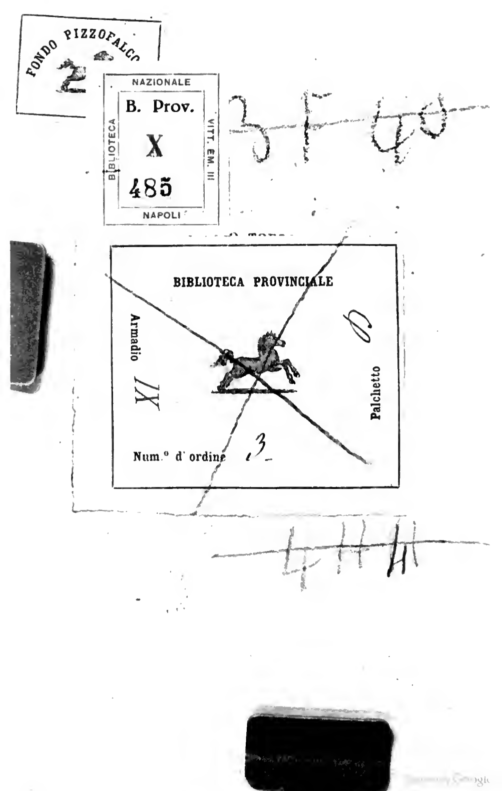




FONDO PIZZOFALCO
NAZIONALE
B. Prov.
X
485
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio IX
Palchetto
Num.º d'ordine 3

ANNALES

DU RÈGNE

DE GEORGES III,

ROI D'ANGLETERRE.

Il vient de paraître chez le même Libraire :

VIE DE S. A. R. LE DUC DE BERRY, assassiné le 13 février 1820. in-8° avec portrait. 3 fr. 50 c.

HISTOIRE DES MINISTRES FAVORIS ANCIENS ET MODERNES (depuis Aman jusqu'à M. Decazes). In-8°. 6 fr.

LONDRES EN 1819, ou Recueil de lettres sur la politique, la littérature et les mœurs, écrites de Londres dans le cours de l'année 1819; par l'auteur d'*Une année de séjour à Londres*. In-8°. 6 fr.

LE ROYAUME DE WESTPHALIE, JÉRÔME BONAPARTE, sa Cour, ses Favoris et ses Ministres. In-8°. 5 fr.

TABLEAU DE L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA GRANDE-BRETAGNE, par le baron de *Vincke*. In-8°. 5 fr.

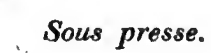
DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN ALLEMAGNE ET EN D'AUTRES CONTRÉES; de la Secte des Illuminés, du Tribunal secret, de l'Assassinat de Kotzebue, etc. In 8°. 5 fr.

PLAN D'ÉDUCATION POUR LES ENFANS PAUVRES, d'après la méthode de Lancaster, par le comte de *Laborde*. In-8°. 3 fr.

ADÈLE, par l'auteur de Jean Sbogar (M. *Charles Nodier*). In-12. 3 fr.

ROMANS, NOUVELLES ET MÉLANGES, par M. *Charles Nodier*; contenant le PEINTRE DE SALZBURG, les MÉDITATIONS DU CLOITRE, STELLE, OU LES PROSCRITS, etc. 2 vol. in-12. 6 fr.

JEAN SBOGAR, nouvelle édition. 2 vol. in-12. fig. 6 fr.



Sous presse.

ŒUVRES DE MOLIÈRE, précédées du tableau des mœurs du dix-septième siècle, avec la Vie de Molière, et un commentaire sur chacune de ses pièces, par M. *Petitot*. Édition stéréotype d'après le procédé d'Herhan. 6 vol. in-8° (tirage de 1820), sur papier superfin.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE, par M. de *Krusenstern*, dans les années 1803 à 1806, traduit par M***. 3 vol. in-8° avec gravures et cartes.

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.

ANNALES

DU RÈGNE

DE GEORGES III,

ROI D'ANGLETERRE,

CONTENANT L'HISTOIRE DE CE PAYS, CELLE DES AUTRES ÉTATS DE L'EUROPE, AINSI QUE LES ÉVÉNEMENS REMARQUABLES QUI SE SONT PASSÉS DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE, DEPUIS 1760 JUSQU'A PRÉSENT;

TRADUITES DE L'ANGLAIS DE JOHN AIKIN,

PAR M. EYRIÈS,

ET CONTINUÉES PAR M. THEREMIN.

AVEC LE PORTRAIT DE GEORGES III.

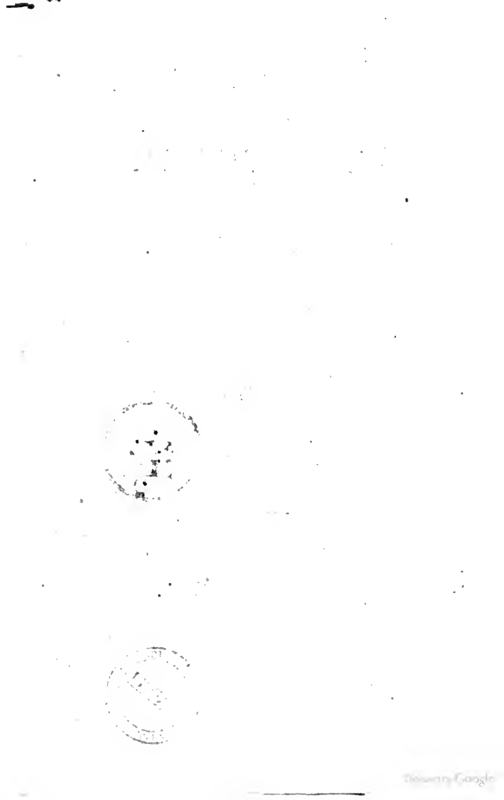
TOME TROISIÈME.



PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE FILS,
RUE SAINT-MARC FEYDEAU, N° 20.

MAI 1820.





ANNALES

DU RÈGNE

DE GEORGES III,

ROI D'ANGLETERRE.

[1805.]

XLVe ET XLVIe ANNÉES DE GEORGES III,

IIIe ET IVe DU PARLEMENT.

*M. Addington admis dans le ministère de M. Pitt. — Discours du roi. — Motion pour continuer la suspension de l'*habeas corpus *en Irlande. — Discussion sur la rupture avec l'Espagne. — Budget. — Rejet du bill pour l'abolition de la traite des Nègres. — Lord Melville dénoncé; il donne sa démission; il est mis en accusation. — Pétition des catholiques romains d'Irlande rejetée. — Argent accordé pour former des liaisons sur le continent. — Lettre de l'empereur des Français au roi d'Angleterre;*

réponse. — Nouveaux préparatifs pour effectuer une descente, et pour s'y opposer. — Tentatives des Français dans les Antilles. — Buonaparte couronné roi d'Italie. — Réunion de Gênes à la France. — Nouvelle constitution de la Batavie. — Traité entre la Grande-Bretagne, la Russie et l'Autriche. — Napoléon marche pour attaquer les Autrichiens. — Capitulation du général Mack, et perte de la plus grande partie de l'armee impériale. — Les Français entrent à Vienne. — Campagne en Italie; les Autrichiens en sont chassés. — Bataille d'Austerlitz ou des trois Empereurs. — Armistice accordé à l'empereur François. — Retraite de l'empereur Alexandre. — Traité de neutralité entre la France et Naples. — Les flottes combinées française et espagnole font voile pour les Antilles; elles sont suivies par Nelson. — Toutes les trois reviennent. — Affaire de Villeneuve et de sir Robert Calder. — Glorieuse victoire de Trafalgar, et mort de Nelson. — Fin de la guerre dans l'Inde contre Holkar. Traité de Presbourg entre la France et l'Autriche. — Traité entre la France et la Prusse. — Lord Sidmouth et le comte de Buckinghamshire donnent leur démission. — Maladie de M. Pitt. — Mort du duc de Gloucester.

Le ministère formé par M. Pitt n'ayant pas acquis une augmentation de force par l'alliance d'un autre parti, mais ayant plutôt consolidé l'opposition, on jugea convenable d'appeler au moins à son aide le petit nombre de personnes qu'il avait déplacées. Une des premières démarches que fit M. Pitt, au

commencement de l'année, fut de se réconcilier avec M. Addington, et le bruit courut que c'était le résultat du vœu positif du roi. M. Addington fut élevé à la pairie avec le titre de vicomte Sidmouth, et nommé président du conseil au lieu du duc de Portland, qui donna sa démission. En même temps, lord Mulgrave fut nommé secrétaire d'état des affaires étrangères en remplacement de lord Harrowby, et le comte de Buckinghamshire devint chancelier du duché de Lancaster.

Le parlement, après avoir été prorogé plus long-temps que de coutume, s'ouvrit le 15 janvier. Le roi, dans son discours, dit que la conduite de l'Espagne, soumise à l'influence directe de la France, l'avait obligé de prendre des mesures décisives pour prévenir une agression de ce côté; le refus d'explications satisfaisantes de cette puissance avait fait quitter Madrid au ministre anglais, puis l'Espagne avait déclaré la guerre à l'Angleterre. Le roi cita ensuite la conduite du gouvernement français envers les autres puissances du continent européen, comme annonçant ouvertement la ferme résolution de violer tous les principes des lois des nations et des usages des peuples civilisés, et d'obtenir une prépondérance absolue en Europe. Il parla de la communication reçue de ce gouvernement, et ajouta qu'il n'y avait été fait qu'une réponse conçue en termes généraux, et exprimant le vœu de voir la paix rétablie; on n'avait pas voulu entrer dans des explications plus précises avant d'en avoir référé aux puissances avec lesquelles on était en correspondance confidentielle, et spécialement avec l'empereur de Russie. Les adresses en réponse furent votées à l'unanimité.

Le premier débat important fut occasioné par une motion faite, le 8 février, par sir E. Nepean, secrétaire du vice-roi d'Irlande, pour la continuation de la suspension de l'*habeas corpus* dans ce royaume. Les motifs qu'il allégua furent le

mécontentement qui n'y cessait pas, les préparatifs de la France pour y effectuer une descente, et l'existence d'un comité d'Irlandais-unis à Paris, qui entretenaient une correspondance avec leurs associés dans leur pays. On soutint, d'un autre côté, que ces motifs étaient insuffisans pour excuser cette restriction de la liberté publique; alors sir John Newport demanda qu'il fût nommé au scrutin un comité chargé d'examiner les documens produits, et de faire son rapport sur la nécessité de la suspension. Après un vif débat, l'amendement fut rejeté par 112 voix contre 32, et la motion originale passa.

Les deux chambres discutèrent ensuite l'important objet de la rupture avec l'Espagne. Voici les principaux argumens employés par les ministres pour justifier leur conduite dans cette affaire. Le traité de Saint-Ildephonse, entre la France et l'Espagne, par lequel chaque partie s'était obligée à fournir un secours en vaisseaux et en hommes à l'autre, dans le cas où elle serait engagée dans une guerre, sans s'informer si elle était juste ou politique, avait rendu de fait l'Espagne une partie principale dans la guerre actuelle. Le changement de la nature de ce secours donné par l'Espagne en argent, au lieu d'hommes et de vaisseaux, ne changeait nullement la nature du cas; quoique l'Angleterre eût bien voulu, par un principe de modération, fermer les yeux sur cette substitution, elle conservait néanmoins le droit de faire des représentations, si la somme passait des limites raisonnables : par exemple, si le montant du secours fourni par l'Espagne, en argent, comparé avec la dépense du nombre de troupes stipulées, excédait de beaucoup celle-ci. Il n'existait pas de convention de neutralité entre l'Angleterre et l'Espagne; tout ce que celle-ci pouvait attendre était une tolérance conditionnelle. La condescendance de l'Angleterre était fondée sur la condition

expresse qu'il ne se ferait pas d'armemens dans les ports d'Espagne; or, eeux-ci ayant lieu et se continuant sans que l'on en donnât un motif satisfaisant, l'Espagne permettant clandestinement aux soldats et aux matelots français de traverser son territoire, l'influence prépondérante du ministre français à la cour d'Espagne n'étant pas niée, et cette dernière puissance refusant de déclarer l'état réel de ses engagemens avec la France, le gouvernement britannique était complétement justifié d'avoir agi comme il avait fait. L'arrestation des frégates espagnoles n'entrait pour rien dans le cas actuel, puisque la guerre aurait également éclaté, quand même cet événement ne fût pas arrivé : il n'avait été connu, à Madrid, qu'après le départ du ministre anglais. Du côté de l'opposition, l'on convint que le traité de Saint-Ildephonse portait un caractère hostile; mais l'on prétendit que l'Angleterre avait renoncé à son droit de faire la guerre, et qu'elle y avait substitué une reconnaissance de neutralité. L'Espagne n'avait en aucun cas violé directement la neutralité; aucun armement ne se préparait dans ses ports: les ministres anglais, dans leurs négociations avec la cour d'Espagne, en avaient fréquemment changé le fond, leurs demandes avaient varié, et leurs concessions étaient vagues. La saisie des frégates n'avait pas été une mesure de précaution, comme on le prétendait, mais un acte de violence, d'injustice et de mauvaise foi. Les débats sur ce sujet furent très-longs. La motion d'une adresse au roi, pour applaudir à la sagesse et à la justice du gouvernement dans l'affaire d'Espagne, fut combattue dans la chambre haute par un amendement du comte Spencer, qui déduisit en détail tous les argumens propres à faire prononcer différemment. L'amendement fut rejeté par 114 voix contre 36; et dans la chambre des communes, il y en eut un semblable

proposé par M. Grey, et repoussé par 313 voix contre 106. Ensuite les adresses passèrent sans division.

Le 18 février, le ministre ouvrit le budget. Il évalua les dépenses de la Grande-Bretagne et de l'Irlande à près de 44,500,000 liv. Au nombre des voies et moyens était un emprunt de 20,000,000 liv. pour l'Angleterre, et de 2,500,000 liv. pour l'Irlande, ainsi que plusieurs nouvelles taxes de guerre. On combattit particulièrement, parmi celles-ci, une augmentation de moitié du droit sur le sel, comme devant nuire aux pêcheries; elle éprouva beaucoup de modifications avant de passer.

Un bill, présenté dans la chambre des communes pour l'abolition de la traite des Nègres, fut rejeté par 77 voix contre 70.

Au mois d'avril, l'attention du public fut excitée par une accusation intentée contre lord Melville, premier lord de l'amirauté. Elle résulta du dixième rapport des commissaires nommés pour faire une enquête relative à la marine, et fut portée à la chambre des communes par M. Whitbread. Après avoir cité l'acte de 1785, qui réglait les fonctions du trésorier de la marine, place que lord Melville occupait alors, acte que ce lord avait lui-même soutenu, et qui avait élevé le salaire de cet emploi de 2000 à 4000 liv., au lieu de tous les profits qui auraient pu résulter pour le trésorier, d'avoir dans les mains l'argent de l'état, M. Whitbread présenta trois chefs d'accusation contre lord Melville : ils consistaient à avoir appliqué l'argent de l'état à d'autres usages qu'à celui de la marine; à avoir connivé au système de péculat d'un particulier, M. Trotter, de la conduite duquel il répondait; à avoir participé à ce péculat. M. Whitbread termina son discours, dans lequel il exposait les circonstances du cas, en proposant plusieurs résolutions auxquelles il servait de base.



M. Pitt, après avoir observé qu'il n'y avait rien dans le rapport des commissaires qui annonçât que le public eût éprouvé quelque tort de l'affaire dont on se plaignait, combattit le mode de procéder proposé par M. Whitbread, et pensa que ce qu'il y avait de mieux à faire, était de s'en rapporter au rapport d'un comité choisi au scrutin. Il proposa en conséquence un amendement à cet effet; mais il le changea ensuite, sur la demande que fit M. Fox de la question préalable. Le débat continua encore; et la chambre s'étant divisée, il y eut 216 voix pour, 216 voix contre la motion de M. Whitbread. L'orateur donna en sa faveur sa voix décisive. Alors M. Whitbread proposa une adresse au roi, pour le supplier d'éloigner pour toujours, de ses conseils et de sa personne, lord Melville; mais, à la demande de M. Pitt, il consentit à renvoyer cette proposition à un autre jour. Ce jour arrivé, la chambre apprit que lord Melville avait donné sa démission de sa place de premier lord de l'amirauté, et que M. Trotter avait été destitué de son emploi de payeur de la marine. Quelqu'un ayant insinué que lord Melville pourrait bien être réintégré, M. Pitt n'hésita pas à déclarer que toute idée de la rentrée du noble lord dans sa place était entièrement évanouie. La chambre vota ensuite, à l'unanimité, que les résolutions qu'elle avait prises précédemment, seraient présentées au roi par toute la chambre. On lui annonça plus tard que le nom de lord Melville avait été effacé de la liste du conseil privé.

Après plusieurs autres mesures prises à son égard, lord Melville demanda à être entendu à la barre de la chambre des communes sur les objets contenus dans les rapports des commissaires. Quand il comparut, il convint qu'il avait appliqué l'argent de l'état qui lui avait été confié, à d'autres emplois que celui auquel il était destiné; mais il nia qu'il en eût ti-

aucun bénéfice particulier, ni qu'il eût participé aux profits de M. Trotter : il avoua néanmoins qu'il avait employé une somme de 10,000 liv. d'une manière qu'il ne pouvait pas révéler sans manquer à son honneur comme particulier, et à ses devoirs comme homme public. Quand il se fut retiré, M. Whitbread fit la motion de le décréter d'accusation devant les pairs; mais cette proposition fut rejetée par une majorité de 272 voix contre 195. Un amendement proposé par M. Bond, pour que lord Melville fût poursuivi criminellement, passa à la faible majorité de 238 voix contre 229. Cependant les amis de lord Melville eurent bientôt des motifs de préférer l'accusation devant les pairs; M. Leycester en fit la motion, qui passa sans division, après que la question préalable, invoquée par M. Fox, eut été repoussée. En conséquence, M. Whitbread, accompagné d'un grand nombre de membres, se rendit, le 26 juin, à la barre de la chambre des pairs, et, au nom des communes de la Grande-Bretagne, accusa lord Melville de crimes d'état et méfaits.

Au mois de mai, une pétition des catholiques d'Irlande, demandant à être affranchis de l'incapacité civile sous laquelle ils gémissaient, fut présentée à la chambre des pairs par lord Grenville, et à celle des communes par M. Fox. Après des débats auxquels les principaux orateurs de chaque parti prirent part, la pétition fut rejetée dans la chambre haute par 178 voix contre 49, et dans la chambre basse par 336 contre 124. Il peut être intéressant d'entendre ce que dit, en cette occasion, M. Pitt qui, en 1801, avait quitté le ministère pour n'avoir pu, comme il l'annonça lui-même, faire adopter cette mesure. Après avoir déclaré que depuis la réunion il ne voyait, à accorder la demande des pétitionnaires, aucun des dangers que plusieurs personnes semblaient craindre, et que les circonstances l'avaient em-

pèché de proposer la mesure à l'époque qu'il regardait comme la plus favorable, il ajouta qu'alors comme actuellement il n'était pas nécessaire d'expliquer quelles étaient ces circonstances; mais qu'aussi long-temps qu'elles continueraient à avoir de l'influence, il regarderait comme de son devoir non-seulement de ne pas présenter, mais même de ne pas concourir à présenter, ou à agiter cette question si importante. Il devait annoncer qu'en ce moment l'opinion publique lui était entièrement opposée, et que quant à lui il était convaincu que la prudence ne permettait pas d'agiter ce sujet; il ajouta que, par conséquent, il voterait contre la motion.

Le 19 juin, un message du roi informa le parlement que les communications qui avaient eu lieu entre S. M. et quelques-unes des puissances continentales, n'étaient pas encore arrivées au point d'en présenter le résultat au parlement, mais que concevant de quelle importance extrême il serait qu'elle fût à même de profiter d'une conjoncture favorable pour former avec les autres puissances des liaisons qui donneraient les meilleurs moyens de résister à l'ambition désordonnée de la France, il recommandait au parlement de prendre en considération les moyens à lui fournir pour faciliter les engagemens que l'état des choses pourrait requérir. Le parlement vota une somme qui ne devait pas excéder 3,500,000 liv. pour être employée à l'objet proposé.

Le 12 juillet, le parlement fut prorogé par une commission.

Les événemens politiques et militaires de cette année la rendent la plus intéressante de l'histoire de cette guerre, dans laquelle tous les états de l'Europe ont tour à tour été enveloppés.

Au commencement de l'année, le personnage qu'il faut

nommer l'empereur des Français adressa au roi de la Grande-Bretagne une lettre dont le style était celui d'un souverain à un autre; il lui annonçait son élévation au trône de France par les suffrages du sénat, du peuple et de l'armée, manifestait son vœu de voir la paix rétablie entre les deux pays, et s'efforçait de montrer combien des deux côtés on retirerait peu d'avantage de la continuation des hostilités. Lord Mulgrave, secrétaire d'état des affaires étrangères, répondit à M. de Talleyrand que le roi, quoiqu'il désirât ardemment le rétablissement de la paix, était persuadé que ce but ne pouvait être atteint que par des arrangemens qui pourvoiraient à la sureté et la tranquillité futures de l'Europe; et qu'en conséquence il ne répondrait pas d'une manière plus particulière aux ouvertures qui lui étaient faites, jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de les communiquer aux puissances du continent avec lesquelles il était entré dans des relations confidentielles. Cette réponse, ainsi que le discours du roi, qui annonçait la démarche faite envers lui, furent rendus publics en France, avec des commentaires tendant à persuader qu'il n'était pas probable que le gouvernement anglais réussît à former une nouvelle coalition contre l'empire français, et s'élevant dans les termes les plus forts contre l'esprit d'inimitié invétérée que montrait l'Angleterre. En même temps, les préparatifs de la descente dans ce pays se poursuivaient avec la plus grande activité; la flottille de Boulogne s'augmentait continuellement; les troupes campées dans le voisinage de cette ville se montèrent bientôt à plus de 160,000 hommes parfaitement disciplinés, et placés sous les ordres de quelques-uns des plus habiles généraux français; des escadres qui, jusque alors, avaient été prudemment tenues dans les ports de France, furent envoyées en mer, dans le dessein de diviser les forces navales des Anglais; tandis que de plus grandes entreprises furent projetées par la jonction

des armées navales de France et d'Espagne. L'Angleterre, de son côté, prépara des moyens de résistance proportionnés à l'attaque; la partie de la côte méridionale d'Angleterre la plus exposée, fut fortifiée d'une suite de redoutes, et l'on s'y occupa sans relâche d'augmenter les forces de terre et de mer.

Une des premières entreprises des Français fut une expédition composée de cinq vaisseaux de ligne et trois frégates, ayant à bord 4,000 hommes, et dirigée contre l'île de la Dominique. Le débarquement s'effectua le 22 février, et les troupes marchèrent contre le fort du Prince-Rupert où le général Prevost s'était posté avec tout ce qu'il avait pu rassembler de forces. Les Français, après l'avoir inutilement sommé de se rendre, levèrent une contribution sur la ville du Roseau, qui, dans l'attaque, avait été brûlée, et se rembarquèrent le 27. L'expédition se porta alors sur Saint-Christophe, effectua un débarquement et leva une contribution : la même chose eut lieu à Nevis. L'escadre retourna ensuite en France; les succès qu'elle avait obtenus étaient loin de répondre à la grandeur de l'armement.

Napoléon une fois à la tête de l'empire des Gaules, sembla s'être regardé comme étant de droit le successeur de Charlemagne; c'est ce qui le détermina à placer sur sa tête la couronne de fer du royaume d'Italie avec le diadème impérial. Les diverses autorités constituées de la République italienne, ci-devant République cisalpine, lui ayant présenté, sans doute à son instigation, des adresses pour le supplier de remédier en personne aux défauts de leur constitution, il partit pour Milan avec l'impératrice, au mois de mai : par-tout où il passa, on lui rendit les plus grands honneurs; le 26, il annonça que pour céder à l'humble demande qui lui avait été adressée, il prendrait le titre et l'autorité de roi d'Italie. Son couronnement

eut lieu à Milan avec une pompe et une solennité extraordinaires; il prit de ses mains sur l'autel la couronne de fer du royaume de Lombardie et la plaça lui-même sur sa tête. Le nouveau code constitutionnel du royaume lui conféra le privilége de se nommer un successeur à la couronne qui, ensuite, deviendrait héréditaire, sauf certaines restrictions, et ne pourrait plus être réunie à la couronne impériale de France; il pouvait gouverner par un vice-roi, et avant son départ il nomma à cette dignité son beau-fils Eugène Beauharnais.

Durant son séjour en Italie, il accomplit un autre projet politique très-important, ce fut la réunion de la République ligurienne à l'empire français. Le doge de Gênes, qui assistait au couronnement à Milan, ayant témoigné le désir de la République de devenir sujette du grand Napoléon, il en reçut une réponse très-gracieuse, dans laquelle l'empereur déclarait très-explicitement ses projets futurs concernant un code maritime. « Vous trouverez, dit-il, un pavillon que, quelles que puissent être les prétentions de mes ennemis, je maintiendrai sur toutes les mers du monde, à l'abri de l'insulte et des visites, et exempt du droit de blocus tant par mer que par terre. Vous serez, sous lui, préservés de ce honteux esclavage, dont je souffre avec regret l'existence pour les nations faibles, mais dont je veux toujours garantir mes sujets ».

Au mois de mai, le directoire d'état présenta au corps législatif de la République batave une nouvelle constitution, qui fut acceptée par le peuple. M. Schimmelpenning ayant été élu grand-pensionnaire, ouvrit, le 15 mai, la séance des États-Généraux. Toutes les formes d'un gouvernement indépendant étaient conservées; mais l'influence de la France ne tarda pas à se manifester, dans une proclamation qui interdisait sévère-

ment toute relation commerciale avec la Grande-Bretagne, et l'admission directe ou indirecte de tous les objets de manufacture anglaise.

Les négociations entre les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, dont le roi avait parlé dans son discours du commencement de l'année, produisirent un traité, signé le 11 avril. L'empereur de Russie et le roi d'Angleterre s'engagèrent réciproquement à prendre les mesures les plus efficaces pour former une ligue générale des puissances de l'Europe, afin d'arrêter les envahissemens du gouvernement français, et assurer l'indépendance des différens états. La Suède et l'Autriche étaient entrées dans les mêmes vues; mais elles refusèrent de commencer les hostilités, avant que des tentatives faites pour atteindre, par des négociations, l'objet de l'alliance, eussent été reconnues infructueuses. Un envoyé russe partit en conséquence pour Paris. Il était déjà arrivé à Berlin, lorsque la nouvelle de la réunion de Gênes à la France, le fit rappeler à l'instant. Cet événement détermina l'Autriche à entrer dans la ligue; et son plénipotentiaire signa, le 9 août, à Saint-Pétersbourg, un traité à cet effet. En même temps, l'ambassadeur d'Autriche, à Paris, adressa au ministre des relations extérieures, une note qui exprimait le désir de sa cour, de concourir avec celles de Londres et de Saint-Pétersbourg, à une pacification générale. La correspondance que cette note occasiona, fut remplie de protestations et d'accusations réciproques; et les deux puissances finirent par avoir recours à l'épée, comme à leur unique arbitre.

Napoléon, dont les plans de campagne avaient la promptitude pour trait distinctif, résolut d'aller frapper l'Autriche chez elle, avant que la Russie eût pu la joindre. Renonçant à son projet de descente en Angleterre, il désarma sa flottille de Boulogne, leva la plus grande partie de son camp dans cet

endroit, augmenta son armée en Italie, et retirant le gros de ses troupes du Hanovre et de la Hollande, il les fit avancer à marches forcées, pour aller rencontrer les Autrichiens sur les bords du Danube. L'armée autrichienne ayant passé l'Inn au commencement de septembre, entra en Bavière. L'électeur, sommé de joindre ses forces à celles de l'Autriche, quitta Munich et se rendit à Wurtzbourg, et ses troupes se retirèrent en Franconie. Pour le punir de cette défection, son pays fut soumis à des exactions énormes. Les Français, au nombre de 150,000 hommes, marchaient en six divisions, sous les ordres des maréchaux Bernadotte, Marmont, Davoust, Soult, Ney et Lannes. Quand elles eurent toutes traversé le Rhin, elles furent rejointes à la fin du mois par Napoléon, qui passa la frontière à Kehl avec sa garde. Il adressa à son armée une proclamation conçue dans le style présomptueux qui lui était habituel : « Vous n'êtes, leur disait-il, que » l'avant-garde de la grande nation; s'il est nécessaire, elle se » lèvera dans un moment à ma voix, pour dissoudre cette » ligue nouvelle, que l'or et la haine de l'Angleterre ont tra- » mée ». Par malheur, ce n'étaient pas des paroles vaines.

Les Bavarois ayant effectué leur jonction à Wurtzbourg avec deux divisions françaises, marchèrent vers la rive septentrionale du Danube, tandis que les autres divisions s'avançaient dans d'autres directions. Le principal objet des Français était de couper la communication entre le territoire de l'Autriche et l'armée de cette puissance forte à peu près de 90,000 hommes commandés par le général Mack, qui s'était avancé jusqu'aux défilés de la Forêt-Noire. Grâces à une suite de manœuvres hardies et d'affaires qui leur furent avantageuses, ils effectuèrent si complétement ce dessein vers le milieu d'octobre, que Mack fut entièrement cerné à Ulm, avec 30,000 hommes qui lui restaient après la perte de plusieurs portions de son

armée qu'il en avait détachées, et la retraite d'une autre partie en Bohême, sous la conduite de l'archiduc Ferdinand. Les Français firent aussitôt des préparatifs pour prendre Ulm d'assaut, mais ils sommèrent en même temps Mack de capituler : il fut obligé d'y consentir. Le 20 octobre, toutes les troupes autrichiennes qui se trouvaient dans Ulm, mirent bas les armes devant l'empereur des Français, et se rendirent prisonnières de guerre avec leur artillerie et leurs magasins. Ainsi fut presque totalement anéantie l'armée avec laquelle les Autrichiens avaient commencé la campagne : près de 60,000 hommes avaient été faits prisonniers, tandis qu'en comparaison les Français n'avaient éprouvé qu'une perte légère.

Vienne était alors l'objet que Napoléon avait en vue; il ne perdit pas de temps pour y arriver, marcha sur Munich, puis s'avança à la tête de son corps d'armée, ayant devant lui un corps d'Autrichiens qui avait été rejoint par la première colonne des Russes. Les Français passèrent l'Inn en face de ces troupes qui, n'étant pas assez fortes pour leur résister, se retirèrent pas à pas sur la route de Vienne. Dans la première semaine de novembre, Napoléon eut son quartier général à Lintz; il y reçut des propositions d'armistice de la part des alliés; mais il y répondit par des conditions qu'un vainqueur seul aurait pu dicter, et continua ses opérations. L'alarme devint extrême dans la capitale des États autrichiens : l'empereur François se retira avec toute sa cour à Brunn en Moravie, et la plus grande partie de la noblesse se réfugia en Hongrie; le gros des habitans attendit patiemment le vainqueur, et forma seulement une garde pour aider la police à maintenir la tranquillité publique. Le 11, le corps principal des troupes françaises arriva et se logea dans les faubourgs; elles entrèrent le 13 dans Vienne, et l'avant-garde alla aussitôt

sans faire halte passer le pont du Danube. Le 15, Napoléon joignit son armée qui s'avançait en Moravie à la rencontre des Russes.

Tandis que ces événemens se passaient en Allemagne, des affaires importantes avaient lieu en Italie où le maréchal Masséna avait l'archiduc Charles pour antagoniste. L'archiduc Jean occupait les passages du Tyrol afin d'entrenir la communication entre l'armée d'Allemagne et celle qui était sur le territoire vénitien. Le 18 octobre, les Français forcèrent le passage de l'Adige, et prirent position près de Caldiero où l'archiduc Charles tenait un poste très-fort. Masséna ayant reçu la nouvelle de la reddition de Mack et de la marche de Napoléon, fit une attaque générale sur la ligne de l'Archiduc; après un combat opiniâtre, il la rompit. Les Autrichiens perdirent beaucoup de monde. Après cet échec, l'archiduc commença sa retraite, et fut poursuivi par les Français qui prirent Vicence, le 3 décembre. Les deux armées passèrent la Brenta et le Tagliamento, et les Autrichiens continuèrent leur mouvement rétrograde, continuellement harcelés par les Français jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Laybach en Carniole. Alors Masséna s'arrêta pour être instruit de ce qui se passait en Tyrol : l'archiduc Jean y était serré de près par différentes divisions françaises; enfin, Ney força la route d'Inspruck, et établit son quartier à Bolsano. L'archiduc Jean se voyant hors d'état de défendre le Tyrol, effectua sa jonction avec son frère à Laybach. Tous deux marchèrent en hâte sur Vienne, pendant que les Français, qui avaient soumis le Tyrol, allaient en avant pour rejoindre le corps principal de leur armée, et que Masséna tenait les archiducs en échec.

L'armée principale des alliés consistait alors en 50,000 Russes, commandés par l'empereur Alexandre, et 25,000 Autrichiens, la plupart de nouvelle levée. Les Français, quand

ils eurent été rejoints par les divisions Bernadotte et Davoust, formèrent un corps d'à peu près 80,000 hommes, très-bien disciplinés et remplis de confiance par leurs dernières victoires. Le 2 décembre se donna, sur la route qui mène de Vienne à Olmutz, et près du village d'Austerlitz, la célèbre bataille de ce nom, appelée aussi la bataille des Trois Empereurs, parce que ceux de France, de Russie et d'Autriche s'y trouvaient. Napoléon était lui-même le général en chef de ses troupes; les Russes étaient commandés par le général Koutousoff, et les Autrichiens par le prince Jean de Lichtenstein. L'action commença à la pointe du jour, et continua jusqu'au soir; elle fut remplie d'événemens et extrêmement sanglante. Les alliés firent leur retraite en bon ordre; mais ils perdirent beaucoup de prisonniers, et la plus grande partie de leur artillerie et de leurs bagages. Le lendemain, les Français marchèrent en avant, et un armistice, proposé par l'empereur François, eut lieu le 4. On convint que l'armée française resterait en possession de toutes ses conquêtes jusqu'à la conclusion d'une paix générale, ou jusqu'à la rupture des négociations qui allaient être entamées pour l'obtenir; dans le dernier cas, les hostilités ne devaient recommencer que quinze jours après la dénonciation formelle de la suspension d'armes. Il fut stipulé, de plus, que l'armée russe évacuerait la Moravie et la Bohême dans un délai de quinze jours; et la Hongrie dans celui d'un mois, et se retirerait par les routes désignées; enfin que, durant cette période, il ne se ferait pas de levée extraordinaire de troupes dans les états autrichiens. L'empereur Alexandre refusa de souscrire à ces conditions humiliantes, et, le 6 décembre, il commença sa retraite particulière. L'archiduc Charles, qui s'avançait vers les bords du Danube avec des forces considérables, fut très-mortifié, à son arrivée à Vienne, de se voir réduit à un état d'inactivité.

Tandis que l'Autriche et la Russie combattaient ainsi la puissance de la France, la Prusse gardait une neutralité prudente. La violation d'une partie de son territoire, que l'armée de Napoléon traversa dans sa marche sans en demander la permission, produisit, à la vérité, quelques étincelles de colère, que le ministère anglais espéra d'enflammer au point de faire naître un incendie; mais la capitulation de l'armée de Mack fut cause que la Prusse passa par-dessus cet affront, et s'accommoda avec les Français. Il y avait eu un projet de reprendre le Hanovre par le moyen des troupes suédoises à la solde de l'Angleterre; elles devaient être commandées par leur roi, et rejointes par des Anglais et des Russes. Les suites de la bataille d'Austerlitz firent aussi avorter ce dessein.

Au mois de septembre, un traité de neutralité fut signé entre l'empereur des Français et le roi de Naples: ce qui mit le premier à même de retirer ses troupes de ce pays, et de les joindre à l'armée de Masséna dans le nord de l'Italie.

Tandis que les Français poursuivaient ainsi, sur terre, leur carrière victorieuse, leur chef ambitieux était condamné à voir échouer les espérances qu'il avait conçues d'acquérir la supériorité sur l'élément témoin jusqu'alors des triomphes continuels d'une puissance rivale. L'amiral Villeneuve ayant, au mois de mars, éludé la vigilance de Nelson, qui avait longtemps bloqué le port de Toulon, en sortit avec onze vaisseaux de ligne et deux frégates, et fit voile pour Cadix. Il y fut joint par un vaisseau de ligne français et six vaisseaux de ligne espagnols, et partit aussitôt pour les Antilles avec 10,000 hommes de troupes à bord, destinées sans doute à quelque entreprise importante dans cette partie du globe. Nelson, qui l'avait cherché soigneusement dans tous les parages de la Méditerranée, ne fut pas plutôt instruit de ses intentions, qu'il se décida à le suivre, afin de prévenir le mal qu'il allait probablement

faire dans les îles anglaises. Avec seulement dix vaisseaux de ligne, il poursuivit, à travers l'Océan atlantique, une flotte de dix-huit voiles, et aborda, le 4 juin, à la Barbade, trois semaines après l'arrivée de Villeneuve à la Martinique. Heureusement le dernier était resté presque entièrement dans l'inaction durant ce temps; informé de la présence du terrible Nelson, il reprit le chemin de la France sans rien entreprendre, et fut aussitôt poursuivi, sans relâche, par son antagoniste, qui revint en Angleterre avec le regret de ne l'avoir pas rencontré. Villeneuve avait alors sous ses ordres vingt vaisseaux de ligne et cinq frégates; avant d'arriver au port, il trouva, le 22 juillet, le vice-amiral anglais sir Robert Calder, qui croisait à la hauteur du cap Finistère avec quinze vaisseaux de ligne et deux frégates. Celui-ci fit aussitôt signal d'attaque; dans le combat, il prit deux vaisseaux de ligne à l'ennemi. Son succès aurait probablement été plus grand; mais le temps brumeux l'empêcha de manœuvrer avec avantage.

Quand Nelson fut de retour en Angleterre, on lui offrit le commandement d'une armée navale, capable de se mesurer avec les flottes française et espagnole combinées. C'était servir son inclination favorite; il accepta avec empressement. Il partit de Portsmouth en septembre, et alla prendre le commandement de la flotte de l'amiral Collingwood, qui était mouillé devant Cadix. Après avoir placé en station une ligne de frégates, pour lui donner avis de tous les mouvemens de l'ennemi, il croisa devant le cap Sainte-Marie, attendant que la flotte combinée mît en mer. Afin de l'encourager à prendre cette résolution, il détacha quelques vaisseaux de sa flotte pour les envoyer remplir des missions particulières, sachant bien qu'ils ne tarderaient pas à être remplacés par des vaisseaux venant d'Angleterre: le stratagème lui réussit. Le 19 octobre, l'armée navale combinée, forte de trente-trois vais-

seaux de ligne, dont dix-huit français et quinze espagnols, sortit du port de Cadix et fit route pour le détroit de Gibraltar; elle fut aussitôt suivie par l'armée anglaise, forte de vingt-sept vaisseaux de ligne, qui la rejoignit le 21 devant le cap Trafalgar, près de la pointe méridionale de l'Andalousie. Nelson avait préparé un plan d'attaque qui était un chef-d'œuvre de tactique navale, et qui lui assurait le succès. L'ennemi le voyant approcher, forma sa ligne en croissant, et attendit les Anglais; ceux-ci se portèrent en avant en colonne double. Le dernier signal télégraphique de leur chef fut celui-ci: « L'Angleterre espère que chacun fera son devoir. » Chacun en effet s'en acquitta noblement dans cette glorieuse journée; car la bataille de Trafalgar est sans parallèle dans les annales des victoires de l'Angleterre. La ligne de l'ennemi fut rompue par les vaisseaux qui étaient en tête des colonnes anglaises; le combat dura quatre heures. Dix-neuf vaisseaux de ligne de la flotte combinée furent pris; de ce nombre étaient ceux de l'amiral Villeneuve et des deux vice-amiraux espagnols. Une affaire semblable ne pouvait qu'être très-meurtrière, même pour les vainqueurs. Ils perdirent 1587 hommes, tant tués que blessés; mais la perte la plus grande pour la nation fut celle de leur célèbre commandant, l'orgueil et la gloire de la marine anglaise. Il fut blessé mortellement d'un coup de mousqueterie parti du vaisseau qu'il combattait, et expira au moment où la victoire se décidait en sa faveur. Nulle mort ne pouvait être aussi désirable pour lui. Les honneurs rendus à la mémoire de Nelson par une nation reconnaissante et pleine d'admiration, n'ont probablement pas été surpassés par ceux qu'ont reçus les héros de tel siècle ou de tel pays que ce soit. Le succès de cette bataille mémorable fut un peu diminué par le temps extrêmement mauvais qu'il fit aussitôt après, et qui obligea de détruire presque toutes les prises; il n'y en eut que quatre

de conduites à Gibraltar. Quatre vaisseaux fugitifs tombèrent, le 4 novembre, dans les mains de sir Robert Strachan, qui croisait devant le Ferrol avec le même nombre de vaisseaux et quelques frégates. La bataille de Trafalgar porta aux marines de France et d'Espagne un coup dont elles ne se relevèrent plus durant la guerre, et qui laissa le pavillon anglais entièrement maître de la mer.

Dans les Indes orientales, la guerre continuait entre la compagnie et le Rajah de Bortpore, aidé d'Holkar. Lord Lake fit, dès le commencement de l'année, plusieurs attaques contre la ville de Bortpore, et dans toutes, il fut repoussé avec une perte considérable. Enfin, Amir-Khan, général d'Holkar, ayant été mis dans une déroute complète par le général Smith, et lui-même se trouvant réduit à une telle extrémité, qu'il ne put donner aucun secours à son allié, le Rajah fit des propositions de paix au moment où lord Lake se préparait de nouveau à attaquer Bortpore. Lake les accepta le 10 avril, à condition que le Rajah céderait à la compagnie la forteresse de Dig, rendrait les districts qui lui avaient été cédés après la paix avec Scindiah, et paierait ensuite une somme d'argent. Au mois de juillet, lord Cornwallis arriva à Madras, pour remplir les fonctions de gouverneur général, auxquelles on l'avait nommé, en remplacement du marquis de Wellesley, qui avait été rappelé en Europe; mais la santé du nouveau gouverneur était si délabrée, qu'il mourut au mois d'octobre suivant. Le 24 décembre, la paix fut signée avec Holkar à des conditions avantageuses ; la compagnie le reconnut pour son ami. Un calme temporaire fut ainsi rendu à à cette partie de l'Inde.

Les événemens politiques de l'année se terminèrent, en Europe, par la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche. Elle fut signée à Presbourg le 26 décembre. Ses con-

ditions suffisent pour prouver à quel état de détresse ce dernier état se trouvait réduit. L'empereur d'Autriche renonça à sa portion du territoire de Venise, elle fut réunie au royaume d'Italie. Il reconnut les nouveaux rois de Bavière et de Wirtemberg, et le nouvel électeur de Bade. Il céda au premier, ennemi héréditaire de sa maison, le comté de Tyrol et les seigneuries du Vorarlberg. Ce qu'il possédait en Franconie, en Souabe et en Bavière, fut partagé entre les trois princes nommés plus haut. Il reçut, en compensation, les pays de Salzbourg et de Berchtolsgaden, dont l'archiduc Ferdinand se dessaisit; celui-ci obtint en échange le territoire de Wurtzbourg. La grande maîtrise de l'ordre Tentonique fut aussi transférée à perpétuité à la maison d'Autriche. On estima que l'empereur perdait, par ce traité, plus de 2,700,000 sujets, et un revenu de 16,000,000 de florins. L'exclusion totale de l'Italie, et la privation de la frontière du Tyrol du côté de la Suisse, portèrent de rudes coups à l'importance politique de l'Autriche.

Un traité conclu vers la même époque, entre la France et la Prusse, traité qui remplaça, par des troupes prussiennes, les troupes envoyées par l'Angleterre et ses alliés dans le Hanovre, eut, l'année suivante, des conséquences importantes.

Il reste encore à parler de quelques événemens de l'intérieur en Angleterre. La réconciliation de M. Pitt avec lord Sidmouth ne fut pas durable; tandis que le premier ressentait vivement l'attaque faite par le parlement, contre lord Melville, son ami intime, et employait tous ses efforts pour l'écarter, le dernier, avec les personnes qui lui étaient attachées, prit une part active aux tentatives faites pour traduire le coupable devant la justice publique. On a dit aussi qu'il existait d'autres causes de brouillerie. Il parut, au reste, que les deux partis se trouvèrent incapables d'agir de concert,

puisque lord Sidmouth et le comte de Buckinghamshire donnèrent leur démission le 10 juillet, et furent remplacés par le comte Cambden et lord Harrowby.

Vers cette époque, la constitution de M. Pitt, naturellement délicate, commença à éprouver un dépérissement sensible. D'ailleurs, les inquiétudes et les fatigues lui portaient, depuis long-temps, de rudes atteintes. L'issue désastreuse de la campagne d'Autriche, et la ruine apparente de la coalition, qu'il avait pris tant de peine à former, furent des coups dont son corps épuisé ne put supporter la violence. Vers la fin de l'année, il fut obligé de renoncer à toute espèce d'affaire publique, et alla aux eaux de Bath, avec un bien faible espoir de rétablissement.

Le duc de Glocester, frère puîné du roi, mourut le 25 août, dans la soixante-deuxième année de son âge, chéri et respecté pour ses vertus privées.

[1806.]

XLVIe ET XLVIIe ANNÉES DE GEORGES III,

IVe ET 1er DU PARLEMENT.

Discours du roi. — Mort de M. Pitt; honneurs rendus à sa mémoire. — Ministère changé totalement. — Plan de M. Windham pour recruter l'armée pour un service limité. — Bill de la milice. — Budget. — Liberté du commerce des grains entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. — Bill pour permettre le commerce entre les Etats-Unis d'Amérique et les Antilles. — Mesures pour arriver progressivement à l'abolition de la traite des Nègres. — Lord Melville jugé et acquitté. — Conquête du royaume de Naples par les Français; élévation de Joseph Buonaparte au trône de ce pays. — Tentative pour reconquérir Naples; victoire de Maïda. — Insurrection contre les Français, calmée. — Evénemens sur la côte de Dalmatie. — Le Hanovre occupé par la Prusse; brouillerie qui en résulte entre cette puissance et l'Angleterre. — Négociation pour la paix entre la Grande-Bretagne et la France; elle ne réussit pas. — Même négociation et même résultat entre la Russie et la France. — Plans de Napoléon pour son agrandissement en Allemagne. — Confédération du Rhin établie; il en est déclaré le protecteur. — L'empereur d'Autriche obligé

de renoncer au titre d'empereur d'Allemagne. — La Prusse se prépare à la guerre avec la France. — Napoléon rejoint son armée. — Bataille de Jéna ou d'Averstœdt, suivie de la conquête totale du territoire prussien à l'ouest de l'Oder. — Traité entre la France et la Saxe. — L'électeur de Hesse chassé de ses états par les Français; ils occupent le Hanovre. — Ils entrent à Hambourg. — Napoléon rend son décret de Berlin contre le commerce anglais. — Campagne des Français au-delà de l'Oder. — Napoléon à Varsovie. — La république des sept Provinces-Unies changée en monarchie; Louis Buonaparte en est déclaré roi. — Elévation des autres branches et des alliés de cette famille. — Etat de l'Espagne et du Portugal. — Prise de vaisseaux français par sir J. Duckworth. — Autres succès des Anglais sur mer. — Prise de la colonie du cap de Bonne-Espérance. — Expédition de sir Home Popham au Rio de la Plata. — Buenos-Ayres pris par le général Beresford; repris par les Espagnols. — Haïti. — Conférence pour ajuster les différens entre l'Amérique et l'Angleterre. — Indes orientales. — Sédition à Vellore. — Vaisseaux détruits dans le port de Batavia. — Renouvellement de la guerre entre les Russes et les Turcs, causée par les intrigues de la France. — Mort de M. Fox. — Changement dans le ministère. — Dissolution du parlement; élections; le nouveau parlement s'assemble. — Discours du roi.

Le parlement rentra le 21 janvier. Une commission prononça le discours du roi : il contenait des félicitations sur

les succès de l'Angleterre par mer, et des regrets sur les revers de ses alliés sur le continent; mais ce qui servait à diminuer ces regrets, était l'assurance donnée que l'empereur de Russie restait fidèle à son alliance avec la Grande-Bretagne; il fut aussi question de l'application au service public, par ordre du roi, d'un million provenant des droits d'amirauté revenans à la couronne : le discours finissait en recommandant comme à l'ordinaire les efforts les plus vigoureux, parce qu'ils offraient le seul moyen de faire sortir la nation avec honneur et sureté de la guerre actuelle; on supposait probablement que l'on n'avait laissé dans ce discours rien qui pût donner lieu à combattre l'adresse d'usage; mais une phrase annonçant la persuasion où était le roi que le parlement serait d'avis qu'il n'avait rien négligé pour soutenir les efforts de ses alliés, fournit dans chaque chambre le prétexte de préparer un amendement tendant à ce qu'il fût fait une enquête sur les causes des désastres des alliés de l'Angleterre dans la dernière campagne, autant du moins qu'ils pouvaient tenir à la conduite des ministres. Cependant l'intention de proposer l'amendement fut abandonnée quand on apprit que l'on s'attendait à chaque instant à apprendre la nouvelle de la mort de M. Pitt.

Ce grand homme d'état expira le 23 janvier dans la quarante-septième année de son âge; après avoir dirigé le gouvernement du royaume durant un période plus long et avec plus d'autorité et de popularité qu'aucun autre ministre l'eût peut-être jamais fait, il eut néanmoins le malheur de laisser son pays, qu'il avait heureusement conduit au milieu de grands troubles extérieurs, plongé dans les difficultés et les dangers d'une guerre étrangère, et accablé de fardeaux tels qu'ils faisaient disparaître ces idées consolantes de soulagement qui devaient être le résultat des plans de finance, base principale

de sa réputation précoce. Mais un parti nombreux d'amis et d'admirateurs avait une si haute estime pour son caractère, qu'après avoir déploré sa perte, ils s'occupèrent de rendre des honneurs publics à sa mémoire. M. Lascelles proposa, dans la chambre des communes, de prier le roi par une adresse de donner ses ordres pour que M. Pitt fût enterré dans l'abbaye de Westminter, et qu'un monument fût élevé à sa mémoire aux dépens du public. La motion fut fortement appuyée par plusieurs membres qui firent un éloge pompeux des services que M. Pitt avait rendus à sa patrie. Elle fut combattue par d'autrés qui jugeaient différemment de son mérite : M. Windham, sur-tout, s'opposa à l'épithète d'excellent homme d'état donnée à M. Pitt dans l'adresse proposée. La motion passa néanmoins à une majorité de 258 voix contre 89. M. Cartwright ayant bientôt après proposé d'accorder une somme de 40,000 liv. pour le paiement des dettes de M. Pitt, jamais ministre ne s'étant moins occupé de ses avantages précuniaires, cette motion passa sans opposition. La proposition d'élever dans Guildhall un monument à la mémoire de M. Pitt, ne passa dans le conseil général de la cité de Londres qu'à une majorité de six voix sur 77.

La force et le crédit du ministère tenaient si fortement à la personne de M. Pitt, que lord Hawkesbury refusa d'être son successeur : il était donc évidemment nécessaire de changer totalement les membres de l'administration. Lord Greuville reçut l'ordre de se rendre auprès du roi pour donner son avis sur la formation d'un nouveau ministère, et il ne s'éleva pas d'objection contre l'idée d'associer M. Fox à ceux qui en feraient partie. Voici comme il fut composé : lord Erkine, chancelier; le comte Fitzwilliam, président du couseil; le vicomte Sidmouth, garde du sceau privé; lord Grenville, premier lord de la trésorerie; lord Howick (Grey), premier

lord de l'amirauté; le comte de Moira, grand-maître de l'artillerie; le comte Spencer; M. Fox et M. Windham, secrétaires d'état; lord Henry Petty, chancelier de l'échiquier; lord Ellenborough, président de la cour de justice. Tous ces personnages étaient ministres du cabinet; dans tous les autres départemens, le changement fut complet.

Une des premières mesures proposées par les nouveaux ministres, fut un changement dans le système militaire de leurs prédécesseurs, notamment dans le mode de recrutement de l'armée. Le 3 avril, M. Windham introduisit cet objet dans la chambre des communes : « Il n'y a, dit-il, que deux manières de recruter une armée, la force ou le choix libre des individus. La première est exclue comme ne convenant pas à l'Angleterre; il ne reste donc que l'enrôlement volontaire : le seul moyen de le faire réussir et d'améliorer l'état de soldat, est de le mettre, pour les avantages, en concurrence avec les autres professions embrassées ordinairement par les classes inférieures de la société. » M. Windham demandait donc que les soldats levés à l'avenir, fussent enrôlés pour un certain nombre d'années; son projet était de diviser ce terme en trois périodes de sept années chacune pour l'infanterie; quant à la cavalerie et à l'artillerie, la première période devait être de dix ans, la seconde de six, la troisième de cinq. A la fin de chaque période, le soldat était en droit de demander son congé; et il devait jouir de plusieurs avantages qui s'accroîtraient en proportion de la longueur de ses services. Il finit par proposer un bill tendant à révoquer l'acte, appelé bill pour augmenter l'armée. Comme c'était un point dont la décision intéressait le crédit du dernier ministère, l'opposition réunit toutes ses forces pour combattre le bill qui finit pourtant par passer dans les deux chambres. Le plan pour un service limité à un certain temps, fut ensuite présenté, le 30 mai,

omme clause à insérer dans le bill de mutinerie : il éprouva même opposition que le précédent, mais fut aussi adopté. nfin, un bill, pour exercer et discipliner un certain nombre 'individus, qui n'excéderait pas 200,000, pris sur ceux qui aient sujets à servir dans la milice, et deux autres relatifs la milice elle-même, complétèrent le nouveau système mitaire.

Le chancelier de l'échiquier ouvrit, le 28 mars, le budget e l'année. A cette époque, la dette non rachetée de la Granderetagne et de l'Irlande s'élevait à près de 556,000,000 liv., et dette rachetée à 127,000,000 liv.; et l'intérêt annuel à près de 7 millions et demi. Les besoins se montaient 43,618,472 liv. : u nombre des voies et moyens, se trouvait un emprunt de 8,000,000 liv., et des impôts de guerre qui allaient à 9,500,000 liv. Le plus fort de ces impôts était une augmention de l'impôt sur les propriétés, porté de six et demi à dix our cent ; il s'étendait à toutes les propriétés qui excédaient o liv. de revenu. Quoique cette mesure fût peu populaire, n trouva nécessaire de la continuer pendant tout le temps que guerre durerait. La réforme des abus du département des inances occupa aussi l'attention des ministres ; et l'on adopta lusieurs mesures salutaires à cet effet.

Une loi commerciale d'une haute importance, rendue dans ette session, fut celle qui permit un libre commerce de grains le toute espèce entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, sans rime ni droit ; ses bons effets se sont, depuis cette époque, ait sentir également aux deux pays. Un autre acte passa aussi sous le titre de bill du commerce d'Amérique ; mais ce ne fut pas sans une forte opposition ; il autorisait le trafic des grosses marchandises et des subsistances que les neutres faisaient dans les Antilles anglaises, et qui avait été regardé comme indispensablement nécessaire quoiqu'il enfreignît l'acte de navigation.

Le bill donnait au roi, en son conseil, quand le cas l'exigerait durant le cours de la guerre actuelle, le pouvoir d'autoriser ses gouverneurs à permettre ce trafic, sauf les restrictions qui sembleraient convenables, et sous la condition que les neutres n'importeraient aucunes marchandises qui ne seraient pas du produit de leur pays, à l'exception du merrain et autres objets de ce genre, et n'exporteraient ni sucre, ni autres productions des îles.

L'abolition de la traite des noirs, qui, pendant tant d'années, avait été le sujet dont les amis de l'humanité s'étaient principalement occupés en Angleterre, qui avait été défendue par l'éloquence de M. Pitt, toutes les fois qu'il en avait été question au parlement, mais qui avait constamment été repoussée par la prépondérance d'intérêts qu'il ne voulait pas combattre comme ministre, fut suivie avec une sincérité si réelle par les personnages qui venaient d'être placés au timon des affaires, que dans la session actuelle il y eut un grand pas de fait pour arriver à une conclusion qui assurât un résultat définitif. M. Fox avait l'esprit si pénétré de l'importance de cette grande mesure, qu'il déclara que si depuis près de quarante ans qu'il siégeait au parlement, il eût été assez heureux pour accomplir cet objet, et même ce seul objet, il se serait retiré de la carrière des affaires publiques avec la conscience d'avoir fait son devoir.

Sir A. Pigot, procureur général, présenta d'abord un bill interdisant, sous les peines les plus sévères, d'exporter des Nègres des colonies anglaises, après le 1er janvier 1807. Ce bill avait pour objet d'empêcher les Anglais de placer leurs capitaux dans le commerce des Nègres fait par des étrangers, ou d'y employer leurs matelots et leurs bâtimens. On doit observer, pour rendre justice à la dernière administration de M. Pitt, qu'il avait fait rendre un ordre du conseil pour prévenir l'importation des Nègres dans les colonies prises par les

anglais durant la guerre actuelle; ce qui était aller aussi loin que s'étendait le pouvoir du gouvernement seul; mais le bill proposé avait un effet bien plus étendu. Il passa dans les deux chambres sans éprouver beaucoup d'opposition.

Le second bill, présenté dans le même but, et qni passa sans opposition, tendait à prévenir l'accroissement de la traite des Nègres anglaise dans toutes ses branches Il interdisait ce commerce à tout navire qui n'y aurait pas été employé avant le 1.er août 1806, ou frété pour cet emploi avant le 1.er juin de la même année. La durée de cet acte fut limitée à deux ans.

M. Fox proposa ensuite cette résolution : « La chambre considérant que la traite des Nègres est contraire aux principes de la justice, de l'humanité et de la saine politique, s'occupera avec toute la promptitude possible de prendre des mesures efficaces pour abolir ce commerce de la manière et dans le temps qui paraîtront convenables. » Cette résolution fut combattue; mais à la division, elle passa à la majorité de 114 voix contre 15. Envoyée à la chambre des pairs, ils demandèrent une conférence à son sujet; après quoi, sur la motion de lord Grenville, elle fut adoptée par 41 voix contre 20.

La démarche définitive fut une adresse des deux chambres au roi pour le supplier de prendre les mesures qui lui paraîtraient les plus efficaces pour obtenir par des négociations le concours des puissances étrangères à l'abolition de la traite des Nègres et l'exécution des règlemens adoptés à cet effet.

Le procès de lord Melville, accusé par la chambre des communes, fut un des principaux événemens qui se passèrent cette année dans l'intérieur de l'Angleterre; il commença le 29 avril, dans le Westminster-Hall, devant les pairs. Les membres des communes y assistèrent en comité de toute la chambre. Les chefs d'accusation étaient au nombre de dix,



qui pouvaient en substance se réduire aux trois suivans : « 1.° Comme trésorier de la marine, il avait appliqué diverses sommes de l'argent de l'état à son usage et à son profit particuliers ; 2.° il avait permis à son payeur Trotter de prendre à la banque d'Angleterre de grosses sommes d'argent qui lui avaient été remises pour compte du trésorier de la marine, et de les placer en son nom chez son banquier particulier ; 3.° il avait permis audit Trotter d'appliquer cet argent à des objets d'émolument particulier, et en avait lui-même tiré profit. Le procès fut mené avec une promptitude extraordinaire pour une affaire de cette nature, les dépositions et les plaidoiries de chaque côté, ayant été closes le 17 mai, et le jugement rendu le 12 juin. La majorité des pairs déclara lord Melville non coupable sur chacun des dix chefs d'accusation ; mais sur quatre de ces chefs, la majorité qui l'acquitta n'excéda pas le double du nombre des voix opposées. Les pairs votans étaient au nombre de 135.

Parmi les événemens militaires du dehors, ceux qui concernent Naples doivent être placés des premiers, comme ayant précédé les autres. Au mois de novembre 1805, une escadre de vaisseaux de ligne anglais et russes, débarqua à Naples un corps de troupes des deux nations. La cour de Naples n'ayant opposé ni résistance, ni remontrance à cette mesure, la France la regarda comme une infraction à la neutralité. Les troupes russes ne tardèrent pas à recevoir l'ordre de se rembarquer, et de retourner à Corfou ; et sir James Craig, commandant des Anglais, jugea qu'il convenait de suivre cet exemple, et de se retirer avec ses troupes en Sicile. Napoléon, instruit de toute cette affaire, publia une proclamation datée de Vienne, dans laquelle il annonçait que « la dynastie napolitaine avait cessé de régner ». Une armée française, commandée par Joseph Buonaparte, aidé de Masséna et d'autres généraux, marcha

sur Naples; le 9 février 1806, elle prit ses quartiers à Ferentino, sur la frontière de ce royaume. Le 15, Joseph entra dans la capitale; la garnison de la ville et celle des forts avaient déjà capitulé. Le roi et la reine s'étaient retirés à Palerme dès le mois de janvier, plusieurs personnes de la noblesse les y avaient suivis. Le duc de Calabre, héritier de la couronne, resta dans Naples jusqu'à l'approche des Français; alors il se retira avec quelques troupes en Calabre, où le général Damas, émigré français, essayait d'organiser une levée en masse. Le général Regnier marcha à la poursuite des fugitifs, et après quelques combats, dans lesquels les Napolitains ne montrèrent pas des dispositions très-martiales, la guerre fut terminée, et tout le royaume de Naples se soumit aux Français, à l'exception de Gaëte et d'une autre place forte. La plupart des principales familles du royaume n'ayant plus d'affection pour leur souverain légitime, s'attachèrent à la cause française, de sorte que Napoléon se hasarda à rendre un décret qui donnait la couronne de Naples à son frère Joseph et à ses héritiers mâles, avec la clause que cette couronne et celle de France ne pourraient jamais être réunies sur la même personne. En conséquence, Joseph se fit déclarer roi le 30 mars, et exigea le serment de fidélité de toutes les autorités constituées. La noblesse témoigna la plus grande satisfaction du changement qui s'était opéré.

Cependant la reine de Naples et le duc de Calabre, car le roi était absolument étranger aux affaires, résolurent de faire quelques tentatives pour ressaisir la couronne, et, par leurs émissaires, suscitèrent contre les Français dans l'Abruzze et la Calabre, une insurrection qui, pendant quelque temps, délivra ces provinces de leurs conquérans. Tandis que ces troubles existaient encore, sir Sidney Smith arriva à Palerme vers le milieu d'avril, prit le commandement de l'escadre anglaise qui s'y trouvait, et qui était composée de cinq vaisseaux

de ligne, de quelques frégates, et de bâtimens plus petits. Il commença par jeter du secours dans Gaëte, il s'empara ensuite de l'île de Capri ; et longeant la côte, il répandit l'alarme par-tout, et conserva des communications avec les mécontens de Calabre. Enfin, sir John Stuart, commandant des troupes anglaises en Sicile, cédant aux demandes pressantes de la cour de Palerme, embarqua un corps de 4,800 hommes effectifs, et, le 1er juillet, effectua une descente dans le golfe de Sainte-Euphémie, près de la limite septentrionale de la Calabre ultérieure. Le général Regnier était campé à Maïda, à quelque distance du lieu du débarquement. Stuart résolut de l'attaquer avant qu'il eût été rejoint par des renforts qu'il attendait, et marcha à lui le 4 ; mais les renforts étaient arrivés la nuit précédente. Regnier, avec 7,000 hommes, descendit des hauteurs qu'il occupait, et s'avança dans la plaine à la rencontre des Anglais. Les deux armées, après quelques décharges, fondirent l'une sur l'autre à la baïonnette ; la fermeté des soldats anglais décida le combat en leur faveur. Dès que les armes se croisèrent, les Français cédèrent, et furent poursuivis avec un grand carnage. Ils essayèrent inutilement de recouvrer l'honneur de cette journée. La victoire des Anglais fut complète, et leur perte insignifiante, en comparaison de celle de leurs ennemis Le résultat immédiat de cette affaire brillante, fut une insurrection générale des paysans Calabrois, et l'expulsion des Français de la province. Mais des efforts de ce genre ne purent produire aucun changement durable dans l'état du royaume de Naples ; et Stuart, persuadé qu'il ne pourrait se maintenir long-temps en Calabre, fit ses préparatifs pour retourner en Sicile. Ayant fait prendre possession, par un de ses officiers, du fort de Scylla, situé vis-à-vis de Messine, il repassa le détroit, laissant les insurgés Calabrois combattre un ennemi exaspéré qui les traita en rebelles. Des

deux côtés se commirent des cruautés sans nombre, dans une guerre prolongée et peu importante. Peu de temps après la bataille de Maïda, les Français réduisirent la forteresse de Gaëte, qui avait long-temps employé une partie considérable de leurs forces. Le général Fox, qui prit le commandement des troupes anglaises en Sicile, ayant refusé de coopérer aux plans de la cour de Palerme pour reconquérir Naples, le nouveau gouvernement de ce royaume n'y fut plus inquiété que par quelques mouvemens intestins.

L'Autriche avait cédé à la France, par le traité de Presbourg, la ville et le district de Cattaro, sur la côte de Dalmatie. Pendant le délai que les Français mirent à prendre possession de ce territoire, un vaisseau de guerre russe arriva de Corfou dans le port de Cattaro; de leur côté, les habitans, aidés par une troupe de Monténégrins, s'opposaient à ce que la cession stipulée s'effectuât. Cependant le commandant autrichien évacua Cattaro, qui fut immédiatement occupé par les habitans, la plupart Grecs, qui livrèrent la place aux Russes. Les Français, à leur arrivée, pour se dédommager de la contrariété qu'ils éprouvaient, s'emparèrent de Raguse, sur laquelle ils n'avaient aucun droit, mais sous prétexte de mettre cette ville à l'abri des Monténégrins. Ils y furent ensuite assiégés par ceux-ci et par les Russes; mais ils tinrent bon jusqu'au moment où le général Molitor vint de Dalmatie à leur secours: alors les Français devinrent les assaillans, et ne tardèrent pas à débarrasser le territoire de Raguse des troupes alliées. Celles-ci, réunies ensuite en grand nombre près de Castel-Nuovo, furent défaites avec une perte considérable, par le général Marmont; mais les Russes restèrent en possession de cette place et de Cattaro jusqu'à la fin de l'année.

La cour de Prusse, qui avait beaucoup varié dans sa politique, et avait été sur le point de se joindre à la coalition

contre la France, fut portée, par l'événement de la bataille d'Austerlitz, à conclure avec cette puissance, vers la fin de 1805, un traité par lequel, en retour de la cession d'Anspach, de Baireuth, de Clèves, de Neufchâtel et de Vallangin, les troupes prussiennes furent mises en possession de l'électorat d'Hanovre. Cette occupation eut d'abord lieu sous le prétexte de garder le pays en dépôt jusqu'à la conclusion de la paix générale; mais, par un traité subséquent, signé le 15 février 1806, la Prusse s'obligea, non-seulement à réunir le Hanovre à ses états, mais aussi à exclure de tous ses ports les navires anglais et les marchandises anglaises, conformément au grand projet de Napoléon, de fermer tout le continent européen au commerce d'Angleterre. Par représailles de cet acte d'hostilité, le ministère anglais notifia aux puissances neutres, qu'il avait pris des mesures pour le blocus pe l'Ems, du Wéser, de l'Elbe et de la Trave; l'embargo fut mis sur tous les navires prussiens qui se trouvaient dans les ports de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et l'on rappela l'ambassadeur anglais de Berlin. Toutes ces opérations furent annoncées au parlement par un message du roi, du 21 avril; l'adresse en réponse, qui approuvait tout ce qui s'était fait, fut votée à l'unanimité. Ainsi, au commencement de l'année, l'Angleterre et la Prusse étaient décidément brouillées. Le roi de Suède, dont les troupes avaient été obligées, par les armées prussiennes, de quitter le pays de Lunebourg, mit en usage les mêmes mesures contre les navires et les ports de la Prusse.

Tandis que le nord de l'Allemagne était dans cet état équivoque, il y avait entre la France et l'Angleterre des négociations qui firent espérer, pendant quelque temps, le rétablissement de la paix. Elles furent le résultat d'une correspondance entre M. Fox et M. Talleyrand, à laquelle avait donné lieu la révélation d'un complot infame, tendant à assassiner l'em-

ereur des Français, faite au premier par un étranger qui emblait s'attendre à voir le ministre anglais concourir à son lessein; mais M. Fox, avec la générosité qui le caractérisait, se crut obligé d'en donner avis à M. Talleyrand. En réponse à la communication de M. Fox, on donna l'extrait suivant d'un discours de l'empereur, adressé, le 2 mars, au corps législatif. « Je désire la paix avec l'Angleterre : de mon côté, je ne la différerai pas un moment; je serai toujours prêt à la conclure, en prenant pour base les stipulations du traité d'Amiens. » Ces expressions étant regardées comme des ouvertures pour une négociation, les deux ministres s'écrivirent des lettres dans lesquelles un esprit de conciliation se manifestait des deux côtés. Mais il s'éleva une difficulté, provenant de la détermination du cabinet britannique, de ne pas traiter sans la Russie, tandis que la France témoignait de l'éloignement pour cette intervention. La négociation, qui éprouva beaucoup d'interruption, fut conduite, pendant la plus grande partie de l'année, d'abord par lord Yarmouth, prisonnier de guerre, d'après la mesure prise en 1803, et qui avait obtenu sa liberté par l'entremise de M. Fox, et ensuite par le comte de Lauderdale, envoyé à Paris exprès pour traiter. Cette négociation n'ayant rien produit, il est inutile d'entrer dans le détail des propositions et des demandes faites de chaque côté. On ne peut pas douter que le ministère anglais ne voulût sincèrement la paix; mais on peut conclure des cris d'alégresse avec lesquels la nouvelle du retour de lord Lauderdale fut reçue au café de Lloyd, que la partie commerçante de la nation ne partageait pas les vœux du ministère.

En même temps que ces tentatives pour une négociation avaient lieu, la cour de Russie suivait de son côté une négociation avec la France. L'empereur Alexandre ayant nommé M. d'Oubril son ministre plénipotentiaire à cet effet, celui-ci déploya sa

commission, à Paris, le 10 juillet; mais il parut bientôt que, soit incapacité, soit perfidie, il était disposé à faire toutes les concessions que demandait le ministre français nommé pour traiter avec lui. Le 20, il signa un traité dont il cacha plusieurs des articles les plus importans à lord Yarmouth. Quand ce traité fut soumis à l'empereur de Russie, ce monarque refusa de le ratifier. Ce refus ne fut pas le résultat d'aucune représentation du gouvernement britannique; il vint seulement de ce que M. d'Oubril s'était entièrement écarté de la teneur de ses instructions. Les deux puissances restèrent, par conséquent, dans le même état d'hostilité qu'auparavant.

Sur ces entrefaites, il se passait en Allemagne des choses qui rendaient les projets ambitieux du dominateur de la France de plus en plus manifestes, et qui finirent par amener une nouvelle guerre. La cour de Berlin qui avait espéré, par sa politique tortueuse, s'assurer, pour ses projets d'agrandissement, un confédéré puissant, s'aperçut bientôt que cet allié ne balancerait pas à sacrifier ses intérêts à ses propres desseins. L'investiture des duchés de Berg et de Clèves, conférée à Murat, soldat de fortune, qui avait épousé une sœur de Napoléon, donna un voisin désagréable à la Prusse, pour ses possessions en Westphalie. Cette puissance éprouva une mortification encore plus cuisante, lorsque son ministre, à Paris, découvrit que le gouvernement français avait offert au roi de la Grande-Bretagne, la restitution entière de ses états électoraux, comme une condition de la paix; elle apprit, de plus, que, dans les négociations de la France avec la Russie, la première avait consenti à empêcher le roi de Prusse de priver le roi de Suède de ses possessions en Allemagne, dont la cour de Berlin avait instamment demandé à s'emparer.

Mais l'empereur des Français montra bien plus fortement encore sa dangereuse intervention dans le système politique

le l'Allemagne par le plan d'une nouvelle union dont il devait être le chef. Le 12 juillet, un traité de confédération fut signé par l'empereur des Français, les rois de Bavière et de Wirtemberg, l'archevêque de Ratisbonne, l'électeur de Bade, le duc de Berg, le landgrave de Hesse, les princes de Nassau, et plusieurs petits princes d'Allemagne. Napoléon fut nommé protecteur de la confédération; et les autres états, se séparant de l'empire germanique et renonçant à tout rapport avec lui, formèrent une alliance fédérative pour se secourir mutuellement, et fixèrent un contingent de troupes à fournir pour leur défense mutuelle en cas de guerre; celui de la France était de 200,000 hommes, sur un total de 263,000. Cette confédération du Rhin, ce fut le nom qu'elle reçut, avait donc pour but de donner un nouveau chef à l'Allemagne, et de la soustraire à l'influence des maisons d'Autriche et de Brandebourg. L'humiliation de l'empereur François fut bientôt après complétée; Napoléon lui envoya un message pour lui notifier de se tenir prêt à renoncer au titre d'empereur d'Allemagne, et à céder la préséance à la France. Persuadé qu'il n'était pas en état de résister, François obéit à cette injonction sans faire aucune représentation; et par un acte formel il renonça à la couronne impériale, déclara qu'il regardait l'emploi et la dignité de chef de l'empire comme détruits par la formation de la confédération du Rhin, et réunit ses provinces allemandes et d'empire au corps de l'empire d'Autriche.

Le roi de Prusse avait acquiescé à cet important changement, parce qu'on lui avait fait espérer qu'il lui serait permis de former dans le nord de l'Allemagne une confédération dont il serait le protecteur; mais il apprit bientôt qu'il ne pourrait pas comprendre les villes anséatiques dans cette confédération dont Napoléon lui-même serait le protecteur, et qu'il ne devait pas employer la contrainte pour y faire entrer malgré.

lui aucun prince indépendant, ce qui était, on le faisait entendre, le cas du roi de Saxe.

Excité par ces provocations accumulées, le roi de Prusse, qui avait refusé d'entrer dans la ligue puissante formée l'année précédente contre la prépondérance de la France, se vit obligé contrairement, dit-on, à son opinion particulière, à s'engager seul dans une lutte contre un ennemi si formidable; car l'Angleterre, qui avait dirigé la dernière coalition pour la même fin, était bien loin d'animer la Prusse dans cette occasion, puisqu'elle se trouvait encore en état d'hostilité avec cette puissance. Vers le milieu d'août, l'armée prussienne fut mise sur le pied de guerre; cependant des négociations dont la tendance semblait être pacifique se suivirent pendant quelque temps entre les cours de Paris et de Berlin, chacune essayant de tromper l'autre, tandis que toutes deux prévoyaient bien le résultat inévitable de ces tentatives. Napoléon, qui n'avait pas cessé de faire filer des troupes vers le lieu de l'action, somma les membres de la confédération du Rhin de fournir leur contingent, et le 24 septembre quitta sa capitale pour se rendre à l'armée. Le 1er. octobre, le ministre de Prusse à Paris présenta une note contenant des demandes qui devaient être les préliminaires d'une négociation : la première était que les Français repasseraient le Rhin sur le champ. Napoléon ne daigna pas y faire de réponse.

L'armée prussienne, commandée en chef par le duc de Brunswick, et forte de 150,000 hommes, y compris les auxiliaires saxons, était postée, au commencement d'octobre, sur les bords de la Saale, dans le voisinage d'Erfurt, de Gotha et d'Eisenach. Les troupes françaises se réunissaient du côté de Bamberg, où Napoléon arriva le 6; le 8, son armée se mit en mouvement pour attaquer les Prussiens. Après un grand nombre de manœuvres exécutées avec beaucoup d'habileté et

de succès, l'armée française tournant la gauche des Prussiens, s'empara de leurs magasins et se plaça entre Dresde et Berlin, et leur principal corps. Une action générale était devenue inévitable : les Français étaient postés le long de la Saale depuis Naumbourg jusqu'à Kahla; leur centre se trouvait à Jéna. Les Prussiens s'étendaient entre cette dernière place, Averstaedt et Jéna. Le 14 octobre se livra la fameuse bataille d'Averstaedt ou de Jéna : près de 300,000 hommes y furent employés à se détruire les uns les autres, et près de 800 pièces de canon les y aidèrent. La bravoure et la discipline étaient peut-être égales de chaque côté; mais le talent militaire était bien supérieur du côté des Français. Sans vouloir essayer d'entrer dans le détail de l'affaire, il suffira de dire que les Prussiens furent complétement défaits sur tous les points. Le roi s'enfuit du champ de bataille avec un petit corps de cavalerie; le duc de Brunswick reçut une blessure mortelle; plus de 20,000 Prussiens furent tués ou blessés, et près de 40,000 furent faits prisonniers; ils perdirent 300 pièces de canon; des corps détachés qui parvinrent à s'échapper, furent ensuite pris, et il ne resta rien qui pût opposer la moindre résistance aux vainqueurs. Les principales villes de l'électorat de Brandebourg, quoique pourvues de fortes garnisons, se rendirent toutes, presque sans résistance. Le 25, les Français entrèrent dans Berlin. Le roi continua sa retraite sur Kœnisberg, et y resta jusqu'à la fin de l'année sans rejoindre son armée. Sur ces entrefaites, Louis Buonaparte, avec une armée séparée, réduisit presque toutes les provinces prussiennes en Westphalie, et pénétra dans le Hanovre. Tout ce qui appartenait à la Prusse à la gauche de l'Oder, tomba au pouvoir des vainqueurs peu de temps après la bataille de Jéna. L'histoire offre à peine un autre exemple d'une puissance jouissant d'une grande répu-

tation militaire, qui soit tombée devant un conquérant avec si peu d'effort pour retarder sa catastrophe.

Comme il était de la politique du dominateur de la France de se faire un ami de l'électeur de Saxe, 6,000 Saxons pris sur le champ de bataille, furent mis en liberté en donnant leur parole de ne pas servir contre la France, et l'électeur fut encouragé à rester à Dresde, où bientôt il conclut un traité de paix et d'alliance avec Napoléon. De fortes contributions furent néanmoins levées sur l'électorat, et des perquisitions rigoureuses eurent lieu à Leipzig pour les marchandises anglaises. L'électeur de Hesse fut traité plus durement, sous prétexte qu'il avait signé un traité de subsides avec l'Angleterre: le maréchal Mortier entra dans ses états, le chassa de sa capitale, détruisit ses places fortes, enleva ses magasins et licencia ses troupes : Mortier prit aussi formellement possession de l'électorat d'Hanovre; et il fut annoncé que la maison de Brunswick avait perdu la souveraineté de ses ancêtres.

Ensuite Mortier entra sans opposition dans Hambourg, le 19 novembre. Des ordres furent aussitôt donnés pour apposer le séquestre sur toutes les marchandises et les propriétés anglaises qui se trouvaient dans cette grande ville de commerce; les négocians anglais furent mis en arrestation : on les relâcha ensuite sur leur parole; mais ils restèrent sous la garde de soldats. Ces mesures ne formaient qu'une partie du grand projet d'exclure du continent européen le commerce anglais, projet que les succès extraordinaires de l'empereur des Français reduisirent en système. Le 20 novembre, il publia un décret daté de Berlin qui interdisait tout commerce et toute correspondance, soit directement, soit indirectement, entre les états appartenans à l'Angleterre, et les pays sur lesquels il étendait son gouvernement: il déclara les îles britanniques en

état de blocus; tous les sujets de la Grande-Bretagne trouvés dans les pays occupés par les armées françaises, étaient prisonniers de guerre : toutes les propriétés anglaises étaient de bonne prise, et tous les bâtimens qui auraient touché en Angleterre ou aux colonies anglaises, étaient exclus de tous les ports soumis à la France. Il justifia ces infractions aux lois et aux usages des nations civilisées, par l'extension que l'Angleterre avait donnée aux lois de blocus, et à la différence des lois de la guerre par terre et par mer; il annonça que les clauses de ce décret seraient regardées comme principe fondamental de l'empire français, jusqu'à ce que l'Angleterre eût reconnu que le droit de la guerre était un et le même sur terre que sur mer, et restreignît le droit de blocus aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes.

Le roi de Prusse essaya d'obtenir, par des négociations, une suspension d'armes de la part du vainqueur; mais Napoléon lui fit des conditions si dures, qu'il préféra tenter de nouveau les hasards de la guerre plutôt que d'y consentir. Dans le même temps, les troupes françaises passèrent l'Oder en deux divisions, dont une, commandée par Jérôme Buonaparte, entreprit la conquête de la Silésie. Il y rencontra plus de résistance qu'il ne s'y serait attendu : Breslau, capitale de ce duché, essuya un bombardement de trois semaines, et ne se rendit qu'au commencement de l'année suivante. L'autre division, commandée par Davoust, s'empara de Posen le 10 novembre, et, le 28, les Français entrèrent à Varsovie, qui avait été abandonné par les Russes. Napoléon traversa, à leur tête, la Narew le 23 décembre, et, le 26, se donna la bataille de Pultusk contre les Russes. La perte fut très-grande des deux côtés; mais l'avantage resta aux Français. Leurs troupes entrèrent ensuite en cantonnemens, et Napoléon retourna à Varsovie.

Retournons en arrière, et voyons ce qui, durant cette période, se passait dans le reste de l'Europe.

Cédant apparemment à la double passion d'élever sa famille, et de ne laisser subsister aucun exemple de gouvernement populaire, l'empereur des Français transforma, cette année, l'ancienne république des sept Provinces-Unies en monarchie; il en plaça la couronne sur la tête de son frère Louis. Une députation vint de La Haye à Paris pour négocier cette translation de l'autorité suprême. Une proclamation du roi Louis, contresignée par l'amiral Verhuel, chef de la députation, parut, à Paris, le 5 juin. Le nouveau monarque faisait savoir qu'avec l'approbation de son auguste frère l'empereur des Français, et conformément aux vœux du peuple, aux lois constitutionnelles, et au traité qui lui avait été présenté par les députés de la nation hollandaise, il avait pris la dignité de roi de Hollande. Cette proclamation était suivie d'un code constitutionnel qui commençait par confirmer la constitution de 1805, sauf quelques exceptions relatives au pouvoir monarchique, dont une était que le gouvernement des colonies et leur administration intérieure appartenaient exclusivement au roi. L'indépendance du royaume de Hollande fut garantie par Napoléon; mais il était évident que cette indépendance n'était que nominale, et que les sept Provinces se trouvaient, dans la réalité, réduites à un état de dépendance du grand empire. Cependant, le nouveau roi montra une attention louable pour la prospérité et les intérêts de ses sujets, et, en plusieurs circonstances, s'opposa aux ordres arbitraires de son frère, relativement aux affaires commerciales.

L'état intérieur de la France ne montrait que la tranquillité monotone d'un pays gouverné par une volonté unique; les actes et les décrets de l'empereur étaient les seuls incidens qui pussent exciter l'attention. Un objet qu'il avait constam-

ment en vue, était d'élever chaque membre ou allié de sa famille à une place analogue à la dignité que lui-même avait acquise. Il fit donner en mariage une princesse de Bavière à son beau-fils Eugène Beauharnais, qu'il déclara son fils adoptif et son successeur au royaume d'Italie. Indépendamment des royaumes conférés à ses frères, et du duché de Berg accordé à son beau-frère Murat, comme on l'a vu plus haut, il donna la principauté de Guastalla à sa sœur Pauline et à son mari le prince Borghèse. Son oncle, le cardinal Fesch, fut nommé coadjuteur de l'archevêché de Ratisbonne. Il régla, par un décret, tout ce qui concernait l'éducation des princes de sa maison impériale, comme une affaire d'une haute importance pour l'état. Il donna la principauté de Neufchâtel à Berthier, son favori, créa plusieurs duchés, et y attacha des revenus en faveur des officiers civils et militaires qui s'étaient distingués à son service : ces dignités et ces revenus étaient transmissibles aux héritiers mâles des titulaires, de la même manière que les fiefs sous Charlemagne, qu'il affectait d'imiter.

L'Espagne, soumise au gouvernement abject du prince de la Paix, ne jouait qu'un rôle très-subalterne dans les affaires de l'Europe. L'orgueil de ce ministre fut offensé de ce qu'on ne l'avait pas consulté sur les négociations qui s'étaient suivies entre la France et les cours d'Angleterre et de Russie, et sur-tout de ce que les îles Baléares avaient été cédées au duc de Calabre, sans en donner la moindre communication à la cour de Madrid. Il conçut donc du ressentiment contre le gouvernement français, et en donna des preuves en publiant un manifeste pour réveiller le courage de la nation espagnole, tandis qu'il prenait des mesures pour augmenter l'armée; mais l'issue de la bataille de Jéna mit un terme à ces démonstrations, et le ministre céda à la demande que lui fit Napoléon,

d'un corps auxiliaire de troupes espagnoles pour la guerre du nord.

L'Angleterre regardait avec inquiétude l'état du Portugal dépourvu de tout moyen de défense, dans le cas où le dominateur de la France tournerait sur lui ses regards ambitieux; d'ailleurs, beaucoup de monde était dans ce pays porté pour les Français. Lord Saint-Vincent fut donc envoyé avec une escadre dans le Tage, et l'on rassembla, à Plymouth, un corps considérable de troupes pour qu'elles fussent prêtes à être embarquées, si les circonstances l'exigeaient. On entama aussi une négociation avec la cour de Lisbonne; mais l'occupation que les armées françaises avaient dans le Nord, à la fin de l'année, ayant écarté la tempête qui menaçait le Portugal, l'escadre revint en Angleterre, et la négociation fut terminée.

Si les exploits de la marine anglaise, dans le cours de cette année, ne furent pas aussi brillans, faute de rencontrer des forces égales, qu'ils l'avaient été précédemment, ils fournirent du moins de nouvelles preuves de l'habileté et de la bonne conduite qui lui étaient habituelles.

Une escadre qui avait quitté Brest en décembre 1805, et dont une division, forte de cinq vaisseaux de ligne, de deux frégates et d'une corvette, était partie pour Saint-Domingue, fut rencontrée, le 20 janvier, par sir J. Duckworth qui avait sept vaisseaux de ligne et quatre fregates. Les Anglais prirent trois vaisseaux de ligne français, les deux autres firent côte et furent brûlés; les frégates et la corvette s'échappèrent.

D'autres vaisseaux de guerre français furent pris ou détruits dans diverses affaires moins importantes, ce qui causa une grande diminution dans les forces navales de cette puissance. Parmi ces événemens, on peut citer la capture de l'amiral Linois qui revenait en France après avoir long-temps croisé

dans les mers de l'Inde. Il montait le *Marengo* de 80 canons, et avait avec lui la *Belle-Poule* de 40 : il fut pris par l'escadre de sir J. Borlase Warren. Sir S. Hood s'empara, près de Rochefort, de cinq grosses frégates ayant à bord des troupes destinées pour les Antilles.

La principale conquête des armes anglaises dans le cours de cette année, fut celle de la colonie hollandaise du cap de Bonne Espérance. Une expédition de 5,000 hommes commandés par sir David Baird, et une force navale sous les ordres de sir Home Popham, parties l'année précédente, arrivèrent le 4 janvier dans la baie de la Table. Les Anglais débarquèrent sans éprouver beaucoup de résistance, et le 8, se mirent en marche sur la ville du Cap. Après avoir traversé les montagnes bleues, ils aperçurent un corps de 5,000 hommes, composé principalement de cavalerie et muni de canons, qui était posté dans la plaine pour défendre les approches de la ville; il était commandé par le général Janssens, gouverneur de la colonie. Les troupes anglaises ayant chargé, les Hollandais s'enfuirent avec précipitation, et éprouvèrent une grosse perte : rien ne s'opposant plus aux progrès des Anglais, la place capitula le lendemain. Janssens s'était posté avec le reste de ses forces à un passage qui mène à Zwellendam, et se montrait disposé à défendre l'intérieur du pays; mais le général Beresford fut de nouveau envoyé contre lui : alors Janssens consentit à rendre la colonie, ainsi que toutes ses dépendances, à condition qu'avec ses troupes, il serait renvoyé en Hollande, et ne serait pas considéré comme prisonnier de guerre. Ce fut ainsi que, sans beaucoup de difficulté, l'Angleterre acquit la possession d'une colonie importante, qui a pour toujours été réunie à l'empire britannique.

Sir Home Popham, instruit de l'état de faiblesse de la colonie espagnole du Rio de la Plata, se sentit animé par la perspective

des avantages commerciaux et politiques que l'Angleterre pouvait acquérir par la conquête de cette vaste contrée; c'est pourquoi, sans prendre l'autorisation du gouvernement, il aventura de conduire son escadre dans l'Amérique méridionale, et vint à bout de persuader à sir David Baird de lui confier une partie de ses troupes, sous les ordres du général Beresford, pour l'accompagner dans cette entreprise. Il toucha à Sainte-Hélène, où le gouverneur lui accorda un petit renfort de soldats; mais toute son armée, en y comprenant les soldats de marine, ne se montait pas à plus de 1600 hommes. Au commencement de juin, il arriva à l'embouchure du Rio de la Plata, et, le 24, il débarqua ses troupes à une certaine distance de Buenos-Ayres. Le général Beresford, après avoir dispersé un corps d'Espagnols, qui prirent la fuite à la première décharge, marcha sur la ville, où il entra le 27. Il accorda une capitulation avantageuse aux habitans: la propriété de toutes les personnes qui étaient à terre fut respectée; mais on fit un gros butin de l'argent et des marchandises qui appartenaient à l'état, ainsi que des navires mouillés dans le fleuve. Enflé de son succès, Popham adressa un manifeste aux principales villes commerçantes et manufacturières de la Grande-Bretagne, pour leur annoncer qu'un continent tout entier était ouvert aux négocians anglais. La nouvelle de la prise de Buenos-Ayres fut reçue en Angleterre avec des transports de joie incroyables; mais ils furent de peu de durée. Une insurrection s'organisa dans la ville: Liniers, colonel français au service d'Espagne, profita d'un temps de brouillard pour traverser le fleuve avec une troupe de soldats, de sorte qu'il ne fut pas aperçu, et, s'étant joint aux habitans de la ville, il attaqua les Anglais. Ceux-ci, après avoir soutenu, dans les rues et sur la grande place, un combat meurtrier, furent obligés de se rendre prisonniers de guerre; ils

furent ensuite conduits dans l'intérieur du pays, ce qui était contraire à la capitulation. Popham, qui était à bord de son escadre, tint la rivière bloquée jusqu'à ce qu'il eût reçu, du cap de Bonne-Espérance, des renforts qui le missent en état de recommencer des opérations hostiles. Il échoua dans une entreprise sur Montevideo, ses vaisseaux n'ayant pu s'approcher assez pour battre les murs de cette ville. Alors il débarqua un corps de troupes près de Maldonado; elles y campèrent pendant que les vaisseaux étaient mouillés au large. Telle était la position des affaires du Rio de la Plata à la fin de l'année.

La conduite tyrannique de Dessalines, qui s'était lui-même déclaré empereur d'Haïti, excita une révolte dans laquelle il fut tué. Christophe lui succéda dans le pouvoir suprême, avec le simple titre de chef du gouvernement. Ce fut en cette qualité qu'il publia une proclamation qui ouvrait le commerce de l'île aux nations neutres, sur les principes les plus libéraux.

Il se tint, cette année, des conférences à Londres, pour l'ajustement des différens qui existaient entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique. Lord Holland et lord Auckland représentaient la Grande-Bretagne, et MM. Monroe et Pinkney, l'Amérique. Cette puissance se plaignait de ce que les Anglais venaient en pleine mer presser des matelots de leur nation, à bord des bâtimens américains ; de ce qu'ils avaient arrêté et condamné des navires marchands, occupés à un commerce qu'ils regardaient comme licite; enfin, de ce qu'ils avaient enfreint les droits maritimes de l'Amérique sur ses propres côtes. Ces objets ayant été discutés à l'amiable, les plénipotentiaires respectifs dressèrent un traité; mais M. Jefferson, président des État-Unis, refusa de le ratifier.

Dans l'Inde anglaise, la tranquillité qui avait succédé à la paix avec Holkar, ne fut troublée que par une sédition alar-

mante, qui éclata parmi les Cipayes, à Vellore, le 10 juillet. On dit qu'une des causes de la révolte, vint d'un ordre donné par l'autorité militaire de Madras, pour changer la forme des turbans des Cipayes et lui donner celle d'un casque, et pour empêcher ces hommes de porter sur leur front la marque distinctive de leur caste. A ces motifs, se joignit un bruit que l'on fit circuler avec beaucoup d'artifice; c'est que le gouvernement anglais avait l'intention de les convertir, par force, au christianisme. Toutes ces causes animèrent les Cipayes jusqu'à la frénésie; quatre compagnies européennes du 69e régiment, furent cernées dans leurs casernes de Vellore, par deux bataillons de Cipayes, qui firent sur elles un feu très-vif par les portes et par les fenêtres; les sentinelles anglaises, les soldats de la grand'garde, les malades à l'hôpital, furent massacrés; tout ce qui se trouvait dans les maisons des officiers, fut égorgé. On fit venir un régiment de dragons, qui attaqua tout de suite les Cipayes: 600 furent taillés en pièce, 200 furent arrachés de leurs cachettes et fusillés. Il y eut 164 hommes tués dans les compagnies européennes, sans compter les officiers. Plusieurs officiers anglais commandant les Cipayes, furent aussi assassinés. Un esprit de mécontentement se manifesta à la même époque dans d'autres endroits, mais on l'empêcha d'éclater en sédition ouverte.

Vers la fin de novembre, l'amiral sir E. Pellew étant dans la mer des Indes à la recherche d'une escadre française, passa le détroit de la Sonde et se dirigea sur Batavia, pour y prendre ou y détruire les bâtimens qui se trouvaient dans ce port. Il y brûla une frégate de 36 canons, six autres bâtimens armés, et à peu près vingt navires marchands; enfin, il prit deux bâtimens armés et deux navires marchands, et ne perdit que bien peu de monde.

Avant la fin de l'année, la guerre éclata de nouveau en Eu-

ıpe entre deux anciens antagonistes, les Russes et les Turcs.
ne convention conclue entre les deux puissances, en 1802,
'ait réglé que les hospodars de Moldavie et de Valachie, une
is nommés par la Porte, resteraient en place pendant sept
ıs, et ne seraient, pour aucune raison, destitués sans le
ıncours du ministre russe à Constantinople. Les succès de
apoléon ayant déterminé la Porte à recevoir un ministre
ançais, le général Sébastiani fut nommé ambassadeur. Le
'and objet de sa mission étant de rompre l'alliance entre
Angleterre et la Russie, il mit sous les yeux du divan le traité
gné à Paris par M. d'Oubril, et dont un article garantissait
ntégrité et l'indépendance de l'empire ottoman; il l'inter-
réta comme annullant la clause relative aux hospodars. En
ınséquence ils furent rappelés par la Porte, qui leur donna
s successeurs sans consulter l'ambassadeur russe, et sans
'oir égard à ses protestations. Ce point gagné, Sébastiani
emanda que le passage des Dardanelles fût fermé à tous les
âtimens de guerre et à tous les autres navires russes portant
s troupes ou des munitions; mais l'ambassadeur de cette
ıtion menaça de quitter Constantinople, si la Porte accédait
ces demandes. La proposition fut donc rejetée, et les hos-
ɔdars furent aussi réintégrés. Les choses étaient en cet état,
rsque, le 23 novembre, l'armée russe entra en Moldavie,
s'empara de Choczim, de Bender et de Jassy. A la nouvelle
e ces événemens, la Porte déclara la guerre à la Russie le
) décembre, et fit aussitôt de grands préparatifs pour la
ɔusser avec vigueur sur terre et sur mer. Avant la fin de
ınnée, les Russes s'étaient emparés de la Moldavie, de la
essarabie et de la Valachie, et se préparaient à passer le Da-
ıbe pour se joindre aux Serviens révoltés. L'Angleterre
ɔousa la cause de la Russie en envoyant, vers la fin de no-
'mbre, une escadre de trois vaisseaux de ligne et de quatre

4.

frégates, sous les ordres de l'amiral Louis, qui parut devant Ténédos. Un vaisseau de ligne et une frégate passèrent les Dardanelles, et mouillèrent devant Constantinople. L'ambassadeur russe fut reçu à bord d'un de ces bâtimens, et, au mois de janvier suivant, l'ambassadeur anglais jugea à propos de quitter Constantinople et de se rendre à bord de l'autre.

M. Fox mourut le 7 septembre, d'une hydropisie de poitrine. Ainsi l'Angleterre fut privée, dans le cours de cette année, de ses deux hommes d'état qui jouissaient de la plus grande réputation, non-seulement dans leurs partis respectifs, mais aussi dans la nation en général. Leur carrière avait été totalement différente, l'un ayant passé presque toute sa vie politique à la tête du pouvoir, et l'autre dans les rangs de l'opposition. Leurs talens et leurs principes différaient aussi extrêmement; mais tous deux jouèrent un rôle distingué dans les événemens de leur temps. Ils se sont tous deux assurés une place éminente parmi les hommes qui ont le plus marqué dans l'histoire de leur pays. Quoique la perte de M. Fox fût un coup bien rude pour le ministère dont il était l'ame, elle n'y produisit pourtant pas d'autre changement qu'un échange de places entre quelques-uns de ses membres. Lord Howick lui succéda comme secrétaire d'état des affaires étrangères; M. Grenville devint premier lord de l'amirauté; M. Tierney, président du conseil du contrôle; lord Sidmouth, président du conseil, et lord Holland, garde du sceau privé. La dissolution soudaine du parlement, après une existence si courte, fut sans doute un appel fait à la nation pour soutenir un ministère qui ne paraissait pas jouir beaucoup de la faveur de la cour : au reste, l'expérience ne fut pas accompagnée de beaucoup de succès. Le nouveau parlement s'assembla le 19 décembre; il fut ouvert par des commissaires. Le point le plus important du discours concernait la Prusse et la conduite

du roi envers cette puissance : quoiqu'elle eût pris le parti de résister au système d'agrandissement en Allemagne, sans s'être préalablement concertée avec le roi, sa majesté n'avait pas hésité à adopter sans délai les mesures les mieux calculées pour unir leurs conseils contre l'ennemi commun ; mais le cours rapide des événemens avait empêché de mettre ces conseils à exécution. Ce sujet fut discuté amplement dans les débats sur l'adresse d'usage en réponse au discours. Un long amendement, proposé par M. Canning, censurait la conduite du ministère sur ce point et sur plusieurs autres. Les adresses furent néanmoins adoptées sans division, et le parlement s'ajourna bientôt après pour les fêtes.

[1807.]

XLVIIe ET XLVIIIe ANNÉES DE GEORGES III,

Ire ET IIe DU PARLEMENT.

Discussion sur la dernière négociation avec la France. — Plan de finances de lord Henri Petty. — Adoption du bill pour l'abolition finale de la traite des Nègres. — Motion de lord Howick pour qu'il soit permis de servir dans l'armée et dans la marine, sans prêter le serment relatif à la religion. — La motion échoue. — Changement dans l'administration. — Causes de cet événement. — Nouveau ministère. — Débat sur la concession du duché de Lancastre à vie. — Motions contre le ministère, repoussées. — Parlement prorogé; discours remarquable du roi. — Election générale. — Cri de point de papisme, *renouvelé. — Adresse des catholiques anglais au public. — Campagne de Pologne entre les Russes et les Français; bataille d'Eylau. — Dantzick se rend aux Français. — Armistice entre ces derniers et les Suédois. — Bataille d'Heilsberg et de Friedland. — Armistice suivi du traité de Tilsit, entre la Russie et la Prusse d'une part, et la France de l'autre. — Succès des Français contre les Suédois. — Prise de Stralsund et de Rugen. — Hostilités entre l'Angleterre et la Porte ottomane.*

— La flotte anglaise passe les Dardanelles. — Ses opérations et son retour. — Expédition du général Fraser contre Alexandrie. — Prise de Curaçao. — Sir S. Auchmuty prend Montevideo d'assaut. — Le général Whitelocke échoue à Buenos-Ayres. — Le nouveau parlement s'assemble. — Discours du roi. — Bills pour augmenter l'armée. — Bill pour réprimer les insurrections en Irlande. — Parlement prorogé. — Ordre du conseil d'Angleterre en opposition au décret de Berlin, de Buonaparte. — Situation du Danemark. — Grande expédition envoyée d'Angleterre contre Copenhague. — Les Danois refusent de livrer leur flotte aux Anglais. — Bombardement de Copenhague; remise de la flotte. — Ses conséquences. — Prise d'Héligoland. — Affaires de la côte d'Espagne. — Les Français prennent possession du Portugal; le prince régent s'embarque pour le Brésil. — Disputes entre l'Angleterre et l'Amérique. — Rencontre des vaisseaux le Léopard *et* la Chesapeak. *— Embargo mis dans les ports des Etats-Unis — Révolutions sur le trône de Turquie. — Indes orientales. — Prise des Antilles danoises.*

Le parlement s'étant assemblé le 2 janvier, lord Grenville entretint la chambre des pairs de la dernière négociation avec la France. Il observa d'abord que, dans son opinion, la seule base de paix convenable entre les deux pays, était celle de la possession actuelle, puisque l'Angleterre étant une grande puissance maritime, et la France une grande puissance con-

tinentale, il ne pouvait pas y avoir entre elles de cession qui leur fût mutuellement avantageuse; mais, quoique cette base fût convenable, il ne s'ensuivait pas que la négociation dût exclure la discussion des équivalens à donner pour certaines cessions dont on conviendrait, ce qui était d'autant plus nécessaire, que les intérêts des alliés de l'Angleterre s'y trouvaient compris. Il partagea ces alliés en deux classes: ceux envers qui elle était obligée par des traités, et ceux envers qui elle l'était par les circonstances survenues durant la guerre. Il fit diverses observations sur ces deux classes; et, après avoir raconté les différentes périodes de la négociation, il proposa une adresse au roi, par laquelle la chambre exprimait son approbation de la tentative de rétablir la paix, et assurait sa majesté qu'elle était disposée à la soutenir dans toutes les mesures qui seraient jugées nécessaires, soit pour rétablir la paix, soit pour continuer la guerre. Lord Howick fit, dans la chambre des communes, la même motion, précédée d'un discours d'introduction semblable. Les débats furent très-longs, et les adresses finirent par passer sans opposition, toute la discussion ayant roulé sur la comparaison des mérites et des démérites du dernier ministère et du ministère actuel. Sans vouloir entrer dans le détail de cette conversation, il est cependant bon de noter l'opinion énoncée sur la paix par un homme qui ne devait pas tarder à être à la tête d'un ministère nouveau. M. Perceval blâma les ministres de n'avoir pas mis plutôt un terme à la négociation, et déclara la ferme conviction dans laquelle il était, qu'il ne pouvait pas y avoir de paix avec la France, ou au moins une paix digne d'être acceptée par l'Angleterre, tant que les forces et les conseils de ce pays seraient dirigés par deux hommes tels que Talleyrand et Buonaparte.

Le 29 février, la chambre des communes étant formée en

comité de finances, lord Henry Petty, après avoir exposé que les besoins de l'armée se montaient à 40,527,000 liv. pour l'Angleterre, et à 5,514,000 liv. pour l'Irlande, proposa un nouveau plan pour pourvoir à l'emprunt de cette année et à ceux dont on pourrait avoir besoin pendant plusieurs années de guerre consécutives, sans établir de nouveaux impôts. Voici les principes fondamentaux de ce système. L'état florissant du revenu permanent, le produit considérable des impôts de guerre, le montant accumulé du fond d'amortissement, et l'extinction prochaine de quelques annuités accordées en paiement d'emprunts précédens, servaient de bases à l'arrangement. Les emprunts de guerre de cette année et des deux suivantes étaient évalués à 12,000,000 liv. par an; celui de 1810, à 14,000,000 liv., et ceux des dix années suivantes, si la guerre durait aussi long-temps, à 16,000,000 liv. Pour gage de tous ces emprunts, les impôts de guerre devaient être engagés jusqu'à la concurrence de 10 pour 100 de la somme empruntée; savoir, 5 pour 100 pour payer les intérêts, et le reste pour former un fonds d'amortissement destiné au rachat du principal. Cet emploi des impôts de guerre devait nécessairement diminuer, chaque année, le montant du revenu disponible; le déficit était remplacé par des emprunts supplémentaires, d'après le système d'un fonds d'amortissement d'un pour 100 sur le capital nominal. Les nouvelles charges que ce plan occasionerait, ne devaient avoir lieu qu'après 1810, parce qu'il était calculé jusqu'à cette époque; les annuités qui s'éteindraient, serviraient à payer les intérêts de ces emprunts : par conséquent, la guerre pouvait se faire sans taxes nouvelles. Après de longues discussions, et la présentation d'autres plans de finances, les résolutions proposées par lord Henry Petty furent l'objet d'un rapport soumis à la chambre, qui les adopta. On fit beaucoup d'objections contre

ce système. Il convient d'en citer une que le résultat a pleinement confirmée; c'est que l'on supposait à tort que les dépenses de guerre, pendant toute la période, n'excéderaient pas 32,000,000 liv. par an; tandis que les subsides à fournir, la dépréciation de l'argent et d'autres causes, les ont fait monter bien au-delà de cette somme.

Cette année, l'abolition totale de la traite des Nègres eut lieu. Le 2 janvier, lord Grenville présenta à la chambre haute un bill à cet effet. La discussion reproduisit tous les argumens déjà employés sur ce sujet; mais quoique les opposans à cette mesure fussent aussi décidés que jamais, leur nombre était bien diminué. A la seconde lecture, le bill passa à la majorité de 64 voix sur 100. Quand le rapport fut fait à la chambre, lord Grenville exposa qu'il avait été jugé convenable de fixer un même terme pour toutes les clauses du bill, savoir, le 1er. mai suivant, et d'y en insérer une qui permettait à tous les navires négriers destinés pour l'Afrique avant cette époque, de compléter leur cargaison et d'en porter le produit aux Antilles jusqu'au 1er. janvier 1808, terme de l'abolition finale de la traite. Le bill, ayant été adopté dans la chambre des pairs, fut porté le 3 février, à la chambre des communes. Lord Howick y fit la motion d'en donner lecture. Cette chambre entendit contre l'abolition l'opinion de conseils pour les négocians et planteurs de la Jamaïque, les négocians de Londres qui faisaient le commerce de la côte d'Afrique, le corps de ville et les négocians de Liverpool, et les négocians et planteurs de la Trinité. La division sur la question de se former en comité fut adoptée par 233 voix contre 16. Les opposans adhérèrent constamment à leurs objections; mais le 16 mars, le bill passa avec quelques amendemens: le 22, les pairs approuvèrent les amendemens; et le 25, il reçut la sanction royale.

Le 5 mars, lord Howick fit une motion qui fut éventuelle-

ment la cause de la dissolution du ministère. Il demanda la permission de présenter un bill pour assurer à tous les sujets du roi le privilége de servir dans l'armée ou dans la marine en prêtant le serment qui serait prescrit par un acte du parlement, et leur accorder, autant qu'il n'en résulterait pas d'inconvénient, le libre exercice de leur religion. Il exposa que ce qui avait particulièrement attiré l'attention du gouvernement sur ce sujet, était l'étrange anomalie qui existait en conséquence de l'acte d'Irlande de 1793, qui permettait aux catholiques romains, dans ce pays, d'occuper des emplois dans l'armée et de parvenir à tous les grades, excepté à celui de commandant en chef, de grand-maître de l'artillerie, ou de général de l'état-major; tandis que s'ils servaient en Angleterre, la loi les rendait inhabiles à rester au service. M. Perceval combattit la motion qu'il regardait comme une des mesures les plus dangereuses qui eussent jamais été soumises au jugement de la législature; il fit voir qu'elle tendait à supprimer tous les sermens que la sagesse des temps précédens, avait jugé nécessaire d'établir pour la défense de la religion; et il manifesta les plus vives alarmes sur les principes d'innovations qui se glissaient insensiblement et acquéraient continuellement plus de force. D'un côté, les craintes de M. Perceval furent regardées comme bien fondées; du côté opposé, elles furent traitées de futiles et de chimériques : et le bill fut lu pour la première fois.

La motion pour une seconde lecture ayant été renvoyée au 18, lord Howick annonça, la veille, que pour des raisons qu'il ne pouvait pas expliquer, cette seconde lecture n'aurait pas lieu. Le 25, le ministère fut changé; et le 26, lord Grenville dans la chambre haute, et lord Howick dans celle des communes, racontèrent en détail les circonstances qui avaient occasioné cet événement. Ils exposèrent les principes qui

les rendaient l'un et l'autre partisans du bill en faveur. des catholiques, et des autres dissidens. Par une loi rendue en Irlande en 1776, les protestans dissidens y étaient admissibles à tous les emplois civils et militaires, sans aucune restriction, tandis que dans la Grande-Bretagne, ils ne pouvaient occuper aucune place sans prêter le serment du test; et si les catholiques étaient admis à quelque grade dans l'armée, les premiers pourraient se plaindre de l'inégalité. Quant aux catholiques, la copie d'une dépêche adressée au vice-roi d'Irlande relativement aux communications à avoir avec eux, avait été soumise au roi par ses ministres, et avait reçu son approbation; on avait même été autorisé à informer les chefs des catholiques que l'armée et la marine leur seraient ouvertes. Cependant, quelques membres du cabinet ayant conçu des doutes sur l'extension de la mesure proposée, et le roi ayant appris qu'elle s'étendait beaucoup plus loin qu'il ne l'avait pensé, déclara positivement à lord Grenville qu'il y était opposé. Les ministres essayèrent alors de la modifier, de manière à la faire cadrer avec les désirs du roi, sans en altérer le fond; mais ayant échoué dans cette tentative, ils se déterminèrent à laisser le bill de côté. En même temps, lord Grenville et lord Howick résolurent, pour leur justification personnelle, d'insérer dans les actes du cabinet une minute qui leur réservât : 1°. la liberté de donner leur opinion sur la question relative aux catholiques; 2°. celle de soumettre de temps en temps à la décision du roi cette question ou tout autre objet qui y aurait du rapport; mais il leur fut enjoint non-seulement de retirer la dernière réserve, mais aussi d'y substituer une obligation par écrit de ne jamais mettre cette mesure en avant, ni de proposer jamais quelque chose qui eût du rapport avec la question concernant les catholiques. Pensant que cet engagement serait incompatible avec leur devoir, et ayant

communiqué leurs sentimens au roi, ils en reçurent le lendemain la notification qu'il était obligé de prendre d'autres ministres.

Les deux chambres s'ajournèrent au 8 avril.

Voici comme fut composé le nouveau ministère : lord Westmorland devint garde du sceau privé ; le duc de Portland, premier lord de la trésorerie ; M. Canning, secrétaire d'état des affaires étrangères ; lord Hawkesbury eut l'intérieur ; lord Castlereagh, la guerre et les colonies ; lord Eldon fut chancelier ; M. Perceval, chancelier de l'échiquier ; le comte de Chatam, grand-maître de l'artillerie ; le comte Cambden, président du conseil ; lord Mulgrave, premier lord de l'amirauté.

Tandis que l'on s'occupait du changement de ministère, le bruit ayant couru que pour engager M. Perceval à entrer dans celui qui allait se former, on avait le projet de lui conférer à vie la chancellerie du duché de Lancaster, M. Martin proposa le 9 mars une adresse au roi pour qu'il voulût bien ne pas accorder à vie un emploi dans le duché de Lancaster, ou tout autre, qui n'avaient jusqu'alors été occupés que durant le bon plaisir de S. M. Cette motion, après avoir été débattue, fut adoptée par 218 votans contre 115. A la rentrée du parlement après l'ajournement, la réponse du roi fut rapportée à la chambre des communes ; elle portait qu'il prendrait l'objet en très-sérieuse considération, et en même temps annonçait que la charge de chancelier du duché de Lancaster, qui allait être donnée, ne le serait que durant le bon plaisir de S. M.

Le 9 avril, il y eut un essai de forces entre l'ancien et le nouveau ministère, par cette motion de M. Brands : « La » chambre des communes pense qu'il est contraire aux pre- » miers devoirs des serviteurs confidentiels de la couronne de » s'astreindre par des arrangemens exprès ou implicites, à ne

» pas donner au roi les avis que le cours des circonstances » peut rendre nécessaires pour la prospérité et la sécurité » de telle partie que ce soit du vaste empire de sa majesté. » Le débat long et vif que cette motion fit naître, finit par s'écarter de la question principale, et roula sur les concessions réclamées par les catholiques. M. Osborne demanda l'ordre du jour ; et à la division, cet amendement fut adopté par 258 voix contre 226. Les ministres eurent ainsi pour eux une majorité de 32 voix. Une motion semblable faite dans la chambre des pairs par le marquis de Stafford, fut combattue par une demande de lord Boringdon pour un ajournement : celle-ci fut adoptée par 171 voix contre 90. M. Lyttleton, dans la chambre des communes, fit ensuite cette motion : « La chambre considérant qu'une administration ferme et énergique est indispensablement nécessaire dans la crise importante où se trouvent actuellement les affaires publiques, a vu avec le plus profond regret le dernier changement dans les conseils de S. M. » La motion fut écartée par l'ordre du jour à la majorité de 244 voix contre 198.

Le parlement fut prorogé le 27 avril. Dans le discours prononcé par une commission, l'on remarqua la phrase suivante : « S. M. a le dessein de consulter le sentiment de son peuple pendant que les événemens qui viennent d'avoir lieu, sont encore présens à son souvenir. » Les motifs allégués à l'appui de cette déclaration ne frappèrent pas moins. Le roi, en ayant recours à ce moyen, montrait, de la manière la moins équivoque, combien il était intimement persuadé de la droiture des motifs qui l'avaient fait agir, et donnait à ses peuples la meilleure occasion de manifester leur résolution de le soutenir dans tout ce qu'il ferait, en usant des prérogatives de sa couronne, qui serait conforme aux obligations sacrées qu'il avait contractées en la recevant, et conduirait à la prospérité et à la sureté

de la constitution. Le discours parlait ensuite « des divisions que devait naturellement et inévitablement faire naître la discussion malheureuse et intempestive d'une question qui intéressait à un si haut degré les sentimens et les opinions de son penple. »

Le roi, en se montrant ainsi en quelque sorte l'antagoniste de ses derniers ministres, et comme concerné personnellement dans une question de politique, ne pouvait manquer de donner une activité extraordinaire à l'esprit de parti, sur-tout le sujet de la dispute intéressant ces sentimens religieux qui agissent si fortement sur le caractère national. Le corps de ville de Londres, qui envisageait le renvoi des ministres d'après cette impression, présenta, le 22 avril, une adresse au roi, pour lui exprimer son ardente et sincère reconnaissance de la manière imposante et énergique dont il avait soutenu et protégé la religion protestante réformée telle qu'elle était établie par la loi, et de la fermeté qu'il avait mise dans l'exercice constitutionnel de sa prérogative royale pour maintenir l'indépendance de la couronne. » On n'eut donc pas lieu d'être surpris, lorsqu'à l'élection générale qui suivit la dissolution du parlement, les cris de *Point de papisme* et de danger de l'église se firent entendre en quelques endroits pour des fins politiques, et pour enflammer l'esprit de la multitude; cependant ils produisirent peu d'effet dans la capitale où l'on aurait pu craindre de voir se renouveler les scènes affreuses de 1780. Les personnages les plus respectables de l'église catholique romaine d'Angleterre saisirent avec beaucoup de sagacité cette circonstance pour publier une adresse à leurs concitoyens protestans, dans laquelle ils leur prouvèrent, par des raisonnemens incontestables, la pureté de leurs principes envers le roi et la patrie, et les conjurèrent de déclarer, après avoir lu ces preuves, « si les sujets catholiques du roi soutiennent une seule maxime

incompatible avec la fidélité la plus pure, ou tendant le moins du monde à enfreindre un seul des devoirs auxquels un Anglais est tenu envers son Dieu, son roi et sa patrie.

L'hiver suspendit à peine les opérations militaires de la guerre entre les Français et les Russes; la grande-armée de ces derniers, commandée par le général Bennigsen, était à la fin de janvier, postée avec le corps prussien auxiliaire sur le Pregel près de Kœnigsberg. Le plan de ce général était de tourner le flanc gauche de l'armée française, et en s'étendant le long de la Vistule jusqu'à Graudentz et à Thorn, de réduire les Français à évacuer la Pologne. Par une marche rapide, il déconcerta une tentative qu'ils avaient faite de surprendre Kœnigsberg; et le 25, il attaqua près de Mohringen un détachement commandé par le prince de Ponte-Corvo (Bernadotte) Les rapports des deux partis diffèrent tellement sur cette affaire comme sur la plupart des autres, que l'on ne peut en former une relation bien suivie; mais les Français se retirèrent aussitôt à 60 milles du champ de bataille. A la fin de janvier, Napoléon quitta Varsovie, et rassembla l'élite de ses troupes afin d'attaquer le centre de l'armée russe. Il marcha ainsi avec environ 120,000 hommes, et après plusieurs actions partielles, arriva, le 7 février, sur le front de la grande-armée russe avantageusement postée à Eylau. Une bataille très-meurtrière dura le 7 et le 8 : chaque côté réclama la victoire. Cependant les Russes se retirèrent au-delà du Pregel : les Français, après être restés quelques jours sur le champ de bataille, se replièrent sur la Vistule sans faire de tentative sur Kœnigsberg, comme l'empereur en avait annoncé l'intention. Après que l'armée française se fut rafraîchie quelque temps dans ses quartiers d'hiver, et eut livré quelques escarmouches, l'empereur se détermina à pousser le siége de Dantzick avec vigueur, et posta la grande armée de manière à couvrir les assiégeans.

Les Russes, qui avaient reçu des renforts, ayant résolu de secourir cette place, attaquèrent toute la ligne des Français, et furent repoussés. Le 10 mai, le général Kalkreuth, commandant de Dantzick, capitula; la garnison prussienne en sortit avec tous les honneurs de la guerre, et fut conduite aux avant-postes prussiens; elle s'engagea à ne pas servir contre les Français ou leurs alliés avant un an, à dater du jour de la capitulation. Le maréchal Mortier, qui avait commencé le siége de Stralsund, l'abandonna à l'approche d'une armée de Suédois commandée par le baron d'Essen, gouverneur de la Poméranie suédoise : cette province fut donc évacuée par les Français. Mais les Suédois ayant imprudemment passé la Pœne, Mortier les attaqua le 19 avril, et battit plusieurs de leurs divisions qui repassèrent la rivière après avoir éprouvé une grande perte : cette affaire amena la conclusion d'un armistice dont les conditions furent favorables aux Français. Le roi de Suède arriva bientôt après à Stralsund. Le général anglais Clinton vint l'y trouver, et lui apporta l'assurance de prompts secours en tout genre.

Après la reddition de Dantzick, Napoléon fit des propositions de paix à l'empereur de Russie; elles furent sans succès. Le 5 et le 6 juin, les troupes russes et prussiennes réunies attaquèrent les Français sur différens point de leur ligne, et furent repoussées avec perte : Napoléon prit alors le commandement. Une campagne de dix jours très-active fut signalée par les batailles d'Heilsberg et de Friedland; toutes les deux tournèrent à l'avantage des Français; à la dernière, sur-tout, ils remportèrent une de leurs victoires les plus glorieuses. Les Russes ne cessèrent de battre en retraite que lorsqu'ils eurent passé le Niémen. Le 19 juin, Napoléon entra dans Tilsit, ville située sur les bords de ce fleuve. Le 22, un armistice y fut conclu entre les Français et les Russes : il devait

être suivi d'une suspension d'armes semblable entre les premiers et les Prussiens. Le Niémen et le Narew formaient les limites entre les deux armées. A cette époque, il ne restait plus au roi de Prusse que Memel et son territoire. Les deux empereurs eurent, le 25 juin, une entrevue au milieu du Niémen, dans une barraque construite sur un radeau; ils se donnèrent toutes les marques d'une considération mutuelle; les deux armées se livrèrent à la joie, et vécurent amicalement. Le 7 juillet, la paix fut signée à Tilsit, entre les deux grands potentats; comme ils n'avaient pas de différens à ajuster entre eux, elle ne concernait que leurs alliés. On rendit à la Prusse, à peu d'exceptions près, ce qu'on lui avait pris en Allemagne et en Silésie. La plus grande partie des provinces de la Pologne qui avaient été réunies à la Prusse dans les traités de partage, fut donnée au roi de Saxe; c'est le titre que l'électeur avait pris. Elles devaient porter le nom de grand duché de Varsovie, et être gouvernées d'après une constitution nouvelle, formée sur le modèle de celle de la France : il fut accordé, par le roi de Prusse, une route militaire sur son territoire, pour communiquer de ce duché à la Saxe. Dantzick, avec un territoire de deux lieues à l'entour, fut rendu à son indépendance, sous la protection des rois de Prusse et de Saxe; la navigation de la Vistule fut déclarée libre. Les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldenbourg et de Mecklenbourg-Schwerin, rentrèrent dans leurs états; mais les ports du pays d'Oldenbourg devaient conserver des garnisons françaises jusqu'à la paix entre la France et l'Angleterre. En attendant cette époque, tous les ports prussiens devaient être fermés aux Anglais. L'empereur de Russie reconnut la confédération du Rhin, ainsi que les rois Buonaparte de Naples, de Hollande et de Westphalie: ce dernier état fut alors désigné pour Jérôme, le plus jeune frère de Napoléon. Les hostilités devaient cesser

immédiatement entre la Russie et la Porte, et les troupes russes se retirer de la Moldavie; mais les troupes turques ne devaient occuper cette province que lorsque le traité définitif aurait été signé entre les deux puissances. La Russie accepta la médiation de la France à cet effet.

Le roi de Suède était alors le seul monarque du continent qui résistât aux armes du conquérant français. Ayant pris en personne le commandement de ses troupes en Poméranie, il annonça son intention de ne reconnaître que le premier armistice stipulé pour dix jours; cependant il s'occupa, dans cet intervalle, à augmenter les fortifications de Stralsund, et éleva de nouveaux ouvrages sur l'île de Rugen. L'armistice expiré, le maréchal Brune marcha en avant, et attaqua les Suédois dans leurs retranchemens : ils furent emportés après une défense courageuse, qui coûta beaucoup de sang. Les Suédois se retirèrent sous les murs de Stralsund. Le roi évacua cette ville dans la nuit du 19 au 20 août, et débarqua ses troupes à Rugen. Elles capitulèrent au commencement de septembre; cette capitulation comprit toutes les iles de la mer Baltique sur la côte d'Allemagne.

Le ministre français profitant de l'ascendant qu'il avait acquis à la cour ottomane, avait fait fermer l'entrée des Dardanelles et du Bosphore de Constantinople aux bâtimens anglais et russes. En conséquence, le gouvernement anglais envoya, au commencement de l'année, une flotte de sept vaisseaux de ligne, avec des frégates et des bombardes, sous le commandement de sir J. Duckworth. Ce dernier avait ordre de forcer le passage des Dardanelles, et, si la Porte n'accédait pas à certaines conditions, de bombarder Constantinople. La flotte passa les châteaux extérieurs le 19 février; il y avait alors à l'ancre, en dedans des châteaux intérieurs, une escadre turque, composée d'un vaisseau de 64, de quatre frégates, et

de plusieurs corvettes. Sir Sidney Smith fut envoyé avec trois vaisseaux de ligne pour détruire l'escadre turque, si l'on opposait quelque résistance au passage des Anglais. Les châteaux de l'intérieur ayant fait sur eux un feu terrible, auquel ils répondirent par des bordées qui produisirent leur effet, sir Sidney Smith exécuta ses ordres, en faisant échouer et en brûlant les vaisseaux turcs; en même temps, un détachement de soldats de marine encloua une forte batterie sur la côte. La flotte anglaise mouilla ensuite aux îles du Prince, à peu près à huit milles de Constantinople. Une correspondance eut lieu pendant quelque temps entre M. Arbuthnot, ministre d'Angleterre à la Porte, qui s'était rendu à bord de la flotte, et l'amiral Duckworth d'une part, et le ministre turc de l'autre. Les premiers exigèrent, comme condition de paix et d'amitié, que tous les vaisseaux de guerre appartenant à la Porte, avec leurs agrès, apparaux et munitions, fussent remis au commandant anglais, qui, dans ce cas, ne ferait aucun mal à la ville, et, au contraire, se retirerait au-delà des Dardanelles. Il n'était pas probable que cette proposition serait acceptée. Les Turcs s'occupèrent aussitôt avec la plus grande activité à défendre leur capitale par de nombreuses batteries, et à mettre tous leurs vaisseaux qui se trouvaient dans le canal de Constantinople, en état de combattre. Ces préparatifs et l'état du temps rendirent l'approche de la ville à peu près impraticable. Au reste, le mal qu'un bombardement eût pu faire à cette belle capitale, n'eût répondu à aucun but politique. Duckworth se hâta donc de partir avant que le passage des Dardanelles fût ou entièrement fermé, ou devenu beaucoup plus dangereux. Le 1er mars, il repassa devant les châteaux, qui lui lancèrent d'immenses blocs de marbre; l'une de ces masses, qui pesait plus de 800 livres, coupa en deux le grand mât du *Windsor*, vaisseau de guerre. Cette expédition

coûta aux Anglais environ 250 hommes, tant tués que blessés, ne produisit aucun avantage à la nation, et fit peu d'honneur à ceux qui l'avaient conseillée.

L'échec que l'Angleterre essuya dans cette occasion, fut en quelque sorte compensé par le succès d'une tentative contre une des autres villes principales de l'empire ottoman. Le 5 mars, un corps d'environ 5000 hommes, commandés par le major-général Mackensie Fraser, partit de Messine. Une partie mouilla, le 16, à l'ouest d'Alexandrie. Le consul anglais, qui résidait dans cette ville, conseilla au général de ne pas tarder à débarquer les troupes, quoique plusieurs bâtimens de transport ne fussent pas encore arrivés, parce que le consul français s'efforçait d'obtenir l'entrée d'un corps d'Albanais pour défendre la ville. Fraser se rendit à cet avis; et les troupes ayant pris possession du château d'Aboukir, ainsi que de la langue de terre située entre les lacs Maadie et Maréotis, Alexandrie capitula le 20. Les vaisseaux qui appartenaient au gouvernement, et toutes les propriétés publiques furent remis aux Anglais: les équipages devaient être envoyés dans un port turc, mais à condition de ne pas servir contre les Anglais ou leurs alliés avant d'avoir été échangés. La perte par laquelle on acheta ce succès fut peu considérable. Le jour où la convention fut conclue, les transports attendus arrivèrent, et deux jours après, parut l'escadre de Duckworth.

Comme les Anglais couraient le risque de manquer de vivres à Alexandrie, à moins qu'ils ne fussent maîtres de Rosette et de Rhamaniéh, le 27, le général Fraser détacha un corps d'environ 1500 hommes, pour prendre possession du premier de ces endroits. Mais le commandant de ce corps était imprudemment entré dans la ville sans avoir préalablement examiné l'état des choses; il fut accueilli par un feu si vif, qui partait des toits et des fenêtres, qu'après avoir eu 300

hommes tués et blessés, il fut obligé de se retirer à Aboukir. Le manque de subsistances devenant plus pressant, un autre corps d'environ 2500 hommes, commandés par le général Stuart, fut envoyé pour réduire Rosette. Les Turcs n'écoutèrent pas les sommations qu'on leur fit de se rendre. Alors les Anglais élevèrent des batteries contre la ville; ils attendaient, d'ailleurs, un secours de Mamelouks, et le lieutenant-colonel Macleod fut détaché pour s'emparer d'un poste, afin de faciliter la jonction avec ces auxiliaires. Plusieurs jours se passèrent à les attendre inutilement. Enfin, Fraser aperçut un grand nombre de bâtimens qui descendaient le Nil; ne doutant pas qu'ils ne continssent des renforts envoyés du Caire à l'ennemi, il envoya aussitôt à Macleod l'ordre de quitter sa position : celui-ci fut malheureusement intercepté, et tout son détachement taillé en pièces. Stuart fit sa retraite sur Alexandrie, en combattant constamment. Cette tentative sur Rosette coûta 1000 hommes tant tués que blessés et égarés. Fraser voyant ensuite qu'un corps formidable d'ennemis s'approchait d'Alexandrie, dont les habitans annonçaient des dispositions peu rassurantes, envoya un parlementaire. Il offrit de quitter l'Égypte avec son armée, à condition que les prisonniers anglais seraient mis en liberté : cette proposition fut acceptée avec empressement, et il fit voile le 23 septembre.

Le premier jour de l'année, l'île hollandoise de Curaçao fut prise par une escadre de quatre frégates, commandées par le capitaine Brisbane, qui avait été détaché de la flotte de l'amiral Dacres. Le port était défendu par des fortifications régulières; le seul fort d'Amsterdam était muni de 66 pièces de canon; deux frégates et deux goëlettes armées étaient embossées en travers de l'entrée. Néanmoins, les assaillans eurent en peu de temps, et avec une perte peu considérable,

emporté les forts d'assaut, et les bâtimens à l'abordage. Une capitulation céda l'île au roi d'Angleterre. La garnison et les équipages des vaisseaux de guerre restèrent prisonniers.

Pendant l'automne de l'année précédente, une expédition fut envoyée contre le Rio de la Plata; elle était commandée par sir Samuel Auchmuty, et escortée par sir C. Stirling, nommé pour remplacé sir H. Popham dans cette station. En arrivant à Maldonado, le général résolut de faire une tentative sur Montevideo, parce que c'était la seule place sur le fleuve qui pouvait être attaquée avec apparence de succès. Le 18 janvier, il débarqua ses troupes près de cette ville. Un corps de 6000 hommes en sortit le lendemain pour les attaquer; il fut repoussé avec une grosse perte, et les Anglais commencèrent le siége de la place. Les ouvrages étaient forts; ils furent habilement défendus. Le 2 février, la brèche fut praticable; on résolut de ne pas différer l'assaut plus longtemps. Il eut lieu le lendemain avant le jour. Après un combat opiniâtre, dans lequel les assaillans perdirent environ 560 hommes tués ou blessés, et les assiégés plus du double de ce nombre, tout fut emporté, à l'exception de la citadelle, qui ne tarda pas à capituler. Le général ajoute, dans son rapport, une circonstance extrêmement honorable pour ses troupes ainsi que pour leur chef: c'est que dans la matinée la ville était tranquille, et les femmes marchaient tranquillement dans les rues. L'amiral coopéra à ce brillant exploit; car il avait débarqué 800 soldats de marine pour aider les troupes de terre, et disposé ses vaisseaux de manière que rien ne pût sortir du port. Les Anglais prirent à Montevideo cinquante-sept bâtimens de commerce, ainsi que plusieurs chaloupes canonnières et des bâtimens armés.

Avant que l'on eût appris en Angleterre, que les Espagnols avaient repris Buenos-Ayres, le ministère avait décidé d'en-

voyer une expédition pour réduire le Chili. Il mit à cet effet un corps de 4200 hommes sous les ordres du brigadier-général Crawfurd, qui partit à la fin d'octobre 1806, accompagné d'une force navale sous les ordres de l'amiral Murray. A la nouvelle du succès des Espagnols, on lui envoya l'ordre de changer le but de l'expédition, et d'aller au Rio de la Plata. Il reçut ce contr'ordre au cap de Bonne-Espérance, et arriva le 14 juin à sa nouvelle destination. Les forces réunies des Anglais se montaient, dans cette partie du monde, à 9500 hommes. Le général Whitelocke, qui sur ces entrefaites avait été nommé commandant en chef des troupes anglaises dans l'Amérique méridionale, quitta l'Angleterre en mars, et emmena avec lui un renfort de 1630 hommes; il était chargé de réduire toute la province de Buenos-Ayres. La ville de ce nom était alors divisée en deux partis : l'un entièrement dévoué au gouvernement espagnol; l'autre qui nourrissait le projet de secouer le joug de la métropole, et de former un état indépendant. On pensait que les derniers seraient disposés à se joindre aux Anglais, si on leur promettait d'assurer leur indépendance; mais comme il était probable que la restitution de la province serait une des conditions de la paix avec l'Espagne, cette considération apportait une difficulté manifeste à traiter avec ce parti.

Le général Whitelocke arriva en mai au Rio de la Plata, et prit le commandement des troupes; le 28 juin, elles furent débarquées, au nombre de 7,800 hommes, à la distance d'environ 30 milles à l'est de Buenos-Ayres. Après une marche très-fatigante, les différentes divisions se réunirent dans les faubourgs de la ville qui fut presque entièrement investie. Le 5 juillet, au matin, l'ordre fut donné de faire une attaque générale. Chaque corps devait entrer avec ses armes non chargées dans les rues qu'il avait en face. Les Anglais montrèrent

la plus grande intrépidité dans l'exécution de ce projet hasardeux. Ils s'emparèrent dans la ville de deux postes très-forts, mais ce fut aux dépens de 2,500 hommes tués, blessés ou faits prisonniers; car le feu que l'on faisait du haut des maisons et de toutes les positions avantageuses, sur des troupes sans abri et sans défense, avait été extrêmement meurtrier. Le lendemain matin le général Linières écrivit au commandant anglais pour offrir de rendre tous les prisonniers faits dans l'affaire de la veille, ainsi que tous ceux qui se trouvaient dans ses mains depuis celle du général Beresford, s'il voulait cesser toute attaque, et retirer ses troupes du Rio de la Plata; il lui annonçait que l'exaspération de la populace était si grande, qu'il ne pouvait pas répondre de la sureté des prisonniers si les Anglais continuaient à tenir l'offensive. Déterminé par cette considération, ainsi qu'il l'a dit lui-même, et réfléchissant d'ailleurs au peu d'avantage qui résulterait de la possession d'un pays entièrement hostile, Whitelocke accepta la proposition. Cette issue d'une entreprise dont on avait beaucoup attendu, causa un grand mécontentement. Whitelocke fut à son retour traduit devant une cour martiale; elle le cassa et le déclara entièrement incapable et indigne de servir le roi dans tout emploi militaire quelconque: cette décision fut confirmée par S. M., et approuvée par le public. On pensa cependant que le blame n'était pas moins mérité par ceux qui avaient recommandé pour cette expédition un homme dont la réputation militaire ne semblait ne lui avoir jamais donné des droits à obtenir une mission si importante.

Le nouveau parlement s'assembla le 22 juin. M. Abbot fut réélu à l'unanimité orateur de la chambre des communes. Les partis du dernier ministère et du ministère actuel rassemblèrent toutes leurs forces. 505 membres des communes, nombre le plus considérable qui s'y soit jamais

trouvé dans pareille occasion, assistèrent au discours du roi qui fut prononcé par une commission. Il commençait par parler de l'appel que S. M., en cassant le précédent parlement, avait fait à son peuple sur les différens qui existaient entre elle et ses ministres; puis il annonçait que depuis les événemens qui avaient amené la dissolution, le roi avait reçu de nombreuses adresses de ses sujets qui contenaient toutes les assûrances les plus vives de leur ardent attachement à sa personne, et de leur ferme résolution de l'aider à maintenir les justes droits de sa couronne, et les véritables principes de la constitution. Le roi témoignait ensuite la confiance qu'il avait de trouver dans toutes les délibérations du parlement une disposition décidée à l'aider avec la même loyauté, le même zèle et la même bienveillauce. Ces expressions pouvant être regardées comme une espèce de manifeste contre un parti dans l'état, on devait naturellement prévoir que les adresses en réponse au discours ne passeraient pas à l'unanimité. En effet, lord Fortescue, dans la chambre des pairs, proposa un amendement qui censurait sévèrement la dissolution du dernier parlement, ainsi que les motifs allégués par les ministres pour justifier cette mesure; l'amendement fut rejeté par 160 voix contre 67. Lord Howick en présenta un semblable dans la chambre des communes : il fut rejeté par 350 voix contre 155. Cette double épreuve fit connaître que le nouveau ministère était solidement établi.

La première mesure importante proposée dans l'intérêt du public, fut celle d'un nouveau plan d'organisation militaire que présenta lord Castlereagh. Ce plan consistait à faire servir la milice, à augmenter l'armée régulière, et à remplir par une milice supplémentaire, les vides que cette opération occasionerait dans la première. Le ministre proposa en conséquence deux bills dont l'effet devait être d'ajouter au moins

58,000 hommes à la masse de la milice, et 28,000 hommes à l'armée régulière. Les bills furent adoptés dans les deux chambres après de longs débats.

L'état de l'Irlande engendra des discussions en conséquence d'un bill proposé par sir Arthur Wellesley, alors secrétaire du vice-roi d'Irlande, pour apaiser la révolte dans ce pays et empêcher que la paix n'y fût troublée. Les dispositions de ce bill étaient les mêmes que celle de l'acte d'insurrection de 1796 relativement au pouvoir conféré au vice-roi, de déclarer tel ou tel comté en état de troubles, et à l'autorité donnée aux magistrats d'arrêter toute personne trouvée hors de son domicile entre le coucher et le lever du soleil, mais avec la clause expresse que les personnes ainsi arrêtées seraient jugées aux assises de trimestre par les magistats et les jurisconsultes assesseurs, auxquels serait adjoint un avocat du roi envoyé à cet effet. Un autre bill avait pour but d'empêcher les personnes qui n'y avaient pas droit, de garder des armes en leur possession. Ces deux bills furent convertis en lois, malgré une forte opposition : M. Grattan reconnut qu'ils étaient nécessaires.

Un bill présenté pour empêcher d'accorder des emplois en réversion, fut rejeté à la chambre haute par 15 voix contre 9.

Le parlement fut prorogé le 2 août. Le discours prononcé en cette occasion, par une commission, ne cacha pas les difficultés et les dangers redoutables que l'Angleterre avait à combattre; mais il exprima en même temps la confiance du roi, que son parlement et son peuple le mettraient en état de défendre, contre des prétentions injustes et contre une ligue ennemie, ces droits légitimes qu'il était déterminé à ne jamais céder, parce qu'ils étaient essentiels à l'honneur de sa couronne, et aux véritables intérêts de son peuple. Ces paroles faisaient probablement allusion à un projet du nouveau mi-

nistère, relatif à une expédition dont le résultat fournira un récit intéressant parmi les événemens du reste de l'année.

Le plan de ruiner le commerce des Anglais en Europe, et de détruire leur supériorité sur mer, était trop hautement avoué, pour laisser le moindre doute sur la ferme résolution de l'empereur des Français d'employer tous les moyens possibles de le mettre à exécution. Son décret de Berlin, qui avait si extravagamment déclaré toute la Grande-Bretagne en état de blocus, était, dans le fait, une déclaration de guerre contre toutes les puissances maritimes qui avaient des relations avec elle; quelques-unes même firent des représentations à ce sujet. Un ordre du conseil, publié en Angleterre, le 7 janvier, par manière de représailles, et qui défendait aux bâtimens neutres d'aller d'un port à un autre, soit de la France, soit de tout autre pays allié avec elle, ajouta à la gêne du commerce maritime, et mit les états moins forts, dans la nécessité de se soumettre aux ordres de l'une des deux puissances belligérantes. Le Danemark, un des principaux de ces petits états, étant trop habitué à l'indépendance pour en faire volontairement le sacrifice, mais en même temps trop faible et trop exposé aux attaques, pour la défendre efficacement, se trouvait dans une position très-embarrassante. Ayant précédemment pris part à la coalition maritime contre les prétentions de l'Angleterre, et ayant cruellement souffert de sa conduite, il n'était nullement enclin à se faire une nouvelle querelle avec cette puissance : d'un autre côté, l'immense supériorité des Français par terre, et la présence de leurs armées dans la partie du nord de l'Allemagne, où le territoire continental du Danemark était ouvert à leur invasion, rendaient toute résistance aux volontés de leur souverain, extrêmement hasardeuse. On ne peut pas dire, avec certitude, jusqu'où s'étendaient les pro-

jets immédiats de Napoléon contre l'indépendance du Danemark, ou jusqu'à quel point le gouvernement de ce pays était prêt à acquiescer aux demandes de l'empereur des Français; mais les ministres anglais étaient persuadés que tôt ou tard le Danemark devait être absorbé dans ce gouffre de domination dont la Russie et la Prusse n'avaient pas été en état de se débarrasser. Les ministres décidèrent donc de rendre ce résultat aussi peu dangereux pour l'Angleterre, que ce serait possible.

On prépara en été, et secrètement, une expédition formidable. Elle consistait en une armée de 20,000 hommes, et une flotte de vingt-sept vaisseaux de ligne, avec un grand nombre de petits vaisseaux armés, des canonnières et des bombardes. Une division de cette flotte, commandée par le commodore Keats, fut d'abord envoyée au grand Belt, avec l'ordre de ne laisser aborder aucune espèce de troupes de terre dans l'île de Sélande. Le corps principal de la flotte, commandé par l'amiral Gambier, se rendit au Sund avec l'armée de terre. Celle-ci fut renforcée par les troupes qui avaient servi comme auxiliaires du roi de Suède à Stralsund, sous les ordres de lord Cathcart, qui fut nommé commandant en chef. M. Jackson fut en même temps envoyé à la cour de Copenhague, pour y entamer une négociation à l'amiable, et exposer les conditions sur lesquelles il devait insister, comme devant en former la base essentielle, et qui étaient la remise de la flotte danoise à l'amiral anglais; on donnait en même temps, au Danemark, l'assurance la plus solennelle, que sa flotte lui serait rendue à la conclusion de la paix entre la Grande-Bretagne et la France. En arrivant à Copenhague, M. Jackson ne vit pas un seul canon monté sur les remparts de cette capitale, il n'avait pas non plus aperçu le moindre rassemblement de troupes dans l'île de Sélande. L'objet de sa

mission fut communiqué au prince régent de Danemark, qui fit quelques efforts pour prolonger la négociation, bien évidemment pour avoir le temps de faire des préparatifs de défense; mais le plénipotentiaire anglais la fit bientôt finir, en pressant l'ultimatum du Danemark. Il n'est pas surprenant que la demande relative à la flotte ait été rejetée. Alors M. Jackson retourna sur l'escadre anglaise, et annonça au commandant, qu'il ne restait plus que les moyens coercitifs à employer.

Le 16 août, les troupes anglaises débarquèrent sans opposition en Sélande; elles repoussèrent, sans peine, quelques tentatives faites pour retarder leur marche, investirent étroitement Copenhague par terre, et élevèrent des batteries. Celles-ci et les bombardes commencèrent, dans la nuit du 2 septembre, un feu épouvantable contre la ville; bientôt elle offrit l'apparence d'un embrasement général. « Les flammes, dit l'amiral Gambier dans sa dépêche, ne s'éteignirent, dans plusieurs endroits, que dans la soirée du 5. Une grande partie de la ville était alors réduite en cendres, l'incendie menaçait de détruire bientôt le reste; le général qui commandait la garnison, envoya demander une suspension d'armes, afin d'avoir le temps de traiter d'une capitulation ». Elle fut signée le 8. Les Anglais prirent possession de la citadelle et des arsenaux. L'amiral commença aussitôt à faire équiper les bâtimens de guerre, pour les emmener en Angleterre. Il y avait dix-huit vaisseaux de ligne, quinze frégates, quelques brigs, et des canonnières. Il avait été stipulé qu'après le départ de la flotte, ou six semaines après la capitulation, les troupes anglaises remettraient la citadelle de Copenhague, et évacueraient la Sélande; que toutes les propriétés publiques et particulières, à l'exception des vaisseaux de l'état, et de leurs agrès et apparaux, seraient respectées, et que tous les pri-

sonniers seraient rendus réciproquement. Il paraît que l'Angleterre espérait que l'harmonie entre les deux pays, serait rétablie; mais la blessure qu'elle avait faite était trop profonde et trop cruelle pour être guérie. L'action de livrer aux flammes la capitale d'un pays avec qui l'on était en paix, et d'emmener, par force, toute son armée navale, sans qu'il eût donné aucun sujet de plainte, offrait le caractère d'une violation si manifeste des droits des nations et de l'équité, qu'il s'éleva un cri général contre l'Angleterre, non-seulement de la part de ses victimes, mais de toutes les parties de l'Europe, qui ne put pas ou ne voulut pas entrer dans les motifs de justification exposés par le cabinet britannique. On verra dans les débats du parlement de l'année prochaine, sous quel jour cette affaire fut considérée en Angleterre; l'on va se borner à rapporter brièvement ses conséquences politiques.

Le gouvernement danois refusa péremptoirement à M. Jackson, la permission de débarquer, pour renouveler la négociation qui avait été rompue; à peine la flotte anglaise eut-elle quitté la rade de Copenhague, qu'un grand nombre de petits vaisseaux armés en sortit pour courir sus au commerce anglais, auquel ils causèrent un très-grand tort : tout ce qui appartenait aux Anglais, fut confisqué avec la plus grande rigueur, et toute correspondance avec la Grande-Bretagne fut interdite sous les peines les plus sévères. L'empereur de Russie, dans une déclaration qu'il publia le 31 octobre, cita l'agression contre le Dannemark, comme le motif qui lui faisait rompre toute liaison avec l'Angleterre, et renouveler la neutralité armée; il s'engagea de plus à ne jamais rétablir la concorde entre les deux nations, jusqu'à ce que le Danemark eût obtenu satisfaction. L'inimitié de Napoléon contre l'Angleterre ne pouvait pas augmenter; mais dans un manifeste, il représenta l'attaque de Copenhague sous le jour le plus odieux, et

dans de nouveaux décrets, poussa à la dernière extrémité la violence de ses mesures, pour exclure le commerce anglais des pays soumis à son autorité.

A cette époque, où tous les ports de mer du nord de l'Europe, à l'exception de ceux de la Suède, étaient fermés au commerce anglais, l'acquisition de la petite île d'Héligoland, fut aussi avantageuse qu'importante à la Grande-Bretagne. Elle se rendit par capitulation, le 4 septembre, au vice-amiral Russel. Elle fournissait un refuge assuré, dans toutes les saisons, pour les petits bâtimens, et un moyen d'entrer dans tous les fleuves de cette partie de l'Allemagne.

La faible cour d'Espagne offrit, cette année, le triste spectacle de dissentions intestines et d'un état de dégradation, qui devaient bientôt occasioner le détrônement de la famille royale. Le 30 octobre, le roi publia une cédule ou plutôt un manifeste extraordinaire, apprenant à ses sujets, que sa vie et sa couronne avaient été mises en danger par une conspiration dont son fils était l'auteur, et qu'en conséquence il avait fait arrêter ce prince. Le motif de cette accusation était une correspondance clandestine, que le prince des Asturies avait entretenue avec l'empereur des Français, relativement à son mariage avec une princesse de la famille de Buonaparte. Le roi d'Espagne et son fils se réconcilièrent par l'entremise du prince de la Paix (Godoy): on avait préalablement engagé le prince des Asturies à écrire à son père et à sa mère, une lettre qui exprimait son repentir, mais qui ne contenait pas l'aveu d'un projet criminel. Bientôt après, les souverains de France et d'Espagne conclurent entre eux un traité dont l'objet était le partage du royaume de Portugal; mais en compensation de la partie qui devait échoir au roi d'Étrurie, ses états étaient cédés à Napoléon. Par une convention secrète les troupes françaises devaient être admises en Espagne,

d'autres devaient se rassembler à Bayonne pour aider à conquérir le Portugal. Ces arrangemens procuraient à l'empereur des Français les plus grandes facilités pour avoir l'Espagne à sa disposition.

Après la paix de Tilsit, Napoléon ne craignant pas d'opposition à l'exécution de ses projets, pour parvenir à la suprématie de l'Europe, demanda à la cour de Lisbonne de fermer les ports du royaume aux Anglais, d'arrêter tous les Anglais qui demeuraient en Portugal, enfin, de confisquer toutes les propriétés anglaises; il lui déclarait la guerre en cas de refus; et sans attendre de réponse, il ordonna l'arrestation de tous les bâtimens portugais qui se trouvaient dans les ports de France. Le prince régent de Portugal sentant sa faiblesse, souhaita pouvoir temporiser en accédant à une partie des demandes, et cependant hâta les préparatifs de son départ pour le Brésil. Les mesures qu'il fut obligé de prendre contre le commerce anglais et contre les propriétés anglaises, engagèrent lord Strangford, ambassadeur de cette nation, à faire des représentations contre la conduite du gouvernement portugais, et à se rendre à bord de l'escadre de sir Sidney Smith, mouillée à l'embouchure du Tage. La correspondance se rétablit ensuite entre le gouvernement et l'ambassadeur. Alors une armée française entra en Portugal, et le prince avec toute la famille royale s'embarqua le 29 novembre, suivi de sa flotte, composée de huit vaisseaux de ligne et de quatre frégates, et fit voile pour Rio-Janeiro. Il était accompagné de quatre vaisseaux de guerre anglais. Avant que cette flotte eût quitté le Tage, une armée française et espagnole combinée, parut en vue de Lisbonne, ayant à sa tête le général Junot, qui avait été précédemment ambassadeur de France en Portugal. Il entra dans Lisbonne sans opposition, désarma

les habitans, leva des contributions, et traita le pays comme une conquête faite par les armées françaises.

Quoique les différens entre la Grande-Bretagne et l'Amérique ne fussent pas entièrement ajustés, les deux états semblaient néanmoins si disposés à uu accommodement, que le gouvernement américain avait suspendu l'effet d'un acte de non-importation, rendu l'année précédente contre les marchandises anglaises. Le 23 juin, le *Léopard*, vaisseau de guerre anglais, rencontra à la hauteur des caps de la Virginie la *Chesapeak*, frégate américaine. Il s'éleva entre ces deux bâtimens une dispute sur la visite que le premier voulait faire à bord de l'autre, pour y chercher des déserteurs anglais qu'il savait y être cachés. Le capitaine américain refusa de se laisser visiter; le *Léopard* lui lâcha sa bordée, qui tua et blessa plusieurs hommes. La frégate américaine fut obligée d'amener son pavillon. Cet événement causa une grande fermentation dans les États-Unis. Le 2 juillet, le président publia une proclamation dans laquelle, après avoir exposé en termes très-forts, l'injure faite au pavillon américain, et avoir assuré que les hommes réclamés par les Anglais, étaient des citoyens natifs des États-Unis, il ordonna que tous les bâtimens anglais porteurs de commissions de leur gouvernement, eussent à quitter sans délai les ports et les eaux des États, et défendit d'avoir aucune communication avec ceux qui refuseraient d'obéir. Il interdit aussi à tous les bâtimens de l'état anglais d'entrer dans les ports des États-Unis, à moins d'y être forcés par le mauvais temps ou la poursuite de l'ennemi, ou à moins qu'ils ne fussent porteurs de dépêches publiques. Il y eut, ensuite, une correspondance d'une nature désagréable, entre le commodore Douglas et le maire de Norfolk, en Virginie; cependant, le premier finit par recevoir

poliment une députation de Norfolk, et il fit voile pour Halifax.

Le 27 octobre, le congrès américain reçut un message du président. Il commençait par rapporter les détails de la négociation qui avait eu lieu, l'année précédente, entre lui et le ministère anglais, et les raisons pour lesquelles il n'avait pas accepté le traité proposé. Il ajoutait que des discussions amicales continuaient encore, lorsque l'outrage rapporté plus haut avait été commis, et qu'il en avait demandé satisfaction au gouvernement anglais. Il se plaignait ensuite d'une nouvelle violation du droit maritime par l'Angleterre, qui avait défendu tout commerce entre les ports des pays en guerre avec elle; et comme cette nation était en état d'hostilité ouverte avec la plupart des pays situés le long de la mer Atlantique ou de la Méditerranée, il était enjoint aux navires américains de vendre leurs cargaisons dans les premiers ports où ils toucheraient, ou de les remporter sans les vendre. Il finissait par annoncer que plusieurs navires avaient été saisis et condamnés en vertu de cette loi.

Les Anglais ayant acquis la preuve complète que l'un des déserteurs saisis à bord de la *Chesapeak*, était entré comme Anglais dans la marine d'Angleterre, et avait servi à bord de différens vaisseaux, cet individu fut condamné par un conseil de guerre, et exécuté à Halifax. Afin de prévenir des événemens semblables, une proclamation, insérée dans la gazette de Londres, rappela tous les matelots anglais qui étaient au service de princes ou d'états étrangers, et leur défendit de s'y engager à l'avenir; elle annonçait aussi que le gouvernement anglais renonçait au droit de visiter les bâtimens de l'état des puissances étrangères, pour y chercher ses matelots, mais se réservait celui de les prendre à bord des navires marchands.

Le 22 décembre, le congrès américain prit une mesure qui, chez un peuple si fort attaché au commerce, était une preuve frappante des embarras que lui causaient les ordres opposés donnés par l'Angleterre et par la France, relativement au commerce des neutres. Afin d'éviter les pertes et les tracasseries auxquelles cet état de choses exposait continuellement les Américains, le congrès rendit une loi qui mettait l'embargo le plus strict sur tous les vaisseaux appartenant aux Etats-Unis, et ordonnait en même temps à tous les navires des autres nations de quitter les ports d'Amérique aussitôt que la loi leur serait notifiée, soit qu'ils fussent chargés ou ne le fussent pas.

Le trône de Turquie éprouva, cette année, une révolution occasionée par les mécontentemens qui régnaient sur-tout chez les Janissaires, jaloux d'un nouveau corps de troupes organisé, vêtu et discipliné à l'européenne. Vers la fin de mai, quelques chefs des janissaires tinrent des assemblées avec les ulemas ou hommes de loi; il y fut décidé que le sultan Sélim serait détrôné, et son neveu Mustapha proclamé à sa place. Le 29, les janissaires se révoltèrent; et quoique la cour ottomane, suivant son antique usage, essayât de les apaiser en leur sacrifiant plusieurs membres du divan qui leur étaient odieux, elle ne put pas leur faire abandonner leur dessein. Mustapha, tiré de la prison où il était confiné, fut élevé au trône; il eut l'humanité d'épargner la vie de son oncle.

Dans les Indes orientales, un chef, nommé Dondi-Khan, qui tenait une terre de la compagnie, comme Zemindar, ayant refusé de comparaître devant un magistrat sur une citation pour arrérage de tribut, se réfugia dans son fort de Komona; il y fut assiégé par des troupes que commandait

le major général Dickens. Celui-ci essaya, le 18 novembre, de prendre la place d'assaut, et fut repoussé avec une perte de 700 hommes en tués et blessés. Le lendemain, le Khan évacua la forteresse, et se retira dans un autre qu'il abandonna aussi, après y avoir essuyé un bombardement, et se mit en sureté avec ses troupes en traversant le Jomna.

Au mois de décembre, les îles danoises de Saint-Thomas, de Saint-Jean et de Sainte-Croix, dans les Antilles, se soumirent sans résistance à une escadre anglaise, commandée par sir A. Cochrane.

Le prince régent de Portugal arriva heureusement au Brésil avec toute la famille royale. Il y fut reçu avec une joie extraordinaire, parce que les habitans sentirent que le séjour de leur souverain parmi eux rendrait leur pays bien plus florissant (1).

(1) Voyez *Voyages dans l'intérieur du Brésil*, etc.; trad. de l'anglais de Jean Mawe. — Paris, Gide fils, 1816. — 2 vol. in-8°.

[1808.]

XLVIIIe ET XLIXe ANNÉES DE GEORGES III,

IIe ET IIIe DU PARLEMENT.

Discours du roi. — Débats sur l'affaire de Copenhague. — Discussion sur les ordres du conseil. — Budget. — Clause insérée dans l'acte de mutinerie pour permettre les engagemens à vie. — Milice locale. — Bill contre les emplois donnés en réversion. — Bill pour changer la punition du vol fait aux personnes, et pour réformer l'administration de la justice en Ecosse. — Bill qui prohibe la distillation du grain. — Affaires de l'Espagne. — Insurrection à Madrid, et abdication du roi Charles IV en faveur de son fils. — La famille royale se rend à Bayonne; le roi et son fils y cèdent tous leurs droits à Napoléon. — Lutte sanglante à Madrid, entre les habitans et les troupes françaises. — Couronne d'Espagne donnée à Joseph Buonaparte. — Insurrection générale de la nation espagnole contre les Français. — La Grande-Bretagne et le Portugal embrassent sa cause. — Evénemens de Cadix. — Capitulation du général français Dupont. — Evénemens de Valence et de l'Arragon. — Campagne en Portugal. — Convention de Cintra. — Révolte des troupes espagnoles en Danemark.

— Installation de la junte suprême des Espagnes. — Entrevue de Napoléon et de l'empereur Alexandre à Erfurt. — Napoléon entre en Espagne avec une grande armée. — Succès des Français. — Progrès et retraite de sir J. Moore. — Les Russes envahissent la Finlande et font la guerre à la Suède. — Armistice et conventions. — Réunions de nouveaux territoires à la France. — Une partie des états du pape et d'autres territoires réunis au royaume d'Italie. — Système général d'éducation établi en France. — Murat déclaré roi de Naples. — Révolutions en Turquie. — Affaires navales. — Négociation manquée entre l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, et continuation de l'embargo. — Mort du roi de Danemark. — La famille royale de France se réfugie en Angleterre.

Le 31 janvier, le parlement fut ouvert par une commission. Le discours traita avec une étendue extraordinaire des affaires du dehors; elles étaient malheureusement de nature à ne parler de la plupart des états de l'Europe, que comme d'ennemis de l'Angleterre. Il fut d'abord question du projet de la France de forcer les flottes du Portugal et du Danemark à agir hostillement contre la Grande-Bretagne, comme ayant obligé celle-ci à recourir à la politique adoptée envers ces deux puissances; on regretta beaucoup que le mauvais succès de la tentative faite pour négocier avec la cour de Copenhague, eût mis dans la nécessité d'employer la force. La conduite hostile des puissances naguères alliées de l'Angleterre, fut attribuée aux

machinations de la France ; et ce fut sur-tout sur la Russie que tombèrent les reproches. Quant aux différens qui subsistaient entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, le discours déclarait qu'il leur avait été offert une réparation immédiate et spontanée pour l'acte de violence commis sans autorisation contre un bâtiment de guerre américain; mais que le gouvernement de ce pays avait essayé de lier à la question relative à cet acte, des prétentions que S. M. était déterminée à ne jamais admettre comme étant incompatibles avec les droits maritimes de la Grande-Bretagne; passant ensuite au décret de Berlin qui mettait tout le royaume d'Angleterre en état de blocus, le discours observait que le gouvernement anglais avait d'abord répondu à cet acte par une mesure de représailles assez douce; mais que reconnaissant qu'elle était inutile, il avait jugé nécessaire d'en adopter de plus rigoureuses qui auraient besoin du secours du parlement pour obtenir leur effet complet. L'augmentation des revenus était ensuite citée comme une chose dont il y avait lieu de se féliciter; enfin, le discours affirmait, au nom du roi, que si jamais il y avait eu une guerre juste et nationale, c'était la guerre actuelle ; et S. M. avait la pleine confiance que le courage qui caractérise la nation anglaise se déploierait pour combattre la ligue contre nature qui s'était formée autour d'elle. Les adresses en réponse passèrent sans division dans les deux chambres, mais ce ne fut qu'après les plus vifs débats dont les argumens principaux se reproduisirent dans d'autres discussions que nous développerons.

L'expédition de Danemark forma dans les deux chambres du parlement le fond principal de débats qui eurent lieu en conséquence de diverses motion faites à ce sujet. M. Ponsonby paraît être celui qui l'a traité le plus méthodiquement; il fit la proposition de considérer cette expédition sous trois points

de vue distincts, savoir relativement au Danemark, à la Russie, à la France; c'est pourquoi il fallait, dit-il, essayer de fixer 1°. quelles etaient les dispositions du gouvernement danois envers l'Angleterre quelque temps avant l'attaque de Copenhague; 2°. si immédiatement après le traité de Tilsit, la Russie s'était entièrement livrée aux conseils de la France; 3°. quels moyens avait la France de contraindre le Danemark à se départir de son système de neutralité, et sur-tout jusqu'à quel point la première de ces puissances aurait pu réussir dans ses tentatives de nuire à l'Angleterre dans la Baltique. Comme la motion de M. Ponsonby, tendante à demander les pièces qui pouvaient éclaircir ces points, fut rejetée par 253 voix contre 108, les preuves données des deux côtés, pour appuyer des opinions opposées, restèrent insuffisantes. On convint cependant, du côté ministériel, qu'avant l'agression, le Danemark n'avait pas donné le moindre indice d'intentions hostiles contre l'Angleterre. Tout ce que M. Canning essaya de démoutrer sur ce point, fut qu'il était probable, d'après l'expérience du passé, que le Danemark serait porté par penchant, ou contraint par la force à se joindre à la ligue contre l'Angleterre. Quant à la Russie, l'opposition soutint qu'il n'y avait pas de motif de supposer que le traité de Tilsit contînt des articles secrets concernant les droits ou les intérêts de l'Angleterre: les orateurs des deux côtés différèrent beaucoup dans leur opinion sur le pouvoir de la France d'obliger la cour de Danemark à devenir l'instrument de ses volontés. On convint sans difficulté qu'elle avait le moyen de soumettre par les armes tout le territoire continental du Danemark; mais de bons juges pensèrent que les Français auraient éprouvé de très-grandes difficultés à débarquer sur les îles danoises en face de la flotte de ce pays; cependant le secrétaire d'état de la guerre lut des extraits de quelques papiers officiels pour

moutrer qu'à une époque quelconque le gouvernement danois avait pris des mesures pour mettre sa flotte en état de s'opposer à une tentative de ce genre; mais qu'il les avait abandonnées, et que lorsque le danger était venu, il ne se trouvait nullement préparé à faire résistance. L'attaque et la défense de l'expédition considérée sous le point de vue moral, se renfermaient dans un cercle bien étroit. Il était manifestement impossible de défendre une violation aussi évidente de toutes les lois qui subsistent entre les nations civilisées, autrement qu'en alléguant l'impérieuse nécessité de la défense personnelle; c'était le degré de cette nécessité qui formait le point de la discussion. Quelques personnes, il est vrai, prétendirent qu'il aurait mieux valu courir tous les hasards qui pouvaient résulter de la possession de la flotte danoise par les ennemis de l'Angleterre, que de souiller le caractère national par un acte de violence inouïe et sans exemple dans les fastes de l'histoire. On peut cependant présumer, d'après les fortes majorités qui soutinrent le ministère, que le sentiment général dictait une conclusion toute différente; et il paraît que la voix publique fut en cette occasion d'accord avec celle du parlement.

Après que plusieurs des motions directes relatives à cette affaire eurent été débattues, lord Sidmouth demanda dans la chambre des pairs qu'il fût fait une adresse au roi pour le prier de donner ordre que la flotte danoise pût être entretenue de manière à ce qu'elle fût dans le cas d'être restituée s'il arrivait des circonstances qui rendissent ce parti convenable. Cette proposition pleine de modération fut soutenue même par ceux qui avaient défendu la saisie de la flotte, et qui la regardaient comme une mesure juste et de saine politique : elle fut cependant rejetée par 105 votes contre 51. Une motion semblable de lord Folkstone, dans la chambre

des communes, eut le même sort. Lord Sidmouth proposa ensuite diverses résolutions relatives aux navires marchands danois détenus dans les ports d'Angleterre avant les hostilités entre les deux pays, et à une époque où l'on n'allégait aucune cause de guerre ni de représailles; il observa que la cour de l'amirauté avait même prononcé des jugemens en faveur de quelques-uns de ces navires, comme ayant été arrêtés injustement; il demanda en conséquence qu'ils fussent rendus à leurs propriétaires, après qu'on les aurait d'abord rendus responsables des propriétés anglaises séquestrées en Danemark depuis la déclaration de guerre. Cette motion fut aussi combattue par les ministres, et rejetée.

Des discussions concernant les ordres du conseil rendus subséquemment au décret de blocus de Napoléon, occupèrent l'attention des deux chambres pendant quelque temps. Le chancelier de l'échiquier présenta cet objet à la chambre des communes, le 5 février, en demandant que ces ordres fussent renvoyés à un comité de voies et moyens. L'opposition prétendit que le décret n'ayant pas été mis à exécution, il était contraire à la justice et à la politique de le combattre par des mesures qui violaient les droits des nations et les lois municipales de l'Angleterre. On soutint, du côté opposé, que l'on avait le droit de prendre, contre un ennemi, des mesures semblables à celles qu'il employait; que s'il déclarait que nous n'aurions pas de commerce, nous avions aussi le droit de déclarer qu'il n'en aurait pas non plus; et que s'il proclamait de bonne prise les produits des manufactures d'Angleterre, et les denrées de ses colonies, on avait le droit de faire de même envers la France. On ajouta que si les pays neutres acquiesçaient aux restrictions imposées par un des états belligérans, l'autre puissance belligérante était autorisée à considérer ces neutres comme partie dans ces restrictions. Les

argumens employés relativement au droit, se réduisaient en somme à ce principe : c'est que l'injustice pratiquée d'un côté par une puissance, justifie la même pratique de la part de la puissance opposée; quant au point de droit, c'est que la loi des nations n'ayant pas de cour suprême qui puisse la faire mettre à exécution, n'est que la loi du plus fort. Il ne fut pas néanmoins difficile au ministère actuel de récriminer contre le précédent ministère, tant pour cet objet que pour plusieurs autres. Chaque parti fit valoir un grand nombre d'argumens sur la politique de ces mesures, dans les débats que produisit un bill présenté par le chancelier de l'échiquier pour valider les ordres du conseil. Il finit par être adopté, dans les deux chambres, le 25 mars. Il était accompagné d'un bill concernant les relations commerciales avec l'Amérique, qui avait pour but de donner délai nécessaire pour conclure des arrangemens avec ce pays, et en même temps pour continuer un acte sans lequel les Américains n'auraient pas pu commercer en Angleterre sur leurs bâtimens.

Le 11 avril, M. Perceval présenta à la chambre le budget de l'anuée. Il évalua le montant des subsides votés à 43,000,000 liv. pour l'Angleterre et à 5,700,000 liv. pour l'Irlande, et le produit des impôts de guerre à 20,000,000 liv. Parmi les voies et les moyens, il y avait un emprunt de 8,000,000 liv., et des impôts nouveaux pour plus de 300,000 liv. Le ministre présenta aussi un nouveau plan de finances, qui consistoit à autoriser les propriétaires des trois pour cent, à les transférer aux commissaires chargés de la réduction de la dette nationale, et à recevoir en remplacement un équivalent en annuités. Les résolutions proposées à cet effet furent adoptées.

Le 8 mars, la chambre des communes s'étant formée en comité pour le bill de mutinerie, lord Castlereagh proposa une clause qui permettait aux soldats de s'enrôler à vie. Il

justifia ce changement au plan de M. Windham pour un service limité, en allégant les inconvéniens qui arriveraient dans le cas où tous les soldats, qui se seraient engagés pour un temps limité, seraient licenciés à la fois, et le fardeau qui retomberait sur l'état de l'accumulation des pensions, d'après l'autre plan. M. Windham regarda cette clause comme subversive du système qui avait été adopté par le parlement après un long examen, et cita des faits, pour montrer que ce système avait parfaitement rempli son objet d'augmenter le nombre des recrues. La clause, après avoir été amplement débattue, finit par passer dans les deux chambres.

Lord Castlereagh présenta au mois d'avril, un bill pour établir une milice locale, composée de 200,000 hommes, qui devaient être exercés pendant vingt-huit jours tous les ans. Le bill fut converti en loi; ses effets s'étendaient aussi à l'Écosse.

Au commencement de la session, M. Bankes proposa un bill conformément à une résolution précédente de la chambre des communes, pour empêcher que les emplois ne fussent donnés en réversion, ou pour la vie de deux personnes, avec le bénéfice de la survivance. Le bill passa dans cette chambre, mais la chambre des pairs le rejeta. Cependant, ayant été présenté de nouveau, en limitant ses dispositions à une année, et avec quelques autres changemens, il finit par être converti en loi.

Sir S. Ramilly proposa, en mai, de corriger les lois criminelles d'Angleterre, en diminuant le nombre des cas soumis à la peine capitale; il fit la motion de révoquer un acte du règne de la reine Élisabeth, qui prive du privilége du clergé quiconque vole clandestinement autrui. Le solliciteur-général proposa d'ajouter à ce bill une clause, déclarant que

le délit de dérober ou voler sans la connaissance de l'offensé, soit que ce délit fût ou ne fût pas commis secrètement sur sa personne, et par là bien distinct du vol patent, serait puni, soit du bannissement pour la vie, ou pour un terme plus court, qui ne pourrait pas être moindre que sept ans, soit dans les cas favorables d'un emprisonnement. Le bill passa avec cet amendement.

Le chancelier présenta un bill pour réformer l'administration de la justice en Écosse. Le bill tendait à partager la cour de session en deux chambres, auxquelles on conférait les pouvoirs de faire des règlemens relatifs aux procédures, et de donner des commissions pour examiner dans quels cas le jugement par jury serait convenable. Le bill fut converti en loi.

Un bill qui occasiona de grandes discussions, et qui rencontra une forte opposition de la part des membres de la chambre habitans des provinces, fut celui qui défendait pendant un certain temps de distiller toute espèce de grains. Il avait un double objet : d'abord, d'empêcher dans le royaume une consommation de grains si considérable, qu'elle le mît dans la dépendance de l'étranger, pour en faire venir la quantité nécessaire à ses besoins; ensuite de venir au secours des Antilles anglaises, dont les produits étaient beaucoup moins recherchés par l'effet des obstacles que le commerce maritime éprouvait. Le bill passa, mais ce fut à de bien faibles majorités. Le parlement fut prorogé, par commission, le 4 juillet.

L'intérêt politique de l'extérieur fut, cette année, concentré dans la péninsule espagnole. On a parlé, parmi les événemens de l'année dernière, des dissentions mystérieuses qui régnaient dans la famille royale d'Espagne : le roi, réduit à la nullité, et soumis aveuglément à l'empire de Godoy, favori de sa femme, conçut les plus vives alarmes des projets réels ou

supposés de son fils, le prince des Asturies, tandis que celui-ci avait, suivant les apparences, cherché à se fortifier d'une alliance avec la famille de l'empereur des Français. On ne peut que former des conjectures sur le degré d'influence que Napoléon avait exercée pour faire naître et pour fomenter cette désunion dans la maison royale d'Espagne; mais la suite a prouvé manifestement que ce royaume était devenu l'objet principal de son ambition, après les succès extraordinaires qu'il avait obtenus dans le nord de l'Europe, et qu'il était préparé pour faire tourner ces dissentions domestiques à son avantage. Déjà en possession de la capitale du Portugal, et s'étant assuré un libre accès pour faire avancer ses troupes sur chaque partie de la péninsule, il guettait l'occasion la plus favorable d'en mettre la totalité à portée de ses atteintes.

On a dit que Godoy craignant de perdre son autorité, avait si fort excité les inquiétudes d'un roi vieux et faible, qu'il l'avait déterminé à se retirer à Séville, et probablement de là dans l'Amérique méridionale, à l'imitation du prince régent de Portugal. Le bruit de ce dessein ayant circulé dans Madrid, la populace se rassembla, et invita les soldats à ne pas concourir au projet du roi, d'abandonner son pays. Le peuple des environs de la capitale s'y étant rendu en force dans les mêmes intentions, une insurrection éclata, et le 17, le palais de Godoy, à Aranjuez, fut attaqué à force ouverte; les mutins furent repoussés par ses gardes; mais le peuple, auquel s'étaient joints les gardes du roi, enfonça les portes du palais. Godoy s'en échappa à temps, son frère fut arrêté. L'ambassadeur de France arriva ce jour-là même à Aranjuez. Une cédule rendue au nom du roi, destitua le prince de la Paix de tous ses emplois. La populace resta néanmoins en état de pleine insurrection à Aranjuez et à Madrid, et pilla les maisons de plusieurs personnes attachées à la cour. Le roi

privé de son premier ministre, et incapable de dicter aucune mesure pour rétablir la tranquillité publique, annonça, le 19, dans une déclaration publique, qu'il avait abdiqué le trône en faveur de son fils aîné, le prince des Asturies; mais en même temps, cédant à la duplicité, compagne ordinaire de la faiblesse, il écrivit à Napoléon, une lettre conçue dans les termes les plus soumis et les plus flatteurs, pour réclamer son interposition dans cette affaire, et déclarer que son abdication était forcée et nulle. Le nouveau roi, qui prit le nom de Ferdinand VII, rendit, le 20, un édit qui confisquait tous les biens du prince de la Paix, et qui nommait le duc de l'Infantado, colonel des gardes et président de Castille. Le conseil publia une proclamation adressée au peuple de Madrid, pour rétablir l'ordre et inspirer la confiance dans le gouvernement.

Le 24 mars, le grand duc de Berg (Murat), entra dans Madrid à la tête d'une armée française, et y fut reçu par les habitans avec les apparences de la cordialité. La nation espagnole témoigna, en général, sa satisfaction du changement arrivé sur le trône, et sur-tout de la chute de Godoy, qui était détesté. Vers cette époque, Napoléon vint à Bayonne, sans avoir déclaré bien explicitement le parti qu'il prendrait. Savary alla, comme envoyé de sa part, trouver Ferdinand; ce prince lui ayant annoncé que ses sentimens envers la France, étaient les mêmes que ceux du roi, son père, le général français l'assura de l'amitié de l'empereur, et de sa disposition à le reconnaître comme roi d'Espagne; il ajouta même que son maître était en route pour se rendre à Madrid, et pressa fortement Ferdinand d'aller au-devant de lui jusqu'à Burgos. Ferdinand quitta donc sa capitale, accompagné de Savary; celui-ci l'attira, par artifice, d'un lieu à un autre, et comme on ne rencontrait pas Napoléon, il lui persuada de passer outre, et d'aller à Bayonne. La reine avait,

sur ces entrefaites, eu recours à tous les moyens possibles pour faire rendre la liberté à Godoy, que l'on avait arrêté dans l'intention d'instruire son procès; il arriva un ordre péremptoire de Napoléon qui le fit mettre en liberté, et il fut mené à Bayonne. Le 30 avril, le roi Charles et son épouse arrivèrent aussi dans cette ville; ils y avaient été précédés par leur fils, l'infant don Carlos, et beaucoup de noblesse espagnole. Ainsi, par une faiblesse presque sans exemple, cette branche de la maison de Bourbon se jeta entièrement, d'elle-même, entre les mains de l'homme qui occupait un trône dont les Bourbons avaient été renversés, et le rendit l'arbitre suprême des différens qui la divisaient.

Les journaux français commencèrent alors à épouser décidément le parti du roi Charles, et de son ministre le prince de la Paix, et à représenter l'abdication du monarque comme un acte de contrainte. Bientôt Savary fut envoyé au roi Ferdinand, pour lui demander de résigner la couronne. Mais cette démarche ne devait pas être suivie du rétablissement de Charles; car Ferdinand devait faire sa renonciation en son nom, et au nom de sa famille, en faveur de la dynastie de Buonaparte. Charles insista pour que la chose eût lieu ainsi, et annonça sa résolution de faire une renonciation semblable. Il s'établit alors une correspondance étrange entre Charles et son fils. Comme celui-ci différait à donner l'abdication qu'on lui demandait, il fut mandé; et parurent devant Napoléon, Charles, son épouse, don Carlos, et les grands d'Espagne. Alors se passa une scène que le témoignage positif des personnes présentes peut seul rendre croyable. La reine, dans un accès de rage, accusa Ferdinand de trahison contre son père, et s'écria : « Je vous le dis en face, que vous êtes mon fils, mais non celui du roi, et que sans avoir d'autre droit à la couronne que celui de votre mère, vous avez cherché à nous l'enlever

par la violence. Je demande que l'empereur Napoléon soit arbitre entre nous : c'est à lui que nous transférons nos droits, à l'exclusion de notre propre famille ». On ne garda alors aucune mesure envers le malheureux Ferdinand, qui fut menacé de la mort, s'il ne signait pas une renonciation au trône en faveur de son père. Le 5 mai, celui-ci transféra tous ses droits à Napoléon, à deux conditions : la première, que l'intégrité du royaume serait maintenue; la seconde, que la religion catholique romaine serait seule tolérée.

Les nouvelles du traitement exercé envers la famille royale à Bayonne, ne furent pas plutôt arrivées à Madrid, qu'elles excitèrent une grande fermentation dans l'esprit du peuple. Le 2 mai, jour fixé pour le départ de la fille du roi, la reine d'Etrurie, et de son fils, pour Bayonne, une grande foule s'attroupa pour voir passer la princesse. Bientôt l'indignation enflamma ce rassemblement, qui devint tumultueux. Un détachement de soldats français arriva pour rétablir l'ordre : on ne sait pas bien exactement de quel côté les actes de violence commencèrent; mais en peu de temps toute la populace armée se trouva engagée contre 10,000 Français, commandés par Murat en personne. Les insurgens furent défaits; toute la ville fut ensuite désarmée. Un décret du 4 mai, daté de Bayonne, nomma le grand duc de Berg lieutenant-général ou vice-roi de toutes les Espagnes, et la junte le choisit pour président du conseil. Le conseil de Castille donna sa sanction à tous les décrets de l'empereur des Français et de son lieutenant. Une proclamation du 19 ordonna une assemblée de notables pour élire des députés à une junte qui se rassemblerait à Bayonne. Le 25, Napoléon publia une adresse aux Espagnols, pour les préparer au changement qu'il avait dessein d'effectuer dans leur gouvernement. « Vos princes, leur disait-il, m'ont cédé leurs droits à la couronne d'Espagne.

Votre nation est vieille, ma mission est de la rajeunir. » La junte, convoquée à Bayonne, s'y assembla au mois de juin. Elle était composée d'environ quatre-vingt-dix membres : ils apportaient des instructions de leurs commettans; mais leurs pouvoirs étaient très-limités. Le 7 juillet, on leur présenta néanmoins une constitution à accepter. Leur nouveau roi, Joseph Buonaparte, transféré du trône de Naples sur celui d'Espagne, parut à cette cérémonie dans tout l'appareil de la royauté. Chaque membre de la junte prêta individuellement le serment d'obéissance au roi, à la constitution et aux lois. Plusieurs personnes des premières familles de la noblesse furent revêtues de charges de la cour de Joseph; il nomma ses ministres; l'ancienne famille royale d'Espagne fut conduite, pour plus de sureté, dans l'intérieur de la France. Ainsi s'effectua, dans un royaume puissant, une des révolutions les plus singulières et les plus iniques dont l'histoire fasse mention.

Cependant la nation espagnole ne fut pas, comme la famille de son roi pusillanime, et comme ses nobles abjects, réduite à la sujétion. Dès que l'usurpation française fut connue, la masse du peuple, n'écoutant que son patriotisme indigné, se souleva d'une extrémité de l'Espagne à l'autre. Il n'est pas surprenant que la première explosion ait été signalée par des atrocités; mais ce mouvement désordonné se calma, et fit place à un projet de résistance bien déterminé. Il s'établit en plusieurs endroits des juntes provinciales qui organisèrent les efforts du peuple. La junte suprême de Séville donna le signal, proclama Ferdinand VII, et déclara la guerre à la France. Quelques nobles qui faisaient partie de la junte de Bayonne, abandonnèrent la cause de Joseph, et se joignirent aux patriotes, dès qu'ils en eurent l'occasion. Le clergé, par haine

7.

pour les principes français et pour Napoléon, embrassa avec zèle la cause nationale. Ce fut sur-tout vers la Grande-Bretagne que les Espagnols tournèrent leurs regards pour obtenir des secours. Des députés de différentes provinces ne tardèrent pas à arriver à Londres, pour solliciter l'amitié et l'aide de l'Angleterre. Ils furent reçus à bras ouverts; jamais cause étrangère n'avait été épousée par les Anglais avec l'ardeur et l'unanimité qu'ils montrèrent pour l'indépendance espagnole. Le 5 juillet, la paix avec l'Espagne fut proclamée; les prisonniers espagnols furent mis en liberté, habillés, et renvoyés à leurs compatriotes: les arsenaux anglais fournirent à l'Espagne tous les moyens de faire la guerre qu'elle pût désirer. Aux secours publics donnés et promis, se joignirent des souscriptions particulières; un seul esprit semblait animer l'île entière. Le Portugal, participant à l'élan du royaume voisin, déclara son indépendance, et fit cause commune avec l'Espagne. Une ligue offensive et défensive, entre les deux nations, fut signée à Oporto le 14 juillet, aux noms du roi Ferdinand et du prince régent de Portugal.

Comme les affaires de la péninsule sont les plus importantes parmi les événemens de l'année, il convient d'en continuer le récit sans interruption.

A la fin de mai, la ville de Cadix ayant été rangée sous l'autorité des patriotes par le massacre de don Solano, son gouverneur et capitaine général d'Andalousie, le général Castagnos entama une correspondance avec le commandant de Gibraltar et ceux des forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée. En conséquence, l'amiral lord Collingwood offrit son secours pour réduire la flotte française qui, depuis la bataille de Trafalgar, était mouillée dans le port de Cadix. Cependant les Espagnols seuls en vinrent à bout; le 4 juin

cinq vaisseaux de ligne français et une frégate, montés par quatre mille hommes, tant matelots que soldats de marine, furent obligés de se rendre.

Une armée française, forte de quinze mille hommes, et commandée par le général Dupont, partit de Madrid pour l'Andalousie le 7 juillet. Elle entra dans Cordoue qui, pendant trois jours, fut abandonné au pillage. Le général Castagnos s'étant avancé contre l'ennemi avec un corps de 46,000 hommes, dont 25,000 de cavalerie, le général français prit une forte position à Andujar et s'y retrancha. Coupé de toute communication, et réduit aux plus grandes difficultés, il attaqua les Espagnols avec 8,000 hommes le 20 juillet, et fut repoussé avec une grosse perte. Une autre division française étant arrivée, le combat recommença. Dupont fut, à la fin, obligé de se rendre à discrétion. Une division séparée conclut en même temps une capitulation. Tel fut le résultat de la bataille de Baylen qui fut très-avantageuse à la cause des Espagnols.

Le maréchal Moncey mena en juin une expédition contre Valence, et pénétra jusqu'à la capitale de ce royaume, contre laquelle il fit un feu terrible; mais étant suivi de près par le général espagnol Caro, il se retira dans son camp, et ensuite retourna à Madrid, après avoir éprouvé une perte considérable en tués, blessés et prisonniers.

L'Aragon, particulièrement exposé aux attaques des Français à cause de sa situation entre leurs frontières et Madrid, et de son voisinage de la Navarre et de la Catalogne, qu'ils avaient en leur possession, fut défendu avec un courage héroïque par ses habitans, que commandait don Joseph Palafox. Saragosse, capitale de cette province, soutint un siége qui fut un des évènemens les plus mémorales de la guerre; cette ville n'étant pas défendue par des fortifications,

on se battit de rue en rue et de maison en maison. Les habitans résistèrent en désespérés; les femmes mêmes montrèrent une bravoure extrême. Après trois mois de combats meurtriers, le siége fut levé dans le milieu d'août, et les Français furent poursuivis dans leur retraite jusqu'en Navarre.

Dans d'autres parties de l'Espagne, les succès furent balancés, mais en général l'apparence générale des choses était si menaçante pour les Français, que le 29 juillet ils commencèrent, avec le roi Joseph, à évacuer Madrid. Ce souverain postiche montra sa bassesse en enlevant les joyaux et l'argenterie de la couronne, et tout ce qu'il y avait de précieux dans les maisons royales.

Tandis que ces événemens avaient lieu en Espagne, il s'en passait en Portugal qui étaient dirigés par les Anglais. On a déjà dit que l'esprit de résistance à l'autorité française se manifesta d'abord à Oporto. Le général Loison, qui vint de Lisbonne avec un corps peu nombreux pour apaiser l'insurrection, fut obligé de se retirer. Tout le nord du Portugal prit les armes pour la défense de la cause patriotique. Les Portugais demandèrent aussitôt du secours aux Anglais, et sir Arthur Wellesley, qui était arrivé à la Corogne avec 10,000 hommes, ayant offert ses services aux Espagnols en Galice, fut invité à aller plutôt aider les Portugais. Il marcha donc sur Oporto. Après avoir tenu conseil avec sir C. Cotton, qui commandait l'armée navale devant Lisbonne, sur l'avantage de forcer l'entrée du Tage et les forts voisins de la capitale; il débarqua ses troupes dans la baie du Mondego, où il fut rejoint par 6,000 hommes que commandait le général Spencer. Dirigeant sa marche sur la route de Lisbonne, il attaqua et battit, à Roleia, un corps français commandé par le général Laborde, et s'avança sur Lourinha afin de favoriser le débar-

quement d'un renfort de 5,000 hommes qu'amenait le général Anstruther. Junot, qui commandait en chef les Français à Lisbonne, sortit de cette capitale avec la plus grande partie de ses troupes pour attaquer les Anglais avant qu'ils eussent pu être renforcés par le corps de sir John Moore qu'ils attendaient. Le 21 août se donna la bataille de Vimiera; l'avantage fut chaudement disputé; les Français, complétement battus, perdirent treize pièces de canon et environ 3,000 hommes en tués, blessés et prisonniers. L'armée anglaise marcha sur Cintra. Le 22, sir Hew Dalrymple y arriva de Gibraltar pour prendre le commandement des différens corps anglais en Portugal. Bientôt après, Junot envoya un parlementaire pour proposer une cessation d'hostilités, afin de dresser une convention d'après laquelle les Français évacueraient le Portugal. Cette proposition fut acceptée et la convention signée le 30. Ses conditions principales stipulaient que les troupes françaises qui se trouvaient en Portugal seraient, avec armes et bagage, transportées en France aux frais du gouvernement anglais; qu'elles ne seraient pas considérees comme prisonnières de guerre, et que la propriété de chaque particulier lui serait assurée; de plus, que les troupes espagnoles détenues, comme prisonnières de guerre, à bord des bâtimens mouillés dans le Tage, seraient remises au commandant en chef anglais, qui s'engageait à obtenir des Espagnols la restitution des Français détenus en Espagne sans avoir été pris dans une bataille. L'amiral Cotton conclut avec le commandant des vaisseaux russes mouillés dans le Tage, une convention par laquelle ils furent livrés, avec tous leurs agrès et apparaux, pour être envoyés en Angleterre, et y rester en dépôt jusqu'à la signature de la paix définitive entre la Russie et la Grande-Bretagne.

La nouvelle de la convention de Cintra fut reçue avec un

mécontentement général en Angleterre, où la victoire de Vimiera avait fait concevoir les plus vives espérances que l'armée française en Portugal serait obligée de se rendre à discrétion. Il arriva de diverses parties du royaume, des pétitions au roi, pour demander une enquête. Le gouvernement en chargea un conseil d'officiers, qu'il nomma exprès. Leur opinion fut unanime pour approuver la conduite militaire des commandans et des troupes; mais ils différèrent d'avis sur les conditions de l'armistice et de la convention, et l'improbation de ces deux transactions de la part du roi, fut transmise au général Dalrymple.

Avant de retourner à l'état des affaires dans la partie espagnole de la péninsule, offrons un exemple remarquable du zèle patriotique dont était animé un corps de troupes espagnoles éloignées de leur pays.

Parmi les troupes alliées que Napoléon avaient rangées sous ses bannières, pour combattre dans le nord de l'Europe, il y avait un corps de 16,000 vétérans espagnols, l'élite de l'armée de ligne de leur pays. Il pensait probablement que leur absence de leur patrie serait aussi utile à ses projets, que leur présence sur le lieu où elles se trouvaient. Elles étaient à cette époque en Danemark. Instruites des efforts de leurs compatriotes, pour assurer leur indépendance, elles embrassèrent avec enthousiasme la cause nationale. Celles qui se trouvaient dans l'île de Sélande formèrent un cercle autour de leurs drapeaux, et jurèrent, à genoux, fidélité à leur patrie. Elles firent feu sur le général français qui les commandait, et tuèrent son aide-de-camp; mais cernées par des forces supérieures, elles furent désarmées. Les Espagnols qui étaient dans l'île de Fionie, au nombre de 6,000 hommes, sous les ordres du marquis de la Romana, s'emparèrent du port de Nyborg; l'entrée en était bloquée par deux canonnières danoises.

L'amiral Keats, mouillé dans le Grand-Belt, envoya un détachement qui prit les canonnières, et délivra les Espagnols; et ceux-ci, sous la protection des Anglais, furent menés à l'île de Langeland. Ils furent rejoints par leurs compatriotes qui s'y trouvaient, et par d'autres qui s'échappèrent du Jutland. Enfin, il s'en réunit près de 10,000, qui furent embarqués pour leur pays, où ils étaient impatiens de verser leur sang pour la cause sacrée de son indépendance.

Après que la capitale de l'Espagne eut été délivrée des Français, on résolut de concentrer dans un seul corps, l'autorité publique, qui jusqu'alors avait été divisée entre les juntes des différentes provinces. Une junte suprême et centrale, formée de députés nommés par les juntes provinciales, fut solennellement installée à Arañjuez, le 25 septembre. Elle eut le comte de Florida-Blanca pour premier président, et fut reconnue par le conseil de Castille, ainsi que par les autres autorités constituées du royaume. Après avoir adressé une proclamation au peuple espagnol, pour l'exhorter à la constance dans la lutte qu'il allait avoir à soutenir, le premier acte de la junte suprême fut de nommer un nouveau conseil de guerre, composé de cinq membres; le général Castagnos en était le président. L'armée nationale fut divisée en trois grands corps: l'aile de l'Est, commandée par le général Palafox; l'aile du Nord-Ouest, par le général Blake, et le centre, par le général Castagnos.

Il était urgent, en effet, de ne négliger aucun moyen de résister à l'orage qui grondait. L'empereur des Français, accoutumé à voir tout se soumettre à sa volonté, et la victoire suivre par-tout ses aigles, fut également surpris et indigné de la résistance heureuse des Espagnols, et résolut d'aller en personne changer la fortune de la guerre. Le premier point

dont il lui importait de s'assurer, était la permanence du système politique établi en Allemagne et dans le nord. Il projeta donc à cet effet une entrevue avec l'empereur de Russie, sur l'esprit duquel il se flattait d'avoir obtenu un grand ascendant. L'entrevue qu'il désirait eut lieu à Erfurt, le 27 août. Chaque souverain avait une suite nombreuse et brillante. Comme le but de Napoléon était de pouvoir retirer ses troupes d'Allemagne, afin de les employer dans la péninsule; il rendit Alexandre médiateur d'une négociation par laquelle il s'engageait à évacuer le territoire prussien, aussitôt que les contributions de cet état auraient été payées; il les réduisit à un tiers, et écrivit de sa propre main une lettre très-obligeante à la reine de Prusse. Cette conférence des deux souverains produisit aussi des propositions de paix de la part de la Russie et de la France à l'Angleterre; mais ce n'était probablement, de la part de Napoléon, qu'une feinte profession de sentimens pacifiques, puisqu'il refusait de considérer les Espagnols autrement que comme des révoltés, et ne voulait nullement les admettre à entrer dans la négociation. A son retour d'Erfurt, il déclara dans son discours d'ouverture du corps législatif, que l'empereur de Russie et lui étaient immuablement unis pour la paix et pour la guerre; qu'il était satisfait des sentimens de la confédération du Rhin et du peuple d'Italie, et qu'il allait lui-même se placer à la tête de son armée, pour couronner son frère à Madrid et planter ses aigles sur les tours de Lisbonne. Il ordonna ensuite une levée de 160,000 conscrits; et ayant mis ses vétérans en mouvement pour l'Espagne, il alla à Bayonne, et ensuite au quartier général de l'armée française à Vittoria.

La force la plus formidable que l'Espagne eût alors à opposer à un agresseur était la masse de la population armée

qui faisait une guerre irrégulière, mais très-fatigante pour l'ennemi, et que des défaites répétées ne pouvaient pas détruire. Des troupes réglées n'étaient pas en état de combattre à chances égales les armées françaises commandées par les plus habiles généraux du siècle, et animées par la personne de leur souverain. La campagne qui suivit l'arrivée de Napoléon en Espagne fut donc une suite de victoires pour un parti, et de défaites pour l'autre. Il suffira d'en faire connaître les résultats. Le maréchal Ney ayant coupé les communications entre les armées des généraux Blake et Castagnos, le premier, repoussé de position en position, fut obligé, après avoir éprouvé des pertes considérables, de se réfugier avec les débris de ses troupes dans les Asturies. L'armée de Castagnos fut entièrement défaite à Tudela, le 25 novembre; ce qui ouvrit la route de Madrid, et les corps avancés français parurent le 1er. novembre devant cette capitale. Après une apparence de résistance, une députation de la Junte se présenta le 4 devant Napoléon, qui déclara d'un ton sévère que si la ville ne se soumettait pas avant le lendemain matin, elle serait emportée d'assaut, et tout individu trouvé les armes à la main serait mis à mort. Les troupes espagnoles qui étaient encore dans Madrid, en sortirent dans la nuit, et les Français y entrèrent le lendemain. On a prétendu que Madrid avait été livré par trahison; mais il n'est pas probable que cette capitale eût pu se défendre contre les forces qui l'attaquaient. Les Anglais, alliés des Espagnols, avaient fait une tentative infructueuse pour la secourir. Sir J. Moore, à qui le commandement en chef des troupes anglaises avait été donné, reçut ordre d'entrer en Espagne pour aider les patriotes. Il s'avança, en novembre, jusqu'à Salamanque où il apprit les désastres des armées espagnoles, et enfin la défaite de Castagnos à Tudela. Ce dernier

événement donnait aux Français une supériorité si décidée, qu'une retraite faite à temps semblait être le seul parti qui pût se prendre avec sureté. Moore écrivit donc à sir David Baird qui venait de la Corogne avec des renforts pour le rejoindre, de se replier sur cette place, et de marcher ensuite sur Lisbonne, où ils se réuniraient. Cependant de nouveaux avis et les remontrances de M. Frère, ministre anglais à Madrid, engagèrent Moore à changer de dessein : il fit un mouvement en avant sur Burgos, après avoir été rejoint par Baird. Il était sur le point d'attaquer le maréchal Soult, qui était posté sur les bords du Carrion, quand, instruit de l'arrivée d'un renfort français très-nombreux, il se détermina de nouveau à faire retraite. Nous verrons l'année prochaine quelles furent les conséquences de ce parti.

Le reste de l'Europe était tranquille, à l'exception de son extrémité septentrionale. Le roi de Suède, doué de quelques-unes des qualités qui font les héros, était dépourvu de ce jugement sain qui est si nécessaire pour la conduite des affaires publiques, et agissait plus d'après l'impulsion de ses passions, que d'après les conseils de la raison. Quoiqu'il fût l'un des princes de l'Europe les moins puissans en forces réelles et en ressources, il voulait jouer le rôle d'un des plus grands potentats. Sa ferme résolution de tenir à ses engagemens avec l'Angleterre, était très-louable dans son principe; mais elle le précipita, lui, sa couronne et son pays, dans le danger le plus imminent. Comme il s'était mis en état d'hostilité avec les autres puissances du Nord, une armée russe entra en Finlande avant que la guerre eût été déclarée; ce qui occasiona l'arrestation de l'ambassadeur de cette cour à Stockholm. Les troupes suédoises furent obligées de se retirer devant un ennemi qui leur était très-supérieur en force. Bientôt la guerre

fut formellement déclarée à la Suède par la Russie, la Prusse et le Danemark. L'Angleterre n'oublia pas son allié; une escadre anglaise se joignit aux vaisseaux suédois pour garder le passage du Sund, et un corps de troupes se tint prêt pour porter du secours par terre. Sur ces entrefaites, les Russes s'étant, dans leur marche, emparé d'Abo, la capitale de la Finlande, et ayant déclaré que cette province était réunie à leur empire, le roi de Suède en abandonna soudainement la défense pour entreprendre une invasion en Norwège. Le secours de l'Angleterre, consistant en 10,000 hommes, sous les ordres de sir J. Moore, arriva le 17 mai à Gothembourg. Ce général se rendit aussitôt à Stockholm pour concerter un plan d'opérations avec les troupes suédoises. Il reconnut que le roi, malgré l'insuffisance de ses moyens de défense, n'était occupé que d'idées de conquête. Son refus de concourir à quelques-uns des plans extravagans du monarque, comme contraires à ses ordres, excita tellement la colère de Gustave, que Moore fut obligé de s'échapper déguisé, et qu'il ramena ses troupes sans les avoir débarquées. Sveaborg, place très-forte en Finlande, se rendit aux Russes avec la flottille qui se trouvait dans le port. Il fut décidé qu'elle serait rendue aux Suédois quand l'Angleterre restituerait aux Danois les vaisseaux qu'elle leur avait pris. Les Russes firent aussi des descentes dans les îles d'Aland et de Gotland. Un engagement entre les flottilles des deux nations se termina au désavantage des Suédois. Un armistice fut conclu, en Finlande, le 27 septembre; il laissa la plus grande partie de cette province au pouvoir des Russes. Le roi de Suède, emporté par son dépit et sa mauvaise humeur, cassa ses gardes au nombre de 4,000 hommes, à cause de leur conduite, et choqua par-là plusieurs des premières familles du royaume. Une convention permit ensuite aux Russes de

continuer à occuper la Finlande, à condition que le reste des troupes suédoises se retirerait sans être inquiété.

Indépendamment de l'usurpation de l'Espagne, on vit, cette année, plusieurs autres preuves des dispositions du dominateur de la France à s'agrandir sans borne ni mesure.

Un sénatus-consulte, rendu en janvier par le sénat conservateur, et signé par Napoléon, réunit à l'empire français les villes de Kehl, Wesel, Cassel et Flessingue.

En mai, Napoléon donna une preuve extraordinaire de sa confiance dans l'étendue de son pouvoir, par une attaque contre le saint siége qui ne pouvait manquer de le rendre odieux à tout le monde catholique; il publia un décret ainsi conçu : « Considérant que le souverain temporel de Rome a refusé de faire la guerre aux Anglais, et que la communication des deux royaumes d'Italie et de Naples ne doit pas être interceptée par une puissance ennemie : considérant que la donation faite par Charlemagne, notre illustre prédécesseur, des pays qui forment l'état du saint siége, était pour le bien du christianisme et non pour celui des ennemis de notre sainte religion, nous décrétons que les duchés d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camérino seront pour toujours unis à notre royaume d'Italie; il est enjoint à tous les cardinaux prélats et ecclésiastiques natifs de ces districts de rentrer dans le royaume avant le 5 juin, sous peine de confiscation de leurs biens. » Cette preuve singulière d'un despotisme qui ne se déguisait pas, donna lieu à une déclaration du pape qui défendit avec calme, mais avec force, les droits de son siége, et protesta solennellement contre la spoliation projetée : elle n'empêcha pourtant pas l'entrée d'une armée française qui prit possession de toutes les places fortes du territoire ecclésiastique. Napoléon réunit ensuite tout aussi arbitrairement à l'empire français, Parme, Plaisance et la Toscane.

Toujours occupé du projet de fonder en France un système régulier de pouvoir arbitraire, Napoléon rendit, cette année, un décret qui établissait un plan général d'éducation dans toute l'étendue de l'empire français, et organisait l'université impériale. Le système de cette institution remarquable soumettait tout ce qui concernait l'instruction, à la volonté du dominateur suprême de l'état; l'article fondamental portait, « qu'aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne pouvait être formé hors de l'université impériale, et sans l'autorisation de son chef ». Ce chef était, en dernier ressort, l'empereur lui-même, qui projetait de se rendre par là maître des esprits ainsi que des personnes de toute la génération qui s'élevait.

Cette année vit un royaume de plus dans la famille de Buonaparte. Murat, qui avait épousé une sœur de Napoléon, fut nommé roi de Naples, au lieu de Joseph, placé sur le trône d'Espagne.

De nouvelles révolutions arrivèrent dans le gouvernement turbulent de la Turquie. Mustapha Baïractar, pacha de Roudschouk, homme d'un caractère entreprenant, et ayant plus de lumières et d'instruction que la plupart des Turcs, résolut, malgré l'opposition des janissaires, d'introduire une nouvelle organisation dans le système militaire. Il vint à Constantinople avec un corps de troupes sur lesquels il pouvait compter, déposa tous les nouveaux ministres du sultan Mustapha, tua le commandant du château des Dardanelles, et l'aga des janissaires, et, le 28 juillet, fit proclamer empereur Sélim, le sultan déposé. Mais Mustapha empêcha que son oncle ne fût rétabli; il ordonna de l'étrangler, et d'exposer son cadavre dans le sérail. Cet acte sanguinaire ne fit que hâter la chute de Mustapha, il fut déposé; et à sa place, son jeune frère,

Mahmoud, fut élevé sur le trône, et nomma Baïractar grand-visir. Celui-ci, tant qu'il fut à la tète du pouvoir, poursuivit avec vigueur son projet de réorganiser l'armée et la marine, et de réaliser plusieurs réformes importantes. Mais, comme tous ceux qui l'avaient précédé dans la même carrière, il périt victime des institutions anciennes. Le 15 novembre, les janissaires, après avoir massacré les officiers des troupes régulières, escaladèrent les murs du sérail; alors, Baïractar commença par étrangler Mustapha, qu'il avait déposé, et ensuite se fit sauter en l'air dans son propre palais, avec un amas de poudre à canon préparé à tout événement.

Ceux qui se passèrent sur mer, ne furent pas très-importans, mais servirent à prouver la supériorité constante de la Grande-Bretagne.

En mars, un vaisseau danois de 74 fut pris et brûlé par deux vaisseaux anglais, sur la côte de Sélande; de sorte qu'il n'en resta plus qu'un de la même force dans la marine danoise.

Un combat très-chaud eut lieu dans le même mois, près de Ceylan, entre le *San-Fiorenzo*, frégate anglaise, et la *Piémontaise*, frégate française de 50 canons. Celle-ci fut prise après avoir perdu beaucoup de monde. Le capitaine anglais fut tué.

Un engagement qui eut lieu le 5 juillet dans l'archipel, fournit une preuve extraordinaire de l'infériorité des Turcs sur mer. La frégate anglaise le *Sea-Horse*, ayant eu connaissance près de l'île de Scopola, d'un vaisseau turc de 52 canons, d'une corvette de 24 et d'une galère, parvint par ses manœuvres à combattre d'abord la corvette, quelle eut bientôt désemparée entièrement. Elle attaqua ensuite le gros vaisseau, et, après une résistance opiniâtre, le fit amener. Il avait perdu

360 hommes tant tués que blessés ; le *Sea-Horse* n'avait eu que 5 hommes de tués et 10 de blessés. La galère prit la fuite au commencement de l'action.

Une flotte russe s'étant montrée dans la Baltique, sir S. Hood, avec deux vaisseaux de ligne, joignit les Suédois le 25 août, et se mit à la recherche de l'ennemi, qui avait treize vaisseaux de ligne et des frégates. Les Russes ayant pris la fuite, et les flottes combinées s'étant mises à leur poursuite, les vaisseaux anglais gagnèrent de l'avant, et engagèrent le combat avec le vaisseau russe qui était le plus de l'arrière. L'amiral russe vint avec toutes ses forces au secours de celui-ci ; mais il ne put empêcher qu'il ne fût détruit par les Anglais, parce qu'il toucha sur un banc.

Au commencement de l'année, les deux petites îles françaises de la Désirade et de Marie-Galante, dans les Antilles, furent prises par les Anglais. La guerre civile régnait à cette époque à Saint-Domingue, entre les deux chefs noirs, Christophe et Pétion.

M. Rose, qui avait été envoyé par l'Angleterre aux États-Unis, pour rétablir la bonne intelligence entre les deux pays, revint sans avoir réussi. Les Américains continuèrent l'embargo ; ce qui causa beaucoup de mécontentement intérieur, sur-tout dans les états du nord. A la rentrée du congrès, en novembre, le président l'instruisit par un message, qu'il avait échoué dans ses négociations avec les cours de France et d'Angleterre, pour obtenir d'elles la révocation de leurs mesures hostiles contre le commerce des neutres. Il ajoutait qu'il avait offert de ne pas étendre l'embargo au commerce de l'Angleterre, à condition que cette puissance révoquerait les ordres du conseil, mais que cette proposition n'avait pas été acceptée.

La mort du roi de Danemark, arrivée cette année, ne fut d'aucune importance en politique, ce prince étant depuis long-temps privé de l'usage de ses facultés intellectuelles.

Au mois d'août, le roi et la reine titulaires de France, accompagnés de la duchesse d'Angoulême, fille du dernier roi, vinrent chercher un asile en Angleterre. Louis XVIII ne fut pas reconnu comme roi; il ne portait que le titre de comte de Lille.

[1809.]

XLIXe ET Le ANNÉES DE GEORGES III,

IIe ET IIIe DU PARLEMENT.

Discours du roi et débats. — Accusation intentée par M. Wardle contre le duc d'York, comme commandant en chef de l'armée; ses suites. — Bill pour empêcher la vente des emplois. — Enquête concernant les pratiques de corruption employés pour la nomination des commis au service de la compagnie des Indes; ses résultats. — Bill pour prévenir la corruption dans les élections au parlement. — Bill pour augmenter la milice. — Budget. — L'armée anglaise se retire à la Corogne; mort du général Moore. — Campagne en Espagne et en Portugal. — Espagnols battus à Medellin. — Bataille de Talavera. — Nouveaux succès des Français. — Rupture entre l'Autriche et la France. — Napoléon entre en Allemagne. — Batailles d'Abersberg et d'Eckmühl. — Napoléon marche sur Vienne. — Affaires meurtrières sur les bords du Danube. — Insurrection contre les Français dans le nord de l'Allemagne. — Evénemens en Italie. — Les Français passent le Danube et battent les Autrichiens à Wagram. — Armistice. — Insurrection des Tyroliens. — Paix entre la France et l'Autriche. — Révolution en Suède; le roi est déposé. — Paix entre la Suède et les

puissances avec lesquelles elle était en guerre. — Expédition de sir John Stuart en Calabre. — Grande expédition dirigée contre l'Escaut. — Prise de Flessingue. — Issue désastreuse de cette entreprise. — Paix entre l'Angleterre et la Porte. — Prise de Cayenne. — Prise de la Martinique. — Succès des Anglais contre une flotte française, près de la Rochelle. — Reddition de la ville de Santo-Domingo. — Prise du Sénégal. — Prise de Zante et des îles voisines par les Anglais. — Convoi français détruit près de Roses. — Le pape conduit à Avignon. — Rome réunie à l'empire français. — Divorce entre Napoléon et Joséphine. — La guerre recommence entre les Russes et les Turcs. — M. Madison élu président des Etats-Unis d'Amérique. — Révocation de l'acte d'embargo; traité signé entre les plénipotentiaires anglais et américains. — Il est désavoué en Angleterre. — Changemens dans le ministère. — Jubilé pour célébrer la cinquantième année du règne de Georges III.

Le parlement s'ouvrit, le 19 janvier, par une commission. Le discours du roi commençait par exposer les raisons qui avaient déterminé sa majesté à rejeter les propositions de négociation faites par les gouvernemens de Russie et de France, et qui mettaient pour condition préliminaire que l'Angleterre abandonnerait la cause de l'Espagne. Ayant reçu du gouvernement espagnol les plus fortes assurances de sa persévérance à défendre la cause de la monarchie légitime et de l'indépendance nationale, le roi était décidé à continuer ses

secours au peuple d'Espagne aussi long-temps qu'il resterait fidèle à lui-même. Quant au Portugal, le roi témoigna sa satisfaction des exploits de son armée dans ce pays, qui avait par là été délivré des Français ; mais il exprima en même temps son profond regret de ce que la campagne avait été terminée par un armistice et une convention dont il désapprouvait quelques articles. Il recommanda au parlement de continuer à secourir son allié le roi de Suède, et ajouta qu'il espérait qu'ayant égard aux grands intérêts dont il s'agissait en ce moment, les deux chambres apporteraient le moins de délai possible à prendre les mesures les plus efficaces pour l'augmentation de l'armée régulière.

Il est impossible, dans un ouvrage tel que celui-ci, destiné à rappeler les faits plutôt que les discours, de donner une idée des débats intéressans auxquels donnèrent lieu d'abord la motion de l'adresse d'usage, ensuite celle de voter des remercîmens aux officiers et aux troupes qui avaient combattu en Portugal; enfin, la proposition de résolutions pour des enquêtes sur les campagnes d'Espagne et de Portugal. Il est bon cependant de rapporter que la motion de lord H. Petty, dans la chambre des communes, pour censurer la convention de Cintra, et attribuer à la mauvaise conduite des ministres les causes premières de ce traité, fut repoussée par une majorité qui ne fut que de 45 voix sur 203 ; et qu'une proposition de M. Ponsonby, pour une enquête sur la conduite de la dernière campagne en Espagne, fut rejetée par 220 voix contre 127.

Au commencement de la session, le parlement s'occupa d'une affaire qui excita le plus vif intérêt dans la nation, et sembla, pendant un certain temps, avoir remplacé tout autre objet. Le 27 janvier, M. Wardle, colonel de milice, après avoir parlé du système de corruption qui avait long-temps infesté le département militaire, accusa directement le duc

d'York, commandant en chef de l'armée, de s'être laissé gouverner par une maîtresse nommée madame Clarke, qui avait trafiqué des commissions d'officiers; il affirma qu'il pouvait prouver par témoins les points suivans, savoir : que madame Clarke avait le pouvoir de faire des promotions dans l'armée; qu'elle recevait de l'argent pour récompense de ses soins, et que le commandant en chef participait aux profits qui résultaient de ces présens. M. Wardle finit en demandant la nomination d'un comité chargé d'examiner la conduite du duc d'York, relativement aux promotions, mutations, etc. Après que divers membres eurent présenté leurs observations, il fut décidé que l'enquête aurait lieu dans un comité de toute la chambre. Cette affaire extrêmement remarquable dura près de deux mois; jamais on n'avait vu un si grand nombre de membres assister aux séances; beaucoup de personnes des deux sexes subirent un examen long et minutieux; il y en avait plusieurs d'une condition que l'on voit rarement paraître à la barre d'une assemblée législative, et dont les réponses, sur-tout celle des femmes qui jouaient le principal rôle, contribuèrent plus souvent à égayer ce corps, qu'elles ne correspondaient à sa dignité. Il fut prouvé, de la manière la plus incontestable, que madame Clarke avait effectivement reçu des sommes d'argent pour récompense d'avoir fait obtenir des promotions et d'autres nominations. Mais le duc avait-il connaissance de toutes ces manœuvres, et partageait-il les profits? c'étaient deux circonstances dont la preuve dépendait principalement du degré de croyance que méritait mad. Clarke. Les défenseurs du duc étaient la plupart des membres du ministère, et des jurisconsultes de la couronne; tandis que du côté opposé l'on voyait plusieurs des membres les plus indépendans qui n'étaient pas habituellement de l'opposition. Cependant, des témoignages très-respectables rendirent justice

à l'excellente conduite du duc dans sa place, et aux améliorations que le système militaire avait reçues sous son administration. Après beaucoup de discussions sur la manière d'en venir à une décision, la chambre eut le choix de trois déterminations différentes : l'une impliquait que le duc avait eu connaissance des pratiques de corruption dont l'existence avait été prouvée, et y avait connivé; et en conséquence, elle faisait entendre au roi qu'il convenait de destituer le duc; une seconde acquittait entièrement le duc de ces accusations; une troisième tenait le milieu entre ces deux là, elle le disculpait de l'accusation de corruption personnelle; mais les abus dont il était difficile qu'il n'eût pas eu connaissance, étaient allégués comme des motifs qui empêchaient de lui continuer avec bienséance le commandement de l'armée. Le 15 mars, la chambre se divisa sur la question de savoir si elle procéderait par une adresse ou par une résolution : ce dernier mode l'emporta à la majorité de 294 voix contre 199. Cette décision écarta la proposition intermédiaire qui était de proposer une adresse. La chambre se divisa ensuite sur la motion de M. Wardle qui inculpait directement le duc : 364 voix contre 124 la rejetèrent. Le 17, le chancelier de l'échiquier proposa cette résolution : la chambre, après avoir examiné les témoins dans l'enquête de la conduite du duc d'York, et avoir reconnu qu'on lui a imputé de s'être laissé personnellement corrompre, et d'avoir connivé à la corruption, est d'opinion que cette imputation est entièrement destituée de fondement. La motion passa à la majorité de 278 voix contre 196. Mais la victoire avait été remportée avec trop de difficulté et était trop peu appuyée par le concours de l'opinion publique, pour qu'il fût convenable au commandant en chef de rester en place; le 29, sa démission fut annoncée formellement à la chambre par le ministre. Lord Althorpe fit alors cette motion :

« Son altesse royale s'étant démise du commandement en chef de l'armée, la chambre ne juge pas nécessaire à présent de procéder ultérieurement à l'examen des témoignages entendus, pour ce qui concerne son altesse royale » : comme le mot *à présent* semblait exprimer l'opinion de la chambre que le duc d'York ne devrait jamais être réintégré dans sa place, le ministre demanda que cette expression fût omise, ce qui fut adopté par 235 voix contre 112. Ainsi finit une discussion qui, n'importe l'opinion que l'on peut avoir sur sa source, devint importante dans sa marche par le vif intérêt que la nation y prit, et la grande liberté des débats. Si son issue a prouvé l'influence qui domine dans le parlement, elle a fait voir aussi que sous l'empire de la constitution anglaise le rang le plus élevé ne peut mettre les abus à l'abri d'être découverts, ni protéger contre les effets du mécontentement public quiconque aurait une part aux malversations.

Les dépositions reçues dans cette enquête ayant mis en évidence plusieurs autres abus, le chancelier de l'échiquier proposa un bill pour interdire la vente et le trafic des emplois. Il observa que les pratiques nouvellement découvertes consistaient non-seulement dans la vente des emplois par ceux qui avaient le pouvoir de les conférer, mais dans les artifices de ceux qui prétendaient avoir de l'influence sur ces personnages; l'objet du ministre était donc de ranger dans le nombre des grands délits l'action de solliciter de l'argent pour procurer des emplois, ou de faire circuler des avis dans le même but. Le bill fut adopté et passa en loi.

Une autre découverte fut celle d'un commerce régulier et public des nominations d'emplois pour les Indes orientales. Un comité de la chambre des communes fut donc nommé pour s'enquérir des pratiques de corruption qui existaient relativement à la nomination des commis ou cadets au service de la

compagnie des Indes ; il parut, d'après le rapport du comité, qu'un grand nombre de ces emplois avait été donné d'une manière illégale. Dans le cours de l'enquête sur cet abus, on découvrit que lord Castlereagh avait essayé de procurer une place dans le parlement à son ami lord Clancarty en échange d'une commission de commis donnée au premier quand il était président du conseil du contrôle. Le 25 avril, lord Archibald Hamilton donna connaissance de cette négociation à la chambre des communes. Après avoir exposé toute l'affaire, il demanda que les minutes des dépositions fussent lues. Lord Castlereagh se défendit modestement, et sortit de la chambre; lord Hamilton proposa ensuite diverses résolutions contre le ministre pour avoir manqué à son devoir comme président du conseil du contrôle, et attaqué la pureté et la constitution de la chambre. La division qui termina le débat, donna 167 voix pour, et 216 contre la motion; elle fut donc rejetée. M. Madocks accusa ensuite M. Perceval et lord Castlereagh de pratiques de corruption pour influer sur l'élection des membres du parlement. La motion qu'il fit à ce sujet fut repoussée. Toutes ces discussions ayant amené le point de la réforme parlementaire, diverses motions furent faites, et des plans proposés à cet effet. M. Curwen demanda entr'autres la permission de présenter un bill pour mieux assurer la pureté et l'indépendance du parlement en empêchant d'y procurer ou d'y obtenir des places par des pratiques de corruption, et aussi pour prévenir plus efficacement la mise en œuvre des moyens de corruption : la permission fut accordée; le bill passa ensuite dans la chambre à la majorité de 97 voix contre 85, et fut converti en loi.

Le roi avait, dans son discours, recommandé au parlement l'augmentation de l'armée. Lord Castlereagh proposa un bill pour l'enrôlement dans la milice; quand il eut passé, il le fit suivre d'un autre, pour porter au complet la milice

de la Grande-Bretagne. L'objet de ce bill était de remplacer le nombre d'hommes qui manquaient, par l'effet de l'acte rendu dans la dernière session qui permettait aux soldats de la milice d'entrer volontairement dans la ligne. Le nombre d'hommes ainsi transférés d'un corps à l'autre était d'environ 23,000; le ministre proposait de les remplacer par 24,000 hommes, qui faisaient la moitié de la totalité du contingent de la milice, dans l'espace d'un an. Ce bill éprouva de l'opposition dans les deux chambres, mais finit par passer en loi.

Le 12 mai, le chancelier de l'Échiquier présenta le budget de l'année, à la chambre des communes. Les besoins de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, se montaient à 53,862,000 liv. Il y avait parmi les voies et moyens 19,000,000 liv. de taxes de guerre, et un emprunt de 11,000,000. L'emprunt était contracté à un taux plus bas que tous ceux qui eussent jamais été faits précédemment pour le compte de l'état, ce qui résultait probablement de la stagnation du commerce étranger. Une loterie faisait aussi partie des voies et moyens. Il s'éleva de fortes objections contre ce mode pernicieux de lever de l'argent. A la division, 90 voix contre 36 adoptèrent la loterie. Il n'y eut pas de nouveaux impôts établis.

La session du parlement fut close le 21 juin.

On a vu qu'à la fin de l'année dernière, le général Moore s'était décidé à quitter une seconde fois la position avancée qu'il occupait en Espagne, et à faire sa retraite. Ce mouvement devenait nécessaire, non-seulement à cause du renfort de troupes, que son antagoniste immédiat, le maréchal Soult, avait reçu; mais à cause aussi de l'approche de Napoléon lui-même, qui arrivait de Madrid avec une armée: il s'avançait pour intercepter les troupes anglaises. Le relâchement total de discipline, qui se manifesta parmi elles, aussitôt qu'elles eurent fait le mouvement rétrograde, et qui

leur fit des ennemis des habitans de tous les lieux qu'elles traversèrent, augmenta beaucoup les difficultés que le commandant en chef eut à surmonter, et l'engagea à adresser les plus vives représentations aux soldats et aux officiers. Les troupes souffrirent extrêmement du froid et de la faim, ainsi que de la poursuite de l'ennemi; néanmoins, toutes les attaques de celui-ci furent repoussées avec courage. Après avoir fait deux cent cinquante milles, au milieu d'un pays montueux, l'armée anglaise arriva le 11 janvier 1809 à la Corogne. Elle y fut suivie par Soult, qui occupa une ligne étendue au-dessus de la ville, prêt à effectuer une attaque aussitôt que les troupes commenceraient à s'embarquer. Cette opération ayant commencé le 16 février, les Français descendirent en quatre colonnes. Moore ordonna une charge contre eux. Dans le moment où il s'occupait d'envoyer du secours à quelques-uns de ses corps d'avant-garde qui étaient déjà engagés, il fut blessé mortellement d'un coup de canon. Sa patrie fut par là privée d'un homme qui, dans sa profession et dans la vie privée, s'était acquis l'admiration et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Le combat fut continué avec vigueur sous les ordres du général Hope, qui succéda au commandement, et les Anglais restèrent maîtres du champ de bataille. L'embarquement s'effectua la nuit suivante sans nouvel obstacle. Dans cette malheureuse expédition, les Anglais perdirent toutes leurs munitions et leurs magasins, et près de 6,000 hommes; mais elle produisit le bon effet d'empêcher l'empereur des Français de porter son attention sur le midi de l'Espagne, qui était alors entièrement ouvert à ses entreprises.

Peu de temps après le départ de l'armée anglaise, la Corogne capitula. Les Français s'emparèrent aussi du Ferrol, de Bilbao, de Saint-Andér, et des places les plus importantes de la côte septentrionale d'Espagne. Différentes

affaires leur furent favorables dans d'autres parties du pays, et ils paraissaient être sur le point de le subjuguer entièrement, lorsque Napoléon prévoyant une rupture avec la cour d'Autriche, partit le 22 janvier pour retourner à Paris, et fut suivi de sa garde. Depuis ce moment, les Français agirent pendant quelques mois sur un plan moins vaste. Ils s'occupèrent, principalement, à garder leurs acquisitions dans les provinces du nord et de l'intérieur, à assurer leurs communications entre Madrid et les frontières de la France, et à achever la réduction des villes et des districts à l'est de l'Èbre. Saragosse, assiégée une seconde fois, fut obligée, après avoir fait la défense la plus opiniâtre, à se rendre à discrétion, le 14 février. D'un autre côté, plusieurs places dans les Asturies et la Biscaye, furent reprises par les patriotes aidés des vaisseaux anglais, et toute la Galice fut évacuée par les troupes françaises. Le maréchal Soult étant entré en Portugal par Braga, prit possession d'Oporto, le 29 mars; cette place ne se défendit que pendant deux jours. Sir Arthur Wellesley, étant débarqué, le 22 avril, à Lisbonne, avec un renfort de troupes, alla prendre le commandement de l'armée anglaise à Coïmbre, et marcha sur Oporto. En même temps le maréchal Beresford, à la tête d'un corps de Portugais, qu'il avait formé à la discipline anglaise, s'avança vers le Haut-Douro. Soult, obligé de quitter Oporto, commença une retraite à travers la province de Léon, et laissa son arrière-garde sur le Douro. Une armée française, en Estramadoure, commandée par le maréchal Victor, fut attaquée le 28 mars, à Medellin, sur la Guadiana, par le général espagnol Cuesta. Après un combat long et vif, les Espagnols furent entièrement défaits, et éprouvèrent une grande perte. Cet échec rappela dans le sud Wellesley, occupé à la poursuite de Victor. Il resta quelque temps à Lisbonne, et se joignit ensuite à Cuesta, qui avait réparé

ses pertes. Ils marchèrent ainsi réunis le long de la vallée du Tage contre Victor, qui, ayant été joint par le général Sébastiani, et ayant reçu un renfort que le roi Joseph avait amené de Madrid, était posté près de Talavera de la Reyna. La bataille commença le 27 juillet, par une attaque des Français, dirigée principalement contre les troupes anglaises; celles-ci étaient moins nombreuses de moitié. Les Français furent complétement repoussés avec une perte de 20 pièces de canon et d'un grand nombre d'hommes; celle des Anglais fut de près de 6,000 hommes tués, blessés ou égarés. Bientôt après, l'armée combinée ayant reçu avis que Soult, Ney et Mortier avaient effectué une jonction, et s'avançaient à travers l'Estramadoure pour tomber sur les derrières des Anglais, ceux-ci jugèrent à propos de faire retraite sans délai. Cuesta resta à Talavera avec les malades et les blessés; il fut ensuite forcé d'en déloger, laissant la moitié de ces malheureux tomber entre les mains des Français. Wellesley traversa le Tage, et continua sa marche rétrograde jusqu'à Badajoz.

Dans le nord-est de l'Espagne, après la chute de Saragosse, une armée commandée par le général Reding, essaya de secourir Girone, assiégée par les Français. Reding, attaqué près de Tarragone, fut entièrement défait; il fut ensnite rejoint par les armées unies de Valence et d'Arragon, sous les ordres de Blake, qui tenta, le 15 juin, de recouvrer Saragosse, mais fut repoussé avec perte. Il fut ensuite attaqué à Belchite, par Suchet. Saisie d'une terreur panique, l'armée espagnole prit la fuite sans tirer un coup de fusil, jeta ses armes et abandonna ses canons. 3,000 prisonniers et neuf pièces de canon tombèrent au pouvoir des Français; et Blake, extrêmement chagrin et déconcerté de cet échec, quitta l'Aragon, et s'occupa, en se tenant à une certaine distance, de discipliner ses troupes. En août, le général espagnol Venegas, descendant de la Sierra-

Morena, prit une position à peu de distance de Tolède ; il y fut attaqué par Sébastiani, et mis dans une déroute complète. Le marquis d'Ariezaga, qui lui succéda dans le commandement, réunit 50,000 hommes, et fit mine d'attaquer Madrid ; une armée française, commandée par le roi Joseph, fit échouer sa tentative. Le 19 novembre, il se donna à Occana une bataille dans laquelle les Français furent vainqueurs. Cette victoire leur facilita l'entrée de Cordoue et de Séville, et les laissa maîtres des approches de Cadix. Girone, après une résistance longue et héroïque, fut obligée de capituler le 10 décembre ; ainsi, à la fin de 1809, la plupart des places fortes de l'Espagne étaient entre les mains de l'ennemi ; ce pays avait à peine une armée en campagne. La junte voyant bien que ces désastres lui avaient fait perdre la confiance publique, publia une proclamation pour convoquer l'assemblée des Cortès au commencement de l'année suivante.

L'empereur des Français, en usurpant la couronne d'Espagne, et en déposant la famille royale, avait donné la preuve d'une ambition insatiable et d'un mépris de tous les droits, qui ne pouvait manquer d'alarmer tous les souverains de l'Europe encore indépendans. L'empereur d'Autriche, souffrant des sacrifices qu'il avait déjà été obligé de faire dans sa lutte avec la France, et craignant de nouveaux empiétemens de sa part, résolut de tenter la fortune de la guerre, à une époque où une portion si considérable des armées de cette puissance, était occupée à achever de subjuguer la péninsule espagnole. Il avait fait connaître son éloignement pour la France, en ordonnant à son internonce à Constantinople, d'aider le ministre anglais dans ses négociations pour la paix avec la Porte, conduite dont le moniteur de Paris se plaignit hautement. Des levées de troupes dans toute l'étendue des états autrichiens, et l'augmentation des garnisons des frontières, étaient

des indices d'une rupture prochaine, qui fit précipiter à Napoléon son retour d'Espagne, comme on l'a vu plus haut. En même temps, il donna ordre aux troupes qu'il avait à sa disposition, de marcher sur le Danube, et demanda à la confédération du Rhin le contingent qu'elle était tenue de fournir. La guerre fut déclarée dans des proclamations de l'archiduc Charles et de l'empereur François, du 6 et du 8 avril; elles furent suivies d'un manifeste qui exposait les provocations et les sujets d'alarme que la France avait donnés à l'Autriche. L'armée autrichienne était composée de neuf corps, de près de 40,000 hommes chacun, indépendamment de quelques corps de réserve, de portions détachées, et de la landwehr ou milice. Du côté opposé, il y avait trois corps de troupes françaises, trois divisions de Bavarois, et des corps de Wurtembergeois, de Saxons et de Polonais; car Napoléon, semblable aux grands rois de l'antiquité, avait l'avantage de mener des rois vassaux combattre sous ses ordres. Les autrichiens passèrent l'Inn le 9 avril, pendant que leur droite s'avançait sur le Danube, au-dessus de Ratisbonne. Napoléon quitta Paris le 13 avril, arriva le 17 à Donauverth, et y établit son quartier-général. Les différens corps français commencèrent alors à se réunir. Deux batailles furent livrées, l'une à Abensberg, le 20, par Napoléon, en personne, contre l'archiduc Louis; l'autre, le 22, à Eckmühl, contre l'archiduc Charles. D'après les rapports des Français, les Autrichiens perdirent dans ces deux affaires 40,000 prisonniers, et 100 pièces de canon. L'archiduc Charles, afin d'opérer sa jonction avec le général Bellegarde, passa alors le Danube à Ratisbonne. Les Autrichiens, qui défendaient cette ville, furent battus; les Français la prirent. Napoléon poussa ses succès, le long du Danube, avec sa rapidité ordinaire, et parut devant Vienne le 10 mai. L'empereur avait quitté sa capitale, et s'était retiré à Znaïm, en Moravie.

Après avoir fait, pendant quelques jours, une apparence de résistance, les troupes réglées qui se trouvaient dans Vienne, effectuèrent leur retraite, et cette ville se rendit. Napoléon adressa une proclamation aux Hongrois, pour les inviter à se soustraire à la domination de la maison d'Autriche, et à se déclarer indépendans, en élisant un souverain de leur choix; il leur promettait sa protection.

L'archiduc Charles, ayant par des renforts porté son armée à 75,000 hommes, manœuvra sur la rive gauche du Danube afin de prévenir toutes les tentatives que ferait l'ennemi pour passer ce fleuve. Le 16, son quartier général fut à Ebersdorf sur la route de Vienne à Brünn. De son côté, Napoléon fit marcher son armée le long du Danube jusqu'à un endroit à six milles au-dessous de Vienne où le cours du fleuve est coupé par deux îles; son dessein était de le traverser sur ce point afin d'attaquer l'archiduc. Il passa d'une île à l'autre, et ensuite sur la rive du nord avec des pontons, et y déploya des troupes; son aile droite prit position au village d'Essling, et la gauche à celui d'Aspern. Cependant, l'archiduc se décida à faire une attaque générale contre les Français; il rangea donc son armée en ordre de bataille et marcha en avant. Le 21 mai et le lendemain, se livrèrent deux des batailles les plus meurtrières et les plus disputées qui eussent eu lieu dans la guerre entre ces grandes puissances. La fortune changea plusieurs fois; enfin, dans la nuit du 22 au 23, les Français se retirèrent de la rive gauche du Danube. Leur perte se monta vraisemblablement à 30,000 hommes tant tués que blessés et faits prisonniers. Napoléon n'avait pas encore éprouvé un échec aussi rude dans sa carrière victorieuse.

Sur ces entrefaites, les armes des Français et de leurs alliés avaient trouvé de l'occupation dans d'autres parties de l'Allemagne. Une insurrection avait éclaté en Saxe, en Westphalie

et en Hanovre; elle avait pour chefs le colonel Schill et le duc de Brunswick-Oels; elle eut pendant quelque temps un aspect redoutable, et se répandit sur une vaste étendue de pays; mais elle se termina par la mort du brave Schill qui fut tué sous les murs de Stralsund : et le duc de Brunswick avec son petit nombre de soldats s'embarqua à bord de vaisseaux de guerre anglais qui se trouvaient sur la côte septentrionale de l'Allemagne. L'archiduc Ferdinand avait soutenu ces mouvemens par une invasion en Pologne; il s'était emparé de Varsovie, ensuite de Dresde et de Leipzig, et avait menacé les états du roi Jérôme en Westphalie. L'archiduc Jean agissait en Italie; il y eut d'abord de grands succès, prit Padoue et Vicence, passa l'Adige, alarma Venise; mais il fut arrêté dans sa marche par Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, qui reprit les places dont les Autrichiens s'étaient emparés, les repoussa au-delà du Tagliamento, et les poursuivit dans leur retraite. Un engagement très-vif eut lieu entre les deux armées à Raab, en Hongrie : les Français furent vainqueurs. L'archiduc se retira à Comorn, et Beauharnais fit sa jonction avec la grande armée française.

Les armées de Napoléon et de l'archiduc Charles avaient passé quelques semaines dans une inaction causée par leur épuisement mutuel; mais le général Bertrand ayant construit avec la plus grande célérité trois ponts qui conduisaient de l'île occupée par les Français à la rive gauche du Danube, toute l'armée passa le fleuve dans la nuit du 4 juillet, et le 5, se montra en ordre de bataille sur le flanc gauche des retranchemens de l'armée autrichienne. La journée fut principalement employée en manœuvres qui forcèrent l'archiduc à quitter ses retranchemens, et à abandonner le pays entre Enzersdorf et Wagram. Le lendemain, se livra près de ce dernier endroit la bataille décisive à laquelle il a donné son nom, et où,

suivant les rapports des Français, près de 400,000 hommes et de 1500 pièces de canon furent engagés. Napoléon dirigea principalement le feu de son artillerie contre le centre des Autrichiens qui fut repoussé à près de trois milles en arrière; ce mouvement occasiona la retraite des ailes, et enfin la déroute générale des Autrichiens qui se retirèrent en Moravie. Le champ de bataille était jonché d'une quantité innombrable de morts. Les Français calculèrent que cette affaire avait réduit l'armée autrichienne à 60,000 hommes. Elle avait bien certainement été décisive; car le 12, le prince Jean de Lichtenstein apporta à Napoléon des propositions de paix de la part de l'empereur : elles furent acceptées à l'instant. Toutes les places fortes et les positions qui auraient pu être avantageuses aux Français, en cas d'un renouvellement d'hostilités, leur furent remises, et il fut expressément stipulé que les Autrichiens ne donneraient aucun secours aux Tyroliens révoltés.

Ce brave peuple, qui détestait le joug de la Bavière, profita de la rupture entre l'Autriche et la France pour s'insurger; ses efforts furent quelque temps couronnés de succès : on envoya contre les Tyroliens des troupes nombreuses sous les ordres du maréchal Lefèvre; ils se retirèrent dans leurs montagnes et leurs retranchemens naturels, et firent une guerre très-fatigante pour leurs ennemis. Ils poussèrent même leurs excursions en Bavière, en Carinthie, et dans les parties de l'Italie voisines de leurs pays. Leur chef principal était André Hoffer, simple aubergise, mais doué du courage d'un héros; son influence sur l'esprit des paysans fit durer la guerre contre la France et l'Allemagne jusqu'à la fin de l'année. Il fut alors découvert dans sa retraite, pris et exécuté.

La paix entre l'Autriche et la France fut signée à Vienne, le 15 octobre. L'empereur François céda à la France toute

la portion de ses états qui était baignée par l'Adriatique ; il fut aussi obligé de faire des cessions à la confédération du Rhin, au roi de Saxe, comme grand duc de Varsovie, et à l'empereur de Russie ; il reconnut tous les rois de la création de Napoléon, et tous les changemens que celui-ci avait faits ou ferait par la suite en Espagne, en Portugal et en Italie ; il concourut aussi au système de prohibition relativement au commerce anglais, et consentit à rompre toute liaison avec la cour de la Grande-Bretagne.

Une révolution arrivée cette année, fournit un nouvel exemple de l'instabilité des trônes. L'obstination du roi de Suède, après la perte de la Finlande et de la Poméranie, à tenir à une alliance qui lui attirait l'inimitié de tous les états confédérés avec la France, et qui ne lui donnait d'autre soutien qu'un subside de l'Angleterre, ne pouvait que mécontenter ses sujets ; ils n'avaient aucun motif de souffrir volontairement pour une cause liée bien indirectement à leurs intérêts. Le caractère violent et absolu de Gustave était de même très-peu propre à lui concilier l'affection d'un peuple qui n'avait pas oublié qu'il avait été libre ; enfin, la conduite de ce prince, en plusieurs points, semblait annoncer une tête peu saine. On forma donc la résolution de le deposséder d'un trône qu'il était incapable de remplir. Les premiers symptômes de mécontentement contre son gouvernement commencèrent à se manifester dans les premiers jours de mars, par une sédition qui éclata parmi les troupes postées sur les frontières de la Norwège, et qui était probablement fomentée par leur chef le comte Adlersparre : il se mit à leur tête, et marcha sur Stockholm. On avait cependant pris des mesures dans cette capitale pour y effectuer une révolution. Le 13, le roi fut arrêté à l'instant où il se préparait à partir pour sa maison de campagne, et placé sous bonne garde, ainsi que quelques-uns de

ses confidens. Son oncle, le duc de Sudermanie, publia aussitôt une proclamation, comme administrateur du royaume, et convoqua une diète pour le premier mai suivaut; il adressa aussi une proclamation aux habitans de Stockholm, pour leur exposer les circonstances malheureuses auxquelles la conduite du roi avait réduit la nation, et les motifs qui avaient obligé de s'assurer de sa personne. Aucun mouvement ne se fit en faveur du roi, et cette révolution ne coûta pas une goutte de sang. La diète élut roi le duc de Sudermanie. Une nouvelle constitution rendit à la nation la liberté que Gustave III lui avait enlevée, et rétablit les anciens droits des différens états. Ce changement ne tarda pas à être suivi d'un armistice avec la Russie et le Danemark, et le traité de paix avec la première de ces puissances fut ratifié le 17 septembre. La Suède céda à perpétuité à la Russie toute la Finlande et la partie de la Vestro-Botnie qui s'étend jusqu'au Torneo, fleuve qui se jette dans le golfe de Botnie, près de la ville de même nom; enfin, les îles les plus rapprochées de la Finlande. Le roi de Suède s'engagea à adhérer au système continental, et à fermer les ports de ses états aux vaisseaux de guerre et aux navires marchands anglais, à l'exception de ceux qui apporteraient du sel et des denrées coloniales. La Russie se rendit aussi médiatrice de la paix entre la Suède et la France; le traité ne fut conclu qu'au commencement de l'année suivante. La Suède obtint la restitution de la Poméranie et de l'île de Rugen; la France, des avantages commerciaux.

Il reste encore à parler d'événemens militaires sur le continent européen, dans lesquels la Grande-Bretagne fut particulièrement concernée.

Au commencement de juin, sir John Stuart, commandant des troupes anglaises en Sicile, entreprit une expédition contre le royaume de Naples et sa capitale. Son but principal était, à

ce qu'il prétendait, de faire une diversion en faveur de l'Autriche. Il s'embarqua avec 15,000 hommes, fut rejoint ensuite par un corps de Siciliens, et parut, le 13, devant la côte de Calabre. L'ennemi abandonna une ligne de postes qu'il occupait sur la côte opposée à Messine; un détachement, commandé par le lieutenant-colonel Smith, s'en empara, et les démantela. Le 24, la division de l'avant-garde de la flotte mouilla devant le cap Misène; on se prépara aussitôt à attaquer l'île d'Ischia. La descente s'effectua en face d'une chaîne formidable de batteries; les points de défense de l'ennemi furent tournés; leur force principale se retira dans le château, qui se rendit le 30. La garnison de Procida reçut aussi une sommation, et se rendit le même jour : cette circonstance facilita aux Anglais la capture de chaloupes canonnières qui allaient de Gaëte à Naples. Cette entreprise avait jusqu'alors causé à l'ennemi une perte de plus de 1,500 hommes faits prisonniers, indépendamment des tués et des blessés, et de près de 100 pièces de canon; celle des vainqueurs avait été peu considérable. Le grand nombre de troupes qui s'étaient assemblées dans l'intervalle pour la défense de Naples, enlevaient toute espérance de succès pour une tentative contre cette capitale. Le commandant de l'expédition se contenta d'avoir vu l'effet de sa diversion, qui avait fait rappeler des corps nombreux de troupes envoyées pour aller renforcer l'armée de la haute Italie, et ceux qui se trouvaient dans l'état romain; mais cet effet n'eut pas des conséquences durables. Les opérations militaires se terminèrent par une tentative sans succès contre le château de Scylla, que l'ennemi abandonna ensuite, et dont il fit sauter les ouvrages. Enfin, la flotte et l'armée anglaise se retirèrent des îles près de Naples, et retournèrent en Sicile.

Une expédition bien plus importante occupa, durant l'été, l'attention du ministère anglais, et fut pendant long-temp

l'objet vers lequel se dirigèrent principalement les espérances de la nation. Depuis le commencement de mai l'on faisait, dans les ports d'Angleterre, les préparatifs de l'armement le plus formidable qui en fût sorti de long-temps. Vers la fin de juillet, on rassembla une armée de 40,000 hommes, qui devait être aidée de 39 vaisseaux de ligne et de 36 frégates, indépendamment d'un grand nombre de canonnières, de bombardes et de petits vaisseaux. Le commandement en chef de l'armée fut confié au comte de Chatam, qui portait, il est vrai, un nom très-illustre dans le monde politique, mais qui n'avait jamais été personnellement distingué pour ses talens militaires. Les forces navales étaient sous les ordres de sir Richard Strachan. Le principal objet de l'expédition était de s'emparer des îles qui commandent l'embouchure de l'Escaut, et sur-tout du port de Flessingue, et de détruire les vaisseaux de guerre français mouillés dans ce fleuve, ainsi que les arsenaux et les bassins de construction, creusés à grands frais par Napoléon, comme formant une partie essentielle de son projet, d'être sur mer à force égale avec les Anglais. L'expédition partit le 28 juillet, et, le 1er août, investit Flessingue. Une canonnade et un bombardement terribles commencèrent le 13 août, et, le 15, le général Monnet, commandant de la place, demanda une suspension d'armes; elle fut suivie de la reddition de Flessingue et de sa garnison de près de 6,000 hommes, qui furent faits prisonniers de guerre. Pendant le siége, des troupes de la Belgique et des provinces françaises les plus voisines se rassemblèrent pour la défense d'Anvers, de sorte que l'attaque de cette ville importante et de la flotte mouillée sous ses remparts, quel qu'eût pu en être le succès au commencement de l'entreprise, fut regardée alors comme offrant trop peu de chances favorables pour être hasardée. Les Anglais s'étaient emparés des îles de Walcheren et de Sud-Beveland; mais les

forts situés plus haut sur l'Escaut avaient été mis dans un état de défense qui aurait rendu le passage des vaisseaux de guerre trop dangereux, et leur aurait fait probablement éprouver des pertes considérables; enfin, le séjour des troupes dans des lieux bas et marécageux, à cette époque la plus mal-saine de l'année, leur occasiona des maladies sans nombre. Toutes ces considérations engagèrent lord Chatam à partir pour l'Angleterre le 14 septembre, avec la plus grande partie de son armée; il laissa le reste pour garder la possession de Walcheren, afin de tenir l'embouchure de l'Escaut bloquée, et de procurer au commerce anglais une entrée en Hollande, où les habitans étaient bien disposés à recevoir les denrées coloniales et toutes sortes de marchandises. Mais cette détermination devint bien fatale à ce reste d'armée: un grand nombre d'hommes mourut, les autres emportèrent dans leur patrie des maladies chroniques qui ont long-temps rendu le nom de la fièvre de Walcheren un sujet de terreur. Les ministres étaient indécis sur le parti qu'ils devaient prendre relativement à ce lieu pestiféré; ils ne savaient s'il fallait le garder ou l'abandonner. Au milieu de septembre, on mit en réquisition un certain nombre de paysans de l'île pour réparer et augmenter les fortifications de Flessingue, et, vers la fin d'octobre, une centaine d'ouvriers arriva d'Angleterre avec de la chaux et des briques. Vers la fin de novembre, on commença à démolir les ouvrages et les bassins pour les vaisseaux, et, le 23 septembre, la place fut entièrement évacuée par les débris de l'armée anglaise : la moitié était ou morte ou sur la liste des malades. Ainsi se termina une expédition qui, ayant occasioné une dépense prodigieuse, déçut entièrement les espérances du public, et fournit un sujet de moquerie aux ennemis de la nation.

Lès armes et les conseils de la Grande-Bretagne obtinrent plus de succès dans d'autres parties de l'Europe.

Le 5 janvier, un traité de paix, négocié par M. Elliot, fut signé entre la Porte ottomane et l'Angleterre.

La colonie française de Cayenne se rendit, le 12 janvier, à des troupes anglaises et portugaises combinées. Les premiers étaient sous les ordres du capitaine James L. Yeo, de la marine royale.

Le 29 du même mois, une expédition, commandée par le général sir G. Prevost et l'amiral sir A. Cochrane, parut devant la Martinique. Le lendemain, le débarquement s'effectua. Après quelques combats très-vifs, les Français, chassés de plusieurs fortes positions, se retirèrent dans le fort Bourbon. Les Anglais l'investirent aussitôt. La place fut prise le 24 février, sans avoir coûté de nouvelle perte un peu considérable; et toute résistance cessant, l'île fut soumise à l'obéissance du roi de la Grande-Bretagne.

Une flotte française de neuf vaisseaux de ligne était mouillée sur la rade de l'île d'Aix, près de la Rochelle, et protégée par les forts de l'île. Lord Cochrane, qui commandait sous les ordres de l'amiral Gambier, proposa d'attaquer les Français avec une escadrille de frégates, de petits vaisseaux armés et de brûlots. Il partit le 11 avril avec un vent favorable. Le bâtiment anglais qui était en tête, rompit une chaîne placée en travers de l'entrée; alors la plupart des vaisseaux français filèrent leurs câbles et coururent à la côte. Le lendemain, lord Cochrane informa l'amiral, par le télégraphe, que sept vaisseaux de l'ennemi étaient à la côte, dans une situation qui offrait l'occasion de les détruire. Néanmoins, comme le vent rendait l'entrée de la rade dangereuse aux gros bâtimens, parce qu'il y avait peu d'eau dans la passe, Gambier, qui avait levé l'ancre, vint mouiller à trois milles des forts, et

envoya tous les petits bâtimens tenter l'attaque. Cochrane, qui formait l'avant-garde, canonna un vaisseau de 56, qui amena son pavillon ; trois autres vaisseaux de ligne furent obligés d'en faire autant : les Anglais y mirent le feu; ils furent tous brûlés. Les autres vaisseaux français étant dans un lieu où il y avait plus d'eau, entrèrent dans la Charente, où il fut impossible de les aller chercher ; mais il était douteux qu'ils fussent tous en état de reprendre la mer.

Le 6 juillet, la ville de Santo-Domingo, la capitale de la partie espagnole de l'île, et dont les Français étaient encore en possession, se soumit sans résistance à des troupes venues de la Jamaïque sous les ordres du major-général Carmichael.

Dans le même mois, l'établissement français du Sénégal capitula. Les Anglais étaient sous les ordres du major Maxwell du corps royal d'Afrique.

Lord Collingwood, commandant en chef des forces navales anglaises dans la Méditerranée, ayant proposé au général Stuart une expédition contre Zante, Cephalonie et quelques autres îles de l'Archipel ionien, tandis que les Français seraient occupés à la défense de Naples, des bâtimens partis de Messine, de Malte et de Corfou, se réunirent à cet effet et mouillèrent le 1er octobre dans la baie de Zante. Le lendemain, on convint d'une capitulation. Tout le groupe d'îles se rendit aux armes anglaises, et le gouvernement de la république Sept-insulaire fut rétabli.

Une flotte française composée de trois vaisseaux de ligne, deux frégates, deux corvettes, et d'un convoi d'environ vingt voiles, fut aperçue le 23 octobre comme elle sortait de Toulon. L'amiral Collingwood ordonna au contre-amiral Martin de la poursuivre avec une escadre; il l'atteignit, le 25, devant l'embouchure du Rhône : deux vaisseaux français firent côte; leurs équipages y mirent le feu, et le troisième avec une

frégate toucha à l'entrée du port de Cette, sans beaucoup d'espoir de pouvoir être relevé. La plus grande partie du convoi s'échappa et entra dans la baie de Rose, en Catalogne. Mais le 30, quelques bâtimens anglais accompagnés des chaloupes de la flotte, et commandés par le capitaine Hallowell, pénétrèrent dans la baie, vainquirent la résistance que leur opposèrent tant les vaisseaux que le château de Rose et les forts, et prirent ou détruisirent tout le convoi; mais ce ne fut pas sans éprouver une grosse perte. Ce convoi était chargé de munitions pour l'armée française en Espagne.

Il ne reste plus que quelques circonstances à ajouter au recit des événemens qui se passèrent en Europe.

On a déjà dit que Napoléon avait l'année dernière réuni une partie des états du Pape à son royaume d'Italie. Le Pape fit le 10 juin une protestation contre cet acte de spoliation, et lança une bulle d'excommunication contre son auteur et ses agens. Les démarches du Saint-Père le firent emmener prisonnier à Savonne; il fut dépouillé de ses honneurs extérieurs, et privé de toute communication avec les cardinaux, ainsi que de tous les moyens de publier des bulles, ou de convoquer un concile. L'empereur des Français s'occupa ensuite d'établir un gouvernement dans l'état ecclésiastique; il y abolit le tribunal de l'inquisition, la juridiction temporelle du clergé régulier et séculier, enfin le droit d'asile, et fit divers règlemens judiciaires et administratifs. Rome fut déclarée la seconde bonne ville de l'Empire, et le département dont elle était le chef-lieu, eut le droit d'envoyer sept députés au corps législatif. En novembre, une députation de ducs et de princes romains vint à Paris présenter une adresse d'hommage à Napoléon, sur l'heurense révolution qui venait de s'opérer; il y fit une réponse très-gracieuse, entièrement dans le style d'un empereur d'occident. Vers la fin de l'année, une assemblée

de toute la famille Buonaparte et de ses alliés, après avoir pris en considération la nécessité de donner un héritier au trône sur lequel la providence avait fait asseoir Napoléon, décida que son mariage devait être cassé; l'impératrice Joséphine donna son consentement à cette mesure. Dans toute cette affaire, les deux époux, près de se séparer, se donnèrent mutuellement des témoignages de la haute estime et de l'attachement qu'ils avaient l'un pour l'autre. L'on dressa procès-verbal de la délibération qui fut signée par toutes les personnes présentes. Cette pièce ayant été soumise au Sénat, ce corps ordonna le divorce, et décréta que Joséphine continuerait à porter le titre d'impératrice, et jouirait d'un revenu annuel de deux millions de francs.

La guerre recommença cette année entre la Russie et la Turquie. Au congrès de Jassy, tenu entre les deux puissances, la première demanda, comme préliminaire, la cession des provinces turques à la gauche du Danube. Le refus de la Turquie de consentir à cette prétention, fit rompre le congrès. La Russie déclara la guerre, alléguant pour prétexte unique la paix que les Turcs venaient de conclure avec l'Angleterre. Les opérations militaires commencèrent; les Russes se maintinrent en Moldavie et en Valachie, et pénétrèrent en Bulgarie. Cependant, après plusieurs affaires très-chaudes, et notamment une bataille sanglante près de Silistrie, ils furent obligés de repasser le Danube.

Dans les Etats-Unis d'Amérique, M. Madison fut élu pour succéder à M. Jefferson dans la place de président. L'embargo était devenu très-désagréable au peuple. La législature passa un acte pour le révoquer, et y substitua une prohibition de commerce avec la France et l'Angleterre, avec la clause que si l'un de ces deux pays cessait de violer la neutralité du commerce des États, la suspension du commerce cesserait à l'égard

de cette puissance. M. Erskine, envoyé plénipotentiaire de la cour de la Grande-Bretagne, finit par signer avec les États-Unis un traité pour le rétablissement de l'amitié et du commerce; en conséquence, un grand nombre de bâtimens américains fit voile pour les ports d'Angleterre : mais par malheur, les deux gouvernemens s'étaient mal entendus; car le cabinet anglais désavoua tout ce dont on était convenu, prétendant que M. Erskine avait outre-passé ses pouvoirs. Il statua néanmoins que les bâtimens américains qui, pleins de confiance dans le traité, étaient partis pour l'Angleterre, ne seraient pas victimes de leur bonne foi; un certain délai fut fixé pour qu'il pussent venir et retourner sans être inquiétés.

Le mauvais succès de plusieurs des mesures adoptées par les ministres anglais dans le courant de cette année, en causant beaucoup de mécontentement dans la nation, produisit naturellement des dissentions parmi eux. Le public fut instruit d'une altercation entre deux secrétaires d'état, lord Castlereagh et M. Canning, par un duel qui eut lieu entre eux, et dans lequel le dernier fut blessé. On a prétendu que cette querelle venait de ce que M. Canning avait essayé de faire renvoyer lord Castlereagh, sinon du ministère, au moins de l'emploi qu'il occupait, sous prétexte qu'il était incapable de le remplir. Tous deux donnèrent leur démission avant de se battre. Le duc de Portland mourut bientôt après, et les ministres restant offrirent une coalition aux lords Grey et Grenville; mais ceux-ci la rejetèrent. Le marquis de Wellesley fut alors rappelé de son ambassade d'Espagne, pour succéder à M. Canning dans la place de secrétaire d'état des affaires étrangères; en même temps celle de secrétaire d'état de la guerre, que lord Castlereagh occupait, fut donnée au comte de Liverpool, ci-devant lord Hawkesbury, dont la charge de secrétaire d'état de l'intérieur fut conférée à l'hono-

rable Richard Ryder. M. Perceval réunit les deux emplois de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier.

Si la popularité du ministère souffrit des derniers événemens, rien de ce déplaisir de la nation ne retomba sur le roi, qui paraissait gagner davantage l'affection de ses sujets à mesure que son âge avancé et ses infirmités excitaient en quelque sorte pour lui un sentiment de compassion; car il avait presque entièrement perdu la vue. Le 25 d'octobre, cinquantième anniversaire de son avénement au trône, fut célébré dans toute l'étendue du royaume-uni comme un jubilé, et marqué par toutes sortes de démonstrations de fidélité, d'attachement et de respect pour la personne de ce monarque.

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

[1810.]

L^e ET LIe ANNÉES DE GEORGES III,

IIIe ET IVe DU PARLEMENT.

Discours du roi et débats. — Enquête sur l'expédition de l'Escaut. — Lord Chatam censuré; il donne sa démission. — Motion de M. Yorke pour faire sortir les étrangers de la chambre des communes pendant la durée de cette enquête. — Conséquences de la motion relativement à Gale Jones et à sir Francis Burdett. — Ce dernier envoyé à la Tour. — Emeute. — Honneurs que lui rend le peuple. — Budget. — Bill proposé pour rendre perpétuelle la défense d'accorder des places en réversion. — Progrès des Français dans le midi de l'Espagne. — Prise de Malaga et de Séville; siége de Cadix. — Autres événemens dans le nord et dans l'est. — Campagne sur les frontières du Portugal. — Prise de Ciudad-Rodrigo et d'Almeïda par les Français. — Ils entrent en Portugal. — Plan de retraite de lord Wellington. — Position des deux armées près de Lisbonne. — Les Cortès se rassemblent; leurs opérations. — Napoléon épouse l'archiduchesse Marie-Louise. — Les sept provinces de la Hollande réunies à l'Empire français. — Autres réunions dans le nord de l'Allemagne. — Règne du despotisme en France. — Affaires de la Suède. — Le maréchal Ber-
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

nadotte élu prince royal. — Danois; île d'Anholt prise par les Anglais. — Tentative du roi de Naples contre la Sicile; elle échoue. — Campagne entre les Russes et les Turcs. — Les Wahabis. — Prise de Sainte-Maure par les Anglais. — Ils s'emparent de la Guadeloupe. — Ils soumettent Amboine et Banda. — Mauvais succès d'une expédition contre le Port du Sud-Est dans l'île de France. — Continuation des différens entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique. — Les colonies espagnoles dans l'Amérique méridionale commencent à se révolter contre la métropole. — Confédération de Venezuela. — Mort de la princesse Amélie. — Rechute du roi; mesures pour établir une régence. — Misère des manufactures; dépréciation de l'emprunt. — Mécontentemens en Irlande.

A l'ouverture du parlement, le 23 janvier, on vit clairement que les ministres avaient été très-embarrassés pour rédiger le discours du Roi, de manière à ne pas donner prise aux attaques de l'opposition, qui avait ample matière à censurer dans les mauvais succès et les désastres de l'année précédente. Il n'y avait pas grand sujet de se féliciter, et l'on ne pouvait guère se hasarder à faire des aveux, ou essayer de se justifier; voici, au reste, comment ce discours toucha les points indispensables. Les commissaires exprimèrent au nom du Roi, son profond regret de l'issue défavorable des efforts de l'empereur d'Autriche, pour résister à l'ambition et à la violence de la France; ils observèrent que quoique cette guerre eût été

entreprise sans que le roi l'eût encouragée, il avait cependant donné à l'Autriche tous les secours possibles. Ils ajoutèrent que c'était un des motifs qui avaient fait entreprendre l'expédition de l'Escaut, et que quoique l'on n'en eût pas atteint le but principal, on espérait qu'il résulterait, pour la continuation de la guerre, des avantages essentiels de la démolition des arsenaux, des bassins de construction, et des fortifications de Flessingue. Quant à la Suède, le Roi disait qu'il avait constamment notifié à cette puissance son désir, que sur la question de la paix ou de la guerre avec la France, elle se guidât d'après les considérations qui résulteraient de sa situation particulière et de ses intérêts. Vinrent ensuite les affaires du Portugal et de l'Espagne, et l'expulsion des Français, du premier de ces pays, par lord Wellington, et sa glorieuse victoire à Talavera : l'approche de l'assemblée des Cortès, au nom et sous l'autorité du roi Ferdinand, fut citée comme annonçant l'énergie des Espagnols, dans la cause de leur indépendance, et devant engager l'Angleterre à contribuer de ses forces et de ses ressources pour les soutenir. Le discours regretta ensuite l'interruption inattendue des communications entre le ministre du roi en Amérique, et le gouvernement des États-Unis; mais il ajouta, que le ministre américain à Londres, avait donné les plus fortes assurances du désir des Etats, de conserver des relations amicales entre les deux pays. Il finit par observer que les comptes du commerce et du revenu du royaume, seraient trouvés extrêmement satisfaisans, et que l'animosité invétérée de son ennemi, demanderait les plus grands efforts de vigilance, de courage et de persévérance, pour résister à ses projets.

L'adresse en réponse, proposée dans la chambre haute, fut d'abord combattue par lord Saint-Vincent, qui blâma très-sévèrement les mesures du gouvernement; ensuite, par lord

Grenville, qui demanda un amendement à l'adresse, pour inculper les ministres dans les termes les plus forts, et exprimer la résolution d'établir une enquête rigoureuse et efficace sur la cause des désastres de l'Angleterre. On s'opposa à l'amendement, comme étant dans le fait un vote de condamnation anticipée. Dans les débats sur ce sujet, tous les argumens pour l'attaque et pour la défense que l'habileté des orateurs des partis opposés put leur suggérer, furent employés pour discuter le plan et la conduite des différentes opérations militaires. La chambre s'étant enfin divisée sur l'amendement de lord Grenville, il fut rejeté par 144 voix contre 92.

Dans la chambre des communes, la motion de l'adresse en produisit une pour un amendement par lord Gower: elle était conçue à peu près dans les mêmes termes que celle de la chambre des pairs, et occasiona des débats semblables. Il est à remarquer que dans les deux chambres les orateurs de l'opposition s'attachèrent à louer le mérite du général Moore, et accusèrent les ministres d'avoir encouragé les écrivains de parti à l'attaquer, tandis que d'un autre côté ils s'exprimèrent très-librement dans leurs observations sur la conduite de lord Wellington; ils l'accusèrent d'imprudence et de témérité pour s'être avancé en Espagne, et considérèrent sa victoire de Talavera comme un succès inutile. L'expédition de Walcheren fournit naturellement ample matière à des reproches très-graves. La nomination de lord Chatam au commandement en chef, ayant, entr'autres, été un des sujets de blâme, M. Perceval, dans sa réplique, se contenta de dire: « Le resultat de l'enquête, si elle est jugée nécessaire, décidera en grande partie la question de savoir s'il convenait ou ne convenait pas de donner à ce pair le commandement de l'expédition. » L'amendement à l'adresse fut rejeté par 263 voix contre 167.

Après diverses autres discussions, dans lesquelles les mêmes

sujets furent ramenés indirectement, lord Porchester fit le 26 janvier la motion de nommer un comité pour s'enquérir si la dernière expédition de l'Escaut avait été conçue et conduite convenablement. La motion passa à la faible majorité de 195 voix contre 186, et un comité de toute la chambre fut indiqué pour cet objet. Lord Porchester demanda ensuite qu'il fût fait une adresse au Roi pour que la chambre eût les copies des instructions données au commandant en chef, ainsi que d'autres papiers; ce qui passa, et on nomma un comité secret pour examiner les communications confidentielles que l'on ne jugerait pas convenables de rendre publiques. On trouva parmi les papiers une copie d'un exposé des opérations du comte de Chatam, daté du 15 octobre 1809, et présenté au Roi le 14 février 1810. Il parut, d'après le contenu, que c'était un appel fait au Roi par le commandant d'une partie de l'expédition, contre la conduite du commandant de l'autre partie. Cette circonstance produisit de grands débats dans la chambre. M. Whitbread fit la motion d'une adresse au Roi, pour le prier de faire mettre sous les yeux de la chambre des copies de tous les rapports, et des autres papiers soumis à Sa Majesté par le comte de Chatam, relativement à la dernière expédition. A la division, la motion passa à la majorité de 178 voix contre 171. La réponse du roi annonça qu'il avait reçu un rapport de lord Chatam, du 15 janvier, qu'il l'avait gardé jusqu'au 10 février, et qu'il l'avait alors rendu au comte, qui avait demandé à y faire quelques changemens; que le rapport ainsi corrigé ayant été présenté de nouveau le 14, le Roi avait donné ordre de le remettre au secrétaire d'état, et n'en avait pas gardé de copie; que le comte ne lui avait pas non plus présenté d'autre papier concernant l'expédition en question. Le 2 mars, M. Whitbread proposa deux résolutions sur ce sujet: l'une, pour établir le fait tel qu'il est rapporté plus haut; l'autre, pour le

blâmer fortement. Après un long débat, la question préalable fut demandée; mais 221 voix contre 188 la rejetèrent. La première résolution ayant passé, M. Whitbread renonça à la la seconde, telle qu'il l'avait proposée, et consentit à une modification proposée par M. Canning. La chambre délibéra alors de consigner ces résolutions dans ses journaux : il en résulta que lord Chatam se démit de son emploi de grand-maître de l'artillerie.

Si les ministres éprouvèrent ainsi une défaite dans cette affaire personnelle, au sujet de l'expédition de l'Escaut, le résultat de l'enquête principale, relativement à l'expédition, fut en leur faveur; mais ce fut tout. Les résolutions proposées par lord Porchester, pour condamner l'expédition et sa conduite, furent rejetées par 275 voix contre 227, et de deux motions du général Crafwurd, l'une pour approuver la conduite des ministres, relativement à la politique de l'expédition, fut approuvée par 272 voix contre 233; la seconde pour approuver le projet de garder Walcheren, le fut par 255 voix contre 232.

Une circonstance liée incidemment à cette enquête, produisit des conséquences qui rendirent la session actuelle une des plus mémorables dans l'histoire parlementaire. Le 1er. février, M. Yorke annonça que lorsque l'enquête serait entamée, il réclamerait l'exécution du règlement qui exclut le public de la chambre des communes; et le lendemain, il tint parole. Cette mesure donna lieu à M. Sheridan, de faire, le 6, la motion qu'un comité de priviléges prît le règlement de la chambre en considération : il assura en même temps que son projet n'était pas de l'abroger, mais de constater s'il était nécessaire de lui apporter quelque modification. Dans le débat auquel cette motion donna lieu, M. Windham, en la combattant, fit des observations qui semblaient attaquer la liberté de la presse, relativement aux affaires publiques. La motion

de M. Sheridan finit par être rejetée par 166 voix contre 80. Il existait alors à Londres une société qui avait ses débats, et qui portait le nom de *Forum britannique*. Son président était John Gale Jones. Le 19 février, une affiche placardée sur les murs apprit au public que la question suivante avait été débattue dans le Forum britannique : « Lequel a le plus outragé l'opinion publique, M. Yorke en demandant la mise à exécution du règlement qui exclut le public de la chambre des communes, ou M. Windham en attaquant la liberté de la presse ? et qu'il avait été décidé à l'unanimité, que la motion de faire exécuter le règlement devait être censurée, comme une attaque insidieuse et déraisonnable contre la liberté de la presse, etc. »

M. Yorke ayant donné à la chambre connaissance de ce papier, elle fit ordonner à l'imprimeur de comparaître à la barre. Celui-ci déclara que John Gale Jones le lui avait donné à imprimer. Jones fut mandé le 21; il avoua qu'il était l'auteur du papier, et dit qu'il avait regardé comme un privilége appartenant à tous les Anglais, de pouvoir faire ses observations sur les affaires publiques, et sur la conduite des hommes publics; mais qu'en relisant le papier, il avait reconnu qu'il s'était trompé, qu'il en témoignait son sincère repentir, et ajouta qu'il implorait la clémence de la chambre. Elle vota à l'unanimité que J. Gale Jones était coupable d'une énorme violation des priviléges de la chambre. Ensuite M. Yorke fit la motion de l'emprisonner à Newgate : elle passa aussi à l'unanimité. Le 12 mars, sir Francis Burdett, qui n'avait pas été présent durant toute cette affaire, appela l'attention de la chambre sur cet objet, en essayant de la faire revenir sur une mesure qu'elle n'avait pas, à ce qu'il prétendait, le droit de prendre, et il s'efforça, par une suite de raisonnemens, de prouver que l'emprisonnement de Jones était une infraction aux lois, et une

subversion des principes de la constitution ; il finit par demander que Jones fût élargi. M. Sheridan dit qu'il voterait certainement pour l'élargissement de Jones, mais non d'après les principes contenus dans le discours de l'honorable baronnet; et il proposa pour amendement de le mettre en liberté, en considération du repentir qu'il avait témoigné et du temps qu'il avait déjà passé en prison. Cet amendement fut rejeté sans division, et la motion originale fut repoussée par une majorité de 153 voix contre 14.

Le 24 mars, il parut, dans un journal hebdomadaire, une lettre intitulée : *Sir Francis Burdett à ses commettans*, pour nier le pouvoir de la chambre des communes d'emprisonner les citoyens anglais. L'auteur reproduisait à la suite les argumens dont il avait récemment fait usage dans la chambre des communes. Cette production fut portée, le 26, à cette chambre par M. Lethbridge, qui pria l'orateur de demander à sir F. Burdett s'il se reconnaissait l'auteur de ce pamphlet; celui-ci répondit affirmativement. Alors M. Lethbridge avertit qu'il ferait une motion à ce sujet. Le lendemain, il lut les passages les plus choquans contenus dans la lettre et dans le supplément, et proposa deux résolutions : la première, déclarant que l'ouvrage en question était un libelle outrageux, scandaleux, attentatoire aux droits légitimes et aux libertés de la chambre; la seconde, portant que sir F. Burdett, qui avait laissé imprimer l'ouvrage sous son nom, s'était rendu coupable de violation des priviléges de la chambre. Ces résolutions ayant été adoptées sans division, sir Robert Salisbury fit la motion d'envoyer le coupable à la Tour. On proposa un amendement pour commuer cette peine en une réprimande; mais il fut rejeté par 190 voix contre 152. L'orateur signa le warrant ou mandat d'arrêt, et le remit, le 6 avril, au sergent d'armes. Cet officier étant allé à la maison de sir F. Burdett, on lui dit que celui-ci serait prêt à le

recevoir le lendemain matin. Le sergent comprit que sir Francis irait tranquillement avec lui à la Tour, et se retira. Cependant il revint bientôt accompagné d'un messager, qui annonça que le sergent avait été sévèrement réprimandé par l'orateur pour n'avoir pas exécuté le mandat. Alors sir Francis disputa la validité du mandat, et déclara sa résolution de ne pas marcher à moins d'y être contraint par la force, à laquelle il résisterait autant qu'il serait en son pouvoir. Après un certain délai résultant des doutes que l'orateur conçut sur son autorité, et sur lesquels il prit l'avis du procureur général, le 9 avril, dans la matinée, le sergent, suivi d'un certain nombre d'officiers de police et d'un détachement de cavalerie et d'infanterie, alla pour prendre sir Francis Burdett et le mener à la Tour. On força l'entrée de la maison par une porte de derrière, et le sergent avec les officiers de police montèrent dans une chambre où sir Francis était assis avec sa famille; le sergent lui dit qu'il venait l'arrêter. Sir Francis renouvela ses objections contre le mandat, et déclara qu'il ne céderait qu'à la force. Les constables s'avançaient pour le saisir; son frère et un ami le prirent par les bras, et le conduisirent à son carrosse qui l'attendait. Il fut ainsi mené à la Tour sans opposition. L'escorte qui l'avait accompagné revenait, lorsqu'une foule nombreuse, attroupée dans la rue appelée East-cheap, attaqua les soldats en leur jetant des pierres et des morceaux de briques. La troupe supporta quelque temps ces outrages avec beaucoup de patience; mais comme ils devenaient plus sérieux, elle fit feu. Trois personnes furent tuées, plusieurs blessées. Dans les deux soirées qui suivirent, la multitude se rassembla autour de la maison de sir Francis Burdett, dans Piccadilly, et commit toutes sortes de désordres dans cette rue et dans les rues voisines; on fut obligé de faire venir le militaire pour la disperser. Sir Francis, en recevant

son mandat, avait écrit à l'orateur une lettre conçue en termes très-peu respectueux pour l'autorité de la chambre; elle fournit, le 10 avril, la matière d'un débat sur la manière dont on devait la traiter. Enfin, la résolution suivante passa à l'unanimité : « La chambre est d'opinion que ladite lettre est une grande et flagrante infraction aux priviléges de la chambre; mais comme il paraît, d'après le rapport du sergent d'armes, que le mandat de l'orateur pour l'emprisonnement de sir Francis Burdett à la Tour, a été exécuté, la chambre ne veut pas actuellement procéder ultérieurement sur ladite lettre. »

Sir Francis intenta une action judiciaire contre l'orateur de la chambre des communes pour avoir lancé son mandat, une autre contre le sergent d'armes pour l'avoir exécuté, et une troisième contre le constable de la Tour pour le tenir en arrestation. Il fut débouté dans chacune de ses actions sur la question du caractère légal du mandat; mais il fut indemnisé de cette défaite juridique par les nombreuses preuves d'attachement qu'il reçut comme champion des droits du peuple, soit dans des adresses qui lui furent portées directement, soit dans des pétitions adressées au parlement pour son élargissement. Quelques-unes de celles-ci, notamment les pétitions des habitans de Westminster, ses commettans, et des francs-tenanciers de Middlesex, s'exprimaient en termes si aigres et si peu respectueux pour la chambre, qu'elles ne furent pas admises. La détention de sir Francis dura jusqu'à la prorogation du parlement. Ses amis se disposèrent alors à le ramener processionnellement en triomphe de la Tour à sa maison; mais il trompa leur attente en revenant secrètement par eau. Il donna pour motif de cette conduite qu'il avait voulu éviter toute occasion de nouveaux troubles, ce qui était assurément très-prudent.

Le 16 mai, le chancelier de l'échiquier présenta son budget. Les besoins se montaient à 50,566,000 liv. pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. Parmi les voies et moyens pour la première, il y avait des impôts de guerre estimés à 19,500,000 liv., et un emprunt de 8,000,000 liv. Le ministre ne proposa pas de nouveaux impôts, et fit un rapport très-favorable sur le commerce et la prospérité générale du royaume. Les subsides étrangers consistaient en 400,000 liv. pour la Sicile, et 900,000 liv. pour le Portugal; la chambre vota aussi un crédit de 3,000,000 liv. pour faire face aux besoins imprévus, et un emprunt de 1,500,000 liv. pour la compagnie des Indes.

Au commencement de la session, M. Bankes fit une motion pour rendre perpétuel l'acte tendant à prévenir la collation des emplois en réversion. Le bill passa dans la chambre des communes, mais, à une seconde lecture, fut rejeté par celle des pairs. M. Bankes présenta ensuite un nouveau bill pour le même objet, mais avec quelques modifications.

Le sujet de la traite des Nègres fut introduit dans la chambre des communes par M. Brougham, et dans celle des pairs par lord Holland : tous deux demandèrent qu'il fût fait des adresses au roi pour le prier de persévérer dans les mesures qu'il avait prises pour engager d'autres nations à coopérer à l'abolition de la traite des Nègres, et pour faire toutes les démarches ultérieures qui seraient nécessaires. M. Brougham, dans l'adresse qu'il proposa, avançait, comme un fait, que des Anglais continuaient à exercer ce commerce d'une manière frauduleuse et clandestine, et demandait qu'il fût donné des ordres aux officiers des vaisseaux du roi et aux officiers de la douane pour arrêter ces pratiques. Les adresses furent votées sans opposition dans les deux chambres; et les communes adoptèrent unanimement une résolution proposée par

M. Brougham, pour qu'au commencement de la session prochaine, on prît des mesures tendantes à empêcher que l'acte qui abolissait la traite ne fût éludé.

La session du parlement fut close le 21 juin.

Au commencement de l'année, la cause de l'indépendance espagnole devint presque désespérée; la bataille d'Occana n'avait pas laissé la moindre armée eu état de combattre les Français sur le champ de bataille. La junte suprême de Séville avait bien adressé à la nation espagnole une proclamation calculée pour animer son patriotisme et calmer ses craintes; mais l'emprunt forcé qu'elle exigeait de la moitié du numéraire que possédaient les habitans, ainsi que les autres sacrifices et les efforts qu'elle leur demandait, étaient des mesures que son influence et sa considération ue suffisaient pas pour effectuer. Vers le milieu de janvier, le corps principal de l'armée française arriva au pied de la Sierra-Morena; le 20 et le 21, il força les passages de la montagne sans éprouver beaucoup de résistance; puis il s'avança sur Jaen et sur Cordoue, et trouva dans ces deux villes une grande quantité d'artillerie et d'effets militaires. Le général Sébastiani marcha ensuite avec sa division sur Grenade, et, après avoir mis en déroute les débris de l'armée espagnole échappés à Occana, il entra dans Grenade, qui lui ouvrit ses portes le 28. Malaga fut ensuite l'objet des opérations de Sébastiani. Une insurrection populaire y avait déposé les autorités régulières comme favorables à l'usurpation des Français, et le pays d'alentour s'était soulevé et armé à l'instigation des prêtres et des moines. Avec son avant-garde, Sébastiani déblaya les fortes positions des montagnes, mit en déroute, dans la plaine, les masses nombreuses, mais irrégulières, de ses antagonistes, leur tua beaucoup de monde, et entra dans Malaga avec les fuyards. Le combat continua quelque temps dans les rues et du haut des

maisons; mais les habitans finirent par faire leur soumission, à l'exception d'un petit nombre qui se réfugia à bord de trois vaisseaux de guerre anglais mouillés dans le port. Cette conquête était importante pour les Français; car elle complétait leur ligne de postes, qui s'étendait depuis la baie de Biscaye jusqu'à la Méditerranée, et qui traversait toute l'Espagne en passant par sa capitale.

Le 29 janvier, le roi Joseph adressa à la nation espagnole un manifeste dans lequel il affectait de représenter comme décidée la contestation qui n'avait jamais été douteuse; il rappelait aux Espagnols qu'il était de l'intérêt de la France de conserver l'intégrité et l'indépendance de l'Espagne, mais que s'ils persistaient à être ses ennemis, la France chercherait à l'affaiblir, à la démembrer, à la détruire. Aussitôt que cette ménace eût été lâchée, le maréchal Victor parut devant Séville, que la junte suprême avait quittée à son approche pour se retirer dans l'île de Léon, près de Cadix. Séville était entourée de fortifications d'une vaste étendue; mais leur défense aurait exigé 60,000 hommes, et la garnison n'en comptait que 7,000. On ne put donc penser qu'à capituler. Les conditions offertes à la garnison furent, ou de s'enrôler dans l'armée du roi Joseph, ou de déposer ses armes, et de retourner dans ses foyers. Le 10 février, les portes furent ouvertes aux Français, qui trouvèrent dans la place 200 pièces de canon, et une grande quantité d'armes, de munitions et de provisions.

La junte qui, dans cette circonstance critique, parut en général plus attentive à ses intérêts qu'à la cause nationale, et qui était soupçonnée de l'intention d'entrer en compromis avec le roi Joseph, avait refusé d'admettre dans Séville et dans Cadix, un corps de 7,000 hommes de troupes anglaises venant de Lisbonne: elle les laissa pourtant débarquer à Cadix, pour être répartis dans les villes voisines. Deux régimens anglais avaient

été reçus dans Cadix, mais en promettant que sous aucun prétexte ils ne pourraient rester dans le port. Cette jalousie donna lieu au ministre anglais de déclarer publiquement que, si les Espagnols ne consentaient pas à admettre les troupes anglaises dans Cadix, le roi se retirerait de la querelle pour le moment, et laisserait aux efforts militaires de l'Espagne seule à la décider. Quand les Français entrèrent en Andalousie, le général Castagnos suspectant les intentions de la junte, avait écrit une lettre confidentielle au duc d'Albuquerque, commandant de l'armée d'Estramadoure, pour le presser de se rendre avec toute la célérité possible, à Cadix; Albuquerque obéit à cette invitation, et le 3 février entra dans Cadix avec ses troupes. On s'occupa alors avec la plus grande activité de faire des préparatifs de défense. Toutes les personnes en état de porter les armes, furent enrôlées; on forma des magasins; toute la flotte espagnole, composée de vingt vaisseaux de ligne, fut embossée dans le port, sous la direction de l'amiral anglais Purvis, qui amena son escadre. Des troupes anglaises de Lisbonne et de Gibraltar furent reçues dans l'île de Léon, et un renfort anglais fut envoyé à la garnison espagnole de Ceuta. Les soupçons contre la junte suprême ayant occasioné du tumulte parmi les habitans de Cadix, et les membres de cette assemblée ayant même couru personnellement des dangers, elle crut qu'elle devait se démettre de son autorité. Elle la délégua en attendant l'assemblée des Cortès à une régence composée de cinq personnes; et on forma une junte locale pour le gouvernement politique et militaire de la ville.

Le 10 février, le maréchal Soult envoya au duc d'Albuquerque une sommation de rendre Cadix; celui-ci dans sa réponse lui annonça quels étaient ses moyens de défense, et sa ferme résolution d'en faire un usage efficace. Un message du roi Joseph à la junte de Cadix pour le même objet, donna

lien à une réponse qui exprimait l'inébranlable fidélité de ce corps pour le roi Ferdinand. Le siége de Cadix marcha lentement ; il était singulièrement contrarié par les attaques des Guérillas ou partisans, qui commencèrent alors à jouer un rôle important dans cette guerre. Cependant les Français ayant reçu en avril un renfort de troupes et de la grosse artillerie, prirent le fort de Matagorda, à environ deux milles de la ville, et y élevèrent de nouveaux ouvrages, d'où ils faisaient un feu continuel sur les bâtimens qui entraient dans la rade de Puntal. A la fin de l'année ils purent lancer des bombes dans Cadix ; mais la distance empêcha ces projectiles de produire beaucoup d'effet.

Cependant la guerre se faisait avec vigueur dans le sud et dans l'est de l'Espagne. Le général Blake, qui était occupé en Murcie à réorganiser l'armée d'Ariezaga battue, appela aux armes les braves montagnards des Alpuxarras, dans le royaume de Grenade. Un détachement de troupes espagnoles, commandées par le général Lacy, s'embarqua à Algésiras, et marcha sur Ronda, où 6,000 Français étaient postés. Ceux-ci furent saisis d'une terreur panique, et prirent la fuite en désordre, abandonnant leurs armes et leurs munitions, qui furent distribuées entre les montagnards. Pendant long-temps une guerre très-meurtrière eut lieu entre eux et les Français ; ils furent enfin chassés de leurs fortes positions, mais ils ne furent pas soumis. L'insurrection s'étant propagée dans les montagnes, sur la frontière de Murcie, Sébastiani entra dans cette province au mois d'avril, et après beaucoup de petits combats, obligea les Espagnols à se retirer à Alicant. Une expédition d'Espagnols et d'Anglais combinés, partit en août de Cadix, et se porta contre Moguer, ville située près de la mer, dans la province de Séville, et où se trouvait une division française ; elle fut chassée de la ville et poursuivie ; mais les

assaillans apprenant qu'il arrivait des renforts de Séville, se rembarquèrent et retournèrent à Cadix. Une tentative contre Malaga, entreprise par des troupes anglaises parties de Gibraltar, sous le commandement de lord Blaney, échoua complétement, et Blaney fut fait prisonnier.

Au commencement de l'année, la ville d'Hostalric, en Catalogne, fut prise par les Français, et le général Souham assiégea le château, qui était très-fort. Le général espagnol O'Donnel ayant rassemblé des forces considérables pour faire lever le siége, s'avança, le 20 février, vers la plaine de Vich, où se livra un combat opiniâtre. Tous les efforts des Espagnols pour forcer les lignes françaises, furent inutiles; ils furent battus, perdirent 3,500 tués et blessés, et plus de 3,000 prisonniers, indépendamment de 1,000 Suisses au service d'Espagne, qui mirent bas les armes sur le champ de bataille. Le château d'Holtalric fut ensuite pris, ce qui assura les communications entre Girone et Barcelone. Après cela Suchet soumit Lerida: la garnison, de 8,000 hommes, fut faite prisonnière de guerre. L'importante forteresse de Mequinenza, regardée comme la clef de l'Ebre, se rendit en juin. Ces succès mirent Suchet à même d'investir Tortose. Différentes tentatives pour secourir cette ville ayant été repoussées, et les vigoureuses sorties de la garnison ne servant qu'à lui faire perdre du monde, elle offrit de capituler le premier jour de l'année suivante. Les offres ne furent pas acceptées. Les canons et les mortiers recommencèrent leur feu : l'assaut se préparait, lorsque le gouverneur annonça qu'il se soumettrait aux conditions exigées. Toute la garnison fut prisonnière de guerre. Ce gouverneur passa ensuite devant un conseil de guerre, pour sa conduite, et fut condamné à mort. Valence se défendit avec plus de bonheur. Elle avait été investie par Suchet, qui avait ouvert une correspondance avec quelques habitans. Ils devaient faire éclater une insurrection. Le complot

fut découvert. Le général Caro sortit de la place avec ses meilleures troupes, attaqua les Français, les battit, et leur fit éprouver une grosse perte.

Quoique les Français eussent employé avec beaucoup d'activité la supériorité de leurs forces à étendre leurs conquêtes dans une partie considérable de l'Espagne, néanmoins leur grand objet, dans la campagne de cette année, fut d'obtenir l'entière possession du Portugal. Il avait en conséquence été résolu de commencer par réduire les deux fortes places de Ciudad-Rodrigo et d'Almeïda. Leur situation sur la frontière entre les deux royaumes, rendait les Français maîtres de la communication libre de l'un à l'autre pour leur armée. C'est pourquoi, aussitôt que la prise d'Oviedo et d'Astorga eut laissé la faculté de disposer d'une partie des troupes françaises occupées à tenir en échec les Espagnols des provinces septentrionales, le maréchal Ney investit Ciudad-Rodrigo. En même temps, le maréchal Masséna arriva de France pour prendre le commandement de l'armée destinée à la conquête du Portugal, et qui consistait en près de 80,000 hommes. Le siége de Ciudad-Rodrigo fut long-temps empêché par différens obstacles, entr'autres par le voisinage de l'armée anglo-portugaise commandée par lord Wellington. Enfin la tranchée fut ouverte dans le milieu de juin; Masséna était arrivé au camp français; Ney commandait les troupes sur la rive droite de l'Agueda, et Junot celles de la rive gauche. Une canonnade terrible eut lieu des deux côtés. Enfin, le 10 juillet, l'explosion d'une mine ayant rendu une brèche praticable, et les assiégeans se préparant à donner l'assaut, la garnison se rendit à discrétion : il y eut environ 7,000 hommes faits prisonniers de guerre. Les Français investirent ensuite Almeida. Les tranchées devant cette place furent ouvertes dans le milieu d'août. Sa garnison était de 5,000 hommes, en partie

anglais, en partie portugais, commandés par des officiers anglais; elle avait pour gouverneur le brigadier-général Cox. La vigueur de la défense aurait probablement retardé la prise de la place, si une bombe n'eût pas éclaté sur le principal magasin à poudre, ce qui occasiona une explosion épouvantable : ses dégats furent affreux; elle mit la ville en flammes. Masséna cessa son feu et envoya un parlementaire offrir une capitulation. Après quelques négociations, ses conditions furent acceptées le 27 août. La garnison obtint les honneurs de la guerre, mais resta prisonnière, à l'exception de la milice portugaise, qui eut la permission de retourner chez elle : beaucoup de soldats entrèrent au service de la France.

La grande lutte pour la possession du Portugal allait commencer. Wellington, à qui la défense de ce pays était confiée, avait jugé à propos de se retirer de Badajoz, en décembre, et de se placer au nord du Tage. En février, les Anglais et les Portugais étaient postés sur un grand nombre de points en Portugal et sur la frontière du côté de l'Espagne. Wellington avait, en mars et en avril, son quartier général principalement à Viseu. Pendant le siége de Ciudad-Rodrigo, le principal poste de l'armée était Guarda d'où l'on pouvait apercevoir les lignes françaises; mais il n'était pas possible de rien entreprendre d'important pour le secours de la place. Après la reddition d'Almeida, Wellington concentra les différentes divisions de l'armée combinée, et commença sa retraite sur Lisbonne. Il avait formé un plan de campagne défensive auquel il tint invariablement : comme l'armée de Masséna était beaucoup supérieure à la sienne, au moins par le nombre des troupes sur lesquelles on pouvait se fier, il résolut d'éviter des actions générales, mais de profiter de toutes les occasions de retarder la marche de l'ennemi en occupant de fortes positions. En même temps, il mit à exécution la mesure rigoureuse, mais

efficace de rendre tout le pays sur la ligne de marche entièrement inhospitalier pour les Français en le faisant évacuer par les habitans suivis de tout ce qu'ils pouvaient emporter : le reste fut détruit. En conséquence, il publia, le 4 août, une proclamation qui déclarait traitres à la patrie et soumettait au châtiment encouru par ce crime, tous les magistrats et toutes les personnes occupant des emplois sous le gouvernement, qui resteraient dans les villes et dans les villages après avoir reçu d'un officier militaire quelconque l'ordre de partir, et tout individu quelconque qui entretiendrait des communications avec l'ennemi.

Le 21 septembre, toutes les troupes sous les ordres de Masséna étaient concentrées à Viseu; il s'y arrêta quelque temps, pendant lequel Wellington passa le Mondego avec son centre, et son aile gauche occupa la Sierra-Buzaco qui s'étend jusqu'à cette rivière. Masséna arriva, le 26, en front de la position de Wellington qu'il attaqua le lendemain. Les Français gravirent la montagne en différens endroits avec le plus grand courage, et une division atteignit le sommet; mais ils furent reçus avec une résolution égale, à la pointe de la baïonnette, et finirent par être repoussés en laissant 2,000 hommes sur le champ de bataille. La perte des Anglais et des Portugais fut aussi très-considérable. Comme les Français n'avaient été que repoussés, Masséna tourna aussitôt la position des Anglais, et marcha par un détour sur Coïmbre. Wellington y arriva le premier par une route plus directe; mais la place n'offrant aucun avantage pour la défense, il continua sa retraite jusqu'aux fortes lignes de Torres-Vedras à environ 50 milles de Lisbonne ; il emmena avec lui la plus grande partie de la population du pays situé entre ces points, y compris celle de Coïmbre, avec tous les effets qui pouvaient se transporter : une semblable migration dut né-

cessairement occasioner beaucoup de malheurs particuliers. Cependant, les souffrances des Portugais pauvres furent allégées par la générosité des habitans de la capitale, et par les secours publics et particuliers qu'ils reçurent d'Angleterre.

Masséna suivait de près l'armée en retraite. Après avoir reconnu les postes, admirablement fortifiés et liés entr'eux, qu'elle occupait, il se contenta de renforcer sa propre position, et de rassembler des subsistances, qui commencèrent bientôt à devenir très-rares pour lui. Ses quartiers étaient resserrés par la milice portugaise, qui occupait un très-grand espace dans le nord-ouest, et dont un parti commandé par le colonel Trent était entré à Coïmbre, et avait fait 5,000 prisonniers, la plupart malades et blessés. Masséna prit son quartier-général à Santarem, et établit ses positions le long de la rive droite du Tage, et de là à Zézere, jusqu'aux limites du Haut-Beïra. Il reçut d'Espagne des renforts de troupes et des convois de vivres; mais il souffrait des difficultés et des privations, dont l'armée de Wellington, ayant la capitale derrière elle, et la mer ouverte pour recevoir des secours de tout genre, était naturellement exempte. Telles étaient à la fin de l'année la situation des deux grandes armées qui devaient décider du sort du Portugal.

Les Cortès d'Espagne, l'objet des espérances de la nation, s'assemblerent enfin à Cadix, le 24 septembre. Ce corps de représentans avait été élu par les provinces, les villes et les principales juntes, d'après un mode pour lequel on avait eu égard à la population et à la propriété. Les Espagnols mirent tant de zèle à sa formation, que les élections eurent lieu même dans les districts occupés par les Français. Ce corps ne put néanmoins être complet à l'époque où il s'assembla, et il était bien difficile qu'il le fût, puisque l'on avait pris la résolution d'admettre les colonies d'Amérique et d'Asie, à envoyer des représentans. Ils prirent le nom de Cortès généraux et

Vers la fin de février, Napoléon annonça au Sénat qu'il avait envoyé à Vienne le prince de Neufchâtel, pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur François I, conformément à un contrat qui avait été passé, et qui était sans doute un article secret du dernier traité de paix. Le 11 mars, l'archiduc Charles, représentant son ancien adversaire, reçut la main de sa nièce, et la nouvelle impératrice partit pour aller partager le trône d'un conquérant né dans une condition obscure, mais qui dans l'opinion de la cour la plus fière de l'Europe, était devenu l'égal de souverains héréditaires. Cette alliance fut considérée comme donnant non moins de sûreté que de lustre à la dynastie corse; Napoléon put alors poursuivre avec plus de confiance les projets d'agrandissement qui occupaient toute son ame.

Continuant à exécuter ses plans de réunion par lesquels il se proposait d'arrondir son empire d'occident, il s'empara des Sept-Provinces hollandaises. Elles n'avaient réellement été qu'une dépendance de la France sous le roi Louis; mais au mois de décembre précédent, on avait insinué qu'elles allaient devenir une partie intégrante de l'Empire français, auquel elles appartenaient naturellement, comme n'étant qu'une alluvion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Des troupes françaises au nombre de 40,000 hommes, furent successivement introduites en Hollande, et on en plaça aux embouchures des fleuves, avec des douaniers français, pour empêcher tout commerce avec l'Angleterre. Le 29 janvier, on notifia au roi Louis que l'empereur insistait sur l'occupation d'Amsterdam, qui allait devenir le quartier-général des Français. Louis, qui, avec raison ne se regardait plus comme roi, abdiqua cette dignité nominale en faveur de ses fils, et déclara la reine, régente. Le jour de son abdication, il publia une proclamation par laquelle il faisait ses adieux au corps législatif, et exposait

les circonstances qui l'avaient mis dans la nécessité de signer avec son frère, l'empereur des Français, un traité qui le privait de toute autorité, et il les invitait à recevoir les Français avec égard et cordialité ; il témoigna une vive affection pour ses ci-devant sujets ; et en effet, durant un règne bien court, il s'était montré constamment l'ami véritable d'un peuple à qui il avait été imposé arbitrairement, et il était trop hollandais pour conserver l'affection de l'empereur des Français. Son acte d'abdication fut regardé comme nul, pour n'avoir pas été préalablement concerté avec l'empereur, et les Sept-Provinces furent irrévocablement réunies à l'empire français.

Les autres réunions furent celles du Valais, pour assurer le passage des Alpes par le Simplon, et celles des villes anséatiques, ainsi que de toute la côte, depuis l'Ems jusqu'à l'Elbe, commandées, était-il dit, par les circonstances. L'électorat d'Hanovre fut réuni au royaume de Westphalie, et son nom même fut aboli. Les lois de la conscription furent étendues à ce pays, de même qu'à toutes les autres dépendances de l'empire français. En France, les chaînes du pouvoir despotique furent rivées par l'espionnage, les emprisonnemens arbitraires, une police rigoureuse, et des restrictions mises à la liberté de la presse ; et, tandis que la gloire de la nation était au comble, tout vestige de sa liberté fut effacé.

Il arriva cette année, en Suède, un événement qui peut tenir sa place parmi les plus extraordinaires de l'histoire d'Europe. Le duc de Sudermanie, élu roi sous le nom de Charles XIII, après le détrônement de Gustave, son neveu, qui avait été déposé, se voyant âgé et sans enfans, jugea nécessaire de faire élire un successeur à la couronne. La diète fit choix en conséquence de Charles-Auguste, prince d'Augustenbourg, sujet danois, qui se rendit à Stockholm au mois de janvier, et reçut les hommages des Etats. Le 29 mai, il pas-

sait en revue des régimens de cavalerie, lorsqu'il fut attaqué d'un mal soudain, tomba de cheval, et expira bientôt après. Ses funérailles devinrent tragiques par une émeute populaire, dans laquelle le comte de Fersen, maréchal du royaume, soupçonné, sans fondement, d'être l'auteur de la mort du prince, fut enlevé en présence d'un régiment des gardes, et massacré de la manière la plus barbare. Au mois d'août, les Etats s'assemblèrent à Orebro pour l'élection d'un autre successeur au trône. Les candidats étaient: le fils aîné de Gustave; mais la descendance de l'ex-roi était regardée comme illégitime; le prince de Holstein, frère aîné du feu prince d'Augustenbourg; le roi de Danemark, et le maréchal d'empire Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Celui-ci fut élu prince royal de Suède par le suffrage général de tous les ordres composant les Etats. Il fournit ainsi l'exemple inouï, dans les temps modernes, d'une ancienne monarchie qui rejetait les différentes branches de la maison de ses rois, et choisissait spontanément pour son souverain futur un soldat de fortune, un étranger d'une origine peu élevée, et qui n'était connu de la nation que pour avoir résidé dans le nord de l'Allemagne comme un des capitaines de Napoléon. On ne peut guère douter que le crédit de la France n'ait influé sur l'élection; mais il n'est pas évident que l'empereur ait pris une part directe à cet événement. Bernadotte ayant acquis une grande fortune et en usant très-libéralement, on peut supposer qu'une influence d'une autre espèce aura contribué à son élévation. Le prince royal fut installé le 1er novembre, et adressa à la diète un discours très-bien adapté à la circonstance. Dans le même mois, le gouvernement suédois rendit un décret pour interdire tout commerce avec l'Angleterre, et en annonçant son adhésion au système continental, se joignit aux puissances qui faisaient la guerre à la Grande-Bretagne.

Les Danois continuaient à montrer leur animosité contre cette puissance, en équipant des bâtimens armés et des canonnières pour nuire à son commerce de la Baltique; ils y réussirent. Cependant les Anglais s'emparèrent de l'île d'Anholt dans le Categat : elle fut pour eux un entrepôt très-utile de marchandises prohibées.

Le roi de Naples Joachim (Murat) réunit, au commencement de juillet, sur la côte de Calabre, des forces considérable de terre et de mer pour effectuer une invasion en Sicile. Sir John Stuart, commandant anglais, fit d'excellens préparatifs pour résister à l'attaque dont il était menacé, disposant toutes ses troupes sur une ligne le long de la côte avec une chaîne de communications, et défendant la côte par des batteries et des canonnières. Le feu ne cessait pas des deux côtés dans la partie la plus étroite du détroit: c'était plutôt un spectacle qu'un combat sérieux; mais dans les attaques répétées qui eurent lieu contre la flottille napolitaine, un grand nombre de bâtimens fut pris, détruit ou dispersé. Le 18 septembre, un corps de 3,500 Napolitains et Corses débarqua au Phare; mais deux régimens anglais lui firent 900 prisonniers, et forcèrent le reste à se retirer sur les canonnières. Le 2 octobre, Joachim annonça que l'expédition en Sicile était ajournée, l'expérience ayant prouvé suffisamment que les flottilles de l'ennemi ne pourraient pas empêcher le passage, quand on le tenterait sérieusement.

Les Turcs et les Russes continuèrent cette année leur guerre meurtrière sur les bords du Danube, sans autre objet apparent que leur destruction mutuelle. Il se livra plusieurs combats sanglans; les Russes prirent plusieurs villes en Bulgarie, mais échouèrent à Roudschouk, à Schoumla et à Varna. Les Turcs, qui agissaient avec une vigueur extraordinaire, envoyèrent une flotte dans la mer Noire, et firent des démons-

trations contre la Crimée pour opérer une diversion en faveur du grand-visir. Les Russes concentrèrent leurs forces comme pour faire une irruption en Romanie, ce qui obligea le grand-visir à se placer avec une partie de son armée entre eux et Andrinople. Le grand-seigneur leva l'étendart du prophète et alla à quelque distance de Constantinople d'où il envoya des troupes pour joindre le visir. La guerre continuait encore entre les Turcs et les Serviens; elle était généralement favorable aux derniers. Malgré les besoins urgens de la cour ottomane, elle envoya une armée en Syrie contre les Wahabis qui s'étaient déclarés les ennemis des Musulmans : ces peuples se livraient aussi à la piraterie. Au mois d'avril, le gouvernement anglais de Bombay envoya contre eux une expédition dans le golfe Persique.

Plusieurs succès importans illustrèrent les armes anglaises dans le courant de cette année, sur-tout dans les régions au-delà des mers.

Au mois de mars, une expédition commandée par Eyre, capitaine du *Magnificent*, et par le brigadier-général Oswald, partit de Zante contre l'île de Ste.-Maure dans la mer Ionienne. Après un combat très-chaud, ils emportèrent la forteresse d'assaut, et firent la garnison de 700 hommes prisonnière de guerre.

Dans les Antilles, la Guadeloupe, la seule île qui restât aux Français dans cette partie du monde, se rendit, le 5 février, à des forces combinées commandées par le général sir G. Beckwith et l'amiral sir A. Cochrane.

Les îles de Bourbon et de France, dans la mer des Indes, qui avaient si long-temps nui au commerce des Anglais dans ces parages, furent soumises cette année à leur domination. Lord Minto, gouverneur général des Indes, ayant formé le projet de les réduire, un corps de 1650 Européens et de

1,600 Cipayes partit de Madras, et fut rejoint par 1000 hommes de plus venant de l'île Rodrigue. Ces troupes, sous les ordres du lieutenant-colonel Keating, étaient embarquées sur des bâtimens de transports, et escortées par des vaisseaux de guerre; elles arrivèrent au commencement de juillet devant l'île de Bourbon, et firent des dispositions pour attaquer Saint-Denis, la principale ville. Elle demanda, le 8, à capituler à des conditions honorables qui furent acceptées. Saint-Paul, l'autre ville de Bourbon, se rendit le 10, et toute l'île se soumit.

Un corps de près de 10,000 hommes composé de troupes des Indes et du cap de Bonne-Espérance, et commandé par le major-général John Abercrombie, et une flotte sous les ordres de l'amiral Bertie, se donnèrent rendez-vous à l'Ile-de-France; le 29, les troupes débarquèrent. Il y eut quelques escarmouches en attendant que l'artillerie fût débarquée; et les Anglais se préparèrent à attaquer les forts. Le 3 décembre, les Français proposèrent une capitulation qui fut signée le même jour : l'île, une grande quantité de munitions et de marchandises, cinq grandes frégates et quelques autres vaisseaux de la compagnie des Indes anglaise, pris par les Français, tombèrent au pouvoir des Anglais. La garnison devait être renvoyée en France, sans condition. Cette île était la possession la plus précieuse qui restât aux Français à l'est du cap de Bonne-Espérance. Les Anglais expédièrent ensuite trois frégates pour détruire les redoutes élevées par les Français à Tametava sur la côte de Madagascar, et pour les expulser de quelques autres retraites moins importantes. Cette affaire terminée, il ne resta plus à la France au commencement de l'annéee suivante un seul coin de terre dans les deux Indes, ni un seul bâtiment sur l'Océan indien.

Les Anglais firent aussi, à l'extrémité de l'Orient, de nouvelles conquêtes sur les Hollandais, qui étaient toujours les patiens dans les querelles entre la France et l'Angleterre. Le 17 février, l'établissement hollandais d'Amboine avec les îles qui en dépendent, se rendit à une expédition anglaise, partie de Madras. Un détachement de marins, ayant pour chef le capitaine Cole, commandant la frégate *la Caroline*, ayant emporté, le 8 août, un fort sur l'île de Banda-Neira, l'île de Banda, la principale des îles des Epices, quoique défendue par 700 hommes de troupes réglées et 300 hommes de milice, se rendit à discrétion avec toutes ses dépendances. Les Anglais y firent un butin immense.

Un échec contre-balança cette suite de succès des armes anglaises. Quatre frégates, *le Sirius, la Magicienne, la Néréide et l'Iphigénie*, de la station du cap de Bonne-Espérance, entreprirent, au mois d'août, l'attaque du Port du Sud-Est, dans l'île de France, vis-à-vis de l'île de Passe, où trois frégates françaises avaient conduit deux vaisseaux de la compagnie des Indes, qu'elles avaient pris. *Le Sirius* et *la Magicienne* eurent le malheur de toucher sur des bancs que leurs pilotes ne connaissaient pas; les équipages de ces bâtimens y mirent le feu. *La Néréide* s'étant tenue plus près du port intérieur, échoua aussi, et quoiqu'elle fût exposée au feu des frégates ennemies et des batteries de la côte, Willoughby, son brave capitaine, ne se rendit que quand tout l'équipage eut été ou tué ou blessé. *L'Iphigénie*, étroitement bloquée dans l'île de Passe, fut ensuite prise ainsi que l'île.

Les différens entre les gouvernemens de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique n'étaient pas ajustés. Quand M. Erskine eut été rappelé, on lui donna pour successeur M. Jackson, comme ministre en Amérique. Celui-ci

trouva le gouvernement et la nation très-irrités contre l'Angleterre, pour avoir désavoué l'arrangement conclu par M. Erskine. Le ton ferme et absolu que M. Jackson prit dans sa négociation, contribua de plus à le rendre désagréable, et le résident américain à Londres reçut l'ordre de demander le rappel de cet envoyé. Cette demande fut accordée, mais sans être accompagnée, de la part du roi, d'aucune marque de mécontentement de sa conduite. Le 1er mai, le congrès américain adopta un acte portant que, dans le cas où, soit la Grande-Bretagne, soit la France, modifierait ses édits de manière à cesser de violer la neutralité du commerce des Etats-Unis, et que l'autre de ces deux états n'en ferait pas autant dans le délai de trois mois, la restriction du commerce cesserait à l'égard du premier, et resterait en pleine vigueur pour le second. Le 2 novembre, le président Madison publia une proclamation annonçant que les édits français étaient révoqués, et qu'en conséquence les restrictions seraient désormais abrogées pour la France. M. Gallatin, trésorier des Etats, écrivit le même jour aux receveurs des douanes, pour les informer de la cessation des restrictions envers la France, et déclarer qu'elles reprendraient toute leur force envers la Grande-Bretagne le 2 février suivant, si cette puissance ne révoquait pas de même les décrets hostiles. Par une seconde lettre, il dit que son avis était que, dans le cas cité plus haut, toutes les marchandises anglaises qui arriveraient postérieurement au 2 février, fussent confisquées. La dispute entre l'Angleterre et l'Amérique restait, à la fin de l'année, dans cet état peu rassurant.

On vit commencer, cette année, dans l'Amérique espagnole, les dissentions civiles qui ont depuis fait couler tant de sang, et causé tant de troubles. La manière dont la mé-

tropole gouvernait ces vastes contrées, y causait depuis longtemps beaucoup de mécontentement; mais elles étaient si attachées à la cause générale des Espagnols, que les usurpations de la France y excitèrent le zèle de tous pour leur défense, et que les colons se soumirent avec empressement aux gouvernemens provisoires d'Espagne, et envoyèrent d'abondantes contributions pour l'aider dans ses efforts. Cependant le mauvais succès des mesures adoptées par la junte centrale et par la régence, engagea les colonies à aviser aux moyens de se préserver du joug de la France; il s'y joignit ensuite le dessein de saisir l'occasion de redresser, par leurs propres efforts, les griefs dont elles souffraient. D'après ce que l'on sait, cet esprit se manifesta d'abord à Caraccas; les magistrats y furent déposés, et on nomma un gouvernement provisoire, fondé sur le principe de la fraternité et de l'unité avec la métropole. D'autres provinces adoptèrent ces mesures révolutionnaires; et, le 19 avril, Caraccas, Cumana, Varinas, la Marguerite, Barcelone, Merida et Truxillo, formèrent une union sous le nom de *Confédération américaine de Venezuela.* Quoique les principaux chefs eussent pour but ultérieur de proclamer l'indépendance, ils professèrent un vif attachement pour l'Espagne, et jurèrent obéissance à Ferdinand VII. Ils ne reconnurent pas néanmoins l'autorité de la régence de Cadix, soutenant que la junte centrale n'avait pas eu le droit de la nommer sans assembler les Cortès. Dans le fait, les intérêts des colons et ceux des négocians de Cadix étaient diamétralement opposés; l'influence de ceux-ci fit déclarer traîtres et rebelles les colons révolutionnaires, et tous leurs ports furent mis en blocus jusqu'à ce qu'ils eussent reconnu les droits de la régence. Deux partis commencèrent alors à diviser l'Amérique espagnole: celui des royalistes, qui se soumettait à la régence comme

représentant légalement le roi Ferdinand, et celui des indépendans qui aspiraient à se gouverner eux-mêmes. Le roi Joseph essaya, par le moyen de quelques émissaires, d'établir son autorité dans les provinces espagnoles de l'Amérique septentrionale; mais ce fut sans succès, l'aversion pour l'usurpation française étant trop générale. Il était plus important de découvrir ce que l'on pourrait attendre de la cour d'Angleterre, et la junte de Caraccas entama une correspondance à ce sujet avec le gouverneur de Curaçao. Celui-ci ayant demandé des instructions au ministère, lord Liverpool écrivit, le 29 juin, une lettre dont le but était de faire connaître publiquement le système d'après lequel le gouvernement anglais avait le dessein d'agir relativement aux colonies espagnoles: elle portait en substance que, fidèle aux devoirs que lui imposaient la justice et la bonne foi, le roi n'encouragerait aucune démarche qui tendrait à séparer les provinces espagnoles en Amérique de leur métropole; mais que si l'Espagne était contrainte à subir le joug de l'ennemi commun et à perdre son indépendance, sa majesté regarderait comme une obligation de donner à ces provinces tous les secours possibles pour les rendre indépendantes de la France espagnole. Une copie de cette lettre fut communiquée à la régence de Cadix, et ensuite insérée dans tous les journaux espagnols.

La fin de l'année fut marquée par le retour d'un malheur domestique qui produisit dans le gouvernement un changement faisant époque dans les annales du règne actuel. Le roi par suite, à ce que l'on supposa, de la douleur profonde que lui causèrent les souffrances de la princesse Amélie, sa plus jeune fille, souffrances qui se terminèrent par sa mort arrivée le 2 novembre, fut attaqué de nouveau de la maladie mentale qu'il avait déjà essuyée; c'est pourquoi, lorque le

parlement se réunit le 2 novembre, une proclamation prolongea sa prorogation. Après plusieurs ajournemens succesifs fondés sur l'opinion favorable des médecins relativement au rétablissement prochain de la santé du roi, il devint nécessaire de remplir par une régence la lacune que le défaut de la branche exécutive laissait dans le gouvernement. Le 20 décembre, M. Perceval proposa dans la chambre des communes trois résolutions, copiées de celles que M. Pitt avait présentées dans une occurrence semblable, en 1788 et 1789. La troisième seule, déclarant que le mode convenable de suppléer au défaut du pouvoir exécutif serait d'y pourvoir par un bill, amena une division. M. Ponsonby ayant proposé, par amendement, de présenter une adresse au prince de Galles pour le prier de se charger de la régence, l'amendement fut rejeté par 269 voix contre 197. Dans la chambre des pairs, les mêmes résolutions et un semblable amendement furent proposés; celui-ci fut repoussé par 100 voix contre 74. Les raisonnemens employés dans les débats ayant été les mêmes que ceux dont on avait fait usage dans l'occasion précédente, il est inutile de s'y arrêter. Le reste des opérations relatives à la régence appartient à l'histoire de l'année suivante.

La rigueur extraordinaire que le gouvernement français mit cette année à poursuivre son projet d'exclure le commerce anglais de tous les ports du continent soumis à son influence, commença à produire l'effet de diminuer considérablement les demandes d'objets manufacturés en Angleterre. Ce furent sur-tout les manufactures de coton qui souffrirent; de nombreuses banqueroutes, dans cette branche de commerce, en furent la conséquence. L'énorme dépréciation de la valeur du dernier emprunt du gouverne-

ment, fut un des premiers symptômes des embarras pécuniaires et des idées sombres que l'on se formait de l'avenir. Quelques résultats tragiques de cet état de choses produisirent une vive impression sur le public.

En Irlande, l'esprit de mécontentement, qui jamais ne dormait long-temps, prit le caractère d'une antipathie violente contre l'union des deux royaumes. Dans une assemblée nombreuse qui se tint à Dublin, on vota unanimement une pétition très-forte pour sa révocation, quoique ce fût certainement avec bien peu d'espérance de succès.

[1811.]

LIe ET LIIe ANNÉES DE GEORGES III,

IVe ET V^e DU PARLEMENT.

Bill de la régence et débats. — Il passe et est accepté par le prince de Galles, qui conserve le ministère en place. — Discours prononcé par une commission. — Lettre de M. W. Poole, qui enjoint d'entamer d'office des procédures contre les électeurs des délégués au comité catholique de Dublin ; le parlement la prend en considération. — Pétition des catholiques aux deux chambres, rejetée. — Nouvelles opérations des catholiques d'Irlande et du gouvernement. — Le docteur Sheridan acquitté. — Motion de censurer le chancelier. — Secours donné au commerce souffrant. — Enquête du parlement sur l'état de l'argent monnoyé. — Résolutions prises en conséquence. — Bill de lord Stanhope contre la vente des espèces d'or à des prix plus élevés que leur valeur nominale en papier, et la dépréciation des billets de banque. — Budget. — Le duc d'York est renommé commandant en chef. — Clause dans le bill de mutinerie, qui permet de commuer les punitions corporelles. — Bill pour l'échange des milices anglaise et irlandaise. — Bill proposé par lord Sidmouth pour modifier l'acte de tolérance. — Le Portugal. — Retraite de Masséna ; il est poursuivi par

Wellington.. — Prise d'Almeïda. — Bataille d'Albuera. — Les Anglais échouent à Badajoz. — Campagne en Catalogne et en Estramadoure. — Les Français prennent Badajoz. — Bataille de Barossa. — Prise de Tarragone par les Français. — Leurs succès dans le royaume de Valence. — Autres affaires en Espagne. — Opérations des Cortès. — Hambourg réuni à la France. — Conscription maritime. — Naissance du roi de Rome, fils de Napoléon. — Concile. — Napoléon visite les côtes et la Hollande. — Campagne entre les Russes et les Turcs. — Différens entre la Russie et la France. — Affaires de l'Autriche. — Prusse et Confédération du Rhin. — Suède. — Les Danois repoussés à Anholt. — Suspension de commerce entre l'Angleterre et l'Amérique. — Affaire entre Le petit-Belt *et* Le Président. — *Négociations infructueuses pour terminer la querelle entre les deux pays. — Evénemens de l'Amérique méridionale. — Guerre entre Buenos-Ayres et Montevideo. — Antilles. — Insurrection à la Martinique. — Indes orientales. — Le Rajah de Travancour détrôné. — Les Anglais prennent Java. — Diverses affaires navales. — Grandes pertes causées par des naufrages. — Denombrement des habitans de la Grande-Bretagne. — Sédition parmi les ouvriers en bonneterie.*

On a laissé, à la fin de l'année dernière, le parlement entièrement occupé de l'affaire importante d'établir la régence. Le 31 décembre, il se tint une conférence entre les deux

chambres, après laquelle on annonça à la chambre des communes que les pairs consentaient aux résolutions rapportées précédemment. Alors M. Perceval, à la suite d'un long discours, présenta cinq propositions qui devaient servir de base au bill à rédiger pour régler la régence. La première nommait le prince de Galles régent, avec certaines réserves et restrictions; par la seconde, il ne pouvait créer des pairs qu'après un délai fixé; par la troisième, il ne pouvait pas conférer des emplois en réversion, et ne pouvait accorder des places et des pensions que durant le bon plaisir du roi; la quatrième réglait ce qui concerne la propriété particulière du roi; et la cinquième investissait la reine de l'administration de la maison du monarque. L'opposition combattit d'abord la première proposition à laquelle tenaient les autres; elle portait que le pouvoir du régent serait soumis à des restrictions. M. Lambe proposa cet amendement : « Le pouvoir royal sera conféré au prince sans aucune restriction. » A la division, l'amendement fut rejeté par 224 voix contre 200: cette faible majorité annonçait que dans l'opinion générale les ministres n'étaient pas bien fermes dans leurs places. On annonçait comme certain qu'ils n'avaient pas la confiance du prince, et on s'attendait à les voir sacrifier dès que la régence serait établie; mais, d'un autre côté, l'espoir du prompt rétablissement du roi, regardé par ses médecins comme presque assuré, donnait aux ministres une forte chance d'être replacés. Il s'établit ainsi un équilibre d'espérances et de projets qui explique les diverses fluctuations de parti durant la marche de cette affaire importante.

Une difficulté imprévue, venant de la suspension de l'autorité royale, fut la première chose qui exigea l'intervention du parlement. Le 3 janvier, le chancelier de l'échiquier annonça à la chambre des communes, qu'il s'était élevé une différence d'opinion entre la trésorerie et l'échiquier, concer-



nant le paiement de certaines sommes destinées par le parlement à l'usage de l'armée et de la marine, et il demanda que les pièces relatives à cet objet fussent produites. La chambre s'étant formée en comité pour les examiner, le chancelier de l'échiquier fit la motion que, jusqu'à ce qu'il eût été pris les mesures nécessaires pour remplir le manque qui existait dans l'autorité royale, les commissaires de la trésorerie fussent tenus de donner leurs mandats à l'auditeur de l'échiquier pour les paiemens que l'exigence des cas rendrait nécessaires, et que les officiers de l'échiquier fussent autorisés à obéir à ces mandats. Après un long débat, la motion passa sans division. Lorsqu'elle fut portée à la chambre des pairs, le 5 janvier, on demanda au chancelier pourquoi il n'avait pas fait usage du grand sceau dans cette occasion; il répondit qu'il ne voyait pas comment il aurait pu s'en servir pour tirer de l'argent de l'échiquier pour les services dont il était question. On fit quelques observations sur l'usage du sceau privé pour le même objet; alors le comte de Westmorland déclara que, si la difficulté avait pu être écartée par ce moyen, il aurait pris sur lui la responsabilité d'apposer le sceau. La motion finit par passer; mais vingt-un pairs signèrent contre elle une protestation, fondée sur le caractère inconstitutionnel de l'opération, qui aurait pu être évité par une adresse au prince de Galles, pour l'engager à se charger de la régence.

Après beaucoup de discussions, le bill de régence passa en loi le 5 février. Les pouvoirs accordés au prince régent et les bornes mises à son autorité, étaient conformes aux propositions faites par le ministre. Ces dernières devaient continuer jusqu'après le 1er février 1812. La réintégration du roi dans son autorité devait avoir lieu sur une simple notification de la reine et de son conseil au conseil privé que sa majesté était rétablie, après quoi le monarque reprenait naturellement

l'exercice du pouvoir. Les membres de ce conseil, dont les fonctions étaient d'une si haute importance, furent les archevêques de Cantorbéry et d'York, le duc de Montrose, les comtes de Winchelsea et d'Aylesford, lord Eldon et lord Ellenborong, et sir William Grant. Lorsqu'une commission des deux chambres se rendit auprès du prince avec les résolutions concernant la régence, son altesse, en acceptant cette fonction, exprima ses regrets de ce qu'on ne lui avait pas donné l'occasion de faire connaître la conduite que le devoir et l'affection lui auraient dictée envers son père et son souverain; le prince ajouta qu'il conservait toujours la façon de penser qu'il avait manifestée précédemment dans une occasion semblable. La nation n'était cependant pas préparée à espérer qu'une conséquence des sentimens respectueux du prince serait de conserver le ministère actuel; mais il écrivit une lettre à M. Perceval pour lui déclarer que son intention n'était pas de déplacer les hommes auxquels le roi avait donné sa confiance, et il assura positivement que l'affection et les devoirs d'un fils lui faisant un devoir d'éviter tout ce qui, dans les actes de la régence, pourrait avoir l'effet d'être en opposition avec les progrès du rétablissement de la santé de son souverain, cette considération seule dictait la résolution qu'il communiquait en ce moment.

On reconnut évidemment que le régent regardait ses fonctions de chef de l'état comme étant de forme plutôt que réelles, lorsqu'il refusa d'ouvrir le parlement en personne, et donna son approbation à un discours qui ne différait en rien, excepté pour ce qui touchait la circonstance de la régence, de celui que les ministres auraient composé, si le roi avait continué à occuper le trône. Il était question, dans ce discours, des succès des armées du roi par mer et par terre dans la dernière campagne, de la dispute qui existait encore avec l'Amérique,

des embarras commerciaux du royaume, enfin, du déficit du revenu en Irlande; mais cet inconvénient était compensé par le produit du revenu dans la Grande-Bretagne, qui, l'année précédente, avait été plus considérable qu'à aucune époque connue, et cependant il n'y avait pas eu de nouvelle taxe. Il exprimait, comme à l'ordinaire, une confiance entière dans le zèle et la libéralité des communes pour soutenir la grande lutte dans laquelle sa majesté était engagée par nécessité; il finissait par le vœu ardent du régent de pouvoir être à même de remettre, sans altération, dans les mains du roi, le gouvernement de ses états. Il ne se passa rien de remarquable dans la discussion des adresses d'usage; elles passèrent sans division dans les deux chambres.

On acquit une nouvelle preuve du point de vue sous lequel le régent considérait l'autorité dont il était investi, par une communication du chancelier de l'échiquier à la chambre des communes : il annonça que S. A. R., instruite que l'on devait faire une motion concernant des dispositions à prendre en faveur de la maison du régent, déclarait qu'elle ne voulait pas, pour son éclat personnel, ajouter un nouveau fardeau à ceux qui pesaient déjà sur la nation. Cette annonce reçut un plus ample développement de M. Adam, qui dit, comme y étant autorisé, que S. A. R. refusait toute proposition tendante à former pour lui une maison, ou à lui accorder un don pris sur la cassette particulière; et que, durant une régence temporaire, il ne voulait pas accepter ce qui devait appartenir à la couronne.

Le premier sujet important qui fut présenté au parlement de la régence, concernait une mesure adoptée par le parlement d'Irlande, envers les catholiques de ce pays. Cette classe nombreuse de sujets avait long-temps songé aux moyens d'obtenir la restitution entière des droits de cité, qu'elle regardait

comme lui étant dus; elle adopta donc, au moins le plus grand nombre de ceux qui la composaient, le plan de former à Dublin un corps de délégués permanent, formé de dix personnes élues par chaque comté, et qui serait chargé de la gestion de leurs affaires, non-seulement pour faire des pétitions, mais aussi pour obtenir le redressement des griefs généraux dont les catholiques souffraient. Ce genre d'organisation alarma le gouvernement, et donna lieu à une lettre circulaire de M. Wellesley Pole, secrétaire du duc de Richmond, vice-roi d'Irlande, adressée aux shérifs et aux principaux magistrats de tous les comtés de ce royaume. Après avoir exposé que, suivant les rapports qui lui avaient été adressés, les catholiques du comté dans lequel résidait la personne à laquelle la lettre était adressée, avaient été, ou devaient être convoqués pour élire les délégués à une assemblée illicite, indiquée à Dublin, qui s'intitulait comité catholique, M. Wellesley Pole, au nom du vice-roi, requérait, en vertu d'un acte de la trente-troisième année du règne du roi actuel, la personne à laquelle il écrivait, de faire arrêter et emprisonner, à moins qu'il ne fût donné caution, toute personne comprise dans son ressort, coupable d'avoir, d'une manière quelconque, contribué à publier des avertissemens pour de telles élections ou nominations, ou d'avoir assisté à des assemblées tenues pour y procéder. Cette demande, quand on en fut instruit, causa en Angleterre beaucoup de surprise et d'alarme. Le 18 février, le comte de Moira entretint la chambre des pairs de cet objet : après quelques observations sur la lettre, il demanda aux ministres s'ils avaient décidé cette mesure avant le départ de M. Pole pour l'Irlande. Le comte de Liverpool affirma dans sa réponse que le ministère n'avait eu connaissance de cet objet que lorsque la nouvelle en était arrivée, mais qu'elle était accompagnée de documens qui justifiaient la conduite que l'on avait tenue. Lord Moira

demanda que la lettre fût déposée sur le bureau ; lord Liverpool fit de son côté la motion de donner à la chambre la copie de la lettre du secrétaire du comité catholique : ces deux motions furent adoptées. Le même objet fut introduit d'une manière semblable, dans la chambre des communes, par M. Ponsonby. M. Perceval affirma de même que les ministres n'avaient été instruits de la demande de M. Pole, qu'après qu'elle avait eu lieu. L'opposition fit dans les deux chambres la motion de donner des copies de toutes les dépêches écrites au vice-roi par le ministre, et de celles qu'il en avait reçues sur cette affaire. Cette proposition fut rejetée. M. Pole étant arrivé d'Irlande durant cette discussion, parut le 3 mars à sa place dans la chambre des communes. M. Ponsonby demanda alors des copies des divers papiers et documens relatifs à cette affaire ; M. Pole la développa dans le plus grand détail. Il s'attacha principalement à montrer en quoi les opérations du comité catholique de 1809, dans lesquelles le gouvernement ne s'était nullement interposé, différaient de celles qui avaient récemment provoqué son action ; il exposa que, dans le premier cas, les délibérations des catholiques s'étaient bornées à dresser des pétitions, sans entreprendre rien qui ressemblât à une élection de délégués, tandis que, dans le second cas, ils avaient pris la résolution de nommer des délégués pour gérer, non la rédaction des pétitions, mais les affaires des catholiques ; enfin, qu'un comité de griefs s'assemblait chaque semaine, et imitait toutes les formes de la chambre des communes. M. Ponsonby ayant demandé à M. Pole si les organes des lois avaient été consultés en cette occasion ; ce dernier assura que le vice-roi avait pris l'opinion du chancelier, du solliciteur général et du procureur général, et que ce dernier avait rédigé la lettre circulaire. La motion de M. Ponsonby finit par être rejetée par 133 voix contre 48. Ce sujet fut agité de nouveau dans la

chambre des pairs, sur une motion de lord Stanhope, qui attaqua la lettre, sur-tout comme étant illégale, parce que ni la loi commune, ni l'acte auquel elle se rapportait, ne l'autorisaient. Le chancelier, tout en défendant la mesure en général, avoua que la rédaction de la lettre lui paraissait très-négligée. A la division, les ministres eurent pour eux une majorité de 21 voix contre 6.

Il reste à présent, pour ne pas interrompre ce sujet, de rapporter quels furent les résultats de la résolution adoptée par le gouvernement, relativement aux catholiques d'Irlande. Le 23 février, deux magistrats de Dublin allèrent par ordre de l'administration dans une maison où le comité catholique avait l'habitude de s'assembler; on leur indiqua une chambre dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes, dont quelques-unes étaient occupées à signer la pétition des catholiques au gouvernement. Lord French, qui occupait le fauteuil, demanda aux magistrats de quelle autorité ils étaient entrés dans ce lieu : ils lui répondirent qu'instruits que le comité catholique y était assemblé, ils étaient venus par l'ordre du gouvernement, pour le sommer de se séparer. La conversation qui suivit se termina par le départ de l'un des magistrats pour aller consulter M. Pole. A son retour il dit que, sur l'assurance que lord French lui avait donnée que cette réunion de catholiques n'avait lieu que pour signer une pétition au parlement, et qu'elle n'était pas une assemblée du comité catholique, il n'avait pas d'ordre du gouvernement de l'interrompre. La pétition fut ensuite dressée et présentée; voyons quel sort elle éprouva au parlement.

Le 20 mai, M. Grattan présenta à la chambre des communes la pétition des catholiques, et le 31 il demanda qu'il en fût donné lecture, ainsi que du vote du remercîment de la chambre aux armées commandées par lord Wellington, et par le

Les catholiques irlandais avaient trop de zèle et trop de confiance dans leur cause, pour regarder leur peu de succès au parlement, comme un motif de renoncer à leurs desseins. Ils s'occupèrent avec beaucoup d'activité, pendant l'été, à tenir des assemblées pour nommer des délégués ; plusieurs protestans, qui regardaient l'émancipation des catholiques comme une branche de la liberté générale de l'Irlande, assistèrent à ces réunions. D'un autre côté, le gouvernement était décidé à ne pas demeurer spectateur passif de la violation de ses ordres. Une assemblée s'étant tenue à Dublin le 9 juillet pour la nomination de délégués au comité général des catholiques, cinq membres furent arrêtés sur un mandat du président de la cour de justice, pour avoir enfreint l'acte de la convention, et le docteur Shéridan, l'un d'eux, fut traduit devant la cour du banc du roi de Dublin. Soit qu'il y eût quelque défectuosité dans les dépositions, soit que l'opinion des jurés sur la nature du crime qui lui était imputé, différât de celle que le juge avait énoncée dans son résumé, ils déclarèrent l'accusé non coupable. L'auditoire très-nombreux accueillit cette déclaration avec les applaudissemens les plus vifs. Alors le procureur général refusa de procéder contre les autres personnes impliquées dans la même offense. Un nouveau comité de délégués fut enfin porté au complet ; les membres au nombre de près de 300 s'assemblèrent, le 30 novembre, au théâtre de Fishamble-Street. Lord Fingal présida. On lut une pétition au parlement : elle fut approuvée à l'unanimité, et l'affaire qui faisait l'objet de la réunion, fut expédiée en si peu de temps, que les officiers de police arrivèrent trop tard pour la disperser, comme étant une assemblée illégale. Le même comité s'assembla de nouveau le 23 décembre ; il fut alors formellement dispersé par les magistrats ; et le même jour un grand nombre des membres assemblés à une taverne, comme simple particuliers, signèrent

une invitation aux catholiques de s'assembler en grand nombre. La réunion eut lieu le 26 : on y prit une suite de résolutions pour censurer fortement les opérations du gouvernement d'Irlande, et pour exprimer la détermination de ne pas se soumettre en silence au renversement des lois et à l'abus du pouvoir que l'on soutenait être manifestes. On résolut aussi de présenter une humble adresse au prince régent, aussitôt que les entraves mises à son autorité auraient été levées ; enfin, on prit une autre résolution pour demander la tenue d'un comité général de catholiques à Dublin, au mois de février suivant.

Revenons à présent aux opérations du parlement : la première chose remarquable qui s'y passa, fut une attaque qui eut lieu dans la chambre des communes, contre le chancelier. Dans les débats sur le bill de la régence, lord Grey avait observé dans la chambre des pairs, qu'en 1804 on avait laissé au roi quelques-unes des fonctions de la souveraineté, à une époque où sa maladie mentale le soumettait encore à l'autorité entière des médecins, ce qui avait provoqué la demande que lord Eldon fût censuré pour sa conduite en cette occasion ; mais cette proposition avait été rejetée. Le 25 février, M. Whitbread reprit le même sujet : il commença par exposer le cas, et dit que la maladie du roi avait été annoncée au public le 15 février 1804, et que l'on avait continué à donner des bulletins de la santé de S. M. jusqu'au 25 mars ; mais le rétablissement complet du monarque n'avait été déclaré que le 25 avril, jour où S. M. assista au conseil. Cependant, le 6 mars, lord Eldon dit à la chambre des pairs qu'il avait vu le roi le 4 et le 5, et que lui ayant expliqué la nature d'un bill alors en discussion, pour aliéner des terres de la couronne en faveur du duc d'York, S. M. lui avait ordonné de notifier son consentement à ce bill. Le 9 mars, une commission, signée de S. M., fut

rendue publique; et lord Eldon, à qui l'on demanda s'il avait une connaissance personnelle de l'état de la santé du roi, déclara que ce prince avait la conscience de ce qu'il faisait, et que lui, comme chancelier, se chargeait de toute la responsabilité. Le 26 mars, lord Sidmouth apporta aussi un message du roi. M. Whitbread fondait sur ces faits la motion de nommer un comité à l'effet de chercher, dans les journaux de la chambre des pairs, les dépositions des médecins sur la santé du roi en 1804, et d'en faire le rapport à la chambre. Lord Castlereagh prit la défense du chancelier, et déclara en même temps qu'il consentait à partager sa responsabilité pour l'affaire dont il était question. La défense roula sur la déclaration unanime des médecins que le roi était, le 26 février, en état de s'occuper d'affaires, quoiqu'on ne lui en eût soumis aucune jusqu'au 5 mars. Le 9, il avait été nécessaire d'obtenir sa signature à l'acte de mutinerie, qui ne pouvait pas être différée sans danger. Dans ces circonstances et dans d'autres, les médecins avaient approuvé la démarche de s'adresser au roi. M. Whitbread répliqua qu'il s'engageait à prouver toute l'accusation, si on lui fournissait l'occasion de procéder au récolement des médecins. Sa motion fut rejetée par 198 voix contre 81. L'impression que cette discussion produisit sur l'opinion publique, fut que, quoiqu'il n'y eût pas de motif de supposer que l'on eût obtenu la sanction du roi à aucune mesure peu convenable en elle-même, cependant on l'avait engagé à exercer ses fonctions à une époque où il était dépourvu de la faculté de juger et de distinguer, ou de libre arbitre, et qu'il était extrêmement nécessaire de prévenir désormais un événement semblable.

Les malheurs sans cessé croissant que le commerce de l'Angleterre éprouvait, attirèrent l'attention du gouvernement. Le 1er mars, le chancelier de l'échiquier demanda la formation

d'un comité pour examiner cet objet; on en nomma en conséquence un, composé de vingt-un membres versés dans les affaires commerciales. Ils firent leur premier rapport le 7. Ils pensaient que la plus grande partie des désastres essuyés par le commerce, venait des spéculations trop nombreuses que l'ouverture des marchés de l'Amérique méridionale aux marchandises anglaises, avait fait entreprendre; ils ajoutaient que les secours du parlement étaient extrêmement convenables dans cette occurrence, et que l'on pouvait prêter en billets de l'échiquier une somme qui ne serait pas moindre que 6,000,000 liv., laquelle serait rendue, en paiemens égaux, de trois mois en trois mois, dont le premier aurait lieu le 15 janvier suivant. Un bill, à cet effet, passa dans les deux chambres; mais ses bons effets ne répondirent pas à l'espoir que l'on avait conçu, plusieurs des commerçans, qui se trouvaient dans l'embarras, n'ayant pas pu fournir les suretés qu'on leur demandait. Aussi les sommes demandées par les négocians furent-elles bien moins considérables que celles dont le parlement avait ordonné l'avance.

La chambre des communes s'occupa beaucoup, durant cette session, de discussions concernant l'état des espèces monnoyées dans le royaume. Elle avait, dans la session précédente, chargé un comité de faire une enquête sur cet objet. On remplirait plusieurs volumes de tout ce qui fut dit et écrit à ce sujet, et les opinions les plus contraires, soutenues par des hommes habiles et instruits, servirent à prouver que la théorie de cette partie de l'économie politique était encore neuve et vague; mais l'esprit de parti se mêla de cette affaire comme de toutes celles qui intéressent le public; car les amis et les adversaires du ministère se rangèrent la plupart de côtés opposés dans les discussions qui s'élevèrent à cette occasion. Quand le comité fit son rapport, M. Horner, dans un discours

apprêté, chercha à prouver que le papier en circulation dans le royaume avait éprouvé de la dépréciation, et que le seul remède à apporter à cet inconvénient était que la banque reprît, aussitôt qu'il serait possible, ses paiemens en espèces. M. Rose entreprit, dans sa réponse, de démontrer trois points: 1°. que les billets de banque n'étaient pas dépréciés; 2°. qu'il n'était pas au pouvoir de la banque de produire un effet sensible sur la circulation; 3°. que l'on ne verrait pas une guinée de plus, quand même on lèverait le lendemain la défense de payer en espèces. M. Horner proposa une suite de résolutions assises sur son opinion; elles furent toutes rejetées. Le 13 mai, M. Vansittart présenta une suite de résolutions opposées à celles de M. Horner; elles furent toutes adoptées, après des débats qui durèrent plusieurs jours. Elles contenaient beaucoup de propositions sur le prix des lingots, sur l'émission des billets de banque et le taux du change sur l'étranger à différentes périodes; il en déduisit les conséquences suivantes: L'état actuel des relations politiques et commerciales du royaume avec les pays étrangers suffit, sans aucun changement dans la valeur intrinsèque de son papier en circulation, pour rendre raison de la défaveur de son change à l'étranger, et du haut prix des lingots: il est extrêmement important que la banque d'Angleterre reprenne ses paiemens en argent, lorsque cette mesure sera compatible avec l'intérêt public; mais dans la position présente des relations politiques et commerciales du royaume, il serait extrêmement imprudent de fixer actuellement un terme précis pour la levée de la restriction des paiemens de la banque, avant la conclusion définitive du traité de paix.

Il n'était cependant pas possible que des discours et des résolutions du parlement empêchassent que, dans le fait, la valeur de billets de banque n'éprouvât une diminution réelle,

en comparaison des espèces monnoyées ; cette dépréciation devint enfin si notoire, qu'elle excita des alarmes générales. Le commerce d'acheter des guinées avec des billets de banque à un prix qui s'élevait bien au-dessus de la valeur nominale de ces derniers, fut poussé si loin, qu'il menaça de faire sortir tout l'or du royaume. Dans quelques parties de l'Irlande, les propriétaires avaient demandé à être payés de leurs rentes en or, et non en billets de banque. Un pair d'Angleterre ayant fait la même chose, sa conduite devint le sujet de l'entretien général, et il parut qu'elle avait trouvé des imitateurs. Dans ces conjonctures, le comte Stanhope, sans s'être concerté avec les ministres, avec lesquels d'ailleurs il n'avait pas l'habitude d'être d'accord, présenta, le 27 juin, à la chambre des pairs un bill qui tendait à ranger parmi les actions illicites, celle de donner pour l'or monnoyé un prix plus grand que la valeur qu'il avait d'après la loi, et celle de prendre les billets de la banque d'Angleterre au-dessous de leur valeur nominale. D'abord: les ministres n'appuyèrent pas ce bill; mais convaincus de la nécessité de prendre quelques mesures de précaution, et n'en voyant pas de meilleure à suggérer, ils s'en montrèrent les défenseurs. Le bill éprouva une forte opposition dans les deux chambres; ses adversaires pensèrent que dans le fait il réduisait les billets de banque à une offre légale de paiement; une clause additionelle les mettait sans doute bien près de ne pas être autre chose, puisqu'elle ôtait au propriétaire le droit d'intenter à son tenancier un procès sommaire pour besoins urgens, si celui-ci offrait de payer en billets de banque. Le bill fut néanmoins adopté par de nombreuses majorités, parce qu'on le regarda comme un expédient temporaire. Sa durée fut limitée au 25 mars suivant.

Le 20 mai, M. Perceval présenta son budget de finances. Les dépenses étaient portées à 49,500,000 liv. pour la Grande-

Bretagne, et 6,500,000 liv., pour l'Irlande. Parmi les voies et moyens, il y avait des impôts de guerre pour 20,000,000 livres, et un emprunt de 12,500,000 liv. Un droit qui fut proposé sur le coton qui ne serait pas du produit des colonies anglaises ou portugaises, fut abandonné à cause de l'opposition que les manufacturiers y apportèrent: on ne le remplaça par aucune taxe. La chambre vota un crédit de 3,000,000 pour subvenir aux besoins fortuits. Le ministre présenta les différentes branches de revenus comme prenant un accroissement régulier, ce qui lui fit tirer les conséquences les plus favorables pour les progrès de la prospérité et de la richesse du royaume. Cet état florissant des finances de l'Angleterre encouragea une proposition pour délivrer l'Irlande des embarras qu'éprouvait son revenu. Dans le budget de ce royaume il y avait des taxes proposées pour servir les intérêts de 2,500,000 liv., empruntées en Irlande; mais son ministre des finances n'était pas préparé à pourvoir au paiement des intérêts de 4,500,000 liv., empruntées pour le service de ce pays, en Angleterre. M. Perceval proposa donc que l'intérêt de cet emprunt fût mis à la charge du fonds consolidé de la Grande-Bretagne: cette mesure ne rencontra aucune opposition.

On a dit plus haut que le régent se regardant comme investi seulement d'un pouvoir limité et temporaire, avait refusé de prendre en main la direction des affaires publiques, et qu'il avait laissé les ministres qu'il avait trouvés en place, suivre leurs plans, sans y intervenir en rien. Cependant un acte qui suivit de près son avénement à l'autorité, fut sans doute l'effet de sa volonté spontanée; ce fut la réintégration du duc d'York dans son emploi de commandant en chef de l'armée. La démission de ce prince ayant paru causer une satisfaction générale, cette mesure occasiona une grande surprise. Quelques membres de la cham-

bre des communes qui avaient joué le rôle principal dans l'accusation, dont la démission du duc avait été le résultat, durent regarder l'acte de sa réintégration comme inculpant en quelque sorte leur conduite, et jetant le blâme sur la chambre elle-même. Mu par ces impressions, lord Milton, après avoir fait sur ce qui s'était passé différentes observations, par lesquelles il essaya de prouver que si le duc n'eût pas donné volontairement sa démission, la chambre était prête à prendre quelque résolution qui eût rendu cet événement nécessaire, proposa la résolution suivante : « Après avoir mûrement considéré les circonstances toutes récentes dans lesquelles le duc d'York s'est retiré du commandement des armées, au mois de mars 1809, il paraît à la chambre que ceux qui ont conseillé et recommandé à son altesse royale de réintégrer le duc d'York dans sa place de commandant en chef, ont agi d'une manière entièrement contraire à la prudence et à la bienséance. » Le chancelier de l'échiquier, après avoir reconnu sans détour la responsabilité des ministres pour la mesure dont il s'agissait, assura que lorsque l'officier qui remplissait précédemment l'emploi de commandant en chef, avait manifesté le désir de se retirer à cause de sa mauvaise santé, ils n'avaient pas eu un moment d'irrésolution sur la personne qu'ils devaient proposer pour le remplacer, les services éminens que le duc d'York avait rendus à l'armée ne leur laissant pas la liberté du choix. Il chercha ensuite à prouver que la résolution de la chambre, portant que la démission du duc avait rendu superflue toute démarche ultérieure, n'impliquait aucune censure contre lui, et n'engageait la chambre à rien. Sans entrer dans un plus grand détail sur les débats qui suivirent cette motion, il suffira d'observer qu'il s'était opéré dans cette affaire un grand changement dans les sentimens de la majorité des membres de la chambre ; car à la division la motion fut

rejetée par 296 voix contre 47. La nation sembla avoir, en général, également modifié son opinion, et le duc d'York rentra en place avec le suffrage à peu près universel du public.

La législature prit dans cette session deux mesures relatives à l'armée qui méritent d'être rapportées. L'usage d'infliger la peine des verges avait été vivement blâmé dans les deux chambres et dans plusieurs écrits. L'impression produite par ces diatribes sur le public, et notamment sur les soldats, avait tellement déplu au gouvernement, qu'il y avait eu des poursuites intentées contre quelques écrivains qui s'étaient expliqués avec la plus grande liberté sur ce sujet. Il paraît cependant que les faits et les raisonnemens allégués avaient produit de l'effet sur l'esprit des ministres eux-mêmes; car, tandis que le bill de mutinerie passait à la chambre des communes, M. Manners Sutton proposa d'y ajouter une clause qui donnât aux cours martiales le pouvoir d'infliger la peine de la prison au lieu des punitions corporelles quand elles le jugeraient à propos; ce qui fut adopté à l'unanimité.

La mesure d'un échange de milice entre la Grande-Bretagne et l'Irlande fut présentée, le 18 mai, à la chambre des communes, par M. Ryder, qui proposa d'investir la couronne du pouvoir nécessaire à cet effet. Quelques membres combattirent cette motion comme manquant de foi à la milice et comme devant probablement porter plusieurs personnes à donner leur démissions; mais elle fut soutenue comme devant tendre à cimenter l'union entre les deux royaumes. On y ajouta une clause qui accordait aux catholiques irlandais servant en Angleterre toutes les immunités civiles, militaires et religieuses dont ils jouissaient en Irlande. Le bill passa; l'échange fut bientôt effectué de la manière la plus étendue, et l'on ne peut douter que la circonstance d'avoir en Irlande une force militaire considérable et étrangère aux sentimens

comme aux intérêts civils et religieux du pays, n'ait été l'objet immédiat de cette mesure, quoique la délicatesse eût empêché d'avouer un tel motif.

Parmi les autres occurrences de cette session du parlement, la plus remarquable fut la modification proposée à l'acte de tolérance. Le 9 mai, lord Sidmouth demanda à la chambre haute la permission de présenter un bill pour amender et expliquer les actes du règne de Guillaume et Marie, et de la dix-septième année du règne de Georges III, relatifs aux ministres dissidens. Le bill avait pour but de diminuer le nombre des prédicateurs non-conformistes de la classe la plus basse, munis de licences, qui, par leur popularité, étaient les plus redoutables rivaux des membres du clergé de l'église dominante. Les clauses du bill exigeaient, en conséquence, un si grand nombre de certificats et de recommandations pour donner à quelqu'un le droit de demander une licence ou permission de prêcher, que beaucoup d'hommes, les plus illettrés et les plus incapables, seraient évidemment exclus de cette fonction. Un tel objet paraissait réellement avantageux à la considération des sectes elles-mêmes, et salutaire à la cause de l'instruction publique; et, envisagé sous ce point de vue, le bill fut d'abord approuvé par quelques dissidens eux-mêmes. Mais à un examen plus attentif, les épreuves et les restrictions qu'il imposait semblèrent si opposées aux principes de la tolérance, qu'il excita des alarmes; elles produisirent une union plus générale entre tous les dissidens pour s'opposer à la mesure proposée : jamais on ne les avait vus autant d'accord entre eux; il arriva de tous côtés un si grand nombre de pétitions contre le bill, que s'il avait quelques défenseurs ils eurent peur de se montrer comme tels. On laissa son auteur affronter seul l'orage, de sorte qu'une motion pour en différer la lecture passa sans division.

Le parlement fut prorogé, le 24 juillet, par un discours prononcé, au nom du prince-régent, par une commission. Il exprimait la plus vive satisfaction des mesures prises dans cette session, et notamment de la sagesse et de la fermeté que l'on avait montrées pour mettre le gouvernement à même de seconder la cause des alliés, et de poursuivre la guerre avec une activité et une vigueur nouvelles.

Au commencement de l'année, la capitale du Portugal fut le point sur lequel se concentra l'intérêt que la nation anglaise prenait aux affaires du dehors. La question de savoir si ce pays resterait indépendant ou deviendrait une province, allait être décidée par le succès qu'obtiendrait l'une des deux grandes armées postées dans le voisinage de Lisbonne, l'une occupée de l'attaque, l'autre de la défense de cette ville. Les opérations militaires en Portugal ne furent pourtant pas bornées à ce théâtre resserré. Le général français Claparède attaqua deux fois, dans le mois de janvier, le général portugais Silveira dans le Haut-Beira, et finit par l'obliger à évacuer Lamego, et à se retirer au-delà du Douro. Les ordenanzas ou troupes irrégulières portugaises furent très-actives dans la province de Beira; un corps, commandé par le lieutenant-colonel Grant, attaqua le 1er. février, près de Guarda, un détachement français qui venait de Ciudad-Rodrigo, et allait joindre la grande armée; il lui causa une perte considérable en hommes et en bagages.

Les difficultés que Masséna rencontrait pour fournir ses troupes de ce qui leur était nécessaire dans un pays dévasté, et à une distance considérable de toutes ressources, le forcèrent enfin à renoncer au projet dont s'était vanté l'empereur de planter ses aigles sur les remparts de Lisbonne; l'admirable position que son adversaire avait prise, contribua aussi à lui ôter toute espérance d'exécuter ce projet, et l'obligea de pourvoir à la

sureté de son armée par une retraite faite à temps. Dans la nuit du 5 mars, il quitta son camp fortifié de Santarem, ayant laissé derrière lui et détruit une partie de sa grosse artillerie et de ses munitions. Il se dirigea sur le Mondego : ses troupes formaient une masse compacte, et son arrière-garde était couverte par une ou deux divisions qui occupaient successivement les fortes positions que leur offrait la nature du pays. Ces dispositions préservèrent son armée d'échecs considérables, quoiqu'il fût serré de près par Wellington, qui engageait le combat avec les Français toutes les fois que l'occasion s'en présentait, et leur tuait ou leur prenait beaucoup de monde. L'objet des mouvemens du général anglais était de sauver Coïmbre et le Haut-Beïra des ravages de l'ennemi, et de l'obliger à prendre la route la plus courte pour rentrer en Espagne. Cependant le pays souffrit beaucoup des excès de l'armée en retraite, et Wellington l'accusa d'actes de cruauté et de méchanceté qui feraient honte à une horde de barbares. Dans sa retraite précipitée, elle abandonna ses blessés, et détruisit la plus grande partie de ses bagages et de ses autres embarras. Elle conserva, jusqu'à la fin de mars, une forte position à Guarda, et, à l'approche de l'armée combinée, elle se retira à Sabugal sur le Coa. Sa position sur cette rivière fut attaquée, le 3 avril, par les alliés en force, et emportée après une affaire très-vive. Le lendemain, l'armée française entra en Espagne, et continua sa retraite en passant l'Agueda.

Wellington se disposa alors à bloquer Almeïda, et employa l'intervalle de ses opérations à visiter le corps de Beresford dans l'Estramadoure espagnole, composé de troupes anglaises et portugaises. Celui-ci avait repoussé une attaque des Français près d'Olivenza, le 7 avril, et pris une position qui le mettait à même d'investir cette place et Badajoz, dont les

Français s'étaient emparés, comme on le dira bientôt : en quittant la province, ils avaient laissé de petites garnisons dans ces deux places. Olivenza se rendit le 15 à Beresford; et Wellington, après avoir eu avec lui une entrevue dans laquelle ils concertèrent le blocus de Badajoz, rejoignit son armée.

Masséna avait alors son quartier-général à Ciudad-Rodrigo, où il avait réuni des forces nombreuses. Le 2 mai, l'armée française, renforcée de toutes les troupes des provinces adjacentes, passa l'Agueda, et marcha à l'armée alliée, postée entre cette rivière et le Coa pour le blocus d'Almeïda. A son approche, la division légère et la cavalerie des Anglais se replièrent sur Fuentes-d'Honor, où trois autres divisions étaient postées. Elles y furent attaquées le 3 par les Français en forces, qu'elles parvinrent à repousser. Le 6, l'attaque fut renouvelée par tous les corps français; il y eut beaucoup d'affaires partielles et de manœuvres qui durèrent jusqu'au soir. La perte fut très-grande des deux côtés. L'habileté de Wellington et la valeur de ses troupes finirent par l'emporter, et les assaillans furent repoussés sur tous les points. La supériorité de leur cavalerie les empêcha d'être poursuivis; ils firent peu à peu leur retraite, repassèrent l'Agueda, et abandonnèrent Almeïda à sa destinée. La garnison de cette place l'évacua dans la nuit du 10, fit sauter une partie des ouvrages, et traversa, en silence, les postes formant le blocus, qui d'abord ne s'aperçurent pas de sa marche; mais bientôt l'alarme sonna, les Français furent poursuivis, et un grand nombre interceptés dans leur retraite.

Cependant Béresford continuait à investir Badajoz : la garnison fit deux sorties du fort San-Cristoval; elle fut repoussée avec une grande perte. Le 12 mars, ce général apprenant que Soult avait quitté Séville, et, après avoir été rejoint par

Latour-Maubourg, s'avançait au secours de la place, envoya sa grosse artillerie et ses munitions à Elvas, et concentra ses forces. Il marcha ensuite au-devant de l'ennemi, et prit une position près du village d'Albuera; le 16, il fut rejoint par un corps espagnol sous les ordres du général Blake, et rangea ses troupes sur un terrain qui s'élevait le long de la rivière d'Albuera. Les Français commencèrent aussitôt l'attaque: leur objet était de tourner l'aîle droite des alliés, et d'emporter le pont et le village d'Albuera. Ils réussirent à chasser de leur terrain les troupes espagnoles postées à droite, et à occuper leur position; comme il était nécessaire de la regagner, à cause de son importance, les alliés firent, pour en venir à bout, les plus grands efforts avec la baïonnette. Il y eut un carnage affreux causé, sur-tout, par un corps de lanciers polonais, qui tombèrent, à l'improviste, sur quelques régimens anglais, et les taillèrent presque entièrement en pièces. L'attaque fût néanmoins repoussée; l'ennemi fut rejeté en arrière et perdit beaucoup de monde. Le reste de la journée se passa en escarmouches et en canonnades; et dans la nuit du 17, Soult commença sa retraite sur Séville, laissant Badajoz se défendre lui-même. La bataille d'Albuera fut, pour les Anglais, la plus meurtrière de toutes celles qui avaient été livrées dans la péninsule. Leur fermeté et leur bravoure obtinrent les plus grands éloges; mais leurs chefs ne montrèrent pas un bien grand talent.

Wellington, qui n'était pas arrivé à temps pour prendre part à l'engagement, ordonna d'investir étroitement Badajoz; une brèche fut faite au fort San-Christoval, et dans les nuits du 6 et du 9 juin, l'on essaya de l'emporter d'assaut. Ces deux tentatives échouèrent. Une lettre de Soult, qui fut interceptée, ayant fait connaître son intention de réunir toutes les forces de l'Estramadoure et l'arrivée de Drouet, qui venait

de Tolède, Wellington jugea nécessaire de convertir le siége de Badajoz en blocus ; enfin, l'approche de l'ennemi le détermina à l'abandonner, et à retirer l'armée alliée au-delà de la Guadiana. Les Français étant en force, occupèrent les deux rives de ce fleuve et firent divers mouvemens vers la frontière du Portugal. Wellington, qui avait occupé une forte position dans l'Alentejo, fit prendre des cantonnemens à son armée dans le Beïra inférieur.

En Espagne, la Catalogne était, à la fin de l'année dernière et au commencement de l'année actuelle, le théâtre le plus actif des opérations militaires. Après la réduction de Tortose, Suchet envoya, le 8 janvier, une division contre le fort Balaguer, à l'embouchure de l'Ebre; il fut emporté d'assaut le lendemain. Suchet résolut ensuite d'entreprendre le siége de Tarragone; et, préalablement, toute la division italienne de l'armée française, attaqua, le 15 janvier, le général espagnol Sarsfield; elle fut complétement battue. Cet échec fit différer le siége pendant quelque mois. Dans cet intervalle, la forteresse de Figueras fut enlevée par surprise. Un corps de Catalans fut admis dans la place par quelques-uns de leurs compatriotes, que les Français avaient forcés d'entrer à leur service. La garnison française fut prise au lit sans tirer un coup de fusil.

Retournons en Estramadoure, où les Français avaient des succès. Au commencement de l'année, le maréchal Soult rassembla ses troupes à Lerena, attaqua l'arrière-garde de l'armée espagnole à Usagre, et l'obligea à faire une retraite précipitée. Le général Mendizabal se retira sur Merida, et à l'approche de Soult, rentra dans Badajoz. Soult investit Olivenza, et le 27 janvier, peu de temps après que les batteries eurent commencé à battre en brèche, le gouverneur demanda à capituler. On exigea qu'il se rendît à discrétion, et la

garnison, de 4,500 hommes, fut faite prisonnière de guerre. L'armée française, renforcée d'une division commandée par le général Lahoussaye, commença le siége de Badajoz. Il fut interrompu, le 5 février, par l'arrivée de deux divisions espagnoles détachées de l'armée devant Lisbonne, qui parurent sur les hauteurs de San-Christoval et entrèrent dans la ville. Ces divisions et la cavalerie s'établirent ensuite sur ces mêmes hauteurs, pour entretenir la communication avec Elvas; mais elles furent attaquées le 19 par les Français, et tous les hommes tués ou faits prisonniers. Le siége de Badajoz fut alors suivi avec tant de vigueur, que le 10 mars, le gouverneur capitula, et la garnison, de plus de 7,000 hommes, indépendamment des malades et des blessés, fut faite prisonnière de guerre. Cet échec causa un grand chagrin à Wellington, qui avait fait ses dispositions pour attaquer le corps de la place. En annonçant l'événement à la régence de Portugal, il s'exprima ainsi : « Dans l'espace de deux mois, la nation espagnole a perdu les places de Tortose, d'Olivenza et de Badajoz, sans cause suffisante; en même temps, le maréchal Soult, avec un corps qui probablement n'a jamais excédé 20,000 hommes, a, indépendamment de la prise des deux dernières places, fait prisonniers ou détruit 22,000 hommes de troupes espagnoles. » On a déjà rapporté les tentatives infructueuses du général anglais pour reprendre Badajoz.

Les environs de Cadix furent, au printemps, le théâtre d'une affaire qui fit honneur aux troupes anglaises et à leur commandant. Les Anglais et les Espagnols résolurent de faire une attaque combinée contre les Français qui bloquaient Cadix. En conséquence, 3,000 Anglais commandés par le lieutenant-général Graham, et 7,000 Espagnols sous les ordres du général La-Pena, s'embarquèrent à Cadix pour former une jonction avec les troupes espagnoles de San-Roque,

Elles se réunirent toutes à Tariffa, le 28 février, et se dirigèrent sur le point de l'attaque. Le 5 mars, elles atteignirent les hauteurs de Barrosa, chaîne de montagnes peu élevées, à quatre milles de la rivière de San-Pedro. Le général Graham qui, d'après les ordres du général espagnol, était en marche pour aller prendre une position entre Barrosa et la rivière, reçut l'avis que l'ennemi s'avançait en force vers les hauteurs de Barrosa. Sentant toute l'importance de cette position, Graham revint sur ses pas afin de soutenir les troupes laissées pour la défendre; il arriva au moment où une division française avait gagné les hauteurs de Barrosa. Après un combat très-vif, l'ennemi se retira en laissant derrière lui un aigle, six pièces de canon, deux généraux blessés, et le champ de bataille couvert d'armes et de cadavres. Sa perte totale fut estimée à 3,000 hommes tués, blessés et prisonniers; celle des vainqueurs n'excéda pas 1200 hommes. On donna les plus grands éloges à l'habileté et à la présence d'esprit du général, ainsi qu'à la valeur des troupes; mais il ne résulta de ce succès que de la gloire, et l'expédition retourna à Cadix sans avoir interrompu le blocus.

Le principal événement de la campagne d'été en Espagne, fut le siége et la réduction de Tarragone. Vers la fin d'avril, Suchet marcha contre ce port important de la Catalogne, et le 5 mai acheva de l'investir jusqu'à la mer. Les secours que la place pouvait recevoir de la flotte anglaise, l'aidèrent à se défendre; mais, le 16 juin, la prise d'un ouvrage extérieur livra aux assiégés l'entrée de l'intérieur de la ville basse. Le 21, un assaut terrible mit, après une grande effusion de sang des deux côtés, cette partie de la ville et ses dépendances au pouvoir des Français. La garnison tenait toujours; enfin, le 28, une brèche fut praticable : les assiégeans s'y précipitèrent et emportèrent presque aussitôt la place. La résistance longue

et meurtrière qu'ils avaient éprouvée, avait excité leur fureur à un si haut degré, que toutes les cruautés et les horreurs qui se commettent dans une place prise d'assaut, tombèrent sur les habitans. Suchet, qui paraît avoir été assez disposé à vouloir que le sort de cette ville fournît un exemple terrible qui pût intimider, dit, dans son rapport de l'affaire, que 4,000 hommes furent tués dans la ville, et que de 10 à 12,000 qui essayèrent de s'échapper par dessus les murs, 1000 furent sabrés ou noyés, et 10,000 faits prisonniers. Les particularités qui se trouvent dans une lettre du capitaine Codrington, commandant *le Blake*, sont encore plus affreuses. Cette conquête rendit les Français maîtres de toute la côte de Catalogne. Suchet marcha ensuite dans l'intérieur, et dispersa les partis que le marquis de Campoverde avait essayé de réunir. Les Français reprirent Figueras après un long blocus; et la garnison fut forcée de se rendre à discrétion.

En septembre, Suchet entra dans la province de Valence; le 27, il s'empara de Murviedro, ouvrit la tranchée contre le fort, et fit, pour l'emporter, diverses tentatives qui furent repoussées; il y perdit beaucoup de monde. Sur ces entrefaites, le général Blake réunit toutes les forces disponibles dans cette partie pour secourir la place, et alla occuper les hauteurs qui dominaient l'armée des assiégeans. Le 25 octobre, il y fut attaqué, et, après un combat opiniâtre, entièrement défait : sa perte, d'après les relations françaises, se monta à 6,500 hommes tués, blessés et faits prisonniers. Le lendemain, le fort de Murviedro capitula, et sa garnison fut prisonnière de guerre. Suchet s'avança alors avec une partie de son armée contre les faubourgs de Valence, et fit des préparatifs pour assiéger cette ville. Le 26 novembre, il attaqua l'armée de Blake qui la protégeait : la cavalerie ayant été mise en déroute, l'infanterie se retira dans le camp retranché

qui fut ensuite forcé; et ses défenseurs, après avoir perdu leurs bagages et leur artillerie, n'eurent pas d'autre asile que la ville. Le 25 décembre, cette capitale fut investie de tous côtés; mais sa chute n'eut lieu que l'année suivante.

Dans d'autres parties de l'Espagne, il se passa une grande diversité d'événemens militaires; mais ils furent peu importans. Les guerrillas faisaient une guerre très-active; ils causaient beaucoup d'embarras et de grosses pertes aux armées françaises: leurs principaux chefs étaient Espoz-de-Mina, Martin surnommé El-Empecinado, et quelques autres. En octobre, l'armée française de Portugal était cantonnée dans le nord de l'Estramadoure. Une division, commandée par le général Girard, passa la Guadiana avec un gros corps de cavalerie, et marcha sur Caceres. Wellington qui se trouvait alors entre le Coa et l'Agueda, ordonna au général Hill d'entrer dans cette province; celui-ci se rendit, en conséquence, de Portalègre à Malpartida. A son approche, Girard se retira; mais Hill s'avançant à marches forcées l'atteignit et le surprit, le 28 octobre, à Arroyo-del-Molino, dispersa ses troupes, lui fit perdre 2,000 hommes, et prit toute son artillerie et son bagage. Wellington, après avoir menacé Ciudad-Rodrigo, se retira, vers la fin de l'année au-delà de l'Agueda, et cantonna, au-dedans de la frontière du Portugal, son armée qui souffrait des maladies.

Au commencement de l'année, les cortès d'Espagne publièrent une proclamation, declarant qu'ils ne reconnaîtraient aucun acte de Ferdinand VII, tant que ce monarque serait privé de sa liberté. En avril, ils rendirent un décret qui abolissait la torture, et renvoyèrent à un comité la suppression de la traite des Nègres. D'autres opérations de cette assemblée, tendantes à écarter d'anciens préjugés, furent l'admission des plébéiens ainsi que des nobles dans les écoles mili-

taires, l'application à l'usage des hôpitaux des sommes destinées aux confréries religieuses, enfin, l'abolition de la juridiction seigneuriale et du vasselage. Un des principaux objets de leurs soins fut la formation d'une constitution : un comité fut chargé de ce travail. Deux sections de leur plan furent lues dans une séance publique du 19 août; l'assemblée en ordonna l'impression. L'article préliminaire était ainsi conçu : « La souveraineté réside essentiellement dans la nation ; par conséquent eelle-ci a exclusivement le droit d'établir ses lois fondamentales et d'adopter la forme de gouvernement qu'elle juge la plus convenable. » Cet article occasiona de grands débats : la première clause fut votée à une grande majorité ; la seconde fut rejetée. La doctrine de la souveraineté du peuple rencontra de l'opposition de la part du conseil royal, qui fit circuler un écrit pour la combattre. Les cortès ordonnèrent de poursuivre criminellement ceux qui avaient concouru à cette mesure, et les suspendirent de leurs fonctions.

Le dominateur de la France fut principalement occupé, cette année, de son projet d'exclure entièrement le commerce anglais du continent, et de créer une marine qui pût, avec le temps, lutter contre celle de l'Angleterre pour l'empire de la mer. Le 1er janvier, la réunion de Hambourg, cette grande ville de commerce, à l'empire français fut annoncée par une proclamation et par la cérémonie d'arborer le pavillon français. Le plan d'une couscription maritime fut présenté par Napoléon au sénat, qui ne manqua pas de lui donner son approbation. Il consistait à convertir la conscription militaire en conscription navale, dans les cantons littoraux des trente départemens maritimes de l'empire. Pour recruter la marine, on devait choisir des jeunes gens de treize à seize ans, et les exercer aux manœuvres. Un décret mit à la disposition du ministre de la marine 10,000 conscrits des classes de 1813, 1814, 1815

et 1816; en même temps on rassembla de tous côtés des marins, et on les envoya à Anvers pour monter la flotte. Décidé à forcer la nature même à se conformer à sa volonté, cet homme extraordinaire ordonna, par un décret, la culture de la betterave et du pastel en grand, pour remplacer la canne à sucre et l'indigo, et rendre l'importation de denrées coloniales inutile.

Un événement qui semblait être de la plus haute importance pour la sureté du trône de Napoléon, fut l'accouchement de l'impératrice, qui lui donna un fils le 20 mars. On fit revivre pour le jeune prince le titre de roi de Rome, qui avait dormi si long-temps. Il reçut, à sa naissance, toutes les adulations extravagantes que l'on a coutume de prodiguer aux héritiers d'une monarchie absolue.

Le 17 juin, un concile national de l'église de France s'ouvrit, à Paris, en grande cérémonie. Il avait pour objet de pourvoir aux nombreuses vacances des siéges épiscopaux, causées par le refus décidé du pape de donner l'institution canonique aux évêques de la nomination de l'empereur. Le ministre, dans son exposé de la situation de l'empire, déclara, en conséquence, que le concordat entre la France et le Saint-Siége n'existait plus, et que le sort de l'épiscopat serait désormais attaché aux délibérations du concile de Paris; mais, quelqu'absolue que fût la volonté de Napoléon sur tous les autres points, il paraît qu'il jugea nécessaire d'user de ménagement pour les affaires ecclésiastiques. Probablement, dans le dessein de se concilier l'affection de ses nouveaux sujets d'Hollande et d'accélérer ses préparatifs maritimes, il partit en septembre pour faire un voyage le long des côtes. A Boulogne, il ordonna à sa flottille d'attaquer une frégate anglaise mouillée devant ce port; mais cette tentative tourna à sa confusion. Il alla ensuite visiter les

ouvrages et les vaisseaux à Ostende, à Flessingue et à Anvers. On dit que, dans cette visite, il trouva de nombreux sujets de flatter son orgueil et d'élever ses espérances. A Amsterdam, décoré du titre de troisième ville de l'empire, il fut reçu avec toutes les démonstrations de joie et d'attachement que l'on se procure si facilement pour gratifier les sentimens d'un maître présent. Il rendit, du palais impérial de cette ville, plusieurs décrets pour régler le gouvernement intérieur de la Hollande; leur but était d'en assimiler les institutions à celles de la grande nation, dans laquelle ce pays venait d'être fondu. Durant ce temps, et après son retour à Paris, Napoléon suivait, avec les puissances du Nord, des négociations dont l'effet ne devait pas tarder à se manifester. L'année se termina par un appel de 120,000 conscrits de 1812.

La Russie continuait à dissiper sa population et ses revenus dans sa guerre contre la Porte-Ottomane, qui se fit, cette année, avec la plus grande vigueur des deux côtés. La nomination d'un nouveau grand visir distingué par ses talens militaires, réveilla dans l'armée turque l'ardeur pour les entreprises hardies. Une attaque qu'elle fit sur Roudschouk engagea le général russe à transporter les habitans de cette ville sur la rive gauche du Danube, et à y mettre le feu. Le grand visir conçut alors le projet de passer le fleuve en trois endroits, et deux de ces tentatives réussirent. Il s'établit pendant longtemps sur la rive septentrionale; et diverses affaires sanglantes eurent lieu entre les troupes avancées de chaque parti. Koutousoff se tint sur la défensive jusqu'à ce qu'il eût assemblé toutes les troupes des districts voisins; il devint alors l'agresseur, et, par des manœuvres habiles, il finit par obliger les Turcs à se retirer de toutes parts, et à repasser le Danube, ce qu'ils ne purent faire sans éprouver des pertes de tous les genres. Le

grand visir proposa de renouveler les négociations pour la paix. Un plénipotentiaire russe et un turc se réunirent donc à cet effet à Giurgewo, et entamèrent les conférences. A la fin de l'année, l'armée russe avait évidemment gagné la supériorité que l'habileté et la discipline doivent toujours obtenir sur la valeur aveugle.

L'empereur de Russie pouvait, quand il le jugerait à propos, se débarrasser du fardeau d'une guerre d'ambition; mais des difficultés d'un genre plus sérieux le menaçaient. Il était le seul potentat du continent capable de défendre son indépendance contre la puissance qui ne visait à rien moins qu'à rendre toute l'Europe l'instrument de ses projets. La résolution d'Alexandre de se maintenir dans cette position honorable, allait être mise à l'épreuve. Le plan de Napoléon de ruiner les finances d'Angleterre en coupant ses communications commerciales avec le continent européen, exigeait un concours universel aux mesures qu'il avait proposées; il en avait porté l'exécution si loin, qu'il ne pouvait supporter aucun obstacle à son entier achèvement. Mais le commerce de l'Angleterre était trop important pour la Russie pour qu'elle y renonçât volontiers. Beaucoup de nobles tiraient une grande partie de leurs revenus de la vente de productions dont la Grande-Bretagne était le marché principal, et les liaisons des négocians des deux pays étaient très-intimes; c'est pourquoi les marchandises anglaises n'avaient jamais été livrées aux flammes en Russie, et les denrées des colonies anglaises y étaient admises quand elles venaient par des bâtimens neutres. La présence d'une flotte anglaise dans la Baltique pendant l'été, dut nécessairement occasioner quelque relâchement dans le système d'exclusion commerciale, ce qui causa de l'ombrage au dominateur de la France. D'autres causes de différens existaient entre les cours de St.-Pétersbourg et de Paris, et toute l'année

se passa en discussions : quelques-unes semblaient annoncer des hostilités prochaines. En somme, les dispositions de la Russie étaient, à la fin de l'année, plus favorables à l'Angleterre qu'à la France, et il se formait des nuages qui menaçaient de vomir de nouveaux orages sur le nord.

La cour de Vienne humiliée s'occupait principalement de rétablir ses finances dérangées; une des mesures qu'elle adopta à cet effet, fut la vente de biens ecclésiastiques pour une somme considérable. La diète de Hongrie s'ouvrit en août; l'empereur s'y rendit au commencement de septembre et lut un papier contenant les propositions du gouvernement relatives à des objets de finance. Il se manifesta de l'opposition. Alors il fut déclaré, de la part de l'empereur, qu'il ne souffrirait des états de Hongrie aucune résistance à ses mesures. Une note qu'il envoya au gouverneur de l'Autriche pour lui ordonner d'accorder le libre passage et tous les secours nécessaires aux troupes françaises qui traverseraient ses états, annonçait sa condescendance aux projets de son gendre.

Dans le reste de l'Allemagne tout était soumis à la volonté de Napoléon. Il réunit sans opposition, à son empire, le duché d'Oldenbourg, par le seul motif qu'il était à sa convenance. La Prusse était réduite à une dépendance presque entière. Son malheureux souverain avait été obligé de mettre un nombre considérable de troupes sous les ordres de commandans français sur les côtes de la Baltique, et de se joindre à la confédération du Rhin. Cette ligue, le chef-d'œuvre de la politique de Napoléon, était devenue d'une importance extrême par l'étendue de son territoire et sa population. Son contingent de troupes fut fixé à 118,682 hommes. En automne, la France prit ce corps à sa solde. L'armée qui en fut composée se rassembla dans les environs de Mayence.

L'état politique de la Suède fut, dans le cours de cette

année, équivoque et irrégulier. La part principale qu'un Français prenait au gouvernement comme héritier déclaré de la couronne, donnait naturellement lieu de penser que l'intérêt de la France prévaudrait, et la déclaration de guerre contre l'Angleterre devait, d'après les apparences, être un résultat de cette influence. Mais cette mesure déplaisait à la nation suédoise. Le prince royal ne tarda pas à faire voir qu'il se laisserait plutôt guider par ce qu'il devait à sa souveraineté future que par son attachement à un ancien maître. En mars, le roi annonça, par une proclamation, que, vu le mauvais état de sa santé, il avait jugé nécessaire de se retirer des affaires publiques, et avait transmis l'autorité au prince royal. Une conscription de 20,000 hommes, votée par la dernière diète, fut effectuée, mais elle occasiona, en plusieurs lieux, des soulèvemens parmi les paysans: on ne put pas apaiser ces troubles sans effusion de sang. Sir J. Saumarez, commandant de la flotte anglaise dans la mer Baltique pendant l'été, entama une négociation avec le gouvernement suédois, relativement à l'arrestation de navires chargés de denrées coloniales; ces pourparlers firent voir que des deux côtés on désirait rétablir la bonne intelligence. La conduite de l'amiral anglais qui, non-seulement, laissa passer sans les inquiéter les bâtimens qui naviguaient le long des côtes, mais leur donna même secours et protection, fut extrêmement agréable à la nation suédoise. En effet, la guerre entre les deux pays était plutôt déclarée qu'existante réellement.

L'inimitié du Danemark contre l'Angleterre continuait à se manifester sans relâche. Ce royaume, par les réunions de différens pays de l'Allemagne à l'empire français, était devenu limitrophe de ce colosse de puissance, ce qui le rendait nécessairement subordonné à sa politique. Un grand nombre de

matelots danois obtint la permission d'entrer dans la marine française; leur principale occupation dans leur pays était à bord des corsaires et des chaloupes canonnières contre les Anglais. L'expédition la plus considérable que les Danois entreprirent cette année fut contre l'île d'Anholt, qu'ils essayèrent de reprendre aux Anglais. Le 27 mars, une flottille danoise avec des troupes à bord, composant une force de près de 4000 hommes, débarqua sur l'île, et attaqua les fortifications anglaises garnies de 350 hommes au plus. Mais l'opération des Danois fut si mal dirigée, qu'après des efforts répétés, et malgré des preuves de courage inouïes, ils furent repoussés, et perdirent leur commandant, ainsi qu'un grand nombre d'hommes tués et blessés. Un corps de 500 hommes, qui ne put pas regagner les chaloupes, fut obligé de se rendre prisonnier de guerre.

On a rapporté parmi les événemens de l'année dernière que le gouvernement des États-Unis de l'Amérique avait passé un acte qui interdisait tout commerce et toute relation amicale avec la Grande-Bretagne, postérieurement au 2 février suivant, si cette puissance n'avait pas révoqué ses actes du conseil. La révocation n'eut pas lieu, et, en conséquence, M. Pinkney, résident américain près la cour de St.-James, eut le 1er. mars son audience de congé du prince-régent. Depuis cette époque les Américains agirent comme si les décrets français contre le commerce des neutres eussent été révoqués, et que les ordres du cabinet anglais fussent encore en vigueur; leurs ports furent donc ouverts aux bâtimens de la première de ces puissances, et fermés à ceux de la dernière. Dans cet état de suspension d'amitié, plutôt que d'inimitié, il arriva un incident qui devait probablement être suivi d'hostilités immédiates. Le 16 mai, à environ quinze milles de distance de la côte d'Amé-

rique, le sloop de guerre anglais le *Petit Belt*, capitaine Bingham, eut connaissance de la frégate des États-Unis, *le Président*, commandée par le commodore Rodgers, et lui donna la chasse. Le *Président* laissa arriver, et la chasse cessa. Dans la soirée les deux bâtimens se trouvèrent à la portée de la voix. Ce qui suivit est rapporté différemment par les deux partis ; mais il paraît qu'aucun ne se soucia de répondre le premier à la question : quel est ce bâtiment? et qu'au milieu de cette hésitation, le feu commença. On a beaucoup disputé pour établir de quel côté le premier coup partit ; mais il amena un combat qui avait duré trois quarts d'heure, quand les deux bâtimens se hélèrent de nouveau, et se reconnurent réciproquement. Ils se séparèrent pendant la nuit, et le lendemain matin, le commodore Rodgers envoya un canot à bord du *Petit Belt*, pour lui offrir ses secours, que celui-ci refusa. Le bâtiment anglais avait essuyé une perte de trente-deux hommes, tués et blessés, celle de l'américain étoit peu considérable. Si cet événement malheureux eut une autre cause que le point d'honneur naval, la grande supériorité de force du vaisseau américain peut justifier le soupçon que son capitaine commença l'engagement avec intention, sur-tout parce qu'il est possible de supposer qu'il avait formé le projet de venger le pavillon de son pays de l'affront qu'il avait souffert dans l'affaire de la *Chesapeak*. Cependant les deux gouvernemens ayant déclaré chacun qu'ils n'avaient pas donné des ordres hostiles aux commandans de leurs vaisseaux respectifs, il ne résulta de cette affaire qu'une exaspération temporaire.

Le ministère anglais témoigna le désir de terminer les différens qui existaient avec les États-Unis d'Amérique, en leur dépêchant au printemps M. Foster comme envoyé extraordinaire et plénipotentiaire. Celui-ci à son arrivée entama une

correspondance avec M. Monroe, sur tous les objets en dispute; le plus important et celui qui paraît avoir seul offert des difficultés insurmontables, était relatif aux ordres du conseil. Chaque parti déduisit à l'appui de son opinion une foule de raisonnemens: bref, la révocation de ces ordres pouvait seule satisfaire le gouvernement américain; mais M. Foster n'était pas autorisé à la lui faire espérer, car le ministère anglais soutenait fortement leur justice et leur politique. A la rentrée du congrès, le 4 novembre, le discours du président roula principalement sur ce refus de l'Angleterre, et le représenta comme tendant directement à une rupture. Il témoigna aussi beaucoup de mécontentement contre la cour de France, pour ses délais à rendre le montant des saisies considérables faites sur les Américains, et pour les restrictions mises à leur commerce dans les possessions françaises. Le comité du congrès dans son rapport sur le discours du président, s'exprima en termes encore plus forts sur les griefs des Etats-Unis, et recommanda de vigoureux préparatifs de défense par terre et par mer. On voit qu'à la fin de cette année l'aspect des affaires était très-menaçant dans cette partie du monde.

L'Amérique espagnole était alors livrée aux horreurs de la guerre civile. Les événemens qui s'y sont passés, ont été représentés si différemment par les partis opposés, que tout ce que l'on peut faire est d'offrir un récit sommaire des faits principaux et les mieux avérés. Au Mexique plusieurs combats meurtriers avaient eu lieu l'année précédente et dans le courant de l'année actuelle; ils avaient donné une supériorité décidée aux royalistes. La confédération de Venezuela donna à Miranda le commandement de ses troupes, et se sentit assez forte pour se réunir en congrès, et pour publier une déclaration d'indépendance conçue en termes aussi énergiques que celle des

États-Unis de l'Amérique septentrionale, lorsqu'ils se séparèrent de la Grande-Bretagne. Dans la vice-royauté de Buenos-Ayres, la capitale avec la plus grande partie de la province avait embrassé la cause de l'indépendance (1), tandis que Montevideo par ses liaisons avec Cadix, tenait ferme à celle de la métropole. Elio, le nouveau vice-roi, homme d'un caractère vigoureux, publia, à son arrivée dans cette ville, une proclamation annonçant la saisie et la confiscation de tous les bâtimens qui essaieraient d'entrer à Buenos-Ayres, et d'en sortir après le 15 avril; et, avec son escadre de vaisseaux armés, il bloqua ce port. La position critique dans laquelle cette mesure mit la capitale, lui fit expédier une armée pour assiéger Montevideo. Elio, qui essaya de protéger cette ville, fut battu, et forcé de se réfugier dans ses murs. Alors l'escadre montevidéenne bombarda Buenos-Ayres, mais fit plus de bruit que de mal. La junte de la capitale prit pour se défendre quelques navires marchands anglais, dont les équipages offrirent leurs services avec empressement. On commença une négociation pour la cessation des hostilités; l'amiral anglais de Courcy qui arriva sur ces entrefaites dans le Rio de la Plata, insista sur l'entrée libre des bâtimens anglais dans le fleuve, et obtint pour eux la levée du blocus. Le gouvernement portugais du Brésil, décidé à prendre le parti de l'Espagne européenne, envoya au secours d'Elio un corps de 8000 hommes qui arriva près de Montevideo le 10 septembre; cette circonstance fit rompre les négociations.

Les îles de l'Archipel des Antilles étant entièrement au pouvoir de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, à l'exception

(1) Voyez *Voyages au Brésil*, etc.; trad. de l'anglais de Jean Mawe. — Paris, Gide fils, 1816. — 2 vol. in 8°.

de la partie de Saint-Domingue possédée par les nègres, offrirent, cette année, peu de choses à rapporter.

A la Martinique on découvrit, en septembre, un complot tendant à faire soulever les hommes de couleur libres et les nègres; on devait profiter de ce mouvement pour mettre le feu à la ville de Saint-Pierre, et massacrer tous les blancs. Cette trame ayant été découverte à temps, les troupes réglées et la milice furent mises en état de résister à l'attaque; un parti de près de 500 esclaves, commandé par cinq chefs, s'étant approché pour entrer dans la ville, fut assailli et dispersé; on fit prisonniers un grand nombre de révoltés, quinze des plus actifs furent condamnés et exécutés. Ces mesures rétablirent la tranquillité; on attribua ce soulèvement uniquement à la propagation des principes d'égalité, et à l'exemple donné par Saint-Domingue. Dans cette dernière île, quoique la guerre civile subsistât encore, Christophe, le chef nègre, se fit couronner avec sa femme, comme roi et reine d'Haïti, avec toutes les cérémonies d'usage; il institua une noblesse, un ordre de chevalerie, une hiérarchie, enfin, tout ce qui tient à une monarchie.

Dans les Indes, il arriva une révolution à laquelle le gouvernement anglais prit part d'après certaines considérations politiques. Les mauvais traitemens que le nouveau rajah de Travancour faisait supporter à quelques branches de la famille de l'ancien rajah, attirèrent l'attention du colonel Monro, résident anglais à cette cour. Celui-ci se mit à examiner les droits du rajah actuel au trône, et découvrit qu'ils étaient postérieurs à ceux de la ranah, ou princesse Letchma Amah, alors dans sa dix-huitième année. Les Anglais prirent donc des mesures pour détrôner le rajah, ce qui fut effectué le 17 mars; la ranah fut solennellement couronnée en présence des

troupes anglaises, à qui elle fit des donations. Il paraît que cette révolution fut extrêmement favorable aux intérêts des Anglais.

Leurs possessions dans les Indes orientales obtinrent un magnifique accroissement, par la prise de Batavia, la capitale des établissemens hollandais, avec toute l'île de Java, où elle est située. Lord Minto, qui projeta cette expédition, avait rassemblé, en mars, un corps de troupes à Madras: le commandement en fut donné à sir Sam. Auchmuty. Lord Minto résolut de s'embarquer aussi. Le 5 août, le débarquement s'effectua, sans opposition, à douze milles de Batavia. Les forces principales des Hollandais étaient postées à Cornélis, à quelque distance, dans l'intérieur de l'île; les Anglais décidèrent, alors, d'essayer s'ils pourraient s'emparer de Batavia; ils aperçurent un incendie dans la ville: un détachement fut aussitôt envoyé pour prendre possession des faubourgs; les bourgeois lui rendirent la ville. L'incendie avait déjà détruit plusieurs magasins publics; l'armée anglaise marcha, alors, contre les troupes hollandaises. Le 10, le colonel Gillespie emporta, à la baïonnette, une forte position en avant des ouvrages de Cornélis, où les ennemis s'étaient retranchés, et étaient défendus par des redoutes et par une artillerie nombreuse. Une canonnade dirigée pendant quelques jours contre les ouvrages, fit taire plusieurs batteries. Le 26, un assaut général fut ordonné: rien ne put résister à la valeur des assaillans; les lignes furent forcées, les forts emportés, et l'armée de 10,000 hommes, qui les défendait, fut ou tuée, ou prise, ou dispersée. Le général Janssens s'échappa avec un petit nombre de cavaliers, à une distance de trente milles, où il s'occupa de rassembler ce qui restait de troupes pour défendre le reste de l'île. Cependant Auchmuty poussa ses succès avec

vigueur, marcha sur Samarang, où le général Janssens s'était retiré, et en prit possession sans opposition. D'autres tentatives de défense ayant échoué, une suspension d'armes fut conclue; enfin, toutes les troupes européennes se rendirent, et l'île de Java fut remise aux Anglais; la petite île de Madura se soumit aussi, et il ne resta rien de l'empire Gallo-Batave dans l'Orient.

Quoique la marine anglaise ne rencontrât plus sur l'Océan un antagoniste de sa force, elle trouva diverses occasions de signaler son esprit d'audace.

Une escadre anglaise de quatre frégates, sous les ordres du commodore Hoste, aperçut, le 13 mars, une escadre française de six frégates et de six bâtimens plus petits, ayant à bord 500 hommes de troupes, et faisant voile au nord de l'île de Lissa, sur la côte de Dalmatie, où elle portait cette garnison. Le commandant français, se fiant à la supériorité de ses forces, les partagea en deux divisions, et se porta sur les Anglais, qui se formèrent en ligne serrée pour le recevoir; il essaya en vain de la rompre, et voulut ensuite tourner l'avant-garde anglaise; mais il fut si rudement traité, que son bâtiment fut hors d'état de gouverner, et alla se jeter au milieu des rochers. Le combat continua avec une fureur extrême, jusqu'à ce qu'enfin deux frégates françaises amenèrent leurs pavillons. Deux autres firent force de voile pour le port de Lesina, et les petits bâtimens se dispersèrent dans toutes les directions. Cette affaire peut être comptée parmi les plus brillans exploits de la marine anglaise. La frégate du brave commandant français qui avait été tué dans l'action, fut brûlée; deux autres furent prises; une quatrième, qui avait amené son pavillon, saisit l'occasion de s'échapper; Hoste la réclama inutilement comme une prise légitime. Les Anglais perdirent 200 hommes tant tués que blessés.

La mer des Indes près de Madagascar fut témoin, au mois de mars, d'un combat entre des escadres anglaise et française. Trois frégates françaises avec des troupes à bord, ayant paru devant l'île de France, s'en éloignèrent en reconnaissant que l'île avait été prise. Le capitaine Schomberg, commandant la frégate *l'Astrée*, conjecturant qu'elles feraient route pour Tamatava dans l'île de Madagascar, les y suivit avec deux autres frégates et un sloop de guerre. Le 20 mars, il aperçut les Français près de Foul-Pointe. Une affaire partielle eut lieu. *La Galatée*, frégate anglaise, souffrit tellement dans sa mâture, qu'elle ne put pas être ramenée au combat qui continua le lendemain. Le bâtiment du commandant français qui avait 44 canons et 470 hommes dont 200 de troupes d'élite, amena son pavillon après avoir été entièrement rasé : un autre s'échappa. L'escadre anglaise alla alors à Tamatava dont les Français avaient repris possession; elle obligea le fort et les bâtimens dans le port à se rendre. Parmi ces derniers, il y avait une frégate de 44 canons qui s'était trouvée au dernier combat.

Les autres affaires, heureuses pour les Anglais, consistèrent principalement dans la prise ou la destruction de flottilles, de convois et de petits bâtimens armés, ce qui tint l'ennemi dans l'alarme sur différens points, et déconcerta ses opérations.

La fin de l'année fut remarquable par des tempêtes épouvantables qui causèrent de grandes pertes sur mer, sur-tout dans la marine anglaise. Le 4 décembre, la frégate *Saldanha*, capitaine Pakenham, se perdit devant Lough-Swilley sur la côte septentrionale d'Irlande : tout l'équipage fut englouti. Le 24 du même mois, un coup de vent terrible dans la mer d'Allemagne produisit de bien plus grands désastres. *Le Héros*

de 74 canons, capitaine Newman, venant de Wingoe avec un convoi, toucha sur les bancs de Haak à la hauteur du Texel : tous les efforts pour sauver l'équipage furent inutiles; il périt, et le vaisseau fut brisé : plusieurs bâtimens du convoi eurent le même sort. Le même jour, *le Saint-Georges* de 98 canons et *la Défense* de 74, qui revenaient de la Baltique où le premier avait déjà perdu ses mâts, échouèrent sur la côte occidentale du Jutland septentrional, et y périrent; il ne se sauva que six hommes du premier de ces vaisseaux et onze du second.

On fit cette année, pour la seconde fois depuis le commencement du siècle, le dénombrement des habitans de la Grande-Bretagne. Celui de 1801 avait donné un résultat de 10,942,646 habitans; celui de 1811 en offrit un de 12,552,144; ce qui, en dix ans, portait l'augmentation à 1,611,882. La plupart des villes participaient à cet accroissement de population; s'il paraît presque incroyable durant une période qui a été à peu près entièrement occupée par la guerre, il faut l'attribuer à ce que l'on mit plus d'attention à dresser les listes; ce fut la cause réelle de cet excédant bien propre à surprendre; cependant diverses circonstances donnèrent lieu de penser que l'Angleterre avait réellement accru sa population.

La tranquillité intérieure de ce royaume fut peu troublée durant la plus grande partie de cette année; mais, vers la fin, il éclata des troubles sérieux dans les pays où il y avait des manufactures de bonneterie, particulièrement dans le Nottinghamshire. Ils furent occasionés par le renvoi de beaucoup d'ouvriers, qui, lui-même, eut pour cause et la diminution des demandes d'objets manufacturés, et l'invention d'un grand métier à faire les bas qui épargnait beaucoup de travail. Ce fut contre cette machine que les séditieux dirigèrent d'a-

bord leurs attaques : elles commencèrent, le 10 novembre, près de Nottingham, et devinrent plus audacieuses en continuant; elles furent accompagnées de toutes sortes d'excès. L'esprit de sédition s'étendit à d'autres cantons manufacturiers du Derbyshire et du Leicestershire; mais le comté de Nottingham resta toujours le centre du trouble. Un grand nombre de métiers fut détruit dans le mois de décembre; mais ce ne fut que l'année suivante que le mal s'étendit au point de fixer sérieusement l'attention du gouvernement.

[1812.]

LII

LIIe ET LIIIe ANNÉES DE GEORGES III,

V^e, VIe ET Ire DU PARLEMENT.

Discours du roi. — Bills relatifs à la maison du roi et à celle du prince-régent. — Maison des princesses. — Motions concernant les catholiques d'Irlande. — Renouvellement du bill pour empêcher les emplois d'être accordés en réversion. — Bill pour rendre le brisement des métiers un crime capital et pour apaiser les troubles. — Bill sur les espèces d'or réformées. — Discussions concernant le colonel Mac-Mahon. — Débats sur l'estimation des dépenses des casernes. — Négociations ministérielles; leurs résultats. — Assassinat de M. Perceval. — Motion de M. Wortley pour obtenir un ministère énergique. — Négociations qu'elle produit. — Elles échouent; le ministère se consolide. — Débat sur les ordres du conseil; ils sont révoqués. — Budget. — Emeutes alarmantes parmi les manufacturiers; elles sont calmées. — Motions en faveur des catholiques romains. — Bill en faveur des dissidens. — Campagne d'Espagne. — Français repoussés à Tariffa. — Ils prennent Valence. — Wellington s'empare de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz, et marche contre le maréchal Marmont. — Bataille de Salamanque; ses résultats;

Evacuation de Madrid. — Levée du siége de Cadix. — Wellington échoue à Burgos; il se retire sur les frontières du Portugal. — Cortès d'Espagne. — Ballasteros. — Napoléon fait des ouvertures de paix. — Opérations navales. — Grand projet de Napoléon contre la Russie. — Les Français occupent la Poméranie suédoise. — Marche des armées françaises. — Négociations infructueuses. — Les Russes se retirent. — Bataille de Smolensko et de la Moskowa. — Napoléon entre à Moscou. — Incendie de cette ville. — Retraite désastreuse des Français. — Conspiration à Paris. — Retour de Napoléon. — Paix entre la Russie, la Porte et la Suède. — Constitution sicilienne. — Affaires des Etats-Unis d'Amérique. — Ils déclarent la guerre à la Grande-Bretagne. — Leur tentative sur le Canada échoue. — Leurs succès sur mer. — Evénemens de l'Amérique méridionale. — Indes orientales et Perse. — Evénemens de l'intérieur en Angleterre. — Séditions apaisées. — Dissolution du parlement. — Ouverture du nouveau parlement. — Discours du prince régent et débats.

La session du parlement s'ouvrit, le 7 janvier, par un discours prononcé, au nom du prince-régent, par une commission. Il roula, comme à l'ordinaire, sur les succès militaires de l'année précédente, et sur les circonstances qui encourageaient à persévérer dans le système de politique continentale suivi si long-temps, et qui était devenu habituel à la nation. Il fut question des différens qui existaient avec l'Amérique,

en assurant que le gouvernement emploierait tous les moyens de conciliation compatibles avec l'honneur de la couronne et les intérêts maritimes de l'Angleterre; enfin, il recommandait au parlement d'examiner quelles seraient les mesures à adopter pour le gouvernement futur des possessions anglaises dans les Indes, et de s'occuper de nouveau des finances de l'Irlande. Ce discours se fit sur-tout remarquer par sa circonspection à éviter tout ce qui pouvait produire des débats; aussi les discussions auxquelles il donna lieu dans les deux chambres ne présentent pas assez d'intérêt pour mériter une mention détaillée.

Le 16 janvier, la chambre s'étant formée en comité pour prendre en considération une partie du discours relative à la maison du roi, le chancelier de l'échiquier proposa les mesures qu'il croyait convenables d'adopter dans cette occasion. Il commença par annoncer que l'avis des médecins faisait diminuer l'espérance du rétablissement du roi; en conséquence, l'autorité souveraine devant, ainsi que la liste civile, être dévolue entièrement au prince-régent, il se mit à considérer quels arrangemens il conviendrait de prendre pour former la maison royale. Deux questions se présentaient naturellement : Où les revenus et les officiers seraient-ils pris? Quelles seraient la nature et la quotité des revenus? Quant à la première, il n'hésitait pas à dire qu'il convenait de prendre la liste civile existante, et les officiers ainsi que les domestiques actuels du roi; quant à la seconde, il pensait qu'il était du devoir du comité de considérer non-seulement la probabilité ou l'improbabilité du rétablissement du roi; mais aussi une espèce d'état mitoyen dans lequel sa majesté, quoique incapable de reprendre les rênes du gouvernement, pouvait néanmoins être plus en état, qu'elle ne l'était actuellement, de goûter les plaisirs et les douceurs de la vie. Dans la

supposition de cet état mitoyen, on concevait que les sensations du roi seraient moins choquées en voyant auprès de sa personne, les mêmes personnes et les mêmes officiers auxquels il était accoutumé; or, cet arrangement exigeant deux maisons, l'une pour le régent, l'autre pour le roi, il faudrait donc un surcroît de dépenses. Le ministre proposa d'y faire face par une augmentation annuelle de 10,000 liv. au revenu de la liste civile. Le ministre entra alors dans les détails relatifs au plan des deux maisons, et au revenu nécessaire pour couvrir les dépenses. Parmi celles-ci, il proposa d'augmenter le revenu de la reine, de 10,000 liv. par an, somme que devaient exiger les voyages qu'elle ferait pour sa santé ou pour son amusement. Il finit par parler des dépenses faites par le prince-régent en prenant les rênes du gouvernement. Tant que S. A. R. avait pensé qu'elle n'exercerait l'autorité royale que pour peu de temps, elle avait refusé de recevoir aucune indemnité; mais actuellemeut la raison exigeait que l'on pourvût à ces dépenses, le ministre proposa donc d'accorder au prince 10,000 liv. pour un an seulement, et finit par ces deux motions : 1°. afin de pourvoir convenablement aux arrangemens nécessaires daus la maison du roi, et à l'exercice de l'autorité royale tant que continuera la maladie de S. M., et afin de mettre la reine en état de faire face à l'accroissement de dépenses auxquelles S. M. pourra être exposée en conséquence de cette maladie, il sera accordé, duraut cette période sur le fonds consolidé de la Grande-Bretagne, la somme supplémentaire de 70,000 par an; 2°. il est à propos de pourvoir au paiement des dépenses causées par S. A. R. le prince-régent lorsqu'il a pris l'exercice personnel de l'autorité royale, au nom et de la part du roi.

Ces résolutions adoptées après quelques observations, on rédigea en conséquence des bills qui occasionèrent de longues

discussions dans les deux chambres. On objecta que l'état mixte entre la raison et l'aliénation auquel on supposait que le roi pourrait arriver, n'était fondé sur aucune donnée probable qui eût résulté de l'interrogatoire des médecins; que rien n'était plus frivole que le motif allégué pour augmenter le revenu de la reine, et que la donation pour couvrir les dépenses faites par le régent en prenant l'autorité, devant avoir lieu pour le passé comme pour l'avenir, faisait entièrement disparaître le mérite d'avoir refusé d'imposer à la nation une charge nouvelle quand l'événement était arrivé. Le parti que l'on regardait comme composé des amis particuliers du prince, garda le silence sur ce sujet, et les bills passèrent avec moins d'opposition que l'on ne s'y serait attendu. Une motion de M. Bennet pour rendre inhabiles à siéger au parlement les personnes qui avaient des emplois dans la maison du roi, fut rejetée.

Pour continuer tout ce qui a rapport à la famille royale, il faut ajouter que, le 20 mars, les deux chambres du parlement reçurent un message du prince-régent qui leur recommandait d'assurer un revenu aux princesses. Le 23, le chancelier de l'échiquier fit une proposition à ce sujet; elle consistait à accorder à chacune des quatre princesses 9,000 liv. par an, indépendamment des 4,000 liv. de la liste civile; à la mort de l'une d'elles, les survivantes auraient 10,000 liv. chacune, ce qui continuerait jusqu'à ce qu'elles ne fussent plus que deux; celle qui survivrait à toutes les autres recevrait 12,000 liv. Il finit par proposer d'accorder au roi une annuité de 36,000 pour cet objet. Le bill, conforme aux résolutions, passa ensuite, après que la chambre eut rejeté un amendement proposé par M. Tierney, et tendant à changer la date de l'effet de ce bill qu'il voulait faire commencer au mois de février précédent pour continuer jusqu'au décès du roi.

L'état de l'Irlande, notamment pour ce qui concernait les catholiques romains, occupa de bonne heure les deux chambres en conséquence de motions faites pour nommer des comités chargés de prendre cet objet en considération. Le comte Fitz-william dans la chambre des pairs, et lord Morpeth dans la chambre des communes, mirent chacun la question en avant. Chaque parti apporta dans ce débat toute la force de ses moyens et de ses raisonnemens. Tandis que d'un côté l'on insistait vivement sur des concessions à faire aux réclamations des catholiques, et que de l'autre, on blâmait non moins fortement cette mesure, les discours du marquis de Welles-ley et de M. Canning donnèrent l'idée d'un terme moyen; car ils soutenaient décidément tous les deux que l'équité générale et la politique exigeaient que l'on annullât les gênes imposées aux catholiques; mais ils combattaient les concessions comme n'étant nullement convenables tant que ce corps garderait l'attitude menaçante qu'il avait prise. Les motions furent rejetées dans la chambre des pairs par 162 voix contre 79, et dans la chambre des communes par 229 voix contre 135.

Le bill, pour empêcher d'accorder des emplois en réversion, était sur le point d'expirer. M. Bankes demanda la permission d'en présenter un nouveau, afin de rendre cette mesure permanente. A la division qui eut lieu sur la motion d'en faire la seconde lecture, elle fut rejetée par 54 voix contre 56. Le chancelier de l'échiquier ayant demandé que la seconde lecture fût renvoyée à six mois, sa proposition fut approuvée par 55 voix contre 52. M. Bankes proposa alors un bill de même teneur, mais dont l'effet serait limité à deux ans : on ne s'y opposa pas. Quand il fut en discussion à la chambre des pairs, lord Grosvenor voulait que ses effets

s'étendissent jusqu'à l'an 1840; mais cette motion fut rejetée, et le bill passa dans sa forme primitive.

Les troubles continuaient dans la ville et dans le comté de Nottingham. La destruction des métiers y était organisée en système régulier; les efforts des magistrats soutenus de la force militaire ne pouvaient réprimer ces désordres. En conséquence, le 14 février, M. Ryder présenta à la chambre des communes deux bills dont l'objet était d'ajouter de nouveaux pouvoirs à ceux que les lois accordaient déjà pour la répression des émeutes. Le premier bill rangeait dans la catégorie des crimes capitaux, l'action de briser les métiers qui, jusque-là, n'avait été punie que par la déportation. Le second autorisait, en cas de troubles, le lord lieutenant du comté, le sheriff, ou cinq juges à convoquer une assemblée spéciale pour nommer le nombre nécessaire de constables, et établir des gardes et des patrouilles. Le premier bill rencontra beaucoup d'oppositions comme donnant à la peine capitale une extension qui ne pouvait pas être admise sans une enquête plus scrupuleuse. La nomination de comités proposée pour ce dernier objet, fut rejetée : les pairs traitèrent le bill encore plus sévèrement, mais enfin il passa. Quand l'autre fut soumis à la discussion de la chambre des communes, on fut d'avis d'en étendre l'effet aux comtés voisins; et ensuite M. Ryder exposa que des informations reçues de divers lieux lui faisaient penser qu'il convenait de l'étendre à tout le royaume, et qu'en conséquence on y avait ajouté plusieurs clauses. Ce bill fut aussi converti en loi. L'effet de l'un et de l'autre fut limité au 1er. mars 1814.

Le 17 mars, le chancelier de l'échiquier proposa un bill pour continuer et amender celui de la dernière session concernant les espèces d'or et les billets de banque. Le premier

amendement proposé fut de l'étendre à l'Irlande; et on y ajouta ensuite celui d'ôter au propriétaire le droit d'expulser son tenancier si celui-ci offrait un billet de banque en paiement. La discussion de ce bill reproduisit dans les deux chambres les raisonnemens déjà présentés sur ces résultats qui étaient d'identifier les billets de banque avec les espèces, et en fit naître d'autres qui avaient un rapport plus particulier à l'Irlande. Toutes les divisions qui eurent lieu dans la chambre des communes, donnèrent au ministère des majorités décisives : le bill passa en loi.

Quoique le cadre que ces Annales embrassent ne permette d'y comprendre en général l'histoire du parlement que pour rapporter les mesures les plus importantes qui furent alors mises en exécution, il peut néanmoins être utile et intéressant d'en noter d'autres d'une catégorie différente, principalement quand elles servent à éclaircir, soit le système politique suivi par les ministres, soit la disposition dominante dans l'opinion publique. On peut ranger avec raison dans celles-ci les événemens qui servirent à marquer le caractère particulier de la régence, et de la conduite du ministère dans la situation délicate où il était placé relativement à cet état de choses.

Dès le commencement de la session, le parlement avait fixé son attention sur la nomination du colonel Mac-Mahon, officier attaché particulièrement à la personne du régent, qui avait obtenu la place de payeur des pensions des veuves. Cet emploi était rangé, dans le rapport des commissaires de la comptabilité, parmi les *sinecures* qui devaient être supprimés ; et cet avis fut confirmé par les commissaires des enquêtes militaires. Les ministres défendirent cette nomination aussi bien qu'ils purent, et repoussèrent par des majorités, les premières motions faites pour la censurer. Mais l'opinion publique était si décidée en faveur de l'avis opposé, qu'une résolution pour supprimer

l'emploi finit par passer à la majorité de 115 voix contre 112. Le colonel Mac-Mahon fut indemnisé de sa perte par les places de garde de la cassette privée, et de secrétaire particulier du prince-régent. Le 23 mars, M. Wood entretint le parlement de cet objet, et interpella le chancelier de l'échiquier de s'expliquer sur le salaire et les fonctions d'un emploi dont il ignorait l'existence. On lui répondit que tous les deux avaient été occupés sous le roi par le colonel Taylor, en admettant néanmoins que ce n'avait été qu'après que S. M. avait perdu la vue. On fit ensuite une motion pour que la nomination fût exhibée, et dans le débat qui suivit on disputa avec beaucoup de chaleur sur la convenance de cette nomination; mais à la division, les efforts du ministère firent rejeter la motion par 176 voix contre 100. Cette fois encore, la voix publique ne fut pas d'accord avec la décision de la chambre; et l'on trouva qu'il fallait adopter l'expédient suggéré par M. Wilbeforce, qui était de faire payer les appointemens de la place par la cassette particulière du régent.

Dans un comité de subsides du 13 avril, on vota une somme de 554,444 liv. pour la dépense des casernes de l'année courante. Parmi divers articles de l'état détaillé de cet objet, que l'on regarda comme extravagant, on nota particulièrement une dépense de 138,000 liv. pour la construction d'une caserne destinée au second régiment des gardes, qui devait être placée dans un terrain récemment enclos sous le nom de Parc du Régent, et que l'on pensait généralement devoir servir d'ornement à ce parc. Dans les débats nombreux qui eurent lieu sur les dépenses des casernes, on combattit vivement cet article ainsi que plusieurs autres. Un amendement proposé pour diminuer la somme totale, fut rejeté par la faible majorité de 134 contre 112. Mais cette discussion publique ne fut pas sans effet; car, lorsque le nouveau chancelier de l'échiquier

présenta son budget, il annonça que la trésorerie avait effacé une demande additionelle de 90,000 liv. pour la dépense des casernes, parce que l'on avait résolu de différer la construction de plusieurs de ces bâtimens en divers lieux.

On voit, par tout ce qui précède, que les ministres, pour s'assurer la faveur du prince-régent, n'avaient pas négligé les moyens qui, lorsqu'il serait investi de l'exercice entier de l'autorité, devaient rendre leur maintien en place plus probable qu'on ne le croyait généralement au commencement de la régence. Comme depuis cette époque les changemens projetés ou attendus dans le ministère avaient occupé principalement l'attention publique, il convient de reprendre ce sujet dès le principe, et de le suivre sans interruption.

Au commencement de l'année, le cabinet britannique éprouva une grande perte par la démission du marquis Wellesley. On prétendit que ce qui l'avait porté à cette démarche avait été la différence d'opinion entre lui et ses collègues sur le plan que l'on suivait pour la guerre dans la Péninsule espagnole : il le regardait comme trop resserré et peu propre à produire de l'effet. Le 16 janvier, il notifia son intention de se retirer; mais, à la demande du régent, il consentit à rester en place jusqu'à ce que des restrictions temporaires mises à l'autorité du prince, fussent expirées; mais ayant vu alors que le dessein du régent était de conserver M. Perceval à la tête du ministère, il déclara, quand on le consulta sur la formation du ministère, que d'après certains principes il serait prêt à servir avec M. Perceval, mais ne voudrait jamais servir sous lui. Sa démission fut acceptée le 19 février. Lord Castlereagh lui succéda dans la place de secrétaire d'état des affaires étrangères.

Une lettre du prince-régent au duc d'York, en date du 13 février, fut rendue publique. Le prince, après avoir rapporté



les motifs de devoir qui l'avaient engagé jusqu'alors à ne pas user de sa prérogative de faire des changemens dans le gouvernement exécutif, et avoir parlé de la crise actuelle des affaires qui étaient très-importantes, continuait ainsi : «Je dois déclarer avant de finir que j'éprouverais une bien grande satisfaction si quelques-unes des personnes avec lesquelles j'ai formé les premières liaisons de ma vie publique voulaient fortifier mon bras en faisant partie du gouvernement. Vous êtes autorisé à communiquer ces sentimens à lord Grey, qui, je n'en doute pas, les transmettra à lord Grenville. » On apprit que la négociation qui avait été le résultat de cette lettre avait échoué, lorsque, le 19 mars, lord Boringdon proposa dans la chambre des pairs une adresse au prince-régent pour le prier de former un ministère composé de manière à se concilier la confiance et la bonne volonté de toutes les classes des sujets du roi. Dans le débat qui suivit cette motion, lord Grey exposa les points pour lesquels il avait, ainsi que lord Grenville, refusé de s'unir au ministère actuel. « L'administration actuelle, dit-il, a été formée sur le principe exprès de résister aux réclamations des catholiques; principe hautement proclamé par le personnage qui est à sa tête, depuis le moment où il a quitté le barreau pour entrer dans la carrière politique, jusqu'au moment présent, et quand il tient ferme à quelque chose, le reste est obligé de se conformer à son opinion. » Lord Grey parla ensuite des autres points sur lesquels ses opinions différaient de celles du ministère. « Quant à la dispute avec l'Amérique, quoiqu'il voulût, dit-il, aller aussi loin que qui que ce fût pour soutenir les droits maritimes de sa patrie, il pensait qu'il était nécessaire de peser la valeur véritable de ces intérêts en litige; car il n'avait pas oublié le principe si bien exprimé par M. Burke : « de même que nous ne devons jamais faire la guerre pour un mal utile, de même aussi nous ne de-

vons jamais faire la guerre pour un droit inutile. » En parlant du signe représentatif en circulation dans le royaume, il avouait qu'il existait entre lui et le ministère actuel une ligne de séparation impossible à franchir, sur la transformation des billets de banque en offres légales. Il pensait que pour la guerre dans la Péninsule espagnole, on ne devait pas continuer à la faire avec de si grandes dépenses, à moins que l'on n'eût l'autorité de quelque militaire sur la probabilité des résultats. Enfin, il dit que la plus importante de toutes ses objections contre le système actuel de gouvernement venait de ce qu'il existait une influence invisible et séparée qui était derrière le trône. Le débat sur la motion de lord Boringdon se termina par une division sur un amendement proposé par le vicomte Grimstone, qui, dans le fait, en contredisait la totalité, et qui fut adopté par 165 voix contre 72.

Le ministère resta donc immuable, et ne montra pas le moindre symptôme de manque de stabilité, jusqu'au moment où un événement tragique et vraiment extraordinaire, le priva de son chef. Le 11 mai, vers 5 heures après midi, M. Perceval entrait dans la pièce qui précède la salle d'assemblée de la chambre des communes, lorsqu'un nommé Bellingham lui tira un coup de pistolet, dont la balle lui entra dans le côté gauche de la poitrine, et lui perça le cœur; il chancela, tomba, et expira en peu d'instans. Rien ne peut égaler la consternation des deux chambres à la nouvelle de cette catastrophe; la première idée fut qu'il y avait contre les membres du ministère, une conspiration dont l'étendue était inconnue; cependant on reconnut bientôt que ce meurtre avait été commis purement par vengeance d'une prétendue injure particulière. Bellingham, dans un voyage qu'il avait fait en Russie pour des affaires commerciales, avait éprouvé des pertes dont il s'imagina que le gouvernement anglais devait

le faire dédommager. Le refus des ministres de prendre connaissance de son affaire produisit une impression si vive sur son esprit continuellement disposé à une mélancolie sombre, qu'il résolut de sacrifier un membre marquant du gouvernement qui l'avait négligé. L'estime que l'on avait généralement pour le caractère personnel de M. Perceval, et qui était même partagée par ceux qui différaient le plus d'opinion avec lui sur la politique, fut bien prouvée par le revenu considérable que l'on vota à l'unanimité, en faveur de la veuve et de sa famille. Cette unanimité fut rompue par les amis particuliers de M. Perceval, qui proposèrent de rendre des honneurs à sa mémoire, et de faire des donations à sa famille. On combattit ces motions, mais elles passèrent. L'assassin paya de sa vie un acte d'atrocité qui aurait été une tache pour la nation anglaise s'il ne fût pas résulté évidemment d'un certain degré d'aliénation mentale.

Cet événement fut considéré comme portant une atteinte si rude au ministère, qu'il rendait absolument nécessaire, sinon un changement radical, au moins des modifications considérables dans son système et dans sa composition. Le comte de Liverpool, à qui échut l'emploi de chef du ministère, reçut ordre, du prince-régent, de chercher à acquérir un accroissement de force, par l'association du marquis de Wellesley et de M. Canning; sa négociation pour cet objet ne réussit pas. D'après les lettres qui furent rendues publiques dans cette circonstance, il paraît que cela vint de ce que les membres du ministère, et les personnes auxquelles on s'était adressé, continuaient à différer d'opinion sur les mesures qu'il convenait d'adopter envers les catholiques, et sur le mode de faire la guerre dans la Péninsule.

Tandis que les affaires étaient dans cet état d'incertitude, et que l'on supposait que de grands efforts étaient mis en jeu

pour organiser un nouveau ministère, en ajoutant quelques personnes à l'ancien, M. Stuart Wortley proposa, le 21 mai, à la chambre des communes, une adresse au prince-régent, pour le prier de prendre les mesures les plus convenables pour former un ministère énergique, ce qui signifiait, comme il l'avoua, que les personnes qui allaient être appelées, et celles qui devaient rester à la tête de l'administration des affaires publiques, ne jouissaient pas de la confiance de la nation. Cette motion fut vivement débattue comme étant un essai de forces entre les deux partis: une tentative pour l'écarter par l'ordre du jour, fut repoussée par 174 voix contre 170; après quoi elle passa sans division. M. Wortley ayant ensuite demandé que l'adresse fût présentée par les membres de la chambre qui étaient, en même temps, membres du conseil privé, la motion fut, à sa grande surprise, rejetée par une majorité de deux voix; on convint, à la fin, qu'il la présenterait lui-même avec lord Milton. Le prince répondit qu'il prendrait, sans délai, l'adresse en sérieuse considération.

Comme il était évident que les ministres n'étaient plus soutenus par la majorité de la chambre des communes, le prince-régent fit ouvrir des négociations pour parvenir au but indiqué par l'adresse. La première personne chargée de cette commission délicate fut le marquis de Wellesley, qui, peu de temps après, offrit au prince sa démission. Le 3 juin, ce pair instruisit la chambre haute de cette circonstance, et exprima, en même temps, ses regrets de ce que les animosités personnelles les plus terribles, et les difficultés les plus épineuses, nées des questions les plus importantes et les plus compliquées, avaient apporté des obstacles à un arrangement si essentiel au bonheur public; il expliqua ensuite que ces expressions très-fortes se rapportaient, non au prince-régent, mais au comte

de Liverpool et à ses collègues, qui, cependant, désavouèrent les animosités personnelles qu'on leur imputait.

Les mêmes pouvoirs pour négocier furent ensuite transmis à lord Moira qui traita avec lord Grey et avec lord Grenville, sur des bases qui semblaient donner sujet d'espérer que tous les obstacles à un arrangement final seraient écartés, puisque le prince-régent avait autorisé lord Moira à déclarer que les principales questions de politique seraient laissées entièrement à la direction de ces pairs : cette négociation échoua aussi, et l'on sut que la cause du différent venait de l'organisation de la maison du prince. Le public fut, à ce sujet, instruit de la particularité suivante qui est vraiment digne de remarque. Lord Yarmouth, principal personnage de la maison du régent, et celui dont on redoutait peut-être le plus l'influence particulière, assura que son intention, et celle de ses amis, était de quitter leurs emplois avant que le nouveau ministère entrât en fonctions, et qu'ils avaient pris des moyens de faire connaître leurs intentions dans les lieux d'où il était très-probable qu'elles parviendraient aux oreilles des personnes qu'elles intéressaient le plus. D'un autre côté, M. Ponsonby assura, tant pour lui-même que pour les deux pairs cités plus haut, qu'aucun d'eux n'avait entendu souffler un mot de semblables intentions, et n'avait pas la plus légère idée qu'elles existassent. L'autre fait était encore plus extraordinaire. M. Canning, en rendant compte de ces négociations à la chambre des communes, annonça qu'il était autorisé à exposer la conduite de lord Moira dans cette affaire. Ce dernier ayant adressé directement cette question au prince-régent : « Votre Altesse Royale est-elle prête, si je le lui conseille, à se séparer de tous les officiers de sa maison? » — Le prince avait répondu : « Je le suis. » — « Eh bien! répliqua lord Moira, Votre Altesse

Royale ne se séparera pas d'eux. » Si cette saillie de sentiment a été véritablement le prétexte qui, depuis cette époque jusqu'à présent, a empêché un changement total dans les membres du gouvernement et dans la marche qu'ils ont suivie, c'est un exemple frappant à ajouter à ceux des grands événemens par les petites causes.

Le 7 juin, M. Stuart Wortley fit une motion concernant le manque de réussite des négociations pour un nouveau ministère : elle fut précédée de quelques réflexions très-sévères sur la conduite des deux pairs qui avaient rompu le traité entamé avec eux, à cause de quelques différens au sujet de la maison du prince. Il proposa ensuite une adresse au prince-régent, pour témoigner les regrets de la chambre, de ce que ses espérances n'avaient pas été réalisées, et pour conjurer S. A. R. de vouloir bien, sans délai, former un ministère qui pût avoir des droits à l'appui du parlement, et à la confiance de la nation. Ce fut dans les débats qui suivirent cette motion, que les circonstances, rapportées plus haut, furent rendues publiques : la motion fut rejetée sans division; et ainsi, l'ancien ministère resta en possession de l'appui de la chambre des communes. Le 8 juin, le comte de Liverpool informa la chambre des pairs que le prince-régent l'avait nommé premier commissaire de la trésorerie, et l'avait autorisé à compléter les arrangemens pour la composition du ministère. Voici quelles furent les nouvelles promotions : lord Sidmouth, secrétaire-d'état de l'intérieur; le comte d'Harrowby, président du conseil; M. Vansittart, chancelier de l'échiquier.

Durant ces agitations politiques, les enquêtes concernant les effets des ordres du conseil, sur le commerce de l'Angleterre, continuèrent sans grande interruption dans les deux chambres du parlement. Après que l'on eut réuni un grand nombre de dépositions sur ce sujet, M. Brougham fit le 16 juin



un rapport très-détaillé sur les principaux faits qui résultaient de cette enquête, et conclut par proposer une adresse au prince-régent, pour le supplier de révoquer ou de suspendre ses ordres, et d'adopter des mesures propres à concilier les puissances neutres, sans sacrifier les droits et la dignité de la couronne. Dans les débats qui suivirent, lord Castlereagh s'éleva contre l'idée de vouloir faire décider à la hâte une question si importante, et affirma que l'intention du gouvernement était de faire des propositions conciliatoires à l'Amérique. La motion finit par être retirée, parce que l'on annonça qu'il paraîtrait dans la gazette prochaine une pièce officielle sur ce sujet. C'était une déclaration du prince-régent qui révoquait entièrement les ordres du conseil pour ce qui concernait les bâtimens américains, bien entendu que, si après la notification de cette révocation faite par le ministre anglais en Amérique, le gouvernement américain ne révoquait pas ses actes d'interdiction contre le commerce anglais, elle serait nulle et vide d'effet. Quand ce document fut publié, M. Brougham déclara que ses amis et lui étaient entièrement satisfaits de la conduite franche et décidée du gouvernement pour le mode qu'il avait adopté. L'on espéra généralement que par ce moyen les relations amicales seraient rétablies entre les deux pays; mais avant que la nouvelle en arrivât en Amérique, ce pays était déja en guerre avec la Grande-Bretagne.

Le 17 juin, M. Vansittart, chancelier de l'échiquier, en présentant le budget de l'année à la chambre des communes, l'annonça comme étant le plan de son prédécesseur, dont on déplorait la perte. La dépense de l'Angleterre et de l'Irlande était portée à plus de 58,000,000 liv.; il y avait de plus pour l'Angleterre une dépense particulière de plus de 4,000,000 liv., ce qui faisait monter sa part à 55,350,648 liv. Les voies et moyens offraient des impôts de guerre pour 20,000,000 liv., un emprunt par les souscripteurs de billets de l'échiquier

fondés, montant à 6,789,625 livres, un autre emprunt de 15,650,000 liv., et un vote de crédit de 3,000,000 liv. Il y eut ensuite quelques nouveaux impôts proposés; ils s'élevaient à 1,903,000 liv. Toutes les résolutions du chancelier de l'échiquier furent adoptées. Un des impôts qui était un droit additionnel sur les cuirs, fut ensuite combattu comme très-onéreux à la classe laborieuse, et ne fut adopté qu'à une petite majorité.

Les troubles parmi les ouvriers des manufactures, qui, l'année dernière, avaient commencé dans les cantons où se trouvaient des ateliers de bonneterie, commencèrent dès les premiers mois de l'année à se répandre dans les pays voisins. Leur siége principal était dans cet espace vaste et peuplé qui comprend les manufactures de coton du Lancashire et du Cheshire, et les manufactures de drap du district occidental de l'Yorkshire. Les dispositions à l'émeute se manifestèrent dans ce pays, depuis le mois de février jusqu'au milieu de l'été. Durant cette période il se commit un grand nombre d'excès; beaucoup de machines employées dans les manufactures furent brisées, et la vie des personnes qui s'occupaient à apaiser les tumultes, courut fréquemment de grands risques. Les mutins suivaient dans leur marche un système d'organisation extrêmement dangereux à la paix publique; ils enlevaient les armes, les cachaient; enfin, ils faisaient prêter un serment de secret et de fidélité mutuelle.

Le 27 juin, le prince-régent informa par un message les deux chambres du parlement qu'il avait ordonné de leur remettre des copies des renseignemens reçus sur les troubles, et qu'il se fiait à leur sagesse pour adopter les mesures propres à rétablir la tranquillité. Chaque chambre renvoya à un comité secret les papiers communiqués; et, le 10 juillet, lord Castlereagh proposa dans la chambre des communes un bill pour

maintenir la tranquillité publique dans les comtés agités par des troubles, prévenir les effets des assemblées tumultueuses, enfin, pour conférer une autorité plus efficace et une juridiction plus étendue aux magistrats des districts livrés aux troubles. Dans les discussions relatives à ce bill on fit diverses objections, notamment sur le pouvoir donné aux simples magistrats de faire, sur un soupçon, des perquisitions pour les armes. L'on craignait que cette autorisation n'entraînât les horreurs occasionées en Irlande par des mesures semblables. Néanmoins, une grande majorité dans les deux chambres appuya le bill, comme devenu absolument nécessaire par les circonstances qui existaient encore, et il passa en loi; sa durée fut limitée au 25 mars 1813.

Les échecs réitérés que les amis des catholiques romains avaient essuyés au parlement dans leurs tentatives, pour faire obtenir quelques concessions à leurs protégés, ne les détournèrent pas d'essayer une nouvelle démarche en leur faveur. Le 22 juin, M. Canning, dans un discours énergique et éloquent, présenta une motion tendante à ce que la chambre des communes prît la résolution de s'engager à s'occuper, au commencement de la session prochaine, des lois concernant les sujets catholiques de sa majesté dans la Grande-Bretagne et en Irlande, afin d'en venir à un arrangement définitif et conciliatoire. Quand la motion fut débattue, lord Castlereagh se déclara franchement en faveur du sujet de la motion. Le sentiment général de la chambre se montra par la division dans laquelle la motion fut adoptée par 225 voix contre 106. Le 1er. juillet le marquis de Wellesley fit la même motion dans la chambre des pairs; le chancelier demanda la question préalable. Les opinions étaient bien balancées dans cette chambre; car la question préalable ne passa qu'à la majorité d'une seule voix : il y en eut 126 pour, et 125 contre cette dernière motion. Des mi-

nistres et des membres qui avaient coutume de les soutenir, des ducs de la maison royale et des évêques, votèrent en sens opposé; mais la proportion de ces derniers était très-inégale.

Le 10 juillet, lord Castlereagh présenta un bill à la chambre des communes pour révoquer certains actes, et en modifier d'autres relatifs aux cérémonies et aux assemblées religieuses, ainsi qu'aux personnes qui y prêchaient et enseignaient; l'objet du bill était d'écarter des doutes qui s'étaient élevés en conséquence de certaines décisions rendues par les cours d'assises, et de mettre de droit les dissidens dans la position où ils étaient de fait avant ces décisions. Le bill passa dans les deux chambres sans opposition, et fut regardé comme une garantie précieuse du principe de la tolérance. La session du parlement fut close le 30 juillet.

Parmi les événemens de la plus haute importance qui se passèrent sur le continent européen dans le courant de cette année, ceux de la péninsule espagnole réclament le premier rang, tant par l'ordre chronologique que par leur intérêt relativement à l'Angleterre.

Vers la fin de l'année dernière, la ville de Tariffa, en Andalousie, gardée par une garnison de 1,000 hommes d'infanterie anglaise et un détachement d'artillerie, sous les ordres du colonel Skerret, et par un corps d'Espagnols, fut investie par une armée de 10,000 hommes que commandait le maréchal Victor. Lorsque la brèche fut praticable, les ennemis se mirent en devoir de donner l'assaut le 31 décembre; mais ils furent reçus avec tant d'intrepidité, qu'après une perte considérable, ils furent forcés de se retirer. Ils continuèrent à faire feu contre la brèche; les assiégeans s'attendaient donc à une nouvelle attaque, lorsque, le 5 janvier, ils virent les colonnes ennemies qui se retiraient, laissant derrière elles leur artillerie, leurs munitions et leurs équipages. Cette dé-

fense fit grand honneur à la garnison et à son chef, qui, n'ayant avec lui que 1,800 hommes, tint, derrière une méchante muraille, contre un maréchal de France.

On a parlé, parmi les événemens de l'année dernière, de l'investissement complet de Valence par le maréchal Suchet. Cette ville était entourée de lignes fortifiées très-étendues, qui formaient un camp retranché pour une armée composée de troupes réglées et de milices. Les Français ouvrirent la tranchée contre ces ouvrages dans la nuit du 1er janvier; et, en quatre jours, les Espagnols furent obligés d'abandonner leurs lignes et de prendre position dans les faubourgs. Après un bombardement de trois jours, le général Blake qui commandait dans la ville, consentit à une capitulation, en vertu de laquelle Valence se rendit aux Français avec environ 18,000 hommes de troupes de ligne, un grand nombre d'officiers de rang, et beaucoup d'artillerie et de munitions militaires. Suchet, poursuivant ses succès, s'empara d'Alzira, de San-Felipe, de Gandia et de Denia. Peniscola, près de la frontière de la Catalogne, se rendit aussi bientôt après. A cette même époque, Soult occupait les frontières de la province de Murcie, et poussait des partis avancés jusqu'à Lorca. Voilà quels étaient les succès des Français de ces côtés.

Wellington se mit en mouvement ausitôt que ses troupes se furent remises de leurs maladies et de leurs fatigues. Le 8 janvier, il investit Ciudad-Rodrigo. Le 19, les ouvrages de la place ayant beaucoup souffert, les Anglais montèrent à l'assaut en cinq colonnes séparées, qui se formèrent en bataille sur les remparts. La garnison, qui avait éprouvé de très-grosses pertes dans la mêlée, se rendit au nombre de 1,700 hommes, indépendamment des officiers. Le train principal de l'artillerie française, avec une grande quantité de munitions et de bagages, fut pris dans cette place. La perte des assiégeans

fut considérable, sur-tout en officiers; le major-général Mackinnon fut tué par une explosion tout près de la brèche. Une délibération des Cortès, conférant à lord Wellington le rang de grand d'Espagne de la première classe, et le titre de duc de Cindad-Rodrigo, prouva l'importance de cette conquête.

Le général anglais porta ensuite son attention sur Badajoz. Après avoir réparé les fortifications de Cindad-Rodrigo, et y avoir mis un gouverneur espagnol, il se rendit à Elvas le 6 mars, fit sortir son armée de ses cantonnemens, et, le 16, investit Badajos sur les deux rives de la Guadiana. A cette époque les Français n'étaient pas en force dans la province d'Estramadoure. Les généraux Graham et Hill furent postés en avant pour couvrir les opérations du siége qui continuèrent sans interruption, malgré le temps peu favorable. Quand les bastions offrirent des brèches, l'assaut fut décidé pour la nuit du 6 avril. Des attaques simultanées eurent lieu sur différentes parties des ouvrages; celle du château, par le général Picton, réussit la première. Quelques-unes furent repoussées; mais la possession du château qui commandait tous les ouvrages, décida du sort de la ville. Au point du jour, le général Philippon, qui y commandait, se rendit avec sa garnison. Elle consistait en 5000 hommes au commencement du siége; 1200 avaient été tués ou blessés pendant sa durée, indépendamment de ceux qui périrent à l'assaut. La perte totale en tués, blessés, et égarés du côté des Anglais et des Portugais, passa 4850 hommes. Le maréchal Soult qui avait retiré toutes les troupes françaises de devant Cadix, à l'exception de 4000 hommes, et qui s'était avancé jusqu'à Séville, et ensuite à Villa-Franca, n'eut pas plutôt appris la perte de Badajoz qu'il se retira vers les frontières de l'Andalousie. Le général Graham, à la tête de la cavalerie anglaise, marcha à la poursuite de Soult; il atteignit la cavalerie française, la battit et lui fit perdre beaucoup

de monde. Ensuite Soult quitta entièrement l'Estramadoure.

Le 24 avril, Wellington étant à Alfayates, sur la frontière du Portugal, envoya le général Hill attaquer les postes français à Almaros, en Estramadoure, sur le Tage, près des frontières de la nouvelle Castille ; cet endroit était le seul où l'on pût passer commodément le Tage au-dessous de Tolède, et communiquer avec la Guadiana. Hill ne put effectuer l'attaque que le 19 mai ; il emporta une forte redoute sur la rive gauche du fleuve ; ce succès inspira une si grande terreur à la garnison d'une autre redoute, sur la rive droite, qu'elle l'abandonna et s'enfuit à la hâte. Les vainqueurs détruisirent les ouvrages qui défendaient le pont, s'emparèrent de canons et de magasins, et firent des prisonniers. Alors, Wellington marcha contre l'armée française, commandée par le général Marmont ; le 16 juin il arriva devant Salamanque. Marmont avait laissé des garnisons dans des forts construits à Salamanque sur des ruines d'édifices : il fallut faire contre ces ouvrages des approches régulières. Marmont, après avoir essayé d'entretenir une communication avec eux, fut obligé de se retirer : les forts finirent par être pris. Il y eut un grand nombre de mouvemens et de contre-mouvemens entre les deux armées, ce qui ne pouvait manquer d'amener un engagement. Il fut hâté par la nouvelle que reçurent les Anglais, que de nouveaux renforts allaient arriver à Marmont. Wellington guetta donc une occasion favorable d'attaquer les Français ; il la trouva enfin dans l'après-midi du 22 juillet. La bataille de Salamanque, conséquence de cette attaque, et une des victoires les plus brillantes de Wellington, se termina par la défaite totale des Français, malgré leur résistance vigoureuse. Outre le grand nombre d'hommes tués et blessés, qu'ils laissèrent sur le champ de bataille, ils perdirent beaucoup d'officiers de tous les rangs, et près de 7000 soldats qui furent faits prisonniers.

Au nombre des trophées des Anglais, il y avait onze pièces de canon et deux aigles. Marmont fut blessé ; quatre généraux français furent tués. La perte du côté des Anglais et des Portugais fut aussi très-considérable ; elle se monta à près de 5,200 hommes. Un officier-général fut tué, trois furent blessés.

L'arrière-garde des Français résista pendant quelque temps sur les bords du Douro ; mais, aux approches des Anglais, elle passa ce fleuve, abandonna Valladolid, et continua sa retraite sur B**gos. Sur ces entrefaites, le roi Joseph, avec le centre de l'armée française, avait quitté Madrid, et pris position à Ségovie dans le dessein de rejoindre Marmont ; mais un mouvement de Wellington lui fit quitter cette ville, emportant avec lui l'argenterie des églises et d'autres effets précieux, et le força de se retirer par les passages de la Guadarrama. Le général anglais, décidé à le contraindre soit à combattre, soit à quitter la capitale, arriva, le 7 **ût, à Ségovie, et le 12, deux divisions de son armée entrèrent à Madrid. Joseph y avait laissé une garnison dans le fort de la China, dans le palais du Retiro : le fort fut investi le 13, et le lendemain le commandant capitula ; il se rendit avec une grande quantité d'artillerie et de munitions.

Les effets de la bataille de Salamanque se firent sentir dans différentes parties de l'Espagne ; une de ses conséquences les plus importantes fut de faire abandonner aux Français le siége de Cadix qu'ils continuaient depuis si long-temps. Cette ville avait beaucoup souffert de la disette et des maladies résultat du blocus étroit qui avait lieu par terre ; le bombardement qu'elle essuyait était récemment devenu très-sérieux par suite d'une nouvelle invention : aussi les habitans ressentirent-ils un contentement bien vif, quand ils aperçurent, dans la nuit du 24 août, de grands feux et des explosions

dans les ouvrages des assiégeans qui détruisaient leurs redoutes et leurs batteries avant de se retirer ; ceux-ci laissèrent derrière eux une grande quantité d'artillerie qu'ils avaient mise presque toute hors d'état de servir; ils abandonnèrent aussi beaucoup de poudres et d'effets militaires en bon état. Bientôt après Séville fut également délivrée des ennemis. Une armée combinée, sous les ordres du général La Crus et du colonel Skerret, y entra le 27; et, après un combat livré avec beaucoup de désordre, en chassa un corps considérable de troupes françaises, qui laissèrent derrière elles bagages, chevaux et plusieurs prisonniers.

Wellington, sentant la nécessité de veiller les mouvemens de l'armée française, quitta Madrid le 1er. septembre, et marcha sur Valladolid. L'ennemi se retira devant lui, et passa le Puiserga; Wellington le suivit dans sa retraite sur Burgos, et le 16, fut rejoint par trois divisions d'infanterie et quelques escadrons de cavalerie de l'armée de Galice, sous les ordres de Castagnos. Le 17, les Français furent repoussés jusque sur les hauteurs qui tiennent à Burgos, et pendant la nuit ils traversèrent cette ville, en laissant une garnison considérable dans le château qui était défendu par une ligne d'ouvrages extérieurs. Comme il importait de s'emparer au plutôt de ces fortifications, Wellington, dont l'artillerie n'était pas en état de faire des approches régulières, essaya, après avoir pratiqué quelques brèches, de les emporter d'assaut; mais cette tentative fut repoussée avec une grosse perte. L'armée française, renforcée par toutes les troupes disponibles qui se trouvaient dans le nord de l'Espagne, commença à manœuvrer pour faire lever le siége; après avoir attaqué les postes avancés des alliés, à Monasterio, elle s'empara des hauteurs qui dominent la ville; Hill envoya aussi la nouvelle que, de son côté, les Français avaient l'intention de s'approcher du Tage; en conséquence,

Wellington leva le siége de Burgos dans la nuit du 20, et commença à rétrograder vers le Douro. Il fut suivi, le 22, par les Français, qui serrèrent de près son arrière-garde. Par-tout où ils en trouvaient l'occasion, ils l'attaquaient avec leur cavalerie et leurs troupes légères, et lui causaient des pertes considérables. Wellington fut, dans cette conjoncture, si mécontent de la conduite de ses troupes, que, dans un ordre du jour publié à la face de l'Europe, il leur reprocha un défaut de discipline plus grand que celui d'aucune armée dans laquelle il eut jamais servi, ou dont il eut jamais entendu parler. Les troupes anglaises évacuèrent Madrid, et les Français y rentrèrent le 1er. novembre. Le général Hill reçut aussi l'ordre de quitter la position qu'il avait occupée en s'éloignant des bords du Tage, et d'aller plus au nord. Sans entrer dans des détails qui sont du ressort de l'histoire militaire, il suffira de dire qu'après avoir montré beaucoup d'habileté dans sa retraite devant une armée forte à peu près de 90,000 hommes, et munie de 200 pièces de canons, Wellington établit, de nouveau, son quartier-général à Freguada, sur la frontière du Portugal, le 24 novembre.

Il se donna, durant le cours de cette année, dans différentes provinces d'Espagne, une multitude de petits combats dans lesquels les guerillas se distinguèrent; mais les principaux événemens de la campagne furent les succès des Français dans le royaume de Valence, et la marche de Wellington vers le centre de la Péninsule, qui obligea les premiers à rompre leurs lignes devant Cadix, et à quitter les provinces méridionales. La prise de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz fut aussi extrêmement importante pour les alliés, parce qu'elle mit le Portugal en sureté.

Le 18 mars, les cortès d'Espagne offrirent le spectacle auguste de signer publiquement la constitution qui avait été

si long-temps l'objet de leurs travaux : des députés de toutes les parties de la monarchie assistèrent à cette solennité, et 184 personnes apposèrent leur signature à deux copies de cet instrument. On nomma ensuite une commission pour porter la constitution à la régence, qui la reçut avec les témoignages du plus grand respect. Le 20, tous les députés se réunirent dans la salle d'assemblée pour jurer la constitution; ensuite la régence entra dans la salle, et prêta son serment. La journée se termina par une proclamation solennelle de la constitution, ce qui donna à cet acte toute la validité dont il était possible de le revêtir. Un décret, publié en mai, ordonna la convocation des cortès ordinaires, pour l'année 1813; leur ouverture devait avoir lieu le 1er. octobre. Il fut décidé aussi qu'aucun membre des cortès extraordinaires, alors assemblés, ne pourrait être élu aux cortès ordinaires de l'année suivante.

Depuis le premier moment où les Anglais avaient commencé à agir de concert avec les Espagnols, des jalousies s'étaient manifestées contre toute tentative de placer les armées espagnoles sous les ordres des commandans anglais; mais le mérite éminent que lord Wellington avait montré durant le cours de cette année, avait surmonté ce sentiment au point que les cortès ajoutèrent à la dignité de grand d'Espagne, dont ils l'avaient revêtu, le commandement en chef des armées espagnoles. Wellington ayant, en cette qualité, envoyé un ordre au général Ballasteros, capitaine général de l'Andalousie, de faire marcher son armée, ce dernier sentit son honneur tellement piqué, qu'il refusa d'obéir. Il écrivit aussi une lettre au ministre de la guerre, dans laquelle il exprimait avec force son opinion sur ce qu'il regardait comme une injure faite à la nation, et adressa une espèce d'appel aux armées espagnoles et à ses concitoyens. Cependant la régence déterminée à faire

régner une juste subordination, priva Ballasteros de son commandement, et le fit arrêter au milieu de son armée; il ne montra aucune résistance. Cet incident causa beaucoup de regrets, parce que ce général était un des commandans espagnols les plus zélés et les plus actifs.

On doit placer ici une particularité liée, en quelque sorte, aux affaires de la Péninsule. Napoléon, avant de partir pour sa grande expédition du Nord, fit, à la cour de Londres, des ouvertures pour des négociations de paix; et proposa pour bases que l'intégrité de l'Espagne serait garantie; que la France renoncerait à toute extension de son territoire au-delà des Pyrénées; que l'indépendance de la dynastie actuelle serait déclarée; que l'Espagne serait gouvernée par une constitution nationale émanée de ses Cortès. Lord Castlereagh, dans sa réponse, observa, au nom du prince-régent, que, si, par la dysnatie actuelle, on entendait que la souveraineté résidait dans la personne du frère de celui qui exerçait le pouvoir suprême en France, et par les Cortès, une assemblée formée sous son autorité, cette proposition était totalement inadmissible. Cette déclaration rendit les ouvertures de nul effet. Il était d'ailleurs évident que Napoléon ne les avait faites que pour présenter l'apparence d'une politique pacifique, à l'instant où il allait porter ses armes bien plus loin qu'il eût jamais fait.

La marine anglaise n'eut pas cette année beaucoup d'occasions de se signaler; mais quelques affaires heureuses contribuèrent à lui conserver sa réputation.

Au mois de février, le *Victorieux*, vaisseau de ligne commandé par le capitaine Talbot, accompagné du sloop le *Weazle*, rencontra le *Rivoli*, vaisseau français de 74, avec quatre brigs et deux chaloupes canonnières, qui allaient de Venise à Pola en Istrie. Pendant que les deux vaisseaux se battaient, un des brigs engagé avec le sloop sauta en l'air;

les autres prirent la fuite. Alors le *Wezale* se plaça le long du *Rivoli*, que son antagoniste avait déjà presque totalement désemparé; le *Rivoli* finit par se rendre après avoir eu près de la moitié de son équipage tuée ou blessée.

Le 2 mai, deux frégates françaises et un brig ayant essayé d'entrer dans le port de Lorient, furent interceptées par le *Northumberland*, vaisseau de ligne anglais, commandé par le capitaine Hotham, qui, par une manœuvre habile, les força à faire côte, et les détruisit quoiqu'ils fussent protégés par de nombreuses batteries de terre. Les frégates avaient chacune 44 canons et 450 hommes d'équipage, et le brig 18 canons.

Le 7 juillet, le *Dictateur*, commandé par le capitaine Stewart, et accompagné de deux brigs armés, se trouvant devant Mardoe, sur la côte de Norvège, aperçut la tête des mâts d'une escadre danoise qui passaient par-dessus les rochers. Le vaisseau et un des brigs s'avancèrent par une passe très-étroite, et trouvèrent une escadre composée d'une frégate de 38 canons, de trois gros brigs, et de vingt-cinq chaloupes canonnières. Aussitôt commença un feu très-vif. La frégate fut mise en pièces; les brigs furent obligés d'amener, la plupart des canonnières furent ou dispersée ou coulées à fond. En sortant du goulet les brigs pris par les Anglais touchèrent et furent abandonnés. La perte des Anglais, dans cette entreprise hardie, fut de 50 tués et blessés, celle des Danois fut au moins de 300 hommes, indépendamment des bâtimens.

Le 28 novembre, un terrible combat se livra devant Lissa, entre trois frégates anglaises et trois frégates françaises. On montra des deux côtés beaucoup de courage et d'habileté: une frégate française de 44 canons et un bâtiment de 26, armé en flûte, furent pris.

Plusieurs autres affaires moins importantes firent de même honneur à la marine anglaise. Malheureusement la relation de

la guerre avec les Etats-Unis de l'Amérique offre un tableau tout différent; c'est ce que l'on verra plus tard.

Le refus de la Russie de concourir au projet favori de l'empereur des Français, d'expulser le commerce anglais de tous les marchés de l'Europe, parut, à ce dernier, un motif suffisant de faire marcher contre ce pays toutes les forces des contrées soumises à sa domination, et celles des états qu'il avait réduits à servir ses vues. La masse de troupes qu'il rassembla ainsi l'emportait probablement, par le nombre des hommes armés et par la discipline, sur aucune des armées que des conquérans eussent mises en campagnes depuis les temps de barbarie; il ne peut pas non plus être douteux que son chef n'eût pour but de réaliser des changemens bien plus importans que ceux qui concernaient une simple question de commerce. Tout autre objet avait fait place à ce vaste dessein. Des troupes aguerries avaient été enlevées à leurs succès en Espagne pour ajouter à la force et à l'énergie de la grande armée française.

La première opération, liée aux plans de Napoléon, fut l'occupation de la Poméranie suédoise, au mois de janvier, par 20,000 hommes de troupes françaises. Le but de cette saisie arbitraire était, sans doute, d'avoir une garantie de la conduite de la Suède dans la lutte qui allait s'engager. Les Français prirent ensuite possession de l'île de Rugen, et s'emparèrent, pour leur service, de tous les bâtimens qui se trouvaient le long de la côte.

Au commencement du printemps, l'armée française, à laquelle s'était jointe celle de la confédération du Rhin, était en marche pour les frontières de la Pologne. A la fin de mai le maréchal Ney avait son quartier-général à Weymar: un corps prussien avait été mis à sa disposition; car le roi de Prusse avait, dans le courant de ce mois, ratifié avec l'empereur des Français, un traité d'alliance défensive et offensive

contre toutes les puissances de l'Europe avec lesquelles l'une des hautes parties contractantes étaient ou seraient en guerre; elles se garantissaient aussi leurs territoires actuels. Il est impossible de douter que le roi de Prusse n'ait hésité pour décider à laquelle des deux grandes puissances en différent l'une avec l'autre il s'allierait; mais les mesures rapides de l'empereur des Français eurent bientôt mis un terme à son indécision. Au mois d'avril des troupes de toutes les nations, commandées par des Français, marchaient sans discontinuer vers les frontières de la Russie. Le 20, elles passèrent la Vistule au nombre de 80,000 hommes, et prirent possession d'Elbing et de Kœnigsberg. L'empereur Alexandre se prépara à affronter l'orage qui s'approchait. Il quitta sa capitale, et s'avança vers Wilna, où il fut rejoint par le général Barclay de Tolly, commandant en chef de la première armée de l'ouest.

Le 9 mai, Napoléon, accompagné de l'impératrice, quitta Paris; le 16, il était à Dresde, où il devait avoir une entrevue avec l'empereur et l'impératrice d'Allemagne. Au mois de mars, un traité avait été signé entre les deux potentats; il contenait une garantie réciproque de leurs territoires, avec la stipulation expresse que si l'un des deux était attaqué, ou menacé par une autre puissance, l'autre partie contractante enverrait, à la première réquisition, un secours de 24,000 hommes d'infanterie, 6,000 hommes de cavalerie, et 60 pièces de canon. Ce traité garantissait aussi l'intégrité des possessions de la Porte Ottomane en Europe, et reconnaissait les droits de la navigation des neutres. Au commencement de mai, l'armée française et les troupes alliées, sous le commandement du duc d'Abrantès (Junot), étaient cantonnées sur les deux rives de l'Oder. Un corps considérable de Prussiens, sous les ordres du feld-maréchal Kalkreuth, se rassemblait à Breslaw.

Napoléon quitta Dresde, et le 7 juin arriva soudainement

à Dantzick, où il examina différens points de la côte. Il parait qu'à cette époque des négociations se suivaient entre les deux empereurs. Avant le commencement des hostilités, la cour de France publia diverses pièces relatives aux causes du différent entre les deux puissances: la première était une note du 25 avril, adressée par le duc de Bassano (Maret), au comte de Romanzoff. Après avoir rapporté les stipulations du traité de Tilsitt, le ministre français se plaignait de ce que la Russie avait dérogé aux principes de ce traité, et à l'engagement qu'elle avait pris de faire cause commune avec la France contre les injustices de l'Angleterre. La note citait, parmi les griefs de la France, l'ukase de l'empereur de Russie qui ouvrait les ports de ses états aux productions des colonies anglaises, appartenantes à des Anglais, importées sous pavillon neutre, et l'opposition mise par la Russie à la réunion du duché d'Oldembourg à la France; réunion devenue nécessaire depuis que la France possédait les villes hanséatiques et leurs territoires. Venait ensuite une note du prince Kourakin, ambassadeur de Russie à Paris, adressée au duc de Bassano, dans laquelle la conservation de la Prusse, et le maintien de son indépendance dans tout engagement politique dirigé contre la Russie, étaient déclarées comme étant indispensables pour les intérêts de l'empereur Alexandre : la base de la négociation devait, par conséquent, être l'évacuation complète des états prussiens, et de ses places fortes par les armées françaises, et un arrangement satisfaisant entre les couronnes de France et de Suède; on annonçait qu'à ces conditions, l'on ferait des règlemens relatifs au commerce, et que l'on adopterait un système de licences semblable à celui de la France, pourvu qu'il ne fût pas de nature à accroitre la détérioration du commerce de la Russie. Le résultat de toute cette correspondance fut qu'un bulletin de la grande armée française, du 25 juin,

annonça très-brièvement qu'il ne restait pas de moyens de conserver la bonne intelligence entre les deux cours, et que l'empereur avait donné l'ordre de passer le Niémen. Une proclamation de Napoléon à ses soldats, dans le style présomptueux et laconique qui lui était habituel, fut toute sa déclaration de guerre.

Les Français et leurs alliés s'avancèrent en neuf divisions; ils formaient un ensemble de forces tellement supérieur à celles des armées russes, quoique celles-ci ne fussent plus obligées de se battre contre les Turcs, que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne put songer qu'à faire une guerre défensive. Les Français passèrent le Niémen sans opposition; Wilna, la capitale de la Lithuanie, fut abandonnée par les Russes aux approches de Napoléon. Le duc de Reggio (Oudinot), ayant passé la Vilia près de Kowno, et s'étant avancé dans le pays, força le prince de Witgenstein à évacuer la Samogitie, et à se retirer à Wilkomirtz. A cette époque l'on reconnut quelles traces profondes laissent après elles la violence et l'injustice. La diète de Pologne, convoquée à Varsovie sous l'influence des Français, après avoir fait un rapport où elle exposait, avec beaucoup de force, les torts que les Polonais avaient soufferts des Russes à différentes époques, promulgua un acte de confédération générale dont l'objet était de rejoindre les fragmens de la patrie, et de lui rendre son existence et sa prospérité. On résolut aussi d'envoyer une députation au roi de Saxe, pour lui demander d'approuver cet acte, et une autre à l'empereur des Français pour le prier de protéger le berceau de la Pologne renaissante. La majorité des Polonais se trouva ainsi engagée dans la cause de Napoléon.

Les particularités de cette campagne mémorable formeront toujours une partie très-intéressante de l'histoire militaire; mais ses principaux incidens peuvent seuls trouver place dans

ces annales. Le plan que suivirent les Russes, fut de se retirer successivement d'un point sur un autre devant les Français, de ne faire de résistance que dans les positions favorables; enfin de se fier aux difficultés de la marche et à l'inclémence des saisons pour arrêter les progrès de l'ennemi, et pour faire changer les situations respectives. L'empereur d'Autriche avait, à cette époque, rappelé son ambassadeur de Saint-Pétersbourg, et envoyé son contingent de troupes pour agir avec les Français. D'un autre côté, la Russie fit l'acquisition d'un nouvel allié bien zélé, quoiqu'éloigné, l'Angleterre. Cette puissance conclut avec elle un traité d'alliance et de défense réciproque, et un semblable avec la Suède. A mesure que les Français s'avancèrent sur le territoire russe, ils éprouvèrent plus de résistance: plusieurs affaires meurtrières eurent lieu, mais sans résultat bien décisif. La première défense considérable que les Russes opposèrent fut à Smolensk, ville située sur la grande route de Moscou. Le 16 août, les Français s'emparèrent des hauteurs qui dominent cette place, et Napoléon en personne fit des dispositions pour attaquer les Russes, qui s'y étaient postés en force pour la défendre. Le 17, un incendie terrible éclata dans Smolensk, et obligea les Russes de l'abandonner et de se retirer au-delà du Dnepr. Les Français entrèrent dans la ville, et traversant le fleuve, attaquèrent l'arrière-garde des Russes, ce qui amena une affaire très-vive. Les Russes finirent par se retirer sans être inquiétés.

Moscou fut alors le grand objet pour lequel on allait se battre. Afin de couvrir cette capitale, le grand corps d'armée russe prit une forte position près du village de Moskowa. Il y fut attaqué le 7 septembre. Chaque armée était forte d'environ 130,000 hommes. Elles combattirent avec la plus grande opiniâtreté depuis le matin jusqu'au soir: cette bataille, extrêmement meurtrière, fut nommée par les Russes bataille de

Borodina. Chaque parti s'attribua la victoire; mais tandis que l'on chantait le *Te Deum* à Saint-Pétersbourg, les Français, après une légère escarmouche, entrèrent dans Moscou. Il a couru des relations très-opposées sur la prise et l'incendie de cette grande capitale. Mais il paraît bien avéré aujourd'hui que, dans le dessein de priver les Français d'une place convenable pour y établir leurs quartiers d'hiver dans le cœur de la Russie, le gouverneur de Moscou avait fait mettre le feu dans plusieurs endroits de la ville, ce qui produisit un embrasement si terrible, qu'après avoir duré plusieurs jours, il ne resta qu'une dixième partie des maisons intactes. Cet événement dérangea évidemment les vues de l'empereur des Français, qui resta long-temps au milieu des ruines fumantes de Moscou, comme s'il eût eu l'intention de garder cette cité; mais, enfin, la résolution inébranlable des Russes de persister dans leur système de faire tous les sacrifices, plutôt que de se soumettre à un conquérant, les troupes fraîches qu'ils rassemblaient autour de Moscou, et l'approche de la saison rigoureuse, rappelèrent à Napoléon l'inutilité et le danger de prolonger ainsi son séjour. Son retour fut hâté par une défaite que Murat éprouva en amenant des renforts de Smolensk. Le lendemain, 19 octobre, Napoléon quitta Moscou. Les Français furent serrés de près dans leur retraite par un ennemi exaspéré, et ce qui la rendit encore plus désastreuse fut un hiver tel que l'on en voit dans ces climats; il commença par des neiges abondantes. Les souffrances de l'armée furent affreuses; ses pertes en tout genre prodigieuses. Les chevaux mouraient en si grand nombre à la fois, que la plus grande partie de l'artillerie fut laissée en arrière, et que la cavalerie fut presque démontée en totalité. Des corps entiers de troupes affaiblis par le froid et la faim, se rendirent sans résistance aux ennemis qui les poursuivaient; tout présentait l'aspect de la plus effroyable des

calamités. A la fin, l'armée française atteignit Wilna. Napoléon partit de cette ville le 5 décembre, et ne tarda pas à arriver à Paris. Pendant son absence une conspiration contre son pouvoir avait éclaté dans cette capitale. Trois ex-généraux du parti républicain en étaient les principaux chefs; mais elle avait été bientôt étouffée. Il est probable néanmoins que Napoléon concevait quelques inquiétudes sur la réception qu'on lui ferait, après les pertes énormes dont il était la cause; mais sa gloire passée avait produit une si forte impression sur l'opinion publique, que quand il parut on lui prodigua les démonstrations d'attachement et de respect auxquelles il était accoutumé.

L'armée française ne tarda pas à quitter Wilna, laissant dans sa retraite une quantité considérable d'artillerie et des magasins immenses. Le 12 décembre le maréchal Koutousoff établit son quartier-général dans cette ville. Les Russes continuèrent vivement la poursuite, et il ne se passait guère de jour que les Français n'éprouvassent quelque désastre. Leur perte totale, jusqu'au 26 décembre, fut évaluée, par les Russes à 41 généraux, 1298 officiers, 167,510 soldats et 1131 pièces de canon.

La guerre entre les Russes et les Turcs avait recommencé en février, à l'expiration de l'armistice; mais l'épuisement mutuel des deux parties belligérantes rendit les opérations languissantes, et la Russie eut besoin de toutes ses forces pour résister à l'ennemi formidable qui était venu l'envahir. Des négociations de paix furent donc entamées; il fallut beaucoup de temps pour régler les conditions; enfin le traité fut publié en août. Les principaux articles concernaient la fixation des bornes des territoires respectifs. Le Pruth, depuis son entrée en Moldavie jusqu'à son confluent avec le Danube, et la rive gauche du Danube jusqu'à l'embouchure de ce fleuve à Kilia, furent déclarés les limites des deux empires en Europe.

Toutes les villes et les districts à la gauche du Pruth furent cédés à la Russie par la Porte. A la fin du même mois, un traité fut conclu entre la Russie et la Suède. On a déjà parlé de celui qui avait été signé avec l'Angleterre. Une marque de confiance mutuelle, ainsi que du sentiment que la Russie avait de son danger actuel, fut l'envoi qu'elle fit de son armée navale pour hiverner en Angleterre.

Dans le reste de l'Europe, un des événemens les plus remarquables fut l'établissement d'une constitution en Sicile, sur le modèle de celle de l'Angleterre. Cela eut évidemment lieu par l'influence des Anglais, puisque lord William Bentinck fut, auparavant, nommé capitaine-général de l'île. Le roi se démit volontairement de son autorité en faveur de son fils. La reine, qui était à la tête d'un parti opposé à ce changement de gouvernement, fut envoyée dans une retraite, et reçut la défense de venir à Palerme.

Les dispositions du gouvernement des États-Unis d'Amérique, au commencement de cette année, firent voir que rien ne pouvait empêcher que ce pays n'en vînt aux extrémités avec la Grande-Bretagne, à moins que celle-ci ne révoquât les ordres du conseil, ou que la crainte n'agît sur l'Amérique en lui faisant entrevoir, d'une part, le danger de commencer une contestation hasardeuse, de l'autre, beaucoup de mécontentement dans l'intérieur. Le congrès employa le printemps tout entier à discuter les diverses mesures à prendre. Le parti de la guerre obtint une prépondérance marquée. Au commencement d'avril, ce corps rendit un acte qui mettait sur tous les navires des Etats-Unis un embargo de quatre-vingt-dix jours à commencer de la date de la loi; c'était pour hâter l'équipement de bâtimens de guerre américains, et pour empêcher de nouveaux gages de rester entre les mains de l'ennemi quand les hostilités commenceraient. Cependant le parti mo-

déré fit encore des efforts, au moins pour retarder une rupture. Le 20 mai, M. Randolph amena la décision finale en proposant cette résolution dans la chambre des représentans : Dans les conjonctures actuelles il ne convient pas de faire la guerre à l'Angleterre. Cette motion fut rejetée par 62 voix contre 37. Le 1er. juin le président envoya aux deux chambres du congrès un long message qui faisait l'énumération de toutes les provocations de la Grande-Bretagne contre les Etats-Unis, et qui recommandait de délibérer au plus tôt sur cet objet. Le 4, il leur remit des copies de la correspondance dont il a déjà été question, entre M. Foster et M. Monroë, et qui ôtait tout espoir de voir le gouvernement anglais se relâcher en rien de ses ordres du conseil. Le résultat des délibérations qui eurent lieu ensuite dans le congrès, fut un acte passé le 18 juin, qui déclara que la guerre existait actuellement entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Cette décision importante fut emportée dans la chambre des représentans par 79 voix contre 49. La plupart des votes pour la guerre furent donnés par les états du sud y compris la Pennsylvanie ; les états de l'est et du nord, à commencer depuis la Pennsylvanie, votèrent pour la paix. La différence des sentimens de ces diverses parties des Etats-Unis sur cet événement, se manifesta par les marques de deuil que les habitans de Boston déployèrent le jour de la déclaration de guerre. Les relations commerciales de cette ville avec l'Angleterre, et son aversion pour la politique de la France, y rendaient la rupture avec la première de ces puissances très-désagréable au peuple ; à Baltimore, au contraire, et dans d'autres ports du midi, où l'on arma un grand nombre de corsaires pour courir sus au commerce anglais dans les Antilles, la populace furieuse commit des atrocités révoltantes contre quelques personnes opposées à la guerre.

La conquête du Canada était un projet que le gouvernement

américain avait évidemment en vue lorsque les hostilités furent déclarées, et qu'il regardait comme facile à effectuer, les forces de l'Angleterre dans ce pays étant peu nombreuses, et l'attachement des habitans pour elle très-équivoque. Les opérations contre le Canada commencèrent dans les premiers jours de juillet. Le général Hull entra dans la province du haut Canada au-dessus du fort Détroit, et adressa aux Canadiens un manifeste conçu dans un style qui exprimait la confiance du succès; ensuite il marcha contre le fort Malden, et essaya de l'investir; mais il échoua dans cette tentative. Le général anglais Brock ayant rassemblé des troupes pour secourir cette forteresse, les Américains se retirèrent au fort Détroit. Hull y fut assiégé à son tour, et le 16 août il capitula; il rendit le fort avec 2,500 soldats et 33 pièces de canons à une troupe d'Anglais et d'Indiens bien moins nombreuse que la sienne. Ce fut une rude mortification pour le gouvernement américain qui, dans la ferme espérance de vaincre, avait refusé de continuer un armistice convenu temporairement entre le général Prevost, gouverneur général du Canada, et le général Dearborn, commandant en chef des troupes américaines dans les états du nord. Le plan d'invasion du Canada avait été déconcerté par cet événement, mais il n'était nullement abandonné. Un gros corps de troupes américaines s'étant assemblé dans les environs du Niagara, le 13 octobre le général Wadsworth attaqua la position anglaise de Queenstown. Le général Brock, qui se hâta d'accourir à sa défense, fut tué tandis qu'il encourageait ses soldats, et la position fut prise pendant quelque temps; mais le major-général Sheaffe ayant amené du renfort, les Américains furent battus, et le général Wadsworth se rendit prisonnier sur le champ de bataille avec 900 hommes.

Ces revers éprouvés par les armes américaines sur terre, furent en quelque sorte compensés par leurs succès sur mer.

Leur marine consistait en quelques frégates dont la force correspondait aux plus grosses frégates anglaises, mais qui, par leur dimension, le poids des canons et le nombre des hommes, égalaient à peu près un vaisseau de ligne; aussi, quand elles combattaient contre des frégates anglaises, celles-ci étaient comme surprises dans un combat contre des antagonistes qu'elles trouvaient réellement bien supérieurs. La première affaire de ce genre eut lieu, le 19 août, entre la frégate anglaise *la Guerrière*, capitaine Dacres, et la frégate américaine *la Constitution*, capitaine Hull. La première, totalement désemparée par la grande supériorité du feu de l'ennemi, fut obligée d'amener son pavillon : elle avait tellement souffert, que les Américains la brûlèrent. Le 25 octobre, la frégate anglaise *la Macédonienne*, capitaine Carden, ayant eu connaissance d'une grosse frégate portant pavillon américain, arriva sur elle : le combat commença, il dura deux heures. Le bâtiment anglais se trouvant alors complétement rasé, et ayant perdu beaucoup de monde, on jugea qu'il fallait se rendre pour sauver le reste. Elle reconnut alors que son antagoniste était le vaisseau américain *les États-Unis*, capitaine Decatur, qui avait l'apparence d'une frégate, mais était réellement aussi fort qu'un vaisseau de 74. Dans un combat entre deux sloops de guerre, l'avantage fut aussi du côté des Américains. Ces événemens si extraordinaires pour la marine anglaise, quoiqu'il fût très-facile de les expliquer, furent une source de confusion pour un parti, et de triomphe pour un autre. De nombreuses prises, faites par les corsaires américains sur le commerce des Antilles, excitèrent les plaintes des planteurs et des négocians de la Jamaïque. Tels furent les premiers événemens de la guerre entre l'Angleterre et les Américains.

Dans l'Amérique espagnole, la guerre continua entre les

royalistes et les indépendans avec des succès variés. Une contre-révolution en faveur de la mère-patrie avait été tramée à Buénos-Ayres; elle fut découverte avant l'époque fixée pour son exécution, et causa la mort de plusieurs conspirateurs. D'un autre côté, l'indépendance déclarée par la confédération de Venezuela fut presque renversée par une révolution dont il paraît que la première cause vint d'un tremblement de terre qui détruisit la plus grande partie de la ville de Caraccas, avec la Guaïra son port, et qui étendit ses ravages sur plusieurs autres villes de la province. L'effet de cette catastrophe sur l'esprit des habitans, augmenté encore par les insinuations des moines, qui la représentèrent comme un châtiment de leur déloyauté envers le roi Ferdinand, leur souverain légitime, produisit une si grande défection parmi les fauteurs de l'indépendance, que les principales places se rendirent à l'armée royale sans faire beaucoup de résistance, et que le général Miranda fut pris et envoyé en Espagne. Les nouvelles qui arrivèrent du Mexique et des autres provinces n'étaient nullement favorables à la cause des indépendans.

Les événemens qui se passèrent cette année dans les Indes, furent peu importans. En février la forteresse de Kallinjor dans le Bondleconde fut attaquée par des troupes anglaises sous les ordres du colonel Martindell; elles furent repoussées avec une grosse perte. Mais le courage déployé par les assaillans produisit une si grande impression sur le commandant de la place que peu de temps après il se rendit par capitulation.

Une expédition préparée à Batavia contre Palimbang, sous le commandement du colonel Gillespie et du capitaine Sayer de *la Leda*, eut un succès complet. A son retour, l'armée fut employée contre le sultan de Djojocarta, qui résistait au gouvernement anglais. Sa forteresse et sa ville furent emportées d'assaut, et lui-même fut fait prisonnier.

Un traité d'alliance définitif entre le gouvernement de Perse et la Grande-Bretagne, et extrêmement avantageux à ce dernier pays, fut conclu par sir Gore-Ouseley.

Parmi les événemens de l'intérieur de l'Angleterre, nous avons fait mention du dangereux esprit de violence et de résistance à l'autorité légale, qui éclata dans une grande étendue de pays de manufactures, en rapportant les opérations du parlement auxquelles ces désordres donnèrent lieu. Il fut jugé nécessaire de tenir un corps de troupes nombreux dans les cantons livrés aux troubles, et souvent on les fit agir : la loi fut aussi obligée de déployer toute sa rigueur en punissant de mort les plus coupables. Cette sévérité qui ne fut exercée qu'autant que l'occasion l'exigea, avait rétabli en grande partie la tranquillité avant la fin de l'année; cependant il se commettait encore de temps en temps des violences qui ne permettaient pas de renoncer aux voies coercitives. Le prix excessif des subsistances occasiona aussi des émeutes en différens endroits; mais elles n'avaient aucune liaison avec les troubles dont on vient de parler, et il ne fallut pas beaucoup d'efforts pour les apaiser.

Comme les ministres, à l'époque de la prorogation des deux chambres, semblaient posséder toute l'influence dont le gouvernement jouit habituellement, la dissolution du parlement, prononcée par une proclamation du 29 septembre, surprît tous ceux qui n'étaient pas dans le secret de l'État. En effet, quoique l'on n'eût jamais laissé ces assemblées subsister jusqu'au terme qui leur est fixé par les lois, cependant le parlement actuel avait encore dix-huit mois à durer avant d'arriver à sa fin naturelle. Le motif de la mesure fut abandonné aux conjonctures, et le reste de l'année fut principalement occupé par les remuemens dont une élection générale est l'occasion : elle donna pourtant lieu à moins de contestations que les précédentes, sur-

tout dans les réunions des électeurs de comté. Le nouveau parlement s'assembla le 24 novembre. La chambre des communes réélut, à l'unanimité, M. Abbot pour orateur. Le 30, le prince-régent prononça, pour la première fois, son discours en personne: il roula principalement sur les événemens politiques et militaires de l'année. Quand la motion pour l'adresse d'usage fut faite dans la chambre haute, le marquis de Wellesley saisit l'occasion d'un passage du discours qui recommandait la fermeté et la persévérance dans la poursuite de la guerre, pour examiner la dernière campagne d'Espagne, et il essaya de prouver que le système adopté par le ministre «était timide sans prudence, et mesquin sans économie, prodigue sans procurer aucun avantage, en raison des dépenses, et lent sans procurer aucun des profits de la circonspection. » Il nota ensuite quelques omissions dans ce discours qui, entr'autres, ne faisait nulle mention de la question relative aux catholiques. Lord Liverpool, dans sa réponse, parla des efforts que l'on avait faits, et assura qu'il n'y avait pas eu une demande de lord Wellington à laquelle on n'eut satisfait; quant à l'affaire des catholiques, il avoua qu'il n'avait pas pu découvrir le moyen de l'ajuster d'une manière satisfaisante. M. Canning fit, dans la chambre des communes, un discours semblable à celui du marquis de Wellesley. Les deux chambres votèrent les adresses sans division.

Avant la vacance de Noël, le parlement vota un don de 100,000 liv. à lord Wellington, renouvela le bill des espèces d'or, et vota aussi une somme de 200,000 liv., pour soulager les personnes qui avaient souffert des derniers désastres arrivés en Russie.

[1813.]

LIIIe ET LIVe ANNÉES DE GEORGES III,

Ier ET IIe DU PARLEMENT.

Déclaration du prince-régent concernant les causes de la guerre avec l'Amérique. — Adresses en conséquence. — Opérations du parlement relativement aux catholiques romains ; rejet du bill de M. Grattan. — Nouvelle charte de la compagnie des Indes. — Nouveau plan de finances, et budget de M. Vansittart. — Nomination d'un vice-chancelier. — Bill pour augmenter le traitement des vicaires. — La tolérance étendue aux unitaires. — Guerre d'Espagne. — Lord Wellington sort de ses quartiers d'hiver. — Bataille de Vittoria ; les Français se retirent sur leur territoire. — Sir J. Murray échoue devant Tarragone. — Prise de Saint-Sébastien par l'armée alliée. — Wellington entre en France ; ses opérations ultérieures. — Les Français évacuent Valence et Tarragone. — Les Prussiens abandonnent les Français, et font alliance avec les Russes. — L'armée russe s'avance en Allemagne. — Nouveaux préparatifs de Napoléon. — Il rejoint l'armée. — Bataille de Gross-Gœrschen et ses résultats. — Le roi de Saxe joint les Français. — Ceux-ci s'avancent sur l'Oder. — Traité conclu par la Suède avec la Grande-Bretagne et la

Russie. — Hambourg. — Armistice et négociations pour la paix. — L'Autriche déclare la guerre à la France. — Reprise des hostilités. — Les Alliés échouent à Dresde. — La Bavière se joint aux Alliés. — Les armées ennemies se concentrent à Leipsick. — Bataille; événement définitif. — Retraite des Français. — Retour de Napoléon en France. — Progrès de la délivrance de l'Allemagne. — Révolution en Hollande; restauration du prince d'Orange. — Guerre entre le Danemark et la Suède. — Reddition de Dresde et de Stettin. — Affaires de l'Italie. — Affaires de la Suisse. — Evénemens de la guerre avec les États-Unis d'Amérique. — Nouvelle tentative sur le Canada; elle échoue. — Affaires navales. — Prise de Fiume. — Peste à Malte. — Ouragans dans les Antilles. — Rentrée du parlement. — Discours royal. — Bill pour augmenter les forces disponibles.

A la rentrée du parlement, après la vacance, lord Castlereagh mit devant la chambre des communes les papiers relatifs à la discussion avec le gouvernement américain, de même qu'une déclaration du prince-régent concernant l'origine et la cause de la guerre avec les Etats-Unis. Ce document remontait aux mesures adoptées par le gouvernement des Etats envers la France et l'Angleterre, et montrait la partialité des Américains pour la première de ces puissances; il énonçait les motifs qui avaient produit la révocation des ordres du conseil, et notait la précipitation avec laquelle les Etats-Unis avaient déclaré la guerre, ainsi que leur refus de consentir à

une cessation d'hostilités. S. A. R. finissait son discours par déclarer qu'elle ne consentirait jamais à admettre les points suivans : Un blocus qui a été dûment notifié et qui est soutenu par des forces convenables, est illégal seulement à cause de son étendue, ou parce que les ports et les côtes bloqués ne sont pas investis par terre : le commerce neutre avec la Grande-Bretagne peut être rangé parmi les infractions au droit des gens, qui rendent un bâtiment sujet à être dénationalisé : la Grande-Bretagne peut être privée du droit d'exercer de justes représailles, par la crainte de compromettre éventuellement les intérêts d'un neutre : la visite des navires neutres en temps de guerre, et la presse des matelots anglais qui se trouvent à leur bord peuvent être considérées comme une violation de la neutralité du pavillon : prendre ces matelots à bord de ces bâtimens peut être regardé comme une mesure hostile. Cette déclaration semble importante en ce qu'elle comprend les principaux droits maritimes auxquels la Grande-Bretagne tient si obstinément.

Cette communication faite au parlement produisit, le 18 février, une motion de lord Castlereagh, pour une adresse au prince-régent, qui exprimait l'entière approbation de la résistance opposée par S. A. R. aux prétentions insoutenables du gouvernement américain, et la conviction pleine et entière de la justice de la guerre dans laquelle l'Angleterre était engagée ; enfin, l'assurance du concours cordial de la chambre des communes à toutes les mesures nécessaires pour poursuivre la guerre avec vigueur, et l'amener à un résultat honorable. Dans le discours qui précéda cette motion, et dans les débats qui la suivirent, tandis que les ministres et leurs amis s'efforçaient d'inculquer l'idée que les Américains avaient été poussés à déclarer la guerre par l'ascendant d'un parti français ou anti-anglican, on soutenait, de l'autre côté, que la cause de

la guerre était dans les ordres du conseil, et aurait pu être étouffée par leur révocation faite à temps. L'adresse passa néanmoins sans opposition. Lord Bathurst fit, dans la chambre haute, une motion semblable qui eut le même résultat.

A cette époque, la question concernant les réclamations des catholiques romains était devenue d'un intérêt général; et les bureaux des deux chambres du parlement avaient été couverts, à la fin de l'année précédente et au commencement de celle-ci, de pétitions sur cet objet : la plupart étaient contraires aux réclamations des catholiques. Le 25 février, le parlement s'occupa de nouveau de cette question. M. Grattan ayant demandé que la chambre se formât en comité pour prendre en considération l'état des lois concernant les sujets catholiques du roi dans la Grande-Bretagne et en Irlande; les débats, dans lesquels il serait très-difficile de trouver des raisonnemens nouveaux sur la question en général, et dont les points qui l'étaient réellement se rapportaient principalement à la conduite des catholiques romains depuis que leur esprit avait été irrité en voyant leurs espérances déçues, furent continués par ajournement pendant quatre jours. A la division, il y eut 264 voix pour et 244 contre la motion. Le comité proposé ayant alors été formé, M. Grattan annonça son intention de présenter deux résolutions tendantes, l'une à écarter les causes d'incapacité qui frappaient les catholiques, la seconde à donner les garanties suffisantes pour la religion protestante et pour le gouvernement civil. M. Grattan fit ensuite une motion pour déclarer qu'il convenait d'écarter les causes d'incapacité frappant les catholiques, sauf certaines exceptions et certaines règles. Cette proposition fut adoptée par 186 voix contre 119.

Le 30 avril, M. Grattan présenta un bill conforme à cette résolution; voici ses clauses : les personnes professant la reli-

gion catholique romaine pourront siéger et voter dans chacune des chambres du parlement, après avoir fait certains actes déclaratoires et sermens, au lieu des sermens actuels d'obéissance, d'abjuration et de suprématie, et des déclarations contre la transsubstantiation et l'invocation des saints. Le serment était très-long, et renfermait la renonciation à tous les principes imputés au catholicisme, qui établissent la juridiction ou l'autorité temporelle du pape ou des conciles en Angleterre, l'infaillibilité du pape, et son pouvoir de pardonner les péchés sans repentir de la part du pécheur, en un mot, tout ce qui est contraire à la morale ou attentatoire à l'existence de l'église anglicane. La prestation de ce serment était de même déclarée suffisante pour admettre les catholiques à voter dans l'élection des membres du parlement, et à occuper tous les emplois civils et militaires, à l'exception de ceux de chancelier, de garde du grand sceau, et de vice-roi d'Irlande. Il y avait aussi d'autres exceptions, relatives à la sécurité de l'église protestante dans les trois royaumes. D'autres dispositions concernaient le clergé catholique romain, et lui imposaient un serment particulier par lequel il s'engageait à ne consentir qu'à la nomination d'évêques d'une fidélité irréprochable, et à s'abstenir avec la cour de Rome de toute correspondance étrangère aux affaires purement ecclésiastiques. Le 13 mai, lorsque l'on proposa la seconde lecture de ce bill, le docteur Duigenan l'attaqua, et demanda qu'elle fût ajournée à trois mois. Cette motion fut rejetée par 245 voix contre 203; le bill fut donc lu et renvoyé à un comité. On y ajouta ensuite plusieurs clauses, dont l'objet était de nommer deux commissaires, l'un pour la Grande-Bretagne, l'autre pour l'Irlande, chargés d'examiner la fidélité et la conduite pacifique de toute personne proposée pour évêque ou pour doyen parmi les catholiques romains. Le 24 mai, la chambre étant formée en comité pour

discuter le bill, l'orateur se leva et commença par demander s'il était probable que ce bill devînt la base de la concorde et de la satisfaction universelles. D'après ce que l'on avait appris sur ce qui s'était passé à son sujet chez les catholiques, quelques-uns des principaux personnages parmi les laïques s'étaient hautement prononcés contre ses clauses concernant les ecclésiastiques. Quant aux protestans, il n'était pas nécessaire de demander s'ils éprouvaient le moindre contentement de voir placer le gouvernement, pour ne pas dire la couronne d'Irlande, à la portée des catholiques, et entourer le souverain de ministres d'état professant une religion ennemie de son droit de succession. Après un grand nombre d'observations du même genre, et ayant pour but de prouver l'insuffisance des sauvegardes que le bill offrait à la constitution protestante, l'orateur proposa que les expressions « de siéger et de voter dans chacune des deux chambres du parlement » qui se trouvaient dans le premier article, fussent omises. Après de longs débats, la motion de l'orateur fut adoptée par 251 voix contre 247, par conséquent par une majorité de quatre voix. Alors M. Ponsonby annonça que sans cette clause le bill ne valant la peine ni d'être accepté par les catholiques, ni d'être soutenu par les amis de la concession qui devait leur être faite, il proposerait que le membre qui occupait le fauteuil le quittât. Cette motion passa sans division, et le bill fut abandonné. Dans le cours de cette session il ne fut plus question des catholiques. M. Grattan avertit que son intention était de présenter à la session prochaine un autre bill en faveur des catholiques romains, et la chose en resta là pour cette fois.

En même temps que les sentimens religieux et politiques de la nation étaient si forts émus par l'affaire des catholiques, les personnes qui s'occupaient du commerce n'étaient pas moins vivement intéressées par la perspective que leur offrait l'approche

de l'époque à laquelle la charte de la compagnie des Indes allait expirer. A la fin de l'année précédente il n'y avait pas un seul port de la Grande-Bretagne tant soit peu important, qui n'eût envoyé au parlement une pétition en faveur de la liberté du commerce de l'Inde. D'un autre côté, la compagnie et toutes les corporations commerciales qui avaient des liaisons avec elle, avaient travaillé sans relâche à rédiger des pétitions absolument opposées. Cet objet fut soumis le 22 mars à la chambre des communes, qui se forma en comité pour prendre en considération les affaires de la compagnie des Indes.

Lord Castlereagh, en introduisant ce sujet, observa que trois propositions s'offraient d'elles-mêmes à la considération de la chambre : 1°. Laisserait-on le gouvernement qui existait actuellement dans les Indes continuer dans sa forme actuelle? 2°. Y effectuerait-on un changement total? 3°. Adopterait-on un terme moyen pour concilier tous les partis? Après avoir exposé ses motifs pour rejeter les deux extrêmes de la question, il énuméra les modifications au système existant, qui formaient le fond de quelques résolutions à proposer au comité. Le plan du ministère ayant été soumis à la chambre par la proposition de ces résolutions, les deux chambres procédèrent à l'audition de dépositions, ce qui fut très-long, et occupa en grande partie l'attention du parlement pendant plusieurs mois. Les faits contenus dans les dépositions et les raisonnemens employés par les orateurs des deux côtés, rempliraient des volumes : il faut donc se borner à rapporter les principales clauses du bill, rédigé sur la base des résolutions qui furent converties en loi peu de temps avant la fin de la session.

La première clause maintenait la compagnie dans la possession de tous ses anciens territoires dans l'Inde, et dans ses nouvelles acquisitions, tant continentales qu'insulaires, au

nord de l'équateur, pour un terme de vingt ans à dater du 10 avril 1814; le droit de faire exclusivement le commerce de la Chine, et en particulier celui du thé, était conservé à la compagnie; les sujets du roi avaient la permission de faire, à certaines conditions spécifiées, le commerce d'un port à un autre, dans toute l'étendue des limites actuelles du privilège de la compagnie, à l'exception de la Chine. Ces conditions exigeaient que tous les bâtimens particuliers, destinés au commerce des Indes, obtinssent une licence du bureau des directeurs: ceux-ci étaient tenus de l'accorder, quand on la leur demanderait pour les bâtimens allant aux comptoirs du fort William, du fort Saint-George, de Bombay, et de l'île du prince de Galles. Une licence spéciale était nécessaire pour aller aux autres endroits, et les directeurs étaient libres de l'accorder ou de la refuser; mais, dans ce dernier cas, l'on pouvait appeler de leur décision au conseil des commissaires de l'Inde, ou au conseil du contrôle, qui pouvaient obliger les directeurs à donner la licence. Un établissement ecclésiastique était destiné aux possessions anglaises dans l'Inde; il consistait en un évêque et trois archi-diacres. L'emploi des revenus de la compagnie devait se faire dans l'ordre suivant : 1°. L'entretien des troupes; 2°. le paiement des dettes de la compagnie en Angleterre; 3°. le paiement de l'administration dans les différens établissemens et comptoirs; 4°. la liquidation des dettes territoriales de la compagnie, celle de ses dettes par engagement en Angleterre, ou toute autre destination que les directeurs pourraient statuer, avec l'approbation du conseil du contrôle. Un somme égale au paiement effectué sur le fond commercial en Angleterre, pour les dépenses territoriales de l'année précédente, devait être déboursée tous les ans dans l'Inde, pour faire des remises ou des placemens en Angleterre. Le dividende des actions était restreint à dix pour cent, jusqu'à

ce que le fonds, appelé fonds séparé, eût été épuisé; après quoi il serait élevé à dix et demi pour cent. Le nombre des troupes royales à payer par la compagnie était limité à 20,000 hommes, à moins qu'il ne fût envoyé un plus grand nombre de troupes dans les Indes, à la demande du bureau des directeurs.

Les dépenses de la guerre dans laquelle la Grande-Bretagne se trouvait engagée, étaient si considérablement augmentées, et paraissaient devoir encore subir un si grand accroissement à cause de l'extension qu'elle avait donnée à ses alliances et à ses dépenses, que la nécessité d'une nouvelle mesure de finances était évidente; en conséquence, le 3 mars, M. Vansittart entretint la chambre des communes de cet objet; il commença par rappeler deux moyens dont il avait parlé précédemment : 1°. L'adoption de mesures plus efficaces pour racheter l'impôt territorial; 2°. Le soin de pourvoir à un accroissement du fonds d'amortissement proportionné à l'emprunt de chaque année. Il se fiait, pour le premier, objet à la simplification du mode de rachat; quant au second, il recommanderait, ajouta-t-il, de porter l'accroissement indiqué à la moitié de l'intérêt de l'excédant de l'emprunt. Il passa ensuite aux nouvelles mesures qu'il avait l'intention de proposer, et qui consistaient à révoquer la partie de l'acte de 1802, relatif au fonds d'amortissement, qui ordonnait que tout le fonds d'amortissement, alors existant, continuerait à être accumulé avec les intérêts composés, jusqu'au rachat de toute la dette consolidée qui n'était pas encore rachetée. Après avoir fait quelques observations pour défendre ce plan, et avoir renvoyé à des tables qui expliquaient son mode d'opération, il dit que le résultat immédiat de ce système serait égal à un subside de plus de 100 millions, de sorte qu'en supposant que la guerre durât encore quatre ans, on pouvait espérer qu'il ne serait pas nécessaire de mettre des impôts nouveaux, autres que ceux

qui seraient nécessaires pour l'augmentation du fonds d'amortissement dont il a été question plus haut.

Ce plan, qui consistait essentiellement à soulager le fardeau actuel du public en ayant recours aux opérations du fond d'amortissement destiné au paiement de la dette nationale, rencontra de l'opposition, mais le bill auquel il servait de base fut transformé en loi, à une grande majorité.

Le budget fut présenté le 31 mars; les besoins de l'année y étaient évalués à plus de 72,000,000 liv. pour la Grande-Bretagne et l'Irlande; la somme à la charge du premier de ces pays était de 68,686,000 liv. Parmi les voies et les moyens, il y avait 21 millions de taxes de guerre, un emprunt de 21 millions, et un vote de crédit de 6 millions.

Le parlement s'occupa aussi, durant cette session, de quelques affaires qui méritent d'être citées, quoiqu'elles soient d'un intérêt moins grand.

Les inconvéniens résultant de la grande accumulation des affaires dans la cour de la chancellerie, qui mettaient le même personnage dans l'impossibilité de présider cette cour et de remplir ses fonctions dans la chambre des pairs, avaient depuis long-temps fixé l'attention du parlement. Un bill pour créer un nouveau fonctionnaire dans le département de la justice, sous le titre de vice-chancelier, avait, dans la dernière session, été adopté par la chambre haute, mais avait été rejeté par la chambre des communes. Lord Redesdale présenta ce même bill au nouveau parlement; après beaucoup de discussion et d'opposition, il fut converti en loi. Ses clauses établissaient un vice-chancelier d'Angleterre avec plein pouvoir de juger, dans la cour de la chancellerie, tous les cas relatifs à la loi et à l'équité, avec la même latitude que les chanceliers l'avaient fait jusqu'alors; et ses décrets devaient avoir la même validité, sinon qu'ils étaient soumis à la révision du chancelier,

et ne pouvaient être enregistrés qu'après avoir été revêtus de sa signature.

La non résidence des ecclésiastiques à la tête des paroisses, et la triste condition de ceux qui étaient salariés pour remplir leurs fonctions, avaient long-temps été un sujet de scandale pour les amis de l'église anglicane. Plusieurs plans avaient été proposés pour s'opposer au mal. L'un consistait à augmenter le traitement des vicaires ou desservans (*curates*), et à établir quelque proportion entre leur montant et le revenu des cures que ces vicaires desservaient. Un bill, à cet effet, fut présenté à la chambre des pairs par le comte d'Harrowby, dans le mois de mars; il y fut adopté par 57 voix contre 22 : il passa ensuite dans la chambre des communes, à une majorité bien plus forte, et fut converti en loi. Cet acte assignait aux vicaires ou desservans des salaires qui devaient être fixés par les évêques en leur accordant la faculté d'exercer, et qui ne pouvaient, dans aucun cas, être moindres que 80 liv., ou que la valeur entière du bénéfice quand il était inférieur à cette somme. Ces salaires allaient ensuite en montant, par une gradation établie sur la valeur du bénéfice et sur la population de la paroisse, jusqu'à 150 liv. L'acte de tolérance religieuse reçut une nouvelle extension par un bill que M. Wm Smith présenta, le 5 mai, pour écarter certaines peines imposées aux personnes qui combattaient le dogme de la Trinité. L'esprit du temps était si libéral que ce bill n'éprouva aucune opposition dans les deux chambres; l'archevêque de Cantorbery et l'évêque de Chester se contentèrent d'observer que ce bill n'avait été provoqué par aucune tentative d'infliger des peines aux unitaires, ou de les empêcher d'exercer leur culte.

Le 22 juillet, le parlement fut prorogé. Le prince-régent prononça un discours dont la substance se rapportait aux

grands événemens politiques et militaires dont nous allons parler.

A la fin de l'année dernière, l'armée française en Espagne était cantonnée dans les environs de Salamanque et de Valladolid, et occupait différens postes sur le Tage. Le roi Joseph était à Madrid, et Soult avait son quartier-général à Tolède. Wellington, que l'on pouvait regarder, à cette époque, comme ayant toute la Péninsule sous sa surveillance militaire, employa l'hiver à examiner les différens postes des troupes alliées, et à visiter Cadix et Lisbonne; il fut reçu dans cette dernière capitale avec les honneurs du triomphe. En février, les Français, cantonnés du côté du haut Tormès, attaquèrent les postes de la division du général Hill à Béjar, et furent repoussés avec perte. Hill fit alors avancer une brigade sur Placencia. A cette époque, les révolutions de la guerre de Russie réagissaient sur les Français en Espagne; ils retiraient leurs troupes vers le centre, et prenaient quelques fortes positions dans le nord et le nord-est sur une échelle assez resserrée d'opérations défensives.

Sir John Murray, qui était à Alicante avec une armée alliée, attaqua les Français à Alcoy, força leur position, et s'avança dans le pays. Ce mouvement tira Suchet de Valence, il vint prendre le commandement sur le Xucar. Il marcha ensuite sur Villena dont il prit le château avec sa garnison espagnole; puis, tombant sur les corps avancés de l'armée alliée, commandés par le colonel Adams, il les obligea à se reployer sur le gros de l'armée à Castalla. Le 13 avril, Suchet fit une attaque générale sur la ligne des alliés qui étaient postés sur son terrain, et protégés par des batteries; mais il fut repoussé avec une perte considérable, et se retira à Villena.

Ce ne fut qu'à la fin de mai que Wellington se trouva en

état, par la guérison de ses malades et par l'arrivée de renforts d'Angleterre, de quitter ses quartiers de Freynada et de marcher sur Salamanque. L'armée s'avança vers Toro, poursuivant les Français qui avaient quitté le Tage et Madrid, et le 4 juin évacué Valladolid. Ils furent suivis de près par Wellington, dont l'aile droite, sous les ordres du général Hill, alla le 12 reconnaître leur position près de Burgos. Ils ne voulurent pas défendre une seconde fois le château de cette ville : ils détruisirent donc, autant qu'ils le purent, tous les travaux qu'ils avaient élevés avec beaucoup de peine, et toute leur armée, traversant Burgos, se retira sur l'Ebre. Le 14 et le 15, l'armée alliée passa ce fleuve, et marcha sur Vittoria. Le 19, les Français, commandés par le roi Joseph, et par le maréchal Jourdan, agissant comme son major-général, prirent position en front de Vittoria : leurs forces étaient composées des armées entières du sud et du centre, de la cavalerie de l'armée nommée l'armée de Portugal, et de quelques troupes de celles du nord. Le 20, Wellington alla reconnaître la position des Français, avant de les attaquer dans la matinée. La bataille commença par des affaires très-vives pour la possession de quelques hauteurs occupées par les Français ; elles furent enfin emportées par les Anglais. Toutes les colonnes de cette partie de la ligne des alliés ayant passé le Zadora, rivière qui les séparait des Français, marchèrent pour attaquer leur centre. Les Français abandonnèrent leur position, et commencèrent une retraite en bon ordre sur Vittoria. Les alliés emportèrent d'assaut quelques villages dans une autre partie, et repoussèrent les Français de tous leurs points de défense. La retraite de ceux-ci fut si rapide qu'ils ne purent emporter ni leur artillerie ni leurs bagages. Ainsi, 151 pièces de canon et 415 caissons tombèrent entre les mains des vainqueurs. On ne sait pas au juste quelle fut la perte des Français en

hommes; mais elle doit avoir été considérable, tant sur le champ de bataille que dans la poursuite, en tués, blessés et prisonniers. Les alliés eurent 700 hommes tués et 4000 blessés: la plus grande partie étaient anglais. Telle fut l'issue de la bataille de Vittoria, qui ajouta un nouveau laurier à ceux de l'illustre général. Les Français se retirèrent par Pampelune sur la route de Roncevaux. Chassés de toutes leurs fortes position par sir Thomas Graham qui avait pris Tolosa, ils finirent par passer la Bidassoa sur le pont d'Irun, et rentrèrent en France.

Des événemens bien différens se passaient en même temps sur la côte orientale d'Espagne. Le 31 mai, le général Murray embarqua ses troupes sur la flotte anglaise en station le long de cette côte, et le 3 juin il investit Tarragone. Après avoir pris, dans le col de Balaguer, le fort Saint-Philippe qui commande la route de Tortose à Tarragone, il fit avancer ses troupes contre la place assiégée. Il apprit alors que Suchet arrivait de Valence pour la secourir avec des troupes supérieures aux siennes, tant par leur nombre que par leur qualité. Sans attendre des nouvelles certaines de l'approche de l'ennemi, ou des avis précis sur sa force actuelle, il résolut d'éviter le combat par une retraite faite à temps. En conséquence, il réembarqua son armée, laissant ses canons dans les batteries, quoique l'amiral Hallowell fût d'opinion qu'il eût pu les emporter, s'il fût resté jusqu'à la nuit. L'expédition retourna aussitôt à Alicante, et Suchet ne put que triompher du résultat.

Le centre de l'armée française en retraite s'étant maintenu dans une forte position du côté espagnol de la frontière, le général Hill l'attaqua avec un corps d'Anglais et de Portugais combinés, et l'obligea de se retirer en France. Le maréchal Soult, nommé alors commandant en chef des troupes françaises en Espagne et dans les provinces méridionales de la France, rejoignit l'ar-

mée le 13 juillet; rassemblant, le 24, à Saint-Jean-Pied-de-Port, ses deux ailes et une partie de son centre qui se montaient ensemble à près de 40,000 hommes, il attaqua un poste anglais à Roncevaux : il obtint un plein succès; et d'autres postes anglais firent aussi retraite. Pendant plusieurs jours, diverses affaires se succédèrent; et, après des pertes mutuelles, l'armée alliée se trouva, le 1er août, à peu près dans son ancienne position. Sur ces entrefaites, le siége de Saint-Sébastien avait eu lieu sous les ordres du général Graham. Un assaut livré le 25 juillet n'avait pas réussi : les alliés avaient perdu beaucoup de monde. Wellington donna ordre de livrer un nouvel assaut le 31 août : malgré des obstacles particuliers et inattendus, il réussit; mais il coûta 2,500 hommes tant tués que blessés. On reconnut de quelle importance était cette place par les efforts vigoureux que les Français firent pour la secourir; mais ils furent repoussés par les troupes espagnoles seules. Le château fut emporté le 18 septembre. La marine anglaise fut d'un secours efficace dans les opérations qui amenèrent sa prise.

Wellington entra en France le 7 octobre, en traversant la Bidassoa. Ce passage fut effectué à différens gués par une suite d'attaques habilement dirigées contre les points de défense de l'ennemi. La forte place de Pampelune qui était bloquée depuis la bataille de Vittoria, fut obligée, le 31 octobre, de se rendre par capitulation au général don Carlos d'Espagna; la garnison resta prisonnière de guerre. Cet événement ayant débarrassé l'aile droite de l'armée alliée, du service de couvrir le blocus, Wellington exécuta une opération qu'il avait projetée contre les troupes françaises qui lui étaient opposées; c'était de forcer leur centre, et d'établir l'armée alliée sur les derrières de leur droite. Le 10 novembre, l'attaque fut effectuée par différentes colonnes, et après diverses

affaires qui occupèrent toute la journée, le succès fut complet dans la soirée. Pendant la nuit, les Français quittèrent tous leurs ouvrages et leurs postes en avant de Saint-Jean-de-Luz, et passèrent la Nivette. Poursuivis le lendemain, ils se retirèrent dans un camp retranché en avant de Bayonne. Le résultat de cette opération fut de chasser les Français de positions qu'ils avaient été occupés à fortifier avec beaucoup de peine pendant trois mois, de leur prendre 51 pièces de canon, et de leur faire 1400 prisonniers. Le 9 décembre, une partie de l'armée alliée traversa la Nive. Les quatre jours suivans, les Français firent plusieurs attaques désespérées pendant que ce passage s'achevait : ils furent repoussés; et, après avoir perdu beaucoup de monde, ils se retirèrent dans leurs retranchemens. Ces divers combats coûtèrent aux Anglais et aux Portugais près de 5,000 hommes tués, blessés et faits prisonniers. Ainsi, à la fin de l'année, l'armée de Wellington avait gagné pied sur le territoire français.

Dans la partie orientale de l'Espagne, le succès était toujours balancé. En juillet, Suchet avait évacué Valence où était entré Elio avec la seconde armée espagnole. Les Français se retirèrent vers le nord en emmenant la garnison de Segorbe. Lord W. Bentinck, qui avait pris le commandement de l'armée anglaise dans ce pays, recommença le siége de Tarragone. Suchet, pour secourir cette place, rassembla ses troupes, et, le 10 août, s'avança sur Villa-Franca. La nouvelle de son approche fit suspendre au général anglais les opérations du siége; et, ne trouvant pas de position sûre dans le voisinage, il se replia sur Cambrill : parti qui reçut l'approbation entière de Wellington. Les Français firent ensuite sauter les ouvrages de Tarragone, et se retirèrent.

Sur ces entrefaites, il s'était passé des événemens extraordinaire et du plus haut intérêt sur le grand théâtre de la

guerre. Le premier qui mérite de fixer l'attention, est un incident qui tire sa principale importance de ce qu'il a été le commencement des changemens politiques qui ont donné une face totalement nouvelle aux affaires de l'Europe. Les Prussiens avaient, comme alliés des Français, agi particulièrement sur les côtes de la Baltique; ils avaient été employés au siége de Riga. Quand le maréchal Macdonald se retira de devant cette place, le général russe Witgenstein, qui s'avançait le long du Niémen, réussit à séparer du maréchal un corps de 15,000 Prussiens commandés par le général d'York. Celui-ci signa une convention par laquelle il consentit à rester neutre avec les troupes qu'il commandait. Le roi de Prusse se vit dans la nécessité de paraître désapprouver la conduite de son général; mais l'on ne peut guère douter qu'il ne fût secrètement d'accord avec lui. Les Français jetèrent les hauts cris contre le général d'York, qu'ils qualifièrent de traître. Witgenstein poursuivit Macdonald. Le 6 janvier, il entra sans résistance dans Kœnigsberg. Elbing, Marienbourg et les autres villes du royaume de Prusse furent successivement évacuées par les Français, et occupées par les Russes, qui eurent aussi des affaires avec les Saxons et les Autrichiens dans la retraite de ces derniers. Une régence fut établie à Kœnigsberg au nom du roi de Prusse; elle publia une proclamation qui appelait le peuple à venir au secours de son prince et de sa patrie pour les délivrer de la servitude des Français. Un grand nombre de jeunes gens alla rejoindre les troupes du général d'York, qui avait été déclaré commandant en chef de l'armée patriotique. A la fin de janvier, le roi quitta Postdam, où il était au pouvoir de la garnison française de Berlin, et s'en alla soudainement à Breslau; il y publia des proclamations qui appelaient ses sujets aux armes pour défendre leur roi et leur patrie,

mais sans désigner l'ennemi contre lequel ils devaient agir. Néanmoins son intention était si manifeste, qu'Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, qui se trouvait alors à Berlin, défendit aux Prussiens de recruter dans cette capitale.

Les Russes continuaient à avancer; l'empereur était lui-même à la tête du principal corps d'armée. Le 8 février, le général Miloradovitch entra dans Varsovie : une députation alla au-devant de lui pour lui présenter les clés de la ville. Les Russes investirent Dantzick et Thorn, et Alexandre arriva à Polotzk. Les Autrichiens conclurent une trève illimitée, et se retirèrent en Galicie. Les Saxons essayèrent aussi de profiter de la circonstance pour se retirer dans leur pays, derrière les Autrichiens; mais ils furent poursuivis, et un grand nombre fut fait prisonnier. Le roi de Prusse prit alors le rôle de médiateur entre les puissances belligérantes, et le 15 février fit des propositions pour un trève; mais il ne paraît pas que l'on y ait donné la moindre attention. Le 22, il prit le parti décisif de conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur de Russie. Au mois de mars, les deux souverains eurent une entrevue à Breslau. Le roi de Prusse adressa de cette ville un manifeste à ses sujets, pour leur exposer les motifs qui l'avaient engagé à joindre ses armes à celles de la Russie. On peut regarder la phrase suivante comme contenant l'essence de ce manifeste : « Nous avons plié sous la supériorité de puissance de la France; la paix qui m'a privé de la moitié de mes états, ne nous a procuré aucun bien; au contraire, elle nous a été plus nuisible que la guerre même. » La question morale concernant ce changement fut ensuite discutée en détail à Paris, entre le ministre prussien près la cour de France, et le duc de Bassano. Il ne fut pas difficile de prouver qu'il y avait eu abus de pouvoir d'un côté, et rupture d'engagemens de l'autre;

mais une puissance vaincue a-t-elle jamais manqué une occasion favorable de reprendre son rang, et d'annuler des concessions extorquées par la force?

Le 3 mars, les Français évacuèrent Berlin; les Russes y entrèrent le lendemain. Le général Morand, qui avait occupé la Poméranie suédoise avec un petit corps de troupes, suivit la grande armée française: elle fut rejointe aussi par le corps qui avait quitté Hambourg, où le général russe Tettenborn entra le 18. Morand fut surpris dans sa marche, et tué dans le combat; le reste de ses troupes fut pris. Le roi de Saxe avait quitté Dresde à l'approche des Russes; ceux-ci prirent possession de la partie de cette ville située sur la rive droite de l'Elbe. Une armée suédoise marcha sur Stralsund, et en avril Thorn se rendit aux Russes.

Tandis que le reflux de la guerre, parti des ruines de Moscou, marchait avec la rapidité que nous venons de décrire, l'empereur des Français, avec une activité et une confiance inaltérables, s'occupait, à Paris, à rassembler toutes les forces du grand territoire dont il était le maître absolu, pour faire un effort puissant afin de recouvrer le terrain qu'il avait perdu. Un sénatus-consulte, du 11 janvier, mit 350,000 hommes à sa disposition; il ajusta ses différens avec le Saint-Siége dans des conférences qu'il eut avec le pape à Fontainebleau, où un nouveau concordat fut signé; il fit nommer l'impératrice régente pendant son absence, et publier un exposé flatteur de l'état de l'empire français; puis, après avoir ranimé le courage de la nation, qui était un peu ébranlé, il partit le 15 avril pour son armée. Elle était formidable par le nombre et par la qualité des troupes; car elle consistait en douze corps, indépendamment de la garde impériale. Le vice-roi d'Italie fut nommé commandant en second, et Berthier chef de l'état major général. Les divers corps furent placés sous les ordres

de maréchaux et de généraux depuis long-temps connus par leurs services : les traces des désastres de la campagne de Russie avaient entièrement disparu.

La marche des divisions de l'armée française fut dirigée de manière à ce qu'elles pussent effectuer leur jonction près de Jéna et sur la Saale. Les armées alliées des Russes et des Prussiens s'étaient, depuis quelque temps, concentrées près de Leipsick; elles étaient sous le commandement suprême du général de Witgenstein : il avait succédé au vétéran Koutousoff, mort pendant la marche des troupes. Les Français ayant passé la Saale, les Prussiens et les Russes effectuèrent leur jonction entre Leipsick et Altenbourg : chaque souverain était à la tête de ses troupes, et Napoléon prit aussi le commandement de son armée. Le 2 mai, une bataille générale se livra à Gross-Goerschen, près de la plaine de Lutzen. Après beaucoup de carnage de part et d'autre, les alliés conservèrent le champ de bataille, et les Français firent retraite. Cependant ces derniers s'avancèrent ensuite sur l'Elbe ; ils traversèrent ce fleuve à Dresde et à Meissen : Napoléon établit son quartier-général à Dresde, et son armée occupa Leipsick. A cette époque, le roi de Saxe joignit ses troupes à celles des Français, qui s'avancèrent ensuite en livrant plusieurs combats, meurtriers pour les deux partis. L'on se battit avec opiniâtreté, et l'on publia des relations bien différentes entre elles. La principale de ces affaires fut l'attaque que Napoléon fit, le 19 mai, avec toute son armée, contre les alliés à Wurtschen et à Hochkirchen. Les alliés se retirèrent en bon ordre. Enfin, les divisions françaises qui pénétrèrent en Silésie pour arriver à l'Oder, ne rencontrèrent pas une bien forte opposition, et le 1[er] juin Lauriston entra dans Breslau.

A cette époque, une nouvelle puissance s'était jointe à la ligue contre l'empereur des Français. La Suède, qui, en se

dérobant insensiblement à la domination de la France, avait simplement maintenu sa neutralité et son indépendance, fut portée, par la tournure que prirent les affaires, à embrasser ouvertement la cause des alliés. En mars, un traité de subsides et d'alliance fut signé entre les cours de Stockholm et de Londres. La première s'engageait à employer sur le continent une armée forte au moins de 30,000 hommes, qui agiraient sous les ordres du prince royal de Suède, de concert avec les troupes russes ; et l'Angleterre fournissait un subside d'un million. Le traité citait un autre engagement, subsistant déjà entre la Russie et la Suède, dont un article stipulait la réunion à perpétuité du royaume de Norvège au dernier de ces états. La Grande-Bretagne promettait de l'aider à effectuer cette réunion, pourvu que le roi de Danemark refusât préalablement de se joindre à l'alliance du Nord. Depuis ce moment, les Suédois mirent beaucoup d'activité dans leurs préparatifs, pour remplir la partie de cette obligation qui les concernait ; mais l'adjonction de leurs forces ne se fit pas beaucoup sentir au commencement de la campagne. Le danger imminent d'Hambourg, qui avait été abandonné par les Russes, et se voyait menacé par une armée française sous les ordres de Davoust, engagea les Suédois à jeter un corps de troupes dans cette ville pour la défendre ; mais l'état d'hostilité déclarée du Danemark les fit rappeler, et cette ville infortunée fut reprise le 30 mai par les Français, aidés des Danois.

Napoléon, malgré les succès qu'il avait de nouveau obtenus, voyait trop clairement les difficultés qui s'accumulaient autour de lui, pour ne pas désirer une paix qui le laisserait encore à la tête des potentats de l'Europe. Il fit parvenir à l'empereur Alexandre, par l'intermédiaire de l'Autriche, des propositions d'armistice, qui devaient préparer la tenue d'un congrès à Prague pour amener une pacification générale. Le 4 juin,

l'armistice fut ratifié des deux côtés, et l'on tira une ligne de démarcation entre les armées, d'après les positions qu'elles occupaient. Les négociations se suivirent à Prague, mais avec lenteur; l'armistice fut ensuite prolongé, ce qui le fit durer jusqu'au 10 août. Dans cet intervalle, l'Allemagne retentissait de toutes parts de préparatifs de guerre; mais l'attention publique se porta principalement sur ceux de l'Autriche : ils étaient tels, qu'ils décelaient évidemment chez cette puissance l'intention de prendre une part principale à ce qui allait se passer.

L'armistice finit sans avoir frayé la voie à la paix. Le 11 août, le comte de Metternich, ministre autrichien au congrès de Prague, remit, au nom de sa cour, au ministre français une déclaration de guerre contre la France. Les envahissemens de territoire dans le nord de l'Allemagne, effectués par l'empereur des Français, et l'impossibilité de jouir d'une paix durable en Europe tant qu'il persisterait dans le même système de politique, furent les principales raisons alléguées pour justifier le parti que prenait l'Autriche; mais son véritable motif fut sans doute la perspective d'une occasion favorable qui s'offrait à elle pour réduire une puissance devenue trop grande pour la sûreté et l'indépendance du reste du continent européen. Cette déclaration fut suivie d'un traité d'amitié et d'alliance défensive entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg. La Russie et la Prusse avaient déjà conclu des traités avec l'Angleterre : celle-ci s'engageait à payer des subsides à chacune des autres puissances, en considération des armées qu'elles promettaient de mettre en campagne.

A la reprise des hostilités, le plan des alliés fut de repousser les Français de leurs positions avancées sur la rive droite de l'Elbe, ainsi qu'en Lusace et en Silésie, par des attaques en front et en flanc. Après plusieurs affaires, ils en vinrent à

bout, puisque, le 26 août, leur avant-garde campa sur les hauteurs au-dessus de Dresde. Les Français s'étaient retirés dans les faubourgs et les ouvrages extérieurs de la ville : leurs ingénieurs avaient été occupés pendant plusieurs mois à ajouter des fortifications à la place; et Napoléon était dans ses murs avec une armée estimée à 130,000 hommes. Il semble donc que ce fut une tentative téméraire de la part des alliés d'essayer d'emporter Dresde d'assaut. Il eut lieu le 27 : malgré la valeur et l'intrépidité que montrèrent les alliés, ils y furent repoussés, et éprouvèrent une perte très-considérable, qui tomba principalement sur les Autrichiens. Le lendemain, Napoléon fit sortir ses troupes, soutenues par une artillerie immense, pour attaquer les alliés. Dans la bataille sanglante qui se livra, le général Moreau, qui avait quitté sa retraite en Amérique pour visiter le prince royal de Suède, son compagnon d'armes, et qui s'était joint au parti dont il regardait la cause comme celle de la liberté publique, reçut une blessure mortelle. Les alliés se retirèrent : on peut juger de l'étendue de leur perte par les mouvemens rétrogrades qu'ils firent ensuite à travers la chaîne de montagnes qui séparent la Saxe de la Bohême. Ils furent poursuivis par une forte division de l'armée française, qui, après quelques succès, essuya un rude échec par une affaire dans laquelle le général Vandamme fut pris avec 10,000 hommes, son artillerie et ses bagages.

Les alliés s'occupèrent alors de regagner leur terrain et de repousser les Français qui, dans différens endroits, profitaient de leur supériorité momentanée. Le prince royal de Suède prit alors une part aux opérations des alliés, et le maréchal Blucher se distingua par cette activité et cette intrépidité qui ont attaché tant de gloire à son nom. Les succès des alliés dans plusieurs affaires sérieuses firent plus que compenser

leur échec devant Dresde. La Silésie fut entièrement délivrée de l'ennemi ; les Russes et les Prussiens rentrèrent en Saxe ; les Autrichiens sortirent de nouveau de la Bohême, et les Français, après beaucoup de pertes, se retirèrent sur l'Elbe. Leipsick fut alors le point sur lequel les principaux efforts des alliés se dirigèrent. Le 5 octobre, Napoléon quitta Dresde avec le roi de Saxe, prit position à vingt-cinq milles de Leipsick, et concentra ses troupes, que l'on a supposé se monter à 180,000 hommes. A cette époque, la force des alliés reçut un accroissement important par un traité conclu entre l'Autriche et la Bavière, et en vertu duquel 55,000 Bavarois devaient agir conjointement avec les Autrichiens. Cet état ayant toujours été favorisé par la France, qui le considérait comme formant un contre-poids à la puissance de la maison d'Autriche, il ne pouvait pas y avoir de preuve plus forte du concours général de l'Allemagne à se débarrasser du joug de Napoléon, que de voir la Bavière abandonner son alliance.

La grande lutte pour la ville de Leipzick fut décidée par des armées peut-être plus considérables que celles que l'on eût jamais vu agir sur un théâtre aussi resserré. Il est impossible de la décrire sans entrer dans des détails trop étendus ; on se contentera donc d'en rapporter les résultats. La première attaque générale de la grande armée eut lieu le 16 octobre, au midi de la ville. Après un carnage affreux, les deux partis opposés restèrent à peu près dans la même position qu'ils occupaient en commençant. Le 17 se passa principalement à faire les préparatifs de la grande affaire du lendemain qui fut dirigée contre la ville elle-même. A la fin de la bataille qui se donna le 18, les Français avaient perdu 40,000 hommes tant tués que blessés ou faits prisonniers, et 65 pièces de canon. Dix-sept bataillons de leurs alliés d'Allemagne abandonnèrent leurs rangs pendant le combat. Pendant la nuit, les vainqueurs

restèrent sur le champ de bataille. Le 19 dans la matinée, le roi de Saxe envoya un parlementaire à l'empereur Alexandre pour le supplier d'épargner la ville. Cette démarche ne fut regardée que comme une feinte pour gagner du temps, et en conséquence l'assaut fut ordonné à l'instant. Leipzick fut emporté après une courte résistance, et les alliés entrèrent dans cette ville deux heures après que Napoléon s'en fut échappé. Le roi de Saxe avec toute sa cour, la garnison française, et l'arrière-garde des Français, forte de 30,000 hommes, enfin leurs malades et leurs blessés, estimés à 22,000 hommes, ainsi que les magasins, les bagages et l'artillerie, tombèrent au pouvoir des alliés. Le succès ne pouvait pas être plus complet.

La retraite du reste de l'armée française n'offrit que confusion et désarroi. Beaucoup de prisonniers et un gros butin devinrent la proie des alliés. L'armée autrichienne et bavaroise, combinée sous les ordres du général Wrede, se posta dans Hanau pour intercepter la retraite de Napoléon sur Francfort. Cette tentative occasiona un combat terrible, et les alliés éprouvèrent une perte considérable ; les Français furent néanmoins poursuivis jusqu'à Francfort. Le 2 novembre, Napoléon arriva à Metz sans accident, et se vanta d'avoir ramené 100,000 hommes des armées qu'il avait menées sur l'Elbe et sur l'Oder. Il exagérait sans doute ; mais il était resté en Allemagne plusieurs garnisons françaises qui retardèrent pendant long-temps la délivrance entière de l'Allemagne.

Les alliés commencèrent aussitôt cette entreprise désirable. Le 6 octobre, le prince royal de Suède marcha sur Hanovre. Avant d'y entrer, il fit publier une proclamation adressée aux Hanovriens, au nom des conseillers privés du roi de la Grande-Bretagne, nommés pour exercer le ministère dans l'électorat de Brunswick-Lunebourg : ils annonçaient qu'ils reprenaient

l'administration des pays électoraux. Ce retour sous le gouvernement doux d'un prince légitime, qui succédait au régime d'un conquérant tyrannique, causa une joie universelle dans le peuple. Puis le prince royal se rendit à Brême, et y entra le 17. Il retablit ensuite Lubeck dans son ancienne liberté; après quoi il s'approcha des frontières du Danemark pour suivre ses plans de politique particuliers. Les deux empereurs alliés et les rois de Prusse et de Bavière se réunirent au commencement de novembre à Francfort, qui fut déclaré ville libre. Vers cette époque, le roi de Wirtemberg conclut avec l'empereur d'Autriche un traité par lequel il abandonna la confédération du Rhin, et consentit à unir ses troupes à celles des alliés.

L'effet le plus important et le plus inattendu de ce grand changement de fortune fut une révolution qui arracha la Hollande à la domination de la France, et lui rendit son ancienne indépendance. Au commencement du printemps, on avait formé dans Amsterdam un plan d'insurrection en faveur de la maison d'Orange; mais il avait été étouffé par le châtiment de ceux qui y étaient impliqués. Quand ensuite les troupes alliées s'approchèrent des frontières de la Hollande, les sentimens du peuple, si long-temps comprimés, se ranimèrent. Sans qu'il se fût manifesté rien qui annonçât une opération concertée, le 15 novembre, le peuple d'Amsterdam se leva en masse, arbora le drapeau orange, proclama la souveraineté de cette maison, renvoya les autorités françaises, et organisa une administration provisoire. L'exemple d'Amsterdam fut suivi par les principales villes des provinces d'Hollande et d'Utrecht. Le 21, la nouvelle de ces événemens fut apportée à Londres par une députation envoyée exprès pour inviter le prince d'Orange à venir se mettre à la tête de ses compatriotes : le prince accepta sans hésiter. Le gouvernement anglais résolut.

aussitôt d'aider immédiatement les Hollandais de toutes les troupes que l'on pouvait leur fournir. Le prince d'Orange s'embarqua le 25 sur un vaisseau de ligne. Le mouvement d'Amsterdam avait été si peu prémédité, qu'il n'y avait aucune troupe réglée de prête pour soutenir la révolution. Quoique les militaires français fussent peu nombreux dans la Hollande, et que leurs chefs fussent en quelque sorte frappés de stupeur, ce fut néanmoins un grand soulagement pour les habitans de voir entrer 300 cosaques dans Amsterdam. L'armée russe, sous les ordres du général Wittgenstein passa bientôt l'Issel, et se mit en marche sur Amersfort. Le principal corps français qui se trouvait à Gorcum, ayant repris courage, s'avança sur Amsterdam, Dordrecht et Woerden. Il fut repoussé sur les deux premiers points ; mais il entra dans le dernier endroit, où il commit de grands désordres. Enfin, des renforts suffisans arrivèrent d'Angleterre et d'ailleurs, et chassèrent les Français. Alors, la révolution n'éprouva plus de résistance, excepté de la part de l'amiral Verhuel, commandant de la flotte du Texel, qui prit possession du fort du Helder, et déclara sa résolution de maintenir l'autorité dont il tenait sa nomination. Le 1er. décembre, le prince d'Orange fit son entrée dans Amsterdam ; il publia bientôt après une proclamation dans laquelle il parla d'un rang plus éminent auquel, conformément au désir de la nation, il se trouvait élevé à l'égard des Pays-Bas. Le titre qu'il prit ensuite fut celui de prince souverain des Pays-Bas-Unis.

Il reste encore à citer quelques événemens qui se passèrent sur le continent dans le courant de cette année mémorable.

Le roi de Danemark qui refusait constamment de se joindre à la ligue contre la France, et regardait avec un profond ressentiment l'arrangement conclu entre la Russie et la Suède pour

donner la Norvège à cette dernière puissance, lui déclara la guerre le 5 septembre. Mais se trouvant seul au milieu d'une confédération ennemie, ses moyens étaient insuffisans pour soutenir une lutte semblable. Aussi quand le prince royal de Suède eut le loisir de marcher contre le Danemark, le Holstein ne tarda pas à être envahi par ses troupes. Le prince de Hesse, commandant des Danois, se voyant cerné, demanda un armistice. Il lui fut accordé, à condition que tout le Holstein et une partie du Schleswig resteraient dans la possession des alliés, qui seraient en outre les maîtres de travailler à réduire quelques forteresses qui restaient encore. Voilà dans quelle position humiliante le Danemark se trouvait à la fin de l'année.

Quand Napoléon effectua sa retraite de Leipsick, un gros corps de troupes françaises fut laissé dans Dresde sous le commandement du maréchal Gouvion-Saint-Cyr ; il fut renforcé par les fugitifs de l'armée de Vandamme, qui avait été défaite. La disette et les maladies ne tardèrent pas à réduire cette garnison à un état pitoyable. Son chef fit, il est vrai, des démonstrations de résistance quand les Russes le vinrent bloquer; mais, le 12 novembre, la nécessité le contraignit de se rendre prisonnier de guerre avec toute sa garnison, forte de plus 40,000 hommes, tant officiers que soldats. Dans le même mois, la garnison de Stettin qui se montait à près de 8,000 hommes, capitula aussi aux mêmes conditions. Quelques soldats, hollandais de naissance, prirent la cocarde orange, et furent envoyés rejoindre leurs compatriotes.

La délivrance ou plutôt la reprise du nord de l'Italie occupa bientôt l'attention de la cour d'Autriche. En octobre, le baron Hiller passa les Alpes avec une armée de 60,000 hommes, et commença ses opérations contre les Français. Il y eut aussi en Carniole et en Istrie plusieurs affaires dont le résultat força les

Français à se retirer en Italie. Trieste et toute la côte de Dalmatie furent rangés sous la domination de l'Autriche avec l'aide de l'Angleterre.

La confédération helvétique, dont Napoléon s'était déclaré le médiateur, semblait disposée, dans ce grand changement des affaires, à conserver sa neutralité. En novembre, la diète des cantons publia une notification à cet effet, et décréta la levée d'une armée pour soutenir cette résolution. Mais les Suisses ne tardèrent pas à apprendre qu'une petite puissance ne peut pas, quand elle le veut, rester neutre au milieu des contestations des grands états. Une armée autrichienne entra en Suisse, en déclarant que les puissances alliées ne pouvaient pas admettre la neutralité du corps helvétique, parce qu'elles étaient résolues à le soustraire à l'influence étrangère, et à le voir indépendant avant de le reconnaître comme neutre. A l'entrée du comte de Bubna dans Berne avec un corps de cavalerie, l'ancien gouvernement fut rétabli. Genève fut ensuite occupé par les alliés; puis les autrichiens passèrent le Rhin à Schaffhouse et à Bâle, et s'avancèrent vers les frontières de la France; ils traversèrent aussi ce fleuve dans d'autres endroits, et se répandirent en Alsace et en Franche-Comté. La France se trouvait alors complètement envahie. Napoléon manifesta ses alarmes en rendant le 26 décembre un décret annonçant l'envoi, dans les divisions militaires de l'empire, de commissaires investis de pouvoirs extraordinaires pour organiser les moyens de défense.

La malheureuse guerre qui avait éclaté entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique produisit cette année un grand nombre d'événemens, mais la plupart de peu d'importance : il n'y en a qu'un petit nombre qui méritent d'être rapportés.

En Amérique, le parti opposé à la guerre et celui qui la

favorisait, eurent, avant l'expiration de l'année 1813, l'occasion d'essayer leurs forces respectives dans l'élection d'un président et d'un vice-président des États-Unis. Le dernier l'emporta. M. Madison fut réélu président par 128 voix contre 89, et M. Gerry vice-président par une majorité à peu près égale.

Le 29 janvier 1813, le comité des relations extérieures fit son rapport à la chambre des représentans, et approuva entièrement le refus du président de concourir à la proposition d'un armistice faite par l'amiral Warren. Il démontra ensuite que le fond de la querelle avec la Grande-Bretagne tenait presque uniquement au droit que celle-ci s'arrogeait de presser des matelots à bord des bâtimens des États-Unis. Le comité recommanda de résister fermement à cette prétention ; mais il demanda en même temps que l'on prît des mesures propres à empêcher les sujets d'un pays d'entrer au service de l'autre.

Malgré le mauvais succès de leur expédition dans le Canada, en 1812, cette province était toujours l'objet des entreprises des Américains. En janvier 1813, le général Winchester, à la tête de plus de 1000 hommes, attaqua le fort Détroit. Le colonel Proctor combattit le général américain avec 500 hommes, tant de troupes réglées que de milices, et 600 Indiens. Le commandant américain se rendit prisonnier avec 500 hommes; et presque tout le reste fut taillé en pièces, dans sa retraite, par les Indiens. Cet échec fut compensé par la prise d'York, la capitale du haut Canada, située sur le lac Ontario. Le 27 avril, le général Dearborn arriva par eau devant cette place, débarqua ses troupes, et attaqua les ouvrages défendus par le général Sheaffe à la tête de 700 hommes de troupes réglées et de milice, ainsi que de quelques Indiens. En même temps, la flottille américaine, sous les ordres du commodore Chauncey, commença un feu terrible contre les batteries anglaises. L'explosion d'un magasin à poudre

obligea le général Sheaffe de sortir de la place avec ses troupes réglées; il laissa le reste pour capituler. Des magasins publics très-considérables furent pris avec la ville.

Les lacs du Canada devinrent alors le principal théâtre d'une guerre très-active. Il y eut beaucoup d'affaires très-vives sur leurs eaux et sur leurs côtes. Le 23 avril, le colonel Proctor embarqua des troupes réglées, des milices et des Indiens, pour attaquer un poste américain, situé aux rapides du Miamis, rivière qui se jette dans le lac Érié. Tandis qu'il était occupé à battre leurs ouvrages, un renfort de 1300 hommes, commandés par le brigadier général Clay, descendit la rivière, et attaqua les Anglais; en même temps la garnison fit une sortie. Après un combat très-rude, les Américains furent repoussés; la plupart furent tués ou pris. Cependant le colonel Proctor ne put conserver son terrain.

Le 27 mai, les Américains en force firent une descente au fort George, sur le Niagara, et se mirent à attaquer la place. Après s'être défendu vaillamment, le colonel Vincent qui la commandait, l'évacua, et se retira sur une position, à l'entrée du lac Ontario. Cependant les Américains poussèrent en avant un gros corps de troupes qui les rendit maîtres de la frontière du Niagara; ils éprouvèrent cependant différens échecs dans une tentative pour aller plus loin; et au mois de juin le général Dearborn concentra ses troupes au fort George, où il resta dans un camp retranché très-fort. Sur le lac Ontario, Sir James Yeo, commandant des forces navales anglaises, et le commodore américain Chauncey, se tinrent mutuellement en échec, sans que ni l'un ni l'autre obtînt une supériorité décidée. Une expédition anglaise sur le lac Champlain réussit à détruire plusieurs bâtimens militaires, et une grande quantité de munitions navales et de provisions. Au mois de septembre les Américains vinrent à bout de leur objet d'être les maîtres des

lacs, au moins du lac Érié. Le 10, le commodore Perci, chef de leurs forces navales sur ce lac, amena l'escadre anglaise, ou plutôt canadienne, sous les ordres du capitaine Barclay, à combattre, et l'obligea toute entière à se rendre. En conséquence de ce revers, les Anglais abandonnèrent le territoire de Michigan, à l'exception du fort Michillimakinac, et désertèrent aussi les postes du haut Canada, au-delà de Grande-Rivière.

En automne, les Américains firent un grand effort pour envahir le Canada sur différens points; le major-général Hampton s'avança d'abord sur la frontière du côté de Montréal. Le général anglais Prevost s'y rendit aussitôt, et amena du renfort au général Sheaffe, qui commandait ce district. Le 21 octobre, Hampton passa la frontière du bas Canada, et marcha, le long des deux rives du Châteauguay, contre les postes avancés des Anglais. Le 26, des troupes anglaises et canadiennes, bien inférieures aux siennes, le combattirent, et l'arrêtèrent si efficacement, qu'il repassa la frontière et reprit son ancienne position. Le général américain Wilkinson, pour coopérer à la tentative de Hampton, s'embarqua sur le lac Ontario avec 10,000 hommes, et descendit en bateaux le fleuve Saint-Laurent, dans le dessein d'atteindre Montréal. Mais Prevost avait placé en observation un corps chargé de surveiller tous les mouvemens des Américains : ceux-ci l'attaquèrent et furent complétement battus, éprouvèrent une grosse perte, et furent obligés de rentrer dans leurs limites. Le résultat final de cette expédition combinée fut que les deux provinces du Canada se virent délivrées de la présence de l'ennemi. En décembre, celui-ci se retira pour prendre des quartiers d'hiver sur son territoire.

Une attaque heureuse de l'armée anglaise contre le fort Niagara fut le dernier événement qui eut lieu dans ces régions

lointaines. Le 19 décembre, un corps de 500 hommes, sous les ordres du colonel Murray, fut débarqué de grand matin près du fort; il l'emporta par escalade, ne perdit que peu de monde, tua ou fit prisonnière toute la garnison, et s'empara de beaucoup d'armes et de munitions. Le général américain Hull, qui arriva bientôt après à la ville de Buffalo pour arrêter les progrès des Anglais, fut attaqué le 30 par le général Riall à la tête de 1000 hommes de troupes réglées et de milice, et de 400 Indiens, et mis dans une déroute complète. Buffalo et le village de Blackrock furent ensuite livrés aux flammes, et toute la frontière américaine fut laissée entièrement dégarnie. Le général Prevost représenta dans une proclamation ces mesures sévères comme prises par représailles des dégâts commis par les Américains dans leur invasion du haut Canada, notamment l'incendie de Newark, lieu qui contenait cent-cinquante maisons.

Tandis que ces événemens se passaient dans la partie septentrionale de l'Amérique, une guerre peu importante se faisait dans la partie méridionale par les escadres anglaises qui la tenaient en blocus; ils envoyaient de temps en temps leurs bâtimens légers dans les rivières au fond de la baie de Chesapeak; ils y attaquaient les petites villes et les magasins situés sur les bords de ces rivières. Ces petites expéditions réussissaient; mais leur objet était d'une bien faible importance. Il y eut une entreprise plus considérable tentée contre un poste à Hampton en Virginie, défendu par un gros corps de troupes. Le 26 juin, sir S. Beckwith, qui s'était embarqué avec les troupes qu'il commandait, sur l'escadre légère de l'amiral Cockburne, tourna le flanc des Américains sans être aperçu, et après une affaire très-vive s'empara de leur camp et de leurs batteries. Le mois suivant, les îles d'Okako et de Portsmouth

sur la côte de la Caroline septentrionale, furent prises par l'escadre de l'amiral Cockburne.

Dans les combats qui se livrèrent sur mer entre les deux nations, les succès commencèrent à être plus également partagés. L'année 1812 se termina par une nouvelle perte, mais non une honte pour la marine anglaise. Le 29 décembre, la frégate anglaise le *Java*, capitaine Lambert, forte de 46 canons, et ayant à bord le lieutenant-général Heslop avec son état-major, donna chasse, près de San Salvador au Brésil, à une voile étrangère qui était la frégate américaine la *Constitution*, de 54 canons, commandée par le commodore Bainbridge. L'Américain, par la supériorité de son feu, désempara totalement l'Anglais, qui, après avoir perdu beaucoup de monde, et entr'autres son brave capitaine, fut obligé d'amener son pavillon.

Ce malheur fut compensé, pour la marine anglaise, par une affaire dans laquelle elle recouvra son avantage accoutumé. La frégate anglaise le *Shannon*, capitaine Broke, stationnée devant le port de Boston, avait été amenée à un état de discipline parfaite par son commandant, qui exerçait assidûment son équipage aux manœuvres de l'artillerie et de la mousqueterie. Ainsi préparé, le capitaine Broke s'avança très-près du phare de Boston, comme pour défier la frégate des États-Unis la *Chesapeak*, beau bâtiment de 48 canons, qui avait son équipage bien complet; l'Américain accepta le combat qui lui était offert, et sortant du port, arriva plein de confiance sur son adversaire: les deux bâtimens furent bientôt tout près l'un de l'autre. Le capitaine Broke apercevant une occasion favorable, ordonna d'aller à l'abordage, et lui-même donna l'exemple: le combat fut meurtrier, mais court. Les ponts de l'Américain furent balayés en deux minutes; son pavillon fut amené et

remplacé par le pavillon anglais; enfin, la frégate fut conduite en triomphe par le vainqueur à la vue de tous ses amis qui s'attendaient qu'elle reviendrait victorieuse.

La marine française était alors réduite si bas, que les marins anglais ne trouvèrent pas beaucoup d'occasion dans le cours de l'année de montrer leur supériorité dans les combats d'escadre à escadre, ou de vaisseau à vaisseau, contre leur ennemi ordinaire. Ils déployèrent principalement leur esprit d'entreprise dans des attaques contre des ports et contre des batteries sur les côtes de la mer. Il y eut plusieurs affaires de ce genre dans la Méditerranée et dans ses golfes; une des plus considérables fut la prise de Fiume, au fond de la mer Adriatique. Le 2 juillet, l'amiral Freemantle mouilla, avec l'escadre qu'il commandait, devant Fiume qui était défendue par quatre fortes batteries. Le 3, l'escadre leva l'ancre pour les attaquer, et un détachement de matelots et de soldats de marine fut envoyé pour s'emparer de la tête du Môle; il réussit, et se précipita dans la ville, chassa devant lui la garnison avec le gouverneur à sa tête, et s'empara ainsi de la place: sa perte fut très-peu considérable. Ce qui fit honneur aux vainqueurs, c'est que, quoique la place eût été prise d'assaut de tous les côtés, pas un particulier ne fut pillé. Les Anglais n'emmenèrent que les navires flottans et les effets du gouvernement. Sur les quatre-vingt-dix navires pris, plus de la moitié fut rendue aux propriétaires.

En octobre, la marine française perdit deux frégates: elles retournaient au port; une tempête les endommagea beaucoup. Des bâtimens anglais les rencontrèrent en cet état; le triste état de ces frégates les empêchant de faire résistance, ils s'en emparèrent sans peine.

Parmi les événemens qui se passèrent cette année hors du royaume d'Angleterre, on peut citer l'apparition de la peste

dans l'île de Malte : cet accident répandit l'alarme dans toute la Méditerranée, et excita un vif intérêt dans les îles Britanniques, à cause des troupes anglaises stationnées dans cette île. On parvint heureusement, par des précautions convenables, à les préserver de la contagion; et, au total, la mortalité ne fut pas considérable, en proportion de la prodigieuse population de l'île.

En juillet, il éclata, dans quelques-unes des Antilles, des ouragans terribles. La Dominique et, hors de l'Archipel, la Bermude, souffrirent le plus. Dans cette dernière île, la ville de Nassau fut presque entièrement détruite par deux tempêtes successives, qui soufflèrent de côtés opposés; un tiers des maisons fut renversé, toutes les autres éprouvèrent de gros dommages, et il y eut beaucoup de denrées, de marchandises et d'embarcations perdues.

Le parlement rentra le 4 novembre; il fut ouvert par le prince-régent, dont le discours roula principalement sur la nouvelle alliance des puissances contre la France, et sur leurs succès; enfin, sur la guerre avec l'Amérique. S. A. R. annonça qu'elle était prête à entamer une discussion pour ajuster les différens qui existaient entre l'Angleterre et les États-Unis, en prenant pour base « des principes qui ne fussent pas incompatibles avec les maximes de droit public reconnues, et avec les droits maritimes de la Grande-Bretagne. » Quant à l'autre grande contestation, S. A. R. assura « que, des dispositions à exiger de la France, aucune espèce de sacrifice, incompatible avec son honneur ou avec ses prétentions légitimes comme nation, ne serait jamais, de sa part, ni de la part des alliés du roi, un obstacle à la paix. » Les adresses d'usage en réponse au discours passèrent sans opposition.

Après que les traités et les conventions avec la Russie et avec la Prusse eurent été soumis au parlement, lord Castle-

reagh proposa à la chambre des communes une mesure pour augmenter les forces disponibles de l'Angleterre. Il s'agissait de permettre à un certain nombre de régimens de milice, qui n'excéderait pas les trois quarts du total, d'entrer comme volontaires dans la troupe de ligne, en recevant un supplément de gratification, et d'être accompagnés de leurs officiers à qui l'on accorderait un encouragement pour prendre le service de volontaires. La permission de présenter le bill ayant été donnée, il passa dans les deux chambres sans opposition, parce que l'on était généralement persuadé, tant dans le parlement que dans le public, que les conjonctures actuelles prescrivaient tous les efforts possibles pour amener à une issue prompte et désirable la grande lutte qui avait lieu sur le continent européen. Ce fut dans le même esprit que l'on adopta un emprunt supplémentaire de 22,000,000 liv., proposé par le chancelier de l'échiquier. Enfin, plusieurs subsides à payer aux étrangers, et qui étaient des résultats d'engagemens pris par les ministres, furent approuvés sans que personne se levât pour les combattre. Le 20 décembre, le parlement se sépara, et l'on fit la motion de s'ajourner au 1er mars: après que l'on eut essayé, par un amendement, de rendre ce terme moins éloigné, elle fut adoptée sans division.

[1814.]

LIVᵉ ET LVᵉ ANNÉES DE GEORGES III,

IIᵉ ET IIIᵉ DU PARLEMENT.

Les armées alliées entrent en France. — Napoléon quitte Paris et se met à la tête de ses troupes. — Combats. — Retraite de Napoléon; les alliés s'avancent. — Il concentre ses forces, et repousse le maréchal Blucher. — Il marche ensuite contre le prince de Schwartzenberg, qui se retire. — Mouvemens du prince royal de Suède. — Les Anglais échouent à Berg-op-Zoom. — Progrès de lord Wellington. — Négociations à Châtillon; elles sont rompues. — Nouvelles affaires entre les grandes armées. Les alliés décident de marcher sur Paris. — Wellington continue à avancer; Bordeaux se déclare pour les Bourbons. — Bataille sous les murs de Paris. — Ses résultats. — Capitulation de Paris. — Gouvernement provisoire. — Déposition de Buonaparte. — Il envoie son abdication. — Son traité avec les puissances alliées. — Bataille de Toulouse. — Sortie de Bayonne. — Affaires navales. — Parlement. — Bill concernant les emplois dans les colonies. — Bill pour abolir la perte de lignée (corruption of blood), et changer le mode d'exécution des criminels de haute trahison. — Motion relative au discours de l'orateur au prince-régent. — Lois sur les

grains. — Budget. — Bill pour maintenir la paix en Irlande. — Louis XVIII quitte l'Angleterre; son entrée à Paris. — Traité entre la France et les puissances alliées. — Constitution hollandaise. — Plan de réunion de toute la Belgique. — Hambourg rendu à son indépendance. — Le Hanovre érigé en royaume. — Traité entre le Danemark, la Suède et la Grande-Bretagne. — La Norvège cédée à la Suède. — Résistance des Norvégiens; son résultat final. — Ferdinand VII retourne en Espagne. — Les Cortès sont cassés. — Le pape rentre dans Rome. — Rétablissement des jésuites et de plusieurs autres ordres religieux. — Le roi de Sardaigne recouvre ses états en Italie, auxquels on ajoute Gènes. — Alliance entre le roi de Naples et l'empereur d'Autriche. — Pacte fédéral de la Suisse. — Affaires des Etats-Unis d'Amérique. — Combats dans le Canada. — Opérations des Anglais contre les états du Sud. — Prise de la ville de Washington. — Expéditions contre Alexandrie et Baltimore. — Affaires dans le Canada et sur les lacs. — Destruction de la flottille anglaise sur le lac Champlain, et retraite du général Prevost. — Affaires navales. — Paix signée à Gand. — Session d'Automne du parlement. — Débat sur la continuation de l'incorporation de la milice. — Bill pour conserver la paix en Irlande, amendé. — Opérations des catholiques irlandais. — La princesse de Galles. — Des souverains étrangers visitent l'Angleterre.

Au commencement de cette année, l'attention de toute l'Europe était fixée sur la France. Ce pays, accoutumé à en-

voyer ses légions victorieuses dicter des lois aux états voisins, dans leurs capitales, voyait ses frontières envahies par les nombreuses armées de ces mêmes états qu'il avait contraints à acheter la paix en se soumettant à sa domination, ou en concourant à l'exécution de ses projets. De toutes les puissances actuellement liguées contre la France, il n'y en avait pas une seule, l'Angleterre exceptée, qui n'eût été son alliée. Dans ce moment de crise qui allait décider de son sort, l'homme qui l'avait plongée dans cet abîme de périls, semblait avoir perdu toute faculté d'agir : l'habitude du despotisme avait tellement prévalu sur lui, qu'il n'était pas en état d'écouter un seul avis qui ne correspondît pas à ses plans; et cependant il paraissait accablé sous les circonstances qui pesaient sur lui. Il parlait beaucoup de ce qu'il y avait à faire; mais il ne faisait rien : aussi quand les alliés entrèrent en France, ils trouvèrent que ses moyens de défense n'étaient pas plus avancés que lorsqu'il avait passé le Rhin, après sa retraite d'Allemagne.

Les armées alliées passèrent ce fleuve sur plusieurs points, de Bale à Coblentz; et leurs corps avancés occupèrent tout le pays depuis le Palatinat jusqu'à la Franche-Comté. Au milieu de janvier, le maréchal Blücher s'était emparé de Nancy, et le général autrichien Ghiulay était à Langres. Le 25 de ce mois, Napoléon quitta Paris pour se mettre à la tête de ses troupes. Depuis ce moment, comme il se trouvait dans l'élément qui lui convenait, on ne peut pas l'accuser d'avoir manqué d'activité. Il se rendit à St.-Dizier sur la Marne, et ordonna aussitôt d'attaquer les différens corps des troupes alliées rassemblés autour de lui. Quelques-unes de ces affaires lui valurent des succès; mais un engagement qui eut lieu le 1er février à la Rothière, et auquel il était présent, se termina par une retraite, à laquelle il fut obligé après avoir perdu

beaucoup de monde et 78 pièces de canon. Par suite de ce combat les alliés marchèrent sur Troyes où le prince-royal de Wurtemberg entra le 7, et le maréchal Macdonald évacua Châlons-sur-Marne: d'un autre côté, les Autrichiens prirent Châlons-sur-Saône. La promptitude de cette marche, qui menaçait de détruire bientôt la puissance de l'empereur des Français, lui servit d'aiguillon pour tenter de nouveaux efforts. Voyant qu'il n'était pas en état d'opposer partout une résistance suffisante aux armées alliées, il se détermina à concentrer ses forces sur des points particuliers, et à frapper successivement des coups qui pussent couper les communications d'un corps ennemi avec l'autre. L'armée prussienne, commandée par Blücher, fut la première contre laquelle il effectua ce plan. Après plusieurs affaires, Blücher fut contraint de se retirer jusqu'à Châlons-sur-Marne, et ses communications directes avec les Autrichiens furent complettement interrompues. Cependant Winzingerode avait, dans l'intervalle, pris Soissons d'assaut, et s'était ensuite avancé jusqu'à Reims pour former sa jonction avec Blücher. Sur ces entrefaites, le prince de Schwartzenberg, à la tête des Autrichiens, s'était approché de Paris en suivant le cours de la Seine. Le 11 février, Sens fut pris, et le 16 un corps de son armée s'était emparé de Fontainebleau. Alors Napoléon se porta de ce côté, et, après quelques affaires, Schwartzenberg fut obligé de quitter ses positions le long de la Seine, et de transporter son quartier-général à Troyes. Le 23, les alliés évacuèrent cette ville, dans laquelle Napoléon rentra, ce qui ne fut pas pour lui un léger triomphe; mais le général Wrede la reprit le 4 mars pendant que Napoléon marchait contre Blücher.

Le 10 février, le prince-royal de Suède était avec son armée à Cologne, et ses corps, sous les ordres de Bulow et de Winzingerode, s'avançaient dans les Pays-Bas où ils

s'étaient déjà rendus maîtres de plusieurs villes. On a déjà dit que Winzingerode était venu jusqu'à Soissons. En Hollande la garnison française de Gorcum capitula en février. Le 7 mars, le général Graham essaya d'emporter la forte place de Berg-op-Zoom : cette tentative échoua ; il perdit beaucoup d'hommes qui furent tués ou faits prisonniers. Pendant ce temps-là l'armée combinée, commandée par Wellington, faisait graduellement des progrès dans le midi de la France ; et, par le résultat de plusieurs affaires successives, elle repoussa les Français au-delà du gave d'Oléron sur lequel elle établit ses postes le 18 février. En Allemagne, les troupes alliées étaient occupées à investir les places encore défendues par des garnisons françaises. Dantziek capitula au commencement de l'année ; sa garnison fut faite prisonnière de guerre. Bientôt après Wittenberg fut emporté d'assaut, et son château se rendit par capitulation.

En retournant au théâtre principal de la guerre, il est bon, avant de raconter les opérations militaires qui s'y passèrent, de parler des négociations pour la paix qui se suivaient à Châtillon-sur-Seine depuis l'entrée des armées alliées en France. Les plénipotentiaires des différentes puissances, parmi lesquels lord Castlereagh représentait l'Angleterre, s'étaient réunis dans cette ville avec le plénipotentiaire français. Celui-ci proposa un armistice et la remise immédiate des places situées dans le pays que la France céderait. Au lieu de consentir à cette proposition, qui n'avait pour but évident que d'empêcher les armées alliées de marcher sur Paris, tandis qu'on leverait toutes les troupes de la France pour leur résister, les alliés proposèrent la signature immédiate des préliminaires de la paix. Les succès temporaires des armées françaises firent changer de caractère aux conférences ; le plénipotentiaire de Napoléon demeura sans instruction, et fut hors d'état de ré-

pondre aux propositions des cours alliées. Celles-ci chargèrent leurs plénipotentiaires de remettre un projet de traité préliminaire, renfermant toutes les bases qu'elles jugeraient nécessaires pour le rétablissement de l'équilibre politique en Europe; et le 10 mars fut le terme fixé d'un commun accord, pour la réponse définitive. Le terme fut ensuite prolongé jusqu'au 15, jour auquel le plénipotentiaire français remit un contre-projet qui, disent les alliés, revenant sur ce que le gouvernement français avait lui-même proposé auparavant, demandait que des peuples, entièrement étrangers à l'esprit français, continuassent à en faire partie; que la France conservât des dimensions incompatibles avec l'établissement d'un système d'équilibre, et gardât les positions et les points offensifs qui avaient servi à opérer tant de bouleversemens. Le contre-projet fut donc totalement rejeté; et l'on déclara que les négociations de Châtillon étaient finies.

Nous avons laissé Napoléon s'avançant pour la seconde fois contre Blücher, dont l'armée effectua sa jonction avec les corps de Winzingerode et de Bulow à Soissons. Le 3 mars, Blücher, attaqué à Craone, se retira sur Laon; le 9, il y fut attaqué par toutes les forces de Napoléon. Après un combat sanglant, qui dura ce jour-là et le lendemain, Napoléon fit retraite sur tous les points, en perdant 48 pièces de canon et près de 6,000 hommes faits prisonniers. La nouvelle du succès de Blücher, engagea Schwarzenberg à s'avancer de nouveau; et le 21, son armée prit position en avant d'Arcis-sur-Aube. Les Français, quoiqu'ils fussent en force à Arcis, furent attaqués par le prince de Wurtemberg, et obligés d'abandonner la place après avoir éprouvé de grandes pertes. Le point sur lequel les armées autrichienne et française se dirigèrent ensuite, fut Vitry où Napoléon devait être rejoint par les corps de Ney et de Macdonald. Cependant, il prit la

route de Saint-Dizier avec toute son armée : son plan était, comme on l'apprit par une lettre interceptée, de se placer entre les deux armées alliées, de couper leurs communications, et de tomber sur les derrières des Autrichiens. La découverte de ses intentions détermina aussitôt les généraux alliés à unir leurs forces, et à marcher directement sur Paris, en laissant Winzingerode et Czernicheff avec un gros corps de cavalerie et de l'artillerie pour harasser les derrières de Napoléon.

Sur ces entrefaites, les mouvemens de Wellington devenaient toujours plus importans à la cause commune. Sa marche, à travers un pays fort par sa nature, entrecoupé de petites rivières, et en face d'un ennemi actif et vigilant, était difficile : chaque pas en avant exigeait un combat. Le 25 février, son armée força le passage du gave de Pau à Orthès, et le lendemain elle passa l'Adour. Bordeaux fut occupé le 12 mars par un détachement sous les ordres du maréchal Beresford. Cet événement fut le résultat d'un mouvement contre-révolutionnaire, favorisé par le maire et les principaux habitans, qui prirent la cocarde blanche, se déclarèrent pour les Bourbons, et réclamèrent la protection de l'armée combinée. Le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVI, et époux de sa fille, Madame, entra dans Bordeaux avec les troupes anglaises; il y fut reçu aux acclamations universelles. Wellington continuant à marcher contre Soult, ce dernier se retira sur Tarbes; il en fut repoussé, le 20, avec une grosse perte.

La grande armée alliée qui s'avançait sur Paris, prit son quartier-général à Coulommiers le 27 mars. Le lendemain, Blücher passa la Marne à Meaux. L'alarme commença à devenir chaude dans la capitale. Le roi nominal Joseph, que son frère avait nommé son lieutenant général, publia le 29 une proclamation pour engager les Parisiens a défendre leur

ville, leur assurant en même temps que l'empereur amenait à leur secours une armée victorieuse. Le 29, les corps de Marmont et de Mortier entrèrent dans Paris où l'on avait déjà assemblé un corps de troupes réglées auxquelles on joignit 30,000 hommes de gardes nationales. Les alliés arrivés en vue de la capitale, avaient leur droite du côté de Montmartre, et leur gauche près du bois de Vincenues. Le prince de Schwarzenberg adressa une proclamation aux habitans de Paris; après leur avoir annoncé que les armées alliées se trouvaient devant leur ville, et que le but de leur marche vers la capitale était fondé sur l'espoir d'une réconciliation sincère et durable avec elle, il ajoutait : « Les tentatives faites pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement un obstacle insurmontable à la paix. » La proclamation parlait aussi de l'attente des puissances alliées qui espéraient que les Parisiens se prononceraient en faveur d'une autorité salutaire; faisant par là allusion à la conduite des Bordelais : il finissait par assurer aux Parisiens qu'il veillerait attentivement à la conservation et à la tranquillité de leur ville.

Mais le sort du dominateur de la France ne pouvait pas se décider sans une nouvelle bataille. Le 30 mars, l'armée française commandée par Joseph Buonaparte, aidé des généraux Marmont et Mortier, prit position sur les hauteurs près de Paris, où elle formait une longue ligne : son centre était protégé par plusieurs redoutes, et plus de 150 pièces de canon étaient rangées tout du long. Les alliés décidèrent que l'attaque aurait lieu sans délai; elle fut commencée par les deux princes de Wirtemberg. Après une résistance opiniâtre, les hauteurs furent emportées. Le succès de la journée fut quelque temps différé par un accident qui retarda la marche de l'armée de Blucher; mais, à la fin, les positions emportées par les alliés, et

les pertes de l'armée française, engagèrent les chefs de celle-ci à envoyer un parlementaire pour proposer une cessation d'hostilités, dont les conditions étaient qu'ils céderaient tout le terrain hors des barrières de la ville. Les conditions furent acceptées; et le soir, le comte Nesselrode, ministre russe, entra dans Paris. Conformément à la capitulation qui fut signée ensuite, Paris fut évacué dans la matinée du 31 par les troupes de Marmont et de Mortier qui emportèrent tous leurs bagages. La garde nationale et la gendarmerie municipale furent, dans la convention, entièrement séparées de la troupe de ligne. Les arsenaux et les magasins restèrent dans l'état où ils se trouvaient. Le même jour, les souverains alliés, accompagnés de leurs gardes, entrèrent dans Paris: l'ordre le plus parfait fut observé partout. L'empereur Alexandre fit afficher une proclamation annonçant son intention et celle de ses alliés; c'était qu'ils ne traiteraient jamais avec Napoléon Buonaparte, ni avec aucun de sa famille; qu'ils respecteraient l'intégrité de la France, telle qu'elle existait sous les rois légitimes; et qu'ils pouvaient même faire plus pour elle; enfin, qu'ils reconnaîtraient et garantiraient la constitution que la nation française se donnerait.

Le 1er avril, le sénat s'assembla d'après une convocation extraordinaire: le prince de Bénevent (Talleyrand) le présidait. Il rendit un arrêté qui nommait un gouvernement provisoire dont Talleyrand était le chef. Le lendemain, le sénat rendit un autre décret dont le préambule portait que dans une monarchie constitutionelle le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou du pacte social. Il énumerait ensuite en détail toutes les violations commises par Buonaparte contre le pacte conclu avec le peuple français, et, en conséquence, prononçait qu'il était déchu du trône, et que le droit d'hérédité établi dans sa famille était aboli.

Tandis que ces grands événemens se passaient, Napoléon, instruit du danger qui menaçait la capitale, fit marcher son armée de Troyes à Sens, et le 30, atteignit Fromont; il serait arrivé le même jour à Paris, si cette ville n'eût pas déjà été au pouvoir des alliés. Alors il se retira à Fontainebleau, d'où il envoya au sénat, le 4 avril, un message par lequel il offrait de se soumettre à la décision de ce corps et à celle du peuple français, et d'abdiquer en faveur de son fils. Cette proposition ayant été rejetée, il fit, pour lui, ses successeurs et descendans, une renonciation aux trônes de France et d'Italie. L'empereur de Russie lui proposa ensuite, au nom des alliés, de choisir un lieu pour y résider avec sa famille: il désigna l'île d'Elbe. Le 11 avril, un traité fut signé à Paris entre les puissances alliées et Buonaparte. En considération de ce qu'il renonçait à la souveraineté de la France et de l'Italie, lui et Marie-Louise, son épouse, est-il dit dans le traité, conservaient leurs titres et leur rang pendant leur vie entière. Il devait tenir l'île d'Elbe en toute souveraineté et propriété, et l'impératrice devait de même posséder en toute propriété et souveraineté les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla: la succession à ces états était assurée à son fils et à sa descendance en ligne directe. Ce traité contenait encore plusieurs autres conditions favorables à Buonaparte; elles prouvaient, soit l'importance que les puissances alliées attachaient encore à ce personnage extraordinaire, soit un intérêt bien fort qui agissait pour lui. Il est cependant bon d'observer que le ministre anglais refusa de concourir à ce traité autrement que pour ce qui concernait la concession de l'île d'Elbe à Buonaparte, et des duchés d'Italie à Marie-Louise.

Quoique la bataille de Paris eût décidé la guerre, l'épée n'était pas encore, dans toute la France, remise dans le four-

reau. Soult s'était retiré à la hâte de Tarbes sur Toulouse, où il fut suivi par Wellington. Comme la Garonne était très-gonflée, l'armée combinée ne put passer ce fleuve avant le 8 avril, époque à laquelle aucun des chefs des deux armées ennemies n'avait encore appris la nouvelle des événemens arrivés à Paris. Soult avait profité des moyens de défense que sa position près de Toulouse lui fournissait. Wellington, de son côté, employa le 8 et le 9 à préparer son attaque : elle eut lieu le 10. Après une bataille très-meurtrière, les alliés s'établirent sur trois côtés de la ville. Pendant la nuit, Toulouse fut évacué par les troupes françaises, et le lendemain cette ville arbora le drapeau blanc. Wellington continua à s'avancer jusqu'au moment où des nouvelles authentiques arrivées de Paris produisirent une suspension d'hostilités.

Le même retard dans l'arrivée des nouvelles occasiona, dans un autre endroit, une effusion inutile de sang. La garnison de Bayonne fit une sortie dans la matinée du 14 avril, et attaqua les positions des alliés vis-à-vis de la citadelle. Cette tentative réussit pendant quelque temps : le major-général Hay, commandant les postes anglais extérieurs fut tué, le major-général Stopford fut blessé, et la position fut emportée ; le lieutenant général Hope, qui amenait des renforts, fut aussi blessé et fait prisonnier. Les Anglais finirent pourtant par reprendre leurs postes, mais ce ne fut pas sans perdre beaucoup de monde.

Pour terminer l'histoire de la guerre avec la France, il ne reste plus qu'à parler brièvement de ce qui se passa sur mer où cette puissance éprouva encore de nouvelles pertes.

Le 5 janvier, la frégate *le Niger*, capitaine Rainier, et *le Tage*, capitaine Pipon, prirent, sur la côte du Brésil, la frégate française *la Cérès*, commandée par le baron de Bougainville.

Le 16 janvier, *la Cyane* et *le Vénérable*, de la station des Antilles, donnèrent chasse à deux grosses frégates françaises : l'une, *l'Alcmène*, de 44 canons, commandée par M. Ducrest de Villeneuve, officier de mérite, essaya d'aborder *le Vénérable*, mais fut prise ; l'autre, *l'Iphigénie*, fut poursuivie pendant deux jours par *la Cyane*, et enfin obligée de se rendre.

Le 8 février, *le Majestueux*, capitaine Hayes, qui allait de Saint-Michel, une des Açores, à Madère, prit *la Terpsichore*, frégate de 44 canons, qui était sortie de l'Escaut.

Le 25 février, *l'Eurotas*, capitaine Phillimore, et *la Clorinde*, frégate française de 44 canons, se battirent toute la journée avec acharnement ; *l'Eurotas* avait perdu tous ses mâts, deux de ceux de son adversaire avait été emportés. Le lendemain *l'Eurotas* se préparait à recommencer le combat ; deux autres frégates anglaises vinrent s'en mêler. La *Clorinde* fut obligée de se rendre ; elle avait perdue 120 hommes, et *l'Eurotas* 59.

Le 26 mars, *l'Annibal*, de 74 canons, capitaine sir M. Seymour, et la frégate *l'Hèbre*, capitaine Palmer, qui croisaient dans la Manche, chassèrent deux frégates françaises : l'une, *le Sultan*, de 44 canons, fut prise par *l'Annibal* ; l'autre, *l'Etoile*, de 44 canons, poursuivie par *l'Hebre*, se réfugia dans la baie de la Hougue ; elle y fut attaquée, et après un combat meurtrier tomba au pouvoir de son adversaire.

Ayant terminé la relation de cette grande lutte, que son importance extrême devait faire passer devant tous les événemens qui ont eu lieu dans le cours de cette année, retournons, suivant notre coutume, à ce qui concerne les affaires de l'intérieur de l'Angleterre.

Le parlement s'étant réuni le 1er mars, reçut un message

du prince-régent, qui lui recommanda de s'ajourner de nouveau jusqu'au 21 ; ce qui fut adopté sans opposition.

Le 22, M. Golbourn proposa, dans la chambre des communes, un bill pour amender un acte de la vingt-deuxième année du roi régnant, qui tendait à empêcher de conférer aucun emploi, dans les colonies, à des personnes qui n'y auraient pas résidé pendant un temps fixé. Il observa qu'il s'était glissé des abus qui avaient rendu les dispositions de cet acte entièrement illusoires, et qui étaient dus principalement au pouvoir attribué aux gouverneurs et aux conseils d'accorder, aux personnes occupant des places, des permissions de s'absenter, sans fixer de terme ni aucune autre restriction. Le bill proposé par M. Golbourn était intitulé : « Acte pour empêcher d'accorder à l'avenir aucun emploi public dans les colonies ou dans les établissemens appartenant ou qui appartiendront à la Grande-Bretagne, pour un terme plus long que le temps pendant lequel la personne qui aurait obtenu l'emploi ou qui y aurait été nommé, en remplira les fonctions en personne ou s'y comportera bien. » Après quelques discussions et le rejet des amendemens proposés pour en étendre les dispositions, il fut converti en loi.

Sir Samuel Ramilly qui, l'année dernière, avait échoué dans la tentative de présenter un bill pour abolir la perte de lignée dans les cas d'attainder (proscription) pour les crimes de haute trahison et de félonie, proposa, le 25 mars, un bill exactement semblable au premier, qui essuya de l'opposition, fondée sur les mêmes objections, que c'était altérer les lois d'Angleterre. Enfin, M. Yorke ayant fait des amendemens pour excepter les crimes de haute trahison au premier et au second chef, des exceptions du bill, il fut converti en loi. Un autre bill, présenté par ce même ami de l'humanité pour chan-

ger le mode atroce de punition infligée par les lois au crime de haute trahison, passa aussi, avec un amendement de M. Yorke, pour ajouter la décolation après que le coupable aurait été pendu.

Un sujet de débat, dans la chambre des communes, qui excita beaucoup d'intérêt, fut dû à la circonstance suivante. L'orateur de la chambre, dans son adresse au prince-régent, en lui présentant les bills à la fin de la dernière session du parlement, avait, entre autres objets, parlé du rejet du bill tendant à accorder de nouveaux adoucissemens au sort des catholiques, et comme il avait eu une grande part à ce rejet, en avait expliqué les motifs d'après sa manière de voir. Quelques partisans du bill regardèrent ces expressions comme adressant des reproches à ceux qui l'avaient défendu, et comme prononçant en dernier ressort sur cet affaire, ce dont l'orateur devait s'abstenir. En conséquence, lord Morpeth avait annoncé qu'après la vacance il ferait une motion sur ce sujet : elle fut précédée d'un appel de la chambre, et eut lieu le 22 avril. Après avoir félicité l'orateur sur la manière distinguée dont il s'acquittait de son emploi, lord Morpeth lut la partie du discours relative aux bills des catholiques, et proposa la résolution suivante : Il est contraire aux usages du parlement et à l'esprit de ses opérations que l'orateur, à moins que ce ne soit par l'ordre spécial de la chambre, informe sa majesté, soit à la barre de la chambre des pairs, soit ailleurs, des propositions quelconques faites dans la chambres des communes par un de ses membres, soit par voie de bill, soit par voie de motion, ou instruise le gouvernement de toute opération quelconque relative à de telles propositions, jusqu'à ce qu'elles aient été adoptées par la chambre. Les débats auxquels cette motion donna lieu, roulèrent principalement sur le pouvoir discrétionnaire accordé à l'orateur dans les occasions dont

il s'agissait, et au sujet desquelles on allégua divers exemples de ce qui avait eu lieu précédemment. Quant au cas actuel, on se plaignit aussi de ce que l'orateur, dans son adresse, avait eu l'air de vouloir faire entendre que ceux qui soutenaient le bill des catholiques, avaient l'intention d'introduire des changemens subversifs des lois qui établissent le protestantisme comme base fondamentale du trône, du parlement et du gouvernement de l'Angleterre, intention que ces membres rejetaient hautement. La chambre ayant fini par se diviser sur la motion, elle fut rejetée par 274 voix contre 106. Une motion de M. Bankes pour une résolution entièrement opposée fut alors approuvée.

De toutes les discussions parlementaires qui eurent lieu durant la session actuelle, aucune ne fixa plus l'attention du public que celle dont le commerce des grains fut l'objet. Un rapport sur ce sujet, dressé par un comité de la chambre des communes, avait été imprimé l'année précédente. On y avait passé en revue les deux systèmes qui avaient jusqu'alors servi de fondement aux lois anglaises concernant les grains; le premier était celui de décourager l'importation des grains par de gros droits, tandis que l'exportation était encouragée par des primes; le second était entièrement opposé à celui-là. Le comité recommandait de revenir à l'ancienne méthode de fixer très-haut le prix moyen qui servait de règle pour permettre l'importation du grain, et d'accorder la libre exportation jusqu'à ce qu'il fût à peu près arrivé à ce taux. Comme le prix du grain était, à cette époque, extrêmement élevé, en conséquence de deux récoltes successives qui avaient été très-mauvaises, lorsque l'on connut l'intention de présenter au parlement un bill conforme aux principes soutenus par le comité, on conçut les plus vives alarmes, sur-tout dans les pays de commerce et de manufacture, où l'on s'imagina que l'in-

térêt des négocians allait être entièrement sacrifié à celui des propriétaires des terres, afin de mettre ces derniers à même de soutenir le prix de leurs fermages, déjà considérablement augmenté; en conséquence, il arriva de la capitale et de plusieurs parties du royaume des pétitions contre toute espèce de changemens dans les lois relatives aux grains. La culture du grain ayant récemment reçu des accroissemens considérables en Irlande, d'où l'on en exportait des quantités considérables en Angleterre, les membres de cette partie du royaume prirent l'initiative dans cette affaire; et le 5 mai sir Henry Parnel proposa une résolution pour permettre en tout temps l'exportation du grain de tout port quelconque du royaume uni. Cette motion ayant été adoptée, le même membre proposa une seconde résolution pour mettre des droits sur l'importation, conformément à un tarif d'après lequel, lorsque le froment serait en Angleterre à 63 schillings par quarter ou au-dessous, le froment étranger paierait un droit de 24 schillings; quand le prix du royaume serait de 86 schillings, le droit sur le froment étranger cesserait totalement; et pour tous les prix intermédiaires, la même proportion devait être observée. Cette motion passa aussi, avec une troisième pour l'importation et l'emmagasinement des grains étrangers, en exemption de droits quand ils seraient destinés à l'exportation. Pendant la discussion du bill fondé sur ces résolutions, il s'éleva des débats très-vifs, et il y eut plusieurs divisions, tandis que les pétitions pour combattre le principe du bill devenaient chaque jour plus nombreuses. Le ministère qui d'abord les avait soutenues, finit par être embarrassé, et les majorités qui les favorisaient diminuèrent successivement. Le bill concernant l'exportation du grain finit par passer en loi; mais l'examen ultérieur des lois du grain fut renvoyé

à six mois par une majorité de 116 voix contre 106 dans la chambre des communes.

Le 13 juin, le budget de l'année fut soumis à la chambre des communes. Les besoins étaient évalués à plus de 75,600,000 liv. dont il y avait un peu plus de 67,500,000 liv. pour l'Angleterre. Parmi les voies et moyens, il y avait deux emprunts de 40,500,000 liv. et un vote de crédit de 5,000,000 liv. L'excès des dépenses, qui défiait tous les calculs faits précédemment, ne pouvait manquer de frapper tout esprit réfléchi, sur-tout n'y ayant pas d'espoir de les voir bientôt diminuer. De toutes les affaires qui occupèrent la chambre durant le reste de la session, la plus importante fut un bill présenté par M. Peel le 8 juillet, pour ajouter des mesures à celles qui existaient touchant le maintien de la tranquillité publique en Irlande; elles étaient copiées d'un bill qui avait passé en 1807. Le nouveau bill était provoqué par des désordres qui se commettaient dans plusieurs endroits du pays. Les plus affreux étaient dus à des troupes de bandits appelés cardeurs, parce qu'ils mutilaient, avec des cardes à laine, la peau et les muscles des personnes qui leur déplaisaient. Le bill fut combattu comme n'étant pas exigé par une nécessité bien prouvée; mais plusieurs membres irlandais le soutinrent, et il passa en loi. Sa durée fut limitée à trois ans. Dans les débats auxquels ce bill donna lieu, l'on fit des observations très-sévères sur les associations d'*Orangistes* dans les différentes parties de l'Irlande, comme entretenant un esprit de parti, et provoquant sans cesse les catholiques. Il est à propos de dire ici que des zélateurs anti-catholiques avaient commencé à former des sociétés semblables en Angleterre; mais que la désapprobation générale avec laquelle il en fut fait mention dans le parlement, avait causé leur suppression.

Le 30 juillet, la session fut close par le prince-régent en personne. Son discours roula principalement sur la fin de la guerre continentale, et sur les événemens qui lui avaient succédé. Ils vont être le sujet de notre récit.

Tandisque le précédent dominateur de la France la quittait pour son petit état insulaire, le Bourbon souverain de ce pays, reconnu alors sous le nom de Louis XVIII, abandonna la retraite champêtre qu'il occupait en Angleterre. Il fut conduit à Londres par le prince-régent, avec les honneurs dus à un roi, et les habitans de cette capitale l'accueillirent de la manière la plus respectueuse et la plus cordiale. Le 24 avril, il s'embarqua à Douvres sur l'yacht royal, commandé par le duc de Clarence. Toutes les démonstrations de fidélité et d'affection imaginables furent données à Louis XVIII quand il débarqua sur le territoire français, à Calais. Le 3 mai, ce monarque fit son entrée solennelle dans sa capitale : elle fut accompagnée de ces marques d'une joie sincère qui sont les plus flatteuses pour le cœur d'un monarque légitime; tout s'y passa dans l'ordre le plus parfait, et tous les cœurs s'ouvrirent à l'espérance. La veille, ce monarque avait publié une proclamation concernant la constitution future de la France, objet d'une si haute importance. Parlant du plan proposé le 6 avril par le Sénat, il annonçait qu'il en adoptait les bases, mais ajoutait que plusieurs articles qui portaient le caractère de la précipitation, ne pouvaient, sous leurs formes actuelles, devenir loi de l'état. Notre intention n'étant pas d'entamer le vaste sujet de la politique intérieure de la France, la paix générale entre cette puissance, d'une part, et les puissances alliées, savoir, l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne, et la Prusse, de l'autre, qui fut signée à Paris le 30 mai, est le seul événement du reste de l'année relatif à l'Angleterre qu'il soit nécessaire de rapporter.

Le second article de ce traité assure à la France l'intégrité de son territoire comme il existait au 1er janvier 1792, avec une augmentation comprise dans une ligne de démarcation décrite dans l'article qui suit, du côté de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie. La frontière du côté de l'Espagne reste dans son ancien état. D'autres articles rendent la navigation du Rhin entièrement libre, depuis le point où il commence à devenir navigable jusqu'à la mer. Les droits à payer sur ces deux rives devaient être ensuite fixés d'après un tarif équitable. La Hollande obtint une augmentation de territoire; la souveraineté en fut donnée à la maison d'Orange; elle ne pouvait en aucun cas écheoir à un souverain portant une couronne étrangère. Les états d'Allemagne devront être indépendans et unis par une confédération. La Suisse restait indépendante sous son propre gouvernement. L'Italie au-delà des frontières de l'Autriche devait être composée d'états souverains. Malte et ses dépendances appartenaient à la Grande-Bretagne. Toutes les colonies, ainsi que les comptoirs et établissemens possédés par la France à l'époque précitée, lui étaient rendus à l'exception de Tabago et de Sainte-Lucie dans les Antilles, de l'île de France et de ses dépendances, des îles Rodrigue et Sechelles dans la mer des Indes, qui étaient cédées à l'Angleterre, et de la partie orientale de Saint-Domingue, qui retournait à l'Espagne. Le roi de Suède abandonnait à la France les droits sur la Guadeloupe qu'il avait pu acquérir par son traité avec la Grande-Bretagne; le Portugal rendait la Guyanne française. La France devait jouir, pour le commerce de l'Inde anglaise, des mêmes facilités que les nations les plus favorisées, et en revanche elle s'engageait à ne pas élever de fortifications sur les territoires qui lui étaient restitués. On lui rendait son ancien droit de pêche à Terre-Neuve. Les arsenaux maritimes et les vaisseaux de guerre qui se trouvaient dans les places

fortes maritimes que la France avait rendues par la convention signée en avril, devaient être partagés entr'elle et le pays dans lequel ces places étaient situées. Anvers ne devait être à l'avenir qu'un port de commerce. Par un autre article, les puissances qui avaient pris part à la dernière guerre étaient tenues d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès qui devait s'assembler à Vienne pour compléter les dispositions du présent traité. Dans les articles additionnels du traité entre la France et la Grande-Bretagne, le roi de France s'engageait à joindre ses efforts à ceux du cabinet britannique pour procurer l'abolition totale de la traite des nègres par les puissances chrétiennes, et, dans tous les cas, à l'abolir chez lui dans un terme de cinq ans. De plus, l'Angleterre, par pure générosité, consentit, après que les réclamations particulières de ses sujets envers la France auraient été satisfaites, à lui remettre l'excédant qu'elle avait à répéter pour l'entretien des prisonniers de guerre. Tels étaient les points principaux de cet important traité qui offrait une preuve honorable de la modération des alliés, et de leur fidélité à observer la déclaration qu'ils avaient publiée en entrant sur le territoire français. Ils ne tardèrent pas à faire évacuer la France par leurs troupes; et en peu de temps ce pays fut laissé entièrement maître de diriger ses affaires.

Il se passa dans d'autres parties de l'Europe des événemens qui rendront cette année mémorable dans l'histoire.

En Hollande, après que l'indépendance de l'état eut été assurée, le premier soin du prince souverain fut de présenter à la nation une nouvelle constitution. Le code, rédigé sous les yeux du prince, fut soumis à l'examen de 600 personnes choisies par les provinces comme leurs représentans. La majorité de ceux-ci s'étant assemblée à Amsterdam le 28 mars, donna son vote sur la constitution. Elle fut acceptée par 458 voix contre 25. L'ensemble du plan offrait un gouvernement

mixte. Le pouvoir législatif était divisé ; le pouvoir exécutif appartenait entièrement au souverain, avec des clauses convenables pour assurer la liberté et la propriété des particuliers. Il paraît que cette constitution fut reçue dans tous le pays sans aucune opposition. Le 2 mai, les états-généraux des Provinces-Unies s'assemblèrent à la Haye, et prêtèrent le serment prescrit par la constitution. Dans les séances qui se tinrent ensuite, la plus grande harmonie régna entre les états et le souverain, et l'on fit pressentir aux Hollandais l'espoir de réparer leurs pertes, et de sortir de leurs embarras plus tôt qu'ils n'auraient pu l'imaginer.

Les Pays-Bas catholiques ou autrichiens, après avoir été évacués par les troupes françaises, furent mis sous le gouvernement militaire du général autrichien baron de Vincent. La manière de disposer de ces pays pour l'avenir était évidemment un point embarrassé de beaucoup de difficultés. Depuis plus d'un siècle, un des principaux objets de la politique européenne avait été de préserver ces pays de la domination de la France; et depuis que cette puissance les avait conquis, il avait été formé de nouveaux liens qui devaient faciliter le retour de la même union aussitôt que la France serait dans des circonstances qui lui permettraient de renouveler ses projets d'agrandissemens. Ces provinces, quand même elles l'auraient voulu, n'étaient pas en état d'assurer seules leur indépendance; et la maison d'Autriche, si long-temps leur souveraine, ne penchait nullement à entreprendre de nouveau la défense de possessions éloignées qui lui étaient plus onéreuses que profitables. C'est pourquoi les puissances alliées finirent par adopter le plan de former un seul état de toute la Belgique ou de tous les Pays-Bas, sous la souveraineté de la maison d'Orange, espérant qu'il serait assez fort pour se défendre, au moins sous la garantie et la protection des puissances voisines. Il y avait

déjà eu des propositions et des pourpalers à ce sujet, quand, le 30 juillet, le prince d'Orange vint à Bruxelles, et eut une longue conférence avec le gouverneur-général baron de Vincent. Le lendemain, le baron annonça par une proclamation qu'il allait céder le gouvernement au prince souverain des Pays-Bas; et le même jour, un manifeste du prince, adressé aux Belges, leur apprit qu'une nouvelle destination de leurs provinces formait une partie du système politique qui devait être établi au congrès des puissances alliées, et que dans l'intérim il était appelé au gouvernement de leur pays. La Belgique fut alors évacuée par les troupes russes et prussiennes, qui furent remplacées par des Anglais, et des Allemands à la solde de l'Angleterre. On prit diverses mesures pour attacher les Belges au nouvel ordre de choses; et on leva un corps de troupes du pays pour coopérer à sa défense. Avant la fin de l'année toutes leurs places fortes étaient occupées par des garnisons anglaises, hanovriennes, allemandes et belges.

En août, il fut conclu entre le prince-régent d'Angleterre et le souverain des Pays-Bas un arrangement par lequel la Grande-Bretagne garda le cap de Bonne-Espérance, Demerari, Essequibo et Berbice, et rendit aux Hollandais toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur eux.

Hambourg, après avoir long-temps et cruellement souffert sous l'administration tyrannique de Davoust, fut rendue le 26 mai à son indépendance, et recouvra son gouvernement municipal, sous la protection des puissances alliées.

L'électorat d'Hanovre, élevé par plusieurs réunions de territoires au rang d'un état allemand de second rang, acquit, cette année, le titre de royaume sous le gouvernement du roi d'Angleterre. Dans un manifeste que publia le prince-régent, la cause de ce changement fut attribuée à l'invitation de plusieurs des puissances qui avaient concouru au traité de Paris,

parce qu'elles pensaient que les autres anciens électeurs et la maison de Wirtemberg ayant érigé leurs états en royaume, les arrangemens futurs de l'Allemagne seraient considérablement facilités si l'électeur d'Hanovre voulait en faire autant. Le 15 décembre une diète générale des états d'Hanovre se réunit, et fut ouverte par le duc de Cambridge. Elle adopta une constitution fondée sur les bases du gouvernement représentatif.

L'état auquel le Danemark avait été réduit à la fin de l'année dernière, prouvait évidemment qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de se soumettre aux conditions de paix que la Suède et les autres puissances alliées voudraient lui imposer. En conséquence, il fut conclu le 14 janvier à Kiel un traité entre les rois de Danemark, de Suède et de la Grande-Bretagne, par lequel le premier s'engagea à prendre part à la confédération contre la France, et à joindre 10,000 hommes de ses troupes à celles de ses alliés, en considération d'un subside de 400,000 liv. qu'il recevrait de l'Angleterre. Celle-ci consentit à rendre tout ce qu'elle avait pris au Danemark, à l'exception d'Héligoland. Mais l'article le plus important du traité fut celui par lequel le Danemark fit à la Suède cession à perpétuité du royaume de Norvège ; de son côté la Suède céda au Danemark la Poméranie et l'île de Rugen. Ce ne fut qu'avec une répugnance extrême que le roi de Danemark abandonna une de ses couronnes, et un pays qui avait fait si long-temps partie de la monarchie danoise; mais sa situation ne lui laissait pas d'alternative. Cependant les Norvégiens, nation brave et animée de l'esprit de la liberté, ne virent pas avec plaisir un changement pour lequel on ne leur avait pas demandé leur consentement, et qui était opposé à tous leurs préjugés nationaux et politiques. Ils avaient pour gouverneur, à cette époque, Christian-Frédéric, duc de Schleswig-Hols-

tein et prince héréditaire de Danemark. Son caractère actif et entreprenant lui fit favoriser la résolution des Norvégiens de soutenir l'indépendance de leur patrie. Il visita Drontheim et d'autres parties du pays; partout il fut reçu avec enthousiasme. A son retour à Christiania, il prêta serment comme régent de Norvège, et prit les rêues du gouvernement avec l'assistance du conseil-d'état. La déclaration d'indépendance des Norvégiens annonçait qu'ils étaient en paix avec toutes les nations, excepté avec celles qui agiraient hostilement contre leur pays. Ils se flattaient de l'espoir de l'amitié de l'Angleterre; ils députèrent donc un envoyé à Londres pour tâcher de se procurer l'appui du gouvernement anglais. Mais le ministre répondit que les engagemens pris par la Grande-Bretagne ne lui permettaient de faire aucune démarche qui favorisât l'indépendance de la Norvège; et bientôt après on annonça, de la part du prince-régent, au député, que les mesures nécessaires avaient été prises pour faire bloquer les ports de Norvège par une escadre anglaise. Le roi de Danemark, craignant que la résistance des Norvégiens à leur union avec la Suède ne fut imputée à des suggestions secrètes de sa part, leur écrivit une lettre dans laquelle il désavouait positivement leur cause, et témoignait son déplaisir des opérations du prince Christian. Le roi de Suède essaya de se concilier cette nation en lui permettant d'établir une constitution sur la base de la représentation, et avec le droit de s'imposer elle-même.

Plusieurs partis divisaient la Norvège, et beaucoup de personnes regardaient avec terreur l'approche d'une lutte pour laquelle la force de ce pays n'était pas proportionnée. Néanmoins la majorité, cédant au sentiment du patriotisme plutôt qu'à des considérations politiques, résolut de recourir aux armes; comme démarche décisive, l'on commença par

couronner le prince Christian, roi de Norvège. Le 27 juillet, le prince royal de Suède, à la tête d'une armée de vétérans, se mit en marche pour aller obliger la Norvège à se soumettre. Après quelques petites affaires, l'armée norvégienne se voyant sur le point d'être entourée par des forces bien supérieures, et tout annonçant qu'une plus longue résistance serait inutile, le prince Christian abdiqua son autorité; et le 14 août, une convention fut signée à Moss entre le prince royal de Suède et le gouvernement norvégien. Le roi de Suède promit aneccepter la constitution que la diète de Norvège lui presenterait, et consentit à une amnistie générale. Une suspension d'armes fut en même temps annoncée. A la diète générale de la nation, qui se tint le 20 octobre, une grande majorité vota l'union de la Norvège à la Suède, à condition de conserver sa constitution. Ce fut ainsi qu'au prix d'une légère effusion de sang la nation norvégienne, en défendant son indépendance, obtint un gouvernement libre dont elle n'avait pas joui auparavant, et soutint, autant que les circonstances le lui permirent, son ancien caractère de bravoure et d'énergie (1).

Quelle différence offrit le résultat d'un autre changement politique amené par les grands événemens de cette année. Quand Napoléon s'aperçut qu'il ne serait pas en son pouvoir de rester maître de l'Espagne, il profita de la flexibilité d'esprit de Ferdinand, son captif, pour conclure un traité par lequel ce prince était remis sur le trône, à condition qu'il ferait évacuer la Péninsule par les Anglais : les autres clauses étaient également favorables au dominateur de la France. Ce traité fut rejeté par les Cortès, comme n'étant pas valide, tant que

(1) Voyez *Voyage en Norvège et en Laponie*; trad. de l'allemand de M. L. de Buch. — Paris, Gide fils, 1816. — 2 vol. in-8°.

le roi serait dans un état de contrainte, et n'aurait pas prêté le serment prescrit par la constitution. Les progrès des alliés, en France, forcèrent ensuite la plupart des garnisons françaises, en Espagne, à capituler, et l'état des choses finit par ne plus permettre de garder Ferdinand VII en captivité. Le 24 mars, ce monarque arriva à Girone, d'où il écrivit à la régence une lettre par laquelle il assurait, en général, que tous ses désirs tendaient à faire tout ce qui produirait le bonheur de ses sujets. Il se rendit ensuite à Saragosse, et le 11 avril, il partit de cette ville pour Valence, accompagné de l'infant don Carlos, son frère.

Quoique la nation espagnole témoignât généralement de la joie du retour de son roi, il fut néanmoins régardé bien différemment par les deux partis opposés qui commencèrent à se déclarer ouvertement. Les Cortès et leurs partisans manifestèrent beaucoup d'inquiétude sur les dispositions de Ferdinand à accepter la constitution, leur ouvrage, qui était assise sur les principes d'un gouvernement libre et éclairé. D'un autre côté, tous ceux qui avaient toujours été les ennemis secrets de ces principes, se déclarèrent royalistes de la vieille trempe, et se préparèrent à aider le monarque à soutenir toutes les prérogatives du pouvoir absolu. Le sejour prolongé du roi à Valence, où il fut rejoint par la plupart des grands et plusieurs prélats, devint de plus en plus suspect aux Cortès, qui le pressèrent vainement de se montrer dans la capitale, pour prendre les rênes du gouvernement, conformément à la constitution. Tous les doutes cessèrent à la publication d'une déclaration du roi, qui parut à Valence le 4 mai. Ferdinand annonçait son intention, non-seulement de ne pas jurer ni reconnaître la constitution, ou tout autre décret des Cortès, dérogatoires à sa prérogative comme souverain, mais aussi de déclarer cette constitution et ces décrets nuls et de nul effet. Il ordonnait

de plus, que les Cortès eussent à cesser leurs séances sur-le-champ, et à remettre tous les papiers et documens relatifs à leurs opérations; il finissait par prononcer la peine de lèze-majesté contre quiconque s'opposerait à l'exécution de ces ordres. On vit alors combien peu l'esprit qui animait les Cortès avait été partagé par la nation en général. Le décret qui ordonnait la dissolution de ce corps fut reçu avec transport à Madrid, et son exécution ne rencontra pas le plus léger obstacle. Dans la nuit du 10 beaucoup de particuliers furent arrêtés; c'étaient presque tous ceux qui, durant le règne des Cortès, s'étaient distingués par des écrits ou des discours favorables à la liberté publique, ou annonçant des idées libérales. Le 14 mai, Ferdinand fit son entrée dans Madrid, et y fut accueilli avec toutes les marques possibles de l'attachement de ses sujets. Bientôt le gouvernement prit successivement les mesures tendantes à remettre toutes les institutions civiles et ecclésiastiques telles qu'elles existaient auparavant. Le tribunal de l'inquisition fut rétabli, mais, a-t-on dit, avec des formes plus douces et plus équitables. Les arrestations et les poursuites furent sans nombre. Pour ne pas entrer dans le détail dégoûtant des actes de pouvoir arbitraire et de fanatisme qui n'ont pas cessé jusqu'à présent, il suffit d'observer que l'Espagne a été, si on la compare aux autres nations européennes, plongée de nouveau dans l'état de dégradation dont elle semblait prête à sortir.

Nulle part le dessein de revenir aux vieux principes et à l'ancien système de politique ne se déploya plus ouvertement que dans l'état de l'église. Pie VII, dans sa proclamation datée de Césène, du 5 mai, prit l'ancien titre de vicaire de Dieu sur la terre, et parla de sa souveraineté temporelle comme essentiellement liée à la suprématie spirituelle. Une proclamation publiée à Rome annonça le rétablissement de l'ancien code pontifical civil et criminel; ensuite, le pape, en reprenant ses

fonctions en personne dans sa capitale, se réserva toutes les procédures contre ceux qui avaient participé à la dernière usurpation, et nomma une commission pour faire un rapport sur les propriétés appelées nationales, qui avaient été cédées à des compagnies ayant des créances à exercer sur le gouvernement français. Mais le pontificat actuel fit plus particulièrement connaître l'esprit qui le dirigeait, en relevant l'ordre des Jésuites, dont la suppression en 1773, effectuée par les efforts simultanés des monarques de la maison de Bourbon, avait eu pour causes les inquiétudes que causaient, d'une part, la puissance de ces religieux, de l'autre, l'horreur de leurs principes qui semblait à cette époque presque universelle dans le monde catholique. Le 7 août, sa sainteté fit lire en plein consistoire une bulle qui rétablissait la compagnie de Jésus, qu'elle avait, quelques années auparavant, comme existante encore en Russie et en Sicile, autorisée à suivre les règles de son ordre, et à laquelle elle étendit la même faculté partout ailleurs. Le pape accorda aux Jésuites les mêmes priviléges dont ils jouissaient autrefois, les prit eux et leurs biens sous la protection immédiate du Saint-Siége, et abrogea toutes les constitutions et les ordonnances contraires à ces dispositions. Il fut ensuite donné lecture d'un acte restituant les propriétés territoriales des Jésuites qui existaient encore dans l'état de l'église, et remplaçant par des indemnités provisoires les biens qui avaient été aliénés. Le zèle du pape en faveur des ordres religieux ne se borna pas aux Jésuites, il s'étendit encore à toutes les autres communautés monastiques; et le 15 août, sa sainteté publia un édit dans lequel, après avoir déploré la destruction presque totale de ces sociétés, comme une des plus grandes calamités du temps, elle annonça la nomination d'une congrégation qui serait chargée de prendre en considération le rétablissement des ordres réguliers, et par l'avis de laquelle

tous les couvens disponibles de Rome leurs seraient donnés, afin que le plus grand nombre possible de moines pût se rassembler. Le renouvellement de toutes les fêtes observées à Rome, avant que cette ville eût été incorporée avec l'empire français, et la prohibition, sous les peines les plus graves, de toutes les sociétés secrètes, notamment de celle des Francs-Maçons, fournirent de nouvelles preuve de l'esprit qui régnait dans cette partie de l'Europe.

Parmi les restitutions convenues par les puissances alliées avant le grand congrès, était celle des états du continent de l'Italie qui avaient appartenu au roi de Sardaigne. Cette mesure fut rendue publique à Turin par le général autrichien comte Bubna. Le 20 mai, le roi de Sardaigne fit son entrée dans cette capitale, et prit possession de la Savoie et du Piémont. A cette époque, Gênes était occupé par les troupes anglaises, sous le commandement de lord W. Bentinck qui publia une proclamation annonçant le dessein des puissances alliées de rendre à cette ville son indépendance et son ancienne forme de gouvernement; en conséquence, un gouvernement provisoire fut nommé d'après ce principe. Cependant les Anglais continuèrent à tenir la ville jusqu'au mois de décembre. Alors il arriva un aide de camp du roi de Sardaigne avec la nouvelle que les plénipotentiaires au congrès avaient décidé que Gênes et son territoire seraient réunis aux états du roi de Sardaigne; et en même temps il fut remis un ordre au commandant anglais de céder le gouvernement à la personne chargée par le roi de Sardaigne d'en prendre les rênes. Lord Castlereagh, en rendant compte de cette affaire au colonel Dalrymple, exprima son regret et celui de ses collègues dans le ministère, de n'avoir pas pu conserver l'existence de Gênes à part, sans risquer d'affaiblir le système adopté pour l'Italie. L'antique république de Gênes fut donc obligée de se soumettre à cette

nécessité ; et il en fut de même de Venise, son ancienne rivale, sacrifiée aux arrangemens politiques qui finirent par la réunir aux possessions de l'empire d'Autriche.

De tous les souverains, par droit de conquête des Français, Joachim (Murat), roi de Naples, était le seul qui conservât ses acquisitions sans être inquiété. Il comptait sur son épée et sur l'attachement de ses sujets ; il s'aventura même à étendre ses états par des empiètemens sur le territoire de l'église. Ayant agi de concert avec les Autrichiens contre le vice-roi d'Italie, avant la fin de la guerre, il avait conclu un traité d'alliance avec cette puissance. Se fiant sur les assurances d'amitié qu'il recevait de la cour de Vienne, il semblait à la fin de l'année tout occupé de projets d'agrandissement.

En Suisse, un pacte fédéral de dix-neuf cantons fut publié au commencement de juillet. La base de ce pacte étant l'égalité de droits entre toutes les communautés composant le le corps helvétique, il s'éleva des mécontentemens dans quelques-uns des cantons qui auparavant avaient eu des sujets. Le canton de Berne était à la tête de ceux qui montrèrent de la mauvaise humeur, et pendant quelques mois ce pays ne fut guère tranquille. Les ministres des puissances alliées finirent par intervenir dans ces discussions, et signifièrent que, si les disputes n'étaient pas terminées avant la réunion du congrès, la décision de l'arrangement final serait ôtée aux Suisses. Cette intimation occasiona un nouveau rassemblement de la diète au mois de septembre. Elle rendit un décret portant que le traité d'alliance entre les dix-neuf cantons, dont un plan modifié était joint au décret, serait signé comme une véritable convention fédérative. L'exécution de l'acte eut lieu aussitôt, et le principe qu'il n'existait plus de sujets en Suisse fut reconnu. Genève, rétablie dans son indépendance, obtint un agrandisse-

ment de territoire, eut une nouvelle constitution républicaine, et fut aggrégée à la confédération helvétique.

La guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique fut menée, cette année-ci, avec un redoublement de vigueur et de force qui annonçait l'intention sérieuse de la terminer promptement. Cette intention avait eu effet été manifestée par des mesures prises pour parvenir à une négociation pacifique. Le 7 janvier, le président communiqua au congrès des copies de la correspondance qui avait eu lieu entre lord Castlereagh et M. Monroe. Le premier proposait la nomination de plénipotentiaires pour traiter de la paix, soit à Londres, soit à Gothenbourg : le président accepta la proposition, et choisit Gothenbourg. Cette démarche devenait d'autant plus nécessaire de la part du gouvernement américain, que les états du nord montraient ouvertement leur opposition à la guerre, comme on en vit la preuve par un discours très-fort que le gouverneur Strong prononça devant la législature de Massachuset. Le mécontentement occasioné par les restrictions mises au commerce, et les effets de celles-ci sur les revenus de l'état, avaient produit une impression profonde; c'est ce qui détermina le congrès, en conséquence d'un message du président, à passer un acte pour révoquer les actes d'embargo et de non-importation. Mais l'espérance de voir en conséquence renaître le commerce, devint en grande partie illusoire par l'extension que l'Angleterre donna à son blocus, qui comprit toute la côte des États-Unis, ainsi que l'amiral Cochrane l'annonça au mois d'avril.

Au commencement de février, le général américain Wilkinson abandonna sa position sur la frontière du Bas-Canada, et transporta son quartier-général à Burlington et à Pittsbourg, après avoir détruit une grande partie des forts en bois et des

baraques construites avec beaucoup de dépense. Leur ruine totale, et celle d'une grande quantité de munitions, fut achevée par un détachement anglais qui poursuivait les Américains. Wilkinson attaqua ensuite un poste anglais, commandé par le colonel Hancock; mais il fut repoussé avec une grande perte.

Une tentative heureuse des Anglais, au commencement de mai, sous les ordres du général Drummond et de sir James Yeo, contre le fort américain d'Oswego sur le lac Ontario, servit principalement à retarder l'équipement d'une expédition sur ce lac. Mais une entreprise semblable du capitaine Popham contre Sackets-Harbour fut repoussée avec perte.

Le 3 juillet, des troupes américaines, commandées par le major-général Brown, passèrent en grand nombre le Niagara, et obligèrent la garnison du fort Erié à se rendre prisonnière de guerre. Elles marchèrent ensuite contre les lignes anglaises de Chippawa; mais le général Riall prévint leur attaque par une sortie qu'il fit à la tête de 1,500 hommes de troupes réglées, indépendamment des milices et des Indiens. Le combat fut chaud; les Anglais furent contraints de se retirer, après avoir perdu la moitié de leur monde. Alors le général Riall se retira près du fort Niagara; et les Américains prirent position à Chippawa. Les troupes anglaises en Canada venaient, à cette époque, d'être augmentées par des renforts arrivés d'Europe. Le 25 juillet, Drummond se mit en marche pour joindre Riall. Il trouva les avant-postes de celui-ci qui se retiraient devant les Américains: ces derniers s'avançaient en force. Drummond fit aussitôt ranger son monde en bataille. Les Américains eurent momentanément l'avantage, Riall fut blessé et fait prisonnier; mais ils finirent par être repoussés avec une grosse perte, et obligés de se retirer précipitamment au-delà de Chippawa: le lendemain, ils aban-

donnèrent leur camp, et continuèrent leur retraite en grand désordre jusqu'au fort Erié.

En juillet, une expédition anglaise partit d'Halifax : elle était dirigée contre la baie de Passamaquody, près de la baie de Fondy. Les troupes débarquèrent sur Moose-Island, et obligèrent la garnison à se rendre prisonnière de guerre. Ainsi, cette île et deux autres furent forcées de se soumettre au gouvernement anglais.

Les opérations hostiles le long des côtes des états américains du sud avaient jusqu'alors été plutôt entreprises pour les harasser, et pour piller, que dirigées vers un but important. Les Anglais résolurent donc de frapper, de ce côté, un coup qui pût influer puissamment sur le sort de la guerre. Des forces navales considérables, commandées par le vice-amiral Cochrane, et portant des troupes sous le commandement du major-général Ross, étaient, au commencement d'août, dans la Chesapeak, où elles attendirent l'arrivée du contre-amiral Malcolm, qui venait des Bermudes avec une autre expédition. Quand elles furent toutes les deux réunies, Cochrane fut informé, par le contre-amiral Cockburne, que le commodore américain Barney, avec la flotille de Baltimore, s'était réfugié à la tête du Patuxent. Les Anglais profitèrent de cette circonstance pour remonter le fleuve, en annonçant qu'ils allaient attaquer Barney, tandis que l'objet qu'ils avaient véritablement en vue était Washington, la capitale des États-Unis, peu éloignée d'un port, sur le Patuxent. Le 19 et le 20 août, l'armée anglaise débarqua dans ce dernier endroit, et le général Ross se mit en marche sur Washington, parce qu'il avait appris que le nombre des troupes qui défendaient cette ville permettait de tenter un coup de main pour s'en emparer. Arrivé le 24, à la distance de cinq milles de la capitale, il trouva les Américains au nombre de près de 9,000 hommes, placés

dans une forte position pour lui disputer le passage. Il donna aussitôt l'ordre de les attaquer ; ce qui se fit avec tant d'impétuosité, qu'ils furent dispersés en peu de temps, et l'armée anglaise arriva dans la soirée à Washington. Elle se mit aussitôt à opérer les destructions qui étaient l'objet principal de l'expédition. Les édifices publics livrés aux flammes furent le capitole renfermant la chambre du sénat et celle des représentans, le palais du président, l'arsenal, le bassin de construction, la trésorerie, le ministère de la guerre, la corderie et le grand pont sur le Potowmac; une frégate prète à être lancée, et un sloop de guerre, furent brûlés dans le bassin de construction. Les propriétés particulières furent respectées, et la discipline la plus stricte fut observée par les troupes anglaises. Elles commencèrent leur retraite dans la nuit, ne furent pas inquiétées dans leur retour, et se rembarquèrent le 30.

La destruction du fort Washington, au-dessous de la ville du même nom, sur le Potowmac, fit aussi partie de l'expédition. Elle fut effectuée le 27 août par le capitaine Gordon, commandant *le Seahorse*, accompagné de quelques autres vaisseaux. La chute de ce fort mit à découvert Alexandrie, ville située sur la même rivière. Gordon s'y porta, et plaça ses forces de manière à la contraindre d'accepter les conditions qu'il proposerait. Voici celles dont on finit par convenir : La ville sera épargnée à l'exception des ouvrages publics, et les habitans ne seront pas inquiétés en livrant toutes les munitions navales et de guerre qui appartiennent aux particuliers et à l'état, ainsi que tous les bâtimens avec leurs agrès et aparaux, et les marchandises de toute espèce. Vingt-et-un bâtimens étaient chargés et équipés pour mettre en mer, lorsque le 31 le capitaine Gordon apprit qu'il se faisait des préparatifs pour s'opposer à son retour. Il quitta donc Alexandrie sans avoir

détruit les munitions qu'il ne pouvait pas emporter, et ramena sans accident son escadre et ses prises dans la Chesapeak.

Le 8 septembre, le président des Etats-Unis publia une proclamation dans laquelle il parla de la dévastation de Washington comme d'une mesure extrêmement rigoureuse et barbare. Il ajoutait que le commandant de la station anglaise avait annoncé son projet de détruire et de ravager les villes et les cantons le long de la côte qu'il pourrait attaquer, sous le prétexte d'user de représailles pour les ravages commis dans le Haut-Canada. Mais le président prouva que les dévastations qui avaient eu lieu dans ce pays n'avaient pas été autorisées par le gouvernement. Il finit par recommander aux officiers l'activité et la vigilance pour pourvoir aux moyens de défense.

Cochrane et Ross concertèrent ensuite une attaque contre Baltimore, ville importante, l'un des ports les plus florissans de l'Amérique, et située sur le Patapsco. Le 12 septembre, les troupes furent débarquées à treize milles de distance de la ville, et ensuite marchèrent le long d'une presqu'île formée par deux rivières. Au moment où l'avant-garde était engagée avec les tirailleurs américains, couverts par des bois, Ross reçut dans la poitrine une blessure mortelle. Il envoya aussitôt chercher le colonel Brooke, son second dans le commandement, lui donna quelques instructions, recommanda ses jeunes enfans à la protection de sa patrie, s'écria, ma chère femme! et rendit le dernier soupir. Il est mort sur le champ de bataille peu d'hommes aussi généralement aimés pour leur caractère comme particuliers, et admirés pour leur habileté dans leur profession. L'avant-garde continua néanmoins sa marche, et repoussa les troupes légères des Américains jusqu'à cinq milles de Baltimore. Alors elle aperçut un corps de 6,000 hommes postés derrière une palissade qui traversait le chemin. Ils furent aussitôt attaqués et dispersés avec une grande perte;

puis l'armée anglaise fit halte pour passer la nuit. Le lendemain elle alla prendre position à un mille et demi de Baltimore. Elle trouva que les collines qui entourent la ville étaient occupées par une chaîne de redoutes palissadées et d'autres ouvrages défendus, suivant tous les rapports, par 15,000 hommes. Le commandant anglais projeta néanmoins une attaque, mais il reçut un message de l'amiral qui lui annonça que le port était tellement fermé par des navires coulés que défendaient des batteries, qu'il lui était impossible de faire remonter ses vaisseaux pour concourir à l'attaque, comme il en avait eu l'intention. Les deux commandans furent donc d'avis que la chance de succès pour entreprendre de nouvelles opérations n'était pas proportionnée aux risques. L'armée dans sa retraite, ayant fait halte pour donner aux Américains une occasion de la suivre, ce qu'ils refusèrent, se rembarqua. La principale perte essuyée dans cette expédition fut celle du brave commandant.

Sur ces entrefaites, les opérations militaires se suivaient avec des succès balancés sur les lacs du Canada, et le long de la frontière septentrionale du territoire américain. Une attaque du général Drummond contre le fort Erié, en août, manqua principalement à cause d'une explosion qui fit de grands dégâts, tandis qu'il livrait l'assaut aux ouvrages; et il perdit beaucoup de monde. En septembre, l'amiral Griffith et le général sir G. Sherbrooke réussirent dans une entreprise contre la rivière de Penobscot, qui avait pour but de réduire cette partie de la province du Maine, sous la domination anglaise. On y établit un gouvernement provisoire.

Les Anglais ayant adopté le plan de pousser la guerre avec une vigueur nouvelle, tant au nord qu'au sud, le général Prevost entra le 1er septembre, à la tête d'une armée de près

de 15,000 hommes, dans l'état de New-York, et marcha sur Champlain, près du lac de ce nom. Sa première tentative fut dirigée contre Plattsbourg, lieu fortifié, situé sur le lac, et défendu par une garnison de 1,500 hommes. Prevost concerta aussitôt une attaque avec le capitaine Downié, commandant des forces anglaises sur le lac. Le 11, cette flotille parut devant Plattsbourg : elle y fut rencontrée par les forces navales des américains, à peu près égales, sous les ordres du commodore Mac-Donough. On se battit avec acharnement; toute la flottille anglaise fut prise. Cette défaite obligea Prevost à renoncer à son entreprise. Le lendemain matin il commença sa retraite, laissant ses malades et ses blessés à l'humanité de l'ennemi. Les Anglais, en retournant dans leurs limites, éprouvèrent de grosses pertes. Toute idée de pénétrer de ce côté dans le territoire des États-Unis fut donc abandonnée.

Le 17 septembre, les Américains du fort Érié ayant été rejoints par des volontaires de la milice, attaquèrent en force la position retranchée du général de Watteville, qui, après un succès momentané, finit par être repoussé; les deux partis firent de grandes pertes. Les Américains évacuèrent ensuite le fort Érié, après en avoir démoli tous les ouvrages, et s'être retirés sur leur rive.

Les affaires sur mer entre les deux nations, furent peu nombreuses cette année. Le pavillon anglais avait recouvré complétement sa supériorité sur cet élément. Le seul événement mémorable fut la prise de la frégate américaine *l'Essex*, capitaine Porter, qui avait croisé long-temps sur les côtes de l'Amérique méridionale, et avait pris un grand nombre de navires anglais envoyés à la pêche de la baleine dans les parages du sud. Elle se rendit à la frégate *la Phœbé*, capitaine Hillyar, qui avait encore une corvette avec lui. Le combat eut lieu le 28

mars dans la baie de Valparayso. *l'Essex* ne céda, dans ce combat inégal, qu'après avoir tellement souffert que toute résistance devenait inutile.

Les négociations pour la paix entre les Anglais et les Américains, qui avaient été transportées de Gothenbourg à Gand, commencèrent en août. Au mois d'octobre, le président des États-Unis en exposa la marche au congrès. Il parut, d'après cette communication, que le gouvernement anglais avait fait, relativement à l'intégrité du territoire indien, à la possession militaire des lacs, et aux établissemens des frontières, des demandes que les plénipotentiaires américains n'avaient pas hésité à rejeter. Le congrès approuva presqu'à l'unanimité cette conduite, et résolut de prendre des mesures de défense proportionnées aux circonstances, dans la supposition que la guerre continuerait. En même temps, l'impossibilité de négocier des emprunts, dans l'état actuel du crédit public, fit adopter un système d'impositions qui ne pouvait manquer de rendre la guerre encore moins populaire qu'elle ne l'était. Heureusement pour les deux nations, elles avaient reconnu l'inutilité de ce conflit prolongé ; et le rétablissement de la paix en Europe avait éloigné la plupart des causes de brouillerie.

Les plénipotentiaires assemblés à Gand s'arrangèrent donc avant la fin de l'année, et le 24 décembre ils signèrent un traité de paix et d'amitié entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique, qui fut ensuite ratifié par les gouvernemens respectifs. Les conditions de ce traité concernaient principalement les disputes relatives aux limites : il fut convenu que chaque parti nommerait des commissaires pour les fixer. Chaque nation s'engagea à mettre un terme aux hostilités qui pourraient exister entre elle et les tribus indiennes, et à rendre à celles-ci les possessions et les priviléges qui leur appartenaient avant ces hostilités. Elles convinrent aussi de continuer

leurs efforts pour l'abolition totale de la traite des Nègres : il ne fut pas du tout question de la circonstance qui avait occasioné la guerre.

Ayant ainsi achevé la narration des événemens de l'extérieur, liés particulièrement aux intérêts de la Grande-Bretagne, il reste à terminer le récit de ce qui se passa dans son intérieur.

Le 8 novembre, le prince-régent ouvrit en personne la session d'automne du parlement par un discours qui roula principalement sur la guerre avec l'Amérique. Il en fut question dans des termes qui n'étaient nullement propres à produire une conciliation, quoique le prince assurât que son désir sincère était de la terminer à des conditions justes et honorables. Il informa les communes de l'état florissant du revenu public et du commerce, et témoigna en même temps ses regrets de la nécessité d'une dépense considérable pour l'année suivante. Les adresses d'usage en réponse au discours passèrent sans division dans les deux chambres.

Parmi les objets qui occupèrent le parlement avant sa vacance, le plus important, sous le point de vue constitutionnel, concernait la mesure de garder au service des régimens de milice, et de ne pas les dissoudre. Le 11 novembre, le comte Fitzwilliam entretint la chambre des pairs à ce sujet. Il avança qu'il y avait quatre cas spécialement désignés dans lesquels on pouvait appeler la milice, savoir : l'invasion, le danger imminent d'une invasion, l'insurrection, la rebellion. Aucun de ces cas n'existait ; il en concluait que les hommes choisis pour servir étaient légalement autorisés à retourner chez eux. Lord Sidmouth dit, dans sa réponse, qu'il était toujours entendu que l'état de guerre du royaume suffisait pour continuer le service de la milice aussi long-temps que le gouvernement le jugerait nécessaire pour l'avantage public

Le même sujet fut ensuite plus amplement discuté dans la chambre des communes. Sir S. Romilly, après avoir fait diverses remarques sur l'intention et le but des lois de la milice, proposa une résolution qui portait, en substance, que la paix ayant été conclue depuis plus de six mois, et le royaume jouissant de la tranquillité dans l'intérieur, conserver une partie de la milice incorporée était manifestement contraire à la lettre et à l'esprit d'un acte de la quarante-deuxième année du règne du roi actuel, et une violation des principes de la constitution. Le solliciteur général répondit à sir S. Romilly, que la milice ayant été incorporée légalement, il était légal de la conserver telle. Cette assertion fut vivement combattue de l'autre côté. Enfin, à la division, la motion de sir S. Romilly fut rejetée par 97 voix contre 32.

La seule mesure importante que prit le parlement, dans cette courte période, fut un bill présenté par M. Peele pour amender l'acte concernant le maintien de la paix en Irlande. Il donna lieu à des observations un peu sévères; mais il finit par passer en loi sans opposition. La nécessité des pouvoirs additionnels, accordés aux magistrats, avait été amenée par cet esprit de désordre, de violence et de brigandage qui, prévalant à divers degrés, durant toute l'année, dans différentes parties de ce royaume, avait résisté à tous les moyens essayés pour l'étouffer. Les idées sur les causes du mal et sur les remèdes qu'il convenait d'y appliquer, différèrent beaucoup suivant les préventions des partis ou des personnes; mais ses funestes conséquences n'étaient que trop visibles.

La conduite des catholiques irlandais, dans le cours de cette année, ne fut propre ni à favoriser l'union entre eux, ni à recommander leur cause aux autres. En mai, il parut une lettre adressée au docteur Poynter, prélat catholique, par

monsignor Quarantotti, président du collége des missions à Rome, pour lui communiquer son opinion et celle d'un conseil de doctes prélats et de théologiens, relativement au bill proposé pour l'émancipation des catholiques. Ce conseil était d'avis que ces propositions devaient être acceptées avec reconnaissance; il désirait seulement une explication sur l'article relatif à la correspondance avec le souverain pontife. Dans une assemblée du comité des catholiques, M. O'Connel prononça un discours qui témoignait l'indignation la plus vive de l'interposition des esclaves de Rome dans les affaires de l'Irlande, et combattait le bill à cause du patronage qu'il conférait au ministère. Les prêtres catholiques de Dublin, dans une réunion convoquée pour prendre le rescrit de Quarantotti en considération, déclarèrent aussi qu'il n'était pas obligatoire pour l'église catholique d'Irlande, et adoptèrent des résolutions tendantes à ce qu'il ne fût accordé à aucun gouvernement non-catholique un pouvoir direct ou indirect de nommer des évêques catholiques. Le clergé de plusieurs diocèses provinciaux prit aussi des délibérations contre le rescrit; et finalement les évêques catholiques, dans une assemblée tenue à Maynooth, dressèrent une déclaration contre cet acte, et résolurent d'écrire au saint siége à ce sujet. Dans l'assemblée de catholiques unis, M. O'Connel fit passer une résolution qui protestait contre le droit de toute puissance étrangère quelconque d'exercer une autorité ou une surveillance quelconque sur les affaires politiques des catholiques d'Irlande.

La conduite du comité des catholiques avait été si peu mesurée, qu'enfin le gouvernement décida de le supprimer. Le 3 juin, le vice-roi d'Irlande, de l'avis de son conseil privé, publia une proclamation déclarant que ce comité était illégal; et avertissait que, s'il s'assemblait de nouveau, ses membres

seraient poursuivis juridiquement. D'un autre côté, les catholiques-unis prétendirent que le comité n'était pas une réunion contraire aux lois, et se reposèrent sur la légitimité du droit de pétition qui appartenait à tous les sujets du roi. En décembre, il se tint chez lord Fingal une assemblée du comité catholique : la diversité des opinions y fut très-grande ; mais enfin on résolut que la première assemblée des catholiques-unis se bornerait à l'affaire de la pétition.

La position de la princesse de Galles devint de nouveau, cette année, le sujet des entretiens du public. La princesse ayant annoncé à la reine son intention de paraître à son cercle, le prince déclara qu'il avait décidément pris la résolution irrévocable de ne jamais se trouver avec la princesse de Galles, soit en public, soit en particulier. La princesse, regardant cette déclaration comme étant d'un intérêt public, communiqua aux deux chambres du parlement toute la correspondance qui avait eu lieu à ce sujet. Dans la chambre des communes il y eut des motions pour prendre la correspondance en considération : elles furent repoussées par le motif que c'était un objet dont la chambre n'avait pas le droit de se mêler. On fit ensuite la motion d'augmenter le revenu de la princesse ; les ministres s'empressèrent d'y consentir, et le portèrent à 50,000 liv. ; mais sur les observations de la princesse il fut ensuite réduit à 35,000 liv. Alors la princesse demanda et obtint la permission d'aller voyager hors de la Grande-Bretagne.

On s'attendait généralement en Angleterre et ailleurs, à voir annoncer officiellement le mariage futur de la princesse Charlotte de Galles avec le prince héréditaire d'Orange : le père de ce prince en avait parlé dans une proclamation adressée aux habitans des Provinces-Unies ; mais des motifs dont

le public n'a pas été instruit, firent abandonner le projet.

Un concours d'étrangers illustres vint cette année visiter la capitale de l'Angleterre, qui jamais n'avait vu un aussi grand nombre de personnages d'un rang si élevé. A la tête de ces voyageurs étaient l'empereur de Russie et sa sœur, et le roi de Prusse avec ses fils. La magnificence de leur réception, et les fêtes auxquelles leur présence et la paix générale donnèrent lieu, fourniront ample matière à ceux qui écriront les fastes des événemens intérieurs du royaume.

[1815.]

LV[e] ET LVI[e] ANNÉES DE GEORGES III,

III[e] ET IV[e] DU PARLEMENT.

Affaires de la France; mécontentemens intérieurs. — Buonaparte à l'île d'Elbe. — Il part pour la France; son arrivée. — Il est reçu à Grenoble et à Lyon. — Ney le rejoint. — Il entre dans Paris. — Déclaration et nouveau traité des puissances alliées. — Partis dans Paris. — Tentative du duc d'Angoulême. — Royalistes en Bretagne et dans la Vendée. — Acte additionnel aux constitutions, publié par Buonaparte. — Champ de mai. — Armées anglaise et prussienne en Belgique. — Buonaparte rejoint son armée. — Il attaque les Prussiens. — Affaire qui dure quatre jours, et qui se termine par la bataille de Waterloo. — Les alliés marchent sur Paris. — Convention militaire; ils prennent possession de cette capitale. — Buonaparte se retire à Rochefort; il est reçu à bord du Bellérophon; mené à Torbay, puis embarqué pour Sainte-Hélène. — Opérations de Murat. — Il s'avance contre les Autrichiens; sa retraite; sa dernière tentative pour recouvrer la couronne; il est mis à mort. — Union des dix-sept provinces des Pays-Bas achevée; le prince d'Orange pro-

clamé roi. — Constitution. — Evêques belges. — Attaque infructueuse des Anglais contre la Nouvelle-Orléans. — Réduction du fort de la Mobile. — Capture de la frégate le Président. — *Parlement; bill sur les grains. — Procédure par juré dans les affaires civiles, introduite en Ecosse. — Message du régent concernant Buonaparte. — Subsides aux alliés. — Budget. — Mariage du duc de Cumberland. — Parlement prorogé. — Guerre dans le Nepaul. — Révolutions dans l'île de Ceylan. — Evénemens arrivés à la Martinique et à la Guadeloupe. — Louis XVIII rentre en France. — Traité définitif entre la France et les alliés. — Progrès des arrangemens à faire en Europe. — Indemnités données à la Prusse. — L'empereur de Russie déclaré roi de Pologne. — Confédération germanique. — Conclusion.*

Les grands événemens de l'année précédente avaient entièrement terminé la lutte qui avait duré si long-temps entre la France et le reste de l'Europe; le rétablissement de la famille des Bourbons sur le trône de ce pays, qui se trouvait dans un état où il ne pouvait plus être un objet de craintes et d'alarmes raisonnables pour ses voisins, avait ramené la tranquillité générale, si nécessaire pour réparer des maux affreux dont les effets s'étaient étendus à tous les peuples. Cette ère de pacification apparente en Europe coïncidait aussi avec la fin des hostilités entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique. On était donc fondé à espérer qu'il n'était pas possible de choisir une époque plus favorable pour finir les

Annales d'un règne qu'un accident malheureux avait déjà terminé dans le fait. Mais le cours des choses a prouvé que ce n'était qu'une présomption erronée; il a fallu ajouter à nos récits encore une année de carnage, et de ces changemens, sources de perplexités pour les rois, pour que l'objet de ce livre fut complétement rempli. Le caractère extraordinaire de ces événemens, et leur importance particulière pour l'Angleterre, peuvent récompenser l'écrivain et le lecteur de la prolongation de leur peine.

Louis XVIII n'avait rencontré aucune opposition à établir son droit héréditaire à la couronne de France, après l'abdication et le départ de Buonaparte; et la nation avait reçu une constitution dont les bases étaient propres à satisfaire les vœux des amis d'une liberté modérée et praticable. Cependant il se manifesta, vers la fin de l'année 1814, des symptômes qui pouvaient faire croire qu'il n'existait pas un accord parfait entre toutes les classes des habitans du royaume. Les chambres composant le corps législatif avaient agité quelques questions délicates, notamment celles qui concernaient les biens des émigrés, et la censure : des majorités décisives les avaient résolues en faveur de la cour; mais à Paris et dans les provinces, on les avait décidées d'après des principes différens. Quelques personnes manifestèrent des vœux indiscrets. D'un autre côté, l'habitude de la guerre, l'usage qu'elle fait contracter d'une vie qui offre des chances nombreuses à l'ambition, le regret si pardonnable de se voir forcé au repos par la réunion d'armées si souvent et si long-temps vaincues, avaient fait naître le mécontentement dans l'ame d'un grand nombre de soldats français. La plupart de ceux qui avaient moissonné des lauriers sur les champs de la victoire, avaient succombé aux fléaux de la guerre. N'importe, les sentimens de ceux qui restaient n'avaient pas pour la dynastie des Bourbons cette ardeur qui

jadis distinguait éminemment la nation française, et son armée. Les militaires, à très-peu d'exceptions près, depuis le général jusqu'au soldat, conservaient une sorte de respect chevaleresque pour le chef qui les avait si souvent menés à la gloire et à la victoire, et sous les bannières duquel, malgré ses désastres récens, ils se complaisaient à se regarder comme destinés encore à recouvrer leur honneur et celui de leur patrie.

Cependant l'année commença, dans la capitale de la France, par ces démonstrations d'attachement et de fidélité qui sont toujours aux ordres de l'autorité actuelle, et un observateur superficiel devait penser, d'après les apparences, que la cour était sur la voie de regagner l'influence qu'elle avait jadis eue sur la nation. Le corps municipal de la bonne ville de Paris assura le roi, dans une adresse, que tous ses sujets, si cela devenait nécessaire, retrancheraient à leurs jours pour ajouter aux siens. La cérémonie solennelle d'exhumer du cimetière de la Madelaine les restes de Louis XVI presqu'entièrement consumés, et ceux de la reine son épouse, pour les transporter dans l'église de Saint-Denis, fut accompagnée de toutes les marques d'une sensibilité pieuse.

Sur ces entrefaites, le souverain de l'île d'Elbe avait joué un rôle bien calculé pour endormir les soupçons. Il avait mis dans ses entretiens avec les voyageurs qui étaient venus le visiter, et notamment avec les Anglais, cette apparence de franchise qui lui était familière, et qui faisait croire qu'il était guéri de tout projet ambitieux ; il avait l'air d'être entièrement occupé des minces affaires de son petit état. Des bâtimens armés, anglais et français, en croisière autour de l'île, exerçaient, par mer, une espèce de surveillance ; mais ils étaient là purement en observation, puisque nulle puissance ne réclamait le droit de veiller les mouvemens Buonaparte. On a su depuis, que le gou-

vernement français avait conçu de l'ombrage de ses tentatives de lever des hommes en Corse; et l'on sait aujourd'hui qu'une correspondance très-active avait récemment eu lieu entre l'île d'Elbe et Naples, par l'intermédiaire de la princesse Pauline, sœur de Buonaparte. On aurait pu tirer de nouveaux indices de quelque projet mystérieux, de ce qu'il venait de donner des ordres très-stricts pour tenir tous les étrangers éloignés, et du déplaisir qu'il montrait quand le commandant des forces navales anglaises faisait sa visite d'usage. Néanmoins, l'on ne prit aucune mesure de précaution.

Le 26 février au soir, la mer paraissant libre de tout obstacle, cet audacieux aventurier partit de Porto-Ferrajo sur un de ses brigs de guerre; il était suivi de quatre petits bâtimens: tous ensemble portaient un millier d'hommes, dont le plus petit nombre étaient des Français; le reste se composait de Polonais, de Corses, de Napolitains et d'Elbois. Le 1er mars, cette petite flotte mouilla dans le port de Cannes, sur la côte de Provence, et les troupes y débarquèrent. Les habitans du pays ne montrèrent aucune disposition à se déclarer pour Buonaparte; au contraire, Antibes ferma ses portes à un détachement qu'il envoya pour s'emparer de cette place. Alors, il se mit en marche pour Grenoble avec sa troupe peu nombreuse et mal équipée.

Supposer que Buonaparte se confia, lui et sa fortune, au hasard d'une simple tentative, serait lui imputer une témérité et une imprudence qui ne s'accordent pas avec les actions de sa vie passée. On ne peut guère douter que ses correspondances avec la France ne l'aient bien instruit de l'inclination des soldats en sa faveur. Au reste, quand même il n'y aurait pas eu d'arrangement pris à l'avance pour s'assurer de la coopération des troupes, Buonaparte dut raisonnablement compter qu'elles se déclareraient pour lui aussitôt qu'on les mettrait à l'épreuve;

c'est ce qui ne tarda pas à arriver. Quand il approcha de Grenoble, le septième régiment de ligne, commandé par Labédoyère, sortit de la ville, et se joignit à lui. Le 8 mars, le reste de la garnison lui ouvrit les portes, lui livra les magasins et l'arsenal, et le mit ainsi à la tête d'un corps de troupes réglées avec un train d'artillerie.

Aussitôt que la nouvelle du débarquement de Buonaparte fut arrivée à Paris, le roi rendit une ordonnance pour convoquer les deux chambres qui avaient été ajournées, et une autre qui déclarait Buonaparte traître et rebelle, et prononçait la peine capitale contre lui et ses adhérens. Dès que cette affaire eut pris une tournure sérieuse, Monsieur, frère du roi, se rendit à Lyon, accompagné du duc d'Orléans et du maréchal Macdonald. Buonaparte parut devant Lyon le 9 mars. Les princes s'en étaient éloignés à son approche. Il y entra sans résistance, aux acclamations des soldats et de la populace. Déjà il avait pris sans hésiter le titre de son ancienne dignité, et s'était intitulé « Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'empire, empereur des Français. » Quand il se vit maître de la seconde ville de France, il rendit divers décrets pour annuler tout ce qui s'était fait durant son absence, dissoudre la chambre des pairs et celle des députés, et convoquer les colléges électoraux à Paris pour le mois de mai suivant, afin d'y tenir ce qu'il appelait une assemblée extraordinaire du champ de mai, pour corriger et modifier les constitutions.

Les troupes qui l'avaient rejoint ne lui donnaient encore qu'une poignée de monde pour effectuer une entreprise telle que celle de marcher sur la capitale, et s'emparer du trône; mais indépendamment des preuves qu'il avait déjà recueillies de l'attachement des soldats pour sa personne, il est très-probable qu'il avait reçu de quelques-uns des principaux chefs

des assurances secrètes de coopérer à ses desseins. La cour fit des préparatifs pour l'arrêter. Elle assembla un gros corps de troupes à Melun pour protéger immédiatement Paris, et porta un autre corps à Montargis, sur la route de Fontainebleau, de manière à placer Buonaparte entre deux feux. Cette disposition eût sans doute obtenu un plein succès si la fidélité de ses soldats eût correspondu à leur nombre. On avait beaucoup compté sur le maréchal Ney, un des généraux français les plus distingués; il avait volontairement offert ses services au roi, qui lui avait donné le commandement d'un corps de près de 15,000 hommes, postéà Lons-le-Saulnier. Cependant lorsque Buonapartefut arrivé à Auxerre, le maréchal le rejoignit avec toute sa division qui avait arboré la cocarde tricolore. Ney scella sa défection en adressant à ses troupes une proclamation dans laquelle il leur disait que la cause des Bourbons était perdue à jamais, et que la dynastie légitime que la nation française avait adoptée, allait remonter sur le trône. Cette démarche fut décisive. Comme il n'était plus possible d'avoir confiance dans l'armée, le roi et les princes quittèrent Paris dans la nuit du 19 au 20. Napoléon y entra le 20 au soir. Ainsi sans avoir eu besoin de tirer un coup de fusil, trois semaines après avoir débarqué comme un aventurier, cet homme prit, avec le titre d'empereur, possession de la couronne de France.

Quoiqu'il fut venu ainsi se rasseoir sur le trône sans éprouver d'obstacle de la part de la nation dont il reprenait le gouvernement, on ne pouvait cependant pas présumer que les puissances qui s'étaient unies exprès pour le détrôner, acquiesceraient à cette reprise de pouvoir. Dès que la nouvelle de son entreprise fut arrivée à Vienne, les plénipotentiaires des souverains qui avaient signé le traité de Paris, publièrent un manifeste. Cette pièce déclarait une guerre à outrance à Napoléon Buonaparte qui, c'étaient ses expressions, en rompant la con-

vention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, s'était placé hors des relations civiles et sociales, et, comme ennemi et pertubateur du repos du monde, s'était livré à la vindicte publique. L'esprit de cette déclaration se montra par le renvoi sans réponse de toutes les lettres fraternelles envoyées par Buonaparte aux souverains alliés, et par la marche de leurs armées qui s'approchèrent des frontières de la France. Le 25 du même mois de mars, l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse conclurent un traité à Vienne, par lequel elles s'engagèrent solennellement à maintenir dans toute leur intégrité les conditions du traité de Paris, à tenir chacune à cet effet 150,000 hommes sur pied, à ne poser les armes que de concert, et à ne point le faire avant d'avoir rempli l'objet de cet armement en mettant Napoléon hors d'état d'exciter de nouveaux troubles, et de renouveler ses tentatives pour s'emparer de l'autorité suprême en France.

Menacé de périls au dehors, Napoléon avait à remplir en France un rôle qui n'était pas exempt de difficultés. Quelque disposés que fussent ses anciens soldats à le soutenir dans le pouvoir absolu dont il avait joui comme empereur, le parti sur lequel il pouvait compter était presque tout composé d'amis de la liberté qui ne voulaient le recevoir que comme chef du gouvernement. C'est ce qu'on lui déclara très-positivement dans les adresses qui lui furent présentées comme empereur, et dans lesquelles sa cause fut représentée comme étant celle du peuple ; on lui rappela aussi les principes populaires qu'il avait annoncés comme ceux par lesquels la nation devait être gouvernée à l'avenir. Il fut obligé de faire à ces adresses des réponses conçues sur le même ton ; et il était d'autant plus nécessaire pour lui de flatter ce parti, que, dans plusieurs endroits, les royalistes combattaient ouvertement contre son autorité. Dans le midi, le duc et la duchesse d'Angoulême essayèrent par

leur présence de réveiller les amis de la maison de Bourbon, pour qu'ils fissent des efforts énergiques en sa faveur ; mais leur tentative eut peu de succès. La duchesse, ayant échoué dans ses efforts pour exciter à Bordeaux une résistance énergique au gouvernement de l'usurpateur, quitta la France, et s'embarqua sur une frégate anglaise. Le duc fut d'abord en état de lever des troupes avec lesquelles il obtint des avantages momentanés dans le voisinage de Valence ; mais la désertion ayant fini par se mettre dans les rangs des gardes nationales, sur lesquelles il avait principalement compté, il fut obligé le 8 avril de signer une convention avec le général qui le combattait : l'armée royale fut licenciée, et le prince eut la permission de s'embarquer pour les pays étrangers.

Un vif attachement pour la famille des Bourbons avait subsisté au milieu de la révolution en Bretagne et dans la Vendée. Aussi les royalistes de ces pays avaient-ils, dans les conjonctures actuelles, pris les armes pour le roi. Ils s'étaient rendus maîtres de toute la contrée qu'ils habitaient; mais ils ne purent pas néanmoins étendre leurs quartiers du côté de Paris, et il régna dans toutes les mesures de ce parti un manque d'ensemble qui les rendit incohérentes et inutiles, tandis que dans le même temps la nouvelle révolution aquérait de la force, et obtenait en sa faveur l'enthousiasme populaire. Le roi qui s'était retiré d'abord à Lille, et ensuite à Gand, bornait ses opérations à des édits et à des ordonnances ; la seule force militaire qu'il eut, consistait en une partie des troupes de sa maison, et en quelques autres, toutes sous le commandement du duc de Berry.

Le 23 avril, Buonaparte publia ce qu'il appelait un acte additionnel aux constitutions de l'empire. C'était une suite de dispositions tendantes à modifier et à corriger les actes constitutionnels qui avaient été passés sous son précédent gouver-

nement ; elles avaient pour but d'affermir les droits des citoyens, et de combiner le plus haut dégré de liberté politique avec la force nécessaire pour assurer l'indépendance nationale. Cet acte devait être soumis à l'acceptation du peuple français. Ses clauses comprenaient toutes les sauves-gardes de la liberté qu'il est possible de désirer dans une monarchie mixte. Afin de se mettre en état de résister aux dangers qui le menaçaient le plus immédiatement, Buonaparte avait, peu de temps auparavant, rendu un décret pour envoyer dans toutes les divisions militaires des commissaires extraordinaire, revêtus du pouvoir de déplacer tous les fonctionnaires publics civils et militaires, ainsi que les officiers de la garde nationale, et de les remplacer provisoirement, sur la recommandation des préfets.

La grande cérémonie du champ de mai fut, par diverses circonstances, différée jusqu'au 1er juin. Alors elle eut lieu avec tout l'appareil imposant, nécesssaire à un *spectacle*. La seule affaire de cette assemblée était d'annoncer l'acceptation de l'acte additionuel par la nation, ce qui avait eu lieu, comme on pouvait bien s'y attendre, à la presqu'unanimité des suffrages. Napoléon prononça un discours. Il commençait par déclarer que, comme empereur, consul et soldat, il tenait tout du peuple. Son serment d'observer les constitutions de l'empire, et de les faire observer, fut suivi du serment d'obéissance aux constitutions, et de fidélité à l'empereur, prononcé par l'archichancelier, et répété par toute l'assemblée. Les aigles furent alors distribués par Napoléon lui-même aux troupes de ligne et aux gardes nationales, qui jurèrent de le défendre au péril de leur vie, et de ne pas souffrir que des étrangers dictassent des des lois à leur pays. Les membres des deux chambres prètèrent ensuite le même serment que les électeurs.

Cependant, le temps était arrivé où la permanence du nouvel ordre de choses devait être décidée, non par des votes et

des sermens, mais par les armes. A la fin de l'année précédente, toute la frontière fortifiée des provinces belgiques du côté de la France était encore occupée par de fortes garnisons, composées principalement de troupes anglaises, ou à la solde de l'Angleterre. Depuis le premier moment que l'entreprise de Buonaparte avait commencé à donner l'alarme, des renforts avaient continuellement été envoyés d'Angleterre en Belgique; et le duc Wellington était arrivé dans ce pays, pour y prendre le commandement des troupes anglaises et étrangères. A la fin de mai, l'armée prussienne, commandée par le maréchal Blücher, arriva dans le voisinage de Namur, et les deux généraux eurent ensemble des conférences fréquentes sur leurs opérations. La principale armée française était, à cette époque, postée à Avesnes en Flandre; et l'on avait fait à Laon et au château de Guise des préparatifs de défense contre l'invasion.

Le 12 juin, Buonaparte quitta Paris, et se rendit à Laon. Conformément à sa méthode ordinaire de se porter tout d'un coup en avant sur le point le plus important, il résolut d'attaquer les armées anglaise et prussienne, tandis que les Russes et les Autrichiens étaient encore trop éloignés pour leur porter du secours; il espérait par ses succès rétablir la domination de la France en Belgique, où il supposait que l'attachement pour ce pays avait poussé des racines profondes. A la tête d'une armée nombreuse, bien commandée et composée de l'élite des troupes réglées de France, animées pour leur chef d'une confiance qui allait jusqu'à l'enthousiasme, il attaqua, le 15 à la pointe du jour, les postes prussiens sur la Sambre. Charleroi fut emporté; le général Ziethen se retira sur Fleurus, où il fut attaqué et souffrit une perte considérable. Blücher concentra le reste de l'armée prussienne à Sombref; et les Français, continuant à avancer sur la route de Bruxelles, repous-

sèrent, jusqu'à la position de la ferme dite Quatre-Bras, une brigade de l'armée belge, commandée par le prince de Weimar. Il paraît que, faute d'être bien servi par des avis, lord Wellington ne fut informé de ces événemens que dans la soirée; aussitôt il ordonna à celles de ses troupes qui étaient prêtes, de marcher à gauche, et de soutenir les Prussiens. Le 16, Blücher, qui était posté sur les hauteurs entre Brie et Sombref, attendit l'attaque des Français, quoique toute son armée ne l'eût pas rejoint. On se battit avec une fureur extrême depuis trois heures de l'après-midi, jusque bien avant dans la soirée. Les Prussiens pressés par la supériorité du nombre, et ne recevant pas de secours, furent contraints de se retirer, laissant derrière eux seize canons et un grand nombre de tués et de blessés. Ils se formèrent pourtant de nouveau à une certaine distance, et ne furent pas poursuivis : leur chef fit les plus grands efforts, et courut des dangers imminens.

Sur ces entrefaites, lord Wellington avait donné ordre à son armée de s'avancer vers Quatre-Bras, où la cinquième division, sous les ordres du général Picton, arriva de bonne heure dans l'après-midi du 16. Elle fut suivie par le corps que commandait le duc de Brunswick, et par le contingent de Nassau. Wellington désirait de porter du secours à Blücher; mais sa cavalerie ne l'avait pas encore rejoint quand il fut attaqué lui-même par un corps nombreux de cavalerie et d'infanterie, soutenu d'une forte artillerie : les charges répétées des Français furent repoussées avec fermeté, mais l'on éprouva une perte considérable. Le duc de Brunswick fut du nombre des tués.

Blücher se sentit si fort affoibli par le combat de cette journée, que dans la nuit il se replia sur Wavre. Ce mouvement obligeant Wellington d'en faire un semblable, il se retira sur Genape, et, dans la matinée du 17, se porta sur Waterloo.

Il y prit une position qui traversait les grands chemins de Charleroi et de Nivelles à Bruxelles; il avait sur une partie de son front la maison et le jardin de Houguemont, et sur une autre la ferme de la Haye-Sainte; par sa gauche il communiquait de loin avec les Prussiens à Wavre.

Buonaparte employa la nuit de la journée qui venait de finir, et la matinée du 18, à rassembler toutes ses troupes sur une rangée de collines, vis-à-vis de l'armée anglaise, à l'exception de son troisième corps, qu'il détacha pour observer Blücher. A 10 heures, il commença l'affaire par une attaque terrible contre la position de Houguemont : cette attaque fut renouvelée plusieurs fois pendant toute la journée; elle rencontra une résistance si ferme que les Anglais ne furent pas débusqués de leur poste. En même temps les Français canonnaient vivement toute la ligne anglaise. Ils firent des charges répétées d'infanterie et de cavalerie, qui furent repoussées de toutes parts, excepté à la Haye-Sainte, qui fut forcée. Assez tard dans la soirée, un dernier effort fut tenté contre la gauche du centre des Anglais, près de ce lieu. On s'y battit avec acharnement, et pendant quelque-temps il sembla douteux si les Anglais pourraient continuer leur résistance, car ils avaient supporté la fatigue durant toute la journée, et étaient pressés par des troupes supérieures en nombre. Mais les Prussiens, qui avaient eux-mêmes été attaqués, et qui avaient éprouvé beaucoup de difficultés à passer un défilé entre leur position et celle des Anglais, commencèrent enfin à s'annoncer par le feu de lenr artillerie. Les Français firent, par le flanc, une retraite précipitée. Wellington saisissant l'occasion, s'avança avec toute la ligne de son infanterie, soutenue par de la cavalerie et de l'artillerie. Les Français furent chassés de toutes leurs positions sur les hauteurs, et se retirèrent dans la plus grande confusion, laissant sur le champ de bataille

près de 150 pièces de canon avec leurs munitions. Ils furent poursuivis par les vainqueurs jusque bien avant dans la nuit. Enfin, les Anglais, épuisés de fatigue, firent halte, et laissèrent aux Prussiens, qui s'en acquitèrent bien, le soin de poursuivre les Français plus loin. Les restes de ceux-ci, au nombre de 40,000 hommes, ne ramenant avec eux que 27 pièces de leur nombreuse artillerie, firent leur retraite par Charleroi. Telles sont les principales circonstances de la bataille de Waterloo. Elle sera mémorable à jamais dans les fastes de l'histoire d'Angleterre, tant pour la bravoure dont les troupes firent preuve, et pour les talens que déploya leur chef, que par ses résultats politiques; car elle décida une contestation du plus haut intérêt, et dont dépendait la tranquillité de l'Europe. Une telle victoire devait nécessairement être achetée bien cher : dans le fait, aucune des batailles livrées dans cette longue guerre n'avait présenté une liste si nombreuse d'officiers anglais tués ou blessés sur le champ de bataille. Deux généraux et quatre colonels furent tués; neuf généraux et cinq colonels furent blessés. Le nombre des officiers d'un rang inférieur, qui furent tués ou blessés, était proportionné à celui-là. La perte totale des Anglais et des Hanovriens, en officiers sans commission et en soldats, fut évaluée à près de 13,000 hommes tués, blessés ou égarés.

Buonaparte, voyant que tout était perdu, se hata de retourner à Paris. Il assembla son conseil. Il proposa, à ce que l'on assure, qu'on le nommât dictateur, et fut appuyé par son frère Lucien; mais plusieurs membres déclarèrent que, dans la disposition actuelle de l'esprit public, ils étaient persuadés qu'il n'y avait pas de probabilité que cette mesure pût réussir. On a de plus assuré que M. de la Fayette, informé de ce qui se passait, se rendit aussitôt à la chambre des représentans, et fit adopter diverses résolutions : la séance fut déclarée per-

manente. La chambre décréta de plus, que toute tentative faite pour la dissoudre serait réputée crime de haute trahison, et punie comme telle. Puis elle invita les ministres à se rendre sur-le-champ dans son sein. La chambre des pairs rendit aussi un décret de permanence. Après avoir un peu hésité, Buonaparte, s'apercevant qu'il n'était plus l'objet de la confiance publique, signa une déclaration par laquelle, s'offrant en sacrifice à la haine des ennemis de la France, il annonça que sa vie politique était terminée, et proclama son fils empereur des Français, sous le nom de Napoléon II. Les chambres acceptèrent son abdication, mais éludèrent de nommer positivement son fils pour son successeur; elles nommèrent une commission pour aller porter des propositions de paix aux armées alliées.

Mais les vainqueurs avaient pris la résolution de ne traiter de la paix que sous les murs de Paris. Les deux généraux en chef, anglais et prussien, entrèrent le 21 sur le territoire français. Wellington adressa, de Malplaquet, une proclamation aux Français, pour leur annoncer qu'il entrait dans leur pays non en ennemi (excepté de l'usurpateur, prononcé l'ennemi du genre humain, avec lequel on ne pouvait avoir ni paix ni trève), mais pour les aider à secouer le joug de fer qui les opprimait. Le 23, il envoya un détachement contre Cambray, qui fut pris par escalade avec très-peu de perte. Louis XVIII arriva bientôt de Gand dans cette ville. Les deux armées continuèrent leur marche sur la capitale. Le 28, l'avant-garde des Prussiens fut attaquée à Villers-Coteret; mais le gros de l'armée étant arrivé, les assaillans furent repoussés avec perte. Le 29, Wellington passa l'Oise; et le 30, Blücher passa la Seine à Saint-Germain : leur plan était d'investir Paris de deux côtés à la fois. Les hauteurs qui entourent la ville étaient bien fortifiées; elle avait pour sa défense près de 50,000 hommes de

troupes de ligne, indépendamment de la garde nationale, des tirailleurs et des fédérés. Blücher rencontra beaucoup de résistance pour s'établir sur la rive gauche de la Seine, mais à la fin il y réussit. Paris se trouvant alors exposé par son côté le plus faible, et les deux armées qui bloquaient cette capitale communiquant entre elles, il arriva au camp des alliés une demande d'armistice, afin de négocier une convention: elle fut signée le 3 juillet, entre le prince Blücher et le duc de Wellington d'une part, et le prince d'Eckmühl, maréchal Davoust, de l'autre. Il fut déclaré qu'elle ne décidait que les questions militaires, et qu'elle ne concernait en rien la politique; en voici les conditions : L'armée française devait, le lendemain, commencer à marcher vers la Loire, et devait avoir complètement évacué Paris dans trois jours. Tous les postes fortifiés autour de la ville, et enfin ceux des barrières, devaient être successivement remis. Le service intérieur de Paris devait être fait par la garde nationale et par la gendarmerie municipale. Les propriétés publiques, à l'exception de ce qui avait rapport à la guerre, devaient être respectées. Les personnes et les propriétés particulières devaient aussi être respectées. Tout individu qui se trouvait dans la capitale devait continuer à jouir de ses droits et libertés, sans pouvoir être recherché en rien relativement aux fonctions qu'il occupait ou aurait occupées, à sa conduite et à ses opinions politiques. Cette dernière clause est digne de remarque, parce qu'elle fut ensuite citée dans le procès d'un grand criminel d'état, comme une promesse d'amnistie générale.

Cette convention militaire mettait simplement Paris dans les mains des alliés; elle laissait en liberté d'agir, comme les circonstances futures l'y inviteraient, une armée considérable, composée de troupes de ligne, et en outre, un grand nombre de corps en campagne sous des chefs différens, ou dans les

garnisons sur les frontières. Il était donc nécessaire, afin d'amener la France à l'état de soumission regardé comme essentiel pour assurer la paix de l'Enrope, que toutes les troupes stipulées par les traités conclus entre les puissances alliées fussent mises en action. En conséquence, on ne perdit pas un instant pour faire avancer les armées d'Autriche et de Russie contre les frontières de la France, et pour commencer les opérations militaires. Quoique des forces proportionnées aux leurs ne pussent pas leur être opposées pour les empêcher d'avancer, cependant elles éprouvèrent, de temps en temps, une résistance qui coûta du sang. Les paysans d'Alsace montrèrent notamment une grande animosité contre les Autrichiens qui envahissaient leur pays; ils en furent sévèrement châtiés.

A Paris, les chambres continuèrent leurs séances après la signature de la convention, et agirent comme si elles eussent été investies de la souveraineté nationale; la chambre des représentans se distingua sur-tout par l'esprit d'indépendance de ses votes et de ses déclarations : mais la présence des troupes étrangères, et la déclaration des ministres des puissances alliées, qui annoncèrent la résolution unanime de leurs souverains de replacer Louis XVIII sur le trône de France, mit bientôt un terme à ce phantôme d'autorité populaire; les chambres furent fermées par ordre du commandant de la garde nationale, et le 8 juillet le roi rentra dans sa capitale. Cependant toutes les positions militaires furent occupées par les troupes alliées; et ce fut sous leur sauve-garde que le gouvernement royal fut rétabli, et que la cocarde blanche reprit sa prérogative.

Buonaparte, qui s'était entièrement retiré de la vie publique, s'occupait du soin de sa sûreté personnelle. Il avait le dessein de gagner un port de mer, afin de s'y embarquer pour l'Amé-

rique. Le 3 juillet, il arriva à Rochefort, escorté par un général : il resta quelques jours dans cette ville, guettant une occasion de s'échapper sur les bâtimens en station pour l'attendre; mais le port était exactement bloqué par des croiseurs anglais. Après quelques tentatives inutiles pour éluder leur vigilance, il finit par se déterminer à se mettre sous la protection des Anglais. Le 15, il envoya un parlementaire au capitaine Maitland, commandant le *Bellerophon*, et ensuite s'embarqua avec sa suite et son bagage sur un brig qui le conduisit à bord de ce vaisseau de ligne. Les souverains alliés, instruits de cet événement, décidèrent qu'il serait conduit, comme prisonnier, dans la petite île de Sainte-Hélène, située dans l'Océan atlantique méridional, et y serait tenu sous la garde la plus stricte. Le *Bellerophon* partit en conséquence pour Torbay, où le prisonnier fut transporté, avec quelques-uns de ses partisans les plus attachés à sa personne, à bord du *Northumberland*, commandé par le capitaine sir G. Cockburn. Ce vaisseau ne tarda pas à faire voile pour sa destination.

Ayant ainsi terminé le récit de l'incident qui amena les principaux événemens de l'année, il convient de jeter un coup-d'œil en arrière, et de donner un exposé sommaire de ce qui se passait en même temps dans d'autres endroits. Les circonstances qui mirent un terme à la fortune d'un ancien compagnon d'armes de Buonaparte, son frère par alliance, et un des rois de sa création, réclament la première place, comme liées de près à son sort.

On a déjà dit que Joachim Murat, roi de Naples, avait conclu une alliance avec l'empereur d'Autriche, et avait dans le temps uni ses intérêts à ceux de ce monarque, quand les armées autrichiennes étaient occupées dans le nord de l'Italie contre le vice-roi Eugène Beauharnais. Ce traité fut suivi d'une suspension d'hostilités avec la cour d'Angleterre, alliée

du roi de Sicile. Plein de confiance dans ces événemens favorables, Joachim, qui avait toute l'ambition d'un soldat de fortune, mais sans prudence politique, fit avancer un corps de troupes contre Rome dans le dessein de s'emparer d'une nouvelle portion du territoire de l'église. Il paraît qu'il eut aussi d'autres projets en vue, mais qu'ils étaient vagues et indéterminés. Enfin il flottait continuellement entre son attachement naturel à la cause de son ancien maitre et son parent, et la prudence qui lui conseillait de se joindre au parti qui avait alors le dessus. Sa conduite équivoque l'avait mis en butte aux soupçons. Il était en outre évidemment contraire au système général des souverains alliés de reconnaître comme faisant partie de leur corps un homme qui n'avait obtenu sa couronne que par l'expulsion du possesseur héréditaire. S'apercevant bien que les dispositions des cabinets étrangers lui étaient contraires, il se plaignit au congrès de Vienne de ce que le roi de France avait différé de le reconnaître. Il paraît qu'en effet Talleyrand avait proposé au ministère anglais de faire de concert une attaque contre Murat. Il est certain aussi qu'avant l'entreprise de Buonaparte il y avait eu une correspondance intime entre Naples et l'île d'Elbe; mais il est douteux que ce dernier ait instruit Murat de son projet de débarquer en France. A la première nouvelle de cet événement, Murat annonça à son conseil l'intention de rester fidèle à son alliance avec l'Autriche, et d'adhérer au système des alliés. Mais quand il apprit que Buonaparte était entré à Lyon, il déclara qu'il regardait la cause de son beau-frère comme la sienne, et demanda à la cour de Rome le passage sur son territoire pour deux divisions de son armée.

Le 19 mars, Joachim se mit à la tête de ses troupes qui s'étaient avancées jusqu'à Ancône, traversa les marches et les légations papales, attaqua les impériaux qui étaient postés

sur sa route, et les obligea de se retirer. Cette conduite lui attira une déclaration de guerre de la part de l'Autriche. Alors il adressa une proclamation aux peuples d'Italie, les appelant tous à défendre leur indépendance, et à se délivrer de la domination des étrangers, et leur assurant que 80,000 Napolitains, commandés par leur roi, accouraient à leur aide. Il obtint d'abord quelques succès. Le général autrichien Bianchi se replia devant lui sur le Pô, et Murat marcha sur Ferrare. Dans une autre partie de l'Italie, les Napolitains entrèrent dans Florence; puis suivirent les Autrichiens qui se retirèrent sur Pistoie. Mais ce fut là que s'arrêtèrent ses progrès. Ses proclamations n'avaient produit aucun effet. Les impériaux, ayant réuni leurs forces, ne tardèrent pas à obtenir la supériorité sur les Napolitains. Ferrare fut délivré, le pays près du Pô fut repris, et Joachim fut obligé de se retirer à la hâte. Le commandant autrichien rejetta les propositions d'un armistice. Après quelques affaires dans lesquelles Murat déploya de la vigueur et des talens militaires, mais fut mal secondé par ses troupes, l'armée napolitaine fut presqu'entièrement dissoute; Naples fut investi par terre; une armée navale anglaise entra dans le port de cette ville, et força les vaisseaux de guerre et l'arsenal à se rendre. Le 20, une convention fut signée entre les commandans napolitains et ceux des troupes autrichiennes et anglaises. Joachim abdiqua; toutes les places fortes du royaume de Naples, à l'exception de trois qui étaient alors bloquées, devaient être remises; madame Murat, qui s'était réfugiée à bord d'un vaisseau de ligne anglais, devait être conduite à Trieste. Naples fut occupé par les troupes alliées, auxquelles se joignirent un corps composé d'anglais et de Siciliens; et le 17 juin, Ferdinand, roi des Deux-Siciles, rentra dans sa capitale, aux acclamations du peuple.

Murat s'enfuit à Toulon. Quand il ne s'y crut plus en sûreté,

il alla essayer sa fortune en Corse. Il trouva dans cette île une retraite sûre au milieu des montagnards, et en engagea à son service un corps composé de ceux qui avaient été dans ses troupes à Naples. A la fin, fatigué de sa situation, il prit le parti désespéré de s'embarquer, et d'aller avec quelques petits bâtimens faire une tentative dans le royaume de Naples. Le 8 octobre, il arriva avec deux bâtimens sur la côte de la Calabre ultérieure, et débarqua avec trente personnes. Il s'avança sur un village, et essaya de soulever le peuple en sa faveur, en lui parlant en roi. Toute la population armée fondit sur lui. Cerné dans sa retraite vers le rivage, il se défendit. Après une affaire très-chaude, dans laquelle presque tous ceux de son parti furent tués ou faits prisonniers, il tomba entre les mains des Calabrois. Conduit aussitôt devant une commission militaire, il fut condamné à être fusillé avec ses compagnons : la sentence fut exécuté le 15. Ainsi se termina la carrière d'un homme qui avait été élevé à un rang pour lequel il n'avait d'autres qualités que celles de posséder les talens d'un brave soldat.

Ce fut cette année que l'on compléta la mesure si importante dans le système général de l'Europe, de réunir sous un seul gouvernement les dix-sept provinces des Pays-Bas. Les démarches faites pour préparer à cet événement n'avaient laissé, l'année précédente, aucun doute à cet égard sur les intentions des puissances coalisées. Une lettre du prince d'Orange, comme souverain de Hollande, adressée le 23 février au secrétaire d'état à Bruxelles, lui annonçait que, du consentement unanime de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre, de la France et de la Prusse, toutes les provinces belgiques qui avaient été autrefois sous la domination de la première de ces puissances, avaient, à l'exception de quelques portions du Limbourg et du Luxembourg, été mises sous sa souveraineté.

En conséquence de cette grande augmentation de territoire qui lui donnait un des premiers rangs parmi les puissances secondaires de l'Europe, le prince prit le titre de roi.

La reprise de l'autorité suprême en France par Buonaparte avait été un événement singulièrement menaçant pour la stabilité du trône de la Belgique, puisqu'il n'était pas douteux que, si cet audacieux aventurier pouvait réussir à s'affermir dans son pouvoir, la première chose à laquelle il occuperait les armées françaises, serait à regagner la possession de la Belgique. On fit donc les efforts les plus vigoureux pour résister à l'invasion, de ce côté. Les troupes belges furent destinées à se joindre à celles des alliés, et le prince héréditaire d'Orange reçut une blessure honorable dans la bataille par laquelle les Français commencèrent les hostilités. Le résultat immédiat de la bataille de Waterloo fut de délivrer Bruxelles d'un danger imminent. Les grands changemens dont cette affaire fut l'instrument, assurèrent le nouveau royaume de Belgique contre tous les hasards du dehors.

Un comité chargé de rédiger une constitution pour le royaume présenta son travail au souverain, en juillet. Le projet fut ensuite soumis à une assemblée spéciale des états-généraux des Pays-Bas-Unis, et accepté à l'unanimité. Cette constitution offre le plan d'une monarchie limitée et héréditaire, avec toutes les sauve-gardes pour la liberté publique et particulière, que l'expérience a sanctionnées dans un tel gouvernement. La plus grande difficulté qui semblait exister pour effectuer la réunion de tous les Pays-Bas en un seul état, venait de la différence de religion qui régnait dans les deux grandes divisions du pays, et qui avait produit leur première séparation. Les sept provinces désignées sous le nom de Hollande avaient joint à la pratique du protestantisme un système de tolérance générale, auquel elles avaient été en grande

partie redevables de leur prospérité, et qui était un des points fondamentaux de leur système politique. Les dix provinces flamandes, au contraire, avaient adopté dans toute leur étendue les principes intolérans de l'église catholique romaine, et elles passaient pour appartenir aux membres les plus superstitieux de cette communion. Les innovations que Joseph II avait voulu entreprendre sur ce point, avaient formé un des principaux griefs dont on s'était plaint sous son gouvernement. La longue réunion de ces provinces à la France avait probablement produit un changement dans les sentimens du grand nombre à cet égard; mais le haut clergé, guidé par son intérêt et par ses préjugés, sembla avoir conservé toutes ses anciennes prétentions. On en vit une preuve extraordinaire par une adresse que quelques prélats envoyèrent le 28 juillet au roi des Pays-Bas. Ils prétendaient que l'égalité d'avantages et de protection, promise par la nouvelle constitution à toutes les religions, était contraire aux assurances données par S. M. que la religion catholique et ses privilèges seraient maintenus, et incompatible avec le principe fondamental de cette église. Ils représentaient de plus au roi qu'un tel ordre de choses devait tôt ou tard lui aliéner le cœur de ses sujets dans ces provinces, où l'attachement à la religion catholique est plus fort et plus vif que dans tout autre pays de l'Europe. Ces remontrances ne semblèrent cependant pas avoir produit de changement dans le système de tolérance que le gouvernement avait résolu d'adopter : une ordonnance du roi qui parut ensuite, s'occupa simplement de pourvoir à la liberté et à la sureté de l'église catholique, et ne l'investit d'aucune autorité exclusive. En septembre, la cérémonie de l'inauguration du roi eut lieu à Bruxelles; le peuple donna toutes sortes de marques de sa satisfaction. A cette occasion, le principal ecclésiastique de la cathédrale de Sainte-Gudule adressa au roi un discours entièrement

exempt de ces sentimens outrés, rapportés plus haut, et il ne demanda pour la religion catholique que la protection qui lui était garantie par la constitution.

La nécessité de lever sur les états belges un impôt de guerre assez onéreux causa quelques différens dans la chambre des représentans, à la session d'automne; mais ils furent simplement tels que l'on s'attend à en voir naître dans une assemblée discutant librement, et se laissant entraîner par le sentiment d'intérêts opposés. A la fin de l'année, il ne s'était rien passé qui pût obscurcir la perspective que doit offrir un gouvernement organisé avec sagesse, et administré avec prudence.

La fin de la guerre, dans laquelle l'empire britannique avait été constamment engagé durant les dernières années de ce règne, ayant été considérée comme l'époque la plus convenable pour clore ces annales, on n'essayera pas de remplir la narration du reste de l'année courante de la même manière que si cet état de choses durait toujours. On se bornera donc à rendre un compte très-concis des événemens qui se sont passés jusqu'à la fin de l'année, et c'est par là que l'on finira le volume et l'ouvrage.

La paix signée à Gand entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, au mois de décembre 1814, n'avait pas pu arrêter la marche des opérations militaires, projetées dans la supposition que la guerre continuerait encore. En conséquence, les environs de la Nouvelle Orléans furent, dans la dernière semaine de 1814 et au commencement de 1815, le théâtre d'une lutte sanglante. Une armée anglaise, rassemblée pour attaquer cette ville, fut débarquée le 23 décembre, et repoussée avec une perte considérable par les troupes américaines dans un assaut qu'elle leur livra. Le général Packenham prit le commandement en chef, et le 25 s'avança jusqu'à une position située à moins de six milles de la Nouvelle-Orléans. Arrivés

là, les Anglais aperçurent le principal corps américain très-avantageusement posté derrière un canal, sa gauche appuyée sur le Mississipi, et sa droite sur un bois épais. Plusieurs jours se passèrent à faire respectivement des préparatifs; enfin le 8 janvier 1815 l'armée anglaise se forma pour effectuer une attaque générale sur la ligne américaine. Il avait été resolu qu'elle serait précédée de la prise d'une batterie de flanc des américains. En conséquence, un corps commandé par le colonel Thornton avait passé le fleuve dans la nuit, afin de s'avancer le long de sa rive droite. Des difficultés inattendues empêchèrent l'exécution de cette partie du plan; elle finit cependant par réussir, mais l'effet de sa coopération fut perdu: de sorte que lorsque l'attaque principale eut lieu, les américains ouvrirent tout le long de leur ligne un feu terrible et meurtrier. Le général Pakenham, qui s'avançait au milieu du danger pour animer les soldats, fut atteint de deux coups qui lui causèrent la mort en peu d'instans. Les généraux Keane et Gibbs furent en même temps emportés blessés; le second l'était mortellement. Cet aspect découragea tellement les troupes anglaises, qu'elles se retirèrent dans le plus grand désordre. La réserve, en s'avançant, arrêta leur retraite; mais il n'y avait plus de moyen de rien tenter. Cette entreprise, qui paraît avoir été conduite avec plus de courage que de jugement, coûta 2,000 hommes, tant officiers que soldats, tués, blessés et prisonniers. Toute l'armée se rembarqua bientôt après avec son artillerie, ses munitions et ses bagages, laissant aux soins de l'ennemi quelques-uns des hommes blessés le plus dangereusement.

L'affaire qui termina la guerre fut la prise du fort Mobile par l'amiral Cochrane et le général Lambert. Comme il n'était nullement en état de résister aux forces anglaises, il capitula le 11 février.

La lutte sur mer entre les deux pays finit par une victoire sur un des commandans américains le plus redoutable; mais, en succombant, son honneur resta intact. Une escadre anglaise, composée d'un vaisseau de ligne et de trois frégates, était en station sur la côte de Newyork pour empêcher la frégate américaine *le Président*, commandée par le commodore Decatur, et d'autres bâtimens mouillés à Staten-Island, de mettre en mer. Le 15 janvier, cette escadre vit que *le Président* essayait de sortir; aussitôt elle commença une chasse générale. Après une course de plusieurs heures, la frégate anglaise *l'Endymion*, capitaine Porter, atteignit *le Président*. Les deux bâtimens se battirent avec beaucoup de vigueur pendant deux heures et demie. Les voile de *l'Endymion* étaient alors coupées de leurs vergues; le vaisseau américain vint de l'avant. La frégate anglaise *la Pomone* étant arrivée sur ces entrefaites, et ayant tiré quelques coups de canon, le commodore Decature lui cria qu'il avait amené son pavillon. La perte fut considérable sur les deux bâtimens, mais elle fut bien plus forte sur *le Président*: c'était une grosse frégate ayant un équipage de 490 hommes.

Les affaires qui, cette année, occupèrent le parlement, ne furent pas très-importantes; car les grands événemens qui se passaient en France absorbaient tout autre intérêt, et ils venaient à peine de finir quand la seule session qui se tint fut close. Les discussions qui eurent lieu, excitèrent à la vérité beaucoup d'attention; mais elle ne fut que passagère, et c'est le sommaire des opérations réelles du parlement qui doit seul nous occuper : nous allons l'exposer au lecteur.

La chambre des communes ayant résolu de reprendre l'examen des lois sur le grain, malgré les entraves mises dans la dernière session à ce que l'on s'occupât davantage de cet objet; le 17 février, M. Fr. Robinson demanda un comité de toute la chambre pour le discuter. La proposition fut agréée.

Alors il présenta neuf résolutions, dont la plus importante consistait à fixer un prix commun auquel l'importation du grain serait permise, et au-dessous duquel elle serait défendue. Le prix proposé pour le froment, qui servait de règle aux autres grains, était 80 shillings par quarter. Un bill sur ces propositions fut ensuite présenté; il éprouva beaucoup d'opposition dans les deux chambres, on essaya entr'autres de baisser le prix moyen qui fixait la permission d'importer; mais il fut adopté et passa en loi à des majorités très-nombreuses. Les passions de la populace de la métropole, excitées par la crainte qu'une augmentation immédiate du prix du pain ne fût une conséquence de ce bill, occasionnèrent du tumulte. Pendant près de trois jours, les mouvemens eurent l'air sérieux; ils ne purent être apaisés qu'à l'aide de la force militaire. Au reste, le parlement avait pris une mesure inutile. Une récolte de blé extraordinairement abondante dans les trois royaumes en fit baisser le prix bien au-dessous du terme moyen qui avait été fixé; de sorte que les cultivateurs furent très-malheureux et très-embarrassés, durant tout le reste de l'année.

Le chancelier présenta nn bill, pour introduire dans la jurisprudence d'Écosse la procédure par jurés dans les causes civiles : ce bill passa en loi, et fut très-bien reçu dans ce pays. Le docte lord, en proposant le bill, exprima ses vœux, pour que la mesure projetée pût être plus étendue que ne le comportaient les dispositions du bill, puisqu'il laissait au choix des juges à décider si chaque cause serait jugée par un jury; mais il espérait qu'à une époque peu éloignée le principe recevrait une nouvelle extension.

Le chancelier de l'échiquier fit adopter la proposition de continuer jusqu'au mois de juillet 1816 la suspension des paiemens de la banque d'Angleterre en espèces.

Le débarquement de Buonaparte en France occasiona un message du prince-régent aux deux chambres du parlement le 22 mai, pour leur annoncer qu'en conséquence de cet événement S. A. R. avait jugé nécessaire de conclure des engagemens avec ses alliés pour prévenir le renouvellement d'un système incompatible avec la paix et l'indépendance de l'Europe, et qu'elle avait compté sur le soutien du parlement dans toutes les mesures qui seraient jugées convenables. Divers documens, relatifs à cet objet, furent ensuite présentés aux deux chambres; le message fut pris en considération, et les chambres votèrent, à de grandes majorités, des adresses correspondantes. Quand la chambre des communes discuta l'affaire des subsides à payer aux alliés, lord Castlereagh proposa d'accorder 5,000,000 liv. pour faire face à l'engagement conclu avec les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse: la proposition fut adoptée par 160 voix contre 17. Il faut observer ici que, dans tous les débats concernant le renouvellement de la guerre avec la France, en conséquence de ce que Buonaparte avais repris l'autorité dans ce pays, les deux chambres exprimèrent fortement leur opinion en faveur de cette mesure. Ainsi les ministres eurent pour eux, dans cette circonstance, non-seulement les membres qui les soutenaient ordinairement, mais aussi quelques-uns de ceux qui votaient habituellement avec l'opposition. De ce nombre, fut lord Grenville, dans la chambre des pairs; et M. Grattan, dans la chambre des communes.

Le chancelier de l'échiquier avait eu l'intention, au commencement de l'année, de supprimer l'impôt sur les propriétés, si mal vu de la nation, et de lui substituer de nouvelles taxes, suffisantes pour pourvoir aux besoins du trésor public, qui étaient toujours très-grands; mais le changement de circonstances dérangea entièrement son plan. Il ouvrit son bud-

get le 14 juin, en exprimant ses regrets de ce que les événemens l'obligeaient à proposer que l'on s'occupât de pourvoir, de la manière la plus ample, à la continuation de la guerre, pendant que l'Angleterre souffrait encore des fardeaux que lui avait imposés la guerre précédente. C'est pourquoi, indépendamment de l'impôt sur les propriétés, et d'autres impôts de guerre qui étaient continués, et de nouvelles taxes qui étaient imposées, il fut jugé nécessaire de lever une somme de 45,500,000 liv. par deux emprunts, afin de remplir la somme énorme de 80,000,000 liv. exigée de la Grande-Bretagne, indépendamment de la portion à payer par l'Irlande, qui était de plus de 9,750,000 liv., et un vote de crédit de 6,000,000 liv.

Un membre de la famille royale contracta cette année un mariage que ses conséquences immédiates rendent digne de remarque, et qui pourra, par la suite, influer sur le droit de succession à la couronne. Le duc de Cumberland, cinquième fils du roi, ayant épousé, en Allemagne, la veuve du prince de Solms-Braunfels, fille du duc de Mecklenbourg-Strelitz, et nièce de la reine de la Grande-Bretagne, il était nécessaire, pour que le mariage devînt valide en Angleterre, que les cérémonies nuptiales y fussent renouvelées. Cette formalité ayant été remplie au mois de juin, le prince régent envoya un message au parlement, pour notifier cet événement aux deux chambres, leur annoncer son consentement, et demander pour les nouveaux époux un revenu convenable à leur rang. Dans les débats qui eurent lieu à ce sujet, dans la chambre des communes, on avança, entr'autres objections, contre l'objet du message, que la reine avait été si mécontente de cette union, qu'elle avait déclaré que la duchesse ne serait pas reçue à la cour. Le résultat de divisions répétées sur

le bill présenté conformément au message, donna 125 voix pour l'adopter, et 126 pour le rejeter. C'était une preuve certaine qu'un sentiment moral, indépendant de toute considération, tenant à la politique ou à l'esprit de parti, influait sur la chambre.

Le parlement fut prorogé le 11 juillet. Le discours de clôture, prononcé par le prince-régent, contenait principalement une récapitulation des événemens extraordinaires dont le continent européen avait été témoin, et qui s'étaient terminés si glorieusement pour les armées alliées, mais en même temps avaient laissé un état de choses qui exigeait que l'Angleterre ne se relâchât en rien de ses efforts, jusqu'à ce que l'on eût complété les arrangemens qui offriraient à l'Europe la perspective d'une paix et d'une sécurité permanentes. On examinera brièvement l'état de choses dont il est ici question, après avoir raconté plusieurs événemens qui se sont passés au loin, et qui concernent la Grande-Bretagne.

Vers la fin de 1814, les disputes entre le gouvernement anglais du Bengale et le Népaul, relativement aux frontières respectives des deux états, avaient dégénéré en hostilités ouvertes. Les Anglais avaient fait plusieurs tentatives infructueuses contre le fort de Kalounga; dans une de ces affaires, le brave colonel Gillespie, leur commandant, avait été tué : la garnison du fort finit cependant par l'évacuer. Les deux puissances ennemies se livrèrent, pendant quelques mois, un grand nombre de combats dans les cantons montagneux situés entre les deux pays; mais le récit n'en pourrait être intelligible et intéressant que pour les personnes qui connaissent ces régions reculées. La fortune de la guerre varia, et les Anglais reconnurent que les Népaliens n'étaient pas des antagonistes à mépriser : elle fut cependant terminée avantageusement par le général Ochterlony, qui força le gorkah, ou commandant en

chef des Népaliens, de se rendre. Il y eut ensuite une convention conclue, par laquelle une assez grande étendue de pays fut cédée à la compagnie anglaise.

Dans l'île de Ceylan, les armées anglaises effectuèrent une révolution qui mit une fin à la singulière division de l'autorité de ce pays, et le soumit entièrement à la domination anglaise. Depuis que l'attaque contre le roi de Candy s'était si malheureusement terminée en 1803, ce prince avait de temps en temps commis des hostilités contre les frontières des Anglais, et contre les insulaires, vivans sous la protection de leur gouvernement; il avait aussi exercé la tyrannie la plus criante sur ses propres sujets. Ses cruautés finirent même par devenir si atroces, que le lieutenant-général Brownrigg, gouverneur et commandant en chef, résolut d'aider les insulaires à secouer le joug, et entreprit, au commencement de l'année, une expédition dans l'intérieur du pays. Les troupes anglaises s'avancèrent donc en plusieurs divisions; elles n'eurent d'autres obstacles à surmonter que ceux que leur opposèrent les chemins et le climat, car tous les Adigars ou nobles, s'empressèrent de se joindre à elles, aussitôt qu'ils eurent mis leurs familles en sûreté. Le 11 février, un détachement entra dans Candy, la capitale, qu'il trouva entièrement évacuée. Le roi s'était enfui avec un petit nombre de Malabares ses partisans. Le 18, il fut cerné et fait prisonnier par ses propres sujets, qui donnèrent toutes les marques possibles de leur horreur pour le tyran. Il se tint ensuite une conférence solennelle entre le gouverneur anglais et les Adigars candiens et les principaux chefs. En vertu d'un traité unanimement consenti, le gouvernement du roi de la Grande-Bretagne fut établi dans le territoire de Candy. Alors parut une proclamation qui annonçait la déposition du roi, ou rajah, comme ayant perdu tous ses droits à son titre et à son pouvoir, pour avoir habituellement violé

les devoirs les plus sacrés d'un souverain. Sa famille et ses parens, dans les lignes ascendante et descendante, furent aussi exclus du trône pour toujours, ainsi que toute la race malabare. D'autres articles établirent la religion de Boudah, abolirent la torture et la mutilation, et défendirent qu'il fût infligé aucune peine capitale sans une permission du gouverneur anglais. Tels furent le caractère et le principe de cette révolution réellement remarquable.

Les armes anglaises, qui avaient été si utiles aux Bourbons pour soutenir leur souveraineté en France, ne leur furent pas d'un moindre service dans les Antilles anglaises. La nouvelle du succès de Buonaparte excita pour lui, parmi les troupes qui se trouvaient dans ces colonies, le même enthousiasme que sa présence avait produit en France chez les soldats. A la Martinique, le gouverneur, comte de Vaugiraud, qui resta inébranlable dans sa fidélité au roi, jugea qu'il était nécessaire de prévenir une révolte ouverte, en dégageant de leurs obligations les officiers qui le demandèrent; il leur déclara en même temps qu'ils devaient quitter l'île, et que toute tentative de lever l'étendard de la révolte serait réprimée par la force. Cependant cet événement aurait probablement eu lieu, si sir James Leith, commandant des troupes anglaises dans les îles du Vent, n'eût envoyé de bonne heure du secours à la Martinique. Les troupes anglaises occupèrent toutes les positions fortes, et tinrent ainsi les mécontens en respect. La plupart des troupes françaises obtinrent ensuite la permission de partir désarmées.

A la Guadeloupe, l'affaire fut plus sérieuse. Au mois de juin, l'arrivé d'un bâtiment venant de France fut le signal d'une insurrection : les habitans et les militaires se déclarèrent pour Buonaparte. L'amiral comte Linois, gouverneur de l'île, fut arrêté. Afin d'empêcher de grands maux, tant les esprits

étaient exaspérés, il consentit à signer une proclamation qui annonçait les succès de Buonaparte, et le reconnaissait pour empereur : il fut élargi. Le général Boyer était l'âme de toutes ces mesures : la révolution fut proclamée avec enthousiasme. Mais le commandant en chef anglais n'hésita pas à entreprendre la tâche de réduire les insurgés. Aussitôt que l'affaire de la Martinique eut été arrangée, il rassembla toutes les troupes disponibles qui se trouvaient dans les îles anglaises, et conjointement avec le contre-amiral sir Charles Durham, il effectua, en août, une descente à la Guadeloupe. Les insurgés furent obligés de signer une capitulation par laquelle le gouverneur français, le général, les troupes de lignes et la milice encore armée devaient être envoyés comme prisonniers de guerre, en France, au duc de Wellington : tous les forts, les magasins, etc., de l'île furent remis aux troupes anglaises. Tous les particuliers devaient aussi livrer leurs armes. L'esprit de révolte ne fut pas néanmoins entièrement reprimé ; et vers la fin de l'année, quelque déserteurs français, qui s'étaient réfugiés dans les bois, firent une petite guerre.

Reportons à présent nos regards sur le grand théâtre de la politique européenne.

Louis XVIII avait repris sa couronne au milieu de circonstances qui la rendaient réellement pour lui une couronne d'épines. Se voyant entièrement dans les mains des troupes étrangères, qui étaient ses gardiennes, et le souverain purement nominal d'un pays divisé par l'esprit de parti, et qui était dans un état d'agitation continuelle, tant par le sentiment de sa grandeur passée, que par celui de son asservissement actuel, il n'est pas surprenant que les mesures prises par ce monarque aient d'abord été indécises, et que ses conseils aient éprouvé de fréquens changemens. C'est aux histo-

riens français qu'il faut laisser le récit d'événemens politiques, extrêmement intéressans pour les hommes qui aiment à réfléchir. Nous nous bornerons, en finissant, à ne parler de la France, que comme soumise immédiatement à l'influence des étrangers.

Quelques-unes des principales villes de France qui étaient défendues par leurs commandans militaires, furent enfin forcées de se soumettre. L'armée française elle-même, ce dangereux instrument du pouvoir, dans telle main qu'il eût été placé, fut enfin licenciée pour être remplacée par une nouvelle armée formée sur des principes nationaux. La confiance que la cour aquérait graduellement se montra par le procès et l'exécution du maréchal Ney, peut-être le premier soldat qui eût été laissé à la France. Le mécontentement du public fut singulièrement aggravé lorsque les alliés dépouillèrent entièrement le muséum du Louvre de tous les fruits des conquêtes des armées françaises, qui avaient rendu cette collection le dépôt des plus célèbres ouvrages de l'art, pour les rendre à leurs anciens possesseurs. Après une longue suspension, source de bien des inquiétudes, le congrès de Vienne fit connaître les conditions auxquelles on permettait à la France de conserver sa place parmi les états européens. Des traités et des conventions furent signés à Paris le 20 novembre. On imposa à ce royaume une indemnité envers les puissances alliées, pour les efforts que leur avait fait faire le dernier attentat de Buonoparte : ces indemnités consistaient, partie en cessions de territoires, partie en paiemens de sommes d'argent. Les cessions apportèrent quelques changemens aux frontières de la France, du côté de la Belgique, du Rhin, et du territoire de Génève ; elles n'étaient pas considérables en étendue, mais avaient de l'importance à cause des localités. On imposa à la France l'obligation de payer aux alliés 700 millions de francs, qui devaient

être partagés entre les alliés, et acquittés de la manière et aux termes stipulés dans des conventions particulières. Afin de tenir la nation française soumise pendant un certain temps d'épreuve, dix-sept de ses places fortes dans la Flandre française, la Champagne, la Lorraine, et l'Alsace, devaient être occupées pendant cinq ans par un corps de troupes alliées qui ne devait pas dépasser 150,000 hommes : ce terme pouvait, selon les circonstances, être réduit à trois ans. Ces troupes devaient, pendant tout ce temps, être entretenues par la France. Telle fut la coupe amère d'humiliation que devait vider ce pays, après avoir remporté sur ses voisins tant de victoires dont il avait joui avec si peu de modération.

L'arrangement final de l'Europe, tel que le décida le congrès, ne fut pas annoncé authentiquement dans le cours de l'année : on peut en ajouter quelques circonstances à celles qui ont déjà été citées comme ayant été effectuées. Le roi de Saxe fut, malgré ses remontrances, obligé de se soumettre à la privation d'une partie de son territoire, qui lui fut infligée pour être resté le dernier partisan de l'empereur des Français: ce qu'on lui enlevait devait former une indemnité pour la Prusse. Cette affaire fut terminée au mois de mai. Les nouvelles acquisitions du roi de Prusse se trouvèrent énoncées dans les additions qu'il fit à ses titres, et qui furent celles de duc de Saxe, landgrave de Thuringe, marggrave des deux Lusaces, et comte de Henneberg. Vers la même époque, il rentra en possession de ses anciennes provinces polonaises, comprenant le grand duché de Posnanie, les villes de Dantzick et de Thorn, avec leurs territoires, et les cercles de Culm et de Michelau : il obtint aussi la réunion à ses états de la Poméranie suédoise. L'empereur Alexandre avait auparavant notifié au sénat de Varsovie la résolution du congrès, concernant la partie de la Pologne qui devait être réunie à l'empire de Russie, mais en

conservant sa constitution particulière. A cette occasion, ce monarque prit le titre de roi de Pologne.

La tranquillité future de l'Allemagne fut cimentée par un acte solennel de confédération, que signèrent, au mois de juin, les souverains et les villes libres de ce pays. Au nombre des premiers étaient l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, pour celles de leurs possessions qui appartenaient précédemment à l'empire germanique; le roi de Danemark pour le Holstein, et le roi des Pays-Bas pour le duché de Luxembourg. Les affaires de la confédération sont gérées par une assemblée générale ou diète, composée des représentans de tous les états: elle siége à Francfort. On a pourvu, par divers règlemens, à la conservation de la paix intérieure et à la résistance, en cas d'attaque de l'étranger. Si cette confédération reste fermement unie, et agit d'après les principes qu'elle a annoncés, elle contribuera puissamment à prévenir le renouvellement des guerres domestiques et étrangères, dont l'Allemagne a été si souvent la cause et la victime.

Les changemens arrivés depuis quelques années ont été tels, qu'il n'y a rien de plus hasardeux que de prétendre former sur l'avenir des conjectures certaines. Une époque où toute l'Europe fourmille d'hommes endurcis au métier des armes, et où la profession militaire occupe le premier rang, et jouit de la plus haute estime dans la société, peut paraître la moins favorable pour espérer une tranquillité permanente. Cependant d'autres considérations doivent peut-être justifier l'espérance que la paix conclue à la fin de l'année 1815 commencera, dans l'histoire de l'Europe, une ère plus heureuse que tous les armistices momentanés qui l'ont précédée: ce sont d'abord l'impossibilité absolue de reprendre des projets ambitieux, à laquelle la puissance, qui a mis le plus d'activité et a le mieux réussi à troubler la paix du monde, a été réduite;

ensuite le moyen dont l'expérience a prouvé l'efficacité, l'union de potentats, à peu près égaux en force, pour réprimer la dangereuse prépondérance de l'un d'eux, et étouffer dès l'origine des tentatives pour s'agrandir par la violence et l'injustice. On peut ajouter de plus, que le fardeau de la guerre a si fort pesé sur toutes les puissances belligérantes, qu'un intervalle de repos semble absolument nécessaire pour les mettre en état de manier avec efficacité ces armes qu'elles ont encore en main. Toutes manifestent des symptômes d'épuisement, surtout celle à laquelle les autres ont depuis si long-temps eu l'habitude de s'adresser pour des ressources sans bornes : la Grande-Bretagne a combattu et payé pour l'intérêt général de l'Europe, elle doit actuellement s'occuper principalement à recouvrer sa prospérité.

[1816.]

LVIe ET LVIIe ANNÉES DE GEORGES III,

IVe ET Ve DU PARLEMENT.

Discours du prince-régent, et débats sur l'adresse de la chambre des communes. — Proposition d'élever un monument naval. — Motion de M. Brougham, relative à la sainte alliance. — Motion du même sur les exilés espagnols. — Pétitions contre la taxe sur le revenu; efforts inutiles du ministère pour obtenir le maintien de cette taxe qui est supprimée. — Message du prince-régent concernant le mariage de la princesse Charlotte avec le prince de Saxe-Cobourg. — Bill relatif à la détention de Buonaparte. — Plaintes sur l'emploi des militaires dans les cérémonies de la cour. — Pétition des catholiques de l'Irlande. — Nouvel Alien-Bill. — Bill pour régler la liste civile. — Budget. — Bombardement d'Alger. — Calamités qui règnent en Angleterre et dans toute l'Europe, par suite de mauvaises récoltes. — Mécontentemens dans les classes inférieures. — Affaires de France. — Position de l'armée d'occupation. — Troubles à Nîmes, Grenoble et Lyon. — Dissolution de la chambre des députés, et convocation d'une nouvelle chambre. — Af-

faires d'Espagne ; faiblesse de son gouvernement. — Mariage du roi. — Propriétés restituées aux jésuites ; amnistie avec des exceptions. — Affaires d'Allemagne. — Discussions en Prusse, relativement au gouvernement représentatif. — Mort du roi de Wurtemberg. — Mort de l'impératrice d'Autriche, et nouveau mariage de l'empereur. — Suède, Dannemarck, Russie, Turquie. — Contestations des États-Unis d'Amérique avec l'Espagne. — Hostilités dans le golfe du Mexique. — Déclaration de l'indépendance de Buenos-Ayres. — Prise de possession de Montevideo par les Portugais. — Renouvellement des hostilités dans les Indes orientales, et traité définitif avec le raja de Nepaul.

Le 1er février, la session du parlement fut ouverte par un discours du prince-régent, qui fut apporté par des commissaires. Le prince parlait d'abord du rétablissement de S. M. T. C. sur son trône, en conséquence des succès des alliés, et s'expliquait sur les arrangemens pris pour établir une paix durable en Europe : les traités et les conventions relatifs à ces événemens devaient être mis sous les yeux du parlement, et le prince s'attendait au concours de la chambre pour réaliser les stipulations arrêtées. Il était question ensuite du traité de commerce avec les États-Unis, de la fin des hostilités dans l'île de Ceylan, et des mesures prises pour la sureté de cette possession.

L'adresse accoutumée passa sans opposition dans la chambre des Pairs, mais dans la chambre des communes

M. Brand proposa un amendement portant que les ministres fussent censurés pour n'avoir pas convoqué le parlement plutôt, afin de lui communiquer des traités de cette importance, et qui avaient eu leur accomplissement depuis plusieurs mois. Il demanda aussi que la chambre assurât le prince-régent qu'elle prendrait en considération l'État du pays, et proposerait des réformes dans les établissemens tant civils que militaires. Ces propositions restèrent sans suite.

Lord Castlereagh fit, dans une des séances suivantes, la motion d'ériger un monument en l'honneur de la marine anglaise et de lord Nelson, puisque la chambre en avait décrété un en l'honneur de l'armée de terre. Cette motion fut unanimément adoptée.

Une motion de M. Brougham, quoiqu'elle n'ait point eu de résultat politique, mérite d'être rapportée comme appartenant à l'histoire. Il demanda qu'on mît sous les yeux de la chambre le traité de la sainte-alliance, ce traité à la fois si sérieux et si indéfini par lequel les trois gouvernemens contractans s'engageaient à suivre les préceptes de la religion enseignés par notre Sauveur, et à s'y conformer dans toutes leurs transactions politiques, appelant à y concourir et à y entrer toutes les puissances qui voudraient s'engager à agir sur ces principes. Il appuya principalement sur ce que ce traité, conclu sans la participation de l'Angleterre, n'était signé que par les trois puissances qui autrefois s'étaient unies pour le partage de la Pologne, et qu'il devait éveiller des soupçons chez les peuples relativement au maintien de leurs droits. Lord Castlereagh répondit qu'il avait été fait des communications au prince-régent, et qu'il lui avait été adressé des demandes formelles pour signer le traité de la sainte-alliance ; mais que S. A. R. avait dû

se borner à répondre que, comme ce traité était signé par les souverains en personne et non par les ministres, ce que la constitution de l'Angleterre n'admettait pas, elle se contentait de témoigner sa satisfaction sur la nature du traité, et de donner l'assurance aux puissances contractantes que l'Angleterre ne serait pas la dernière à suivre les principes sur lesquels il reposait. Lord Castlereagh ajouta que, d'après ces explications, la motion de M. Brougham lui paraissait être sans objet ou même avoir une tendance dangereuse, en ce qu'elle pourrait conduire à avilir les souverains signataires de la sainte-alliance. La motion fut rejetée par une majorité de cent quatre voix contre trente.

Peu de jours après, M. Brougham fit, avec aussi peu de succès, une motion tendante à ce que le prince-régent fût supplié d'intervenir auprès du roi d'Espagne, en faveur des exilés espagnols, dont la plupart avaient siégé dans les Cortès, ou concouru à rétablir le roi sur son trône, en combattant vaillamment contre l'usurpateur du royaume d'Espagne. La motion fut rejetée par une majorité de quatre-vingt-une voix.

Il s'était manifesté depuis long-temps, tant dans la métropole que dans le reste de l'Angleterre, une forte opposition contre la continuation de la taxe sur le revenu, connue sous le nom de *property tax*. Le chancelier de l'échiquier ayant annoncé l'intention de la maintenir au budget de la présente année, les pétitions pour la supprimer affluèrent de toutes les parties de la Grande-Bretagne. On affirmait généralement que cette taxe, étant, dans l'origine, une taxe de guerre, devait cesser avec la cause qui l'avait fait naître. Les débats furent longs et animés; mais les possesseurs de terres, que la taxe affectoit principalement, étant en majorité dans la chambre,

elle fut abolie, comme portant un préjudice notable à l'agriculture.

Un bill dont l'objet était nouveau et inusité fut proposé dans la chambre des communes par lord Castlereagh, le 12 mars. Il reposait sur l'incontestable nécessité de détenir d'une manière efficace l'ancien chef du gouvernement français. Il était divisé en deux parties : dans la première on réglait tout ce qui était relatif à la détention de la personne de Buonaparte; et dans la seconde, le mode de communication entre l'Angleterre et l'île Sainte-Hélène. Le bill passa sans opposition dans la chambre des communes. Dans celle des pairs, il fut attaqué par lord Holland, qui demanda que Buonaparte, étant prisonnier de guerre, fût traité comme tel. Cette opposition n'eut pas d'effet, et le bill passa dans la chambre des pairs.

Le 14 mars, le prince-régent adressa un message à chaque chambre du parlement, dans lequel il annonçait le mariage de sa fille, la princesse Charlotte, avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg, et demandait qu'il fût pourvu à l'entretien des deux nouveaux époux. Le parlement fixa une somme annuelle de soixante mille livres sterlings, dont le prince et la princesse jouiraient durant leur vie. Si le prince mourait le premier, la princesse continuerait de jouir de la totalité de la somme; si, au contraire, la princesse mourait la première, le prince n'aurait droit qu'à un apanage de cinquante mille livres sterlings.

Un objet qui paraissait de peu d'importance, mais qui en acquérait par la jalousie qu'on ressent en Angleterre contre tout accroissement du pouvoir militaire, fut agité dans les deux chambres vers le mois d'avril. Lord Milton

se plaignit, dans la chambre des communes, de ce qu'en passant en voiture dans le voisinage du palais de Saint-James, il avait été arrêté par un cavalier de la garde, qui l'avait empêché d'avancer. Le cavalier avait frappé les chevaux avec son sabre nu, pour les faire rétrograder, et un ami de lord Milton, qui se trouvait dans sa voiture, ayant fait quelque remontrance, le cavalier avait répondu! « Je vous frapperai également, si vous essayez d'avancer ». Lord Nugent demanda qu'on produisît devant le parlement les instructions données aux soldats de la garde, qui étaient de faction dans la ville de Westminster. Lord Castelreagh s'opposa à cette demande, qui fut rejetée à une faible majorité. La même plainte fut portée dans la chambre des pairs par le comte d'Essex qui s'était trouvé avec lord Milton. Soutenu par le marquis de Buckingham, il demanda que les ordres en vertu desquels le militaire agissait et faisait les fonctions du pouvoir civil, fussent communiqués à la chambre, et qu'il fût fait à ce sujet une adresse au prince-régent. Le ministre de l'intérieur, lord Sidmouth, ayant déclaré en réponse qu'aucun ordre n'était émané de lui, et qu'il pensait que la première autorité était l'autorité civile, et que le militaire ne devait, dans aucun cas, agir que pour assister l'autorité civile et sous les ordres de celle-ci, le marquis de Buckingham retira sa motion.

Après quelques débats dans la chambre des communes sur l'état intérieur de l'Irlande, M. Parnell remit une pétition des catholiques romains de ce royaume. Dans cette pétition, ils se plaignaient d'être exclus de tous les droits que la constitution assure aux autres sujets du roi, uniquement parce qu'ils professent une religion que professaient ceux qui dans l'origine avaient fondé la constitution qui ré-

gissait aujourd'hui la Grande-Bretagne. Quelques jours après M. Grattan remit à la chambre une autre pétition des catholiques dont l'objet était à peu près pareil; mais les pétitionnaires ajoutaient qu'ils étaient prêts à se conformer à toutes les lois et à tous les règlemens qui ne seraient pas totalement incompatibles avec leurs principes religieux; que ces derniers n'étaient nullement contraires à la succession à la couronne exclusivement décrétée en faveur des princes protestans, ni à l'établissement temporel de l'église anglicane. Une pétition des catholiques de l'Angleterre vint à l'appui de celle présentée par les catholiques d'Irlande, et fut présentée par M. William Elliot, après un discours qui fit la plus grande impression sur toute la chambre. Il s'ensuivit de longs débats sur la révocation du code pénal de l'Irlande. Lord Castlereagh se prononça pour la révocation; mais M. Peel, sécrétaire d'État pour les affaires d'Irlande l'emporta, et la chambre vota, à une majorité de trente et une voix, le maintien de ce code.

Le 30 mai, M. Parnell apporta une nouvelle pétition relative à l'émancipation des catholiques d'Irlande; elle était signée par vingt-trois évêques et par mille cinquante-deux prêtres catholiques. La chambre trouva d'abord quelque inconvénient à admettre une pétition d'hommes qui prenaient des titres contraires aux lois existantes; mais, sur la remarque que les évêques n'avaient signé que leurs noms et prénoms, et n'avaient point fait mention de leurs siéges épiscopaux, elle fut admise pour être lue dans la chambre. D'autres pétitions partielles furent lues et discutées avec chaleur dans la chambre des pairs. L'évêque de Norwich se déclara en faveur de l'émancipation des catholiques, et dit que, dans son opinion, le boulevard de l'église anglicane n'était point attaqué par de pareilles concessions, comme quelques personnes

le croyaient; que ce boulevard consistait, non dans l'oppression et l'intolérance, mais dans une estime et un amour mutuels introduits entre les sectateurs de différens cultes. Toutefois les pétitions en faveur de l'émancipation furent rejetées, mais seulement à une majorité de quatre voix.

Dans la même session, lord Castlereagh proposa le rapport du bill actuellement subsistant relativement aux étrangers, et qui autorise le gouvernement à renvoyer d'Angleterre ceux qui lui paraissent suspects. Il demanda en même temps qu'il lui en fût substitué un nouveau, attendu que quelques précautions étaient toujours nécessaires contre des étrangers qui, malgré le rétablissement de la paix, pourraient chercher à exciter des troubles en Angleterre. Sir Samuel Romilly demanda qu'au préalable on mît devant la chambre un état comprenant le nombre des étrangers qui avaient été renvoyés du royaume en vertu de l'*Alien Bill* actuel : cette motion ne passa pas; le nouveau bill fut lu. Lord Archibald Hamilton l'attaqua comme superflu dans les circonstances actuelles, et demanda, par forme d'amendement, que la seconde lecture eût lieu dans trois mois, ce qui équivalait au rejet. Sir James Mackintosh proposa un autre amendement portant que les étrangers renvoyés par le gouvernement, pourraient en appeler au conseil privé. Malgré quelques autres amendemens proposés dans le cours des trois lectures, le bill passa dans la chambre des communes, tel qu'il avait été primitivement rédigé par lord Castlereagh; il passa également dans la chambre des pairs.

Une des affaires les plus importantes dont le parlement s'est occupé cette année a été une nouvelle fixation de la liste civile proposée par lord Castlereagh. Il était question dans le bill de la création d'une nouvelle charge, celle d'un intendant de la liste civile, qui agirait comme représentant

du trésor public, et prendrait connaissance de toutes les dépenses faites sur cette liste. M. Tierney s'éleva contre le bill, dit que la somme totale à fixer monterait à 1,338,000 liv. st. sur laquelle la chambre avait à voter 255,000 liv. st. Il parla des profusions qui avaient eu lieu jusqu'à présent, montra la nécessité de l'économie, et proposa un amendement portant que les dépenses de la liste civile fussent réglées sur les revenus de cette liste telle qu'elle existait actuellement. Sa motion fut rejetée, après une division de la chambre qui vota en faveur du bill à une majorité de cent-quatorze voix. Un second bill du ministre sur l'émission d'une nouvelle monnaie d'argent fut approuvé également.

Le 27 mai, la chambre des communes se forma en comité, et le chancelier de l'Échiquier lui soumit le budget de l'année. Il dit que les arrangemens pour faire face aux différentes branches du service public devaient nécessairement subir une grande modification depuis que la chambre avait trouvé à propos de supprimer la taxe sur le revenu. Il proposa des voies et moyens montant à 27,305,000 liv. st. Dans la suite de la discussion, il ne dissimula pas qu'il craignait que la dépense ne dépassât de beaucoup le revenu, et M. Grant, dans un discours qu'il prononça le 31 mai, prouva que le déficit de la présente année devait être de 17,877,000 liv. st. Les propositions faites par le chancelier de l'Échiquier furent adoptées.

C'est sans doute un sujet de surprise que la première année d'une paix générale dût être marquée en Angleterre par une misère telle qu'on n'en avait vu depuis long-temps dans ce pays. Cet état de détresse n'avait point été prévu par ceux qui dirigent les conseils de la couronne, car le prince-régent avait parlé, dans son discours d'ouverture, de l'état florissant des manufactures, du commerce et du revenu

de la Grande-Bretagne. Ces maux avaient leur source dans la cessation subite d'une guerre pendant laquelle les flottes triomphantes de l'Angleterre parcouraient toutes les parties du globe, que cette puissance exerçait le monopole absolu du commerce, et que la guerre même créait chez les autres peuples des besoins auxquels elle satisfaisait par ses manufactures. D'un autre côté, la guerre occupait dans le pays même une foule d'ouvriers dont le travail était bien payé; et qui se virent tout d'un coup sans ouvrage, La consommation n'était plus la même sur le continent épuisé; les fabriques, dans divers états de l'Europe, avaient fait des progrès considérables, et les manufacturiers anglais se trouvèrent avec un immense approvisionnement de marchandises qu'ils ne purent vendre qu'au dessous du prix de fabrique. A ces maux se joignit une récolte généralement mauvaise par toute l'Europe, produite par l'inclémence des saisons de cette année. Les classes inférieures en Angleterre se voyant, d'une part sans ouvrage, et de l'autre menacées de la famine, commencèrent à murmurer. On prêta l'oreille aux déclamations de quelques démagogues; on se réunit dans des assemblées nombreuses qui d'abord eurent pour objet d'adresser des pétitions au parlement, puis d'y introduire une réforme. L'Irlande, d'un autre côté, était en proie à des dissensions, dont le germe y est permanent, mais qui éclatèrent avec plus de fureur cette année. Il s'y commit des atrocités qui nécessitèrent le maintien d'une force armée considérable dans ce pays, mais qui ne put toutefois parvenir à y maintenir la tranquillité.

Ce fut au milieu de ces circonstances malheureuses que se célébra le mariage de la princesse Charlotte, fille du régent avec le prince de Saxe-Cobourg, qui, étant venu, à la fin de la guerre, visiter l'Angleterre à la suite des souverains alliés, eut occasion de voir la princesse et de gagner son affection.

Un autre mariage fut célébré presque en même temps. C'était celui du duc de Gloucester avec la princesse Marie, quatrième fille du roi.

Les étrangers reprochent depuis long-temps et avec raison à l'Angleterre que, malgré l'empire qu'elle exerce sur les mers, les États barbaresques continuent leurs pirateries dans la Méditerranée, sans qu'elle fasse une tentative pour les réduire dans les limites prescrites par les nations civilisées. La vigueur avec laquelle les Etats-Unis avaient exigé de ces pirates la réparation de quelques outrages parut inspirer quelque émulation au cabinet britannique, et quelques antres motifs qui n'ont pas été connus lui firent prendre la résolution de répondre enfin à l'attente générale. Dès le commencement du printemps, lord Exmouth, commandant en chef des forces navales dans la Méditerranée, reçut ordre de demander aux régences barbaresques : 1° que les habitans des îles Ioniennes fussent traités par elles sur le même pied que les sujets britanniques; 2° qu'elles signassent la paix avec les royaumes de Sardaigne et de Naples; et 3° que l'esclavage des chrétiens en Barbarie fût aboli. Lord Exmouth s'adressa d'abord au dey d'Alger qui se montra disposé à accorder les deux premiers points, mais qui refusa le troisième. Il se porta ensuite à Tunis et à Tripoli, dont les beys accordèrent non-seulement les deux premières demandes, mais promirent encore de ne plus réduire en esclavage les prisonniers de guerre, et de se conformer à cet égard à l'usage des nations civilisées. Dans cet intervalle, des pêcheurs de corail de diverses nations furent surpris au cap de Bonne, et hachés en pièces par deux mille Algériens furieux des propositions qu'une puissance chrétienne avait osé faire au dey.

Lord Exmouth reparut alors devant Alger avec une force considérable, et fut joint par l'amiral des Pays-Bas Van-Capellen, commandant une escadre composée de cinq frégates et d'un sloop de guerre. La ville d'Alger, peuplée de quatre-vingt mille ames, fut bombardée, ses fortifications détruites et sa marine brûlée. La perte des deux puissances européennes, dans ce combat, fut de 883 hommes; celle des Algériens de six à sept mille. Le dey fut forcé à signer la paix sous les conditions suivantes : l'abolition à perpétuité de l'esclavage des chrétiens, la remise à l'amiral anglais de tous les esclaves chrétiens, de quelque nation qu'ils fussent, existant dans les États du dey; la restitution des sommes perçues pour le rachat des esclaves chrétiens, depuis le commencement de l'année; satisfaction donnée au consul anglais, mis en prison par le dey, pour toutes les pertes qu'il avait éprouvées et pour les outrages qu'il avait soufferts. Après cet exploit mémorable, lord Exmouth mit à la voile avec sa flotte, ramenant tous les esclaves chrétiens qui s'étaient trouvés au pouvoir du dey.

Au commencement de cette année l'aile droite de l'armée d'occupation en France étendit ses cantonnemens au-delà des limites prescrites par le traité de Paris; elle occupa le terrain depuis Charlemont jusqu'à Amiens, et une garnison de troupes alliées fut placée dans cette dernière ville. Cette aile se composait de vingt-cinq mille Anglais, de seize mille Russes, cinq mille Hanovriens et cinq mille Belges, chaque contingent étant au complet sur le pied de guerre, avec une réserve d'artillerie. On crut que ces mesures étaient adoptées de concert avec le gouvernement français, qui craignait pour la tranquillité du royaume. Des troubles, en effet, avaient éclaté ou étaient près

d'éclater à Nismes, à Grenoble et à Lyon, et y étaient entretenus par la violence des partis.

Ces partis s'agitèrent également dans la chambre des députés pendant toute la durée de la session. Celui qui se croyait triomphant, paraissait menacer les bases de la constitution établie, et fit naître des alarmes dans l'esprit du roi. Le 5 septembre, sa Majesté signa une ordonnance en vertu de laquelle la chambre actuelle des députés etait dissoute. L'un des articles relatifs aux nouvelles élections portait qu'aucun des articles de la Charte constitutionnelle ne serait revisé. Ce changement subit paraît avoir été provoqué par M. le duc de Richelieu et M. de Cazes en opposition aux autres ministres; il fut peu agréable à l'un des partis, mais il fut reçu avec applaudissement par l'autre, et produisit immédiatement une hausse considérable dans les fonds publics. Peu après les nouvelles élections appelèrent toute l'attention publique; la nouvelle chambre des députés s'assembla le 3 novembre, et le roi ouvrit la session par un discours mémorable dans lequel il était dit que la tranquilité régnait dans tout le royaume d'une part, et que de l'autre les dispositions amicales des souverains, et l'exacte observation des traités, garantissaient la paix du dehors.

Le royaume des Pays-Bas présentait le spectacle d'un pays où le prince et les chambres concourent avec un zèle égal au rétablissement de l'ordre dans les finances, après une longue guerre qui avait ruiné celles des puissances de toute l'Europe. Des fonds considérables furent consacrés aux nouvelles fortifications à établir sur les frontières de la France pour mettre le royaume à l'abri d'une invasion future. Il n'y eut du reste dans les Pays-Bas aucun événement remarquable.

L'Espagne, par une suite de la faiblesse et des fluctuations de son gouvernement, n'offrait pas un théâtre aussi tranquille. Ces fluctuations provenaient du caractère personnel du monarque qui, d'un côté, avait une extrême activité, et de l'autre ne souffrait aucune résistance à ses volontés. On disait de lui : « il voit tout, décide de tout, « il veille sur toutes les parties de l'administration. Maî« tre absolu, l'exécution de ses ordres ne souffre pas le « moindre délai ; tous ses désirs sont aussitôt satisfaits « que formés. » Ceci explique la rapidité des événemens à cette cour, et les fréquens changemens de ministère et de mesures dans l'administration. Le 21 janvier, le ministère fut brusquement changé en totalité, et le roi mit à la tête du cabinet M. Cevallos qu'il venait de renvoyer depuis peu. Le trésor était vide et le nouveau ministère recourut à tous les moyens pour le remplir. Pendant ce temps une conspiration fut découverte à Madrid : on assura que le plan des conjurés était de mettre à mort le roi et ses frères ; et l'on en accusa principalement les officiers qui avaient servi dans les guérillas. Plusieurs personnes furent arrêtées et mises à la question, mais le gouvernement ne publia aucun résultat, et la conspiration fut étouffée sans donner lieu à aucun soulèvement.

Au mois de juillet le roi publia un décret dans lequel il était dit que, pour déraciner l'immoralité qui s'était introduite parmi la nation pendant la dernière guerre, il était dans l'intention de confier l'éducation de la jeunesse des deux sexes à des personnes de l'état ecclésiastique et qu'il avait obtenu la permission du pape que les religieuses de quelques ordres pussent quitter leurs couvens pour se consacrer à l'éducation des jeunes filles. Il déclara dans le même décret que, pour effectuer plus promp-

tement le rétablissement des jésuites, sa volonté était que tous les biens, maisons, colléges, fonds et rentes qui avaient été enlevés à cet ordre, lors de sa suppression, lui fussent restitués.

Dès le commencement de l'année, le roi avait traité de son mariage avec l'infante Marie-Isabelle de Portugal, et de celui de son frère avec la sœur de cette infante. Ces deux princesses arrivèrent du Brésil au mois de septembre, et le roi, pour solemniser son mariage, fit publier une amnistie en faveur de différentes personnes, mais avec un grand nombre d'exceptions. Pendant ce temps la révolte des colonies ne faisait que s'étendre, et les opérations contre les insurgés étaient presque sans succès: nous en parlerons dans un article à part.

Le Portugal était gouverné par une régence depuis que la famille royale était établie à Rio-Janéiro. La douceur du gouvernement de cette régence en comparaison de celui de l'Espagne fit qu'un grand nombre de négocians quittèrent Cadix et Malaga pour s'établir à Lisbonne. On assure même qu'il avait été permis aux négocians protestans, tant de l'Angleterre que de l'Allemagne, d'ouvrir un temple protestant dans cette capitale.

Le royaume de Naples continuait d'être dans un état de faiblesse, à tel point que le commodore américain Chauncey parut devant Naples, ayant à bord M. Pinckney qui était chargé d'exiger du gouvernement la restitution des sommes confisquées sur les Américains sous le règne de Murat. Cette apparition excita l'alarme à Naples, la ville n'étant pas en état de se défendre. Le ministre des affaires étrangères adressa une note à tous les ministres étrangers, pour les engager à réclamer la protection de leurs cours en faveur du roi de Naples. La négociation avec M. Pinckney fut

alors poursuivie sur un ton plus modéré, et l'escadre américaine quitta la baie de Naples où elle était un objet de terreur, et se retira à Messine. M. Pinckney lui-même partit bientôt après de Naples, en conséquence d'arrangemens qui avaient été pris par cette cour, et qui satisfirent les Américains.

A Rome, il se négociait dans le plus grand secret avec la France un concordat, qui n'était que le rétablissement de celui de Léon X avec François I[er]. D'autres concordats se négociaient aussi avec les puissances germaniques où les peuples se trouvaient sans évêques : ces derniers concordats paraissaient cependant promettre généralement moins de succès.

Entre les États de l'Allemagne, c'est la Prusse qui, pendant cette année, a excité le plus d'intérêt sous le rapport politique. L'attention était fixée sur les progrès que ferait cette *constitution représentative* promise par l'ordonnance royale du 22 mai 1815. La première difficulté qui se rencontra fut celle d'établir une chambre des pairs, attendu la pauvreté de la noblesse prussienne qui, par ses titres, pouvait prétendre à y entrer. Toutefois le public prenait une vive part aux discussions amenées par cette constitution, dont il était parlé dans tous les journaux, lorsque la cour ordonna la suppression du *Mercure du Rhin*, celle des feuilles qui s'était le plus occupée de la constitution future.

Comme il n'y a pas de marque plus certaine de la disposition des gouvernemens à favoriser la liberté publique que le degré d'indulgence qu'ils accordent à la presse, le public vit, par cette acte de l'autorité, que les droits de la nation ne seraient pas de sitôt fixés : en effet il ne parut plus rien d'officiel relativement à la constitution.

Le roi de Wurtemberg mourut pendant cette année,

au millieu des débats violens qui régnaient entre lui et les Etats du pays. Ce prince avoit été marié deux fois; d'abord à une princesse de Wolfenbuttle, dont il eut trois enfans; ensuite à la fille aînée du roi d'Angleterre, dont il ne laissa point de lignée. Il avait obtenu de Buonaparte de faire ériger son duché en royaume, et de l'agrandir de quelques acquisitions, en retour des sacrifices énormes qu'il avait fait faire à son pays pour exécuter les plans de celui qui se proposait la conquète de l'Europe. Son fils aîné, qui lui succéda, était âgé de trente-cinq ans, et avait été marié d'abord à une princesse de Bavière; mais ce mariage ne fut pas consommé : il épousa ensuite la veuve du prince d'Oldembourg, sœur de l'empereur de Russie. Ce prince était regardé comme plus ami des libertés de son pays que ne l'avait été le roi son père, et les dissensions avec les États du Wurtemberg cessèrent aussi tôt après son avénement à la couronne. Il introduisit de grandes économies à la cour, supprima une foule de charges et fit vendre un grand nombre de chevaux de luxe, ce qui le rendit très-agréable au peuple, dont il allégea considérablement les impôts par ces mesures.

La cour de Vienne cherchait, par divers moyens, à sortir de ses embarras de finances, et n'y parvenait qu'avec peine. L'empereur devint veuf dans le courant de cette année, et épousa peu après la princesse de Bavière, la même dont le mariage avait eté contracté avec le prince de Wurtemberg. Cette alliance introduisait de nouveaux liens entre l'Autriche et la Bavière, et mit un terme aux sentimens hostiles qui avaient jusque là subsisté entre les deux puissances.

Le prince royal de Suède cherchait à consolider la nouvelle acquisition de la Norwège. Il se rendit dans ce royaume

avec son fils le prince Oscar, duc de Sudermanie, et ouvrit la diète ou le Storthing de Norwège par un discours en langue française que son fils rendit dans la langue du pays. Ce dernier fut déclaré vice-roi de la Norwège, et réussit à apaiser parmi les paysans quelques troubles provenant de la cherté des denrées, dont ils accusaient les négocians, comme ayant accaparé les blés.

L'empereur de Russie continuait à s'occuper de la civilisation croissante de son vaste empire. Il fit un voyage à Moscou, qui se rebâtissait rapidement, et fut reçu en pompe dans dans le Kremlin restauré! Ce fut de là qu'il publia une ordonnance portant suspension du recrutement pour cette année; mais il ordonna une conscription dans son royaume de Pologne. Depuis long-temps les Jésuites, établis en Russie du temps de Catherine, cherchaient à faire des conversions, surtout parmi les jeunes gens dont l'éducation leur était confiée, et parmi les dames des classes élevées. Un neveu du prince Galitzin, ministre des cultes, ayant été engagé par eux à professer la religion catholique, le prince en porta des plaintes à l'Empereur, et il fut publié un ukase portant qu'ils seraient bannis des deux capitales. On assigna à ces pères leur ancienne résidence de Polocz, et il leur fut sevèrement défendu de continuer leurs conversions.

Il s'était élevé depuis peu quelque mésintelligence entre les États-Unis de l'Amérique et l'Espagne. Celle-ci redemandait un territoire compris dans la Floride dont les États-Unis s'étaient emparés comme faisant partie de la Louisiane. Les Espagnols se plaignaient aussi des armemens qui avaient lieu dans ce dernier État, et dont l'objet était de favoriser l'insurrection des provinces espagnoles voisines; enfin, ils se plaignaient que le pavillon des insurgés de l'Amérique méridionale fût reçu dans les ports des États-Unis.

Le ministre de la cour d'Espagne, n'ayant point obtenu de satisfaction sur ces divers objets, partit et déclara qu'il ne reviendrait point

L'Amérique méridionale présentait toujours le spectacle d'une guerre de révolution, diverse dans ses chances, et qui avait pris un caractère sanguinaire et féroce. Le plus grand événement de cette année fut la déclaration d'indépendance de la République de Buenos-Ayres, qui eut lieu le 19 juillet. Cette indépendance fut déclarée par les représentans des Provinces-Unies de l'Amérique méridionale, assemblés en congrès général. Invoquant l'Etre suprême, et protestant devant toutes les nations de la justice de leur cause, ils déclarent leur intention unanime de briser le joug de l'Espagne, et de se constituer en nation libre et indépendante de Ferdinand VII, de ses successeurs et de la mère-patrie. Toutefois la situation de ces provinces étoit critique à cette époque. Une armée portugaise s'était emparée de Montevideo sous les ordres du général Lecor, et les troupes de Buenos-Ayres avaient été défaites dans le Pérou. D'autre part, le commodore Brown, amiral de la flotte de Buenos-Ayres avait été pris à Guyaquil, après avoir répandu la terreur sur les côtes de la Nouvelle-Grenade. Mais les Insurgés mirent une espèce d'audace à déclarer leur indépendance au milieu de leurs défaites.

Dans les Indes Orientales, un traité avait été conclu avec le Raja de Népaul, mais les conditions ayant été trouvées trop dures par ce dernier, les hostilités recommencèrent. L'ennemi livra une nouvelle bataille dans laquelle il fut totalement défait, et il s'ensuivit un traité définitif, conclu le 2 décembre, par lequel le Raja renonce pour toujours à toutes prétentions sur les terres qui faisaient l'objet de la contestation.

[1817.]

LVII[e] ET LVIII[e] ANNÉES DE GEORGES III,

V[e] ET VI[e] DU PARLEMENT.

*Discours du prince-régent à l'ouverture du parlement. — Attaque contre sa personne. — Cette attaque devient l'objet d'une délibération dans un comité secret des deux chambres, à la suite d'un message du prince-régent. — Rapport des deux comités. — Motion de lord Sidmouth pour la suspension de l'acte d'*Habeas corpus. *— Lord Castelreagh fait la même motion dans la chambre des pairs, et y joint un bill pour la suppression des assemblées séditieuses. — Adoption de ces bills dans les deux chambres. — Motion relative aux salaires des secrétaires de l'amirauté. — Demande de la suppression d'un troisième secrétaire d'état pour les colonies. — Question des catholiques romains de l'Irlande reproduite dans les deux chambres. — L'orateur de la chambre des communes résigne sa place. — Nomination de son successeur. — Nouveau message du prince-régent relativement aux menées révolutionnaires. — Budget. — Continuation de l'insurrection en Irlande. — Motion de M. Wilberforce relative à la traite des nègres, continuée par les puissances étrangères. — Clôture de la session du par-*

lement. — Discours du prince-régent. — France. Ordonnance concernant les esclaves introduits dans les colonies. Troubles à Lyon. Ouverture de la chambre des députés. Discours du roi. — Espagne. Troubles dans diverses provinces. Lascy et ses complices condamnés. Bulle du pape relative aux propriétés ecclésiastiques en Espagne. — Portugal. Révolution à Fernambouc, qui est étouffée. Conspiration à Lisbonne. — Russie. — Suede. Conspiration contre le prince royal. — Autriche. — Prusse. — Assemblée des Etats de Wurtemberg; leur dissolution. — Amérique du Nord et du Sud. — Nomination de M. Monroë à la présidence des Etats-Unis. — Etat des affaires de l'Espagne dans les colonies.

Le 28 janvier, le prince-régent ouvrit la session du parlement de cette année, par un discours dans lequel, après avoir exprimé ses regrets sur ce que l'état du roi continuait d'etre toujours le même, il annonce que les puissances étrangères sont constamment dans les mêmes dispositions amicales envers l'Angleterre, mais que le gouvernement a été forcé d'agir hostilement contre la régence d'Alger; que cette ville a été bombardée dans un combat qui fait le plus grand honneur à la marine anglaise. S. A. R. recommande ensuite à l'attention de la chambre des communes de s'occuper de l'état du revenu public et des dépenses nécessaires pour le service de l'année; puis s'adressant aux deux chambres, elle leur recommande de prendre les mesures les plus effi-

caces pour le maintien de la tranquilité publique, ébranlée par les tentatives de quelques malveillans qui ont cru pouvoir tirer parti de l'état de misère où se trouve le peuple, tant par le manque de travail dans les classes ouvrières que par suite de la mauvaise récolte.

A peine le prince se fut-il retiré que lord Sidmonth se leva et dit qu'il avait à faire à la chambre une des communications les plus importantes qui eussent jamais été faites à un parlement anglais. On fit en conséquence sortir les étrangers, et lord Sidmouth informa la chambre que le prince-régent, à son retour du parlement et en passant derrière le jardin de Carlton-House, avait manqué être victime d'un attentat contre sa personne, que la glace de sa voiture avait été brisée par une pierre et par deux balles d'un fusil à vent tiré contre S. A. R. La chambre résolut de tenir une conférence avec la chambre des communes sur ce grave sujet, et les deux chambres firent une adresse au prince pour le féliciter d'avoir échappé à l'attentat médité contre lui.

Les deux chambres s'occupèrent ensuite du discours du prince-régent et de l'adresse qu'il est d'usage de lui présenter en réponse. Ces adresses, rédigées dans le sens ordinaire, passèrent à la majorité, malgré quelques amendemens proposés, dans la chambre des pairs par lord Grey, et dans celle des communes, par MM. Brougham et Tierney.

Le 3 février, le prince-régent envoya aux deux chambres un message portant qu'il a été mis sous les yeux des deux chambres des papiers relatifs à certaines menées et à certaines assemblées, tant à Londres que dans les provinces, dont l'objet était d'aliéner les affections des sujets de Sa Majesté. S. A. R. invite les chambres à prendre immédiatement ces papiers en sérieuse considération.

Il fut, en conséquence, nommé par les deux chambres un

comité secret chargé de faire un rapport sur les pièces produites. Il parut, par ces rapports, que, non-seulement il existait des associations et qu'il se tenait des assemblées qui se proposaient d'obtenir une réforme absolue dans le parlement, mais encore qu'on s'occupait de plans tendant au renversement du gouvernement. Le projet était, au moyen d'une explosion soudaine au milieu de la nuit, d'incendier les casernes des soldats, de rompre les ponts de la ville et de s'emparer de la tour. On produisit le dessin d'une machine dont l'effet devait être de rendre la cavalerie inutile dans les rues de Londres au milieu de ce bouleversement. Les rapporteurs affirmèrent que les conjurés avaient pris pour signe de ralliement la cocarde et le pavillon tricolores, et que les armes dont il devaient se servir principalement étaient des piques qui se fabriquaient en différens endroits. Les conjurés, disaient-ils, se montaient déjà à plusieurs centaines de mille, et le nombre des associations révolutionnaires augmentait de jour en jour; elles tiennent même des régistres où se trouvent inscrits les noms de ceux qui refusent de se joindre à elles. Ces registres s'appellent le livre noir. Chaque village, ajoutaient-ils, a déjà son Club de Hamden dans lequel chaque membre a une carte sur laquelle est écrit : Sois prêt, sois ferme. Et le gouvernement existant n'est plus en sûreté, à moins que le parlement ne l'autorise à prendre des mesures vigoureuses contre des ennemis intérieurs qui viennent de se déclarer.

En conséquence de ce rapport, lord Sidmouth proposa dans la chambre des pairs la suspension de l'acte d'*habeas corpus*. Après quelques débats dans lesquels les marquis de Wellesley et le comte Grey s'opposèrent à cette mesure, soutenant que les lois actuellement en vigueur étaient suffisantes pour le maintien de la sureté publique, cette suspension fut votée à une majorité de cent quinze voix.

Dans la chambre des communes, lord Castlereagh, proposa l'ensemble des mesures que la sureté de la personne du prince-régent et celle du gouvernement rendaient nécessaires dans les circonstances présentes. Ces mesures étaient : 1° la suspension temporaire de l'acte d'*habeas corpus*, 2° l'extension de l'acte de 1795 pour la sureté de la personne exerçant la fonction de la royauté, 3° un nouvel acte combiné avec ceux de 1792 relatifs aux sociétés délibérantes et aux assemblées séditieuses, enfin 4° un acte pour punir avec la dernière rigueur ceux qui tenteraient de séduire les soldats et les marins pour les employer à l'exécution de leurs projets. M. Bennett dit qu'il s'opposerait de toutes ses forces à l'adoption de ces mesures qui attaquaient inutilement les droits de la nation, tandis qu'il existait des moyens de répression suffisans dans les lois actuelles. L'avocat général de l'Écosse reprit qu'il était de son devoir d'informer la chambre qu'il existait une conspiration organisée à Glasgow. Les conspirateurs, dit-il, s'engagent entr'eux par un serment secret, qui porte ce qui suit : « En présence de Dieu, je jure, de ma libre volonté, que je ferai tous mes efforts pour soutenir la confraternité qui existe entre tous les Bretons dignes de l'être, pour obtenir en faveur du peuple de la Grande-Bretagne et de l'Irlande le droit d'élection pour tout individu âgé de 21 ans, avec une libre et égale représentation dans des parlemens annuels; que j'userai de toutes mes forces morales et physiques pour réaliser ce but, et qu'aucune punition ou récompense ne m'engagera à témoigner contre les membres de cette confraternité. Aussi vrai Dieu me soit en aide et m'inspire de la fermeté. » Ce serment ajouta, l'avocat général, était prêté par un très-grand nombre d'individus à Glasgow et dans les environs; quelques-uns avaient voulu retrancher le mot *forces physiques*, mais cette demande avait été rejetée unanimement par tous les autres.

Sir Samuel Romilly s'éleva avec sévérité contre la négligence des ministres qui souffraient de pareilles choses, sans faire traduire devant les tribunaux aucun de ceux qui s'en étaient rendus coupables, comme s'ils ne connaissaient pas les lois de leur pays, et comme s'ils ne savaient pas que ces lois étaient suffisantes pour atteindre ces individus, puisque les actes auxquels ils se livraient étaient des actes de félonie qui n'admettaient pas le bénéfice du clergé. Du reste, il vote contre la suspension de l'*habeas corpus*. Non contens de s'opposer à la suspension, dans le cours des débats, plusieurs orateurs, regardant la question comme résolue dans le sens des ministres, tâchèrent de neutraliser la mesure par plusieurs amendemens. Sir Francis Burdett proposa qu'aucune personne détenue en vertu de cet acte ne pût être jetée dans un cachot ou autre endroit malsain, ni privé d'air ou d'exercice, ni chargée de fers. M. Williams Smith demanda que les individus arrêtés pussent actionner ceux qui avaient ordonné ou effectué leur arrestation, dans le cas où les tribunaux ne les trouveraient pas coupables. M. Ponsonby voulait que le bill de suspension expirât le 20 mai; enfin sir Samuel Romilly proposa que le bill fût limité aux personnes présumées coupables du crime de haute trahison, et que l'arrestation n'eut lieu que sur un *Warrant* signé de six membres du conseil privé. Tous ces amendemens furent rejetés et les bills du lord Castlereagh passèrent dans la chambre des communes, ainsi que celui de lord Sidmouth dans celle des pairs.

Le 25 février, sir Mathew W. Ridley, après avoir exposé la nécessité de l'économie et celle de diminuer les salaires de quelques fonctionnaires élevés, proposa une adresse au prince-régent dans laquelle la chambre demanderait la suppression de quelques-uns des commissaires de l'amirauté dont

le nombre était trop grand. Cette motion était, comme l'orateur l'avouait lui-même, faite dans le dessein d'essayer la force des deux partis; elle fut rejetée par une majorité de cinquante-six voix. La même attaque eut lieu quelques jours plus tard, M. Davies Gilbert ayant demandé que la chambre s'occupât de l'examen d'une foule de places dites *sinécures*, richement salariées et qui introduisaient dans le gouvernement un système de favoritisme aussi dangereux pour les libertés publiques qu'onéreux pour le peuple qui payait ces places auxquelles n'étaient attachées aucunes fonctions.

Cette motion fut adoptée, et M. Gilbert l'accompagna de diverses propositions de bills, qui devaient être successivement soumises à la délibération. M. Tierney renouvela peu de jours après une ancienne motion faite par lui, et qui avait pour objet de supprimer la charge de troisième secrétaire d'État pour les colonies et de renvoyer une partie des affaires de ces colonies, au ministère de l'intérieur. La motion fut rejetée par une majorité de cent trois voix.

La question des catholiques romains, tant de l'Irlande que de l'Angleterre, fut reproduite cette année dans les deux chambres. L'émancipation demandée en leur faveur fut vivement combattue par M. Leslie Forster, qui exposa le danger d'accorder des droits politiques à des hommes qui se regardaient comme étant plus dans la dépendance du siége de Rome que dans celle du gouvernement de leur pays. Dans toute l'Europe, dit-il, les Calvinistes, les Luthériens et même un grand nombre de Catholiques romains, ainsi que les chrétiens qui professent le rit grec, sont unanimes dans l'opinion que l'État doit être investi de la nomination aux hautes fonctions du clergé catholique, et que la plus rigoureuse surveillance doit être exercée sur les communications

de ce clergé avec la cour de Rome. Il ne s'agit donc pas tant de savoir si la nation anglaise sera la seule grande nation de l'Europe qui maintiendra un système d'intolérance, comme on l'a dit dans cette chambre, qu'il s'agit de savoir si le gouvernement anglais sera le seul en Europe qui accordera à la religion catholique romaine de telles libertés qu'elle puisse complètement former un État dans l'État. Après de longs débats dans les deux chambres, la question fut négative.

Le 30 mai, l'orateur de la chambre des communes envoya à la chambre sa démission, fondée sur ce que l'état de sa santé ne lui permettait pas de continuer à exercer des fonctions aussi pénibles. Lord Castlereagh ayant pris les ordres du prince-régent informa quelques jours après la chambre que le vœu du prince était que, vu la démission de M. Charles Abbot, jusqu'ici orateur de la chambre, celle-ci s'occupât de l'élection du successeur qu'elle voudrait lui donner. M. Manners Sutton fut élu et agréé par le prince-régent, qui fit signifier son approbation au nouvel orateur par des commissaires de la chambre haute. Le prince, en même temps, envoya un message à la chambre des communes, dans lequel il l'informa que, pour récompenser les services de M. Charles Abbot rendus pendant de si longues années à la chambre, il l'avait nommé lord baron de Colchester, et qu'il recommandait à la chambre d'assigner au nouveau lord un revenu convenable au titre dont il venait d'être revêtu. Lord Castlereagh fit la motion que la chambre fixât un jour pour s'occuper de cet objet. M. Wynn s'étonna de la conduite des conseils de la couronne dans cette occasion, et dit que ce n'était pas au gouvernement, mais à la chambre à prendre l'initiative dans ce qui concernait les récompenses à accorder à son orateur pour services rendus à cette même

chambre. Cette demande ayant été appuyée, lord Castlereagh se vit dans la nécessité de retirer sa motion. La chambre prit l'initiative auprès du prince-regent, au moyen d'une adresse qu'elle lui envoya relativement à la récompense à accorder à son orateur, et dans laquelle elle l'assura également qu'elle était disposée à lui donner un témoignage de sa reconnaissance en votant en sa faveur telle somme qui serait trouvée convenable. Elle lui assigna, en effet, un revenu de 4000 livres sterlings.

Une circulaire écrite par lord Sidmouth, ministre de l'intérieur, aux lords lieutenans des comtés devint, à cette époque, l'objet des débats des deux chambres. Cette circulaires portait que, d'après l'avis des officiers de loi de la couronne, les juges de paix étaient autorisés à lancer des mandats d'arrêt contre toutes personnes qui seraient trouvées publiant ou vendant des pamphlets séditieux ou blasphématoires, ou qui en seraient accusées devant eux sous serment. Sir Samuel Romilly attaqua cette circulaire dans la chambre des communes, et demanda que la chambre prît les résolutions suivantes : premièrement qu'il était éminemment préjudiciable à l'administration de la justice qu'un ministre de la couronne intervînt auprès des magistrats dans des cas où la loi leur accorde un pouvoir discrétionnaire, dans la vue de leur indiquer l'usage qu'ils doivent faire de ce pouvoir discrétionnaire; secondement, que c'est une chose tendante à la subversion de la justice qu'un ministre de la couronne déclare officiellement aux magistrats ce qu'il regarde comme étant la loi du pays, et qu'un tel exercice de l'autorité est d'autant plus alarmant qu'il s'agit ici de lois qui concernent la sûreté de la personne et la liberté de la presse. L'avocat général demanda la question préalable, qui fut rejetée par une majorité de cent huit voix.

Le 3 juin, lord Sidmouth porta à la chambre des pairs un message du prince-régent dans lequel il était dit : que son Altesse royale avait donné des ordres pour qu'il fût mis sous les yeux des chambres des papiers concernant la continuation des pratiques et assemblées séditieuses, tant à Londres que dans l'intérieur de l'Angleterre, et que ces excès étaient portés à tel point qu'ils mettaient en péril la tranquillité publique et la sûreté de la constitution établie. S. A. R. recommande à la chambre de prendre cet objet en grande et sérieuse considération. Lord Sidmouth ayant demandé que ces papiers fussent renvoyé à un comité secret, le comité fut aussitôt nommé et il fit son rapport dans la séance du 12 juin. Il entra dans un grand nombre de détails, rapporta des faits qui paraissaient constans et avérés, et conclut en disant qu'il existait dans l'Angleterre une conspiration organisée pour le renversement du gouvernement, et que l'action des lois ordinaires n'était pas suffisante pour protéger la constitution contre le danger dont elle était menacée. Lord Sidmouth demanda en conséquence que le bill pour la suspension de l'acte d'*habeas corpus* fut lu pour la seconde fois. Cette motion fut adoptée, malgré l'opposition de lord Erskine et du comte Grey, à une majorité de cent quarante voix. Le 19 juin, la troisième lecture eut lieu, et le bill passa.

Lord Castlereagh porta à la chambre des communes un message du prince contenant les mêmes termes que celui adressé à la chambre des pairs, et accompagné d'un sac vert dans lequel se trouvaient renfermées toutes les pièces de la conspiration dénoncées aux chambres. Ces pièces, sur la motion du ministre, furent renvoyées à un comité secret qui fit promptement son rapport. Il y était question d'une insurrection générale préparée dans les comtés de Lancaster, d'York, de Warwick, Leicester, Nottingham, Chester et

Stafford : elle devait éclater d'abord dans la ville de Manchester. La conclusion du rapport était que, dans ces circonstances, l'action des lois ordinaires n'était pas suffisante. Sur la demande de lord Castlereagh le bill pour la suspension de l'*habeas corpus* fut lu une première fois, et l'effet de ce bill fut étendu à l'Écosse; malgré l'opposition de sir Samuel Romilly et de quelques autres orateurs, il passa définitivement le 27 juin.

Peu après le chancelier de l'Échiquier ouvrit son budget par un discours dans lequel il avança qu'il était fondé à croire qu'il ne rencontrerait pas beaucoup d'opposition. En effet, les dépenses étaient, pour les articles les plus importans, moindres que dans l'année précédente. L'armée ne devait coûter que 9 millions, tandis que l'année dernière elle avait coûté 10,809,000 liv. st. La marine qui, en 1816, avait exigé une dépense de 10 millions, n'en exigerait qu'une de 6 millions. Le total des dépenses était porté à 22,137,808 l. st. Le revenu de l'année promettait une source nette de 9,541,000 liv. st., à laquelle il fallait joindre un emprunt de 12 millions, 3 pour l'Irlande et 9 pour l'Angleterre. Le chancelier de l'Échiquier annonça également que, tandis qu'il avait été obligé de payer cinq un quart pour cent l'année dernière, les emprunts de cette année se feraient à trois trois quarts pour cent. Les différentes résolutions proposées furent agréées.

La chambre continua, malgré quelque opposition, le bill d'insurrection pour l'Irlande. Cet acte était d'une sévérité peu commune : il créait six nouveaux crimes auxquels était affectée la peine de la transportation; il autorisait les magistrats à juger sans grand ou sans petit jury, c'est-à-dire, jury d'accusation et de jugement; ils pouvaient faire transporter pour sept ans toute personne qui n'était coupable que d'être

absente de son domicile après le coucher du soleil. L'état de troubles où se trouvait l'Irlande engagea néanmoins la chambre à continuer cet acte pour un an, quoique quelques membres eussent demandé que la durée en fût bornée à six semaines après la rentrée du nouveau parlement.

Le 9 juillet, M. Wilberforce occupa la chambre de la traite des nègres, à l'abolition de laquelle il avait consacré tant d'efforts pendant le cours de sa vie parlementaire. Il annonça que principalement le Portugal et l'Espagne continuaient la traite sur l'ancien pied, comme s'il n'avait jamais été question de l'abolir, et même avec plus de barbarie qu'auparavant. Leurs capitaines entassaient dans leurs bâtimens negriers un plus grand nombre de nègres qu'on n'avait coutume de faire anciennement. Il était prouvé que dans un transport de cinq cent quarante nègres, trois cent quarante étaient morts dans la traversée, et avaient été jetés à la mer. Il paraissait, d'après des renseignemens fournis par les cortès d'Espagne en 1811, que, depuis 1799 jusqu'à 1811, il avait été importé dans la Havanne 110,000 nègres, ou 10,000 par an : l'importation pendant ces trois dernières années avait été plus grande encore. M. Wilberforce demanda qu'il fût présenté par la chambre une adresse au prince-régent, dans laquelle S. A. R. serait suppliée de prendre des mesures pour établir un concert entre les puissances maritimes, au moyen duquel ceux qui continuaient à faire la traite fussent sévèrement punis. Lord Castlereagh répondit qu'il ne s'opposait pas à l'adresse demandée par son honorable ami, mais qu'en sa qualité de ministre des affaires étrangères il devait craindre que, relativement aux deux puissances dont les sujets se livraient principalement à la traite, c'est à dire l'Espagne et le Portugal, de pareilles mesures ne fussent, dans ce moment, de nature à nuire à des négociations pendantes. L'adresse, du reste, fut adoptée sans opposition.

La clôture de la session du parlement se fit le 12 juillet, par un discours du prince-régent dans lequel S. A. R. assurait les chambres, que le changement favorable qui s'était opéré relativement à la tranquillité et à la sureté intérieure devait uniquement être attribué aux mesures salutaires qu'elles avaient adoptées : elle les remercie des subsides accordés, et invite les membres du parlement à maintenir, à leur retour dans leurs comtés, cet esprit de concorde et d'obéissance aux lois qui commence à se manifester.

Un caractère distinctif de cet année a été la double suspension de l'acte d'*habeas corpus*, votée dans une seule session du parlement. Les ministres exprimaient leur regret d'avoir si souvent recours à la violation de la constitution, nécessitée par la présence de grands dangers, tandis que leurs opposans soutenaient qu'aucun danger n'était plus grand que celui d'accoutumer le gouvernement à user si souvent d'un expédient fatal à la liberté. Plusieurs jugemens pour crime de haute trahison eurent lieu dans le cours de cette année, mais il n'y eut que trois condamnations à mort : les condamnés furent exécutés à Derby, le 7 novembre.

En France, l'année s'ouvrit par une ordonnance remarquable que porta le roi, conformément à ce qui avait été réglé entre les puissances concernant la traite des nègres. L'ordonnance portait en substance que tout bâtiment français ou étranger qui introduirait dans quelqu'une des colonies françaises des nègres achetés, serait confisqué, et que le capitaine s'il était français, serait à l'avenir déclaré indigne de tout commandement. Un grand événement relatif à la situation intérieure, et qui fut extrêmement agréable à la nation française, eut lieu également dans le

commencement de l'année; ce fut la déclaration des puissances alliées par laquelle elles réduisaient de 30,000 hommes l'armée étrangère qui occupait la France en vertu du traité de Paris. Le discours du roi fut accompagné de grandes démonstrations de joie à l'ouverture de la nouvelle chambre des députés qui venait d'être élue, conformément aux dispositions de la Chartre, le nombre des députés restant fixé à 258 et leur âge à quarante ans. Dans le cours de la session, il fut proposé un projet de loi sur la liberté de la presse et l'établissement d'un nouveau concordat qui abolissait celui qui subsistait depuis 1801, et reproduisait le concordat conclu entre Léon X et François I[er]. pour lequel la nation avait toujours marqué une répugnance invincible. Ce dernier projet ne fut pas même admis à la délibération. Il fut tacitement repoussé par l'opinion générale, et le gouvernement le retira.

Les troubles continuaient en Espagne; une conspiration prête à éclater à Valence contre la violence du gouvernement du général Elio, donna lieu à celui-ci de prendre des mesures d'une excessive sévérité, qui ne firent qu'irriter davantage le peuple. A Barcelone, une conspiration à la tête de laquelle se trouvaient les généraux Lasey et Milans, avait actuellement éclaté. Elle fut arrêtée par les soins du général Castannos, commandant de la province. Plus de 500 officiers furent emprisonnés comme ayant pris part à cette conspiration, dont l'objet était l'établissement d'une constitution en Espagne avec le rétablissement des cortès. Le général Milans réussit à se sauver dans les montagnes, mais le général Lascy fut pris. Il fut conduit dans l'île de Majorque, probablement pour prévenir les tentatives qu'on ferait pour le sauver. Lors qu'il y arriva, il était encore incertain s'il serait condamné à mort, ou si la peine capitale serait com-

muée en une peine plus douce. Toutefois, la sévérité habituelle du gouvernement devait laisser peu de doute à cet égard; et Lascy, croyant trouver un moment favorable, tenta d'échapper à son escorte : les soldats le poursuivirent et le tuèrent.

La cour d'Espagne avait négocié depuis quelque temps avec les cours alliées relativement aux droits de la reine d'Étrurie, infante d'Espagne et sœur du roi, ainsi que relativement à d'autres intérêts que le roi d'Espagne avait en commun avec les souverains de l'Europe. Cette année, il fut signé deux traités. Par le premier, le roi d'Espagne accède aux actes du congrès de Vienne, et l'Espagne est incorporée dans la grande confédération européenne. Un autre traité sanctionne la réversion des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla en faveur de l'Infant don Carlos Louis, fils de la reine d'Étrurie; et la remise des États de Lucques, jusqu'à ce que cette réversion ait lieu, à S. M. l'Infante d'Espagne, reine d'Étrurie.

Nous avons déjà fait mention, dans les événemens de l'année dernière, de l'invasion de Monte-Video par une armée portugaise, venant du Brésil, et commandée par le général Lecor. Cette invasion attira l'attention des puissances de l'Europe; et le 16 mars, les cours d'Autriche, d'Angleterre, de France, de Prusse et de Russie firent remettre à M. le marquis d'Aguiar, ministre des affaires étrangères de S. M. T. F., une note signée de leurs ambassadeurs et ministres à Paris. On demandait dans cette note que la cour du Brésil donnât des explications suffisantes sur sa conduite et ses vues, afin qu'on pût prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour faire cesser les alarmes que l'invasion des possessions américaines de S. M. C. avait répandues en Europe, et satisfaire aux principes de justice

et d'impartialité qui guident les médiateurs. Un refus de céder à cette demande, disait-on, ne pourrait plus laisser de doute relativement aux intentions réelles du cabinet de Rio-Janeiro, et les effets désastreux qui pourraient en résulter dans les deux hémisphères ne pourraient être imputés qu'au Portugal.

L'Espagne attendait avec confiance le résultat de ces démarches, lorsqu'un événement inopiné annonça au Portugal que le signal de l'insurrection s'était étendu à son propre territoire. Dans le gouvernement de Fernambouc, le gouverneur, après avoir fait des démonstrations d'une grande affection envers les habitans, dressa, dans le secret de son cabinet, une liste de proscription sur laquelle étaient compris plusieurs des habitans les plus considérables et un grand nombre d'officiers, les plus braves de l'armée, surtout ceux des régimens d'Olinde et de Recife. Le lendemain l'ordre de les emprisonner devait être exécuté; mais le colonel, chargé de cette commission, fut haché en pièces à la porte des casernes, et la révolte éclata aussitôt. Le gouverneur fut obligé de fuir; il se réfugia dans un petit fort appelé le fort de Bran, mais fut bientôt obligé de se rendre. Les insurgés le firent embarquer pour Rio-Janeiro avec son état major. Le gouvernement envoya des troupes contre les insurgés de Fernambouc, en deux divisions séparées: celles-ci battirent successivement les rebelles qui n'avaient pas eu le temps de s'organiser, et la révolte fut promptement étouffée. Mais à peine la cour du Brésil reçut-elle cette nouvelle, qu'elle fut informée en même temps d'une conspiration qui avait été ourdie à Lisbonne. D'après ce qu'en a publié le gouvernement de cette province, le but était de renverser l'ordre de choses existant, et d'y substituer un gouvernement révolutionnaire. On avait tâché,

pour cet effet, de gagner l'esprit de la nation en l'irritant sur le départ du roi d'un pays dans lequel il ne reviendrait plus. A la tête du complot se trouvaient le général Gomez Freyre de Andrade, et un baron d'Eben, général allemand au service du Portugal. Le gouverneur se détermina à faire arrêter ces deux officiers généraux, ainsi qu'un grand nombre de personnes soupçonnées d'avoir pris part à la conjuration, et ils furent mis en jugement.

La Russie ne présente cette année aucun événement remarquable, ou qui ait quelque connexion avec l'histoire d'Angleterre.

Dans le courant du mois de mars, une conspiration fut tramée en Suède contre la vie du prince royal. Il n'en a pas transpiré beaucoup de particularités; mais il paraît que le foyer de la conspiration se trouvait parmi la noblesse du royaume, qui voyait avec impatience un plébéien et un étranger assis sur les marches du trône. Le prince reçut dans cette occasion les témoignages du plus vif intérêt des représentans de la nation, et particulièrement des habitans de Stockholm. Ces derniers lui présentèrent une adresse à laquelle le prince répondit en énumérant tout ce qu'il avait fait pour le bien de la Suède : « Souvenez-vous, leur » dit-il, de ce que vous étiez à mon arrivée, et voyez ce » que vous êtes maintenant. Il y a des malveillans dans » tous les pays; il y en a en Suède comme ailleurs, mais » le nombre en est si petit qu'il ne vaut pas la peine de » prendre aucunes mesures extraordinaires pour les ré- » primer ».

Le roi publia une longue proclamation pour engager ses sujets à s'abstenir des articles de luxe provenant de l'étranger, à cause de la pénurie où se trouvait le pays; et plusieurs de ces articles furent prohibés à l'entrée.

La diète de Suède s'ouvrit le 28 novembre. Peu auparavant le roi avait admis le prince Oscar, fils du prince royal, au conseil, et lui avait adressé, à ce sujet, un discours rempli d'affection et de sentimens touchans. Le roi ne pouvant, à cause de l'état de sa santé, ouvrir la session de la diète en personne, le prince Oscar fut chargé de lire le discours de S. M. Le roi y rendait compte de tout ce qu'il avait fait depuis la dernière diète, pour la prospérité de la Suède: la condition des troupes, tant de terre que de mer avait été améliorée; la paie des généraux avait été augmentée, et il avait été pourvu à l'entretien de leurs veuves, ainsi que de celles des officiers; il avait été consacré des fonds considérables aux lazarets, aux hôpitaux et aux académies des beaux arts; la capitale avait été embellie de plusieurs édifices somptueux. S. M. rend compte après cela des nouveaux projets qu'elle a formés pour le bien de l'État. Le discours fut reçu par les différens membres de la diète avec des démonstrations de joie et de respect.

L'établissement d'une constitution en Prusse se retardait d'année en année, mais chaque année on semblait vouloir faire quelque chose pour y arriver. Le comité chargé de la rédaction de la constitution s'assemblait toujours, mais ne faisait point de progrès dans ses opérations. Cette année le prince chancelier prononça un long discours dans lequel il décrivit la manière dont les bases de la constitution devaient être posées. Il énonça la proposition que la constitution devait se développer d'elle-même, et sortir d'une manière historique de l'état présent de la société; qu'il fallait en conséquence avoir une connaissance approfondie des institutions existantes avant de construire le nouvel édifice. Il proposa, en terminant son discours, d'envoyer des commissaires dans les différentes provinces, qui seraient chargés de rassembler, sur les lieux,

les documens les plus authentiques sur les constitutions anciennes; après quoi, on se livrerait, avec plus de connaissance de cause, aux travaux exigés pour la rédaction de la nouvelle. Cette proposition fut généralement approuvée. MM. de Beyme, d'Alstenstein et de Klewitz furent nommés commissaires, et se rendirent dans les provinces qui leur étaient assignées. C'est ainsi, disait-on, que la Prusse avait fait un nouveau pas dans la carrière constitutionnelle.

Le duché de Saxe-Weimar paraît avoir pris les devants en Allemagne relativement aux véritables principes constitutionnels. La diète avait décidé au mois de mars que les terres des nobles seraient soumises aux mêmes contributions que les terres de tous les autres sujets, avec cette condition toutefois que les nobles seraient indemnisés. La plus grande harmonie régna dans l'assemblée des représentans du duché: l'ordre des paysans envoya des députés qui défendirent ses intérêts avec modération, mais avec fermeté. Les attaques faites contre les immunités de la noblesse excitèrent dans le principe quelques débats assez vifs, mais les représentans de la noblesse cédèrent aussitôt que des indemnités furent proposées.

Une proposition faite par le grand duc de Saxe-Weimar à la diète de Francfort, tendante à mettre sous la garantie de la confédération germanique la constitution qu'il avait donnée à son pays fut franchement admise d'abord par le vote de l'Autriche, et ensuite, après quelques explications, par les votes de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, du Hanovre, du Wurtemberg, de Hesse, du Danemarck et des Pays-Bas. Ce fut le ministre de cette dernière puissance qui concourut avec le plus de zèle à l'adoption de cette mesure.

Quelques discussions continuaient de subsister entre

Russie et la Porte. Les représentations du comte Strogonoff restaient inutiles auprès du divan, qui ne faisait aucune démarche pour rétablir la bonne intelligence entre les deux puissances, lorsque le grand-seigneur adressa le 3 mars au grand visir l'énergique hatti-schériff suivant: « Il a été long-temps délibéré sur la note remise par l'ambassadeur de Russie, mais aucun journal de vos séances n'a encore été mis sous mes yeux. Il y a maintenant quarante jours que vous avez cette affaire entre les mains. Pourquoi n'avez-vous pas pris de résolution? D'après ce délai, je dois croire que vous vous occupez dans vos séances de choses frivoles. Voulez-vous attendre que l'ambassadeur de Russie se fâche, et en vienne aux menaces? Si vous croyez que la guerre soit inévitable, montrez-nous-en les raisons, et exposez-nous les moyens que vous avez de la faire; mais si le temps et les circonstances ne permettent pas de faire la guerre, mettez fin au mécontentement de la Russie par une réponse prompte et satisfaisante ». Ce langage décisif fit tomber le parti qui était pour la guerre. Le visir reçut une sévère réprimande; le reis effendi fut changé, et l'ambassadeur de Russie fut satisfait.

M. Madisson ayant accompli les années de sa présidence dans le gouvernement des États-Unis; le congrès nomma cette année son successeur. La majorité des voix se réunit sur M. James Monroë, pour président, et sur M. Tomkins, pour vice-président. Les deux messages que le nouveau président adressa au congrès dans le cours de cette année, au mois de février et au mois de décembre, témoignèrent de la constante prospérité des États-Unis.

Il y eut peu de changemens dans les affaires des colonies espagnoles, tant du Sud que du Nord de l'Amérique; la faiblesse des deux partis était la même et pouvait être attri-

buée en grande partie à la barbarie avec laquelle se poursuivait la guerre. Buenos-Ayres, qui constituait la principale force de la cause des Indépendans, envoya le général San-Martin à la tête d'une petite armée pour délivrer la province du Chili. Le général livra bataille aux Royalistes près de Chabuco, le 12 février, les défit et les chassa ainsi du Chili. Un nouveau gouvernement fut en conséquence organisé à Santiago, capitale du Chili. Le gouverneur de de cette province pour l'Espagne, Marco del Pont, fut pris. Les troupes portugaises étaient toujours à Monte-Video. Un homme nommé Mac-Grégor, natif d'Écosse, se disant général de brigade des armées de la Nouvelle-Grenade, et de Vénézuela, et général en chef destiné pour agir contre les Florides, vint s'emparer de l'île d'Amélia ; l'équipage de ses bâtimens consistait dans un ramas de gens de toutes les nations. Il resta quelque temps dans l'île, et éveilla le soupçon que son projet n'avait d'autre but que la piraterie. Il prétendait recevoir des secours de Baltimore, et ces secours ne venant point, il se rembarqua dans son brick. Un autre aventurier nommé Aury, qui avait arboré le pavillon des Indépendans du Mexique, parut également dans ces mers, mais disparut presque aussitôt. Plusieurs corsaires sortaient de la Plata ou d'autres mers, et arboraient le pavillon de Buenos-Ayres, se prétendant autorisés par cet État, et capturaient les vaisseaux de toutes les nations, quand ils les trouvaient assez faibles pour s'en rendre maîtres. Le gouvernement de Buenos-Ayres publia une déclaration portant qu'il ne faisait la guerre qu'à l'Espagne, et nomma une commission pour faire punir ces abus et les prévenir à l'avenir. Il n'y a point chez nous, disait le suprême-gouvernement de Buenos-Ayres, d'idées anarchiques, et il n'y règne point de *sans-culotisme*; nous n'avons déclaré notre

indépendance qu'après que l'ordre intérieur a été complétement établi chez nous. Le général Morillo s'empara cette année de l'île Marguerite, après avoir tué un nombre considérable d'insurgés, et fait beaucoup de prisonniers. Les exécutions qui suivirent cette conquête furent fort sévères, et contribuèrent encore plus à révolter l'esprit des Américains. Le général fit entourer l'île par vingt bâtimens de guerre, et toutes les familles insurgées qui furent prises, furent mises à mort. Dans le Mexique, les troupes royales firent prisonnier le neveu du célèbre général Mina, qui parcourait les provinces du Mexique, ayant rassemblé quelques insugés au nombre de 200 hommes. Cet évènement parut être d'une certaine importance pour le gouvernement espagnol qui craignait les suites de cette entreprise.

[1818.]

LVIIIe ET LIXe ANNÉES DE GEORGES III,

VIe ET VIIe DU PARLEMENT.

Discours du prince-régent prononcé par des commissaires. — Adresse et discours. — Observations de sir Samuel Romilly. — Bill dans les deux chambres, révoquant les actes de l'année dernière. — Lord Castlereagh présente, de la part du prince-régent, des papiers renfermés dans un sac vert. — Traité entre l'Angleterre et l'Espagne pour l'abolition de la traite : discussions qu'il fait naître dans la chambre des communes. — Discussions de la chambre des pairs et de celle des communes, concernant le bill d'indemnité demandé par les ministres. — Observations de sir Samuel Romilly sur l'état de la législation, et proposition de révoquer un acte passé sous Guillaume III. — Motion tendante à ce que la banque reprenne les paiemens en espèces. — Motion de M. Tierney sur les comptes à rendre par la banque. — Le chancelier de l'Echiquier propose la construction de nouvelles églises. — Message du prince-régent relatif à divers mariages dans la famille royale. — Motion relative au traitement des esclaves dans les colonies. — La ville de Dublin demande le rapport de la taxe sur

les fenêtres. — Continuation de l'Alien-Bill. — Modifications proposées à l'acte de régence. — Bill concernant l'éducation des pauvres. — Clôture de la session. — France. Loi adoptée par les chambres. Ordonnance concernant les colléges électoraux. — Espagne. Décret pour augmenter la population blanche de Cuba. Édit concernant les exilés. Décret relatif aux étrangers qui font cause commune avec les insurgés de l'Amérique. — Portugal : demeure toujours en possession de Monte-Video. — L'armée d'occupation quitte la France. État des affaires en Allemagne. — Amérique du Sud et du Nord. — Affaires des Indes orientales.

Comme l'histoire de l'Angleterre est spécialement renfermée dans les débats de son parlement, qui est appelé à prononcer sur toutes les matières de quelque importance, nous continuerons à nous occuper principalement des discussions qui y ont eu lieu. Le 27 janvier, le prince-régent fit ouvrir la session de l'année par des commissaires qui prononcèrent, en son nom, un discours dans lequel ils parlèrent d'abord de l'affliction éprouvée par S. A. R., au sujet de la mort prématurée de la princesse Charlotte sa fille, morte dans ses premières couches, ainsi que l'enfant qu'elle portait. Le prince continue de recevoir de toutes les puissances les assurances les plus positives de leurs dispositions amicales. Il annonce les symptômes de la prospérité renaissante en Angleterre sous le rapport du commerce et des manufactures, ainsi que l'état florissant du revenu public. Il informe les chambres

qu'il a conclu, avec le Portugal et l'Espagne, des traités qui seront mis sous leurs yeux. Enfin, le prince recommande à la chambre la construction de quelques églises du culte anglican, attendu l'insuffisance du nombre existant de ces édifices pour recevoir les fidèles. Les adresses usuelles furent votées, sans division, dans les deux chambres, en réponse au discours du prince-régent. Sir Samuel Romilly se leva dans celle des communes, et parla de divers actes arbitraires auxquels le gouvernement s'était porté, à la faveur de la suspension de l'acte d'*Habeas corpus*, de plusieurs procédures qui avaient été entamées, mais qui n'avaient pu se suivre faute de preuves, et de causes indûment évoquées au tribunal du banc du roi au moyen d'un *writ de Certiorari*. Ces observations furent appuyées par différens membres, principalement par lord Althorp. Dans la première séance de la chambre des pairs, lord Sidmouth apporta un bill qui révoquait celui de la suspension de l'acte d'*Habeas corpus*, passé l'année dernière, la situation des choses étant telle qu'une pareille suspension n'était plus nécessaire. Il apporta en même temps divers papiers relatifs aux attentats de l'année dernière, que le prince avait ordonné de communiquer à la chambre. Des copies de ces papiers furent également portées par lord Castlereagh dans la chambre des communes. Dans l'une et dans l'autre chambre, ils furent renvoyés à l'examen d'un comité.

M. Tierney, après quelques sarcasmes lancés contre lord Castlereagh et son sac vert, parla des abus auxquels s'étaient livrés les ministres, abus qu'ils cherchaient aujourd'hui à pallier en apportant des papiers secrets qui ne devaient être examinés que par un comité choisi entre leurs amis. Il ajouta qu'ils avaient tellement la conscience de ces abus que dès aujourd'hui ils ne niaient pas qu'ils n'eussent besoin

d'un bill d'indemnité qui les mît à couvert des actions publiques de ceux qu'ils avaient incarcérés, et de leurs demandes en dommages et intérêts, et qui passât l'éponge sur leur conduite. Sir Samuel Romilly vint à l'appui de M. Tierney, et dit que le prince-régent ayant déclaré, dans son discours, que le pays était dans un état de tranquillité, et les ministres, ayant eux-mêmes proposé la révocation de l'acte de suspension, il ne voyait aucune nécessité à la nomination d'un comité qui ne pouvait avoir d'autre objet que de faire un rapport pour défendre la conduite des ministres et demander un bill d'indemnité; que, sans la formalité d'un comité, un bill semblable d'indemnité devait toujours nécessairement être proposé après toute suspension de l'acte d'*Habeas corpus*. La proposition de choisir un comité au scrutin passa néanmoins.

Dans la séance du 29 janvier, M. Grenfell dit qu'il avait à faire au chancelier de l'Échiquier diverses questions qui se rapportaient à l'état des finances, et qu'il commencerait par demander si la banque reprendrait ses payemens en espèces le 5 juillet prochain, comme elle y était engagée par l'acte du parlement qui avait autorisé la cessation de ces payemens. Le chancelier de l'Échiquier répondit que la banque avait pris ses mesures pour payer en espèces au terme fixé par la loi et qu'il ne voyait rien qui pût engager la chambre à continuer la restriction.

Le 9 février, lord Castlereagh mit devant les yeux de la chambre des communes la copie d'un traité qui avait été conclu entre l'Angleterre et l'Espagne. Il rappela à la chambre qu'elle même avait demandé, par une adresse qu'elle avait présentée l'année dernière au prince-régent, qu'il fût pourvu à ce que les gouvernemens étrangers et spécialement celui d'Espagne empêchassent leurs sujets de se livrer à la traite des

noirs, et que ce traité avait pour objet de mettre un terme à ce trafic honteux de la part des sujets espagnols. Nous sommes parvenus, ajouta lord Castlereagh, à gagner un point très-important; c'est que les puissances de l'Europe s'engagent aujourd'hui, par des stipulations mutuelles, à faire exercer le droit de recherche sur leurs vaisseaux marchands, afin de découvrir s'ils sont chargés d'esclaves. Il était réglé par le présent traité que le droit de recherche serait exercé à bord des vaisseaux espagnols, avec cette condition toutefois que les vaisseaux ne seraient détenus que dans le cas où l'on trouverait effectivement des esclaves à bord. Enfin, dit le noble lord, il s'agit encore de soumettre à la chambre la compensation que demande l'Espagne pour s'être prêtée à ce traité. La chambre se souviendra qu'elle-même a offert à cette puissance, dans le cas qu'elle renoncerait à la traite, une compensation d'une somme de 850,000 liv. st., avec la permission d'un emprunt de 10,000,000 liv. st., à faire en Angleterre, comme prix d'une immédiate abolition de la traite. On est parvenu, dans le cours de la négociation, à obtenir que l'Espagne se contenterait d'une somme de 400,000 l. st., sans qu'il soit question d'emprunt, et c'est cette somme que le gouvernement demande à la chambre d'accorder. Un membre, sir Gilbert Heathcote, dit que le vote d'une pareille somme était fort inutile; que si le parlement avait de l'argent de reste à voter, il votât ces 400,000 liv. st. en faveur de 8000 individus pauvres, ce qui ferait 50 liv. st. par famille et qu'on retirerait ainsi 8000 familles anglaises de la misère. M. Wilberforce repoussa cet argument en disant que si la somme demandée n'était pas votée pour l'objet proposé, elle ne le serait pas du tout. Une chose, dit-il, était certaine, c'est que le traité devait être totalement rejeté ou accepté avec la stipulation pécuniaire qui l'accompagnait; qu'à son

sens, le gouvernement méritait la reconnaissance de la chambre pour avoir aussi utilement coopéré à un but d'une si haute importance pour l'Angleterre. La somme fut votée.

Le 23 février, lord Montrose apporta dans la chambre des pairs le rapport du comité secret chargé de l'examen des papiers envoyés par le prince-régent. La conclusion de ce rapport était qu'il paraissait au comité que les ministres avaient usé avec modération des pouvoirs extraordinaires qui leur avaient été confiés, et que les magistrats, dans les districts sujets à des troubles, avaient matériellement contribué, par leur activité et leur vigilance, au maintien de la tranquillité publique. Lord Montrose présenta en conséquence un bill intitulé : bill pour indemniser toutes personnes qui, depuis le 26 janvier 1817, ont fait des actes tendans à faire arrêter et mettre en prison des individus soupçonnés de haute trahison, ou à réprimer des assemblés tumultueuses et illégales. Le comte de Lauderdale s'opposa à l'introduction de ce bill, disant que la chambre des pairs, étant juge des actes des ministres dans les cas où ils seraient accusés par la chambre des communes, ne pouvait pas préjuger la question en décrétant, dans sa qualité législative, un bill d'indemnité pour des actes sur lesquels elle pourrait être appelée à prononcer dans sa qualité judiciaire. Le bill fut toutefois lu une première fois. Dans le cours des trois lectures par lesquelles tout bill doit passer successivement pour être adopté, et pendant lequel il est l'objet des débats, lord Holland se leva et dit qu'il avait à faire contre le bill une objection nouvelle. Dans tous les cas, continua-t-il où un bill d'indemnité est accordé aux ministres, il a lieu pour les actes illégaux qui sont ou prouvés ou présumés avoir été commis. Ici on fonde l'adoption de ce bill sur le rapport du comité secret qui

affirme qu'aucun acte illégal n'a été commis : il n'y a donc point lieu à un bill d'indemnité. Le lord chancelier répondit qu'il n'était pas ici question des ministres seuls, mais des magistrats qui avaient agi sous leurs ordres; que, quoique aucun acte illégal n'eût été mentionné par le comité secret, ces magistrats se trouveraient en butte à une foule d'actions judiciaires qui leur seraient intentées par les personnes qu'ils avaient arrêtées, et qui demanderaient des dommages considérables, et tels qu'ils pourraient entraîner la ruine de ces magistrats, s'ils étaient condamnés par les tribunaux pour avoir agi exceptionnellement à la loi. Le bill fut lu pour la troisième fois, et passa.

Le même bill fut porté, le 9 mars, devant la chambre des communes par le procureur général de la couronne. Il parla de l'origine des bills d'indemnité, qui avaient régulièrement eu lieu après la suspension de l'acte d'*Habeas corpus*, et le justifia dans les circonstances présentes par les troubles qui avaient eu lieu à Manchester et dans le Derbyshire, et qui avaient nécessité des mesures extraordinaires pour le maintien de la paix publique. Il demanda que le bill fut lu une première fois. M. Lamb se leva et proposa à la chambre que la lecture du bill n'eût lieu que dans six mois, ce qui équivaloit au rejet. La première lecture eut lieu, et le bill, après avoir traversé les trois lectures, passa enfin à une majorité de 82 voix contre 23.

Le 25 février, sir Samuel Romilly demanda la permission dans la chambre des communes de proposer un bill tendant à opérer la révocation en partie d'un acte du parlement, passé sous le règne de Guillaume III, et qui privait du bénéfice du clergé et par conséquent condamnait à mort toute personne convaincue d'avoir volé, dans un magasin ou une maison, des marchandises estimées à la valeur de 5 schelings. Ce bill,

dit-il, avait déjà passé quatre fois dans la chambre des communes, mais avait été rejeté autant de fois dans la chambre des pairs. Il était fondé sur deux faits principaux : premièrement sur ce que des lois trop sévères conduisaient à l'impunité des crimes ; et, à l'appui de cette assertion, l'honorable membre rapporta que depuis 1805 jusqu'à 1817, 655 personnes avaient été accusées du crime en question, que sur ces 655 individus seulement 113 avaient été convaincus, mais qu'aucun n'avait été exécuté. Ainsi, d'une part, les jurés ne comdamnaient pas les coupables, ou les condamnaient pour simple larcin qui n'emportait pas une peine capitale ; de l'autre, le gouvernement regardait la vie d'un homme comme trop précieuse pour faire exécuter à mort des criminels convaincus d'un vol de cinq schelings. Une peine plus douce ferait disparaître ces crimes, tandis que l'impunité les encourageait. Le second fait, sur lequel sir Samuel Romilly fondait son bill, était que la valeur de cinq schelings du temps de Guillaume III était aujourd'hui fort diminuée, et qu'à cet égard la loi n'était plus applicable, puisque la valeur à laquelle était attaché le crime, avait changé. Le bill fut lu, et passa à la troisième lecture, malgré quelque opposition de la part du procureur général ; mais il fut encore une fois rejeté dans la chambre des pairs sur la motion du lord chancelier.

M. Tierney fit dans la chambre des communes une motion tendante à ce qu'il fût remis chaque semaine à la chambre des notes sur les émissions de la banque. Il ne doutait pas, comme on l'assurait, que la banque n'eût dans ses caves de grandes quantités en espèces et suffisantes pour la mettre en état de reprendre les paiemens en espèce, à l'époque où la loi les avait fixés. Mais que servaient ces quantités si la banque faisait à mesure de nouvelles émissions? Les papiers déposés sur la table de la chambre rendaient compte des émissions faites

depuis dix-huit mois, c'est-à-dire depuis juillet 1816 jusqu'à décembre 1817, et il était prouvé par ces papiers que, dans les six premiers mois, les émissions avaient été de 26,300,000 liv. st.; dans les six mois suivans, de 27,400,000 liv. st., et dans les six derniers mois, de 29,000,256 liv. st. Il paraissait clair, d'après cela, que la banque, au lieu de se mettre en état de reprendre ses paiemens en espèces à l'époque fixée, cherchait à accumuler les obstacles afin d'obtenir un nouveau délai. Le chancelier de l'échiquier étant convenu que ce n'était que par une réduction dans l'émission de ses billets que la banque pouvait se mettre en état de reprendre prochainement ses paiemens en espèces, la motion de M. Tierney fut adoptée. Toutefois cette discussion préliminaire ne conduisit qu'à une motion que le chancelier de l'échiquier fit peu de jours après, et portant que la restriction fût continuée et que les paiemens en espèces n'eussent point lieu au terme précédemment fixé. Après quelques débats assez animés, cette motion fut adoptée dans la chambre des communes, et ratifiée dans la chambre des pairs.

Le 16 mars, le chancelier de l'échiquier demanda que la chambre des communes prît en considération cette partie du message du prince-régent dans laquelle il était question de la construction de nouvelles églises, attendu l'insuffisance actuelle des édifices consacrés au service divin. Il remit une note des paroisses où le nombre des églises était hors de proportion avec celui des fidèles. Il n'était pas nécessaire, dit-il, qu'une église pût contenir la totalité des habitans d'une paroisse, il fallait faire une déduction considérable pour les enfans, les malades et ceux à qui leurs affaires ne permettaient pas de s'y rendre; il suffisait qu'une église pût contenir le tiers des habitans destinés à la fréquenter. Le défaut d'églises, calculé sur ce nombre, se faisait le plus remarquer dans les

diocèses de Londres, de Winchester, de Chester et d'York; et il proposerait à la chambre de consacrer à la construction des nouveaux édifices nécessaires une somme d'un million st.; les constructions ne pouvant se faire que dans l'espace de quatre à cinq ans, cette somme pouvait être levée à mesure des besoins. Après quelques observations faites par divers membres, la somme d'un million fut accordée.

Le 13 avril, le prince-régent envoya à la chambre des communes un message dans lequel il annonçait qu'il se négociait des traités de mariage entre S. A. R. le duc de Clarence et la princesse de Saxe Meinungen, fille aînée du duc régnant de Meinungen, et entre S. A. R. le duc de Cambridge et la princesse de Hesse, la plus jeune des filles de l'électeur de Hesse. Après l'affligeante calamité, était-il dit dans le message, qui a frappé le prince et la nation dans la mort prématurée de la princesse Charlotte, S. A. R. est persuadée que la chambre des communes sentira combien il est nécessaire aux intérêts du pays qu'il soit convenablement pourvu à l'entretien de ses frères, en conséquence de mariages contractés du consentement de la couronne. Lord Castlereagh fit ensuite de ce message la motion d'une adresse de la chambre au prince. M. Methuen demanda qu'avant que les sommes demandées fussent votées, il fût mis sous les yeux de la chambre un état du revenu dont jouissait actuellement chaque prince, comprenant, soit les appointemens de son grade dans l'armée ou la marine qui étaient payés par la liste civile, soit les droits de l'amirauté. Le 15 avril, lord Castlereagh appela de nouveau l'attention de la chambre sur le message du prince. Il dit que, depuis le commencement du règne de Georges III, un grand changement avait eu lieu dans le revenu de la couronne. Toutes les branches de revenu qui étaient auparavant à sa

libre disposition ayant été remises entre les mains des communes et administrées pour le compte de la nation, cette circonstance mettait la famille régnante dans la nécessité de dépendre de la chambre pour son entretien. Il proposa en conséquence qu'il fût voté, en faveur de tout prince qui se marierait avec le consentement de la couronne, une somme annuelle de 12000 liv. st., avec cette condition que, dans cette somme, 4000 liv. st. seraient considérés comme étant pour les épingles de la future. Cette proposition occasionna beaucoup de débats dans la chambre, qui témoigna peu d'empressement à l'adopter. M. Holme Sumner dit que ce que la chambre pouvait accorder devait tout au plus se borner à une somme de 6000 liv. st. Il s'étonnait encore qu'on eût rendu cette proposition générale à tous les ducs de la famille royale, et qu'on y eût compris le duc de Cumberland. La chambre s'étant divisée d'abord sur la proposition concernant le duc de Clarence, la motion de M. Sumner fut adoptée à une majorité de 193 voix contre 184, et l'apanage du duc fut fixé à 6000 liv. st. Après cette épreuve lord Castlereagh se borna à demander également une somme de 6000 liv. st., pour le duc de Cambridge, ce qui fut accordé à une majorité de 82 voix. Il prononça ensuite un discours dans lequel il chercha à rendre la chambre plus favorable au duc de Cumberland qu'elle ne paraissait l'être et à dissiper les préjugés qui semblaient exister contre ce prince, et il proposa de voter une somme pareille de 6000 l. st. en faveur du duc et de la duchesse de Cumberland et pour leur entretien. Lord Folkstone exprima son espérance que la chambre voudrait assigner un douaire à la duchesse de Cumberland, assurant qu'il était à sa connaissance personnelle que les préjugés qui existaient contre elle étaient mal fondés. Lord Castlereagh dit qu'il se proposait d'appuyer

cette motion. Il demanda d'abord que les 6000 liv. st., fussent votés pour le duc et la duchesse conjointement; il s'ensuivit des débats animés et la chambre s'étant divisée, il y eut 136 voix pour accorder la somme et 143 voix pour la refuser. Lord Castlereagh demanda ensuite qu'un douaire de 6000 liv. st., fût fixé à la duchesse de Cumberland en cas qu'elle survécût au duc et cette proposition fut adoptée. Quelques jours après lord Castlereagh annonça à la chambre que S. A. R. le duc de Clarence n'avait pas jugé à propos d'accepter la somme qui lui avait été votée. M. Tierney demanda que les raisons en fussent consignées dans le journal du parlement; lord Castlereagh combattit cette proposition, et il fut convenu qu'on ne ferait aucune mention du bill dans le journal, et que la proposition relative au duc de Clarence serait regardée comme non avenue.

Le 20 avril, lord Castlereagh apporta un nouveau message du prince-régent qui annonçait le mariage du duc de Kent, son frère, avec la princesse Marie-Louise-Victoire, veuve du prince de Leiningen, et sœur du duc régnant de Cobourg-Saalfeld, ainsi que du prince Léopold de Cobourg. La chambre fit au prince-régent une adresse de remercîment pour cette communication d'une nouvelle alliance de la famille royale avec une illustre maison protestante, et assura S. A. R. qu'elle prendrait le message en considération. La chambre vota en conséquence une somme de 6000 liv. st., en faveur du duc et de la duchesse de Kent, ainsi qu'un douaire de somme pareille pour la duchesse en cas de survivance, à une majorité de 205 voix contre 51. Les mêmes votes, relatifs aux mariages des princes, passèrent dans la chambre des pairs.

La chambre s'étant formée en comité, le chancelier de l'Echiquier ouvrit son budget par un discours dans lequel il exposait que les dépenses exigées pour l'armée, l'année dernière, avaient

été de 9,412,373 liv. sterling, non compris les troupes existant en France, et que cette année ces dépenses ne monteraient qu'à 8,970,000 livres sterling; que la somme votée l'année dernière pour la marine avait été de 7,596,022 livres sterling, et qu'elle ne serait dans la présente année que de 6,456,800 livres sterling. La dépense de l'artillerie avait été l'année dernière de 1,270,690 livres sterling, et ne serait cette année que de 1,245,620 livres sterling. Les dépenses diverses avaient été l'année dernière de 1,795,000 livres sterling, et ne seraient cette année que de 1,720,000 livres sterling, dans lesquels toutefois n'était pas compris le million que la chambre venait de voter pour la construction des églises, et qui serait distribué en diverses années. Le total de la dépense serait donc de 18,392,400 livres sterling. L'année dernière, il avait été de 20,094,091 livres sterling. A ce total cependant de 18,392,400 livres sterling il fallait ajouter 2,000,000 pour intérêts de billets de l'Echiquier, et 500,000 pour le fond d'amortissement; ce qui porterait le grand total à 20,952,400 livres sterling. Le grand total de l'année dernière avait été de 22,374,091 livres sterling. Le chancelier de l'Echiquier annonça quelques autres dépenses qui n'étaient pas comprises dans ce grand total, entr'autres une dépense de 725,600 livres sterling pour fortifications dans les Pays-Bas; mais il y serait pourvu par les contributions de la France dont les fonds se trouvaient encore entre les mains des commissaires; plus, la dépense de 400,000 livres sterling, payables à l'Espagne pour l'abolition de la traite, et que la chambre avait actuellement votée. Toute la dépense de l'année se monterait, avec les nouveaux articles, à 21,011,000 livres sterling. Le chancelier de l'Échiquier passa, après cela, aux moyens de subvenir à ces dépenses. D'abord se présentaient les

3,000,000 de taxes annuelles votées ordinairement; l'accise, continuée jusqu'à 1821, rendrait 3,500,000 livres sterling; la loterie 250,000, et une pareille somme serait tirée du produit de vente des approvisionnemens de la marine; les arrérages de la taxe sur le revenu à recouvrer cette année monteraient également à 250,000 livres sterling; enfin il restait 21,448 livres sterling, en profits du dernier emprunt d'un million de billets de l'Échiquier voté pour travaux publics et pour donner de l'emploi aux pauvres. Le total de ces revenus formait une somme de 7,271,448, il fallait donc pour compléter le montant des voies et moyens pourvoir à une somme de 14,000,000 livres sterl. pour lesquels le chancelier de l'Échiquier proposa un emprunt. Plusieurs observations furent faites sur ces diverses propositions, mais enfin elles furent adoptées.

Le 22 avril, M. Wilberforce annonça qu'il ferait la motion de mettre sous les yeux de la chambre quelques documens envoyés des Indes occidentales, relativement à la condition et au traitement des esclaves, dans les colonies. « Après l'abolition de l'esclavage, dit-il, ce qui importait » le plus, c'était d'alléger le sort des esclaves existans. C'était » un objet qui ne pouvait être abandonné aux législatures » coloniales, dont les principes, à l'égard des esclaves, » étaient connus ». Il demanda en conséquence que les papiers dont il avait parlé fussent communiqués à la chambre.

Sir Samuel Romilly, cet infatigable ami de l'humanité, qu'on retrouve toujours quand il s'agit du soulagement des malheureux, de quelque couleur qu'ils soient, appuya fortement la motion de M. Wilberforce, et en fit une autre portant spécialement sur le traitement des esclaves dans l'île de la Dominique et dans celle de Nevis. Il allégua différens exemples de barbarie qui n'avaient pas été punis, entre autres ceux de cruautés atroces exercées envers un nègre

par un ecclésiastique nommé Rawllins, et de pareilles cruautés exercées par un nommé Huggins et un nommé Alexandre Leguay contre des nègres et de jeunes négresses dont ils avaient causé la mort au milieu de tourmens affreux. Tous ces hommes avaient été acquittés, et devaient l'être par la manière dont la justice était rendue dans les colonies où les législatures et les jurys se composaient d'hommes qui maltraitaient à l'envi les esclaves. La motion de M. Wilberforce et celle de sir Samuel furent également agréées par la chambre.

M. Robert Shaw, membre du parlement pour la ville de Dublin présenta une pétition des habitans de cette ville qui demandaient le rapport de la taxe des fenêtres. M. Shaw exposa que cette taxe n'avait d'abord été imposée que comme taxe de guerre, et qu'elle avait été perpétuée illégalement, qu'elle était inégalement répartie, et qu'enfin une taxe de cette nature nuisait éminemment, à la salubrité de la ville, où, pour ne pas la payer, on fermait autant de fenêtres que l'on pouvait, et que l'on empêchait ainsi l'air de circuler librement; que c'était-là la cause des fièvres contagieuses qui en dernier lieu avaient ravagé Dublin et avaient enlevé un grand nombre d'habitans. Le chancelier de l'échiquier combattit cette motion, affirmant que la taxe avait, à la vérité, d'abord été une taxe de guerre, mais que depuis, la législature de l'Irlande, alors subsistante, l'avait convertie légalement en une taxe permanente, et alléguant de plus que si les taxes une fois assises ne se payaient pas, et si l'on écoutait des réclamations de la nature de celle-ci, les créanciers de l'État n'auraient plus de garantie. M. Shaw néanmoins soutint sa motion par quelques autres argumens, mais ils n'empêchèrent point que définitivement elle ne fût rejetée.

Le 5 mai, lord Castelreagh proposa dans la chambre des communes le renouvellement de l'*alien bill* pour deux ans. Cette motion, combattue par sir Samuel Romilly et par M. Lambton, fut adoptée à une faible majorité; mais elle fit élever une question incidente qui n'était pas sans importance dans la législation anglaise. Le parlement d'Écosse avait passé, en 1685, un acte portant que tout étranger qui prendrait des actions dans la banque d'Écosse, qui venait d'être établie à cette époque, serait regardé comme naturalisé. Il s'agissait de savoir si un étranger possesseur de pareilles actions pouvait être assujetti aux clauses de l'*alien bill* : la question fut décidée par la négative; mais le lord chancelier fit dans la chambre des pairs une motion tendante à ce que tout étranger naturalisé depuis le mois d'avril qui venait de s'écouler ne pût profiter de l'acte du parlement d'Écosse, et fût soumis à l'*alien bill*. Cette motion passa, et l'acte du parlement d'Écosse, dont on avait jusque-là ignoré l'existence, fut aboli pour l'avenir seulement, et sans donner à cette abolition un effet rétroactif.

La partie du message du prince-régent relative à la construction de nouvelles églises fut débattue le 15 mai dans la chambre des pairs. Lord Liverpool pensa qu'avec la somme votée par la chambre des communes on pouvait construire de 150 à 200 églises nouvelles, et que ces constructions étaient d'autant plus urgentes qu'il était libre aux dissidens de construire autant d'églises qu'ils trouvaient à propos, et que le culte établi ne devait pas rester en arrière; cet argument attira à lord Liverpool une réponse de lord Holland. Il approuvait, dit-il, le bill relatif à la construction de nouveaux temples, mais il ne trouvait nullement convenable qu'à cette occasion on alléguât que les dissidens jouissaient de plus d'avantages que les sectateurs de l'église établie,

Les dissidens jouissaient si peu d'avantages supérieurs que, bien au contraire, ils payaient en particulier pour la construction de leurs églises et les frais de leur clergé, mais qu'encore ils payaient les dîmes du culte établi, et et concouraient à la construction des églises de ce culte qui s'élevaient aux frais de tous les contribuables. La motion de lord Liverpool fut adoptée.

Le 22 mai, le lord chancelier proposa, dans la chambre des pairs quelques modifications au bill de la régence tel qu'il subsistait actuellement. Par cet acte il avait été nommé un conseil pour assister la reine dans le soin qui lui était confié de la personne du roi. Les membres de ce conseil devaient, en l'absence de la reine, résider à Windsor. Or, la santé de la reine exigeait, dans ce moment, un séjour en ville dont le terme était indéfini; d'autre part, les membres de son conseil avaient également des occupations qui s'opposaient à une résidence continue à Windsor auprès de la personne du roi. Il proposa en conséquence de nommer un nombre additionnel de membres dans ce conseil, et à qui il fut libre de demeurer à Windsor pendant tout le temps de l'absence de la reine. La motion fut adoptée.

M. Brougham avait proposé, depuis quelque temps, dans la chambre des communes, un bill relatif à l'éducation des pauvres, et dès le commencement de cette année un comité avait été nommé pour examiner les clauses de ce bill; elles étaient principalement relatives à la surveillance à exercer sur les diverses institutions charitables qui avaient pour objet l'éducation des pauvres. Le rapport du comité ayant été fait, M. Brougham fit la motion que la chambre présentât une adresse au prince-régent tendante à le supplier que S. A. R. nommât des commissaires qui seraient chargés de faire des recherches sur les abus existans dans les insti-

tutions relatives à l'éducation des pauvres; ainsi que dans d'autres institutions charitables. Cette motion, après quelques contestations, fut agréée, et reçut également l'approbation de la chambre des pairs.

Cette opération fut la dernière de cette session. Peu de jours après le prince-régent envoya un message aux deux chambre dans lequel, après leur avoir fait ses remercîmens des subsides accordés, ainsi que de tous les autres travaux auxquels elles s'étaient livrées avec tant de succès, il les prévient qu'il est dans l'intention de dissoudre le parlement actuel qui a accompli sa septième année, et de convoquer un nouveau parlement. Après la lecture de ce message, le lord chancelier prononça la formule de la dissolution, et le parlement fut dissous.

Le territoire de la France fut délivré cette année de l'onéreuse occupation des armées étrangères qui pesait sur ce pays. Quoique cette grande mesure fût due à l'influence d'une partie du ministère; cependant ce ministère fut changé. Le duc de Richelieu, soupirant après le repos et la retraite, donna sa démission. Les autres ministres, MM. Lainé, Molé et Roy furent remplacés par MM. Dessolles, Portal, et Louis, et M. Decazes réunit les départemens de la police et de l'intérieur.

Un nouvel édit relatif aux exilés fut publié en Espagne. Par cet édit, qui devait être définitif, tous ceux qui avaient servi l'usurpateur en qualité de conseillers ou de ministres, tous les officiers militaires jusqu'aux capitaines inclusivement, qui avaient servi sous ses drapeaux, et enfin tous ceux qui, en manière quelconque, avaient favorisé la cause de l'usurpateur, étaient bannis à perpétuité; il fut permis aux autres de rentrer sous condition qu'ils resteraient sous la surveillance des autorités locales, et qu'ils n'approche-

raient pas de la capitale. Le roi publia également un édit portant : qu'il était permis aux habitans catholiques des puissances amies de l'Espagne de s'établir dans l'île de Cuba, où la population blanche n'était plus en aucune proportion avec celle des autres couleurs.

Le gouvernement de Rio-Janeiro paraissait négliger beaucoup le Portugal, désormais réduit en province, et l'espérance du retour du roi dans son ancienne capitale s'évanouissait de plus en plus. Le roi du Brésil continuait d'occuper Monte-Video malgré la note pressante remise à son ministre par les puissances alliées de l'Europe.

Le roi de Suède, Charles XIII, mourut le 5 février de cette année, et le prince royal, Charles-Jean, choisi par la nation en 1810 pour succéder à la couronne de Suède, prit le rang et le titre de roi. Il fut reconnu par les autres rois de l'Europe, et accueilli par les acclamations de ses sujets dont il avait cherché à faire le bonheur.

Les États-Unis d'Amérique étaient en guerre avec une tribu d'Indiens, appelée Séminoles. Cette tribu, qui habite sur les confins de la Floride, était distinguée par sa férocité, et avait exercé des cruautés sur diverses familles américaines. Le président adressa un message au congrès, dans lequel on trouve cette phrase remarquable : « que partout où l'autorité de l'Espagne cesse d'exister, les États-Unis ont le droit de poursuivre leur ennemi, sur le principe de la défense légitime ». Or, il était connu que l'autorité de l'Espagne sur les Florides était nulle et que cette puissance n'était point en état de réprimer les excursions des Indiens. Il fut de là permis au général américain Jackson d'entrer dans les Florides en cas de poursuite de l'ennemi, mais de respecter l'autorité de l'Espagne partout où elle serait reconnue. Comme cette autorité n'était reconnue nulle part,

les Florides furent occupées par les troupes américaines. L'île de Ceylan fut, cette année, le théâtre d'une guerre entre les Anglais et les habitans du royaume de Candy, qui forme l'intérieur de cette île. Il avait été stipulé par les Anglais et les nobles Candiens que le roi serait dépossédé, que le gouvernement serait entre les mains des nobles, et que l'armée anglaise n'y interviendrait point. Ces stipulations furent peu respectées, et soit que les militaires anglais aient donné lieu à quelque plainte, soit qu'un voisin aussi puissant parût insupportable aux nobles de Candie, ceux-ci massacrèrent plusieurs officiers anglais et tous les Anglais non armés qui leur tombèrent entre les mains. Bientôt la révolte fut générale dans l'île, et le roi dépossédé se montra de nouveau comme prétendant à la couronne. La guerre devint acharnée et fut marquée par beaucoup de barbaries de part et d'autre. Sir Robert Brownrigg, gouverneur de l'île ordonna, par une proclamation du 21 février, que la loi martiale fut mise à exécution dans toute l'étendue des provinces Candiennes qui seraient trouvées en rébellion. Par une seconde proclamation, le même gouverneur mit à prix la tête d'Ellepola, précédemment Adikar ou principal ministre du roi, et qui s'était échappé de la ville de Candy. Toutefois les hostilités continuaient avec le même acharnement et avec des succès divers, et les dernières nouvelles de l'île de Ceylan ne nous disent point que les troupes britanniques aient eu des avantages marqués sur des peuplades sauvages qui peuvent se réfugier dans des montagnes inaccessibles.

[1819.]

LIXe ET LXe ANNÉES DE GEORGES III,

Ire DU PARLEMENT.

Ouverture du nouveau parlement, et discours du prince-régent. — Débats sur l'adresse. — La personne du roi confiée au duc d'Yorck depuis la mort de la reine. — Lord Wellington nommé grand-maître de l'artillerie. — Mort de sir Samuel Romilly: les électeurs de Westminster élisent M. Hobhouse à sa place. — Motion de lord Holland pour le meilleur traitement et l'instruction religieuse des noirs. — Motion de lord Darnley relative à la marine. — Celle de sir W. Crespigny relative aux bâtimens anglais loués par l'Espagne. — M. Grattan reproduit la question des catholiques. — Motion de M. Tierney sur la sainte alliance. — Budget - Bill contre ceux qui cherchent à soutenir la cause des insurgés de l'Amérique espagnole. — Radicaux, et leurs rassemblemens à Londres et dans divers comtés. — Seize août à Manchester. — Parlement prorogé. — Proclamation du prince-régent. — Rappel de onze mille hommes pour renforcer l'armée de l'intérieur. — Ouverture de la seconde session du parlement. — Les cinq bills. — Parga, et révolte à Sainte-Maure. —

France. Exposition de l'industrie au Louvre. — Allemagne. Assassinat de Kotzebue et du président Iell. Menées révolutionnaires en Allemagne. Congrès à Carlsbad. Arrêtés de la diète de Francfort. Congrès de Vienne. Attaques contre les juifs.— Espagne. Fièvre jaune à Cadix. Révolte d'une partie de l'armée expéditionnaire sous les ordres du comte de l'Abisbal. — Suède. Camp de Bonarpsheide. — Russie. Voyage de l'empereur de Russie dans ses États. Affranchissement des serfs de la Courlande.—Amérique. Onis retourne en Espagne. Message du président des États-Unis relatif aux Florides. Lord Cochrane au Chili. Mac Grégor défait à Panama. Prise de Santa-Fé par Bolivar, et formation de la république de Columbia.

Le 21 janvier, une commission nommée par le prince-régent ouvrit le nouveau parlement par un discours dans lequel le prince, après avoir déploré la continuation de la maladie du roi, appelle l'attention du parlement sur les objets que la mort de la reine rendent indispensable de régler et l'invite à pourvoir sans délai aux soins que demande la personne du roi. Le prince instruit le parlement des conventions d'Aix-la-Chapelle qui ont amené l'évacuation du territoire de la France et d'un traité récemment conclu avec les États-Unis d'Amérique pour le renouvellement d'une convention commerciale. S. A. R. pense que l'état actuel de l'Europe permettra de faire des réductions dans la marine et dans les

troupes de terre, et annonce l'amélioration progressive dans diverses branches du revenu public. S. A. termine en informant le parlement que le commerce et les manufactures de l'Angleterre sont dans l'état le plus florissant et lui recommande de prendre toutes les mesures nécessaires pour ajouter encore à ces heureuses améliorations, assurant qu'elle y concourra de tous ses moyens, et principalement en conservant la paix si heureusement rétablie en Europe. L'adresse en réponse à ce message, fut votée sans difficulté dans la chambre des pairs sur la motion du comte de Warwick, appuyé de lord Saltoun. Mais dans la chambre des communes M. Macdonald prit la parole et dit qu'après s'être réjoui de la diminution des forces militaires, il n'éprouvait pas moins de peine à voir que le peuple paie quatre millions d'impôts de plus que l'année dernière sur le seul article du timbre; que les receveurs de l'impôt foncier tourmentent les propriétaires et que l'administration n'est rien moins que populaire. Nous avons lieu de nous indigner, dit-il, des félicitations sur le bonheur du peuple que contient le discours prononcé du haut du trône, alors que nous connaissons toute la misère de ce peuple. Qui ignore que la classe ouvrière est sans travail et que la mendicité est encouragée? M. Canning répondit au discours de M. Macdonald, et l'adresse fut définitivement votée. Dans une des séances suivantes, le parlement s'occupa de pourvoir, d'après la recommandation du prince-régent, aux soins qu'exigeait la personne du roi. La reine en avait été chargée jusqu'à présent et les deux chambres crurent qu'aucune personne n'était plus propre à remplir ces fonctions que le duc d'York, second fils de S. M. qui en fut en conséquence investi. Le ministère se fortifia en appelant dans son sein le duc de Wellington qui fut créé grand-maître de l'artillerie. Cette mesure toutefois fit murmurer quelques personnes qui

crurent y voir une disposition dans les ministres à adopter un système militaire dont le duc de Wellington était généralement regardé comme le fauteur et le soutien. Peu après l'opposition perdit un de ces principaux membres, et qu'on pouvait considérer comme étant l'un de ses chefs, dans la personne de sir Samuel Romilly, grand jurisconsulte et ardent défenseur des libertés anglaises. Les électeurs de Westminster le remplacèrent par M. Hobhouse. Les principales motions qui eurent lieu au commencement de cette session furent : la motion de lord Holland pour obtenir un meilleur traitement des noirs et pour qu'il fût pris des mesures pour améliorer leur instruction religieuse. Cette motion, appuyée par lord Bathurst, passa dans la chambre des pairs et ensuite dans celle des communes. La seconde fut la motion de lord Darnley qui avait pour objet l'état actuel de la marine et d'engager le gouvernement à prendre les moyens pour l'empêcher de dépérir. Il demanda que l'état de la marine fut mis sous les yeux de la chambre. Cette motion ayant été adoptée, il résulta, des communications faites par le gouvernement, que la marine britannique n'avait jamais été dans un état plus prospère. Sir William Crespigny appelle l'attention de la chambre des communes sur le grand nombre de bâtimens de commerce anglais loués par la cour d'Espagne pour son expédition; il demanda que la chambre s'enquît si le gouvernement autorisait ou encourageait ces opérations. Lord Castlereagh répondit qu'il n'était question que de spéculations particulières et que le gouvernement n'y avait aucune part. La chambre satisfaite laissa tomber la motion de sir William Crespigny. Le 3 mai, M. Grattan demanda dans la même chambre qu'il fût nommé un comité pour examiner l'état des lois relatives aux catholiques romains du royaume, et à faire des propositions pour rendre

enfin les catholiques habiles à occuper des fonctions civiles dans l'État. Cette demande, soutenue par un grand nombre de membres, donna lieu à une discussion fort animée; et finit par être rejetée à la faible majorité de 243 voix contre 241. Le 19 mai la chambre des communes eut une des plus longues séances dont il soit fait mention dans les annales du parlement; elle ne se sépara que le lendemain à deux heures du matin. Il s'y trouvait 535 membres sur 658 dont la chambre se compose. La motion qui avait attiré une affluence aussi extraordinaire était celle que M. Tierney avait annoncée, et qui avait pour objet une enquête sur l'état de la nation. Sa motion fut rejetée par 357 voix contre 178. M. Tierney ayant, dans son discours, dirigé quelques attaques contre la sainte-alliance, lord Castlereagh, dans la séance suivante, prit occasion de justifier ce traité en disant que les bases sur lesquels repose la nouvelle et intime alliance des souverains n'ont rien qui doive alarmer les amis de l'ordre social, puisque tous leurs efforts, au contraire, sont réunis pour le défendre et le consolider; qu'à aucune époque de l'histoire on n'a vu une confédération plus auguste et plus sainte; qu'en aucun temps la coalition des rois n'a eu pour but de réduire la France à un état de nullité; qu'il importe au contraire à l'équilibre général que cette puissance occupe le rang auquel la nature elle-même la destine. Le 8 juin, le chancelier de l'échiquier ouvrit son budget. Il avait déjà précédemment annoncé que l'emprunt ne serait que de douze millions. Il annonça que la totalité des subsides pour l'année courante s'élèverait à 20,477,000 liv. st., et proposa un plan d'après lequel il y aurait tous les mois une réserve d'environ 310,000 liv. st. qui seraient employés à la diminution de la dette nationale. Après des discussions assez longues et assez animées, toutes les propositions relatives au

29

budget passèrent dans les deux chambres. Peu de temps après, lord Castlereagh proposa dans la chambre des communes un bill portant qu'il fût interdit à tous les sujets de S. M. B. d'entrer au service des insurgés de l'Amérique espagnols pour aider à defendre leur cause contre la mère-patrie avec laquelle l'Angleterre avait des traités d'amitié. L'époque où l'interdiction devait commencer était fixée au 1[er] août. Le bill passa; mais il s'était fait des enrôlemens et des armemens considérables en faveur des indépendans, tant dans les ports de l'Angleterre que dans ceux de l'Irlande. Les auteurs de ces enrôlemens et de ces armemens prirent des mesures pour que leurs expéditions pussent partir avant le 1[er] août, ce qui en effet eut lieu.

Le 15 juillet, le prince-régent prorogea le parlement en personne. Dans le discours qu'elle prononça à cette occasion, S. A. R. annonce d'abord la continuation des dispositions bienveillantes des puissances étrangères, qui sont pour la Grande-Bretagne un gage de la conservation de la paix; elle remercie les communes des subsides accordés, et regrette qu'elle n'ait pu diminuer le fardeau des charges publiques. Puis, s'adressant aux deux chambres le prince dit qu'il a observé avec beaucoup de peine les tentatives qui viennent d'être faites récemment dans les districts manufacturiers, pour profiter de quelques circonstances de détresse afin de pousser le peuple à la révolte contre le gouvernement et la constitution établie. Le premier vœu de mon cœur, continue-t-il, est de faire le bonheur et d'assurer la prospérité des sujets de S. M., mais je ne puis arriver à ce but qu'avec le maintien de l'ordre public et de la tranquillité; j'ai pris la ferme résolution de me servir de toute la puissance des lois pour arrêter les désordres, et j'espère qu'en rentrant dans vos foyers, vous aiderez les magistrats de votre influence pour

mettre un frein à des machinations qui, sous le prétexte d'une réforme dans le parlement, n'ont d'autre objet que le renversement de la constitution.

En effet, indépendamment de ce qui se passait à Londres, les nouvelles des comtés devenaient plus alarmantes de jour en jour. Dans divers lieux, principalement à Blackburn et à Stockport, il se réunissait des assemblées de 15 à 20,000 personnes pour débattre leurs griefs contre le gouvernement, et demander une réforme radicale dans la chambre des communes : cette réforme était basée sur le principe du suffrage universel, car on n'espérait pas à moins obtenir une chambre qui représentât véritablement la nation. Ce mouvement des esprits était général dans les comtés du nord et dans les districts manufacturiers où des cent mille ouvriers se trouvaient sans ouvrage et réduits à vivre avec leurs familles de la taxe des pauvres; leur détresse était telle qu'il n'était pas rare de voir des individus adultes et surtout des enfans mourir de faim et d'inanition. Ce spectacle enflamma les femmes, qui, à leur tour, formèrent des sociétés de réformatrices et envoyaient leurs députés aux assemblées d'hommes pour leur offrir leur secours. Ces réunions se tenaient avec des bannières, des emblèmes qui exprimaient toute la misère qu'on éprouvait. Les discours quelquefois éloquens qui s'y tenaient, embrasaient les imaginations, et bientôt tout le peuple des environs accourut à ces réunions. Quelques-unes firent un pas de plus. Non contentes de demander la réforme dans le parlement, elle commencèrent par l'effectuer, et l'une d'elles élut formellement le major Cartwright pour *procureur législatif* dans le parlement représentant la ville de Manchester. Ces rassemblemens jusque-là avaient été paisibles ; mais comme l'autorité, aidée du militaire, en avait dispersé quelques-uns, ceux qui continuaient à les former résolurent de s'armer et

de repousser la force par la force. En conséquence ils firent fabriquer des piques, portèrent ou des fusils à découvert ou des pistolets cachés, et se constituaient ainsi en insurrection ; de manière que les autorités, tremblantes à leur tour dans la plupart des villes, n'osaient plus se montrer. Les désordres en étaient venus à ce point, lorsqu'un des orateurs les plus célèbres des adhérens de la réforme radicale, annonça pour le 16 août, une réunion générale des réformateurs dans la ville de Manchester. Cet orateur était le fameux Hunt. Il entra dans Manchester, au jour indiqué, à la tête de cent mille personnes dont la plus grande partie étaient des ouvriers, mais parmi lesquelles il se trouvait un grand nombre de femmes et d'enfans. Les magistrats de Manchester, prévenus du rassemblement, s'étaient rendus dans le voisinage de la place où il devait se tenir et avaient donné des instructions aux milices et principalement à la cavalerie des *yeomen* de la ville. A peine Hunt fut-il monté sur la tribune qu'on avait préparée pour haranguer l'assemblée que la cavalerie des yeomen déboucha de toutes les rues le sabre à la main, et fondit sur ce rassemblement composé de personnes de tout âge et de tout sexe. Aidée des hussards du 15ᵉ régiment, elle s'empara de toutes les bannières, et dispersa l'assemblée à coups de feu et d'armes blanches. Quinze personnes furent tuées et près de mille blessées. Hunt fut arrêté avec quelques-uns de ses adhérens, et quelques femmes qui se disaient *réformatrices*. Les prisonniers furent conduits dans les prisons de Manchester et de là au château de Lancaster, chef-lieu de comté.

Les massacres du 16 août firent une grande sensation dans toute l'Angleterre, et partout on signait des pétitions au prince-régent pour faire punir les magistrats de Manchester qui avaient ordonné à des militaires de tirer sur une multitude désarmée. Ce ne furent pas seulement les réformateurs

qu'on appelait *radicaux* qui demandèrent vengeance, mais encore les personnes attachées au parti des Whigs, qui, sans partager les principes exagérés des radicaux, se prononçaient pour une réforme modérée. De ce nombre étaient principalement le comte de Filzwilliam, lord lieutenant dans le comté d'York, et sir Francis Burdett, membre du parlement. Ce dernier écrivit aux électeurs de Westminster une lettre fort énergique pour les engager à demander la mise en jugement des magistrats de Manchester. Tout Londres fut, pendant quelque temps en mouvement, lorsque Hunt, sorti du château de Lancaster où il avait été relâché sous caution, arriva dans la capitale, et fut suivi par un cortège de 150,000 personnes qui avaient été au-devant de lui, et qui le saluaient comme le futur libérateur du pays. On doit remarquer que ces honneurs excessifs eurent pour effet de modérer les idées et les principes de ce chef populaire, et que ce fut l'époque où il se sépara de ceux qui professaient les principes d'une réforme radicale et du suffrage universel, et qu'il se joignit au parti de sir Francis Burdett qui était pour une réforme graduelle et modérée dans la chambre des communes.

Le gouvernement ne pouvait voir sans alarmes tous ces mouvemens qui tendaient à aliéner de plus en plus de lui les esprits du peuple, et prit quelques mesures pour rétablir la tranquillité. Le prince-régent publia une proclamation au nom du roi, dans laquelle, après avoir fait le tableau de la situation extraordinaire où se trouvait la nation, il est dit : que S. A. R. a jugé à propos d'émettre cette proclamation royale pour avertir solennellement tous les sujets de S. M. de se mettre en garde contre toute tentative pour renverser les lois et la constitution, et de s'abstenir de toute démarche incompatible avec la paix publique. Nous enjoignons, dit S. A. R., à tous les sujets de S. M. de ne prendre aucune

part aux exercices militaires qui se pratiquent en plusieurs endroits, attendu qu'ils en répondront à leurs risques et périls. Nous donnons en charge et commandons à tous sheriffs, juges de paix, principaux magistrats des villes, bourgs et corporations et à tous autres magistrats de la Grande-Bretagne de faire avec diligence des enquêtes pour découvrir et traduire en justice les auteurs et imprimeurs d'écrits pernicieux et séditieux, et tous ceux qui les auront mis en circulation; de faire traduire également en justice toutes personnes qui se rendront coupables de prononcer des discours et harangues séditieuses, et toutes celles qui feront partie d'émeutes et d'assemblées illégales, sous quelque prétexte qu'elles puissent être tenues.

Le gouvernement prit quelques autres mesures dont plusieurs furent blâmées comme trop violentes. De ce nombre fut la destitution du comte de Filzwilliam de ses fonctions de lord lieutenant dans le comté d'York, pour avoir présidé une assemblée des principaux propriétaires et des personnages les plus considérables de son comté, qui demandaient, au moyen d'une pétition au parlement, une réforme graduelle dans la chambre des communes. Les deux mesures les plus importantes du gouvernement furent la mise en activité d'un nombre additionnel de 11,000 hommes de troupes pour renforcer l'armée de l'intérieur, et le projet d'envoyer un certain nombre de pauvres coloniser les parties incultes de l'établissement britannique au cap Bonne-Espérance. Ce projet devait se réaliser immédiatement, au moyen d'un certain nombre de personnes qui se chargeraient de faire transporter les pauvres de leur paroisse, en payant pour eux les frais de transport, et en se soumettant à payer pour chaque individu 10 livres sterling pour le mettre en état de commencer son établissement au Cap. Les souscriptions furent nom-

breuses, mais peu de pauvres se déterminaient à quitter leur patrie pour chercher un établissement en Afrique. On fit cependant quelques envois, et dans le courant de l'automne, deux bâtimens partirent pour le Cap chargés de colons, afin de faire fructifier cette terre lointaine.

Dans ces circonstances, il fallut de nouveau convoquer le parlement. Le prince-régent ouvrit la session le 23 novembre par un discours dans lequel S. A. R. regrette d'avoir été obligée de réunir les membres du parlement à cette époque de l'année; mais dit qu'elle s'y est vue forcée, attendu que les révoltes qui se succèdent dans les districts manufacturiers prennent un nouveau degré d'activité depuis la dernière session. « Maintenant, ajoute le prince, il se manifeste un esprit pleinement hostile contre la constitution du royaume, et qui tend, non-seulement à changer les institutions politiques qui ont fait pendant si long-temps l'orgueil et la sécurité de l'Angleterre, mais encore à la subversion du droit de propriété et de tout ordre social ». Les adresses à la suite de ce discours furent votées dans les deux chambres après des débats très-animés, l'opposition, insistant sur ce que les magistrats de Manchester fussent mis en jugement. Elles passèrent néanmoins; après quoi lord Sidmouth, dans la chambre des pairs, et lord Ca telreagh, dans la chambre des communes, proposèrent une série de bills qui sont devenus fameux sous le nom des cinq bills.

Le premier était dirigé contre les assemblées séditieuses, et mettait des restrictions au droit qu'ont les Anglais de s'assembler pour présenter leurs griefs au gouvernement. Le second avait pour objet de faire punir les auteurs, imprimeurs et colporteurs d'écrits séditieux et blasphématoires. Le troisième portait un nouveau timbre pour toutes

les brochures et feuilles volantes qui s'imprimeraient et qui auraient la politique pour objet. Le quatrième interdisait les exercices et manœuvres militaires auxquels se livraient, soit de jour, soit de nuit, soit publiquement, soit clandestinement, un grand nombre d'ouvriers et autres habitans de divers comtés, dans la vue de se mettre en état de repousser avec succès les attaques de la force armée qui serait dirigée contre leurs assemblées. Enfin, le cinquième ordonnait des recherches d'armes et des visites domiciliaires dans toutes les maisons où l'on en soupçonnerait, ces recherches pouvant même avoir lieu pendant la nuit. La discussion de ces bills rendit la fin de l'année et le commencement de l'année suivante très-orageux; ils passèrent néanmoins tous, quoique quelques-uns à de faibles majorités.

Un événement eut lieu à cette époque, qui fit un grand bruit en Europe, et ternit, même aux yeux de la nation anglaise, la réputation du cabinet britannique. La ville de Parga, sur les côtes de l'Épire, s'était mise sous la protection des Anglais qui l'avaient aidée à se délivrer des troupes françaises, qui en avaient fait précédemment la conquête. Cependant le pacha de Janina, qui tenait une grande partie de l'Albanie sous le joug, désirait être mis en possession de la ville de Parga, qu'il avait souvent infructueusement attaquée, et contre les habitans de laquelle il avait des vengeances à exercer. Sir Thomas Maitland, commissaire-général dans les îles Ioniennes, fit un traité avec ce prince barbare à la faveur duquel la ville de Parga devait lui être remise. Le jour de l'entrée des Turcs était fixé, et les Grecs de Parga, déterminés à ne point survivre à la reddition de leur ville à un tyran sanguinaire, avaient pris leurs mesures pour égorger leurs femmes et leurs enfans et se tuer eux-mêmes tous avant l'entrée des Turcs. Cette

atroce résolution allait être exécutée, lorsqu'un général anglais en eut connaissance, négocia un délai avec les Turcs, et fit embarquer sur ses vaisseaux toute la population de Parga. Les Turcs ne trouvèrent dans la ville que des maisons désertes où pas un seul habitant n'était resté, et sur la place un immense bûcher où brûlaient les ossemens des ancêtres des Parganiotes. Ceux-ci furent transportés à Corfou, et attendirent vainement qu'on leur remît, d'après les stipulations avec Ali, le prix de leurs maisons et de leurs terres; ils errent encore dans la misère dans les îles Ioniennes. Ces îles éprouvaient, sous le gouvernement de sir Thomas Maitlend, un traitement si rigoureux et furent chargées d'impôts si excessifs, que le mécontentement éclata dans plusieurs d'entr'elles. Sainte-Maure leva l'étendard de la révolte, et resta pendant plusieurs mois en état de rébellion ouverte, massacrant les agens du fisc, et mettant à mort plusieurs Anglais. Les troupes qui furent envoyées contre la ville de Sainte-Maure furent diverses fois repoussées avec de grandes pertes, mais enfin elles y rétablirent la tranquillité après avoir fait précéder cet événement d'un grand nombre de sanglantes exécutions.

Dans le courant de l'été, une escadre composée de vaisseaux anglais et français parut devant Alger pour notifier au dey les résolutions prises dans le congrès d'Aix-la-Chapelle, et par lesquelles les souverains alliés exigeaient que les régences barbaresques renonçassent à la course, et se conformassent aux usages des pays civilisés. Le dey répondit qu'il ne comprenait rien à une pareille proposition, mais cette réponse n'entraîna pas d'autres suites. Les vaisseaux partirent et se rendirent dans les ports de Tunis et de Tripoli où les amiraux firent la même notification, et reçurent des réponses plus satisfaisantes. L'amiral anglais

qui commandait cette expédition conjointement avec l'amiral français, mourut peu de temps après dans sa relâche à Naples.

La France vit encore un changement de ministère dans le courant de cette année. MM. Dessole, le maréchal Saint-Cyr, et le baron Louis, n'ayant pu s'entendre sur les changemens à apporter à la loi des élections, donnèrent leur démission et furent remplacés par MM. Pasquier, Latour-Maubourg et Roy. La session des chambres s'ouvrit le 30 novembre, mais les séances jusqu'à la fin de l'année furent peu importantes ou restèrent suspendues. Un événement remarquable qui eut lieu durant l'été, fut l'exposition des objets d'industrie au Louvre. On eut occasion d'y observer et d'y admirer les progrès rapides de l'industrie française. Ce spectacle fut très-agréable au peuple, qui vit avec plaisir le roi visiter les salles où étaient exposées les productions du génie français dans les beaux-arts et dans les arts mécaniques, et encourager les artistes par ses éloges. Du reste la plus grande tranquillité régnait en France. Il n'en était pas de même en Allemagne.

L'Allemagne fut témoin cette année de deux assassinats politiques, et vit se réunir deux congrès pour mettre un frein aux opinions dont ces assassinats étaient censés émanés. Le 25 mars un jeune étudiant en théologie de Jena, nommé Sand, se rendit à Mannheim, où demeurait M. de Kotzebue, auteur de quelques écrits contre les universités d'Allemagne, et revêtu d'une mission de l'empereur de Russie, pour lui rendre compte de l'état littéraire en Allemagne. Il se rendit dans sa maison, sous pretexte de lui remettre une lettre, et le frappa d'un poignard qu'il tenait caché. Le fanatique descendit après dans la rue, remercia Dieu à genoux de lui avoir donné la force d'accomplir son projet, et se frappa

lui-même d'un coup de couteau dans la poitrine, dont toutefois il ne mourut pas immédiatement. Peu après, une tentative pareille eut lieu contre le président Ibell dans le pays de Nassau. L'auteur de cette tentative fut un nommé Loening, mais il ne réussit pas à consommer son crime, et fut arrêté. Il existait en général parmi la jeunesse allemande des opinions exagérées sur la liberté, et dont l'exagération s'était accrue encore par les promesses que plusieurs princes avaient faites de donner des constitutions à leurs pays, promesses qui ne s'étaient pas réalisées. D'après les pièces publiées par le gouvernement prussien, il paraît que le plan de cette espèce de conjuration était d'introduire l'unité de gouvernement dans toute l'Allemagne, et d'y ériger soit une république, soit au moins une monarchie représentative, mais qui comprendrait toutes les provinces germaniques. Les souverains de l'Allemagne prirent l'alarme, et leurs ministres se réunirent vers le mois d'août à Carlsbad, dans un congrès où, sous la présidence du prince de Metternich, ministre principal de l'Autriche, on débattit les mesures les plus propres à calmer les esprits, à faire changer les opinions, et à réprimer les menées qui tendaient à révolutionner les États de la Confédération. Les opérations du congrès ne furent pas publiées, mais ce fut la diète de Francfort qui fut chargée d'en faire connaître le résultat. Le 20 septembre cette diète prit divers arrêtés parmi lesquels les principaux ordonnaient la suspension de la liberté de la presse, et l'introduction de la censure, tant pour les journaux que pour les autres écrits politiques, dans toute l'étendue de l'Allemagne, la surveillance des universités, près chacune desquelles il serait nommé un commissaire du gouvernement, et enfin, l'établissement d'une commission centrale à Mayence qui serait investie du droit de juger tout individu appar-

tenant à la Confédération, qui serait dénoncé pour appartenir à des associations secrètes, ou pour avoir pris part à des menées révolutionnaires. Ce droit s'étendait jusqu'à enlever aux souverains de la Confédération le jugement de leurs sujets. La commission centrale est autorisée à instruire sans leur consentement, et à faire transférer à Mayence les prévenus et à les juger en dernier ressort. Ces divers arrêtés furent exécutés successivement dans tous les États de la Confédération, quoique plusieurs souverains opposassent une vive résistance à l'exécution du dernier, qui devint l'objet d'une négociation qui dure encore.

Peu après la publication de ces arrêtés, un nouveau congrès des ministres des puissances germaniques s'ouvrit à Vienne. L'objet en était de fortifier le lieu fédératif, et d'introduire plus d'uniformité dans les bases du gouvernement de l'Allemagne. Ce congrès n'a pas encore terminé ses séances, aucune de ses opérations n'a été publiée, et il paraît n'être parvenu jusqu'à présent à aucun résultat.

Nous ne pouvons omettre de parler d'une espèce de fureur qui anima, dans le cours de cette année, le peuple d'Allemagne dans un grand nombre de villes. Cette fureur était dirigée contre les Juifs, comme cela avait eu lieu dans des temps barbares; de toutes parts on les attaquait avec acharnement, on brûlait leurs maisons, on brisait et dispersait leurs meubles et leurs papiers : aucun Juif néanmoins ne perdit la vie. Le motif de cette fureur, qui ne fut pas de longue durée, fut la protection que généralement les gouvernemens de l'Allemagne accordaient aux Juifs, qui étaient préférés dans toutes les spéculations financières aux habitans chrétiens du pays, et qui ruinaient le commerce de ceux-ci. Cette préférence avait surtout lieu en Prusse où les Juifs passaient pour tout-puissans, et où néanmoins les persécutions

qu'on leur a fait essuyer ne leur ont rien ôté de leur puissance.

Cette année fut pour l'Espagne, et surtout pour l'Andalousie, une année de malheurs. La fièvre jaune, apportée par un bâtiment de la Havane, éclata au commencement de l'été à Cadix et s'étendit sur une partie de l'Andalousie où elle causa d'affreux ravages jusqu'à l'entrée de l'hiver : les chaleurs excessives de la saison contribuèrent à lui donner un degré extraordinaire de malignité, et Cadix perdit le tiers de ses habitans, dans l'espace de trois à quatre mois. Au commencement de l'hiver, on vit les oiseaux revenir; ils avaient quitté l'atmosphère empestée, et reparurent dès que les miasmes délétères furent dissipés par l'effet du froid.

Cet événement avait fait suspendre la grande expédition qui s'armait dans le port de Cadix, et qui était destinée à porter douze mille hommes en Amérique pour soumettre Buénos-Ayres et amener des secours à Morillo. L'expédition fut reprise aussitôt que la fièvre jaune eut cessé; mais une insurrection générale éclata presque aussitôt parmi les troupes, qui refusèrent de s'embarquer, et qui, loin de se montrer disposées à aller en Amérique soumettre leurs compatriotes, demandèrent que la constitution des cortès fût proclamée dans la Péninsule. Le général en chef, O'Donnel, comte de l'Abisbal, réussit à étouffer cette insurrection et à faire arrêter un grand nombre d'officiers, non sans donner lieu au soupçon que le soulèvement avait, dans l'origine, était provoqué par lui même, et qu'il ne s'était déclaré pour le roi et contre l'armée que parce que celle-ci n'avait pas voulu adopter ses projets d'ambition personnelle et de gouvernement militaire. La cour le fit appeler à Madrid, d'où il fut bientôt exilé; on lui donna pour successeur Calleja, comte de Calderon; mais l'expédition ne partit pas, et était désorganisée

pour long-temps, après avoir coûté des sommes immenses et ruiné le trésor royal.

L'empire de Russie continuait à se rétablir de ses pertes, et Moscou se rebâtissait et sortait de ses ruines. L'empereur fit cette année un voyage dans la plupart des provinces de ses vastes États, et fut jusqu'à Archangel. Il répandit partout des bienfaits, et ranima le commerce et l'industrie. Le plus grand des bienfaits fut celui qu'éprouvèrent les paysans serfs de la Courlande. L'empereur avait confié le gouvernement de cette province au marquis de Paulucci, homme d'État d'une rare sagesse, qui prépara l'affranchissement des hommes de la glèbe; et cette année il reçut son accomplissement et fut solennellement décrété par un ukase impérial. Un événement diplomatique remarquable fut l'établissement d'une ambassade russe permanente en Perse, tandis que jusqu'à présent les légations n'y avaient été que temporaires. Elle fut accueillie avec une grande distinction par le prince Abas Mirza, héritier présomptif du trône, et par le roi Feth-Ali-Schaht, et concourt aujourd'hui à maintenir sans interruption la paix entre deux puissances entre lesquelles jusqu'ici la guerre était presque perpétuelle.

Le nouveau roi de Suède s'affermissait sur son trône et se faisait aimer de plus en plus de ses sujets. Cette année, il établit à Bonarpsheide un camp où toute l'armée suédoise fut rassemblée et fit des manœuvres brillantes. Cette démonstration était utile pour s'assurer le dévouement de l'armée et montrer aux puissances voisines que la Suède était en état de se défendre en cas d'attaque. Après avoir assisté aux manœuvres, et avoir été reçu aux acclamations unanimes de l'armée, le roi fit divers voyages dans les provinces du royaume, et fut accueilli partout avec enthousiasme, principalement par les Dalécarliens. Il se rendit à Upsal, et nomma son fils, le

prince Oscar, chancelier de cette université, en lui donnant l'ordre d'y faire quelque séjour pour étudier par lui-même les améliorations dont l'université était susceptible.

Les États-Unis du nord de l'Amérique furent cette année sujets à plusieurs calamités. La fièvre jaune se déclara sur les côtes et rendit désertes les principales places de commerce, les négocians s'étant réfugiés dans l'intérieur où ils étaient en sureté contre la contagion. D'autre part, une pénurie extrême de numéraire se fit sentir par toute l'union; la plupart des banques provinciales suspendirent leurs paiemens, et un grand nombre de banques particulières furent ruinées, les chefs de ces banques ayant entrepris au-delà de leurs moyens et émis du papier outre mesure. Le commerce souffrait, et de de toutes parts on adressait des pétitions au futur congrès pour imposer au commerce étranger un tarif plus élevé. Le congrès s'assembla en décembre, et prit en considération la situation du pays d'après les divers renseignemens que portait le message du président : ce message avait aussi, en grande partie, pour objet la situation des États-Unis vis-à-vis de l'Espagne. Celle-ci avait refusé de ratifier le traité par lequel elle cédait les Florides; et son ministre, le chevalier Onis, avait quitté Washington, et était retourné en Espagne. Le président demanda que le congrès regardât l'acquisition des Florides comme consommée, malgré le refus du roi d'Espagne de ratifier le traité par lequel il les cédait, mais qu'on attendît les explications ultérieures que l'Espagne promettait avant de s'en mettre militairement en possession. Cette demande ne souffrit point d'opposition de la part du congrès, et l'on peut considérer aujourd'hui les États-Unies comme étant actuellement en possession de ces provinces, sans que toutefois elles soient formellement réunies.

Les indépendans de l'Amérique méridionale marchaient de

succès en succès. Lord Cochrane, marin anglais d'une bravoure reconnue, entra au service de la nouvelle république du Chili, et dominait par son escadre les côtes du Pérou en bloquant les vaisseaux espagnols dans le port de Callao. Bolivar, à la tête de l'armée de Venezuela, fit une irruption dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, s'empara de Santa-Fé de Bogota, et proclama la liberté et l'indépendance de ce peuple, auquel se réunirent Popayan et Quito. De là Bolivar retourna à Angustura, après avoir donné une constitution provisoire à la Nouvelle-Grenade. Peu après, les provinces de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela se réunirent et formèrent la nouvelle république de *Columbia*, dont Bolivar fut déclaré président.

Les Portugais étaient toujours maîtres de Monte-Video et vivaient en bonne intelligence avec la république de Buénos-Ayres sur la rive opposée de la Plata. Le général Artigas, qui était maître de la province d'Entre-Rios, était regardé également comme l'ennemi de la république et comme celui du Portugal, faisant la guerre à l'une et à l'autre, et refusant tous les traités que Buénos-Ayres lui offrait. Cette circonstance resserrait les liens du bon voisinage qui existaient entre Buénos-Ayres et la cour de Rio-Janeiro, et celle-ci en donna une preuve, lorsque la république, se voyant menacée par l'expédition de Cadix, fit demander au ministère du Brésil s'il favoriserait cette expédition envoyée par l'Espagne pour soumettre d'anciens sujets qu'elle continuaient à regarder comme rebelles. La cour de Rio-Janeiro fit répondre que l'état des affaires en Europe et les sentimens que les cours alliées lui avaient fait connaître ne lui permettaient point de combattre ouvertement les forces que l'Espagne pourrait envoyer en Amérique, mais qu'elle ne favoriserait en aucune manière leurs projets. Cette déclaration fut confirmée par les mesures

de précaution que le Gouvernement du Brésil prit lui-même pour ne pas se voir envahi par cette expédition ; il rassembla ses troupes et fortifia de toutes parts ses côtes : mais l'expédition de Cadix n'était pas à craindre.

Le seul succès des Espagnols sur le continent américain se borna cette année à la défaite d'un corps de volontaires, composé de diverses nations, à la tête duquel un aventurier écossais, nommé Mac Grégor, s'était emparé par surprise de Panama. Le général Espagnol Hore accourut au secours de la place, prit la garnison prisonnière, tandis que Mac Grégor n'eut rien de plus pressé que de s'enfuir à bord de sa frégate en abandonnant ses troupes. Celles-ci furent conduites dans l'intérieur et assujetties à de rudes travaux qui en firent périr le plus grand nombre. Plusieurs Anglais qui avaient fait partie de ce corps, furent mis à mort par ordre du général Hore.

[1820.]

LXe ANNÉE DE GEORGES III,

IIe DU PARLEMENT.

Mort du duc de Kent. — Mort du roi Georges III, et avénement de Georges IV. — Anecdotes de la vie de ce prince. État de l'Europe à la fin de ce règne.

Le 23 de janvier de cette année mourut le duc de Kent, quatrième fils du roi, d'une fièvre dont il fut saisi à la suite d'une extrême fatigue et d'un refroidissement. Ce prince extrêmement populaire mourut presque subitement. Il laissa de son mariage avec la princesse de Saxe-Cobourg, une fille unique, née le 24 mai 1819, nommée Alexandrine-Victoire, et qui paraît devoir occuper quelque jour le trône de la Grande-Bretagne, tous les autres princes de la maison royale étant également sans lignée.

Le 29 du même mois mourut Georges III, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge et dans la soixantième année de son règne, au château de Windsor, où il résidait cons-

tamment depuis que sa maladie était déclarée incurable. Ce prince expira sans souffrances ni convulsions, et termina doucement une vie malheureuse qui était un objet d'intérêt et de compassion pour ses sujets. Le parlement n'étant pas assemblé lors de cet événement, les membres des deux chambres se réunirent de suite pour prêter serment au nouveau roi, qui prit le nom de Georges IV.

Le nouveau roi, selon l'usage, tint sa première cour, et présida le conseil privé, auquel se trouvèrent tous les princes et tous les membres de ce conseil. La mort du roi ayant été formellement annoncée, l'instrument suivant fut dressé et signé :

PROCLAMATION.

Déclaration de loyauté.

« Attendu qu'il a plu au Dieu tout-puissant d'appeler à lui notre dernier souverain, le roi Georges III, d'heureuse mémoire, par le décès duquel la couronne impériale du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande descend uniquement, et avec droit, au haut et puissant prince Georges, prince de Galles ; nous, les lords spirituels et temporels de ce royaume, assistés des personnes qui composaient le conseil privé de feu S. M., et d'autres personnes de qualité, du lord-maire, des aldermen et citoyens de Londres, déclarons ici, d'une voix et d'un cœur unanimes, publions, et proclamons que le haut et puissant prince de Galles est actuellement, par droit d'hérédité, devenu notre unique et légitime souverain, Georges le quatrième, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, défenseur

de la foi, etc., auquel nous prêtons foi et hommage, et constante obéissance, avec une humble affection de cœur; priant le Dieu, par qui les rois règnent, de bénir le roi Georges quatrième, et de lui accorder de régner sur nous pendant de longues années.

Donné au palais de Carltonhouse, ce 30 janvier 1820. *Dieu, sauve le roi!*

Le parlement devant, selon la loi établie, se réunir immédiatement après la mort du roi, les membres des deux chambres qui étaient présens à Londres s'assemblèrent dans leurs salles respectives. Ceux de la chambre haute prêtèrent leur serment entre les mains de M. Cowper, secrétaire en chef de la chambre; le lord chancelier le prêta le premier, puis le duc d'Yorck, et successivement tous les autres membres présens, puis la chambre s'ajourna.

Ce fut lord Cholmondeley, grand-maître de la maison du roi défunt, qui fit prêter le serment aux membres de la chambre des communes, d'abord à l'orateur de la chambre, qui, dans ce moment, n'était devenu, par la mort du roi, qu'un particulier, et qui, après le serment, fut considéré comme investi de nouveau de sa dignité. Après cette cérémonie, la présence du grand-maître n'étant plus nécessaire, il se retira, et l'orateur reçut le serment des membres qui se présentèrent successivement pour le prêter. La chambre, sur la motion de lord Castlereagh, s'ajourna au 17 février.

A la cour, tenue le 30 janvier à Carltonhouse, le roi fit la déclaration suivante : « Il m'est impossible, dans la circonstance présente, d'exprimer tout les sentimens que j'éprouve; mais j'ai la consolation de savoir que la cruelle

maladie dont S. M. a été affligée pendant de si longues années n'a rien diminué de l'affection que lui avaient vouée ses sujets ; que cette affection lui survivra, et que son exemple et ses vertus seront toujours présens à leur mémoire. Appelé, par l'indisposition de S. M., à exercer les prérogatives de la couronne en son nom, le premier vœu de mon cœur étoit de remettre entre ses mains le pouvoir dont j'étais revêtu ; mais il a plu à Dieu d'en déterminer autrement, et je n'ai pas été insensible aux marques de confiance que j'ai éprouvées en administrant, au nom de mon père chéri, le gouvernement de ce royaume. L'assistance que m'ont prêtée la nation et le parlement, au milieu de tant de grands événemens et de si immenses difficultés, pouvait seule m'inspirer la confiance que ma situation exigeait. L'expérience du passé suffira, j'ose le croire, pour convaincre toutes les classes du peuple que mon désir le plus ardent sera, sans cesse, de travailler à leur prospérité et à leur bonheur, et de maintenir intactes la religion, les lois et les libertés du royaume. ».

Le roi ayant fait cette déclaration, les lords du conseil privé supplièrent S. M. qu'elle daignât ordonner que cette déclaration fût rendue publique, ce que S. M. trouva à propos de commander.

Le même jour, le roi déclara que les lois portant, qu'aussitôt après son avénement au trône il prêtât et signât le serment relatif à la sûreté de l'Église d'Écosse, il était prêt à prêter ce serment, et la prestation eût lieu, ainsi que la signature de l'instrument en double, faite en présence des lords qui servirent de temoins. S. M. ordonna que l'un des instrumens fût envoyé en Ecosse, pour y être déposé dans les archives publiques, et que l'autre demeurât en dépôt dans les archives du conseil privé.

Telles furent les cérémonies principales qui accompagnèrent l'avénement de Georges IV au trône de la Grande-Bretagne; après quoi, S. M. fut proclamée en différens lieux de la capitale, et successivement dans les autres villes du royaume.

Le parlement s'assembla le 17 février pour recevoir un message du roi, qui lui annonçait que, conformément à la loi qui veut que le parlement soit dissous à la mort du roi, le présent parlement était et demeurait dissous. Avant la dissolution, toutefois, le parlement vota les actes qui devaient expirer avant la réunion du prochain parlement; la continuation du *Mutiny Bill*, en vertu duquel l'armée reste sur pied, fut votée. La chambre vota également 200,000 liv. sterl. pour la liste civile. M. Tierney saisit cette dernière occasion pour mettre en avant la délicate et importante question, relative à la situation de la reine, et demanda que des sommes fussent votées pour son entretien, attendu que l'apanage dont elle avait joui comme princesse de Galles, n'existait plus, puisque aujourd'hui sa condition était changée. L'omission du nom de la reine dans la Liturgie, ajouta-t-il, exigeait qu'il fût pris, à l'égard de cette princesse, quelques déterminations par le parlement, et il serait bien-aise d'entendre prononcer le nom de *reine* par la bouche des ministres, chose dont ils paraissaient s'abstenir soigneusement. Le chancelier répondit qu'il serait pourvu aux besoins de la *reine* dans l'état présent des choses, comme par le passé, et cette déclaration satisfit M. Tierney.

Il nous reste à raconter quelques particularités sur la personne de Georges III, qui le feront connaître dans les diverses circonstances de sa vie publique et privée. Nous recueillerons, à cet effet, quelques anecdotes peu connues, et qui n'ont pas été publiées.

Nous parlerons d'abord de la fermeté qu'il montra, lorsqu'au milieu du tumulte occasionné par l'affaire de Wilkes, il fut insulté et menacé par le peuple, qui se jeta furieux dans les cours du palais de Saint-James, en suivant un char entouré d'emblèmes du plus sinistre augure pour le roi. On voyait sur ce char une personne revêtue du costume de l'exécuteur des hautes œuvres, tenant une hache dans sa main, et le visage couvert d'un crêpe. On assure que c'était un vicomte irlandois, fort jeune à la vérité alors, qui descendait d'une des premières familles du royaume, et qui n'avait succédé à son titre que depuis trois ans. Au milieu de ce spectacle peu rassurant, et entouré d'une multitude furieuse, le roi conserva toute sa fermeté et toute sa présence d'esprit; il demeura dans son appartement, montrant le plus grand calme, et donnant des ordres pour le rétablissement de la tranquillité, que ses ministres ne paraissaient plus en état de donner.

Le roi était généralement accusé d'obstination par ses ennemis, mais ce qu'on prenait pour obstination n'était que de la fermeté aux yeux de ses amis : il fut très-applaudi par ces derniers, en soutenant constamment et invariablement ses ministres dans toutes les mesures qui avaient son approbation. Pendant l'extrême impopularité du duc de Grafton, le roi ne l'abandonna jamais. Le pays lui dut beaucoup dans des circonstances où les ministres tremblaient et n'osaient exécuter les lois. Ce fut à lui personnellement que le pouvoir civil fut obligé de recourir, pour faire exécuter à Bethnal Green les auteurs du soulèvement de Spitalfields, la légalité de ce changement de lieu ayant, au préalable, été soumise à la décision de douze juges.

Il montra cette même présence d'esprit dans d'autres occasions, comme on le vit à Portsmouth, dans la visite qu'il

y fit en 1773. La loyauté que lui témoigna le peuple qui l'entourait, contrastait singulièrement avec la fureur de la populace égarée de Londres. Un matin, que le roi était sorti, avant cinq heures, pour voir les remparts et les fortifications de terre, la garde ne l'ayant pas suivi, et n'étant pas montée à cheval si bon matin, il se vit entouré d'une foule de soldats et d'habitans, et accompagné par cette multitude partout où il se portait. Le général Harvey survint et s'excusa de ce que la garde n'avait pas fait son devoir, n'ayant pas été avertie. Bah! bah! dit le roi! puis-je être mieux gardé que par ces jolies femmes de Portsmouth qui m'entourent? Il y avait, en effet, beaucoup de femmes à l'entour de lui.

Il sut maintenir son caractère personnel, et se contenir, lorsqu'au milieu de la guerre d'Amérique, on reçut la nouvelle que le général Cornwallis s'était rendu aux ennemis à York-Town, ce qui fut le coup décisif dans cette guerre, et faisait évanouir toutes les espérances de parvenir jamais à rétablir la souveraineté de l'Angleterre sur les colonies d'Amériqne. Le jour où la nouvelle arriva, il y avait un dîner ministériel chez lord Georges Germaine qui avait reçu le courrier. Il l'envoya aussitôt au roi, et reçut, peu après, la réponse que S. M. lui faisait à cette fâcheuse communication. Le ministre dit à lord Walsingham : le roi écrit avec la même clarté qu'il fait toujours, excepté que j'observe qu'il a oublié de marquer l'heure et la minute à laquelle il a écrit son billet, avec sa précision accoutumée.

Le contenu du billet du roi était le suivant :

« Je reçois, avec les sentimens du plus profond chagrin, la communication que me fait lord Georges Germaine du malheureux résultat des opérations en Virginie. Je déplore particulièrement cet événement, à cause des conséquences

qu'il peut avoir, et des difficultés qu'il amènera dans les affaires publiques, ou pour réparer un tel malheur. Mais j'ai la confiance que, ni lord Georges Germaine, ni aucun membre du cabinet, ne supposeront qu'il altérera le moins du monde les principes qui ont guidé ma conduite par le passé, et qui continueront de m'animer au milieu de toutes les circonstances qui se rencontreront dans la présente contestation pour le maintien de l'autorité. »

On remarqua la cordialité et la fermeté qu'il montra lors de l'attentat de Hadfield contre sa personne, au théâtre, en 1800; et qu'il reçut, à son premier lever, après cet attentat, M. Shéridan, directeur du théâtre.

Lorsque M. Shéridan arriva, il fut l'objet de l'attention particulière de S. M., qui lui exprima l'extrême satisfaction qu'elle avait eue du calme qu'avaient conservé les personnes qui remplissaient la salle, et des égards qu'elles lui avaient montrés. M. Shéridan répondit avec toute la grâce d'un courtisan, mais en même temps avec vérité, que ce calme devait être attribué à celui que S. M. elle-même avoit manifesté, et à la magnanimité qu'elle avait montrée: car, dit-il, si V. M. avait quitté sa loge et suspendu la représentation, il y aurait eu inévitablement une confusion qui eût pu entraîner des suites funestes. Le roi répliqua: « Sans doute, cela était à craindre; mais, ajouta-t-il d'un ton de dignité, je me serais méprisé moi-même à jamais, si j'avais bougé d'un pas. Un homme, dans de telles circonstances, ne doit pas hésiter, mais voir immédiatement ce qu'il y a à faire, et ce qui est de son devoir. »

Il mérite d'être mentionné aussi que, lorsque le roi prit congé ce même soir de sa famille, et se retira pour se coucher, il dit d'un ton calme: « Je vais me coucher avec l'espérance que je dormirai tranquillement, et je prie Dieu

que le pauvre et malheureux prisonnier qui a attenté à ma vie, puisse dormir aussi paisiblement que moi. »

Le roi était infatigable dans tout ce qu'il entreprenait; c'était un caractère général dans sa conduite. Il était extrêmement appliqué aux affaires, et fort tempérant dans son régime. On l'a vu venir à cheval à Londres, soit pour un lever, soit pour un conseil, au milieu des plus grosses pluies; et, après s'être arrêté un moment à la maison de la reine à Buckinghamhouse, se mettre dans sa chaise à porteur, et aller à Saint-James sans changer d'habit. A Saint-James, il parlait à tout le monde, au milieu d'un cercle nombreux, et puis restait jusqu'à cinq ou six heures à présider le conseil, ou à donner des audiences particulières, sans prendre d'autres rafraîchissemens que, de temps en temps, une tasse de thé, et du pain et du beure, qu'il mangeait en se promenant dans son appartement, et attendant sa voiture pour retourner au milieu de sa famille et du cercle domestique dans lequel il se plaisait particulièrement.

Son cœur était ouvert à la pitié, comme on le verra par l'anecdote suivante :

Il aimait les Stuarts, et il y avait beaucoup de libéralité dans ses sentimens politiques. Le trait suivant, qui est peu connu, et qui concerne feu M. Daniel-Isaac Éaton, montre qu'il savait pardonner, ce que peu de personnes ont cru de lui. Après qu'Éaton eut été mis hors de la loi, il risque de revenir *incognito* dans son pays; mais n'osant se confier à la clémence du procureur général ou des ministres, il résolut de s'adresser au roi lui-même. Éaton était à peu près de même âge que le roi. Son père avait eu une petite place dans la maison du prince de Galles, et le petit Daniel avait été, dans quelques occasions, le camarade des

jeux de l'héritier présomptif. Cette circonstance lui inspira de la hardiesse : il fut à Windsor, et se tint dans la cour du château au moment où le roi sortait pour monter à cheval et aller à la chasse. Le roi, qui se rappelait singulièrement toutes les personnes qu'il avait une fois vues, reconnut immédiatement son ancien camarade, mais sans se souvenir qu'il était fugitif et hors de la loi ; il le questionna, et Éaton l'informa de sa situation et du risque qu'il courait dans ce moment même. Le roi le tranquillisa, en s'écriant: N'ayez pas peur ! n'ayez pas peur ! je parlerai à Pitt. En effet, peu de jours après, sa mise hors de la loi fut révoquée.

On raconte plusieurs anecdotes de l'aisance et de la liberté de ses habitudes domestiques. Son premier soin, après ses noces avec la reine, fut de s'assurer le bonheur de la vie domestique dont il savait parfaitement jouir. Ce fut en 1761 qu'il acheta la maison de Buckinghamhouse 21,000 liv. sterl. Il présenta le contrat à la reine, à qui cette acquisition plut si fort comme maison de ville, qu'elle la fit immédiatement meubler avec des meubles tirés des autres palais, et y fit porter les plus beaux tableaux de la collection du roi. L'intention du roi et de la reine, en choisissant cette demeure distincte du palais officiel, comme on peut appeler Saint-James, était évidemment de fuir l'étiquette de la cour, et de vivre dans la retraite de la tranquillité domestique, excepté les jours où ils étaient obligés de paraître en cérémonie. Cette retraite, ils n'auraient pu la trouver à Saint-James, à moins d'ôter les logemens à une foule d'officiers de la cour. Il y avait donc beaucoup de bon sens dans un arrangement qui permettait au roi de jouir du bonheur domestique, comme le plus heureux de ses sujets, en laissant à côté de lui, et dans l'ordre accou-

tumé, le palais où les devoirs de la royauté l'obligeaient à se rendre de temps en temps.

Quelques personnes trouvèrent à redire à ce plan de vie que le roi et la reine avaient adopté. On disoit qu'ils se cachaient comme les princes de l'Asie, et s'éloignaient des regards du public. Il leur paraissait qu'il valait mieux d'adopter la manière brillante dont Charles II avait tenu la cour et le tourbillon des plaisirs où il avait vécu avec ses courtisans. On aurait même, à la rigueur, été d'avis de conserver les formes de la cour germanique, toute la roideur du cérémonial, et les parties de jeu de cartes usitées à la cour des deux premiers Georges, plutôt que de voir le couple royal mener une vie retirée comme des particuliers.

Mais le roi avait un meilleur goût, et il jugea sagement que si, d'un côté, il se soumettait au cérémonial nécessaire qu'entraînaient les formes du gouvernement, il avait droit de l'autre, aussi bien que qui que ce soit de ses ses sujets, de jouir de la liberté anglaise, et de passer ses loisirs agréablement, et selon qu'il lui convenait.

On verra, par les traits suivans, combien il était aisé de l'approcher depuis qu'il avait écarté toute étiquette autour de sa personne.

Le roi et la reine se mêlaient familièrement avec le peuple dans les courses de Newmarket et dans d'autres occasions; quelquefois il leur arrivait des aventures plaisantes, et qui les divertissaient beaucoup. Un jour, après avoir quitté Newmarket, revenant de Londres à Windsor, dans leur chaise de poste, ils furent, en changeant de chevaux, entourés d'une foule d'enfans qui voulaient voir le roi et la reine. Il y avait dans la troupe un fort joli garçon qu'ils remarquèrent particulièrement, et qui, ce jour-là,

portait des culottes pour la première fois. Le roi, se plaisant à voir l'air assuré et la mine contente de cet enfant, lui demande qui il était? Mon père, dit l'enfant, est buffetier du roi. S'il en est ainsi, dit le roi : à genoux, mon garçon; tu auras l'honneur de baiser la main de la reine. Non, non, répondit l'enfant, je n'ai garde, je salirais mes culottes. Cette répartie fit éclater de rire le roi et la reine, qui firent un honnête cadeau à cet enfant, et se plaisaient à raconter cette histoire à leurs courtisans.

On peut voir quelle était la manière de voyager du roi par le tour qu'il fit à Weymouth en 1804. « Le jour suivant, dit la relation de ce voyage, le roi partit, non par la route ordinaire de Bagshot, mais par la forêt, pour aller voir sir Willam Pitt à Heckfied Heath, où tout le village était assemblé pour l'attendre; toutes les cloches étaient en branle, et les routes étaient remplies de villageois dans toutes les directions. Après avoir dîné de bonne heure, examiné la maison et les fermes qui l'entouraient, le roi et sa suite partirent pour Andover, afin d'arriver à temps pour souper à l'auberge de l'Étoile de la Jarretière, dont le maître était fort occupé des préparatifs pour recevoir convenablement son hôte. Quoiqu'on fût informé tard de son arrivée, la nouvelle en fut bien vite répandue parmi tous les gentilshommes des environs, qui s'empressèrent d'accourir pour voir le roi et la reine. Ceux-ci arrivèrent à sept heures dans leur chaise de poste, qui s'arrêta devant l'auberge. Le roi paraissait de fort bonne humeur, donna la main à la reine en l'avertissant du nombre de pas qu'il fallait faire pour descendre; et puis, comme un voyageur ordinaire, commanda immédiatement le thé, et demanda le souper pour neuf heures, et la voiture pour repartir à dix. L'aubergiste affairé protesta que le souper ne pouvait être prêt à neuf heures,

et le roi fut obligé de lui céder; il ne put souper qu'à dix heures. c'est-à-dire au moment où il avait l'intention de partir. Cela n'altéra en rien sa bonne humeur, et les princesses ayant vu un enfant de l'aubergiste d'environ trois mois, et qui était fort joli, elles le présentèrent à leurs majestés qui le caressèrent beaucoup et admirèrent sa beauté, ce qui, sans doute, n'excita pas beaucoup l'amour propre du petit courtisan, mais qui fit grand plaisir à ses parens.

On sait que le roi mettait beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde le militaire. On vit, en 1781, une preuve à quel point il connaissait les services des officiers de l'armée et cherchait à les récompenser. Lord Amherst, alors commandant en chef, porta à sa signature une liasse de commissions militaires et de promotions. Le roi parcourant la liste, remarqua qu'on proposait pour capitaine un officier qu'on faisait passer par-dessus un lieutenant plus ancien que lui. Il en demanda la raison. Le lieutenant, répondit lord Amherst, qui a l'ancienneté pour lui, ne peut pas acheter la place, et n'a pas de moyens. Mais quelque chose dans le nom de cet homme frappa le roi, et, avant de signer les commissions, il fut prendre un de ses grands cahiers *in-folio*, qui étaient tous de sa main, et qui contenaient des notes de toute espèce; il trouva le nom de l'officier accompagné de quelques détails sur sa vie privée et fort à son honneur; il le nomma immédiatement à la compagnie vacante.

Voici une anecdote du même genre; elle est de 1804.

On a apprécié depuis long-temps les soins que le roi prend de son armée et qui s'étendent aux simples soldats aussi-bien qu'aux officiers. On en vit une preuve dans l'automne de cette année. Il avait été tenu une cour martiale sur un officier d'un rang élevé qui avait frappé un soldat.

L'officier fut trouvé coupable et la sentence portait qu'il serait sévèrement réprimandé. Le roi déclara qu'il accordait son approbation la plus marquée à cette sentence, voulant qu'elle fût exécutée dans toute son étendue, et ordonnant particulièrement, par l'organe du commandant en chef, que la lettre portât qu'il était répréhensible de frapper un soldat, de toute manière, mais principalement quand il était sous les armes, quoique, dans le cas présent, le coup n'eût point été violent ni infligé avec cruauté, et que le soldat n'eût pas été dangereusement atteint.

Il s'intéressait même aux plus grands détails du service, comme on le vit en 1805. A cette époque il voulut voir les améliorations qui se faisaient à l'hôpital de Chelsea. Il partit le 20 juin, avec la reine, les princes ses fils et les princesses; il arriva de bonne heure et examina tout jusqu'aux cuisines. Le roi, ainsi que la reine, furent fort contens, et exprimèrent la plus grande satisfaction des soins qu'on prenait des vétérans de la marine. La famille royale fut de là visiter l'*Asyle militaire* et examiner les travaux des enfans des soldats qu'on y élève. Ces enfans furent formés sur une ligne devant l'hôpital, et firent leurs différentes manœuvres; ils étaient au nombre de 472. Après l'exercice, les enfans se rendirent dans la salle à manger, en chantant l'hymne *God save the king*. Ils eurent un bon dîner auquel la famille royale fut présente, se réjouissant de la bonne mine de ces enfans et de leur bon appétit. Le roi dit qu'il était fort content de leur discipline, que c'était un des meilleurs établissemens qu'il y eût dans le royaume, et voulut qu'on les exerçât aux manœuvres de l'artillerie, ce qui sans doute aura été adopté.

Il mettait aussi beaucoup d'importance à la marine, surtout dans les dernières années de sa vie. L'affabilité avec

laquelle il causait avec les matelots se manifesta dans ses visites à Weymouth, surtout dans celle de 1789.

Pendant que les vaisseaux de guerre étaient à la rade, la conduite des personnes de la famille royale ne pouvait manquer de les mettre en faveur parmi les matelots. Non seulement toute cérémonie inutile était mise de côté, mais encore le roi et sa famille négligeaient leurs aises, et se soumettaient aux petits inconvéniens qu'entraîne une excursion sur mer. Dans une occasion, tous furent complètement mouillés, car, quoiqu'il plût à verse et que la mer fût fort grosse, jamais le roi ni la reine ne voulurent permettre qu'on tendît la toile; ils s'amusèrent à recevoir les ondées et les lames, et rirent beaucoup de se voir trempés jusqu'aux os; même les jeunes princesses, quoiqu'à demi noyées, conservèrent toute leur bonne humeur et rirent de l'état où elles se voyaient, leurs robes leur collant sur la peau et leurs voiles étant le jouet des vents.

Dans une de ces occasions, le lieutenant de garde étant venu, selon l'usage à bord, informer le capitaine, qui causait avec le roi, qu'il était midi: Faites ce qu'il faut, répondit, le capitaine, c'est-à-dire de faire sonner la cloche pour indiquer que la journée nautique était finie et qu'un autre commençait. Le roi, qui voyait cette cérémonie pour la première fois, en fut frappé, et dit en riant au capitaine: Vous avez plus de pouvoir que moi, capitaine, vous pouvez régler le temps, je ne peux pas le régler à ma volonté.

Il disait volontiers des choses agréables aux braves marins. Il était allé à la Nore, voir la flotte de l'amiral Duncan, qui était arrivée de la mer du Nord après une victoire. Mais le vent devint si violent et dura si long-temps qu'il ne pût aller à bord, et fût obligé de revenir en ville où les affaires l'appelaient. Ce ne fut pas sans une grande peine

qu'il prit cette résolution, car, quoiqu'il fût jeté hors de son lit par le mouvement du vaisseau, il dit au capitaine Trollope : Ne prenez pas garde à moi, mais voyez s'il est possible d'arriver à la Nore; je désire extrêmement d'y arriver pour faire plaisir à mes braves marins : je veux les remercier comme je vous remercie vous, de tout ce que vous faites et à quoi vous vous exposez pour me défendre, pour protéger mon peuple et sauver l'Angleterre.

Dans sa visite de 1804 à Weymouth, on avait remarqué que, depuis le peu de temps qu'il y était, l'air pur de la côte avait produit un effet visible sur sa santé, et l'on ne doutait pas que quelques semaines de plus n'amenassent une convalescence complète; même alors son humeur était parfaite, et il ne sortait jamais de chez lui sans faire ou dire quelque chose qui pût le rendre agréable à toutes les classes de ses sujets; il montrait la plus grande condescendance et la plus grande affabilité, conversant avec l'un sur l'agriculture, avec le soldat sur les devoirs militaires, avec le matelot sur les menaces d'invasion de la part de la France, et sur la confiance qu'il avait dans sa marine pour préserver l'Angleterre de ce malheur.

Il montrait, en effet, alors une sorte de prédilection pour la marine, et plus qu'il n'en avait jamais montré auparavant. Dans une occasion, allant à bord de son yacht, et entendant quelqu'un de sa suite qui recommandait à un matelot de prendre garde aux instrumens de musique qu'il portait à bord, il se tourna brusquement, et lui dit : « Mes matelots n'ont pas besoin de recommandation, tout est en sûreté entre les mains d'un matelot anglais ».

On voit, par les différens traits que nous venons de rapporter, qu'à la vérité Georges III n'avait pas les caractères d'un grand roi, mais qu'il a rempli avec exactitude les devoirs de la royauté dans un gouvernement, comme celui de l'Angleterre, où les deux chambres, et le ministère qui en sort et administre de leur consentement, sont investis de la principale autorité, où ils constituent le gouvernement, et où l'exercice de la puissance royale se borne à donner l'impulsion et à maintenir l'équilibre entre les divers pouvoirs. La preuve que Georges III s'est acquitté avec succès de ses fonctions de la royauté, pendant tout le temps où il a été libre de la funeste calamité qui l'a assiégé une grande partie de sa vie; c'est que, durant son règne, l'Angleterre, a fait en richesses et en puissance, plus de progrès qu'elle n'en a faits dans aucun règne précédent. Si l'on compare ce qu'était l'Angleterre en 1760 et à ce qu'elle est en 1820, on se convaincra que le règne de Georges III a été éminemment glorieux pour ce pays. Nous ne retracerons pas ici toutes les acquisitions qui ont été faites, toute l'extension donnée aux manufactures et au commerce, et à la prospérité publique en général, toute la gloire acquise, tant par les armées navales que par celles de terre. Nous nous bornerons à dire que la population de la Grande-Bretagne, avec ses colonies et ses possessions aux Indes, était, en 1760, de 25 millions d'ames, et qu'elle est calculée aujourd'hui à 60 millions; que le revenu s'est accru, il est vrai, conjointement avec la dette publique, dans une progression parallèle, et que le nombre des vaisseaux de l'Angleterre, tant de guerre que de commerce, est presqu'égal à celui de toutes les autres puissances maritimes de l'Europe ensemble.

Il a été rendu compte, au commencement de cet ou-

vrage, de l'état où se trouvaient les diverses puissances de l'Europe à l'époque où Georges III monta sur le trône de la Grande-Bretagne. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur l'état où elles se trouvent à l'époque de sa mort. Cet état a bien changé, et l'on dirait que le règne de Georges III a duré plusieurs siècles, tant le monde est différent de ce qu'il était en 1760.

On a comparé Georges III à Louis XIV, non relativement à leurs qualités et à leur caractère respectifs, qui n'admettent aucune sorte de comparaison; mais relativement à quelques événemens qui se sont passés de leur temps. C'est ainsi, outre la ressemblance qui se trouve entre la longueur de leur règne, que Georges III a vu une révolution en France, comme Louis XIV avait vu une révolution en Angleterre; que son gouvernement a reconnu le premier consul Buonaparte, et a traité avec lui, comme la France a reconnu le protecteur Cromwell, et a également traité avec lui; qu'enfin, Georges III a vu, en France, une restauration, comme Louis XIV en a vu une en Angleterre.

Ces rapprochemens ont, sans doute, quelque chose de remarquable aux yeux de celui qui compare les événemens d'un temps avec ceux d'un autre. Mais les événemens qui se sont passés sous le règne de Georges III sont, pour ainsi dire, mesurés sur une échelle plus vaste que ceux du règne de Louis XIV. Ce n'est pas une révolution isolée qui, comme une simple révolte partielle et locale, a éclaté à cette dernière époque; mais une révolution générale, fondée sur des principes qui se sont étendus chez toutes les nations de l'Europe et dans toutes les parties du continent américain.

Georges III, en arrivant au trône, a trouvé la France faible, comparativement à l'Angleterre, et il la laisse, en la quittant, presque dans la même situation vis-à-vis de sa

rivale. Après de longs combats sur terre et sur mer avec des chances variées, entre ces deux puissances, qui ont duré, avec de rares interruptions, pendant tout le règne de Georges III, la France reste dans une situation affaiblie, et avec perte de toutes ses conquêtes, tandis que l'Angleterre a conservé les siennes. D'un autre côté, la France, dans son intérieur, a subi un changement presque total, tandis que la situation de l'Angleterre est restée la même ; mais ceci est une circonstance qui paraît plutôt favorable à la monarchie française que contraire à sa prospérité.

L'Espagne s'est trouvée, tant au commencement comme à la fin du règne de Georges III, presque dans une situation constante de faiblesse ; elle a perdu ses plus riches colonies ; elle a été épuisée par des guerres tant au dehors qu'au dedans ; elle a subi une invasion et un gouvernement temporaire qui avaient entièrement désorganisé l'ancien ordre de choses, rétabli depuis avec une violence qui a amené une révolution nationale, de laquelle peuvent sortir des troubles prolongés, mais de laquelle peuvent sortir aussi une prospérité et une vigueur nouvelle, qui feront oublier à l'Espagne son long état de marasme politique, et la replaceront au premier rang des puissances européennes et maritimes, vu le nombre considérable des colonies qu'elle conserve encore.

De tous les changemens qu'ont subi les puissances de l'Europe, pendant ce période de 60 années, aucune n'en a subi un plus considérable que le Portugal, qui a en même temps donné un exemple nouveau et étrange. Le prince, comparant sa situation précaire en Europe, dans le temps où chaque puissance continentale avait à redouter une invasion, jugeant aussi combien son territoire était réduit en Europe,

a pris la résolution de quitter son royaume, de le réduire à l'état de province, et de fonder un nouveau royaume plus vaste dans ses colonies du Brésil, où aucun ennemi ne saurait l'atteindre. Cette émigration d'une des puissances souveraines de l'Europe dans le nouvel hémisphère, nécessitée par la défense, et amenée primitivement par le désespoir, est peut-être l'un des événemens les plus remarquables qui se soient passés de nos jours. Elle est devenue définitive depuis, et le roi du Brésil et du Portugal a renoncé pour toujours à l'Europe; il est devenu un roi américain, et la première fois, une cour américaine a été établie en regard des anciennes monarchies et des anciennes cours européennes. Cette circonstance nouvelle donne une grande importance aux possessions trans-atlantiques, qui se trouvent ainsi plus rapprochées de leurs anciennes métropoles, et se verront peut-être bientôt en état de rivaliser avec elles. Déjà le roi du Brésil repousse avec une sorte de hauteur, fondée sur sa sécurité et sur la distance à laquelle il se trouve, les menaces des cours alliées de l'Europe, et continue d'occuper Monte-Video, que, peut-être, il va agréger définitivement à son royaume, étendu ainsi de l'Amazone jusqu'à la Plata.

L'Italie, épuisée inutilement par de longues guerres auxquelles elle a fourni le théâtre, sans être partie active, et, par une longue invasion qui l'a privée de la plus grande partie de ses richesses, se retrouve, d'après les stipulations des traités de Vienne, dans la même situation, à peu prè où elle se trouvait en 1760, excepté que les républiques de Venise et de Gènes ont disparu; elle est toujours dominée par l'étranger. Une seule circonstance a été remarquable pour elle; c'est que les troupes italiennes ont montré, sous d'autres drapeaux, une valeur guerrière, que,

depuis long-temps, elles avaient oubliée. Naples, gouverné quelque temps par des rois que la force lui avait imposés ; et le royaume de Sardaigne, réduit à l'état d'une province de France, ont vu revenir leurs anciennes maisons régnantes, et se sont trouvés replacés dans leur ancienne situation, ainsi que la Lombardie, gouvernée quelque temps en république, et puis sous le titre de royaume d'Italie, avec des accroissemens considérables dont Venise, Bologne et Ferrare faisaient partie. Rome enfin, qui était devenue une bonne ville française, et le territoire papal qui avait été converti en départemens français, ont été remis, par les puissances européennes, sous l'autorité du pape, et se trouvent gouvernés, d'après les anciens usages et l'ancien système.

Entre les puissances dont les révolutions intéressaient le plus personnellement Georges III, pendant le temps qu'il prenait une part active au gouvernement, se trouvait surtout l'Allemagne. Ce prince était très-attaché à son Électorat d'Hanovre et à ses autres possessious allemandes. Peut-être le chagrin des pertes qu'il a éprouvées dans ces objets de son affliction n'a-t-il pas peu contribué à augmenter et à rendre incurable son état d'aliénation mentale. Il est mort, sans le savoir, roi d'Hanovre, et avec un royaume d'Hanovre agrandi. L'empire germanique qui, dès 1760, montrait peu de symptômes de vigueur, a disparu en Allemagne, et a fait place, d'abord, à une confédération du Rhin, et puis à une confédération germanique, et une diète générale à Francfort, présidée par l'Autriche. De la première de ces confédérations, sont sortis plusieurs rois qui ont remplacé les anciens électeurs, et plusieurs grands-ducs qui ont remplacé les ducs qui avaient voix à la diète de Ratisbonne.

La Hollande et les Pays-Bas, gouvernés la première pendant quelques années et les autres pendant près de vingt ans en départemens français, se retrouvent aujourd'hui réunis sous le même sceptre, ainsi que du temps de Philippe II, après toutefois que la Hollande seule a formé quelque temps un royaume à part. Cette fusion entre deux pays de religion diverse et d'intérêts différens, s'est opérée par la puissance et d'après les vues des cours de l'Europe réunies contre la France à qui il leur importait de faire oublier ses conquêtes.

La Pologne, en 1760, république indépendante avec un roi électif, a perdu son indépendance, ainsi que les républiques de Gênes et de Venise; mais elle a été érigée en royaume séparé sous le sceptre de l'empereur de Russie. Elle a préféré cette existence à celle d'un partage qui eût fait disparaître jusqu'à son nom, surtout après que sa capitale et une grande partie de son territoire eurent déjà, sous le gouvernement du roi de Saxe, pris le nom de Grand-Duché de Varsovie. La Pologne pendant le période de soixante années dont nous nous occupons, a subi un grand nombre de vicissitudes sans cesse renaissantes, et dont peut-être aujourd'hui elle est destinée à voir la fin.

Ainsi que l'Angleterre, la Russie s'est sans cesse agrandie et fortifiée depuis les dernières soixante années; elle n'a, non plus qu'elle, subi aucune altération ni aucun changement dans son gouvernement. Des guerres acharnées, des combats et des invasions mémorables ont produit chez cette puissance une vigueur plus réelle que celle qu'elle montrait autrefois avec une sorte d'ostentation contre des puissances affaiblies dont elle convoitait la conquête, et la Russie est aujourd'hui plus redoutable que sous Catherine.

La Suède et le Danemarck n'ont pu, malgré le désir cons-

tamment manifesté d'une neutralité entre les puissances belligérantes, rester étrangers aux mouvemens qui ont bouleversé l'Europe. Il en est résulté l'élévation d'un général français sur le trône de la Suède, et l'acquisition de la Norwège en faveur de ce royaume qui a été le garant de l'existence de de cette nouvelle dynastie et l'a consolidée.

La Turquie prolonge son existence dans un état de faiblesse qui ressemble à une agonie ou qui présente l'image d'un corps dont plusieurs membres se séparent successivement; elle n'a rien gagné depuis soixante ans; elle a constamment perdu et a vécu dans les alarmes.

Le spectacle le plus neuf est celui qu'a présenté l'Amérique, depuis 1760 jusqu'au temps présent. En 1760, elle était couverte de colonies exploitées plus ou moins durement, et gouvernées avec plus ou moins de rigueur. Les peuples qui l'habitaient étaient dans une sujétion plus grande que les sujets immédiats des monarchies de l'Europe, et n'étaient regardés que comme des instrumens passifs de la prospérité de celle-ci. Aujourd'hui l'Amérique présente trois ou quatre grandes républiques, avec un territoire décuple de celui des États européens, mais sans une population proportionnée, et deux royaumes, dont l'un est composé d'anciens esclaves africains, et gouverné par un roi noir. L'avenir peut consolider ces grands changemens, ou en amener de plus grands encore.

Tel est l'état des choses dans ce que nous appelons le monde civilisé, bien différent de ce qu'il était il y a un peu plus d'un demi-siècle. Aucun période de l'histoire moderne n'offre des évenemens plus considérables ni plus variés, mais dont néanmoins la tendance uniforme est vers une civilisation ultérieure du genre humain, quelles qu'aient été les erreurs et les écarts qui, par intervalles, l'ont accompagnée.

On ne peut s'empêcher de remarquer qu'à mesure que les peuples de la moderne Europe sont peu à peu et successivement sortis de la barbarie, il n'y ait eu chez eux un mouvement graduel vers l'amélioration des gouvernemens et que ce mouvement s'est prolongé jusqu'à nos jours. Dans les douzième et treisième siècles, une foule de villes d'Italie se soulèvent contre les princes qui les dominaient, et elles réussissent, après des combats plus ou moins longs, à établir, à la place du pouvoir d'un seul, des constitutions républicaines. C'est ainsi que sont nées, à côté de la république de Venise, celles de Florence, de Milan, de Gènes, de Bologne, Ferrare, Sienne, Pise et un grand nombre d'autres.

Bientôt après, la Suisse parvint à se délivrer du joug de l'Autriche, et le dix-septième siècle vit éclater un soulèvement plus étendu au milieu duquel quelques nations rencontrent des circonstances plus favorables que les autres; la Hollande, forte de l'appui de l'Angleterre et de la France, réussit à se déclarer indépendante de l'Espagne, et se constitue en république des Provinces-Unies.

En Angleterre, un changement absolu de gouvernement est la suite de la résistance opposée au premier Stuart, qui, comme tous ses successeurs, ont prétendu régner par le droit divin. Le gouvernement tombe entre les mains d'un usurpateur, mais qui a créé la puissance de l'Angleterre.

Tandis que des contestations sanglantes conduisaient dans Londres un roi à l'échafaud, une guerre ridicule avilissait en France l'autorité royale. On s'y disputait le pouvoir et surtout les finances de l'État, dont les premiers personnages n'étaient animés que par de petites ou de viles passions.

Une insurrection, dont le principe était plus noble, éclata en Portugal; elle avait pour but de chasser l'Espagnol et

de rétablir la maison de Bragance sur le trône, et fut couronnée de succès.

Il y eut des soulèvemens dans quelques autres pays, dans le cours du dix-septième siècle, spécialement dans la Catalogne et dans le royaume de Naples; mais l'ignorance des peuples leur faisait désirer d'être constitués en républiques comme l'étaient encore celles d'Italie. Les essais de république en Angleterre et en France ont réfuté cette erreur, dit un auteur moderne. La leçon de ces grands exemples parle aujourd'hui aux nations qui ont pu reconnaître que la liberté n'est point attachée à tel ou tel nom; que le despotisme et la tyrannie se trouvent dans les gouvernemens républicains comme dans les gouvernemens monarchiques, tandis que la liberté s'allie avec les uns et les autres. Cette salutaire conviction donne à l'époque actuelle sur le dix-septième siècle un grand avantage. Vouloir la liberté, ce n'est plus menacer le trône; c'est faire du trône la garantie du bonheur public, c'est affermir le trône sur ses plus nobles fondemens. C'est en conséquence sur le modèle du gouvernement d'Angleterre que les peuples de l'Europe désirent aujourd'hui d'obtenir des gouvernemens. Ils sont convaincus que c'est celui qui conduit le plus directement à leur prospérité, et ils en voient une preuve dans la grandeur à laquelle l'Angleterre est parvenue pendant le règne de Georges III, qui, durant tout le cours de sa vie, a laissé librement agir les principes de la constitution anglaise.

FIN.



